

Université de Montréal

Le travail policier au coin de la rue, de Mexico à Rio de Janeiro

Par

Annabelle Dias Félix

Département de science politique, Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de doctorat
en science politique

Décembre 2021

© Annabelle Dias Félix, 2021

Université de Montréal

Unité académique : département de science politique, Faculté des Arts et des Sciences

Cette thèse intitulée

Le travail policier au coin de la rue, de Mexico à Rio de Janeiro

Présenté par

Annabelle Dias Félix

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes

Laurence Bherer

Présidente-rapporteure

Françoise Montambeault

Directrice de recherche

Camille Goirand

Codirectrice de recherche

Massimiliano Mulone

Membre du jury

Jacques De Maillard

Examineur externe

Résumé

Le travail policier au coin de la rue, de Mexico à Rio de Janeiro

Dans les années 1990, des gouvernements latino-américains ont mis à l'agenda des approches préventives de la sécurité publique annoncées comme plus efficaces pour réduire les actes criminels et de délinquance et plus respectueuses des droits humains. Depuis, des programmes de police communautaire se sont implantés dans plusieurs pays de la région. Or les expériences de terrain sont très contrastées. Certains cas semblent reproduire les violences systémiques tandis que d'autres contribuent à améliorer les relations avec les populations. Pourquoi une telle variation ? Pour répondre à cette question, la présente thèse se base sur une enquête ethnographique de neuf mois au cœur de la mise en œuvre locale des programmes de police communautaire au Brésil et au Mexique. Au Brésil, l'enquête de terrain a été menée à Rio de Janeiro dans la favela Cantagalo Pavão-Pavãozinho ainsi que dans l'ensemble de favelas de Maré. Au Mexique, les observations ont concerné le quartier de Tepito dans la ville de Mexico et la municipalité de Nezahualcóyotl, dans l'État de Mexico. Les programmes de police communautaire y sont comparables, toutefois les expériences quotidiennes y sont très différentes, notamment en ce qui a trait aux pratiques des policier·e·s considérées comme respectueuses des droits humains par les habitant·e·s.

Cette thèse met tout d'abord en évidence les logiques historico-institutionnelles et politiques sous-jacentes aux pratiques des policier·e·s sur le terrain. Ensuite, l'analyse se déplace du côté des habitant·e·s. Elle montre que les pratiques des policier·e·s sont aussi en interaction avec un contexte et des configurations sociales locales distinctes. Les policier·e·s ne s'insèrent pas dans un vide social lorsqu'ils mettent en œuvre un programme et ne peuvent faire l'économie du contexte qui préexiste. Ce contexte local préexistant ainsi que ce réseau complexe d'interactions permettent de comprendre les variations observées les différents cas. Ainsi, cette thèse invite à (re)penser la mise en œuvre d'un programme de police communautaire comme un processus complexe et mouvant, fruit d'interactions entre gouvernements locaux, institutions policières, policier·e·s sur le terrain et habitant·e·s inséré·e·s dans des configurations sociales locales.

Mots-clés : police communautaire, Brésil, Mexique, pratiques, travail policier, réception de politique publique, interactionnisme.

Abstract

Police work in the streets, from Mexico to Rio de Janeiro

In the 1990s, Latin-American governments put preventive approaches to public security on the agenda, declaring them to be more respectful of human rights and more effective in reducing criminal acts and delinquency. Since then, community-oriented police programs (COPs) have been implemented in several countries in the region. However, the observed field experiences of these COPs are varied. Some cases seem to reproduce systemic violence while others seem to contribute to improving relations with the populations. Why such a variation? To answer this question, this thesis is based on a 9-month ethnographic study in the heart of the local implementation of the COPs in Brazil and Mexico. In Brazil, the field study was conducted in Rio de Janeiro, in the favela of Cantagalo Pavão-Pavãozinho as well as the group of favelas of Maré. In Mexico, the observations were focused on the neighborhood of Tepito, in the city of Mexico and the municipality of Nezahualcóyotl, in the state of Mexico. While the COPs in these areas are comparable, the daily experiences are different especially with regard to the police practices considered respectful of human rights by the inhabitants of the respective areas.

This thesis starts by first laying out the historic institutional and political logics underlying the police practices observed on the field. The analysis then shifts to the perspective of the inhabitants. The thesis demonstrates that police practices occur in interaction with a local context and distinct local social configurations. The police officers do not insert themselves into a social vacuum when a program is implemented, and they cannot ignore the pre-existing context. This pre-existing local context and complex network of interactions helps to understand the variation observed on the field amongst the different cases. Thus, the thesis invites the reader to (re)consider the implementation of COPs as a complex and dynamic process, whose results depend also on the interactions between local governments, police institutions, police officers on the field and inhabitants within local social configurations.

Keywords: Community-oriented policing, Brazil, Mexico, Practices, Police work, Public Policy Reception, Interactionism.

Resumen

El trabajo policial en la esquina, desde Ciudad de México hasta Río de Janeiro

En la década de los 90, algunos gobiernos latinoamericanos pusieron en la agenda los enfoques preventivos de la seguridad pública, que se afirmaban más eficaces para reducir la delincuencia y el crimen, y más respetuosos con los derechos humanos. Desde entonces, se han aplicado programas de policía comunitaria en varios países de la región, pero con experiencias sobre el terreno muy variadas. Mientras que algunos casos parecen reproducir la violencia sistémica, otros contribuyen a mejorar las relaciones con la población. ¿Por qué existe esta variación? Para responder a esta pregunta, esta tesis se basa en una investigación etnográfica de nueve meses sobre la aplicación local de estos programas de policía comunitaria en Brasil y México. En Brasil, la investigación se realizó en Río de Janeiro, en la favela Cantagalo Pavão-Pavãozinho y en el conjunto de favelas de Maré. En México, se realizaron observaciones en el barrio de Tepito, en la Ciudad de México, y en el municipio de Nezahualcóyotl, en el Estado de México. Los programas de policía de proximidad son comparables, pero las experiencias cotidianas son muy diferentes, sobre todo en lo que respecta a las prácticas de lxs agentes policía que lxs residentes consideran respetar los derechos humanos.

Esta tesis pone de relieve, en primer lugar, las lógicas histórico-institucionales y políticas que subyacen a las prácticas de lxs policías sobre el terreno. Posteriormente, el análisis se desplaza hacia el lado de lxs residentes. El análisis muestra que las prácticas de lxs agentes de la policía también están en interacción con un contexto y configuraciones sociales locales distintas. Lxs agentes de la policía no encajan en un vacío social cuando aplican un programa y no pueden ignorar el contexto pre-existente. Este contexto local preexistente y la compleja red de interacciones ayudan a entender la variación entre los diferentes casos. Así, esta tesis nos invita a (re)pensar la implementación de un programa de policía comunitaria como un proceso complejo y cambiante, resultado de las interacciones entre los gobiernos locales, las instituciones policiales, lxs agentes de la policía sobre el terreno y lxs residentes insertados en las configuraciones sociales locales.

Palabras clave : policía comunitaria, Brasil, México, practicas, trabajo policial, recepción de políticas públicas, interaccionismo

Resumo

O trabalho policial na esquina, do México ao Rio de Janeiro

Nos anos 1990, os governos latino-americanos promoveram abordagens preventivas de segurança pública por serem consideradas como mais eficazes para reduzir atos criminais e de delinquência e por respeitarem os direitos humanos. Desde então, programas de polícia comunitária foram implantados em vários países da região. Porém, as experiências locais são bem diferentes. Alguns casos parecem reproduzir as violências estruturais. Outros contribuem à melhoria das relações entre as pessoas moradoras. Por que tamanha variação? Para responder a essa questão, esta tese se baseia em uma pesquisa etnográfica de nove meses no interior da implementação local dos programas de polícia comunitária no Brasil e no México. No Brasil, a pesquisa de campo foi realizada no Rio de Janeiro nas favelas Cantagalo Pavão-Pavãozinho e no complexo de favelas da Maré. No México, as observações aconteceram no bairro de Tepito na Cidade do México e no município de Nezahualcóyotl, no estado do México. Os programas de polícia comunitária nesses locais são comparáveis. Entretanto, as experiências cotidianas observadas divergem, sobretudo no que diz respeito às práticas dos/das policiais considerados/das como respeitadas dos direitos humanos pelos/pelas moradores/as.

Inicialmente, esta tese coloca em evidência as lógicas histórico-institucionais e políticas subjacentes às práticas dos/das policiais no campo. Em seguida, a análise se concentra nos/nas moradores/as. Ela mostra que as práticas dos/as policiais também estão em interação com um contexto e com configurações sociais locais distintas. Os/as policiais não se inserem em um vazio social quando eles/elas colocam em prática um programa e não podem se privar do contexto preexistente. Este contexto local pré-existente e a complexa rede de interações ajuda a compreender a variação entre os diferentes casos. Assim, esta tese convida a (re)pensar a implementação de um programa de polícia comunitário como um processo complexo e em movimento, fruto da interação de governos locais, instituições policiais, policiais *in loco* e moradores/as inseridos/as nas configurações sociais locais.

Palavras-chave: polícia comunitária, Brasil, México, práticas, trabalho policial, recepção de políticas públicas, interacionismo.

Table des matières

Résumé	4
Abstract	5
Resumen	6
Resumo	7
Table des matières	8
Liste des tableaux	14
Liste des figures	15
Liste des sigles et abréviations	17
Remerciements	22
Prologue	25
Introduction	35
0.1 La police communautaire en Amérique latine, une innovation des années 1990.....	38
0.2 La démocratisation des forces de l'ordre comme enjeu sous-jacent aux UPP et à la police de bloc.....	42
0.3 Quatre cas, trois programmes, deux pays	48
0.4 Antagonismes: entre évaluation et mise en œuvre des programmes de police communautaire	63
0.5 Ethnographie et éthique de l'enquête.....	64
Ethnographier les expériences de la police	65
Modalités d'observation et entretiens	69
Démarche éthique réflexive en contexte violent.....	76
Un caméléon sur le terrain	79
0.6 Organisation de la thèse.....	84
Chapitre 1 – Les petits riens du quotidien : au cœur de la mise en œuvre du travail policier	86

1.1	Enjeux autour de la police communautaire en Amérique latine	87
1.1.1	État des savoirs sur la police communautaire	87
1.1.2	Quatre localités populaires ciblées par la police communautaire	94
1.1.3	Des commandes politiques ?	98
1.2	Une approche interactionniste des pratiques	103
1.2.1	Regarder « à côté » : les expériences ordinaires	103
1.2.2	Travail policier : enchevêtrement entre relations de pouvoir et liberté de définir ses tâches	108
1.2.3	Des pratiques façonnées par le processus de réception par les populations cibles	111
1.3	Des expériences différenciées de police communautaire	115
1.3.1	D'autres expériences des mêmes programmes	115
1.3.1.1	<i>Cantagalo Pavão-Pavãozinho : maintien de l'ordre négocié</i>	117
1.3.1.2	<i>Complexo da Maré: maintien de l'ordre militarisé et violent</i>	120
1.3.1.3	<i>Ciudad Nezahualcóyotl: maintien de l'ordre préventif et participatif</i>	122
1.3.1.4	<i>Tepito: maintien de l'ordre répressif et collusif</i>	124
1.3.2	De la coexistence de pratiques préventives et répressives	125
	Conclusion	130
PARTIE 1 : LES DESSOUS DE L'INSTITUTION POLICIÈRE LOCALE		131
Chapitre 2 – Commandement politique et policier		135
2.1	De militant de gauche à directeur de la police municipale de Nezahualcóyotl	137
2.1.1	Une vie d'engagements politiques auprès des gauches mexicaines	137
2.1.2	Invitation au poste de directeur via les réseaux PRDistes	139
2.1.3	Orientations politiques en pratiques : vers une transformation des polices	143
2.2	UPP : les vestiges d'une fenêtre d'opportunité	145
2.2.1	Contexte d'ouverture politique	146
2.2.2	Un processus de nomination reposant sur les affinités idéologiques	150
2.2.3	Les orientations différenciées des commandements locaux	154
2.3	Tepito: d'un commandement préventif à collusif	159
2.3.1	Les racines politiques réformatrices du programme des <i>cuadrantes</i>	159

2.3.2	À Tepito : une police fermée au regard extérieur	161
2.3.3	Des innovations éphémères.....	164
	Conclusion.....	166
Chapitre 3 – Ethos et processus de socialisation des policier·e·s.....		168
3.1	Les bon·ne·s élèves de Nezahualcóyotl.....	170
3.1.1	Le travail quotidien des polices de blocs comme espace de socialisation.....	171
3.1.2	Position et perception des groupes spéciaux.....	173
3.2	Les UPP empreintes des héritages du régime militaire.....	177
3.2.1	Les narcotrafiquant·e·s <i>favelados</i> , ennemis à combattre	177
3.2.2	Admiration des groupes spéciaux au sein de la PMERJ: le cas du BOPE	182
3.2.3	Maré, zone de guerre urbaine, zone d’exceptions.....	185
3.3	Tepito : « Ici, il n’y a pas de police ».....	189
3.3.1	Une présence physique et c’est tout.....	189
3.3.2	Extorsion et pratiques collusives, moyen de survie des policier·e·s ?.....	194
	Conclusion.....	196
Chapitre 4 – Mécanismes de contrôle du travail policier.....		198
4.1	Nezahualcóyotl : les pratiques sous contrôle	200
4.1.1	Les réunions quotidiennes des commandant·e·s comme lieu d’imputabilité des différents échelons	201
4.1.2	Sur le terrain, la surveillance omniprésente	205
4.1.3	Dispositifs de valorisation du « bon » travail	208
4.2	De la fragilité des mécanismes de contrôle des UPP	215
4.2.1	La coordination de la police pacificatrice comme organe régulateur autonome jusqu’à l’intervention fédérale de 2018	216
4.2.2	L’Institut de sécurité publique, principal organe évaluateur des UPP	218
4.2.3	Contrôle des UPP à échelle des favelas : une supervision individualisée	220
4.2.4	Maré: contrôle militaire de la guerre contre les narcotrafiquant·e·s.....	222
4.3	Tepito : des contrôles limités	224

4.3.1	Les réunions de sécurité publique de la délégation Cuauhtémoc : des façades bureaucratiques	224
4.3.2	Les limites de la coordination de terrain.....	227
4.3.3	Contrôle multi-niveaux individualisé	229
	Conclusion.....	230
Conclusion Partie 1		232
PARTIE 2 : LA RÉCEPTION DU TRAVAIL POLICIER : UNE FABRIQUE DE QUARTIER		234
Chapitre 5 – Cohabitation avec les groupes criminels		239
5.1	Nezahualcóyotl face aux accords des groupes criminels avec les autorités fédérales... ..	242
5.1.1	La Ma Baker et le Cartel de Neza des années 1990/2000.....	242
5.1.2	Après 2012 : un nouvel et fragile équilibre groupe criminel-police-habitants 246	
5.2	Les « <i>social bandits</i> » de Cantagalo Pavão-Pavãozinho	252
5.2.1	Domination historique du <i>Comando Vermelho</i>	253
5.2.2	Arrivée de l'UPP et nouveaux accords police-Commando rouge	258
5.2.3	2018 : le retour d'un « nouveau » Commando rouge	262
5.3	À Tepito, « tu vois, tu entends et tu te tais ».....	268
5.3.1	La Unión Tepito: d'un groupe d'autodéfense à la source principale d'extorsion à Tepito	268
5.3.2	Contre la répression pratiquée par la Unión, la Fuerza Anti-Unión (FAU).....	271
5.4	Multiplicité des groupes criminels au sein de Maré.....	275
5.4.1	Maré: trois groupes criminels et une milice.....	275
5.4.2	D'une partie à l'autre de Maré : différences en fonction des groupes criminels et du temps	279
	Conclusion.....	283
Chapitre 6 – Ancrage dans les réseaux de mobilisation locaux		286
6.1	Nezahualcóyotl organisée autour de réseaux d'échanges politiques moraux diffus	288

6.1.1	Les réseaux d'échanges politiques moraux comme fondation des structures sociales de la ville.....	289
6.1.2	L'engagement des habitant·e·s dépendant des capacités redistributives des réseaux	293
6.2	Les réseaux associatifs de Cantagalo Pavão-Pavãozinho soumis aux injonctions du groupe criminel.....	297
6.2.1	Associations locales et « cartes de légitimation temporaires » auprès du narcotrafic	298
6.2.2	Négociation des cadres d'interaction avec la police par l'association des habitant·e·s	301
6.3	Des revendications culturelles de « lo tepiteño » comme moyen de résister contre l'État	304
6.3.1	Redorer l'image de Tepito : un effort de récupération identitaire malgré un tissu social fragmenté	305
6.3.2	Faire front malgré les tensions internes	311
6.4	Maré : organisée, unie et visible pour la défense des droits humains	314
6.4.1	Une technique de mobilisation structurée et aguerrie en matière de défense des droits fondamentaux.....	314
6.4.2	De l'importance des liens internes et externes.....	318
	Conclusion.....	321
Chapitre 7 – Représentations locales des polices		323
7.1	Des représentations politisées de la police à Nezahualcóyotl	325
7.1.1	Souvenirs de la parenthèse PRIste entre 2009 et 2012	326
7.1.2	Les jeux de pouvoir imposés au sein de la police sous le PRI.....	329
7.2	Entre contestations des violences policières et souvenirs de temps « tranquilles » à Cantagalo Pavão-Pavãozinho	332
7.2.1	Historique de contestations des violences policières	333
7.2.2	Les premières années de l'UPP : transformation des représentations	335
7.3	La police à Tepito : une présence violente ou brutale.....	340
7.3.1	Une tentative de mise en place de police communautaire sous AMLO	340
7.3.2	Le Comandante El Capaz, figure violente marquante de la police à Tepito.....	342
7.4	À Maré, la police comme synonyme d'agent exterminateur	347

7.4.1	Installation ratée d'un bataillon « communautaire » de la police militaire à Maré ...	347
7.4.2	Quand la police entre à Maré	352
	Conclusion.....	355
	Conclusion de la Partie 2	358
	Conclusion	361
	Démocratisation des polices, une construction de quartier.....	361
	Contributions de la thèse	366
	Perspectives de recherche.....	372
	Épilogue	374
	Références bibliographiques	379
	Annexes	429

Liste des tableaux

Tableau 1. –	Dimensions pratiques d'un État de droit démocratique	44
Tableau 2. –	Expériences différenciées des programmes de police communautaire.....	116

Liste des figures

Cartes

Figure 1. –	Carte 0.1 Cantagalo Pavão-Pavãozinho et le Complexo da Maré dans la ville de Rio de Janeiro.....	27
Figure 4. –	Carte 0.2 Ciudad Nezahualcóyotl.....	32
Figure 5. –	Carte 0.3 Division de Ciudad Nezahualcóyotl en secteurs.....	32
Figure 7. –	Carte 0.4 UPP dans la ville de Rio de Janeiro et banlieues.....	51
Figure 8. –	Carte 0.5 Division du territoire de Maré entre groupes criminels et milice depuis 2009.....	56

Photographies

Figure 2. –	Photo 0.1 Escalier étroit dans Cantagalo Pavão-Pavãozinho.....	28
Figure 3. –	Photo 0.2 Maisons en briques à Cantagalo Pavão-Pavãozinho vues du haut de la colline.....	29
Figure 6. –	Photo 0.3 Base de l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho.....	50
Figure 9. –	Photo 0.4 Voiture de patrouille du bloc C-074 à Ciudad Nezahualcóyotl.....	58
Figure 10. –	Photo 0.5 Petit poste (<i>caseta</i>) au sein d'un bloc de Nezahualcóyotl.....	58
Figure 11. –	Photo 0.6 Atelier sur la sécurité publique donné aux habitants par la police.....	60
Figure 15. –	Photo 3.1 Symbole du BOPE.....	187
Figure 16. –	Photo 3.2 Autel de la <i>Santa Muerte</i> à Tepito.....	195
Figure 17. –	Photo 3.3 Murale représentant les « <i>7 cabronas</i> » de Tepito.....	195
Figure 18. –	Photo 4.1 Bâtiment de la direction générale de la sécurité publique de Nezahualcóyotl.....	205

Figure 19. – Photo 4.2 C4i de Nezahualcóyotl.....	205
Figure 20. – Photo 4.3 Réunion quotidienne des commandant·e·s à Nezahualcóyotl.....	206
Figure 22. – Photo 5.1 Tag « CV » sur peinture murale artistique.....	261
Figure 23. – Photo 6.1 Graffiti « Je dois ma vie à Dieu, je dois ma nourriture à Tepito ».....	309
Figure 24. – Photo 6.2 Peinture murale préhispanique.....	310
Figure 25. – Photo 6.3 Peinture murale des « 7 cabronas ».....	311
Figure 26. – Photo 6.4 Graffiti « <i>Tepito existe porque resiste</i> ».....	311
Figure 27. – Photo 7.1 Bulletins 2016, 2017, 2018 et 2019 de Redes da Maré.....	354
Figure 28. – Photo 7.2 Fleurs dans les impacts de balles.....	356

Graphiques

Figure 13. – Graphique 1.1 Taux d’homicides dans les Amériques, par sous-région, 1990-2016.....	101
---	-----

Figures

Figure 12. – Figure 1.1 Chronologie des différentes expériences de police communautaire dans les villes de Rio de Janeiro, Mexico et Nezahualcóyotl.....	98
Figure 14. – Figure 1.2 Continuum d’expériences de la police communautaire.....	130
Figure 21. – Figure 3.1 Organigramme de la police de bloc dans la ville de Mexico.....	233

Liste des sigles et abréviations

ADA : Amis des Amis / *Amigos dos Amigos*

AMLO : Andrés Manuel Lopez Obrador

BOPE : Bataille d'Opération Policières Spéciales / *Batalhão de Operações Policiais Especiais*

BPChoque : Bataillon de Police de Choc / *Batalhão de Polícia de Choque*

CEASM : Centre d'Études et d'Actions Solidaires de Maré / *Centro de Estudos e Ações Solidárias da Maré*

CIEP : Centres Intégrés d'Éducation Publique / *Centros Integrados de Educação Pública*

CJNG : Cartel Jalisco Nouvelle Génération / *Cartel Jalisco Nueva Generación*

CONADIC : Commission Nationale contre les Addictions / *Comisión Nacional contra las Adicciones*

COPACI : COmité de PARticipation CItoyenne / *Consejo de Participación Ciudadana*

CORE : Coordination des Ressources Spéciales / *Coordenadoria de Recursos Especiais*

CPAE : Commandement de la Police dans les Zones Spéciales / *Comando de Policiamento em Áreas Especiais*

CPP : Coordination de la Police Pacificatrice / *Coordenadoria da Polícia Pacificadora*

CV : Commando Rouge / *Comando Vermelho*

DGSC : Direction Générale de la Sécurité Citoyenne / *Dirección General de la Seguridad Ciudadana*

DIF : Système de Développement Intégral de la Famille / *Sistema de Desarrollo Integral de la Familia*

ENSU : Enquête Nationale sur la Sécurité Urbaine / *Encuesta Nacional de Seguridad Pública Urbana*

FAFERJ : Fédération des Associations des Favelas de l'État de Rio de Janeiro / *Federação das Associações de Favelas do Estado do Rio de Janeiro*

FAU : Force Anti-Union / *Fuerza Anti-Unión*

GLO : Garantie de la Loi et de l'Ordre / *Garantia da Lei e da Ordem*

GPAE : Groupement de Police dans les Zones Spéciales / *Grupamento de Policiamento de Áreas Especiais*

IBGE : Institut Brésilien de Géographie et Statistiques / *Instituto Brasileiro de Geografia e Estadísticas*

INEGI : Institut National de Statistiques et de Géographie / *Instituto Nacional de Estadísticas y Geografía*

ISP : Institut de Sécurité Publique / *Instituto de Segurança Pública*

MLN : Mouvement de lutte de Nezahualcóyotl / *Movimiento de Lucha de Nezahualcóyotl*

MORENA : MOuvement de REgénération NAtionale / MOVimiento de REgeneración NAcional

MOVIDIG : Mouvement Vie Digne / *Movimiento Vida Digna*

MUF : Musée des Favelas / *Museu de Favela*

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

PAN : Parti Action Nationale / *Partido Acción Nacional*

PCC : Poste de Police Communautaire / *Postos de Policiamento Comunitário*

PDT : Parti Démocratique des Travailleurs / *Partido Democrático Trabalhista*

PGR : Bureau du Procureur / *Procuradoria general de la República*

PMDB : Parti du Mouvement Démocratique Brésilien / *Partido do Movimento Democrático Brasileiro*

PMERJ : Police Militaire de l'État de Rio de Janeiro / *Polícia Militar do Estado do Rio de Janeiro*

PPG : Pavão-Pavãozinho Cantagalo

PRD : Parti de la Révolution Démocratique / *Partido de la Revolución Democrática*

PRI : Parti Révolutionnaire Institutionnel / *Partido Revolucionário Institucional*

PST : Parti Socialiste des Travailleurs / *Partido Socialista de los Trabajadores*

PT : Parti des Travailleurs / *Partido dos Trabalhadores*

ROTA : Rondes Ostensives Tobias de Aguiar / *Rondas Ostensivas Tobias de Aguiar*

SESNSP: Secrétariat Exécutif du Système National de Sécurité Publique / *Secretariado Ejecutivo del Sistema Nacional de Seguridad Pública*

SSP : Secrétariat de la Sécurité Publique / *Secretaría de Seguridad Pública*

SSPDF : Secrétariat de la Sécurité Publique du District Fédéral / *Secretaría de Seguridad Pública del Distrito Federal*

TC : Troisième Commando / *Terceiro Comando*

TCP : Troisième Commando Pur / *Terceiro Comando Puro*

UNAM : Université Nationale Autonome du Mexique / *Universidad Nacional Autónoma de México*

UPC : Unités de Protection Citoyenne / *Unidades de Protección Ciudadana*

UPP : Unité de Police Pacificatrice / *Unidade de Polícia Pacificadora*

UPREZ : Union populaire et révolutionnaire Emiliano Zapata / *Unión Popular Revolucionario Emiliano Zapata*

ZNVM : Zone Métropolitaine de la Vallée de Mexico / *Zona Metropolitana del Valle de México*

À ma famille.

Remerciements

Un grand merci, tout d'abord, à Françoise Montambeault et Camille Goirand pour leur orientation et patience tout au long de ce doctorat. Vos écrits et parcours respectifs sont une source d'inspiration et d'admiration. Merci d'avoir été tolérantes avec moi (et mes 57 plans de thèse) et d'avoir su me guider tout au long du doctorat. Vous m'avez poussé à donner mon maximum tout en étant bienveillantes. Nos rencontres sur le terrain, au Brésil avec Camille et à Neza avec Françoise, ont été réconfortantes. Nos discussions, toujours plus stimulantes les unes que les autres, m'ont permis de construire ma réflexion et de l'alimenter au fil des années. Merci de m'avoir accompagnée et guidée dans ce cheminement académique et de vie.

Une partie du doctorat a été financé par le FRQSC (Fonds de recherche du Québec Société et Culture), la SQSP, l'ÉRIGAL et MITACS. Je remercie les membres des jurys qui ont cru en mon projet et m'ont permis de financer une partie importante de la thèse, le terrain et la rédaction.

J'aimerais remercier les étudiant·e·s et professeur·e·s du RÉLAM et de l'ÉRIGAL, iels ont discuté mon projet de sa phase embryonnaire jusqu'à ses résultats. Je remercie en particulier Tina Hilgers qui s'est toujours montrée disponible pour parler de ma recherche. Le CPDS aussi a été un espace de discussion stimulant, notamment avec les collègues lillois·e·s du CERAPS. Mil gracias a Arturo Alvarado por acogerme en el ColMex y ponerme en contacto con personas llaves para mi tesis. Muito obrigada a Ignacio Cano que orientou minha pesquisa de campo no Rio.

Mi reconocimiento eterno a las personas que, en el campo, me dieron su confianza : Arturo y Sergio, muchas gracias por haber tomado de su tiempo para hacerme conocer Tepito y compartir informaciones sobre seguridad en la CDMX. Gracias a Mauricio y sus compañerxs que me acogieron como si fuera una de los suyos. Gracias a Alfonso Hernández Hernández por compartir la historia de Tepito con tanta pasión, que descanse en paz. Nunca podré agradecer lo suficiente a Jean Pierre, esta tesis no sería la misma sin tu ayuda. Para Nezahualcóyotl, agradezco al director Jorge Amador Amador por su colaboración y confianza en mi investigación. Agradezco también al comandante Ranferi por hacerme participar en actividades con los jóvenes. Agradezco a todxs lxs policías que me acogieron en su patrulla o en su cotidiano laboral. Gracias a todos los residentes con quién hablé y que aceptaron darme un poco de su tiempo.

O campo carioca foi especial graças à ajuda e à disponibilidade de muitas pessoas queridas. Toda a equipe do MUF: Antônia, Alini, Márcia, Rita, Cristina, Sidney, muito obrigada por me ter acolhido no MUF e por me fazer sentir como em casa. Alini, muito obrigada por me convidar para festas de família e me fazer sentir parte de PPG. Flávia e Vinícius, nem dá para descrever o quão vocês foram importantes para mim no campo. Só posso agradecer por ter vocês como amigos na minha vida e para sempre. Muito obrigada a todas as pessoas que aceitaram falar comigo apesar do tema complicado. Na Maré, minha eterna gratidão para a equipe de *Redes da Maré* e do Museu da Maré. Vocês são fontes de admiração para mim. Muito obrigada a todas as pessoas que aceitaram fazer uma entrevista. Obrigada ao sargento Paixão. Obrigada aos reformados da PMERJ. Um obrigado especial ao Robson.

Cette thèse n'existerait pas sans les discussions, conseils et échanges avec des collègues devenu·e·s ami·e·s au fil des années. Le noyau UdeM d'abord : Marion, Flo, Jo, Romain, Saaz, Anne-Laure, Nordin, Leo, Islam, Thiago, Agathe, Juliette, Garance. Merci pour votre présence dans ma vie et nos discussions ! Merci aussi au groupe d'écriture de l'ÉRIGAL qui a été un pilier pendant le confinement : Rose, Garance, Danielle, Priscylla, Priscyll, Carolina et Alice. Merci pour la solidarité et les échanges ! Je remercie Saaz, Anne-Laure et Juliette qui supportent mes remises en question et interrogations quotidiennes sur la thèse ces dernières années ! Une reconnaissance infinie à la « team correction » pour la dernière ligne droite : Marion, Juliette, Anne-Laure, Agathe, Garance, Andréanne, Romain, Rose, Carito, Dani, Priscylla, Sarah et Héloïse. Je ne vous remercierai jamais assez ! Un merci spécial à ma Saazou pour être un pilier, ma coéquipière de feu, une inspiration de tous les jours, et l'une des principales motivations du dépôt.

Enfin, merci à mes familles. Mes parents et ma sœur pour me soutenir dans tous mes choix, même si cela implique que je parte pendant 6 ans de l'autre côté de l'Atlantique. Ma belle-famille qui me soutient dans tout ce que je fais. Ma famille montréalaise : Audrey, Julie, Smoo, Jules, Sylvie, Joannie, Fred et Claire pour tous nos moments de folie et pour une intégration québécoise des plus chaleureuses. Mes familles de danse qui m'ont permis de rester saine d'esprit toutes ces années : Elisabeth, Lynsey et la famille SDA, les zoukeir·o·a·s et gafieiristas montréalais·e·s, les zoukeirxs et kizombeirxs mexicanxs, os zoukeirxs, lambadeirxs e gafieiristas cariocas. Enfin, merci à mon compagnon de vie, Abilash, qui supporte les hauts et les bas du doctorat depuis le début et qui n'a jamais cessé de me soutenir. Merci de m'apporter bonheur et légèreté, je t'aime.

Prologue

Rio de Janeiro, le 2 août 2018, favela Cantagalo Pavão-Pavãozinho

Dans les locaux du Musée de favela (Museu de Favela – MUF), organisation non gouvernementale (ONG) située à l'intersection d'un escalier et d'une petite ruelle dans les hauteurs de Cantagalo Pavão-Pavãozinho, dont la mission est de préserver la mémoire de cette favela en retraçant son histoire culturelle, Joana¹ me raconte ses expériences quotidiennes avec la police au sein de la favela.

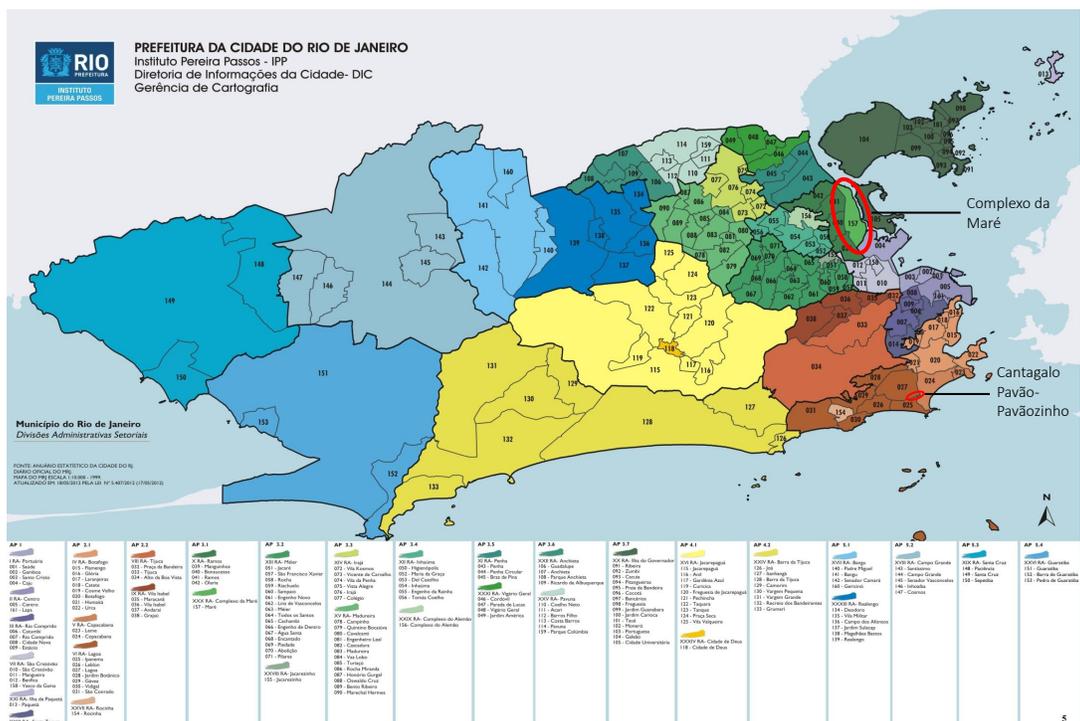
Les favelas sont des quartiers populaires généralement dépourvus de services publics. Certaines d'entre elles correspondent à « [des] zone[s] d'habitations construites de façon irrégulière, sans rues, sans plan urbain, sans égouts, sans eau, sans énergie électrique » (Zaluar et Alvito, 1998 : 7), alors que d'autres disposent bien de chaussées, d'accès à l'électricité et même de certains services publics. De nombreuses favelas se situent sur des collines tandis que d'autres se situent sur des surfaces planes, que l'on appelle des favelas « horizontales ». Elles sont souvent sur des territoires inhospitaliers, sujettes aux inondations et à des glissements de terrain. Les habitations peuvent prendre la forme de maisonnettes en briques ou en bois, ou en carton et en bâches de plastique dans les cas les plus précaires, certaines ont plusieurs étages tandis que d'autres sont de plain-pied, ou sont en cours de construction d'un étage supplémentaire ou d'une terrasse sur le toit. Si les favelas peuvent varier dans leurs formes, elles partagent au moins deux caractéristiques communes : elles sont des lieux de précarité et les infrastructures publiques y sont insuffisantes (Goirand, 1998). Ainsi, les favelas « s'opposent à l'habitat populaire dit 'formel', qui bénéficie d'une existence légale et dont les propriétaires, identifiés par les pouvoirs publics, possèdent la pleine jouissance de leur bien immobilier [...]. En revanche, les habitants des favelas, dépourvus de titre légal de propriété, vivent sous la menace permanente d'une expulsion par les pouvoirs publics [...]. Insalubrité ou vétusté constituent des critères de reconnaissance de la favela moins sûrs que l'illégalité de l'habitat à laquelle s'associent la peur du déplacement forcé, l'impression d'être indésirable... mais aussi la nécessité de lutter au quotidien tant pour subvenir aux besoins vitaux minimaux que pour obtenir des services collectifs. » (Goirand, 2000 : 51-52). Les favelas sont aussi le berceau de diverses organisations de trafic de drogues. Dans le cas de

¹ Tous les prénoms et noms des enquêtés ont été modifiés pour garantir leur anonymat. Seules les personnes publiques difficilement « anonymisables », du fait de leur fonction de décisionnaires (les maires, gouverneurs et autres responsables politiques), n'ont pas été anonymisées.

Cantagalo, c'est le Commando rouge (*Comando Vermelho – CV*) qui domine le territoire. Ce groupe criminel est l'un des plus organisés du pays et contrôle une majorité du territoire de la ville de Rio de Janeiro (Pengalesse, 2008; Jonhson, 2017).

La favela Cantagalo Pavão-Pavãozinho prend la forme d'une colline érigée en plein milieu de la zone touristique de la ville de Rio de Janeiro, la zone sud, qui regroupe les quartiers de la ville situés en bordure d'océan (voir carte 0.1) et qui abrite une population majoritairement de classe moyenne supérieure.

Figure 1. – Carte 0.1 Cantagalo Pavão-Pavãozinho et le Complexe da Maré dans la ville de Rio de Janeiro



cerfs-volants ou bien des feux d'artifices. Loin d'être anodins, ces jeux servent en fait de système d'informations pour les trafiquant·e·s² de drogues. Grâce à ce système, iels sont par exemple averti·e·s de l'arrivée des forces de l'ordre dans la favela. Si l'on continue, habitations, petits commerces d'appoint, salons de beauté, locaux d'associations, lieux de culte, terrain de football grillagé se succèdent. On rencontre aussi bien des groupes d'habitant·e·s en conversation que des groupes d'adolescent·e·s armé·e·s. Au-dessus des venelles, les fils électriques entrelacés les uns aux autres s'édifient en ombrelle. À l'angle de la ruelle du MUF, on trouve un restaurant de type cantine avec quelques tables improvisées à même la ruelle.

Figure 2. – Photo 0.1 Escalier étroit dans Cantagalo Pavão-Pavãozinho



² La thèse adopte une écriture inclusive. Lorsque le texte ne suit plus les règles d'inclusivité, il s'agit d'une description littérale (par exemple, référence est faite à deux policiers hommes spécifiquement, il sera écrit « les policiers » et non pas « les policier·e·s »), ou bien il s'agit de la restitution des paroles des enquêté·e·s ou des textes cités.

Source : Photo personnelle, 2 juillet 2018

Figure 3. – Photo 0.2 Maisons en briques à Cantagalo Pavão-Pavãozinho vues du haut de la colline



Source: Photo personnelle, 13 juillet 2018

Joana est une femme blanche, trentenaire, originaire de la ville de Belo Horizonte dans l'État du Minas Gerais, État de l'intérieur du Brésil. Elle habite Cantagalo Pavão-Pavãozinho depuis plus de 15 ans et est bénévole au sein de plusieurs associations et organismes socioculturels de la favela, notamment le MUF. Selon elle, les entrées par effraction ainsi que les fouilles de son domicile sans mandat ni justification par des policier·e·s de l'unité de police pacificatrice (UPP) installée dans son quartier sont courantes. À la suite de la dernière entrée par effraction, datant de la semaine précédente, elle a tenté d'en parler avec un policier croisé en rentrant du travail pour lui exprimer son inconfort et son mécontentement. Celui-ci a répliqué que les policier·e·s étaient dans leurs droits :

« Un policier a été très grossier avec moi. Il a dit qu'il avait... qu'ils ont le droit de faire ça, oui. De même qu'ils ont le droit d'arrêter une voiture et de confisquer la voiture d'une personne en cas de poursuite pour pouvoir faire la course-poursuite avec la voiture

de cette personne. [...] Mais c'est comme ça malheureusement, et je n'ai jamais eu ce type de problème avec les responsables du narcotrafic, tu comprends ? Et c'est souvent pour ça que les habitants finissent par avoir de la rancœur envers la police, à cause de cette... de cette vision qu'ils ont, horizontale, où tous les habitants de la favela sont les mêmes, sont idiots, sont mal élevés, sont complices du narcotrafic. »³

(Entretien avec Joana, 2 août 2018)

L'article 150 du Code pénal brésilien en vigueur condamne l'entrée dans un domicile privé par les forces policières sans mandat⁴, excepté dans les cas de flagrant délit, de catastrophe ou d'assistance à personne en danger abrogés par la Constitution brésilienne (Sarlet et Neto, 2013). Cependant, cet extrait décrit très clairement un cas de violation de propriété privée par les forces de l'ordre, et donc une violation des droits de Joana en tant que citoyenne, par des représentant·e·s de l'État brésilien. Selon elle, ces pratiques sont habituelles et n'ont rien de surprenant. Joana habite dans la partie la plus haute de Cantagalo Pavão-Pavãozinho, surnommée « Vietnam », depuis laquelle on a accès à une vue spectaculaire sur la ville de Rio et sur les plages. Les policier·e·s ont justifié leur dernière intrusion dans son domicile par une de leurs opérations, en affirmant qu'ils avaient besoin d'avoir accès à son toit pour « observer le mouvement » et repérer les suspects plus aisément. Le « mouvement » auquel ils faisaient référence se rapporte à la présence et aux activités des membres du narcotrafic. Or, selon elle, « observer le mouvement et chercher des suspects » correspond en fait à prendre des selfies avec la vue imprenable sur la plage de Copacabana pour les publier sur les réseaux sociaux. Le quotidien de Joana est ponctué d'entraves à ce qu'elle maintient être ses droits, sans jamais qu'aucune des explications fournies par les agent·e·s de l'État ne lui semblent convaincantes.

Ciudad Nezahualcóyotl, le 19 février 2018, secteur 8 « Metropolitano »

Dans une voiture de police qui sillonne le secteur 8 de la ville de Nezahualcóyotl, une banlieue située dans l'État de Mexico qui ceinture la ville de Mexico⁵, j'accompagne les policiers en

³ Toutes les citations de cette thèse dans une autre langue que le français sont des traductions faites par l'auteure.

⁴ Article disponible ici : <https://presrepublica.jusbrasil.com.br/legislacao/91614/codigo-penal-decreto-lei-2848-40#art-150>. Consulté le 15 avril 2021.

⁵ Voir cartes 0.2 et 0.3

patrouille. La radio signale l'activation involontaire d'une alarme (*botón de pánico*) par un résident demandant le service des pompiers au sein d'un domicile du bloc (*cuadrante*)⁶ dont ils sont responsables. Les policiers se dirigent donc vers l'adresse indiquée afin de vérifier ce qu'il s'y passe, pour déterminer s'ils doivent envoyer les pompiers ou s'il s'agit effectivement d'une erreur. Lorsque nous arrivons à l'adresse indiquée, environ 2 à 3 minutes après l'appel, le résident attend devant sa porte. Il explique qu'il voulait appeler la police et non pas les pompiers mais qu'il s'est trompé d'alarme. Il s'adresse aux deux policiers de la patrouille, qu'il semble bien connaître, en expliquant qu'il s'inquiétait car un toxicomane était venu s'asseoir à côté de son père âgé et avait manifestement de mauvaises intentions. Toutefois, entre-temps, le toxicomane a remarqué qu'il était observé et a quitté les lieux.

Le résident constate ma présence et se fait connaître : il s'appelle Javier et est le représentant (*líder*) de cette rue. Il explique que cette rue est « organisée », que les voisin·e·s sont mobilisé·e·s et travaillent conjointement avec la police pour combattre l'insécurité. Par exemple, iels ont mis en place un système de petites affiches à accrocher dans les voitures de toutes les voisin·e·s de la rue pour signaler qu'il s'agit bien d'un véhicule appartenant à un·e résident·e. Lorsqu'une voiture sans affiche rôde dans la rue ou est garée depuis trop longtemps, cela suscite des soupçons. Dans ce cas, les voisin·e·s peuvent contacter la patrouille pour que les policier·e·s vérifient la plaque d'immatriculation et identifient une éventuelle voiture volée. En cas de besoin, iels enquêtent pour déterminer les intentions du propriétaire. D'ailleurs, à l'entrée de la rue, une grande banderole « voisins unis contre l'insécurité » se dresse entre deux poteaux et tout au long de la rue, plusieurs affiches signalent la présence d'un système de surveillance, rappelant ainsi que les malfaiteur·ice·s ne sont pas les bienvenu·e·s. Après s'être assurés que tout était en ordre et que Javier n'avait pas besoin d'autre chose, les deux policiers retournent dans la voiture de patrouille pour poursuivre leur ronde.

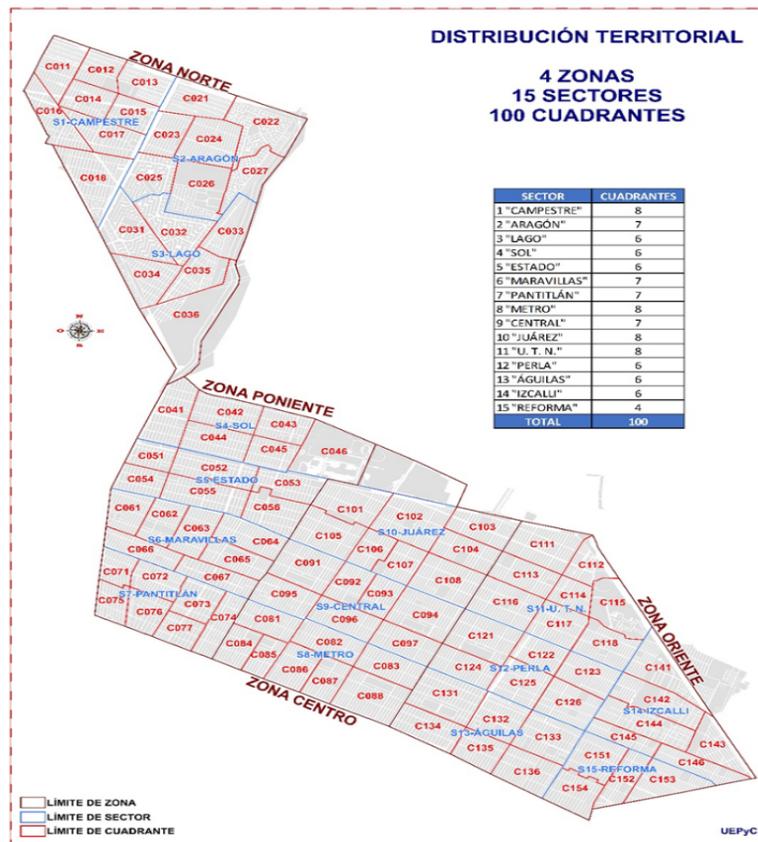
⁶ Le territoire de la ville de Nezahualcóyotl est divisé en plus de 100 blocs (*cuadrantes*), un bloc correspond à une zone prédéfinie d'un secteur composée de quelques rues.

Figure 4. – Carte 0.2 Ciudad Nezahualc6yotl



Source: Google Maps via INEGI 2021

Figure 5. – Carte 0.3 Division de Ciudad Nezahualc6yotl en secteurs



Source: Direction générale de la sécurité citoyenne de Ciudad Nezahualc6yotl (DGSC), « Division territoriale de Ciudad Nezahualc6yotl », 2018

Le secteur 8 de Ciudad Nezahualcóyotl est limitrophe avec la ville de Mexico et partage une frontière avec Iztapalapa, délégation⁷ particulièrement violente et criminalisée de la ville de Mexico. Le secteur 8 est également relié à d'autres municipalités de l'État de Mexico via de grands axes routiers. Il s'agit d'un secteur particulièrement touché par les actes de délinquance et criminels commis par des personnes extérieures au territoire puisque la sortie est facilitée et rapide, qui viennent s'ajouter aux actes de délinquance et de violence commis par des résident·e·s. Les paroles de Javier rapportées ci-dessus expriment, d'une part, que les habitant·e·s de cette rue sont sensibles aux questions de sécurité et se mobilisent, et d'autre part qu'ils collaborent avec la police pour combattre l'insécurité. Cela manifeste également la confiance de Javier envers les policiers puisqu'il fait appel à leurs services lorsqu'il estime qu'un acte délinquant est sur le point de se produire.

Lorsque Javier a activé l'alarme, les policiers – José Luis, 18 ans de carrière dans la police, et Antonio, 3 ans de carrière – ont immédiatement répondu à la radio-patrouille en indiquant qu'ils se dirigeaient vers le lieu. Gyrophares allumés pour se rendre le plus vite possible sur place, les deux policiers sont passés de leur ronde habituelle préventive dans le bloc à une intervention urgente en quelques secondes. Ils sont arrivés entre 2 et 3 minutes après l'appel radio et ne sont repartis qu'une fois que Javier leur avait assuré que tout allait bien et qu'il n'avait plus besoin de leurs services. Les policiers semblent avoir fait leur possible pour répondre rapidement à l'appel, pour s'assurer que tout était en ordre et que tout le monde se trouvait en sécurité. Ils ont ensuite continué à patrouiller aux alentours de cette rue afin de voir si le suspect réapparaissait et pour lui faire savoir qu'ils « l'avaient à l'œil ». Cette réponse paraît correspondre à un service de sécurité publique, auquel tout·e citoyen·ne a, en principe, accès dans un État de droit.

À première vue, les deux extraits ci-dessus décrivent des situations et des interactions citoyen·ne·s-policier·e·s foncièrement différentes. D'un côté, à Rio de Janeiro, Joana expose sa méfiance envers

⁷ Le territoire de la ville de Mexico est divisé en 16 délégations. Le terme de délégation correspond à l'autorité territoriale d'une mairie. Les délégations sont des organes politico-administratifs décentralisés et autonomes, et dirigées par un·e chef·fe de délégation (un·e maire·sse), élu·e par suffrage direct. Les délégations sont en ce sens des unités territoriales ayant leurs propres élu·e·s, bureaucrates, programmes, responsabilités qui s'insèrent dans un système plus large, ici la ville de Mexico.

les policier·e·s, liée à leur comportement abusif et oppressif qu'elle considère comme une atteinte à ses droits, quand ceux-ci s'introduisent dans son domicile sans mandat ni raison légitime. De l'autre côté, le cas de Nezahualcóyotl donne à voir une relation collaborative et respectueuse entre les policiers et Javier, ainsi qu'un service de police qui placerait en priorité les besoins des citoyen·ne·s, en répondant rapidement et de façon adéquate aux appels. Le droit à la sécurité ainsi que l'accès à un service public de sécurité semblent donc respectés dans le cas de Javier, à l'inverse de Joana. Cela laisse à voir deux configurations de sécurité publique diamétralement opposées et qui témoignent de relations entre policier·e·s et habitant·e·s différentes. Toutefois, ces deux situations ont en fait beaucoup plus en commun qu'il n'y paraît.

Introduction

En descendant à l'un des arrêts de bus de l'avenue Brésil (*avenida Brasil*) à Rio menant directement dans la favela Nova Holanda, l'une des favelas du complexe de Maré, on voit d'abord une multitude de gens, de voitures, de bus, de motos et de commerces. En s'enfonçant dans les rues, on croise des chats et des chiens en bande, des enfants en train de jouer, des étudiant·e·s en uniformes et sac à dos d'école, ou encore des personnes adultes et âgées en conversation. Sur les murs, des tags artistiques mais aussi des lettres « CV 2 » un peu partout, qui se réfèrent au Commando rouge, groupe criminel qui domine cette partie de Maré. En continuant, on croise plusieurs points de vente de drogues : tables et chaises en plastique sont installées à même la rue, à la vue de toustes, et plein de petits sachets transparents contenant différents types de drogues sont présentés sur la table. Des groupes de jeunes adolescent·e·s armé·e·s, parfois adultes, y sont postés et prêt·e·s à servir les client·e·s. Aucune trace de la police. Cependant, certains jours, elle fait irruption et organise une opération. Les véhicules blindés des groupes spéciaux circulent alors dans le complexe, les policier·e·s et leur fusil d'assaut parcourent les rues et venelles en pointant leurs armes sur quiconque croise leur chemin. Avec un peu de chance, l'opération n'inclut pas les hélicoptères de la police civile qui survolent le quartier en passant à quelques mètres seulement au-dessus des habitations et ouvrent le feu d'en haut. Généralement, ces opérations se soldent par plusieurs blessé·e·s et mort·e·s du côté des habitant·e·s, comptabilisé·e·s et relaté·e·s par les organisations locales.

Pour entrer à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, il y a plusieurs options. L'une d'entre elle est de prendre l'ascenseur qui relie directement la station de métro Général Osório – Ipanema, située dans la zone touristique de la ville, à la favela. Cet ascenseur mène directement aux hauteurs de Cantagalo et offre une vue imprenable sur l'océan à sa sortie. Il faut ensuite traverser une passerelle pour poser le pied dans le labyrinthe de petites venelles. Avant d'y arriver, on croise un groupe armé du Commando rouge, dominant ce quartier également, qui contrôle les entrées et sorties au sein de la favela. En continuant la marche en direction du « *Brizolão* », bâtiment construit sous le gouvernement de Leonel Brizola pour l'État de Rio de Janeiro (1983-1987) où associations, écoles et ONG ont été installées, et qui a été renommé par les habitant·e·s en hommage à cet homme politique, on croise plusieurs personnes ainsi que d'autres membres du CV. Avant d'arriver dans l'une des rues principales qui monte jusqu'à ce bâtiment, il faut passer devant la base de l'UPP.

Plusieurs voitures de la Police Militaire de l'État de Rio de Janeiro (PMERJ) portant l'inscription « UPP » y sont garées et plusieurs policier·e·s y sont posté·e·s. Certain·e·s restent à l'intérieur du bâtiment, d'autres prennent l'air devant la base. C'est le seul endroit de la favela de Cantagalo où l'UPP et ses policier·e·s sont visibles en dehors des opérations menées par des groupes spéciaux.

En sortant de la station de métro Lagunillas ou de celle de Tepito menant toutes deux sur l'axe 1 nord, l'une des artères principales qui traversent ce quartier de la ville de Mexico, l'œil inexpérimenté pourrait croire que la police est active à Tepito attentif aux binômes de policier·e·s postés à plusieurs coins de rue, à côté des petits stands caractéristiques du marché du quartier. Toutefois, au fil des jours d'observation et à mesure des conversations avec les habitant·e·s, il apparaît que ces policier·e·s temporisent plus qu'ils n'agissent : iels restent surtout posté·e·s et ne se déplacent que pour s'acheter à manger. Pour les résident·e·s, ces policier·e·s font surtout acte de présence, voire ont des accords de nature illicites avec la *Unión Tepito*. Certaines journées en revanche, des voitures de police de type « pickup » se rendent sur l'axe 1. Les policier·e·s descendent des voitures et procèdent à l'arrestation de conducteur·rice·s de moto ou de scooter, confisquent la marchandise de certain·e·s commerçant·e·s, donnent des amendes aux ceux qui vendent de la bière et de l'alcool. À la suite de ces descentes, iels repartent en défilant sur l'axe 1, avec certain·e·s habitant·e·s et commerçant·e·s menotté·e·s à l'arrière de leur pickup.

En marchant dans Neza, la présence de la police se note non seulement par les voitures de patrouilles qui font leur ronde et échangent des coups de sirènes sonores lorsqu'elles se croisent, mais aussi par les affiches « Connais ta patrouille de bloc ! » placardées dans les rues sur lesquelles figurent le numéro du bloc, ainsi que les informations de la patrouille assignée (numéro de patrouille, numéro de portable de la patrouille et numéro de téléphone du centre d'appels de la police de la ville). Certains habitant·e·s saluent les voitures de police qui passent devant eux. On peut aussi croiser au coin d'une rue des policier·e·s et des habitant·e·s qui parlent de sécurité publique et des problèmes du bloc. Pendant ce temps, en plein marché public entre petits commerces de fruits et légumes, boucherie ou poissonnerie, des binômes de policier·e·s effectuent des simples visites de courtoisie aux commerçant·e·s. Après ces quelques échanges de politesse, le·la commerçant·e fait signer un document qui atteste de leur passage.

Le quotidien et l'expérience des polices diffèrent d'une localité à une autre. Les venelles sinueuses et escarpées de Rio ne confèrent pas les mêmes modalités d'accès au territoire que les grands axes plats et quadrillés de Tepito et de Neza. Les groupes criminels et leurs activités ne sont pas aussi visibles et affichées d'un quartier à l'autre. Dans ces espaces, la présence des policiers·es s'illustre de différentes manières, selon des temporalités distinctes, et laisse à voir des interactions avec les habitant·es de nature variée. Ces quatre localités sont néanmoins comparables : elles sont toutes la cible de programmes de police communautaire.

0.1 La police communautaire en Amérique latine, une innovation des années 1990

Les programmes de police communautaire ont pris racine dans l'Angleterre du 19^{ème} siècle. C'est seulement dans les années 1970 que ces programmes se sont diffusés pour être implantés dans un premier temps aux États-Unis, puis au Canada et en Europe (McEwen, 1995; Oliver, 2000; Walker et Katz, 2018). Cette manière d'envisager la réforme policière s'est ensuite diffusée en Amérique latine, en Afrique et en Asie dans les années 1990 et 2000 (Brogden, 2004; Wisler et Onwudiwe, 2008; Mathéy et Matuk, 2014).

Les programmes de police communautaire reposent sur une approche préventive de la sécurité publique et se fondent sur des principes de respect des droits humains ainsi que sur une collaboration étroite avec la population. Cette collaboration est principalement définie par la tenue de réunions régulières entre la police et la population. Ce type de programme repose sur l'omniprésence physique des policiers·es au sein des zones dans lesquelles iels sont affecté·e·s. Iels cohabitent et interagissent de façon régulière avec les habitant·e·s de cette zone. La définition proposée par Robert Trojanowicz et Bonnie Bucqueroux permet de résumer les caractéristiques centrales, qui se veulent universelles, d'un modèle de police communautaire : il s'agit d'un « service de police personnalisé, où le même agent patrouille et travaille dans la même zone de manière permanente, de façon décentralisée et en établissant un partenariat proactif avec les citoyens afin d'identifier et résoudre les problèmes » (Trojanowicz et Bucqueroux 1990: 3). Le travail policier est ainsi orienté vers l'identification des racines des problèmes désignés par les

concepteur·rice·s de ces programmes. Dans cette logique, les policier·e·s, en collaboration avec la population locale, déterminent les « sources », qu'elles soient des individus ou des facteurs logistiques, des comportements violents ou délinquants, et mettent en place des pratiques de prévention pour éviter que l'acte violent n'ait lieu, à la différence des pratiques réactives qui ont lieu après que les actes répréhensibles n'aient été commis. Parmi les causes de violence communément identifiées, le manque d'éclairage public dans certains endroits, qui favorise les agressions la nuit, ou bien la présence de toxicomanes dans la rue, sont des exemples courants. La violence et l'insécurité ne sont cependant jamais interprétées comme le produit d'inégalités sociales ou de discriminations.

Comme en Angleterre et aux États-Unis, la police communautaire a émergé dans les années 1990 en Amérique latine pour répondre à la fois aux problèmes d'imputabilité et à ceux de violence policière (Davis, et al., 2003; Davis, 2010). Les années 1990 et le début des années 2000 correspondent au virage à gauche de beaucoup de gouvernements latino-américains, nouveauté dans la région (Balán et Montambeault, 2020). La mise en place de politiques de sécurité publique préventives par certains de ces gouvernements répond, en ce sens, aux résultats plus que mitigés des politiques répressives et réactives en vigueur jusqu'alors sous les gouvernements conservateurs ainsi qu'aux pratiques des forces de l'ordre que ces nouveaux gouvernements perçoivent comme problématiques. Bien que plusieurs gouvernements latino-américains de gauche aient abondé dans le sens des pratiques répressives (PNUD, 2013; Sozzo, 2005; Kessler, 2020), ceux qui ont choisi de changer de stratégie pour essayer la prévention justifient leur choix en se reposant sur les logiques des droits humains (Alvarado et Arzt, 2001; Davis, 2003; Ungar, 2011).

Dans la région, l'adoption de stratégies préventives et de programmes de police communautaire est non seulement liée au positionnement partisan des gouvernements mais aussi au processus de démocratisation ainsi qu'à la place des droits humains dans ce processus (Hilgers et Macdonald, 2017; Dias Felix et Hilgers, 2020). En effet, alors que le sous-continent entamait une vague de transitions vers des régimes démocratiques dans les années 1980, la sécurité publique était au cœur des débats en Amérique latine. Le processus de démocratisation venait alors avec des espoirs de transformation des relations police-société mais aussi avec l'idée d'un accès étendu aux droits pour tout·e citoyen·ne, notamment au droit à la citoyenneté incluant celui à la sécurité (Dagnino, 2003; Eckstein et Wickham-Crowley, 2003; Arias et Goldstein, 2010; Oxhorn, 2011; Balán et

Montambeault, 2020). Toutefois, pendant les années 1990, les violations des droits humains ainsi que les pratiques violentes des forces de l'ordre n'ont pas cessées. Bien que justifiée par la nécessité de lutter contre l'insécurité, la répression – souvent létale – exercée par les représentant·e·s de l'État correspondait en réalité aux doctrines et stratégies de la police héritées des régimes autoritaires⁸ (Méndez, O'Donnell et Pinheiro, 1999; Jobard, 2002; Durazo Hermann, 2010; Bonner, 2014; Müller et Steinke, 2020), incluant entre autres le fait de déléguer le monopole légitime de la violence à d'autres acteur·rice·s non-étatiques (Arias, 2017). Ces pratiques illustraient en ce sens le besoin de réformer les politiques publiques de sécurité ainsi que les forces de l'ordre plus largement, désignées comme points faibles des jeunes démocraties latino-américaines (O'Donnell, 1993 et 1994; McSherry, 1997; Caldeira et Holston, 1998; Méndez, O'Donnell et Pinheiro, 1999).

Les programmes de police communautaire sont apparus comme une alternative permettant de répondre à certains principes démocratiques, comme nous allons le voir ensuite. Robert Trojanowicz et Bonnie Bucqueroux (1990) voient dans ces programmes de police des « *grassroot form of participatory democracy* », du fait de la possibilité de participer à l'élaboration de l'agenda de la police à échelle locale. Plusieurs recherches vont dans ce sens en présentant la police communautaire comme une forme de police démocratique⁹ (Lum, 2009; Skilling, 2016). Généralement, elle est définie selon au moins 5 principes : une police démocratique est respectueuse des principes d'un État de droit (1), auxquels elle serait soumise — plutôt que des règles arbitraires provenant du gouvernement ; réactive aux demandes de la population (2) ; tenue de rendre des comptes (3), et donc responsable de ses actions ; disposée à utiliser un niveau de coercition minimal (4); et respectueuse des droits humains comme des notions de justice et d'égalité (5) (Bailey et Dammert, 2006 ; Manning, 2016 ; Bonner, 2019).

⁸ Ces doctrines se sont particulièrement développées durant la période de la « guerre sale » au Mexique, dans les années 1960 et 1970, lors de laquelle l'État mexicain a exercé des formes de violences inédites contre les groupes insurgés – les « *guerrillas* » (López de la Torre, 2013; Mendoza García, 2011 et 2015; Díaz Fernández, 2018; Ruiz Lagier, 2019).

⁹ Un certain nombre de chercheur·e·s ont également un rôle d'expert·e·s auprès d'institutions gouvernementales et/ou internationales sur ce sujet. Il peut donc y avoir un enjeu politique/professionnel à la façon dont ces réformes sont présentées.

Certains responsables politiques latino-américains de gauche ayant opté pour ces approches préventives ont cherché à se légitimer via la mise en place de ce type de programmes. Dans cette logique, à partir du milieu des années 1990, les choix politiques de plusieurs autorités exécutives, principalement à l'échelle locale, témoignent du passage d'un paradigme de sécurité publique répressif à un paradigme préventif. Cette logique préventive est davantage centrée sur les causes de la violence et de l'insécurité, implique les quartiers directement affectés et vise plus globalement à l'amélioration des pratiques policières (Dammert et Malone, 2006; Arias et Ungar, 2009). La Colombie, le Costa Rica, le Chili, le Venezuela, le Honduras, l'Argentine, la République Dominicaine, le Mexique ou encore le Brésil ont ainsi fait l'expérience de ces programmes (Ungar et Arias, 2012). Ces responsables politiques ont repris à leur compte la vision selon laquelle la police communautaire irait de pair avec la réduction des actes de délinquance et de la violence et avec les principes démocratiques¹⁰. Les activités policières menées dans le cadre de ce nouveau paradigme – qu'elles soient préventives ou répressives en pratique – ont alors constitué un facteur de légitimation des politiques de ces gouvernements¹¹.

¹⁰ Cf <https://politica.estadao.com.br/noticias/geral,upp-vira-marca-da-campanha-de-dilma-e-cabral-no-rio,593466> pour les UPP, consulté le 22 mars 2021.

Cf <https://www.lapoliticaonline.com.mx/nota/107239-que-amlo-se-de-una-vuelta-por-neza-y-vera-que-se-puede-lograr-la-paz-sin-amnistia-a-criminales/> et <https://planamayor.com.mx/destaca-juan-hugo-obras-hidraulicas-y-estrategia-de-seguridad-en-neza-durante-su-informe-de-gobierno/> pour la police de voisinage à Neza consulté le 22 mars 2021.

¹¹ Voir par exemple, les articles de presse internationale à propos des UPP. Presse brésilienne: <https://veja.abril.com.br/brasil/beltrame-transforma-favela-em-vitrine-mundialdo-rio/>; <https://veja.abril.com.br/brasil/policia-do-rio-ocupa-favela-para-criacao-de-novaupp/>, consultés le 22 mars 2021.

Presse française: <https://www.courrierinternational.com/article/2009/09/09/des-favelas-plus-tout-afait-comme-les-autres> ; <http://www.lefigaro.fr/international/2010/10/03/01003-20101003ARTFIG00256-les-favelas-de-rio-de-janeiro-en-voie-de-pacification.php>, consultés le 22 mars 2021.

Presse anglaise: <https://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/southamerica/brazil/10390718/Meet-Major-Pricilla-the-woman-pacifying-Rios-favelas-ahead-of-the-World-Cup.html>, consulté le 22 mars 2021.

0.2 La démocratisation des forces de l'ordre comme enjeu sous-jacent aux UPP et à la police de bloc

Dans les deux pays, la question de la démocratisation se trouve au cœur de la mise en œuvre de ces polices communautaires. Au-delà de la mise en regard ethnographique des programmes, présentés dans les vignettes en prologue, ce sont aussi les pays dans lesquels ils sont implantés qui motivent et justifient la dimension comparative de cette recherche. Le Brésil et le Mexique partagent en effet des traits communs dans leur rapport à la démocratie. Premièrement, ces deux pays ont connu une transition tardive vers un régime démocratique, faisant partie de la troisième vague de transitions (O'Donnell, 1993; Mainwaring et Bizarro, 2019). Au Brésil, le gouvernement militaire s'est retiré en 1985 (Magalhães, 1997; Fico, 2017). Au Mexique, l'alternance politique mettant fin aux 70 ans de gouvernement du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI) mexicain s'est seulement produite en 2000, lorsque le Parti Action Nationale (PAN) a remporté les élections (Varela Cervantes, 1999 ; Guzmán López, 2016; Lagier Ruiz, 2019).

Or, comme c'est le cas pour plusieurs autres pays latino-américains, les démocraties électorales émergeant des transitions des années 1980-1990 sont souvent qualifiées de démocraties fragiles (Hakim et Lowenthal, 1991), de démocraties sans citoyenneté (Méndez, O'Donnell et Pinheiro, 1999) ou même de démocraties violentes (Arias, 2006; Arias et Goldstein, 2010; Ungar, 2002 et 2011), ce qui remet en question leur qualité (O'Donnell, 1996 et 2004; Helmke et Levitsky, 2006; Mazzuca, 2010). En effet, tant au Mexique qu'au Brésil, on observe encore des pratiques qualifiées d'autoritaires, c'est-à-dire conformes au passé autoritaire récent et se perpétuant dans le tout jeune régime démocratique (Diamond, 2002 ; Mazzuca, 2010 ; Durazo Herrmann, 2010, 2011 et 2014). Les pratiques des forces de l'ordre en sont un exemple frappant : l'usage excessif de la force, les pratiques des groupes d'escadrons de la mort, l'emploi routinier de la torture pour obtenir des informations et les disparitions de personnes ne sont qu'une partie de ces pratiques violentes et abusives. Le lancement de politiques de sécurité préventives ou de réformes policières dans des pays comme le Brésil et le Mexique relève alors d'un enjeu sous-jacent au processus de démocratisation des pratiques des forces de l'ordre (Arias et Goldstein, 2010). L'État de droit étant l'un des piliers d'un régime démocratique « de qualité », les décisions en termes de sécurité visent également l'application empirique des principes d'un État de droit (O'Donnell, 2004).

Dans sa conception juridique, l'État de droit se réfère au système légal, c'est-à-dire à l'ensemble de règles écrites promulguées publiquement par les autorités compétentes et appliquées par les institutions de l'État qui régit un gouvernement (Hart, 1958; Raz, 1979). Dans une compréhension minimaliste et fonctionnaliste de l'État de droit, ces lois sont appliquées par les institutions étatiques de façon universelle et égale, sans laisser de place à une application différenciée du fait de la position socioéconomique des parties impliquées. Cependant, de nombreuses études critiques ont non seulement démontré que l'État de droit va bien au-delà d'une simple application de règles au sein d'une société mais surtout que ces règles sont loin d'être neutres. La supposée neutralité de l'État de droit est en effet remise en cause par différents auteur·rice·s qui argumentent, par exemple, que cet ensemble de règles pose les bases pour des actes de discrimination envers certains groupes de la société, notamment les pauvres, les personnes racisées et les femmes (Thompson, 1975; Crenshaw, 1989; MacKinnon, 1991; Bell, 1992; Lacey, 1998; Ramirez, 2013). Comme le fait remarquer O'Donnell: « [...] à proprement parler, il n'y a pas "d'État de droit", ou de "gouvernement par les lois et non pas par les hommes". Tout ce qu'il y a, parfois, ce sont des individus ayant des titres différents qui interprètent des règles [...] » (2004 : 34). Cette nuance est fondamentale puisqu'avec ce pouvoir d'interprétation et d'application des lois, détenu par les groupes dominants de la société, vient le pouvoir de définir les droits politiques des citoyen·ne·s. Le contenu ainsi que l'application des lois sont alors le miroir des relations de pouvoir qui se composent et recomposent au sein de la société. Dans ce contexte, le respect des principes d'un État de droit démocratique dans les pratiques par les polices selon O'Donnell (2004) implique que les policier·e·s traitent tout·e citoyen·ne de façon égale et avec respect; que les forces de l'ordre fassent passer les droits humains et civils avant tout, y compris dans le cadre d'une arrestation; mais aussi que la police soit responsable devant la loi et la justice et doive rendre des comptes en cas de non-respect de ces principes (voir tableau 1). Cette approche fait écho à la proposition de Tom Bingham (2010) qui inclut la protection des droits humains fondamentaux au cœur de sa définition de l'État de droit.

Tableau 1. – Dimensions pratiques d'un État de droit démocratique

Dimensions d'un État de droit démocratique	Critères
Dans le système juridique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Application homogène du système juridique sur tout le territoire de l'État; 2. Réponse égale du système face à tout individu / Aucune discrimination basée sur la classe sociale, le genre, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, etc.; 3. Reconnaissance de la suprématie de la constitution qui est protégée par une cour suprême ou constitutionnelle.
Dans l'État et le gouvernement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence d'un État qui exerce un contrôle effectif et légal sur l'ensemble de son territoire; 2. Existence d'institutions étatiques ayant le pouvoir d'imposer des redditions de compte aux élu·e·s; 3. Les institutions étatiques traitent les individus avec respect et il existe des sanctions en cas de non-respect de cette exigence.
Dans les tribunaux et leurs institutions auxiliaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le pouvoir judiciaire est libre de toute influence indue des intérêts exécutifs, législatifs et privés; 2. Accès rapide et équitable aux tribunaux; 3. Reconnaissance des pactes et traités internationaux, notamment sur les droits humains, sur le genre, l'enfance, économiques, sociaux et culturels; 4. Mécanismes pour assurer l'accès à des tribunaux pour les groupes défavorisés ou marginalisés de la société; 5. Les forces de l'ordre doivent respecter les droits de tous les individus et personne ne devrait être arrêté en cas de violation des règles élémentaires d'équité procédurale; 6. Les conditions d'emprisonnement doivent se faire dans des conditions respectant la dignité humaine des détenu·e·s.

Dans les institutions étatiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Toute institution étatique doit traiter n'importe quel individu avec respect, considération et équité; 2. Les règles régissant les institutions sont claires, accessibles à toutes et appliquées; 3. Existence de mécanismes rapides et efficaces pour prévenir, arrêter et sanctionner toute violation des droits des citoyen·ne·s par l'État.
Dans le contexte social	<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence du droit de participation ; 2. Existence de droits et garantis adéquats pour le fonctionnement d'organisations sociales diverses.
Dans les droits humains et civils	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer les violations des droits humains en termes de position sociale, sexe, âge, localisation géographique des victimes. Y compris les violations des droits perpétrée par la police; 2. Les données doivent comprendre divers types d'actes criminels : homicides, vols à main armée, violence sexuelle et familiale; 3. Les étranger·e·s doivent avoir accès aux mêmes droits civils que les citoyen·ne·s, pouvoir participer aux affaires politiques locales et être traité·e·s par les agent·e·s de l'État avec respect

Source: Création originale à partir de O'Donnell (2004)

Les manquements à l'État de droit par les forces de l'ordre en Amérique latine sont courants et relèvent de processus et de facteurs structurels (Méndez, O'Donnell et Pinheiro, 1999; Ungar, 2002; Arias et Goldstein, 2010). Illégalismes, violence policière et impunité sont des phénomènes très répandus aussi bien au Brésil qu'au Mexique (Ungar, 2013; Hilgers et Macdonald, 2017; Denyer, 2017; Sobering et Auyero, 2019). Le système politique mexicain post-révolutionnaire¹²

¹² La révolution mexicaine a débuté en 1910, par un mouvement armé qui avait pour objectif de faire tomber la dictature de Porfirio Díaz, et a culminé en la promulgation de la nouvelle constitution des États unis mexicains en 1917 (Silva Herzog, 2010). Plusieurs historien·ne·s considèrent que 1920 est la date de fin de la révolution du fait de la diminution de la violence à cette date (Durán et González, 1982; Garciadiago, 2010)

(1910-1920) s'est construit dans les illégalismes et les pratiques collusives (Fox, 1994; Magaloni, 2006; Hilgers, 2012; Müller, 2017), c'est-à-dire des ententes secrètes pour agir en fraudant les lois. Bien que le repli du régime autoritaire brésilien en 1985 et la constitution de 1988 qui en a émergé eut dû constituer les bases d'un régime démocratique censé rendre les illégalismes plus difficiles et la reddition de comptes centrale (Gay, 2010; Power et Taylor, 2011), les structures favorisant ces pratiques judiciaires illégales et collusives n'en n'ont pas pour autant été limitées (Morris et Blake, 2010).

Dans les deux cas, l'appareil coercitif étatique continue de jouer un rôle central au sein de ces systèmes politiques et dispose en retour d'un haut degré d'autonomie. D'abord, les forces de l'ordre ont eu pour principale fonction de réprimer les opposant·e·s et les menaces au régime militaire brésilien et au PRI mexicain (Chevigny, 1995; Davis, 2003; Sabet, 2012; Chirio, 2016; Power, 2016; Fico, 2017; Gay, 2017; Müller, 2017; Goirand et Müller 2020), ce qui a mené à des formes de violence inédites (torture, enlèvements, exécutions, etc.), non sanctionnées voire encouragées¹³. De plus, ce mandat de répression octroyé à la police s'est vu accompagné d'accords entre forces de police et gouvernant·e·s selon lequel, en échange de la protection des intérêts du gouvernement, les polices pouvaient se livrer à des pratiques illégales (Müller, 2017). Les violations graves des droits humains étaient partie prenante des stratégies permettant le maintien du PRI au pouvoir, dans le cas du Mexique, et du maintien au pouvoir du régime autoritaire au Brésil. Ce type d'accords a conféré un haut degré d'autonomie aux policier·e·s sur le terrain. C'est ainsi que les policier·e·s ont notamment commencé à vendre leurs services de sécurité aux habitant·e·s dans les années 1990-2000 : ces dernier·e·s achetaient leur sécurité individuelle auprès des policier·e·s locaux en échange de l'exemption des violences produites par elleux (Davis, 2003; Arias et Goldstein, 2010; Müller, 2017; Gay, 2017). Encore aujourd'hui, l'indépendance et l'efficacité du système judiciaire sont mises à mal par des pratiques collusives et l'impunité malgré le processus de transition¹⁴

¹³ Par exemple, dans le cas du Brésil, voir le rapport de la Commission nationale de la vérité, en particulier le chapitre 18 qui conclut que l'extermination des opposant·e·s a été une politique d'État. Voir : Comissão Nacional da Verdade. 2014. *Relatório*, Brasília, Imprensa nacional, chapitre XVIII.

¹⁴ O'Donnell et Schmitter (1986) définissent les transitions comme un intervalle d'un régime politique à un autre type de régime. Les transitions sont des situations d'indétermination, d'anormalité. La fin de la transition a lieu lorsque la vie politique retrouve une stabilité. Toutefois, l'issue de la transition n'est pas forcément un régime démocratique.

(Ungar, 2002). De même, les principes de reddition de comptes de l'État devant la loi et d'accès égal aux mécanismes de résolution de conflits pour les citoyen·ne·s sont limités par le caractère répressif de la branche exécutive ou par son laisser-faire (Ungar, 2002).

Ces enjeux sont d'autant plus saillants que le Brésil comme le Mexique ont dû faire face à des violences et une insécurité accrues depuis les années 1990, notamment en raison du développement des activités de groupes criminels (Méndez et O'Donnell, 1999; Pereira et Davis, 2000; De Araujo et Castro, 2000; Alvarado et Artz, 2001; Ungar, 2002 et 2011; Arias, 2006 et 2017; Arias et Goldstein, 2010). Les gouvernements y ont majoritairement répondu en mettant en place des stratégies impliquant les forces de l'ordre voire l'armée : guerre contre le narcotrafic, augmentation des effectifs des forces de l'ordre, et divers programmes de police (tolérance-zéro, préventif). Toutefois, si la violence et l'insécurité peuvent provenir des groupes criminels, des activités liées au trafic de drogues, ou de la délinquance plus classique (vols, extorsion), elles peuvent aussi être produites par l'État lui-même. Dans un contexte de construction ou de consolidation de l'État de droit démocratique, les agent·e·s étatiques sont censés respecter les droits humains et participer à la mise en place des approches préventives de la sécurité qui sont privilégiées en termes de principes (Whitehead, 2004). Or, ces agent·e·s peuvent aussi les mettre en péril par des pratiques violentes abusives sur le terrain. Les milieux criminels sont d'ailleurs parfois constitués d'agent·e·s de l'État. Loin d'être hermétiques, les frontières entre États et milieux criminels sont en fait souvent poreuses (Favarel-Garrigues, 2007; Briquet et Favarel-Garrigues, 2008; Arias, 2017; Grajales, 2018).

Pour autant, plusieurs tentatives de réformes de la police ayant pour objectif de la démocratiser ont eu lieu en Amérique latine à partir des années 1990 (Ungar et Arias, 2012; Bonner, 2019; Dias Félix et Hilgers, 2020). Ces réformes sont présentées comme poursuivant un objectif de démocratisation, visant notamment à endiguer les pratiques décrites ci-dessus. Les approches préventives de la sécurité publique, dans lesquelles s'inscrivent les programmes de police communautaire, se révèlent être une option attrayante pour certains gouvernements de la région dans les années 1990 et 2000. La focalisation de ces approches sur le respect des principes d'un État de droit et surtout sur les droits humains, du moins en principes, en a fait une proposition adaptée selon certain·e·s décideur·se·s politiques (Ungar et Arias, 2009; Bonner, 2019). Le cas de

UPP est symptomatique des paradoxes de ce programme : présenté comme préventif, il prévoit aussi une phase de remilitarisation de certains espaces.

Ainsi, les deux extraits présentés en prologue s'insèrent dans des contextes a priori caractérisés par abus et pratiques violentes de la police. Le cas de Joana n'est en ce sens pas surprenant puisqu'elle décrit des pratiques policières qui enfreignent très clairement ses droits. Celui de Javier, à l'inverse, semble singulier du fait des relations de collaboration et de confiance qui ressortent de l'interaction observée avec les deux policiers. Pourquoi certaines personnes interrogées présentent-elles les pratiques des policier·e·s comme respectueuses des droits humains ? *Comment expliquer les expériences différenciées de programmes de police communautaire comparables ?* À partir d'une comparaison de quatre cas où des programmes de police communautaire ont été mis en place, cette thèse argumente que la mise en œuvre de ces programmes est façonnée par les logiques propres aux institutions policières locales, ainsi que par le contexte social local dans lequel les policier·e·s communautaire s'insèrent.

0.3 Quatre cas, trois programmes, deux pays

Pour répondre à ces questions, j'ai entrepris une comparaison de quatre localités où ont été mis en place des programmes de police communautaire, situées dans les villes de Rio de Janeiro et de Mexico, Nezahualcōyotl. L'étude de deux endroits dans chaque ville a été privilégiée afin de comparer le processus de mise en œuvre d'un même programme à une échelle infranationale, c'est-à-dire entre deux localités d'une même ville dans le cas de Rio, ou d'une même mégalopole, dans le cas de la ville de Mexico et Nezahualcōyotl.

Les deux situations exposées en prologue mettent en scène des interactions entre les habitant·e·s d'un quartier et les policier·e·s communautaires¹⁵ qui y sont assigné·e·s. Joana raconte par exemple ses expériences quotidiennes avec les policier·e·s de l'unité de police pacificatrice (UPP) installée dans sa favela. Les UPP constituent un volet central de la politique dite de « pacification » mise en

¹⁵ En contraste avec les approches répressives de la sécurité publique, la police communautaire s'inscrit dans une logique préventive et met de l'avant le respect des droits humains ainsi que la collaboration avec la société. Une définition plus exhaustive sera proposée dans cette introduction.

place en 2008 par le gouverneur de l'État de Rio de Janeiro, Sérgio Filho Cabral alors que le Brésil et la ville de Rio de Janeiro s'apprêtaient à recevoir deux événements sportifs internationaux : la Coupe du monde de football en 2014 et les Jeux olympiques en 2016. Les grandes villes hôtes déclarent à ce moment réviser leur approche de la sécurité afin de témoigner de leur capacité à gérer la hausse des taux de violence et de criminalité et de réduire le sentiment d'insécurité généralisé qui frappe le Brésil depuis les années 1990 (Silva, 2011; Pacheco, 2013; Larkins, 2013; Barbosa, 2016; Cano et Ribeiro, 2016). C'est dans cette logique que la politique de « pacification » est implantée dans la ville de Rio, alors considérée comme l'une des villes les plus violentes du pays¹⁶. Les UPP sont une forme de police communautaire dont l'objectif est de réduire les taux de violence et de criminalité au sein des favelas. Sur le terrain, cette pacification se traduit par l'installation permanente de groupes de la PMERJ dans certaines favelas dominées par des groupes criminels ou par des milices¹⁷ et dans le but de reprendre le territoire aux mains de ces derniers. Pour cela, le décret-loi 45.186 officialisant les UPP prévoit cinq étapes à la pacification¹⁸: une analyse stratégique, une intervention tactique, une phase de stabilisation suivie de l'implantation d'une police pacificatrice et, enfin, des pratiques d'évaluation et de suivi.

Concrètement, l'installation des UPP s'illustre par la construction de bâtiments (voir photo 0.3) ou l'implantation de préfabriqués comme base de l'unité au sein de la favela, mais aussi par l'instauration de patrouilles permanentes, de jour comme de nuit. Au total, 264 favelas depuis 2008 font l'objet de ce programme. Selon les données du gouvernement de Rio de Janeiro et de l'Institut Pereira Passos, cela représente plus de 1,5 million de personnes habitant dans les favelas concernées. Ce sont aussi 9 446 047 mètres carrés de territoires et 9543 policiers·e·s militaires

¹⁶ Le Système d'information sur la mortalité (SIM) du DATASUS (Portail d'information sur la santé du gouvernement brésilien) indique que le taux d'homicides par 100 000 habitant·e·s en 2001 place Rio de Janeiro en seconde position des États brésiliens qui ont les plus hauts taux d'homicides. En 2010, l'État de Rio arrive en huitième position, ce qui, dans une moindre mesure, peut signifier une diminution des homicides. Voir <<http://datasus.saude.gov.br/>>. Page consultée le 21 avril 2021.

¹⁷ Michel Misse (2008) définit les milices cariocas comme des groupes para-policiers et/ou paramilitaires, d'organisation de type « mafieuse », qui « propose » de la protection : d'abord aux trafiquants, ensuite aux habitants contre les trafiquants, et finalement, [...] elle rend le domaine aux trafiquants, pour un prix raisonnable » (2008 : 22). Dans le cas de Maré, sur lequel nous reviendrons, la milice domine deux favelas du complexe (Barnes, 2017a).

¹⁸ Décret disponible ici, consulté le 15 avril 2021 : http://arquivos.proderj.rj.gov.br/isp_imagens/Uploads/Decreto45186de170315.pdf

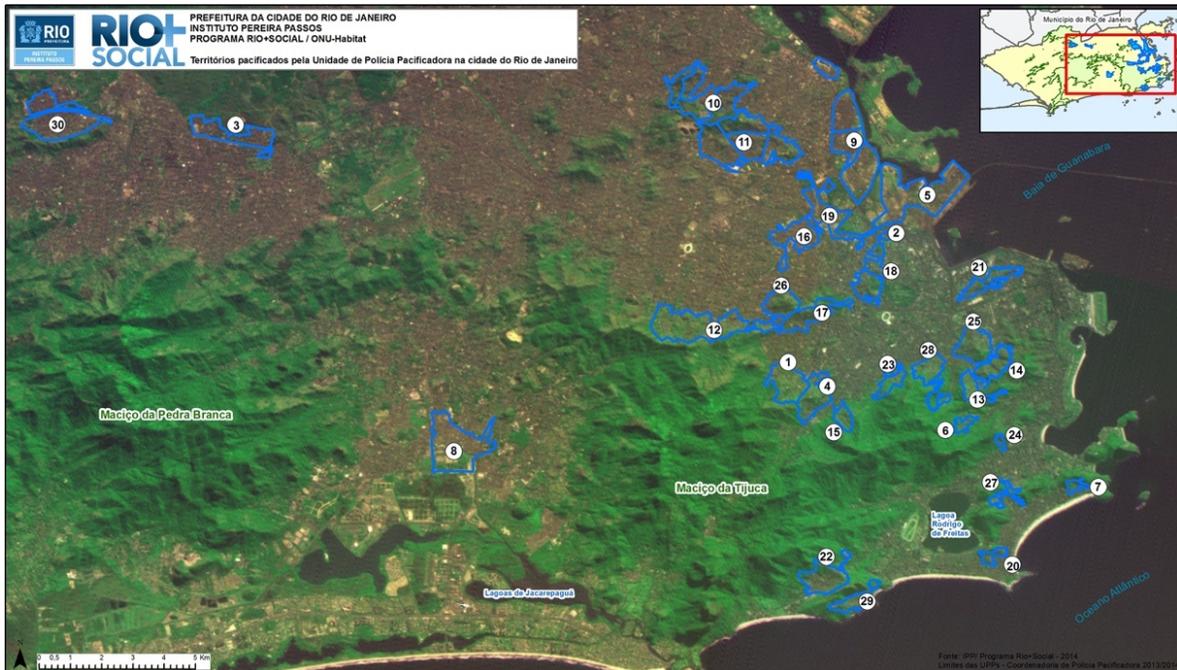
réparties en 38 UPP couvrant les différentes zones de la ville. La zone sud et les favelas de la zone nord qui entourent le stade du Maracanã, point central de la Coupe du monde 2014 et des Jeux Olympiques 2016, comptent plus d'unités que les autres secteurs de la ville (voir carte 0.4).

Figure 6. – Photo 0.3 Base de l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho



Source: photo personnelle, 25 juillet 2018

Figure 7. – Carte 0.4 – UPP dans la ville de Rio de Janeiro et banlieues¹⁹



Source: Institut Pereira Passos – programme Rio+Social, « Territoires pacifiés par les unités de police pacificatrices dans la ville de Rio de Janeiro », 2014

En mettant en place cette politique de pacification, une des volontés affichées par le gouvernement est de créer une nouvelle génération de policier·e·s plus proche de la population et qui ne reproduise pas les tendances violentes déjà énumérées. Les articles 3 et 4 du décret-loi 45.186 officialisant la création de la police pacificatrice le précisent et mettent de l'avant l'objectif de « retrouver la confiance des habitants envers la police » et de suivre une « philosophie de proximité » impliquant des relations de collaboration entre habitant·e·s et policier·e·s dans la production de la sécurité publique²⁰ (Décret-loi 45.186, gouvernement de l'État de Rio de Janeiro).

La structure organisationnelle et le travail diffèrent d'une UPP à une autre, étant donné que le·la commandant·e de chaque unité a carte blanche dans la mise en œuvre de la « pacification » sur le

¹⁹ Le Maracanã se situe à côté de l'UPP numéro 18 sur la carte, UPP qui est installée dans la favela Mangueira.

²⁰ Voir les articles 3 et 4 du décret-loi 45.186 promulgué le 17 mars 2015 par le gouvernement de l'état de Rio de Janeiro. Ce décret correspond à une reformulation du décret-loi 45.787 initial promulgué le 6 janvier 2011. Disponible en ligne ici : http://www.silep.planejamento.rj.gov.br/decreto_45_186_-_17032015_-_re.htm. Consulté le 15 avril 2021.

terrain. Toutefois, il existe certaines caractéristiques communes. Outre le fait que les policier·e·s intégrant les UPP soient principalement de jeunes diplômé·e·s, les UPP sont divisées en sous-groupes dont le travail peut être différent d'un groupe à l'autre (Dias Félix, 2018). Certains groupes sont composés pour tisser des liens de proximité et de confiance avec la population. Pour cela, les policier·e·s qui les composent peuvent être amené·e·s à effectuer différentes activités. La visite quotidienne des différentes écoles de la favela et des environs a pour objectif d'entretenir une proximité avec les élèves et le corps enseignant. Sous l'égide d'un « projet social », iels sont chargés de mettre en place des activités éducatives auprès des enfants (sport, lecture, cours de musique). Iels peuvent également endosser un rôle de « médiation » tourné vers la résolution des conflits quotidiens (problèmes de voisinage, de couple...) directement dans la favela, pour éviter le passage obligé au commissariat. Enfin, les policier·e·s travaillent à s'inscrire dans le territoire par une logique d'occupation quotidienne, pour établir des relations avec la population. Les UPP comprennent également d'autres groupes dont l'unique objectif est d'être vus, de marquer la présence de la police sur le territoire – les groupes dits « ostensibles », ainsi que des groupes dits « d'opération tactiques » – dont la principale mission est de limiter les activités liées au trafic de drogues au sein de la favela.

Depuis leurs débuts, les UPP font l'objet de vives critiques, aussi bien par les milieux militants et associatifs de gauche que dans les cercles académiques ou dans les médias internationaux. Ces critiques remettent en question les objectifs réels d'une telle politique et y voient plutôt la perpétuation d'une logique de domination des classes populaires (Saborio, 2013; Miranda, 2014; Pacheco de Oliveira, 2017). Les UPP sont également appréhendées comme une forme de militarisation du *policing* au sein de laquelle des méthodes de contre-insurrection ont été incorporées sous couvert de prévention (Cano et Ribeiro, 2016; Müller et Steinke, 2020).

Toutefois, dans le discours de certain·e·s responsables politiques de la région, elles ont aussi été présentées comme un symbole de succès en matière de police communautaire pour l'ensemble du continent latino-américain (Barbosa, 2016; Arias et Barnes, 2017a, 2017b; Vilarouca et Ribeiro, 2019). Ces discours opèrent une sélection des études menées sur les UPP. Des recherches telles que celle de Riccio et al. (2013) qui, à partir de l'analyse de deux cas de favelas pacifiées à Rio de Janeiro – Dona Marta et Cidade de Deus – affirment que la perception et la réception du programme par les habitant·e·s sont très positives. Les habitant·e·s se sentiraient plus en sécurité, plus à l'aise

de circuler librement dans la favela et noteraient même un changement de comportement des policier·e·s (Caldeira, 2002; Arias, 2006; Ahnen, 2007; Cano et al., 2012; Willis, 2015). D'autres montrent que les UPP ont non seulement permis d'atténuer les conflits armés entre les différentes factions de narcotrafic (Amoroso et al., 2014; Vilarouca et Ribeiro, 2019), mais qu'elles ont aussi permis d'entamer un changement de paradigme dans la lutte contre ce phénomène, qui passerait d'une « guerre contre les drogues » à un combat contre la violence et l'intimidation (Cano et Ribeiro, 2016). Plusieurs études attestent d'impacts positifs par la démonstration d'une diminution statistique de la criminalité. Les taux d'homicides, de même que les vols, chutent dans les favelas pacifiées (Cano et al., 2012). Selon Ignacio Cano et Eduardo Ribeiro (2016), le taux de morts violentes serait passé de 4,9 pour 100 000 habitant·e·s en 2003 à 1,7 dans les zones pacifiées en 2011 contre 2,2 dans les zones non pacifiées la même année.

Cependant, il existe tout un pan de recherche sur les UPP qui dépeint une autre image et que les gouvernant·e·s de la région s'attèlent à ne pas considérer. Marielle Franco (2014), dans son mémoire de maîtrise, décrit les pratiques extra-légales des « pacificateur·rice·s », reproductrices d'une grande violence au sein des favelas tels que des viols, des homicides ainsi que des disparitions habitant·e·s. Les publications de plusieurs organisations sociales locales, tel que l'Observatoire de Favelas, recensent également les illégalismes et actes de violence policière pendant le processus de pacification. De nombreuses publications affirment que, bien loin de la mise en place d'une police communautaire, la pacification consiste davantage en un processus de domination militaire des territoires ciblés par le programme (Cano et Ribeiro, 2016; Oliveira, 2017; Müller et Steinke, 2020).

La disparité des exposés autour de ces programmes de police, au sein de la littérature comme entre les différents organismes politiques (étatiques et associatifs), amène à s'interroger autrement sur les effets de leur implantation. Cette recherche propose donc de s'approcher de ces dispositifs sur le terrain, dans leur quotidienneté, pour saisir au mieux les contradictions, visibles au travers des vignettes ethnographiques comme au sein des écrits académiques et des rapports institutionnels.

À Rio de Janeiro, l'enquête de terrain a été effectuée dans deux localités : celle de Cantagalo Pavão-Pavãozinho, présentée plus haut, et le Complexo da Maré, dans la zone nord de la ville de

Rio de Janeiro. Ces deux quartiers populaires étaient ciblés par le programme des UPP, toutefois seule Cantagalo en a réellement bénéficié.

Le Complexo da Maré est un ensemble qui regroupe 16 favelas localisées dans la zone nord de la ville de Rio de Janeiro, très proche de l'aéroport international Galeão, loin des plages et des attractions touristiques de la ville (voir carte 0.1). Il s'agit de l'un des plus gros ensembles de favelas de Rio, où l'on décompte environ 140 000 habitant·e·s, selon le dernier recensement de l'organisation locale *Redes da Maré* effectuée en 2019²¹ (Sousa Silva, 2017; Alvarenga, Moreirão et Marques, 2018). Comme dans beaucoup de favelas de la ville, une partie du complexe de Maré est née d'un processus d'occupation de ce territoire – qui représente environ 800 milles mètres carrés – par des migrant·e·s de tout le pays, et spécialement de la région du Nordeste. Toutefois, une autre partie de Maré s'est aussi constituée à l'issue des déplacements de populations cariocas²² et migrantes pauvres du centre de la ville de Rio de Janeiro dans les années 1960 dans le cadre du programme de modernisation de la ville (Santana et Pinheiro da Silva, 2012). Ces personnes ont été déplacées sans recevoir ni logement de substitution ni aide financière. Les habitant·e·s construisaient alors elleux-mêmes leurs habitations irrégulières et précaires (Amador, 1992; Coelho, 2007). Une autre partie encore a été relogée à Maré par les autorités gouvernementales locales et nationales à la suite des politiques de la Banque nationale d'habitation (*Banco nacional de habitação*) créée en 1964 sous le gouvernement militaire (Goirand, 1998).

Au sein du territoire, une base militaire a été installée en 1947 ainsi que quatre postes de police dans les années 1970 et le 22^{ème} bataillon de la police militaire dans les années 2000 (Ribeiro da Silva, 2007). Les relations conflictuelles entre les forces de l'ordre et les habitant·e·s de ce territoire

²¹ Les recensements officiels des habitant·e·s des favelas effectués par l'Institut brésilien de géographie et de statistiques (IBGE) sont loin de rendre compte des chiffres réels (Goirand, 1998). Dans certains cas, on peut « ajouter un zéro » aux comptages de l'IBGE. C'est pour cette raison que des organisations sociales locales, tels que l'observatoire de favelas et *Redes da Maré*, que je présenterai plus tard, ont commencé à effectuer leur propre recensement pour confronter leurs chiffres, collectés sur le terrain, avec ceux de l'IBGE. Les recensements ont des implications en termes de provision des services publics : ils servent de base pour savoir si des postes de santé doivent être créés ou bien pour déterminer l'énergie électrique nécessaire pour un quartier.

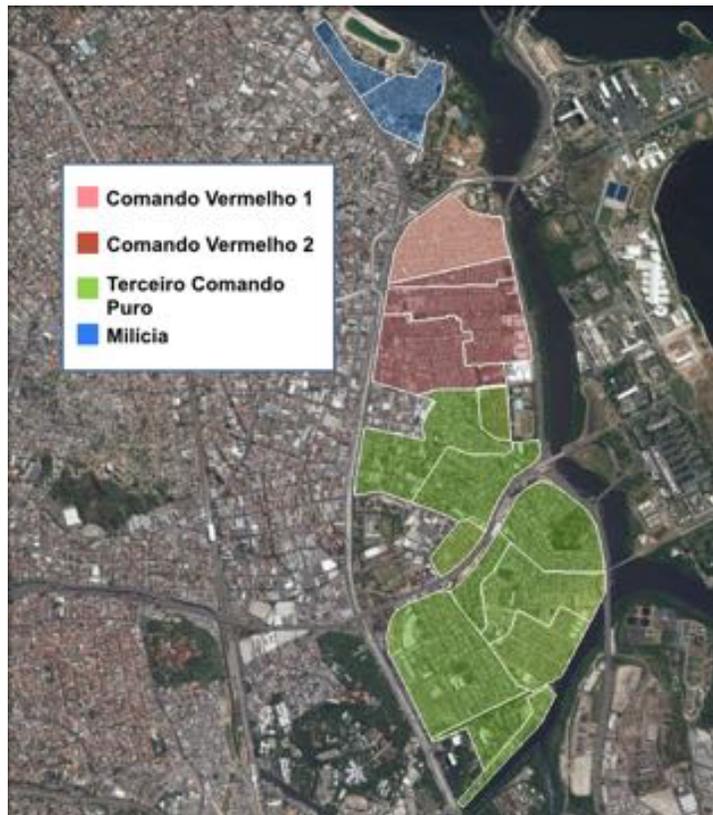
²² « Carioca » est utilisé pour désigner des personnes originaires de Rio de Janeiro. En tant qu'adjectif, il signifie « venant de Rio de Janeiro ».

s'enracinent dans ces cohabitations forcées dont la nature violente a été documentée à plusieurs occasions, qui varie néanmoins d'une favela à une autre (Sousa Silva, 2009, 2012; Barnes, 2017a).

À partir des années 1980, plusieurs groupes criminels se sont installés dans le complexe de Maré et ont contribué à la recrudescence de la violence du fait de conflits entre les différents groupes (Sousa Silva, 2009; Barnes, 2017a). Aujourd'hui encore, Maré abrite les quatre principaux groupes criminels cariocas : le Commando Rouge (CV) qui est divisé en deux groupes CV1 et CV2, le Troisième Commando Pur (*Terceiro Comando Puro* – TCP), les Amis des Amis (*Amigos dos Amigos* – ADA) et une milice. Ces espaces sont alors traversés par des frontières qui divisent le territoire de Maré en différentes zones en fonction du groupe criminel qui les domine (voir carte 0.5). Les frontières entre ces zones sont un lieu de tensions et de danger. Jusqu'au début des années 2000, les interventions des forces de l'ordre se résument essentiellement à des interventions ponctuelles et violentes contre ces groupes. Toutefois, des expériences de police communautaire ont lieu dès les années 1970 om plusieurs postes de police communautaire (*Postos de Policiamento Comunitário* – PPC) ont été mis en place mais sans succès.

Plus tard, lors du processus de pacification des années 2000, le complexe de Maré a été ciblé par le programme des UPP, en raison de sa localisation proche de l'aéroport international. Ce projet a soulevé des questionnements en termes de relations des UPP avec les groupes armés qui se partageaient le territoire. Bien que Maré ait expérimenté la première phase du processus de mise en place des UPP – celui de l'intervention tactique qui vise à « reprendre » le territoire des mains des groupes criminels qui le contrôlaient jusqu'alors – les deuxième (stabilisation et évaluation des risques) et troisième (installation de la base et arrivée des policiers de l'UPP) phases prévues du processus ne sont jamais advenues. Aussi, contrairement aux interventions tactiques ayant lieu dans les autres favelas du programme, le bataillon d'opérations policières spéciales (BOPE) – unité d'élite de la PMERJ – n'a pas eu la charge de cette première phase comme le prévoit pourtant le décret-loi 45.186 : c'est l'armée brésilienne qui a été envoyée le 5 avril 2014 à Maré. Elle y est restée 14 mois et a quitté Maré le 30 juin 2015. Plus qu'une intervention, il s'agissait en fait d'une occupation de l'armée sur tout le territoire. Régulée par une Garantie de loi et de l'ordre (GLO), impliquant la concession des tâches policières à l'armée, elle a fait l'objet de fortes contestations populaires du fait des actions violentes déployées (Sousa Silva, 2017).

Figure 8. – Carte 0.5 Division du territoire de Maré entre groupes criminels et milice depuis 2009



Source : Barnes, 2017a :165

Au Mexique, l'enquête s'est déroulée dans deux localités de la grande Mexico qui ont mis en place un programme de police communautaire similaire. D'abord, Ciudad Nezahualcóyotl (Neza) qui est l'une des municipalités les plus peuplées de l'État de Mexico. Elle fait partie de la Zone Métropolitaine de la Vallée de Mexico (ZMVM) qui regroupe les 16 délégations de la ville de Mexico ainsi que 59 municipalités de l'État de Mexico, d'où le titre de mégalopole. À Neza, la mise en place d'un programme de police communautaire — la police de voisinage (*policía vecinal*) — remonte à 2003. Pour résoudre la crise qui faisait de Neza l'une des municipalités les plus violentes du pays à ce moment²³, notamment du fait de sa localisation privilégiée entre la ville de Mexico et l'aéroport, le gouvernement municipal de gauche du Parti de la Révolution

²³ Arturo Alvarado Mendoza (2019) montre que le taux d'homicides à Neza atteignait 47 homicides par 100 000 habitants en 1995, et que ce taux a diminué pour atteindre 15,6 en 2017, résultats qui restent supérieurs à ceux de la moyenne de la région métropolitaine.

Démocratique (PRD) a placé les enjeux liés à l'insécurité au cœur de ses préoccupations et a proposé une réforme en profondeur du corps de police municipale. Cela a donné lieu à la création de ce programme de police de voisinage qui correspond à une forme de police communautaire, à l'instar des UPP. Les principes centraux de cette police étaient, et sont toujours, la proximité avec la population ainsi que la prévention, comme le résume l'article 46 des règlements municipaux (*bando municipal*) de Neza. À chaque police de bloc est assignée une patrouille afin de « renforcer la relation de la police avec les citoyens dans l'objectif de connaître et répondre aux problèmes affectant la communauté, et censé favoriser une plus grande participation des citoyens. » (Article 46, règlements municipaux de Ciudad Nezahualcóyotl). Ces principes corroborent les objectifs du programme compilés dans le « Manuel d'opération de la police de voisinage de proximité dans la municipalité de Nezahualcóyotl, État de Mexico » distribués à toutes les policières municipales (Arruñada Sala, 2015). Les principes et objectifs exposés ressemblent sur de nombreux points à ceux des UPP.

Si ce programme a connu une brève coupure de trois ans (2009-2012), alors que le gouvernement conservateur du Parti de la révolution institutionnel (PRI) avait repris la présidence municipale et dissout le programme, il a néanmoins été relancé par le PRD dès son retour au pouvoir en 2012. L'ensemble du territoire de Neza est divisé en 4 zones de 15 secteurs et 100 blocs (*cuadrantes*) (voir carte 0.3), qui représente 100 zones prédéfinies, composées d'à peine quelques rues chacune, sous la supervision d'un binôme de policières 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Chaque binôme détient une voiture ou une moto de patrouille sur lesquelles figurent le numéro du bloc, le nom du secteur et les numéros d'urgence à appeler (voir photo 0.4) ainsi qu'un téléphone cellulaire relié à la patrouille.

Figure 9. – Photo 0.4 Voiture de patrouille du bloc C-074 à Ciudad Nezahualcóyotl



Source: photo personnelle, 15 février 2018

Chaque secteur, sous le commandement d'un·e « chef·fe de secteur », comprend un poste où les policier·e·s doivent venir informer leurs supérieur·e·s de leur arrivée, de leur départ et où iels viennent chercher leur arme. Les habitant·e·s peuvent également s'y rendre pour toute demande ou plainte. Certains blocs disposent également de petits postes (*casetas*) au sein desquelles est généralement posté·e un·e seul·e policier·e, servant de contact de référence ou de communication avec les autres blocs du secteur (voir photo 0.5).

Figure 10. – Photo 0.5 Petit poste (*caseta*) au sein d'un bloc de Nezahualcóyotl



Source: Mauricio Mejía, Direction générale de sécurité citoyenne de Nezahualcóyotl, 2 mars 2018

S'agissant de l'organisation des effectifs et de la formation, la grande majorité des policier·e·s municipaux·les de Neza est affectée au programme de police de voisinage, alors qu'une minorité seulement est destinée à la sécurité routière. Les étudiant·e·s au sein de l'école de police reçoivent une formation orientée vers les enjeux propres à une police communautaire. Les anciennes générations de policier·e·s, c'est-à-dire toutes celles qui ont intégré la police avant 2003, doivent suivre une courte formation de remise à niveau spécifique sur le programme. Dans ces formations, les policier·e·s de terrain, tout comme les commandant·e·s, se familiarisent avec la cartographie de la municipalité, les fondements des politiques de police de voisinage mais aussi avec les techniques d'abordage et d'entretiens respectueuses des droits humains.

Comme dans le cas des UPP à Rio de Janeiro, les unités de police de Neza sont organisées en plusieurs groupes chargés de différentes tâches et objectifs au sein du programme de police communautaire. La majorité de l'effectif est affectée aux patrouilles préventives des blocs qui visent à marquer la présence de la police sur tout le territoire de Neza mais aussi à créer des liens

de proximité avec la population. L'article 47 des règlements municipaux liste des tâches plus ou moins précises. Parmi celles-ci, les policier·e·s doivent créer des liens de confiance avec les populations afin de prévenir le délit, favoriser la participation citoyenne, organiser des réunions régulièrement avec les habitant·e·s pour connaître les demandes citoyennes ou encore créer des réseaux de voisinage par bloc pour avoir des relations de communication étroites (Article 47, règlements municipaux de Ciudad Nezahualcóyotl)

Le groupe appelé « lien citoyen » (*enlace ciudadano*) est responsable des relations avec les habitant·e·s et met là aussi en place différents projets à l'instar d'activités avec des groupes d'adolescents (visite d'un parc national, atelier avec des artistes, cours de langues) ou d'ateliers de conscientisation à destination des habitant·e·s pour amplifier leur rôle dans l'esprit d'une « co-construction » de la sécurité (voir photo 0.6). L'objectif annoncé est de construire et consolider les relations de confiance avec la société. Un autre groupe, appelé « police métropolitaine », a la charge de patrouiller sur l'ensemble du territoire, mais n'est pas assigné à un bloc en particulier. Ces policier·e·s servent de soutien en cas de besoin de renforts. Enfin, deux groupes spéciaux, les « Coyotes » et les « Titans », sont mobilisés en cas de conflits ou confrontations violentes puisqu'ils sont formés à gérer ce type de situation.

Figure 11. – Photo 0.6 Atelier sur la sécurité publique donné aux habitant·e·s par la police



Source: photo personnelle, 9 février 2018

L'une des particularités de cette police de voisinage réside dans la création de réseaux de voisinage (*redes vecinales*) implantés à l'échelle des blocs. Ils consistent en la mise en contact des voisin·e·s d'un bloc avec les policier·e·s responsables de ce dernier. Le réseau se matérialise par la création d'un groupe WhatsApp pour faciliter la communication entre les membres du réseau d'une part, et à travers la tenue de réunions régulières pour effectuer un suivi des problèmes du bloc d'autre part.

Les évaluations statistiques de ce programme, mises de l'avant par les autorités publiques, sont globalement positives. D'après les chiffres de l'INEGI (Institut national de statistiques et de géographie), que confirme le rapport México Evalúa (2017 : 17-18), les délits de haut impact auraient fortement diminué : on compte 64% d'homicides volontaires et involontaires de moins ainsi qu'une baisse de près de 5 000 de vols de voiture entre 2012 et 2016. En se basant sur les résultats de l'Enquête nationale sur la sécurité urbaine (ENSU 2018), Arturo Alvarado Mendoza (2019) remarque que non seulement la population déclare percevoir une diminution de l'insécurité en termes de visibilité des gangs, de vandalisme ou de vente de drogue dans les rues, mais aussi qu'elle accorde davantage sa confiance et son respect à la police, voire qu'elle affirme apprécier le travail policier. Ces évaluations contrastent avec l'image négative de la police au Mexique, très associée à la corruption et décriée pour son incompetence (Alvarado et Artz, 2001; Davis, 2006; Uildriks 2010; Müller, 2012; Sabet, 2012; Tello, 2012). La réduction du temps de réponse aux appels des résident·e·s de Neza est aussi visée par la réforme : les policier·e·s doivent désormais réagir dans les minutes qui suivent un appel. La police de voisinage de Neza est ainsi qualifiée par ses promoteur·rice·s d'expérience réussie de police communautaire dans le contexte national mais aussi continental.

Toutefois, comme dans le cas des UPP, certaines recherches contrastent avec ce panorama et montrent que les pots-de-vin, les « *mordidas* »²⁴, et les abus de pouvoir persistent et affectent les relations de la population avec la police (Silva Forné, 2011; Mendoza et Silva Forné, 2011; Sabet, 2013). Aussi, d'après les données disponibles sur le site du secrétariat exécutif du Système national

²⁴ « *mordidas* », morsures est une expression utilisée pour faire références aux actes de corruption de rue entre la police et les habitant·e·s au Mexique. Par exemple, en échange de fermer les yeux sur une infraction, les policier·e·s reçoivent un certain montant d'argent. Ces arrangements sont si fréquents et répandus qu'ils ont été qualifiés de « morsures » (Sarsfield, 2012).

de sécurité publique (*secretariado ejecutivo del sistema nacional de seguridad pública* – SESNSP), en 2016, Nezahualcoyótl faisait encore partie des 50 municipalités les plus violentes du Mexique.

Au Mexique, l'enquête s'est aussi déroulée dans le quartier de Tepito au sein de la ville de Mexico. Tepito, ou le « quartier rebelle »²⁵ (*barrio bravo*), est un quartier de la délégation Cuauhtémoc, limitrophe du centre historique de la ville de Mexico et à quelques rues du centre politique. Environ 50 000 habitant·e·s y vivent et/ou y travaillent, dans ce qui est mondialement connu comme étant l'un des plus grands marchés informels d'Amérique latine, réputés pour leurs produits de contrebande (chaussures et vêtements, bijoux et montres, matériel électronique, dvd). On y trouve également des drogues, des armes et des prêteur·se·s sur gage (Davis, 2003; Hernández, 2018). La construction de ce quartier comme lieu de danger, d'illégalité et d'informalité remonte à la période de la colonisation. En effet, lorsque les colons espagnols ont tenté de moderniser la ville de Mexico, Tepito est devenu refuge informel des populations autochtones. Au milieu du 19^{ème} siècle, Tepito était caractérisé par le gouvernement fédéral comme un espace autonome ayant ses propres règles de fonctionnement, ce qui en faisait un endroit non seulement « ingouvernable et dangereux » (Enríquez Fuentes, 2010; Hernández, 2018) mais aussi sale et insalubre (Díaz Cruz, 2019). Malgré les diverses vagues de migration interne vers Tepito au début du 20^{ème} siècle ainsi que les tentatives de modernisation du centre historique – incluant Tepito –, l'image du quartier comme monde parallèle où corruption et illégalités prévalent n'a pas changé et s'est même renforcée. Ce quartier est également le berceau d'un groupe criminel organisé violent connu sous le nom de l'Union Tepito (*La Unión Tepito*) qui contrôle le trafic de drogues et plus largement toutes les activités criminelles de la ville de Mexico (Díaz Cruz, 2019).

Tepito a été le lieu de diverses tentatives d'interventions et d'expériences en matière de sécurité, d'opérations conjointes impliquant la police, l'armée et la marine (Díaz Cruz, 2019) et d'expériences de police communautaire lorsque Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO) était maire de la ville de Mexico (2000-2005) (Davis, 2003). Durant cette même période, le quartier a

²⁵ D'après Alfonso Hernández, chroniqueur auto-proclamé du quartier de Tepito, ce surnom de « quartier rebelle » provient d'une part des activités clandestines et illégales qui s'y passent depuis l'époque coloniale, au moins, mais aussi du fait d'une culture « *tepiteña* » productrice de boxeur·se·s ou encore des lutteur·se·s mondialement connu·e·s.

même été ciblé par un programme tolérance-zéro mis en place par Rudolph W. Giuliani, ex-maire de la ville de New York, invité par AMLO. La tolérance-zéro est une doctrine qui se base sur la théorie de la vitre brisée (Kelling et Wilson, 1982) selon laquelle toute infraction doit être punie, si légère soit elle, et la réponse judiciaire doit se faire dans un délai très court (Knox, 2001). La diminution drastique des homicides et des crimes violents entre 1994 et 2000 à New York attribuée à ce type de programme a inspiré la ville de México pour engager Rudolph Giuliani afin de résoudre les problèmes d'insécurité de la ville (Davis, 2003; Meneses Reyes, 2013; Müller, 2017). Pourtant, aucune de ces approches n'a eu d'impact sur la violence et la criminalité (Páez Murillo et al., 2020).

En 2010, dans cette même logique de réponse aux violences qui perduraient au sein de la ville de Mexico, le secrétariat de la sécurité publique du district fédéral (SSPDF) a mis en place le programme des blocs (*cuadrantes*). Le principal objectif de ce programme préventif de police est de créer une « nouvelle police » avec une nouvelle génération de policier·e·s qui serait, selon ses promoteur·rice·s, une forme de police « sociale » (Alvarado Mendoza, 2012; Páez Murillo et al., 2020). De la même façon qu'à Neza, ce programme divise le territoire de la ville de Mexico en 5 zones, 15 régions, 74 secteurs et 865 blocs (*cuadrantes*) et fonctionne sur la base des mêmes duos de policier·e·s (Alvarado Mendoza, 2012; Arteaga, 2017; Páez Murillo et al., 2020).

0.4 Antagonismes: entre évaluation et mise en œuvre des programmes de police communautaire

Alors que le cas des UPP brésiliennes est parfois présenté comme un succès à l'échelle continentale par les médias ou les autorités publiques, la façon dont des habitant·e·s exposent leur quotidien apporte une autre perspective. Le cas mexicain révèle à l'inverse comment l'une des municipalités les plus violentes du Mexique peut, selon les paroles des habitant·e·s, davantage respecter les principes d'une police communautaire. Ces différents types d'interactions viennent aussi remettre en question les évaluations généralement offertes sur ces deux programmes. Qu'est-ce qui explique que les interactions entre policier·e·s et habitant·e·s que ces dernier·e·s relaient soient contradictoires avec les évaluations officielles du programme ? Dans quelle mesure l'étendue de la perpétuation de pratiques extra-légales et violentes est-elle prise en compte dans

ces évaluations ? Les interactions quotidiennes policier·e·s-habitant·e·s dépeignent-elles des réalités autres que celles que les outils de mesure des politiques de sécurité décrivent ?

Afin de réfléchir aux antagonismes entre évaluation et réalités des pratiques de police communautaire, il est d'abord important de repenser la question des évaluations de ces programmes, ce que nous approfondirons dans le chapitre 1 de cette thèse. Le contenu des évaluations repose en effet sur une logique circulaire des politiques publiques. D'une part, les évaluations reposent principalement sur la mesure de résultats déjà fixés au moment de la conception du programme. Les effets contextuels et structurels de ces programmes se trouvent de facto exclus de ces évaluations. Ces modes d'évaluation sont aussi à inscrire dans un tournant managérial de l'action publique qui se définit principalement par une course aux résultats (chiffrés) comme moyen d'imputabilité des décisions politiques (Hassenteufel, 2008; De Maillard 2009; Mazouz, 2018).

Tenant compte de ces critiques, la thèse propose de s'intéresser aux pratiques des policier·e·s afin de comprendre les trajectoires différenciées de mise en œuvre des programmes de police communautaire. En effet, celle-ci se construit dans les interactions entre les policier·e·s les habitant·e·s qui dépendent elles de dynamiques institutionnelles, politiques et sociales avant tout locales, productrices de pratiques spécifiques. C'est dans les interactions que l'on peut comprendre l'expérience ordinaire d'un tel programme et saisir les dynamiques de pouvoir en action. Pour ce faire, cette comparaison repose sur une approche ethnographique afin de dévoiler par le bas la mise en œuvre de ces programmes par les policier·e·s au contact des habitant·e·s au cœur de quatre quartiers.

0.5 Ethnographie et éthique de l'enquête

Cette démarche d'ethnographie comparée permet d'avoir accès aux relations sociales concrètes et de pouvoir observer les interactions quotidiennes entre policier·e·s et habitant·e·s dans les villes de Rio de Janeiro et de México et de Nezahualcóyotl.

Ethnographier les expériences de la police

L'objet de recherche « police » pose son lot de défis en tant qu'objet d'analyse, qu'il s'agisse d'une police traditionnelle ou communautaire. En effet, ses caractéristiques en font un objet de travail difficile à appréhender et à observer. Fassin (2016) la définit comme :

« [un] corps social qui se distingue par une combinaison de visibilité et d'opacité, par sa réticence à se laisser pénétrer par les regards extérieurs, par sa capacité à user de la force de manière à la fois légitime et discrétionnaire, par sa fonction d'application de la loi non exclusive du recours à des méthodes illégales, enfin par l'ambiguïté de son image qui suscite alternativement ou même simultanément l'admiration et l'indignation, le respect et la crainte »

(Fassin 2016: 300)

Afin d'accéder à la police en pratique, malgré son caractère opaque, fermé et parfois violent, une approche ethnographique permet de « rendre visible l'invisible » (Pader, 2014; Jourde, 2021), par les relations directes qu'elle implique entre chercheur·e et participant·e·s à la recherche (Scott, 1990; Hopf, 2006, Schatz, 2009). Dans le cadre d'un programme de police, cette démarche immersive ouvre les portes à l'observation non seulement des pratiques, des interactions entre police et société, et du vécu sensible du programme, mais aussi au sens que lui donnent les acteur·ice·s. Cette manière d'enquêter sur la mise en œuvre par la réception (Revillard, 2017), dans une logique interprétative, donne alors du sens au savoir local (Pader, 2014).

L'ethnographie comme méthode d'observation et d'analyse du politique donne précisément accès à l'*expérience ordinaire* du politique dans toute sa complexité (Cefaï, 2011). L'ethnologue s'insère dans le milieu de son objet d'étude et se pose en tant qu'observateur·rice – parfois participant·e – des dynamiques, des interactions, des codes sociaux, des non-dits, des pratiques et des logiques cognitives propres à ce milieu. Dans le cadre de cette thèse, cela impliquait de s'insérer dans le milieu des polices ainsi que celui des réseaux sociaux des localités ciblées par les programmes à l'étude. Cette position permet de saisir l'« ordre de l'interaction » goffmanien, définit comme un « ordre de coprésence physique entre des corps, dont les participants [exercent] une forme de contrôle les uns sur les autres et sur les choses de leur environnement, en conformité avec des règles d'interaction » (Cefaï, 2011: 548). L'ethnographie offre cette possibilité de comprendre la *signification* pour les acteur·rice·s concerné·e·s par une politique des pratiques et interactions qui forment cette politique au quotidien (Goffman, 1983; Cefaï et Perreau, 2012).

La description des situations observées implique de respecter un « pacte ethnographique » (De Sardan, 2012) selon lequel l'ethnographe s'engage à restituer le mieux possible le « dit des autres ». À cet égard, le·la chercheur·e doit non seulement décrire une situation à un niveau très élevé de détails, mais iel doit également fournir tous les éléments permettant de comprendre la situation en premier lieu (Cefaï, 2011). Il est donc nécessaire de situer les données mobilisées avant même de pouvoir proposer toute description et réflexion analytique qui en résulte. Ce pacte ethnographique a d'abord consisté pour moi en un travail de réflexivité permettant de confronter ma position ainsi que mes visions du monde, du Brésil et du Mexique en particulier, construites dans des contextes occidentaux. Par la suite, la consolidation de ce « pacte » a consisté en une mise en contexte approfondie, à l'écrit, des lieux et des vécus pour au mieux déconstruire les visions ethno-centrées des polices et des quartiers populaires latino-américains.

Travailler sur la sécurité publique par le biais d'une approche ethnographique présente de nombreux avantages. D'abord, elle permet d'observer au plus près les instruments de l'État sur le terrain, c'est-à-dire observer les pratiques des policier·e·s dans leur travail de tous les jours : dans leurs rondes, pendant les réunions avec les habitant·e·s, et dans tout ce qui compose leur routine. Ensuite, cette approche donne accès aux traductions empiriques d'une politique ou de sa réforme et des dynamiques de pouvoir en pratiques. La nature des interactions entre policier·e·s et habitant·e·s, la place des droits humains dans ces relations ou encore le degré d'imputabilité des policier·e·s (Joseph, Mahler et Auyero, 2007 ; Dubois, 2008 ; Schatz, 2009 ; Wedeen, 2010, Auyero et al., 2013).

Dans le cas d'un programme de *police*, elle permet de comprendre de quelle façon ses agent·e·s maintiennent l'ordre en interaction avec la population, et ce de quoi sont faites, en substance et en représentation, leurs pratiques et leurs logiques (Fassin, 2011). En d'autres mots, l'ethnographie permet d'aller au-delà de l'image de la police telle que l'institution la laisse transparaître, et fournit des outils pour observer « ce qui est » et non pas seulement « ce qui est supposé être » (Fassin, 2016 : 295-296). L'observation participante et les entretiens ethnographiques restituent « les visions d'en bas » (Beaud & Weber, 2003) occultées par les discours ou les évaluations autour de ces programmes de police.

L'ethnographie est également singulière du fait de son appel à la sensibilité des chercheur·e·s. Edward Schatz (2009) la définit comme « une approche qui s'attache – avec

l'éventuel engagement émotionnel que cela implique – à glaner les significations que les personnes étudiées attribuent à leur réalité social et politique. » (2009 : 5). L'auteur propose ici de penser l'ethnographie non pas comme une méthodologie mais comme une « sensibilité » (terme qu'il emprunte à Ellen Pader), c'est ce qui la différencie des autres méthodologies. L'ethnographie en tant que sensibilité correspond à une compréhension fine et profonde de l'objet de recherche résultant de périodes d'immersion qui impliquent et activent les émotions du/de la chercheur·e. Dans cette perspective, les émotions ressenties par le·la chercheur·e sur le terrain doivent elles aussi être prises en compte au même titre que ce qu'il observe : elles constituent une donnée en soi (Rougeon, 2015; Jouhanneau, 2018; Dechezelles et Traïni, 2018).

Dans le cadre d'une recherche en contexte violent au sein de quartiers populaires ciblés par divers types de discriminations et violences, les émotions sont multiples et intenses. La peur et l'appréhension ont été les premières émotions qui ont surgi. L'omniprésence des armes à feu, à laquelle je n'étais pas habituée, et encore moins dans les mains d'adolescent·e·s créé un climat anxigène difficilement dépassable. Lors des premiers jours de terrain à Cantagalo, Maré et à Tepito, où le port d'armes est affiché publiquement, j'ai dû composer avec ces émotions, apprendre à les camoufler. Mais ces contextes se sont parfois avérés *effectivement* dangereux : à Rio, en pleine période d'opérations policières, j'ai dû attendre à plusieurs reprises qu'elles soient terminées pour pouvoir sortir des favelas en sécurité. Les sentiments d'appréhension étaient surtout liés au fait que ma venue et ma présence au sein de Cantagalo, Maré, Neza et Tepito passaient difficilement inaperçue et pouvait être mal reçue ou différemment d'un jour à l'autre. Il suffisait qu'un·e membre du groupe criminel dominant – dans le cas de Rio – ou de la police – dans le cas de Tepito – de l'un de ces quartiers devienne suspicieux·se à l'égard de mes intentions ou de mon identité pour que la situation s'avère compliquée voire dangereuse. Au moment d'entrer dans ces quartiers – Cantagalo, Maré et Tepito surtout – à chaque jour, j'avais cette « boule au ventre » caractéristique de l'incertitude entourant l'accueil qui m'attendait. Celle-ci s'ensuivait d'un soulagement lorsque le passage au point d'entrée se faisait finalement sans encombre. À ce sujet, il est clair qu'être femme dans mon cas a présenté un avantage, dans le sens où je pense avoir été moins sujette à la méfiance des membres du narcotrafic ainsi que de la police que l'aurait été un homme. Toutefois, au fil des semaines, l'apaisement et une étrange banalisation de cette peur ont laissé place à de la sympathie, de la tristesse et parfois de la colère et du désespoir. Lors des entretiens par exemple, certaines personnes m'ont confié des parties très difficiles voire extrêmement violentes de leur vie

tout en pleurant. À Neza, une adolescente s'est confiée à moi après un cours et m'a demandé de l'aide pour la sortir elle et sa mère d'une situation de violence conjugale et d'agression sexuelle. N'ayant que peu d'outils pour intervenir, je n'ai pu lui offrir que mon écoute et parler avec le service d'intervention en matière de violences sexuelles et familiales de la police de son cas.

Faire face à ce type de situation est difficile émotionnellement, l'écoute de ces témoignages et l'impuissance qui en découlent m'ont parfois bouleversée. Toutefois, ayant connaissance de l'engagement émotionnel qu'implique ce type de terrain, j'ai mis en place un système me permettant de me préserver un minimum : j'avais des cours de danse ou une activité physique tous les soirs aussi bien au Brésil qu'au Mexique. Si cela peut sembler anecdotique, ces espaces m'ont permis de changer la focale de mes pensées, ne serait-ce que pour quelques heures tous les jours, et ont contribué à créer un équilibre entre immersion, engagement émotionnel sur le terrain et prise de distance, pour souffler entre deux journées. Dans le cas de Rio, l'un de ces cours de danse était situé à Cantagalo Pavão-Pavãozinho.

Toutes ces émotions ne remettent en rien en question la validité des données, bien au contraire. L'immersion physique et émotionnelle du·de la chercheur·e contribue à la compréhension profonde de son terrain (Schatz, 2009) et permet d'affiner la compréhension des logiques de la mise en œuvre d'une politique au quotidien (Jouhanneau, 2018). Ces émotions peuvent être utilisées dans la restitution des données pour donner plus de corps aux descriptions et explications. Le·la chercheur·e doit alors utiliser une rigueur extrême dans son écriture afin de situer le statut des données ainsi que de donner à voir sa propre réflexivité au travers de celles-ci (Brettell, 1996; Fassin, 2016; Mahé, 2019). À Cantagalo, j'ai souvent ressenti le besoin d'obtenir l'approbation des membres du groupe criminel pour être libre d'aller et venir dans la favela. Ce besoin d'être « légitime » aux yeux des membres du commando rouge était basé sur la peur elle-même produit du contrôle social strict et répressif que ce groupe exerçait dans la favela. Toutefois, la seule restitution de mes émotions comme « preuve » de ce contrôle social est insuffisante. Il est nécessaire d'intégrer ce ressenti dans une démonstration plus large, où il peut apporter une description supplémentaire à une explication basée sur d'autres données empiriques.

Enfin, le contexte violent des quatre localités a aussi limité la possibilité d'observer de façon directe les interactions entre policier·e·s et habitant·e·s et m'a amenée à dissocier les observations, à m'insérer dans les groupes de policier·e·s d'un côté et dans ceux des habitant·e·s de l'autre, en les

faisant parler les uns sur les autres. Chaque perspective m'a donné accès aux pratiques et représentations d'un groupe sur l'autre. Sous forme de récit ethnographique, ces observations se croisent avec les multiples entretiens dans le but de saisir les logiques cognitives et de les articuler aux interactions et aux comportements.

Modalités d'observation et entretiens

Entre janvier 2017 et décembre 2018, j'ai passé quatre mois dans la ville de Rio de Janeiro et cinq mois dans les villes de Mexico et Nezahualcóyotl. L'un des objectifs dans les quatre cas était de faire de l'observation participante du côté de la police, en accompagnant les patrouilles dans leurs activités quotidiennes sur le terrain. Ceci incluait d'accompagner les policier·e·s dans leurs rondes, d'assister aux réunions des commandant·e·s, de suivre l'organisation d'événements *par* la police et *avec* la police, ou encore d'intervenir et demander renfort dans des situations conflictuelles. Non sans surprise, j'ai fait face à diverses limites m'empêchant d'avoir un accès égal dans les quatre cas puisque toute comparaison est nécessairement asymétrique (Kapiszewski et al., 2015).

Effectivement, alors que mon enquête de terrain de 2014 dans la ville de Rio au sein de l'UPP Mangueira, dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, me laissait croire que l'accès au terrain en 2018 se ferait aisément du fait de mes contacts dans la police militaire de l'État de Rio de Janeiro (PMERJ), le contexte politique en 2018 a freiné ces espoirs. En effet, en 2018, au moment où je parlais avec Joana, l'État de Rio de Janeiro était sous intervention fédérale, intervention décrétée par Michel Temer, vice-président sous Dilma Rousseff et président par intérim de 2016 à fin 2018. Michel Temer a accédé à cette position à la suite du processus de destitution de la présidente Dilma Rousseff (Parti des Travailleur·ses – PT) en 2016, alors à la moitié de son second mandat. Cette destitution a fait l'objet de fortes contestations dans les milieux militants de gauche et universitaires. Elle a été qualifiée de « coup d'état institutionnel » par certain·e·s, ceux qui voient en ce processus des marques de fragilisation de la démocratie brésilienne ou même qui considèrent que ce processus a été orchestré par les acteur·rice·s économiques pour contrer les politiques « de gauche » (Goirand et Sa Vilas Boas, 2018). Peu de temps après, l'ex-président Lula da Silva, du PT également, a été condamné et incarcéré en 2018. Parallèlement, l'armée a commencé à occuper

de plus en plus de place dans l'espace public jusqu'à intervenir dans certains États du pays. La signature du décret présidentiel mentionné impliquait donc l'intervention des forces armées dans l'état de Rio de Janeiro, considéré comme hors de contrôle en termes de sécurité et de violence²⁶. Ce décret stipulait que les forces armées avaient la charge de la sécurité publique et du commandement des polices civiles et militaires, habituellement sous l'autorité des gouvernements étatique et municipal. Ce contexte a rendu mes demandes d'autorisation auprès de la police vaines. Après des semaines passées à tenter d'obtenir une autorisation au bataillon général de la PMERJ, j'ai dû me résigner et trouver une autre façon d'avoir accès à l'expérience du programme de pacification à Cantagalo et Maré. Je me suis alors insérée dans la vie quotidienne du quartier via des organisations et associations locales me permettant d'observer les interactions des habitant·e·s et acteur·rice·s locaux avec la police depuis l'intérieur.

Le Mexique était en pleine préparation des campagnes électorales pour la présidence nationale au moment où j'ai entamé mon enquête de terrain. L'année 2018 a en effet marqué la dernière année de Enrique Peña Nieto (PRI, parti conservateur) à la tête du gouvernement national. Son mandat a surtout été caractérisé par sa volonté de se démarquer des mesures très controversées mises en place par son prédécesseur, et particulièrement en matière de sécurité publique. Plutôt que de poursuivre dans la voie de la militarisation tracée par l'ex-président Felipe Calderón (PAN), Enrique Peña Nieto a voulu réformer les corps policiers et combattre la corruption, qu'il a considéré comme le principal problème des forces de l'ordre (Rosen et Zepeda Martínez, 2016). Si Enrique Peña Nieto a voulu se dissocier de son prédécesseur, c'est parce que le mandat du président Felipe Calderón (2006-2012) est connu pour la mise en place de la violente guerre contre les drogues. Ce programme a essentiellement reposé sur une réponse militarisée aux activités des groupes criminels organisés. Cette guerre contre le narcotrafic s'est soldée par d'innombrables cas de violations extrêmes des droits humains par les forces de l'ordre et armées (assassinats, disparitions, tortures, etc.), mais aussi par l'instrumentalisation de cette guerre pour réprimer les protestations citoyennes ainsi que les mouvements sociaux (Finnegan, 2010; Ceja Martínez, 2013 ; Hurtado González et

²⁶ Voir : <https://g1.globo.com/politica/noticia/temer-assina-decreto-de-intervencao-federal-na-seguranca-do-rio-de-janeiro.ghtml>

https://brasil-elpais.com/brasil/2018/02/16/politica/1518803598_360807.html

<https://www.bbc.com/portuguese/brasil-43079114>, consultés le 16 février 2021.

Delgado Valdez, 2013). C'est donc dans un contexte de fin de mandat prennent le contrepied de la guerre contre le narcotrafic que j'ai débuté mon terrain.

Alors que le contact direct avec le directeur de la police de Nezahualcóyotl m'a permis d'avoir carte blanche et de mener deux mois d'observation au sein des unités locales de la police, la réalité à Tepito fût tout autre. Du côté de Neza, j'ai passé neuf semaines à accompagner différentes patrouilles de la police de voisinage de 8h à 17h environ, du lundi au vendredi (360 heures). À l'inverse, l'observation de la police de Tepito s'est résumée à aller au cabinet de sécurité de la délégation Cuauhtémoc, en attente de la patrouille attribuée à la zone de Tepito pour accompagner les policier·e·s, et finir par être envoyée, sur les ordres de la hiérarchie, avec une patrouille responsable de la Roma ou de la Condesa, les quartiers touristiques des classes moyennes et aisées. Si je n'ai pas pu observer le travail des blocs (*cuadrantes*) assignés à Tepito du côté de la police, les stratagèmes utilisés par le cabinet de sécurité de la délégation Cuauhtémoc pour éviter que je le fasse constituent une donnée en soi. J'ai passé ainsi une centaine d'heures à jouer ce jeu dans l'espoir que je finirais par être envoyée avec la patrouille assignée à Tepito, sans succès. Ceci m'a tout de même permis de comprendre le rapport qu'entretiennent les policiers avec leur travail, et surtout la place particulière de Tepito dans la délégation.

Dans les quatre localités, j'ai pu participer à plusieurs activités associées au programme de police communautaire, comme des réunions de quartier aux côtés des habitant·e·s, en plus de participer aux activités et à la vie quotidienne des organisations m'ayant accueillie, ce qui m'a permis d'observer la cohabitation entre la police et la population du point de vue des habitant·e·s. À Cantagalo, j'ai travaillé en tant que bénévole pour une organisation communautaire, le MUF, dont le siège se situe en haut de la colline en plein milieu de Cantagalo. J'ai passé ainsi environ 3 à 4 jours par semaine de 9h à 17h dans la favela pendant trois mois (300 heures). À toutes ces heures s'ajoute le temps passé aux événements auxquels j'ai été conviée durant les fins de semaine au sein de la favela. À Maré, si l'observation n'a pas pu se faire de façon aussi systématique, notamment du fait des conflits armés qui avaient lieu et m'empêchaient de m'y rendre quand je le souhaitais, je suis allée une à deux fois par semaine participer aux activités organisées par les associations locales telles que *Redes da Maré*, Musée de Maré (*Museu da Maré*) ou encore l'Observatoire de Favelas (100 heures). Ces trois organisations sont nées de préoccupations liées à

l'accès à l'éducation des enfants de Maré dans les années 1980 et ont pris des chemins différents au fil des années. *Redes da Maré* se dédie désormais à la lutte et protection des droits des habitant·e·s de Maré – droits à la sécurité, droits humains, droits aux services publics, etc. – ainsi qu'au développement de projets socioculturels. Le Musée de Maré se consacre à la protection du patrimoine matériel et immatériel du complexe de Maré et raconte l'histoire de chacune des favelas qui le compose. L'Observatoire de Favelas, enfin, cherche à produire des connaissances et des méthodologies de recherche *sur* les favelas *depuis* les favelas, dans l'objectif d'orienter les politiques publiques qui ciblent les favelas et banlieues de Rio. Chacune de ces organisations milite également pour le droit à la ville en général.

Du côté mexicain, j'ai passé mes weekends à Nezahualcóyotl avec de jeunes adolescent·e·s, dans le cadre d'un programme de soutien aux adolescent·e·s victimes de violence familiale, auquel·le·s j'ai donné des cours de français et de danse ou pour qui j'ai organisé des discussions, par exemple sur les inégalités de genre dans le système scolaire. En décembre 2018, j'ai également participé à diverses réunions organisées par des militant·e·s de partis politiques ainsi qu'aux comités de participation citoyenne (COPACI) (150 heures). Les COPACI ont été mis en place dès 1996 par le PRD et sont des espaces de participation où les habitant·e·s peuvent, en théorie, participer au processus de décision concernant le développement urbain ainsi que les politiques publiques municipales.

À l'instar des notes et réflexions de Jovani J. Rivera Gutiérrez (2018) qui décrivent les difficultés d'une enquête de type ethnographique à Tepito, l'observation relève d'une expérience très particulière du fait d'un flottement constant sur ce qui s'y fait et sur les horaires changeants des acteur·rice·s locaux avec qui le chercheur·e parle, notamment lorsqu'il a rendez-vous. J'ai ainsi rencontré plusieurs personnes qui m'ont ouvert les portes du quartier et m'ont assuré une sécurité et une certaine légitimité sur le terrain. Bien que je n'aie pas pu y organiser une enquête de terrain aussi systématique que dans les autres cas, j'ai passé environ 150 heures à Tepito avec plusieurs acteur·rice·s locaux. En même temps, j'ai également eu accès aux réunions hebdomadaires du cabinet de sécurité publique de la délégation Cuauhtémoc au travers desquels j'ai pu prendre connaissance des rapports hebdomadaires que la police fait sur la zone de Tepito. J'ai aussi pu y observer les interactions entre les responsables politiques de la délégation Cuauhtémoc, les

commandant·e·s de police des différents secteurs de la délégation et les fonctionnaires publics conviés à ces réunions.

J'ai mené des entretiens semi-dirigés aussi bien du côté de la police que de la population dans les quatre cas. J'ai favorisé une approche de type trajectoire de vie afin de laisser les participant·e·s retracer leur propre biographie et pour accéder dans un premier temps à qui iels sont, dans quel système de valeurs iels s'insèrent, puis dans un second temps de comprendre leur rapport à la sécurité et leur rôle dans le quartier – dans le cas des habitant·e·s – ou dans la police – dans le cas des policier·e·s. J'ai posé des questions sur la police et le programme de police communautaire plus spécifiquement dans les cas où iels n'en parlaient pas par eux-mêmes. Toutefois, j'ai tenté de peu intervenir et laisser les personnes dire ce qu'elles souhaitaient dans le but d'obtenir le plus d'informations brutes possibles, c'est-à-dire sans orientation particulières du fait de mes questions. Cette stratégie a également pour objectif de laisser la porte ouverte à d'autres interprétations de ce qu'est la sécurité.

Au Brésil, j'ai effectué 29 entretiens avec des acteur·rice·s locaux de Cantagalo et Maré, mais aussi avec des policier·e·s ainsi que d'anciens commandants ou responsable des UPP. J'ai également organisé un groupe de discussion à Cantagalo. Dans les deux quartiers cariocas, j'ai cherché à parler avec divers·es représentant·e·s communautaires afin de comprendre leur histoire par rapport au quartier, leur rôle communautaire, la façon dont iels perçoivent les enjeux de sécurité et la police, ce qu'iels pensent du programme des UPP et surtout, la nature de leurs relations avec la police. J'ai débuté la sélection des personnes interrogées en identifiant sur internet et sur les réseaux sociaux les principales organisations et associations communautaires. Je n'ai commencé les entretiens qu'en deuxième partie de l'enquête de terrain, une fois mon insertion dans ces quartiers consolidée afin de me familiariser avec le lieu et les codes des quartiers avant de mener les entretiens, mais aussi pour comprendre la façon dont les organisations et/ou associations que j'avais identifiées se perçoivent entre elles ainsi que la façon dont elles sont perçues par les habitant·e·s. Après plusieurs semaines à Cantagalo et Maré, j'ai ainsi commencé par mener des entretiens avec les représentant·e·s communautaires rencontré·e·s et côtoyé·e·s dès le début du terrain. Ces personnes m'ont, dans certains cas, invitée à effectuer des entretiens avec des personnes de leur connaissance. J'ai ensuite contacté les autres organisations que j'avais identifiées en premier lieu. La majorité

d'entre elles ont accepté de faire un entretien mais certaines ont préféré ne pas le faire étant donné la nature de mon sujet. J'ai toujours laissé libre-choix du lieu et de l'horaire des entretiens. Tous les entretiens avec la population à Cantagalo et Maré ont eu lieu au sein de ces quartiers directement, dans les locaux des organisations ou bien au domicile des personnes. Pour garantir la sécurité des participant·e·s, pendant les entretiens, j'ai demandé de fermer portes et fenêtres pour éviter que la conversation puisse être écoutée. J'ai parfois même demandé à mettre en route un ventilateur pour couvrir nos voix.

Concernant les entretiens menés avec les policiers et les anciens responsables du programme des UPP, ils ont eu lieu ou bien dans des cafés, ou bien au domicile des policier·e·s directement. La relation de confiance a été facilitée parce que je les avais contactés de la part d'anciens contacts au sein de la PMERJ. En parlant avec eux, j'ai cherché à comprendre leur rôle dans la corporation, le fonctionnement interne de la PMERJ mais aussi leur perception du programme des UPP et de son évolution au fil des années.

Au Mexique, 35 entretiens ont été menés, divisés entre les acteur·rice·s locaux de Neza et Tepito, les policier·e·s et leur hiérarchie à Neza, et les responsables politiques de la sécurité dans la ville de Mexico. Enfin, j'ai organisé deux groupes de discussion à Nezahualcóyotl. De la même façon que dans le cas de Rio, j'ai tâché de parler avec différent·e·s représentant·e·s communautaires afin d'avoir un panorama d'ensemble des positionnements des organisations et associations de ces deux localités. J'ai cherché à comprendre la place des acteur·rice·s dans les deux localités, leur perception de la sécurité publique ainsi que du rôle de la police. J'ai contacté certaines organisations et associations sur internet, comme dans le cas de Rio, j'ai néanmoins reçu très peu de réponses dans le cas de Tepito. Les contacts avec Arturo Díaz Cruz, dont la thèse de doctorat offre une ethnographie de Tepito, ont été fondamentaux pour m'ouvrir les portes du quartier et pour entrer en contact avec plusieurs acteur·rice·s locaux·les. Ensuite, une stratégie boule de neige a été adoptée. Dans la même logique qu'au Brésil, j'ai commencé à mener les entretiens plusieurs semaines après avoir commencé les observations de terrain. Une partie de ces entretiens a eu lieu en dehors de Tepito, tandis qu'une autre partie a été menée sur place. À Nezahualcóyotl, mes messages sur les réseaux sociaux ou bien par courriel ont eu plus de réponses qu'à Tepito. Cela m'a permis de mener des entretiens aussi bien avec des personnes que je ne connaissais pas qu'avec celles que j'avais côtoyées lors des observations de terrain.

J'ai aussi mené divers entretiens avec des policier·e·s de différents grades à Neza, ou bien dans un local au sein du bâtiment de la direction générale de la sécurité citoyenne, ou bien dans des cafés. J'ai cherché à comprendre qui étaient ces policier·e·s, pourquoi iels avaient intégré la police mais aussi leur perception du programme de police de voisinage et du fonctionnement de la corporation, de leurs conditions de travail. De fait, lorsque les policier·e·s semblaient hésitant·e·s à répondre à mes questions, le seul fait de leur demander ce qu'iels pensaient de leurs conditions de travail et de les écouter en parler a permis de dissiper toute retenue.

J'ai complété ces données ethnographiques empiriques par une recherche documentaire incluant sources scientifiques, gouvernementales et rapports d'organisations sociales et de défense des droits humains, entre autres. Les sources non scientifiques représentent une cinquantaine de documents qui recouvrent la période de la création des programmes de police communautaire étudiés jusqu'aux dates les plus récentes possibles. Ces documents, parfois disponibles en ligne, parfois uniquement disponibles en version papier sur place, proviennent aussi bien des institutions policières, que des organisations sociales locales, des gouvernements locaux et nationaux ou d'organisations de défense des droits humains internationales. Par exemple, selon les cas, j'ai eu accès à des documents tels que les rapports des résultats des programmes de police communautaires quotidiens, hebdomadaires, mensuels et/ou annuels, les manuels remis aux policier·e·s lors de leur formation, les documents à remplir lors des réunions entre policier·e·s et habitant·e·s ou lors des visites effectuées par la police aux commerces. Ces documents m'ont permis de saisir une partie des logiques institutionnelles et des représentations de la profession de policier·e ainsi que des programmes de police communautaire par les institutions policières elles-mêmes. J'ai aussi pu obtenir des publications papier de diverses organisations sociales locales. Ces publications touchent directement aux questions des relations entre forces de l'ordre et droits humains, comme dans le cas des bulletins informatifs élaborés par *Redes da Maré* qui font le bilan des impacts en termes humains et sociaux des opérations policières sur le territoire de Maré sur une année. Elles fournissent aussi un contenu davantage culturel et historique permettant de comprendre la construction de l'identité locale. Ces documents donnent à voir un type de perception localisée des enjeux de sécurité publique – celui de *Redes da Maré* dans l'exemple ci-dessus – ainsi que l'image du quartier que les organisations implantées font valoir. S'agissant des sources gouvernementales,

ce sont principalement les documents officialisant les programmes de police communautaire et leurs évaluations officielles par les organes gouvernementaux que j'ai utilisé comme base à déconstruire. Enfin, les rapports élaborés par des organisations internationales ont permis de situer les deux pays et leurs taux de violence dans le contexte international. L'ensemble de ces documents m'a permis de construire le cadre de compréhension des observations et entretiens menés.

Démarche éthique réflexive en contexte violent

Si l'approche ethnographique se définit en grande partie par sa palette d'outils méthodologiques dont font partie l'observation et les entretiens, elle soulève des enjeux éthiques qui doivent être d'autant plus pris en compte que ces instruments impliquent une participation directe de personnes dans le cadre de l'enquête, voire la création de relations interpersonnelles.

Alors que certain·e·s auteur·rice·s suggèrent que la neutralité axiologique est la clé de toute recherche scientifique réussie puisqu'elle permet de répondre aussi bien aux inquiétudes méthodologiques qu'éthiques, d'autres remettent en cause cette notion de neutralité dans la recherche. Les premiers estiment en effet qu'il est impératif de marquer une distance claire entre le·la chercheur·e et son objet afin d'éviter de biaiser les recherches par une implication émotionnelle trop importante et de limiter la valeur scientifique des résultats (Baczko, Dorronsoro et Quesnay, 2016). À l'inverse, des auteur·rice·s comme Morelle et Ripoll (2009), LeCompte et Schensul (2015), Baird (2018) ou encore Bruneteaux (2018) affirment qu'il n'existe pas d'activité de recherche sans rapport d'implication objective et subjective. Le choix et la construction de l'objet, la méthodologie adoptée ainsi que la présentation des résultats constituent déjà une forme de rapport subjectif à sa recherche (Naudier et Simonet, 2011). Tenter d'amener le chercheur·e à occuper une place de spectatrice, neutre et passive reviendrait alors à le déshumaniser (Morelle et Ripoll, 2009). Iels deviendraient des « humains sans qualités », forcé·e·s à produire des résultats de recherche « purement scientifiques » (Naudier et Simonet, 2011). Si ces débats touchent à la question éthique, ils ne donnent pas vraiment de réponses claires quant aux pratiques à aborder sur le terrain, notamment dans le cadre d'une enquête ethnographique qui implique la participation de divers acteur·rice·s ainsi que des périodes d'immersion plus ou moins longues. Les chercheur·e·s sont, à l'inverse, généralement invité·e·s à développer leur propre démarche éthique une fois sur

le terrain en faisant appel à leurs instincts (Baird, 2018; Cronin-Furman et Lake, 2018). La démarche éthique est ici pensée comme une démarche réflexive sur le positionnement, le comportement et les pratiques à avoir en tant que chercheur·e avant, pendant et après l'enquête de terrain. Cela implique de penser aux impacts de la seule présence du·de la chercheur·e sur le terrain, à la façon de se présenter et d'interagir, mais aussi au dispositif mis en place pour garantir la sécurité des enquêté·e·s ainsi que celle du·de la chercheur·e pendant et après l'enquête, dans la restitution de données. Cette réflexion est d'autant plus importante dans le cadre d'une enquête de terrain en contexte violent dans des quartiers populaires où les participant·e·s sont parfois marginalisé·e·s et font face à différents types de violence provenant de divers acteur·rice·s (étatiques et non étatiques).

Si je ne suis pas une chercheuse formellement engagée sur son terrain, dans le sens traditionnel de l'engagement – adhérente d'un parti politique, membre d'un syndicat, activiste officielle – je suis très certainement insérée dans des systèmes de valeurs qui me rendent sensible à certaines questions et objets de recherche. Le seul choix d'étudier les interactions police-société dans des quartiers populaires en Amérique latine est, de fait, un engagement clair et significatif. En effet, en m'intéressant à la question des programmes de police communautaire et des pratiques des policier·e·s dans les quartiers populaires des villes de Rio de Janeiro, de Mexico et de Nezahualcóyotl, je porte un regard sur les relations de pouvoir et les structures dans lesquelles sont enchevêtré·e·s les policier·e·s, d'une part, mais aussi sur les interactions entre les policier·e·s et les habitant·e·s de ces espaces, victimes de stigmatisation sociale par les agent·e·s de l'État, d'autre part. Ce positionnement ne m'empêche pas d'appliquer les règles de la méthode scientifique, bien au contraire. De ce fait, sans être une militante engagée dans la lutte pour les droits humains, je porte un regard critique sur l'accès à une sécurité publique « différenciée », révélateur de dynamiques de pouvoir complexes entre l'État et la société - ou les sociétés.

La question de la positionnalité est alors importante et l'adoption d'une démarche réflexive y offre une réponse. Ma position par rapport au terrain de recherche en lui-même est fondamentale dans le sens où elle soulève l'enjeu de mon identité, de ce que je représente aux yeux de mes terrains et de celles et ceux qui m'ont entourée, mais aussi de la façon dont je regarde le monde imprégnée de ma trajectoire et construite au cours de ma formation académique. Ceci est d'autant

plus important quand on étudie des pratiques illégales, illicites ou violentes, définies au regard de normes juridiquement et socialement situées.

Alors qu'une partie des auteur·rice·s qui écrivent sur l'ethnographie en contexte dangereux a tendance à placer le chercheur·e sur le terrain dans une position de vulnérabilité et invite de ce fait à prendre de la distance avec le terrain (Baczko, Dorronsoro, et Quesnay, 2016), je me suis identifiée, à l'inverse, depuis une position de privilèges du fait de mon affiliation à une entité universitaire, de ma nationalité, de ma couleur de peau blanche, de mon appartenance de classe mais aussi de ma possibilité de partir à tout moment (Ghosh, 2018). Le contexte violent implique certes de prendre des précautions et d'être au fait des codes et normes sociales à respecter pour ne pas se mettre en danger ou mettre en danger les autres. La situation de vulnérabilité et de danger, elle, intervient notamment lorsque le·la chercheur·e manque de connaissances locales sur le contexte. Pour éviter cela, j'ai d'abord été très à l'écoute du terrain avant d'entamer quoi que ce soit. Par exemple, mon projet de thèse initial comprenait la favela Barreira do Vasco à Rio comme étude de cas à Rio. Cependant, lorsque je m'y suis rendue, j'ai remarqué que les membres du groupe criminel dominant ce quartier étaient particulièrement jeunes en âge (12-16 ans, à vue d'œil). Lors de mes venues, trois journées de suite, j'ai remarqué que mes faits et gestes étaient surveillés par ce groupe. J'ai aussi interprété certains comportements comme des formes d'intimidation. Par exemple, lorsqu'un groupe d'adolescents lourdement armés nous a suivi, mon contact et moi, pendant ce qui m'a paru être une éternité, alors que nous marchions dans les venelles. À la suite de ces expériences, et dans le doute, j'ai décidé de supprimer cette favela de ma recherche pour des questions de sécurité.

Ensuite, j'ai respecté les conseils des acteur·rice·s locaux lorsqu'ils me disaient de ne pas venir certains jours à cause d'opérations policières, ou militaires dans le cas de Cantagalo, potentiellement violentes ou lorsque des groupes criminels rivaux s'affrontaient, à Maré. J'ai également pris pour habitude d'échanger des messages avant d'aller sur place pour confirmer avec la personne que j'allais rencontrer, qu'elle était bien sur place et que je pouvais venir. Au bout de plusieurs semaines, j'ai commencé à me déplacer par moi-même au sein de chacune de ces localités, après que les habitant·e·s et commerçant·e·s aient commencé à me reconnaître et se familiariser avec ma présence. Toutes ces précautions ont permis de mener une enquête dans des conditions plus sécuritaires aussi bien pour moi que pour les enquêté·e·s.

L'enquête de terrain dans un contexte où des pratiques parfois illicites, illégales et violentes sont exercées par des acteur·rice·s « du bas de l'échelle sociale », tout comme par des agent·e·s étatiques, m'a amenée à situer celles-ci dans les rapports de domination dans lesquelles elles s'inscrivent, plutôt que de porter un regard empreint de normativités sur ces pratiques (Vigour, 2005). J'ai ainsi tâché de me défaire aussi bien des représentations sociales dont sont victimes les populations marginalisées que des perspectives romancées du narcotrafic, ou des aprioris concernant les policier·e·s. Cette démarche réflexive a modelé ma posture éthique ethnographique, contribuant à une approche du terrain qui a permis de surmonter les obstacles inhérents à des contextes perçus comme difficiles, incertains, voire dangereux (Koonings, Kruijt et Rodgers, 2019).

Un caméléon sur le terrain

La prévalence de la violence sur le terrain a impliqué plus qu'un travail réflexif sur ma position et sur le regard que je porte à ce contexte. J'ai dû négocier et construire une entrée en toute sécurité aussi bien pour moi que pour les participant·e·s à l'enquête. Ainsi, avant même d'imaginer une première entrée physique au sein de Cantagalo, Maré, Neza et Tepito, il a fallu comprendre la cartographie des acteur·rice·s et les enjeux propres à ces espaces. Il a aussi été nécessaire de s'informer sur les normes informelles et les valeurs sociales qui prévalent au sein de ces localités, aussi bien du côté des groupes criminels, que de la population et de la police. Cela permet de s'y insérer en ayant une connaissance préliminaire des acteur·rice·s pouvant se révéler être des « *gatekeepers* », contacts, sur le terrain, ainsi que des codes à adopter pour n'offenser personne, tenter de se fondre dans la masse, comprendre les facteurs de mise en danger de soi et des autres (Baird 2018). J'ai négocié mon entrée via les organisations sociales ou acteur·rice·s au service de la communauté afin de ne pas être perçue comme une menace. Après le travail de cartographie des différentes associations, organisations et acteur·rice·s présents dans les quatre localités, j'en ai contacté plusieurs afin d'avoir des informations sur les modalités de bénévolat pour quelques mois.

Par exemple, à Cantagalo, l'opportunité de travailler au sein du musée s'est présentée. Le MUF a créé des partenariats avec plusieurs programmes universitaires de Rio de Janeiro, via lesquels les étudiant·e·s peuvent venir faire un stage de plusieurs semaines voire plusieurs mois.

De ce fait, la venue d'étudiant·e·s au sein de la favela comme bénévole ou stagiaire du MUF est relativement courante. Mon entrée ne représentait donc que celle d'une bénévole/stagiaire de plus au MUF aux yeux des habitant·e·s, et cette casquette de bénévole me conférait un droit substantiel d'aller et venir au sein de la favela.

Lors de ma première rencontre avec Claudia, habitante de la favela depuis 1966 et connue comme l'une des leaders communautaires, qui est devenue ma responsable au MUF, je lui ai présenté ma recherche et mon objectif ainsi que mes disponibilités horaires pour travailler. Étant donnée la nature ambiguë de ma recherche sur la police, elle m'a expliqué qu'il était préférable de ne pas trop l'ébruiter et de plutôt me présenter uniquement comme une bénévole du musée. Cela évitait tout soupçon inutile qui pouvait autant nuire à ma sécurité qu'à la leur. Après cette première réunion, nous avons fait un premier tour de la favela à pied ensemble, excursion qui avait pour objectif, d'une part, de me familiariser avec l'espace et les centaines de ruelles et escaliers, d'autre part, que je sois vue avec elle. Cette démarche constitue une façon de présenter les personnes extérieures aux habitant·e·s et de justifier ma présence dans la favela. C'est pendant cette « balade » que j'ai appris qu'il fallait saluer tous les jeunes hommes liés au narcotrafic que l'on peut croiser. Effectivement, alors que nous parlions, nous sommes passées devant l'un de leurs groupes et, prises dans notre conversation, Claudia a oublié de les saluer. L'un d'entre eux qui était armé, nous a interpellées et nous l'a fait remarquer. Nous les avons alors salués en nous excusant rapidement. J'ai ainsi appris que mêmes les personnes plus âgées doivent respecter les règles de politesse envers le groupe qui contrôle le territoire et qu'il est préférable de saluer toutes les personnes que je pouvais croiser sur mon chemin pour éviter que ma timidité ou mon oubli ne soient interprétés comme une forme de défiance. Au fil des jours, j'ai intériorisé les codes locaux à suivre et respecter.

Pour avoir accès au statut de bénévole que me proposait Claudia, j'ai cherché lors de notre première rencontre à lui inspirer confiance. J'ai dû lui démontrer que je comprenais pourquoi il était préférable de ne pas ébruiter la nature de ma recherche et que j'étais capable de me comporter comme une « bénévole régulière ». Pour cela, je lui ai indiqué que je comprenais les enjeux sous-jacents à ma recherche dans un contexte comme celui de Cantagalo, je lui ai également parlé de mes expériences dans une autre favela – la favela Mangueira – quelques années auparavant, pour la rassurer en lui montrant que ce n'était pas ma première fois dans un quartier populaire de la ville. Je lui ai également mentionné que j'étais impliquée dans le milieu des danses brésiliennes, que

deux de mes professeur·e·s habitaient Cantagalo et que nous avons prévu des cours toutes les semaines au *Brizolão*²⁷. Ces échanges ont démontré à Claudia que j'étais déjà familière avec les favelas, et donc aux codes sociaux dits comme non-dits, mais aussi que j'avais des contacts avec certain·e·s habitant·e·s.

À Maré, je me suis insérée dans les réseaux de l'Observatoire de Favelas ainsi que *Redes da Maré*, mentionnés précédemment. D'une part, ces deux organisations travaillent, entre autres, sur la question de la sécurité publique et des pratiques policières dans les favelas. D'autre part, elles sont aussi connues pour accueillir stagiaires et chercheur·e·s extérieur·e·s à Maré, dans le cadre de leurs activités. Ici encore, ma venue a pu passer pour ordinaire. À l'inverse de Cantagalo, toutefois, je n'ai pas eu l'opportunité d'être bénévole au sein de l'une de ces organisations, les effectifs étant complets au moment de mon enquête. En revanche, j'ai participé à plusieurs des activités organisées au fil des semaines : séminaires, ateliers, discussions, présentations artistiques. J'ai également rencontré divers membres aussi bien pour des entretiens que pour des discussions informelles.

Contrairement à Cantagalo, les tours à pied avec un·e ou plusieurs membres de ces organisations n'ont pas eu pour objectif de me présenter aux habitant·e·s. Le complexe de Maré se situe sur un terrain plat très étendu et compte d'innombrable points d'entrée et de sortie. Cela signifie que les membres des groupes criminels ne contrôlent pas les entrées et sorties au sein des favelas, comme le font ceux de Cantagalo où les points d'entrée sont bien plus limités. Ils se concentrent davantage sur les frontières d'un territoire à l'autre. De plus, le nombre d'habitant·e·s est trop important pour savoir qui y vit et qui vient de l'extérieur. De ce fait, les promenades dans Maré ont surtout eu pour objectif de me le faire visiter mais aussi de me faire connaître les endroits où se trouvent les frontières, afin que je les évite, car ce sont des endroits où il y a souvent des échanges de tirs. J'ai aussi remarqué que, contrairement à Cantagalo, lorsque l'on croise des membres d'un groupe criminel, il n'est pas nécessaire de les saluer. Les personnes avec qui je me suis promenée les ont ignorés et ont fait comme si de rien était.

²⁷ Pour rappel, le terme « Brizolão » fait référence à un bâtiment construit dans la favela Cantagalo Pavão-Pavãozinho pendant le premier mandat du gouverneur de l'état de Rio de Janeiro Leonel Brizola (1983-1987).

Ainsi, le processus d'insertion dans le complexe de Maré s'est révélé différent de celui de Cantagalo dans le sens où je n'ai pas eu à démontrer mes capacités à me fondre dans la masse aux membres des organisations. Maré fourmille de gens qui vont et qui viennent. Il a donc suffi de s'insérer dans la multitude pour devenir caméléon. Toutefois, il a été de ma responsabilité de ne pas m'aventurer près des endroits que l'on m'avait indiqués comme dangereux mais aussi de ne pas provoquer ces situations dangereuses. Des pratiques comme prendre en photos des points de vente des narcotrafiquant·e·s, parler avec des habitant·e·s d'un territoire sous le contrôle d'un certain groupe et le même jour avec des habitant·e·s d'un autre territoire, sous le contrôle d'un groupe rival, ou encore se poster à l'une des frontières pour observer les échanges entre les groupes rivaux sont évidemment à proscrire.

Dans les deux quartiers mexicains, l'insertion du côté de la population s'est faite différemment. En effet, les tentatives de prise de contact avec des organisations et associations à Neza et Tepito ont été laborieuses. Ou bien je n'ai pas reçu de réponse malgré les multiples tentatives, ou bien les personnes ont simplement refusé de me rencontrer. Je me suis alors tournée vers d'autres options.

À Nezahualcóyotl, je me suis engagée bénévolement dans un programme de soutien aux adolescent·e·s victimes de violence familiale, programme créé par l'unité spécialisée en violence intrafamiliale et de genre de la direction générale de la sécurité citoyenne. J'ai également eu accès à l'organisation sociale locale Mouvement vie digne (*Movimiento vida digna* – MOVIDIG) qui se dédie à la défense des droits fondamentaux des résident·e·s ainsi qu'à leur accès aux services publics et qui est directement liée au PRD municipal²⁸. Dans les deux cas, je n'ai pas vraiment eu à prouver mes capacités à me fondre dans le décor. À l'égal de Maré, le territoire de Neza est plat et ample et il y existe un va et vient constant. À l'inverse de Maré toutefois, les groupes criminels présents sur le territoire opèrent en toute discrétion. Le port d'arme par des acteur·rice·s non étatiques n'est pas commun ou visible. De ce fait, au-delà des échanges de politesse de base –

²⁸ Les liens entre le PRD et le gouvernement municipal de Neza seront présentés en détails plus loin dans cette thèse.

impliquant que je connaisse les codes de politesse de la région métropolitaine de Mexico, je n'ai pas vraiment eu besoin de faire plus que de me fondre à la multitude et aux flux des personnes.

À Tepito, enfin, la mise en contact avec des acteur·rice·s locaux·les par le biais de Arturo Díaz Cruz, mentionnée plus haut, m'a permis de créer des liens avec plusieurs habitant·e·s du quartier. Et notamment avec deux d'entre elleux avec qui j'ai passé beaucoup de temps. Juan, habitant et fonctionnaire de la protection civile de Tepito, m'a pris sous son aile, ainsi que José Luis, ancien habitant travaillant au poste de liaison entre habitant·e·s et sécurité publique du quartier. Tous deux m'ont proposé de les accompagner dans leurs tâches professionnelles quotidiennes. Dans les deux cas, leur travail implique de parcourir tout le quartier et d'interagir avec les habitant·e·s et commerçant·e·s. Juan m'a présentée comme une stagiaire aux habitant·e·s et commerçant·e·s du quartier tandis que José Luis m'a présentée comme faisant partie de l'équipe de liaison. Cette affiliation a justifié ma présence régulière à Tepito. Aussi bien Juan que José Luis ont par contre attendu de moi en retour que je respecte leurs recommandations de sécurité : de leur écrire avant de partir pour les rejoindre, en arrivant à mon domicile le soir, ou encore de ne pas venir quand ils me demandaient de ne le faire. J'ai aussi dû m'adapter à leurs disponibilités et aux annulations de dernière minute sans ne jamais montrer aucun agacement, même si cela pouvait être le cas après plusieurs annulations à la suite, ni insister. Devenir caméléon à Tepito implique d'accepter que ce que l'on prévoit peut ne pas arriver et que c'est, en fait, souvent le cas.

L'entrée et l'acceptation de ma présence sur le terrain étaient ainsi conditionnées à la construction solide de rapports de confiance dès les premiers contacts. La confiance se construit évidemment à travers le temps et les interactions, et se forme aussi bien dans la position et le comportement individuel sur le terrain que dans les interactions quotidiennes avec les habitant·e·s ou encore dans les réactions face à certaines situations (Marchive, 2012; Gning, 2014). La capacité à se faire oublier est signe d'une immersion réussie donnant accès à une certaine forme d'authenticité des scènes et interactions observées. Les rapports de confiance sont donc centraux dans une démarche ethnographique : l'ethnographe a besoin de se faire accepter et de prouver qu'il est capable d'être un caméléon, c'est-à-dire faire de « partie des meubles » et de se faire oublier. Dans le cadre d'une ethnographie en contexte informel violent, ce type d'intégration profonde est d'autant plus nécessaire que la sécurité du chercheur·e et des participant·e·s peut en dépendre, comme me l'a signalé Claudia. De ce fait, un « contrat de confiance » s'est formé entre

d'un côté, moi qui m'engageais à respecter les règles de la localité et à ne pas mettre en danger mes interlocuteurs et de l'autre, elleux qui me garantissaient l'entrée et une certaine légitimité au cœur des quartiers, et par-là m'offraient une forme de sécurité.

L'immersion a supposé de passer par un processus de dés-extraordinarisation des pratiques illicites et illégales auxquelles j'avais peu ou jamais été confrontée auparavant et dont l'omniprésence des armes à feu est un exemple, comme rappelé à l'occasion de discuter de la place de la peur. Cela implique d'accepter ces pratiques comme des pratiques « normales » du quotidien. Ce processus de normalisation de ces pratiques a donc fait partie de ma stratégie d'insertion (Baird, 2018). Si au départ, ce réflexe pouvait s'apparenter à un instinct de protection, voire de survie, il s'est transformé au fil des mois en une vraie démarche de « caméléon », centrale pour l'insertion dans des rapports d'interconnaissances, de confiance ou d'inimitié (Morelle et Ripoll, 2009) donnant accès à une connaissance approfondie qui n'aurait pas été possible autrement. Ainsi, la construction de rapports de confiance avec des personnes solidement ancrées socialement a été essentielle pour me socialiser aux « règles du jeu » et pour construire une forme de « *localized-ethic of safety* » (Baird 2018).

0.6 Organisation de la thèse

Le premier chapitre de la thèse propose une revue de la littérature sur la police communautaire et sur l'implantation de cette approche en Amérique latine. Le choix des cas sera ensuite justifié et nous présenterons plus en détails l'historique de police communautaire dans les quatre localités jusqu'à la mise en place des programmes étudiés. Ces programmes sont à replacer dans un contexte politique de recherche de légitimation des gouvernements locaux et de gains électoraux autour des enjeux sécurité publique. Nous proposerons d'observer la mise en œuvre des polices communautaires à travers les pratiques des policier·e·s, comprises comme le fruit d'interactions entre les institutions policières et les populations. Cette perspective permet non seulement de comprendre à quoi correspond le quotidien des quartiers ciblés par ces programmes, mais aussi d'identifier les différences entre les cas, pourtant semblables au premier abord.

La thèse se divise ensuite en deux parties qui proposent d'expliquer les différences identifiées. La première partie montre que les pratiques des policier·e·s sont ancrées dans les

logiques propres aux institutions policières locales. En comparant les trois institutions policières, à savoir la police militaire de l'État de Rio de Janeiro (PMERJ) au sein de laquelle se trouvent les UPP, la police municipale de Nezahualcóyotl et la police de sécurité publique de la délégation Cuauhtémoc dans la ville de Mexico, de laquelle dépend le quartier de Tepito, trois facteurs de différenciation sont mis de l'avant. D'abord, le commandement politique et policier joue un rôle décisif dans l'orientation de la mise en œuvre d'une police communautaire (chapitre 2). Ensuite, l'éthos et le processus de socialisation propres à chaque institution policière locale a également des effets sur les pratiques de terrain et peut aller à l'encontre du commandement politique et policier (chapitre 3). Enfin, les mécanismes de contrôle du travail policier mis en place définissent aussi en partie la marge de manœuvre des policier·e·s dans leurs pratiques (chapitre 4).

La seconde partie complète la première en démontrant que les pratiques des policier·e·s sont aussi façonnées dans les interactions avec les habitant·e·s de ces localités, elleux-mêmes inséré·e·s dans des configurations sociales locales spécifiques. Les policier·e·s ne s'insèrent pas dans un vide social lorsqu'ils mettent en œuvre un programme de police communautaire et ne peuvent faire l'économie du contexte qui préexiste. Ainsi, la comparaison des quatre cas a permis de dégager trois facteurs propres à ces contextes sociaux locaux qui structurent la réception de ces programmes et des pratiques de la police par les habitant·e·s. Ce sont les types de contrôle social exercés par les groupes criminels qui définissent en partie les règles des interactions police-société (chapitre 5). Ensuite, l'ancrage social des habitant·e·s dans des réseaux de mobilisation locaux a également des impacts sur les relations avec les policier·e·s. Observer le fonctionnement de ces réseaux et de leurs réponses face à la mise en place d'une police communautaire informe sur les modalités mouvantes des relations policier·e·s-habitant·e·s (chapitre 6). Enfin, les représentations locales des polices dans chaque endroit donnent à voir ce que signifie leur présence au sein des quartiers (chapitre 7).

La conclusion propose de résumer les contributions de cette thèse et d'ouvrir sur la question de la démocratisation des polices aussi bien en Amérique latine qu'ailleurs dans le monde, notamment aux vues des cas de violences policières récents qui ont mené à des discussions sur le définancement des polices.

Chapitre 1 – Les petits riens du quotidien : au cœur de la mise en œuvre du travail policier

« Nous allons continuer la pacification. Nous allons continuer la pacification parce qu'il n'y a aucun autre modèle capable de réduire les taux d'homicides, qui sont l'indice de civilisation le plus important de l'humanité, comme nous l'avons fait. [...] Sans réduction des homicides, une société ne peut pas être fière de son indice de civilisation; et nous avons le taux d'homicides le plus élevé des capitales [des états fédérés brésiliens]. Aujourd'hui, nous n'en avons plus [d'homicides]. »

(Extrait du discours de Sérgio Cabral lors d'une session extraordinaire de la chambre des député·e·s brésilienne, 5 février 2013)

L'extrait du discours prononcé par le gouverneur de l'état de Rio de Janeiro en 2013, Sérgio Cabral, lors d'une session extraordinaire de la chambre des député·e·s brésilienne se réfère aux résultats atteints par le programme des unités de police pacificatrice (UPP) dans la ville de Rio. Il qualifie le programme de « réussite » en s'appuyant sur la diminution des taux d'homicides comme preuve. L'utilisation de la baisse des taux d'homicides ou des taux de criminalité et de délinquance, comme démonstration de la réussite de politiques de sécurité publique est commun dans les discours politiques au Brésil, comme partout ailleurs dans le monde.

Les objectifs des polices communautaires incluent certes la diminution des actes délinquants et criminels, mais les buts premiers visent surtout la création de relations de proximité et de confiance entre policier·e·s et populations, ainsi que l'augmentation du sentiment de sécurité des habitant·e·s. Pour atteindre ces objectifs, le respect des droits humains et des principes d'un État de droit sont à la base de l'approche préventive. D'autant plus qu'au Brésil et au Mexique, le respect des droits humains par les forces de l'ordre constitue un enjeu relevant de la démocratisation des polices. Les pratiques violentes et abusives des policier·e·s représentent effectivement des faiblesses de ces régimes affichés comme démocratiques. Dans ces conditions, l'augmentation ou la diminution des taux de violence ne donnent pas vraiment d'informations sur les relations entre policier·e·s et habitant·e·s, sur le sentiment d'insécurité ou encore sur le respect des droits humains. Ces évaluations ne disent rien non plus sur le processus de transformation, ou non, des pratiques des

policier·e·s sur le terrain, pourtant directement visées par ces réformes. Or les taux de violence sont constamment utilisés par les élu·e·s politiques pour évaluer la « réussite » de programmes de police communautaire. Les quelques exemples du quotidien des UPP exposés en introduction de cette thèse dépeignent une autre réalité du même programme et montrent qu'elle est bien plus complexe que ce que le discours de Sérgio Cabral laisse penser. Ce chapitre propose tout d'abord une revue des écrits sur la police communautaire afin de comprendre quelles en sont les promesses et facteurs d'échec ou de succès identifiées dans la littérature, et notamment en Amérique latine. Nous justifierons ensuite le choix des quatre cas à l'étude au regard de cette littérature et présenterons le contexte local dans lequel ces programmes sont mis en œuvre.

Ensuite, nous expliquerons en quoi l'observation de la mise en œuvre de ces programmes au prisme des pratiques des policier·e·s, comprises comme construites dans les interactions, est appropriée pour rendre compte des réalités empiriques complexes, pourtant simplifiées dans la littérature. Enfin, nous montrerons comment l'observation de ces pratiques permet de dévoiler ce que justement les évaluations politiques, mentionnées plus haut, tendent à invisibiliser.

1.1 Enjeux autour de la police communautaire en Amérique latine

Dans cette section, il sera d'abord question de présenter les discussions autour de la police communautaire dans la littérature. Pour cela, nous reviendrons sur les promesses rattachées à ces programmes ainsi que sur ce que les chercheur·e·s ont identifié comme des facteurs de succès ou de limites. Nous présenterons également les réflexions sur l'implantation de cette approche en Amérique latine particulièrement. Cela nous mènera à expliquer pourquoi les quatre cas à l'étude ont été choisis et, ensuite, à présenter leur histoire avec la police communautaire jusqu'à la mise en place des programmes analysés dans cette thèse. Nous terminerons sur le contexte local de chaque territoire en montrant que ces programmes sont liés à un environnement politique particulier.

1.1.1 État des savoirs sur la police communautaire

Comme expliqué en introduction, les programmes de police communautaire ont été privilégiés aux États-Unis dans les années 1960 et au Royaume-Uni dans les années 1980 pour

répondre aux confrontations entre classes populaires, groupes racisés et forces de police. Ces programmes sont toutefois désormais moins associés au contexte de leur mise en place qu'à leurs méthodes de *policing* censées rompre avec le style traditionnel de maintien de l'ordre ainsi qu'aux efforts, mis de l'avant par les gouvernements, de cohésion entre policier·e·s et citoyen·ne·s. (Wisler et Onwudiwe, 2008 ; De Maillard et Jobard, 2015 ; Revilla, 2021). S'il n'existe pas de consensus au sein de la littérature autour d'une définition de la police communautaire, les spécialistes des polices identifient tout de même certaines caractéristiques distinctives de ce style de police : (1) une approche par la résolution des problèmes qui implique des actions policières plus orientées vers la prévention du crime que la répression, (2) la création de dialogue avec les habitant·e·s afin de travailler en collaboration à la sécurité d'un espace, et (3) la décentralisation des lieux décisionnels concédant un pouvoir plus important aux officiers de niveau intermédiaire afin qu'ils soient en mesure de développer des solutions locales à des problèmes locaux (Goldstein, 1987, 1990 ; Brodeur, 1990, 1998 ; Skogan, 2006, 2008 ; Dupont, 2011). À ces caractéristiques sont associées un potentiel transformateur des forces de l'ordre. Plusieurs chercheur·e·s ont en effet affirmé que la police communautaire, ainsi que la police par résolution de problèmes²⁹, représente une stratégie aux capacités réformatrices des institutions policières (Eck et Spelman, 1987 ; Sparrow, Moore et Kennedy, 1990). Pour Herman Goldstein, père de l'approche basée sur la résolution des problèmes, cette nouvelle manière de concevoir la police implique non seulement des changements dans la gestion des opérations policières et du personnel mais aussi dans l'organisation policière dans son ensemble (1990 : 3). Jean-Paul Brodeur, criminologue québécois spécialiste de la police, qualifie même cette stratégie de « changement de paradigme » (1998 : 297). Plusieurs auteur·e·s insistent cependant sur le fait que la police communautaire constitue certes une avancée importante vers une réforme en profondeur des polices mais qu'il ne s'agit pas de la réponse définitive. Cette approche ouvre la voie à « la mise en place de conditions dans lesquelles la police pourrait demeurer évolutive et innovatrice » (Sparrow et al , 1990 : 201).

Diverses expériences de police communautaire ont été analysées afin de comprendre quels facteurs étaient déterminants dans le succès de leur mise en œuvre. Arthur J. Lurigio et Wesley G. Skogan

²⁹ Bien que la police communautaire et l'approche par la résolution de problèmes soient deux stratégies distinctes, elles se rejoignent sur plusieurs principes. Pour une explication complète des différences et similitudes entre police communautaire et police par résolution de problème, voir Jean-Paul Brodeur (1998).

(1994), par exemple, ont analysé la mise en place du programme Chicago Alternative Policing Strategy (CAPS) dans la ville de Chicago en 1993. Ils ont conclu que le programme pouvait être qualifié de succès parce que la « culture policière » préexistante, c'est-à-dire les normes formelles et informelles partagées et reproduites par les policier·e·s, ainsi que l'environnement organisationnel du service police étaient pris en considération dans la conception du programme. Ils ont remarqué que cela se répercutait positivement dans la façon dont les policier·e·s chargé·e·s de la mise en œuvre du programme assimilaient le modèle. Un autre résultat important de cette recherche se trouve dans le fait que les impacts positifs aient été beaucoup moins importants dans les quartiers habités par des personnes issues de l'immigration latino-américaine que dans les quartiers majoritairement blancs ou afro-américains (Skogan, 2006). Les chercheurs ont réalisé que la communication était un outil fondamental au succès de ce type de programme : dans les quartiers « latino-américains », les résident·e·s ne maîtrisaient pas l'anglais, contrairement aux autres quartiers, et la communication entre policier·e·s et résident·e·s s'en trouvait limitée voire impossible, ce qui a affecté la mise en œuvre.

D'autres chercheur·e·s ont analysé plusieurs expériences aux États-Unis et ont trouvé que les programmes financés par les organes fédéraux sont plus susceptibles de générer des résultats positifs. Selon elles et eux, la participation de l'État fédéral dans un programme de police élimine l'obstacle des limitations de ressources (Mastrofski et al. 2007). En accord avec ce résultat, divers travaux mentionnent le financement stable et conséquent comme une condition de succès d'un tel programme (Osborne et Wernicke, 2003 ; Goldstein, 2003 ; Ungar, 2011 ; Sanders, Weston et Schott, 2015).

Lié au facteur « financement », la volonté politique est aussi identifiée dans la littérature comme favorisant le succès d'une politique publique. En effet, plusieurs études montrent que les décideur·se·s vont allouer des fonds aux programmes qui correspondent le mieux à leurs idéologies et à leurs intérêts (Brace, Langer et Gann Hall, 2000 ; Grossback, Nicholson-Crotty et Peterson, 2004 ; Culpepper, 2010 ; Holland, 2015). Enfin, la formation des policier·e·s, lorsqu'elle cible la « culture policière », est également cadrée comme un facteur de réussite dans l'implantation de programmes novateurs de police (Shearing et Ericson, 1991 ; Chan, 1996).

Enfin, des études plus récentes sur la police communautaire ont mis en évidence un autre facteur contribuant au succès de ce type de réforme en Amérique latine spécifiquement : la participation

citoyenne, c'est-à-dire l'inclusion des citoyen·ne·s dans les discussions autour de l'identification des sources d'insécurité, dans l'élaboration de réponses à ces problèmes et dans le suivi du travail policier pour y répondre. Les exemples du Mexique, du Honduras, du Salvador et du Nicaragua ont montré que la participation des citoyen·ne·s dans la mise en œuvre a été la clé du succès de certains programmes dans ces pays (Ungar et Salomón, 2012 ; Frühling, 2012 ; Bobea, 2012 ; Montambeault et Dias Félix, 2021).

La littérature identifie également plusieurs limites à une mise en œuvre réussie de programmes de police communautaires. Parmi ces limites, on peut mentionner la non-adaptation du programme au contexte local. Le fait que la mise en œuvre du programme soit adaptée au contexte local et ne reprenne pas simplement les modalités de mise en œuvre d'un autre contexte peut déterminer, selon certain·e·s, sa réussite ou son échec (Oliver, 2000; Ratcliffe, 2008). Plusieurs sociologues des polices remarquent aussi que les injonctions à la décentralisation du pouvoir décisionnel peuvent se confronter à de fortes résistances de la part des cadres policiers, notamment du fait de la structure très hiérarchique des institutions policières (Brodeur, 1998, 2003; Skogan, 2006, 2008). La résistance se retrouve également parmi les policier·e·s de bas rangs, du niveau de la rue, qui se représentent la police communautaire comme du travail social et non pas du travail policier et ne veulent donc pas s'en charger. Un autre obstacle se trouve dans le risque de « corruption policière » (Brodeur, 2003 : 16) du fait d'une cohabitation continue entre policier·e·s et habitant·e·s. Cette cohabitation implique en effet, selon Jean-Paul Brodeur, que les policier·e·s soient témoins de délits ou infractions mineures quotidiennes et ferment les yeux afin d'assurer un climat de proximité. Ce type de contexte favorise l'affaiblissement des standards d'intégrité de la police (Brodeur, 2003 : 17).

Enfin, il est difficile d'apprécier les effets concrets de ces programmes puisque les critères d'évaluation utilisés pour évaluer la performance des polices traditionnelles peuvent difficilement évaluer la performance de « 'solutionneurs' de problèmes sociaux » (Brodeur, 2003 : 15). L'un des éléments les plus « faciles » à évaluer est l'image de la police parmi les populations. Dans le cadre de l'évaluation de certains programmes de police communautaire, les chercheur·e·s remarquent précisément que l'un des résultats les plus constants se trouve dans l'amélioration de l'image de la police auprès des habitant·e·s (Brodeur, 1998 : 295). Wesley Skogan et Jean-Paul Brodeur mettent en garde contre le risque de concentrer les efforts de ces expériences sur l'image de la police auprès

des habitant·e·s (Brodeur, 1998 : 295). La construction de relations de confiance avec les populations passe certes par une transformation de l'image des policier·e·s, cependant dans plusieurs cas, ce « moyen » devient une « fin » en soi (Goldstein, 1979 : 237).

Dans un tout autre contexte, à partir des années 1990 et 2000, divers programmes de police communautaire ont été mis en place en Amérique latine et dans les Caraïbes à la suite du processus de démocratisation dans la région. Les chercheur·e·s ont alors analysé leur mise en œuvre dans un contexte de transition démocratique où la diffusion de ces programmes était accompagnée de promesses de démocratisation des polices. Plusieurs ont d'abord remarqué que bien qu'ils soient présentés comme un moyen de réformer les forces de l'ordre dans la région, et précisément dans l'objectif de les défaire de leurs vices autoritaires, leur mise en place n'a pas été accompagnée des principaux changements institutionnels préconisés par les promoteurs occidentaux de cette stratégie (Frühling, 2012 ; Riccio et Skogan, 2018). Hugo Frühling affirme : "Latin American countries lack the cultural changes in their police institutions that are promoted in more developed countries, the decentralisation of authority that is normally recommended, and effective collaboration between the police and the communities they serve." (2012 : 84). On explique cela par la forte résistance des organisations policières au changement (Hinton et Newburn, 2009; Frühling, 2012; Riccio et Skogan, 2018) ainsi qu'au manque de volonté politique de réformer en profondeur les forces de l'ordre (Arias et Ungar, 2009 ; Müller, 2010). Certaines études de cas permettent toutefois de nuancer ces affirmations. L'analyse effectuée par Graham Denyer Willis et Mariana Mota Prado (2014) sur les UPP montre en effet que si les structures traditionnelles et centralisées de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro (PMERJ) demeurent inchangées, les UPP ont toutefois acquis un haut degré d'indépendance. En effet, les policier·e·s assigné·e·s à ces unités reçoivent uniquement des ordres du·de la commandant·e de leur UPP.

Un autre pan de recherche s'est interrogé sur la possibilité de relations de proximité et de collaboration entre policier·e·s et habitant·e·s dans des contextes historiques violents, marqués par des fortes discriminations, notamment dans les quartiers populaires et marginalisés. À cette interrogation, certain·e·s affirment que le passé autoritaire récent influe toujours sur les pratiques des policier·e·s, qui reproduisent des pratiques violentes, discriminatoires et non respectueuses des droits humains malgré la mise en place de « réformes » des corps de police (Méndez, O'Donnell

et Pinheiro, 1999; Hinton et Newburn, 2009; Uildriks, 2010 ; Sozzo, 2016 ; Riccio et Skogan, 2018). Pour Máximo Sozzo (2016), bien que les régimes autoritaires de la région aient différé dans leurs formes, leurs structures et leurs temporalités, les polices contemporaines latino-américaines ont hérité de cette période au moins deux éléments : la militarisation des polices et la marginalisation de la loi dans la pratique. Ces caractéristiques constituent alors des limites à la mise en œuvre d'une police communautaire et surtout à la création de relations de proximité avec les populations. Toutefois, d'autres analyses plus optimistes montrent que certaines expériences ont eu des effets sur les relations polices/sociétés et sur l'image des polices (Riccio et al., 2013 ; Riccio et Skogan, 2018). Le cas des UPP est encore une fois un exemple courant. Vicente Riccio et ses collègues (2013) ont analysé deux favelas pacifiées de la zone Sud de la ville de Rio. Ils concluent qu'une majorité des habitant·e·s affirment se sentir plus en sécurité grâce au « bon travail policier » (Riccio et al. 2013 : 316). Les résultats des questionnaires révèlent que les résident·e·s affirmaient observer une nette amélioration dans le comportement des policier·e·s, depuis l'installation d'une UPP dans leur quartier, en ce qui a trait au respect de leurs droits mais aussi à la diminution voire l'absence de violence policière. Ces résultats sont présentés comme une preuve que les UPP peuvent contribuer à l'amélioration de l'image des polices et donc des relations entre policier·e·s et habitant·e·s (Frühling, 2012; Riccio et al., 2013).

Pour d'autres spécialistes de la région, l'environnement politique constitue un obstacle central à la mise en place réussie de ce type de style de *policing* (Arias et Ungar, 2009 ; Müller, 2010 ; Frühling, 2012). Markus-Michael Müller (2010) qualifie, par exemple, le programme « *policía de barrio* » mis en place dans la ville de Mexico au début des années 2000 de « *symbolic policing* » (2010 : 33). Selon lui, ce programme reproduisait non seulement des logiques clientélistes et de corruption mais aussi des pratiques violentes abusives envers les habitant·e·s. Il attribue cela aux interférences politiques et affirme que les responsables politiques n'avaient en fait aucun intérêt à s'attaquer aux problèmes structurels des forces de l'ordre ni à les soumettre à des processus de reddition de comptes.

Enfin, la forte présence du narcotrafic et des groupes criminels constitue un autre défi de taille. La stratégie de cooptation de ces derniers passe bien souvent par des accords illégaux avec des membres de l'État — notamment les forces de l'ordre. Aussi, les rivalités entre groupes criminels rivaux et les luttes de territoires mènent à des formes de violence pour lesquelles les policier·e·s

communautaires sont présenté·e·s comme sans défense (Amorim, 2003; Alvarado Mendoza, 2012; Lucca, 2016; Lessing, 2017).

Dans l'ensemble, les observateur·rice·s des expériences de police communautaire latino-américaine qualifient ces dernières de discours politique plus que de stratégie concrète mise en œuvre par les institutions policières (Riccio et Skogan, 2018 : 143). Iels considèrent que les efforts mis en place se sont concentrés sur l'amélioration des relations avec les populations. Cela peut certes produire des résultats positifs comme un plus haut degré de respect des droits humains par les policier·e·s, par exemple. Toutefois, le principal objectif de ces efforts était, selon eux, la transformation de l'image des polices et non pas la création de relations de collaboration et de co-production de la sécurité locale avec les résident·e·s (Frühling, 2012 : 76, 85). Hugo Frühling affirme par ailleurs qu'un dialogue entre policier·e·s et habitant·e·s dans les quartiers violents est « impossible » (2012 : 82).

Comme de nombreux programmes d'action publique, les programmes de police communautaire sont victimes d'effets d'annonce. Les polices communautaires ont de fait été présentées comme une solution sans précédent aux problèmes d'insécurité et d'abus policiers en Amérique latine et cela a eu pour effet d'attirer le regard des chercheur·e·s. Parmi ces chercheur·e·s, certain·e·s ont un rapport ambigu aux décideur·se·s politiques, d'autres sont très *policy-oriented* et/ou focalisé·e·s sur les évaluations de politiques. Cela résulte alors en la production de connaissances descendantes (*top-down*) et déracinées du contexte qui ne permettent pas de concevoir que certains arguments se valent dans certains contextes et pas dans d'autres. Omettre l'importance des contextes locaux dans la production de connaissances sur ces programmes n'est pas sans conséquence. Des éléments contextuels importants passent alors sous le radar. Par exemple, la volonté politique des décideurs politiques à l'égard de ces réformes dans des contextes latino-américains où l'action publique dépend beaucoup du leadership politique local (Campbell et Fuhr, 2004; Arias et Ungar, 2009 ; Müller, 2010). Aussi, la variété des configurations des quartiers populaires en Amérique latine y est également invisibilisée. Pourtant, les quartiers se distinguent dans la présence et l'activisme d'organisations populaires de quartier, l'ancrage des partis politiques à ces organisations (Auyero, 2001; Combes, 2011 ; Floderer, 2012 ; Revilla, 2021) ou encore la présence et le rôle d'intermédiaires au sein des quartiers (Montambeault

et Dias Félix, 2021). La présence ou non de groupes criminels est également un élément central. Bien que certain·e·s auteur·rice·s ont souligné ce facteur, iels se sont limité·e·s à le présenter comme obstacle au travail policier. Ces lectures sont insuffisantes et simplifient des réalités plus complexes alors que l'insécurité urbaine est un enjeu persistant en Amérique latine (Arias et Golstein, 2010).

Tout cela pose à une reformulation de l'objet de recherche non pas sur une analyse des politiques de police communautaire en tant que telles, mais plutôt sur les conditions de leur mise en œuvre effective à travers une analyse des relations entre policier·e·s et habitant·e·s des quartiers. Dans quelle mesure la mise en œuvre des programmes de police communautaire est-elle façonnée par les relations policier·e·s – habitant·e·s dans les quartiers ?

1.1.2 Quatre localités populaires ciblées par la police communautaire

Cette thèse propose de répondre à cette question à partir d'une comparaison de la mise en œuvre de police communautaire dans quatre localités populaires et criminalisées, présentant des taux de violence élevés, de la ville de Rio de Janeiro et de l'agglomération de Mexico. Il s'agissait en premier lieu de comprendre la mise en œuvre de ce style de police dans des espaces stigmatisés et criminalisés par l'État, et spécialement par les policier·e·s. La littérature sur la citoyenneté en Amérique latine a démontré que les habitant·e·s des quartiers populaires et marginalisés n'ont pas accès aux mêmes services publics que les habitant·e·s des quartiers moyens à aisés et donc jouissent d'une citoyenneté différenciée (Eckstein et Wickham-Crowley, 2003; Tulchin et Ruthenburg, 2006; Holston, 2009; Oxhorn, 2011; Balán et Montambeault, 2020). Ces accès discriminés à la citoyenneté se basent, entre autres, sur la construction des représentations des populations pauvres comme dangereuses. En termes de sécurité publique, cela signifie que les policier·e·s sont davantage violent·e·s et respectent moins les droits humains des personnes qu'iels criminalisent – les pauvres, les résident·e·s des quartiers criminalisés (Tulchin et Ruthenburg, 2006; Arias et Goldstein, 2010; Bonner et al., 2018). Observer la cohabitation forcée de ces deux groupes dans le cadre d'un programme impliquant un dialogue police-société, alors que certain·e·s affirment que c'est une cause perdue d'avance (Frühling, 2012), mettra alors au jour les ajustements dans le processus de mise en œuvre dans ces contextes.

Deux espaces au sein d'une même agglomération ont été choisis afin d'observer dans quelle mesure le contexte local (à l'intérieur d'une même ville) interfère dans la mise en œuvre d'un même programme. À Rio de Janeiro, deux quartiers ciblés par le programme des UPP : Cantagalo Pavão-Pavãozinho et Maré. Dans l'agglomération de Mexico, la police de bloc a aussi bien été mise en œuvre à Tepito qu'à Ciudad Neza. Il convient de préciser que les modalités de la mise en œuvre n'ont pas été prises en compte dans cette sélection de cas. D'après les discours des gouvernant·e·s locaux·les, chacun de ces espaces était inclus dans les programmes de police communautaire et était donc visé par leur mise en œuvre, y compris Maré. C'est donc bien du point de vue du discours politique que les cas ont été choisis. Que la réalité ait été autre est une autre question sur laquelle nous nous attarderons précisément dans cette thèse. Au sein des deux agglomérations, j'ai choisi un espace proche du centre touristique et/ou d'un quartier aisé (Cantagalo Pavão-Pavãozinho et Tepito) et à l'inverse une localité insérée dans une zone plus populaire (Maré et Nezahualcōyotl). L'hypothèse de départ était que les quartiers populaires dans des zones populaires sont moins visibles sur la scène publique que les quartiers insérés dans des espaces touristiques, centraux et où des personnes de classes moyennes à aisées vivent. Cette différence de visibilité pourrait alors affecter la mise en œuvre et notamment en termes d'efforts déployés par les policier·e·s pour établir un dialogue pacifique avec les résident·e·s et pour respecter leurs droits.

Aussi bien à Rio, qu'à Mexico et Nezahualcōyotl, des expériences antérieures de police communautaire ont eu lieu (voir figure 1.1). Dans la ville de Rio de Janeiro, l'une des premières expériences se trouve dans la police communautaire du quartier de Copacabana qui a été mise en place entre 1994 et 1995. Les spécialistes considèrent que l'abandon de ce projet n'est pas lié à son manque de résultats mais au fait que la PMERJ était, à cette époque, omnibusée par la guerre contre les drogues et ne priorisait donc pas des approches préventives de la sécurité (Musumeci et al., 1996). Plus tard, en 1999, le projet « Entraide pour la paix » (*Mutirão pela paz*) a été implanté dans la favela du Pereirão. Mauro Amoroso, Mario Brum et Rafael Soares Gonçalves décrivent cette expérience comme : « une occupation militaire et 'sociale' de la favela, avec la présence de plusieurs organismes de l'État collaborant avec la police » (2014 : 4). Il a vite été délaissé à la suite de la démission du Secrétaire à la sécurité publique, Luis Eduardo Soares en mars 2000. Enfin, le groupement de police dans les zones spéciales (GPAE) a débuté en 2000 dans le quartier de Cantagalo Pavão-Pavãozinho puis s'est installé dans six autres favelas par la suite. Les GPAE ont rapidement fait l'objet de critiques et de dénonciations de pratiques illégales et collusives et ont

connu le même sort que les expériences précédentes (Albernaz, Caruso et Patrício, 2007; Riccio et al., 2013; Willis et Prado, 2014). Au même moment, le 22^{ème} bataillon de la PMERJ a été transféré dans le Complexo da Maré avec la proposition de créer un « bataillon communautaire » qui avait pour objectif de rapprocher les habitant·e·s des policier·e·s militaires affecté·e·s à ce bataillon. L'approche communautaire a toutefois été abandonné après plusieurs conflits violents (Sousa Silva, 2015).

Les UPP sont présentées comme une expérience de police communautaire à part. À la différences des projets antérieurs, les observateurs de ces expériences considèrent que les UPP ont bénéficié d'un investissement économique et politique inédit, du moins initialement (Cano et Ribeiro, 2016 : 366). Le gouvernement de l'État de Rio de Janeiro en 2008 a déclaré que les UPP étaient un programme de police communautaire novateur qui représentait la création d'une « nouvelle police » (Amoroso, Brum et Gonçalves, 2014). Elles ont été mises en place dans certaines favelas de la ville de Rio (37 au total), sélectionnées par les gestionnaires du programme et les décisionnaires politiques, dans l'objectif de diminuer les conflits violents. Un autre objectif affiché était celui de reprendre ces territoires des mains des groupes criminels qui les dominaient jusqu'alors afin de « ramener la pays » aux résident·e·s de ces quartiers (Cano et Ribeiro, 2016). Les UPP se sont matérialisées en l'installation de base au sein des favelas et en l'affectation permanente de policier·e·s. Ces policier·e·s avaient reçu une formation spéciale de police communautaire et sortaient de l'école de police. Le programme existe encore, officiellement, pratiquement 15 ans après l'installation de la première UPP dans la favela Dona Marta bien que les ressources et les efforts alloués à ce programme aient été drastiquement réduits.

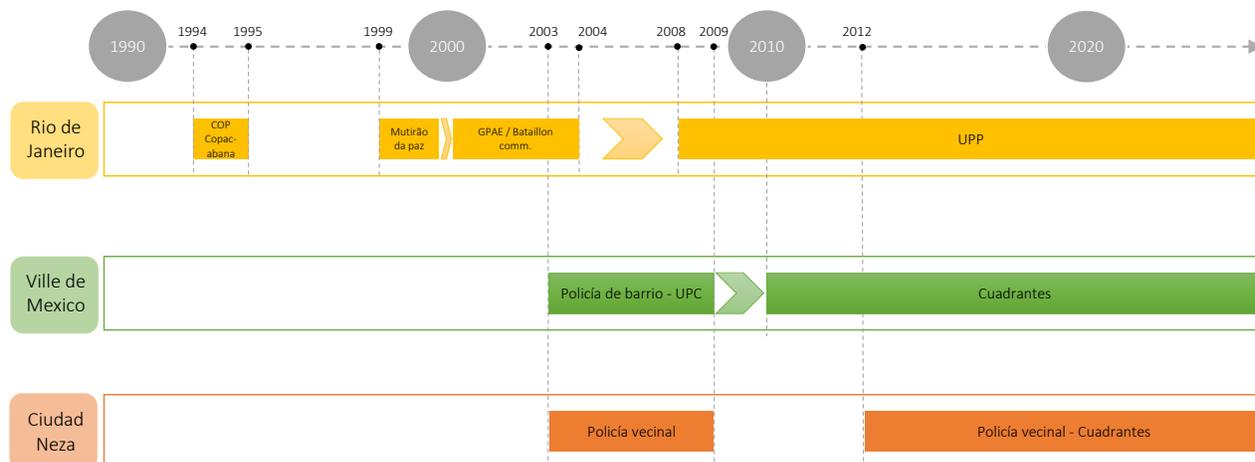
Dans l'agglomération de Mexico, un projet similaire à la police communautaire a eu lieu dans les années 1980. Il a toutefois été négligé très rapidement pour être abandonné ensuite (Müller, 2010 : 23). En 2000, un autre projet a été mis en œuvre. La « police de quartier » (policía de barrio) a été formalisée en 2003. Markus-Michael Müller, qui l'a étudié, la décrit comme une police dont le travail se résume à l'affectation de policier·e·s à certaines zones de patrouille, divisées en unités de protection citoyenne (UPC), et dont la présence et les rondes doivent être confirmées par des résident·e·s sélectionné·e·s. La première UPC a d'ailleurs été mise en place dans le centre historique, spécifiquement à Tepito (Davis, 2003). Les policier·e·s doivent également participer aux réunions des comités de quartier où les stratégies de la police sont censées être évaluées et

discutées (2010 : 26). Les recherches montrent toutefois que ce programme a rapidement été en proie à des dynamiques de privatisation informelle et illégales (Müller, 2010 : 29). Il a été abandonné pour laisser place à un programme présenté par les décideurs politiques comme novateur et en rupture avec ces logiques illégales.

Le programme de la police de bloc (les *cuadrantes*) a été créé à ce moment-là. En 2010, les décideurs politiques de la ville de Mexico ont en effet lancé ce programme « novateur » et « différent » en divisant la ville en 5 zones, 15 régions, 75 secteurs et 865 blocs (Paez Murillo, Peón Escalante et Baracaldo Sierra, 2020). Dans la même logique que les UPP, les policiers·e·s sont affecté·e·s à des territoires précis (des blocs) et ont la charge de patrouiller dans le leur pour maintenir l'ordre et créer des relations de proximité avec les résident·e·s. La police de bloc se maintient plus de 10 ans après sa mise en œuvre, du moins dans les discours officiels.

À Ciudad Nezahualcóyotl, la première expérience de police communautaire date de 2003 et correspond aux débuts du programme étudié dans le cadre de cette thèse. Effectivement, la police de voisinage (*policía vecinal*) a vu le jour en 2003 et perdure encore presque 20 ans après sa mise en place. Initialement, entre 2003 et 2009, ce programme a principalement consisté en la réorganisation du service de police de façon que les policiers·e·s patrouillent sur l'ensemble du territoire à tout moment du jour et de la nuit. Cette phase comprenait aussi la réorganisation des corps de police et leur formation ainsi que des efforts vers la construction de relations de proximité avec les habitant·e·s, entre autres (Alvarado Mendoza, 2019 : 43). En 2009, le gouvernement municipal de gauche au pouvoir depuis l'année 2000 a perdu les élections contre la droite conservatrice. Le mandat du PRI à la tête de la municipalité jusqu'en 2012 a signifié la fin de l'expérience de police communautaire et le retour à une police collusive et abusive. Toutefois, en 2012, le PRD a regagné les élections municipales et le programme de police communautaire a été réactivé par les décideurs politiques. Le directeur de la police qui était responsable de la mise en place de l'expérience entre 2003 et 2009 a été reconduit à son poste dès 2012 afin qu'il puisse continuer son travail. De 2012 jusqu'à 2022, au moins, le programme s'est développé pour s'organiser en blocs (*cuadrantes*) et a mis en place des innovations comme les réseaux de voisinage, présentés en introduction, entre autres.

Figure 12. – Figure 1.1 : Chronologie des différentes expériences de police communautaire dans les villes de Rio de Janeiro, Mexico et Nezahualcóyotl



Sources : création originale

Une importante partie des connaissances disponibles sur ces cas provient de leurs évaluations de politiques publiques, dont nous avons fait le choix de nous départir³⁰. Nous soulevons dès à présent les enjeux sous-jacents au contexte local et ce qu’il signifie dans l’analyse des polices communautaires.

1.1.3 Des commandes politiques ?

Les expériences des programmes de police communautaire en Amérique latine ont commencé à être implantées dans les années 1990-2000, soit durant une phase de consolidation démocratique. Ces programmes étaient alors étroitement liés au processus de démocratisation et aux discours sur les droits humains, et la légitimité qui les accompagnent, utilisés par les élites politiques. Les gouvernements qui cherchaient à légitimer leur approche en termes de sécurité publique – dans un contexte de jeunes démocraties faisant face à une augmentation des taux de criminalité et de violence – ont utilisé les programmes de police communautaire comme méthode de réforme des polices. Toutefois, les approches préventives de la sécurité publique n’ont pas été

³⁰ Voir l’annexe 1 pour une description détaillée de évaluations disponibles pour les programmes à l’étude dans le cadre de cette thèse.

privilégiées lors de la transition démocratique dans le sous-continent. En effet, pour répondre aux enjeux d'insécurité et de violence, plusieurs jeunes gouvernements démocratiques latino-américains ont d'abord eu recours à des approches répressives impliquant, entre autres, des opérations policières violentes et meurtrières. Non seulement cette approche n'a pas eu d'effet sur le sentiment d'insécurité des habitant·e·s, mais elle n'a fait que participé à l'augmentation des violences. Selon l'organisation panaméricaine de la santé (OPS), le taux d'homicides par tranche de 100 000 habitant·e·s est passé de 17,5 en 1984 en Amérique latine et les Caraïbes à 21,1 en 1994 (Arriagada et Godoy, 1999 :17). L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) reporte les mêmes tendances entre 1990 et 2016 comme l'illustre le graphique 1.1. Contrairement à l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes connaissent une hausse de taux d'homicides par tranche de 100 000 habitant·e·s entre 1990 et 2016.

Figure 13. – Graphique 1.1 Taux d'homicides dans les Amériques, par sous-région, 1990-2016



Source: UNODC homicide statistics.

Note: The number of countries for which time series could be constructed on the basis of available data is given in brackets for each subregion.

Source : UNODC, *statistiques homicides, rapport 2019* : 27

Les taux de violences policières ont également augmenté entre la fin de la période de régime autoritaire et celle de la mise en place de jeune régime démocratique. Selon les chiffres officiels de la police militaire de l'État de São Paulo, les policier·e·s de cet état ont exécuté 305 personnes en 1987 contre 1470 en 1992 (Human Rights Watch, 1993). L'augmentation des violences et abus policiers entre les années 1980 et 2000 a été observée et documentée dans plusieurs pays de la région comme le Chili (Fuentes, 2001; Correa et Barros, 2003), le Brésil (Pinheiro, 1997; Afonso

et Mesquita Neto, 2001) mais aussi la Colombie (Camacho Guizado, 1993), le Mexique et de nombreux autres pays latino-américains (Tello et Uildriks, 2006; Frühling, 2009).

Au Brésil et au Mexique, certains événements de violence policière ont été particulièrement marquants. Le massacre de la Candelária à Rio de Janeiro qui a eu lieu la nuit du 23 juillet 1993 en est un. Un groupe d'enfants, endormis à l'entrée d'une église, a été tué par des policier·e·s qui n'ont pas été sanctionné·e·s par la suite est un premier exemple. Plus récemment, le cas d'Amarildo Dias de Souza, habitant de la favela Rocinha qui a disparu le 14 juillet 2013 à la suite de sa détention par la police et qui a été retrouvé mort en est un autre; cette fois-ci toutefois, les policier·e·s ont été condamnés à plusieurs années de prison. De même au Mexique avec l'affaire Ayotzinapa en 2014, où six étudiant·e·s de l'École Normale Rurale ont trouvé la mort et quarante-trois ont disparu à la suite de la répression policière locale. Ces événements témoignent des limites des mesures et réformes mises en place pour répondre au double enjeu de l'insécurité et de la violence dans le récent contexte de gouvernance démocratique (Méndez, O'Donnell et Pinheiro, 1999 ; Ungar, 2002, 2011 ; Davis, 2006).

Dans ce contexte, les forces de l'ordre étaient toujours directement ciblées par les demandes de réformes émanant des populations depuis les années 1990 – 2000 (Méndez et O'Donnell, 1999; Arias et Goldstein, 2010). Les élu·e·s qui ont opté pour des programmes de police communautaire les ont justement présentés comme une réponse à ces demandes et promettaient transparence et reddition de compte des polices. Par exemple, des gouvernements de l'Argentine (Ungar, 2011), du Brésil (Musumeci et al., 1996 ; Albernaz et al., 2007), du Chili (Frühling, 2009), de la Colombie, du Costa Rica et même du Honduras (Ungar et Salomón, 2012) et du Mexique (Davis, 2003 ; Tello, 2012) ont eu recours à cette approche en les présentant comme des façons de « démocratiser » les polices (Frühling, 2003; Arias et Ungar, 2009).

En plus des demandes de réformes des polices en réaction aux actions violentes et discriminatoires de celles-ci, un contexte d'attention internationale exacerbée a favorisé le choix de politiques de sécurité préventives. Les gouvernements latino-américains les présentaient en effet comme en rupture avec les politiques répressives mises en place jusqu'alors et largement critiquées par les organisations internationales de défense des droits humains. Cette attention internationale peut prendre plusieurs formes : la tenue d'événements internationaux faisant l'objet d'une

surveillance médiatique accrue, des dénonciations de violation des droits humains auprès d'instances internationales ou encore un contexte politique tourmenté. Ce type de contexte peut pousser les décideur·se·s politiques à adopter un programme préventif de sécurité publique, dans le cas où le contexte international (et notamment les organisations internationales telles que les Nations Unies ou la Cour internationale de Justice par exemple) promeut davantage des approches « démocratiques » de la sécurité publique et met le respect des droits humains au cœur de ses préoccupations (Cardenas, 2007; Barthon et al., 2007; Le Bel et Labrie, 2013; Rousseau, 2014; Houllier-Guibert, 2019).

Au moment de la mise en place des UPP au Brésil, la ville de Rio de Janeiro se préparait justement à recevoir la Coupe du Monde de Football de 2014 ainsi que les Jeux Olympiques de 2016. L'annonce du Brésil et de la ville de Rio de Janeiro comme hôtes de ces événements sportifs internationaux a clairement accéléré le processus de réformes des politiques publiques de sécurité. Alors que la ville de Rio affichait des taux d'homicides parmi les plus élevés du monde, les gouvernements locaux ont décidé de mettre en place des réformes qu'ils ont présentées comme en rupture avec les politiques implantées et qui devaient assurer la sécurité des milliers de touristes et sportif·ve·s internationaux·ales (Dias Félix, 2018). Si le Mexique ne s'apprêtait pas à tenir des événements internationaux de cette envergure, la guerre contre le narcotrafic du gouvernement fédéral Felipe Calderón a certainement attiré l'attention de diverses organisations internationales telles que Human Rights Watch³¹ ou Amnesty International³² par exemple, qui ont dénoncé à plusieurs reprises les abus commis par les forces de l'ordre et ont produit des rapports sur les violations des droits humains qui avaient lieu dans le cadre de cette guerre (Cardenas, 2007; Krieger, 2015). De plus, l'affaire Ayotzinapa en 2014, marquée par la mort et/ou la disparition de près de 50 étudiant·e·s (voir plus haut), a fait écho dans le monde entier et a contribué à renforcer la pression internationale sur les autorités mexicaines.

À Rio de Janeiro, le gouverneur de l'État de Rio, Sérgio Cabral Filho du parti mouvement démocratique brésilien (PMDB), a autorisé la mise en place du programme des UPP. Le PMDB s'affiche comme étant au centre sur l'échiquier politique mais a été allié pendant longtemps au

³¹ Voir : <https://www.hrw.org/report/2011/11/09/neither-rights-nor-security/killings-torture-and-disappearances-mexicos-war-drugs> consulté le 25 juin 2021
<https://www.hrw.org/pt/node/260395> consulté le 25 juin 2021

³² Voir : <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2015/10/stop-torture-mexico/> consulté le 25 juin 2021

Parti du Front Libéral (PFL), situé à droite au Brésil. Le maire de la ville de Rio de Janeiro au même moment était Eduardo Paes, du PMDB également. En termes de politiques de sécurité publique, ces deux élus favorisent les approches répressives et les opérations ponctuelles dans les quartiers qu'ils se représentent comme dangereux, les favelas. Dans leur discours, le narcotrafic est la principale source des problèmes d'insécurité dans la ville de Rio de Janeiro et les réponses armées seraient la seule façon d'en venir à bout. Néanmoins, la question de la sécurité publique étant l'un des principaux enjeux lors des campagnes électorales, s'aligner avec les approches préventives mises de l'avant à l'international représente une opportunité politique. De plus, le gouvernement fédéral à ce moment était présidé par, le très populaire dans les sondages, Lula da Silva, du parti des travailleurs (PT), qui se positionnait en faveur de ces approches.

Dans les villes de Mexico et de Nezahualcōyotl, en revanche, le parti révolutionnaire démocratique (PRD) gouvernait au moment de l'implantation des deux programmes de police communautaire. Deux maires de gauche, Marcelo Ebrard Casaubón à la ville de Mexico et Luis Sánchez Jiménez à celle de Nezahualcōyotl, sont au pouvoir. Les deux gouvernements locaux expriment leur volonté de réformer les polices et mettre en place des approches différentes. Ils mettent notamment l'emphase sur leur volonté d'éradiquer les pratiques collusives et abusives des forces de l'ordre. Selon eux, ces pratiques contribuent au contexte d'insécurité. Marcelo Ebrard Casaubón est d'ailleurs présenté par des spécialistes mexicains des polices comme le « premier homme politique de gauche à mettre en place de vrais changements dans la structure de la police, dans le travail policier et dans la façon de combattre le délit » (Alvarado Mendoza, 2012: 375). À l'inverse du cas brésilien, le gouvernement fédéral au même moment, Vicente Fox (centre-droit PAN, 2000-2006) suivi de Felipe Calderón (droite PRI, 2006-2012) se caractérise par la guerre contre le narcotrafic qui valorise, au contraire, les approches répressives.

De ce fait, les UPP sont mises en place par un gouvernement local du centre-droit incliné vers les approches répressives de la sécurité. Au Brésil, les contextes national et international favorables aux approches préventives ont contribué à une réorientation des politiques de sécurité de ce gouvernement, qui pouvaient en tirer des gains électoraux. Au Mexique, les programmes de police de bloc sont pour leur part élaborés par des gouvernements de gauche qui déclarent vouloir réformer les polices pour répondre au contexte d'insécurité. Ces gouvernements vont donc à l'encontre des orientations nationales qui se concentrent sur la guerre contre le narcotrafic.

La présentation de ces programmes comme réforme des polices est donc à inscrire dans une logique de recherche de légitimation ainsi que de gains électoraux de ces gouvernements. Pour comprendre ce qu'il se passe au quotidien et ce que ces programmes signifie dans la vie des personnes habitant dans les quartiers ciblés par ces derniers, il est nécessaire de porter un regard libre de ces biais. Pour cela, une approche ethnographique inductive est idéale puisqu'elle implique de ne pas décider à l'avance de ce qui doit être observé et, à l'inverse, de s'imprégner des interactions afin de saisir les aspects non pris en compte par les programmes eux-mêmes.

1.2 Une approche interactionniste des pratiques

Une approche centrée sur l'observation des pratiques ordinaires, ancrées dans les interactions policier·e·s-habitant·e·s permet de révéler les expériences quotidiennes de ces programmes. Une observation ethnographique des interactions permet de saisir les modalités de la mise en œuvre en les replaçant dans un contexte social large ainsi qu'en regardant « à côté ». Cela offre alors une perspective des policier·e·s et des habitant·e·s pris·e·s dans la réalité du social. Nous exposerons premièrement notre approche des « pratiques », que l'on considère comme le fruit d'interactions sociales. Nous expliquerons ensuite que ces pratiques sont non seulement ancrées dans les institutions policières et la profession de policier·e, mais qu'elles sont en constante construction sur le terrain puisqu'elles dépendent aussi de la façon dont les populations reçoivent un programme de police.

1.2.1 Regarder « à côté » : les expériences ordinaires

Pour comprendre les enjeux sous-jacents à la mise en place d'un programme de police communautaire, il est désormais clair qu'une analyse dont l'utilisation sert entre autres des enjeux électoraux, serait limitée à plusieurs égards et n'exposerait qu'une infime partie des réalités empiriques. Les enjeux relatifs au respect des droits humains et aux inégalités d'accès aux services de sécurité publique, notamment, y seraient invisibilisés. Pour autant, il n'est pas impossible de

saisir ce qui se joue réellement en termes de relations police-société et de respect des droits humains. Pour cela, plutôt que d'observer les résultats évalués des politiques publiques, il convient d'observer les politiques publiques dans leur mise en place en pratiques en tant que processus. Une analyse fine au plus près des pratiques des policier·e·s apporte alors une perspective à même de capter les subtilités du quotidien d'un programme de police communautaire ainsi que la place des droits humains dans ce programme. Il ne s'agit pas d'étudier la mise en œuvre formelle du programme mais plutôt de comprendre comment les policier·e·s adoptent et interprètent le programme sur le terrain. Un regard sur la mise en œuvre via les pratiques des policier·e·s est fondamental pour dévoiler les dynamiques de pouvoir entre policier·e·s et populations ainsi que les expériences concrètes du programme. Pour les étudier, nous mobilisons ici le concept de pratiques proposé par Vincent Pouliot (2008, 2010) et repris par Séverine Autesserre (2014). Il s'appuie sur cinq caractéristiques :

« Il s'agit (1) du 'processus de faire quelque chose' qui est (2) structuré et qui, par conséquent, 'présente généralement certaines régularités dans le temps et l'espace'. Il est important de noter qu'il est (3) 'socialement significatif et reconnaissable', ce qui signifie que 'les groupes d'individus ont tendance à interpréter sa performance au travers de normes communes.' Il (4) 'repose sur les connaissances [des individus]', et il (5) est à la fois idéationnel et matériel : Il représente des préférences et des politiques et, ce faisant, fait appel à une variété de matériaux. »

(Autesserre, 2014 : 30-31)

Cette définition présente l'avantage d'associer perspective historique (1 et 2), avec les notions de processus et de trajectoires, perspective institutionnelle (3) qui prend aussi bien en compte les institutions formelles qu'informelles, à une perspective plus sociologique (4 et 5) où l'acteur·rice est situé·e par rapport à son contexte social personnel. Ainsi, il est possible d'identifier les sources des pratiques entendues comme : « le produit de '**dispositions de fond**' [*background dispositions*], que '**chaque être social porte et utilise constamment**, même inconsciemment', dans la vie quotidienne [et qui] résulte d'un **savoir-faire tacite**, '**inarticulé, qui fait apparaître ce qu'il faut faire comme une évidence ou un lieu commun**'. » (Autesserre, 2014 : 31). La cinquième caractéristique sous-tend une conception plus holistique où les pratiques des acteur·rice·s sont alimentées par un répertoire de ressources communes telles que « les routines, les mots, les outils, les façons de faire, les histoires, les symboles et le discours. » (Autesserre, 2014 : 31).

Séverine Autesserre (2014) cherche à comprendre pourquoi les interventions d'organisations internationales ou d'ONG ayant pour but de créer et renforcer la paix dans les pays en conflits sont inefficaces. Pour cela, elle propose une approche ethnographique comparée de plusieurs interventions internationales dans divers pays, principalement africains. Elle montre que l'efficacité ou la contre-productivité des interventions s'explique par les expériences quotidiennes des intervenant·e·s internationaux·les. Au Congo, par exemple, les intervenant·e·s se regroupent et forment des « bulles d'expatrié·e·s » que la chercheuse qualifie de « nous international » duquel les « autres » sont exclu·e·s. Leur détachement du contexte et de la société locale les empêche de construire des relations de confiance avec les populations et leur restreint, en retour, l'accès aux connaissances locales sur les évolutions des dynamiques du conflit et de la paix. En résumé, les pratiques de tous les jours construisent les interventions par le bas. En conséquence, pour Séverine Autesserre, c'est dans les pratiques ordinaires que l'on peut saisir les dessous de l'inefficacité des interventions internationales. Dans la même logique, c'est en observant les pratiques ordinaires des policier·e·s communautaires sur le terrain qu'il sera possible de comprendre comment des programmes similaires insérés dans des contextes a priori comparables résultent en des expériences différenciées, voire opposées dans certains cas. La comparaison des observations du quotidien, de l'ordinaire dans chaque cas, permettra de dégager les éléments qui façonnent la mise en œuvre sur le terrain.

Ainsi, l'entrée par les pratiques dans le cadre d'un programme de police communautaire permet d'une part d'observer, au même titre que Séverine Autesserre, dans quelle mesure les pratiques des policier·e·s s'ancrent dans le contexte local et témoignent d'une compréhension approfondie de l'environnement local. D'autre part, l'angle des pratiques fait jour sur les dynamiques informelles qui les alimentent, lesquelles peuvent dévoiler des inégalités en termes de respect des droits humains mais aussi d'accès au service de sécurité publique par exemple (Montambeault et Dias Félix, 2021). Gretchen Helmke et Steven Levitsky (2006) définissent les institutions informelles comme étant des règles socialement partagées, non écrites, qui sont créées, communiquées et appliquées à l'extérieur des canaux officiels. La littérature sur les institutions informelles (O'Donnell, 1996; Helmke et Levitsky, 2006; Montambeault, 2011) met en relief l'importance d'une analyse des pratiques informelles : les institutions et normes informelles peuvent avoir des conséquences directes sur les politiques publiques mais aussi sur la démocratie. Elles ont une incidence très claire sur la représentation politique, la responsabilité démocratique,

la gouvernance, la citoyenneté et l'État de droit, entre autres. De même, Françoise Montambeault (2011), à travers la comparaison de deux expériences mexicaines de démocratie participative, démontre que l'analyse des pratiques informelles est plus appropriée pour déterminer le niveau d'autonomie des habitant·e·s que le design institutionnel.

Si la police est une institution formelle, observer les pratiques des policier·e·s au regard de leur écart avec les normes formelles donne des clés pour saisir comment une politique est réellement mise en œuvre par les agent·e·s ainsi que leur utilisation du pouvoir discrétionnaire sur le terrain (Lipsky, 1980), notamment en termes de non-respect des droits humains. William A. Westley (1953), pionnier en matière de recherche empirique sur la police, a démontré que le haut degré d'autonomie d'action sur le terrain, aussi appelé pouvoir discrétionnaire, est l'une des composantes centrales du travail policier. Beaucoup d'auteur·rice·s ont par la suite confirmé la centralité de cette dimension dans les polices (Ohlin, 1993; Monjardet, 1996; Klinenberg, 2001). Michael Lipsky (1980) propose le concept de bureaucrates du niveau de la rue (*street-level bureaucrats*) pour caractériser les fonctionnaires qui bénéficient de ce pouvoir de discrétion. Selon lui, (1) le travail des fonctionnaires comprend forcément une marge discrétionnaire puisqu'ils travaillent en interaction avec la société, et (2) leurs tâches quotidiennes ne peuvent pas correspondre aux décisions formulées par les décisionnaires car ces décisions sont trop éloignées de la réalité du terrain. De ce fait, les agent·e·s étatiques du niveau de la rue ont un pouvoir décisionnaire.

L'observation des pratiques policières prend tout son sens quand on l'insère dans un cadre interactionniste étant donné que les normes et pratiques se définissent dans les interactions sociales. G.H. Mead, précurseur de l'approche interactionniste (Mead, 1934), définit l'approche interactionniste comme un outil permettant de souligner l'importance des microprocessus par lesquels les individus construisent un sens, des identités et actions communes (Charon, 2009). Herbert Blumer (1969) associe trois critères à l'interactionnisme : (1) le fait que les individus agissent en fonction de la signification qu'ils donnent à leurs actions ; (2) que ces significations soient dérivées de leurs interactions ; (3) et qu'elles soient alimentées ou altérées à travers les interactions. Pour analyser les interactions sociales, Ervin Goffman (1959) utilise une approche dramaturgique et considère que tout individu en interaction sociale sur la scène publique, à l'image d'un·e acteur·rice de théâtre sur scène, va soigner son apparence, ses humeurs et sa manière de se

présenter, la « présentation de soi ». Les individus sont dans une mise en scène permanente dans laquelle iels tentent de créer une impression, d'envoyer un message vers une audience (Sandstrom, Martin et Fine, 2006; Hewitt et Shulman, 2010).

Cette approche s'applique aisément au travail policier, comme le démontre Peter Manning (1977), puisque la police joue un rôle symbolique de la sécurité. En effet, le paradoxe central des polices réside dans le fait que la majorité du temps occupé par les policier·e·s n'est pas dédiée à lutter contre la criminalité alors que les institutions policières affirment qu'il s'agit de l'objet principal de leurs activités. Par exemple, les patrouilles peuvent avoir un impact sur le sentiment de sécurité des habitant·e·s mais pas directement sur la criminalité et les délits. Cependant, les polices retirent en partie leur légitimité du fait qu'elles prétendent contrôler la criminalité et les violences. À partir de ses observations des polices nord-américaines, Peter Manning affirme alors qu'une grande partie du travail de la police réside dans la mise en place de stratégies de présentation et d'image dissimulant la réalité, notamment à travers les statistiques. Il existe donc une tension dramaturgique au sein des polices : il faut mettre l'accent sur la lutte contre le crime tout en sachant qu'elles ne le contrôlent pas vraiment ; elles maintiennent plus un certain ordre qu'elles ne luttent contre le crime. Néanmoins, les polices envoient le message que leur disparition engendrerait une explosion de la criminalité. Peter Manning montre comment la mise en scène des policier·e·s et leurs capacités à faire accepter cette image par les « spectateur·rice·s » est une forme de pouvoir. Ce pouvoir n'existe, de ce fait, qu'à travers les interactions avec les populations qui croient en la mise en scène.

Le fait que les tâches policières soient teintées par une face règlementaire précise et contrôlable, et, en même temps, un mode opératoire pratique et effectif infiniment variable (Monjardet, 1987), laisse place à une appropriation des instructions par les policier·e·s. Les interactions peuvent jouer un rôle central dans ce processus de mise en œuvre d'une politique par les agent·e·s étatiques (Dubois, 2003) tout comme sur leur conception de ce qu'est la sécurité ou l'insécurité, et sur ce que doit être leur travail.

1.2.2 Travail policier : enchevêtrement entre relations de pouvoir et liberté de définir ses tâches

Pour observer les pratiques des policier·e·s dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de police communautaire supposé, rappelons-le, mettre au cœur de ces pratiques le respect des droits humains et la création d'une relation collaborative avec la population, il est primordial de comprendre comment se construisent ces pratiques, d'où elles viennent, quelles sont les logiques sous-jacentes et ce qu'elles signifient. Pour cela, il est nécessaire de comprendre l'ancrage de ces pratiques dans les institutions policières. Les sociologies des institutions et des professions apportent des outils utiles en ce qu'elles révèlent les dynamiques de pouvoir ainsi que les normes informelles au sein des polices. Ces sociologies permettent aussi de saisir le sens que confèrent les acteur·rice·s à leur profession. Cette perspective fera jour sur les processus de socialisation des policier·e·s à leur métier et permettra de comprendre comment se construisent leur vision du monde et cadres de compréhension de la sécurité publique sur le terrain (Van Maanen, 1978; Vigour, 2008; Dubar, 2015; Charman, 2017).

La prémisse de l'approche interactionniste est que la mise en œuvre ne dépend pas uniquement de l'institution policière. Il faut donc observer le processus d'appropriation d'un programme de sécurité par les policier·e·s en interactions avec les populations. Toutefois, il est important de considérer le rôle du fonctionnement de l'institution policière dans ce processus. Les policier·e·s s'insèrent dans cette institution et la façon dont iels évoluent en son sein peut avoir une incidence sur leurs pratiques. Michel Crozier (1963) appelle à observer les organisations en tant que systèmes sociaux avec un ensemble de rôles traversé par des relations de pouvoirs. Il invite à ouvrir la « boîte noire » des organisations pour regarder leur fonctionnement interne et comment cela structure l'autonomie des acteur·rice·s bureaucratiques. Contrairement aux approches juridiques des institutions où ces dernières sont uniquement pensées dans le cadre légal et réglementaire de leurs activités (Chevallier, 1981, 1996), les sociologues des organisations ont une vision dynamique des institutions. Cette définition va de ce fait à l'encontre de la conception homogénéisante descendante (*top-down*) des institutions selon laquelle elles ont un effet direct et uniforme sur les acteur·rice·s qui la constituent. Au contraire, les acteur·rice·s sont conçu·e·s comme ayant des rôles institutionnels avec des capacités d'action pratiques et symboliques. Selon Paul DiMaggio et Walter Powell (1997), les acteur·rice·s ne font pas appel à ces capacités uniquement dans une

logique purement instrumentale, leur utilisation dépend également de leur « capital incorporé³³ ». Ainsi, ce courant propose de replacer les acteur·rice·s et leur habitus³⁴ dans leurs rôles institutionnels, ainsi que dans les relations sociales composant l'institution.

L'angle des acteur·rice·s et des relations de pouvoir au sein d'une institution est pertinent pour analyser les pratiques des polices. D'une part, il donne l'opportunité de penser ce qu'est la police par rapport à l'État en regardant son fonctionnement interne et son rapport aux normes, au prisme de l'autonomie bureaucratique notamment. D'autre part, l'attention portée sur les relations de pouvoir donne accès à une compréhension plus complète des pratiques. Effectivement, les pratiques se construisent dans les relations de pouvoir et les relations de pouvoir se nourrissent des pratiques. De ce fait, une perspective sur les jeux de pouvoir au sein des institutions policières révélera une autre dimension fondamentale pour comprendre les processus de socialisation propres aux institutions policières qui informent les pratiques.

Ensuite, une définition fonctionnaliste des professions est trop restrictive pour permettre de rendre compte de la diversité des pratiques et des interactions dans le travail policier. Cette définition conçoit, en effet, les professions comme nécessairement instituées et ayant un nombre limité d'activités professionnelles légitimes (Carr-Saunders et Wilson, 1933; Wilensky, 1964). À l'inverse, les tenants de la sociologie interactionniste des professions invitent à prendre en compte le point de vue des acteur·rice·s sur leur métier (Hughes, 1996; Bidet, 2011; Champy, 2012). Ainsi, il est nécessaire de différencier l'activité principale d'une profession de ses activités périphériques car selon Hughes, « tout métier consiste inévitablement en une combinaison de cette activité [principale] et d'autres qui lui sont accessoires, soit par nature, soit en raison de l'organisation institutionnelle du travail. » (1996 : 180). Les activités accessoires ou périphériques peuvent aussi être le fait de la désignation des tâches à effectuer par les travailleur·se·s elleux-mêmes, ce qui est précisément un élément central du travail policier. Par exemple, dans le cas du travail policier communautaire, l'une des tâches des policier·e·s est de créer des relations de confiance avec la population. Pour cela, certain·e·s organisent des espaces de discussion avec les habitant·e·s dans

³³ DiMaggio et Powell (1997) définissent le concept de « capital incorporé » comme étant « les manières de penser, d'être et d'agir que [les acteurs] ont acquises lors des étapes antérieures de leur socialisation » (Lagroye et Offerlé, 2010 : 48).

³⁴ La notion d'*habitus* se réfère à une forme de savoir incorporé qu'un individu acquiert au cours de sa socialisation dans divers espaces sociaux. Cf. Elias, Norbert. (1991). *La société des individus*, Paris, Fayart.

le but de recevoir les demandes en matière de sécurité publique. L'organisation de réunions regroupant policier·e·s et habitant·e·s correspond à la forme attendue et souvent mentionnée dans les politiques de police communautaire. À Nezahualcóyotl, en février 2018, certain·e·s policier·e·s ont organisé des actions de solidarité entre voisin·e·s du bloc dont iels étaient responsables. Par exemple, après un accident, un voisin du bloc avait besoin de béquilles pour marcher. Les policier·e·s ont alors demandé aux voisin·e·s si certain·e·s d'entre elleux en auraient à prêter et ont réussi à en trouver. Iels sont donc allé·e·s chercher les béquilles chez le voisin prêteur et les ont amenées au voisin blessé. D'après ces policier·e·s, ce type d'action faisait partie de leur travail étant donné que cela leur permet de construire et entretenir des relations de confiance et de proximité avec les habitant·e·s. Ainsi, une tâche qui ne semble a priori pas relever du travail policier est définie comme telle par les policier·e·s.

Cette perspective est d'autant plus pertinente pour le travail policier que c'est l'une des rares professions pour lesquelles il n'existe pas de consensus au sujet de sa mission. Il n'y a pas de noyau stable de tâches : « [les] contenus légitimes du 'vrai' travail policier [...] varient du tout au tout selon les individus » (Monjardet, 1996). Selon Dominique Monjardet, il existe un débat permanent sur le travail policier. C'est bien l'une des seules professions qui passe autant de temps à s'interroger sur la nature de ses tâches, qui sont continuellement renégociées et débattues. En d'autres termes, puisqu'il n'existe pas de tâches précises du travail policier qui bénéficient d'un consensus, ce sont les policier·e·s de terrain qui définissent ce qui relève du travail policier ou non. C'est ce que Dominique Monjardet appelle « l'inversion hiérarchique » : le manque de clarté dans l'identification des tâches de la police résulte en l'attribution d'un pouvoir extraordinaire aux exécutant·e·s, les policier·e·s de terrain, dont la hiérarchie est dépendante (Monjardet, 1996). Par conséquent, observer les pratiques policières au niveau des agent·e·s qui définissent le « vrai » travail, en prenant en compte leurs trajectoires de socialisation au métier au sein de l'institution policière, peut aider à saisir le sens qu'iels accordent à leurs pratiques ainsi que leurs origines.

En résumé, les pratiques, construites dans les interactions, sont pensées dans le cadre du processus de socialisation à la profession de policier·e au sein des institutions policières. Ce cadre permet de situer les agent·e·s de l'État dans leur ancrage social afin de saisir en partie les origines de leurs pratiques. Le courant de sociologie interactionniste des professions donne accès à la définition des termes de la profession par les acteur·rice·s elleux-mêmes. Il est alors possible de

saisir ce qu'ils considèrent comme étant le « vrai » travail policier et en comprendre les raisons. Le métier de policier·e s'inscrit dans le cadre des normes formelles et informelles des institutions policières. Un regard sociologique sur ces institutions informe sur les relations de pouvoir ainsi que le fonctionnement interne propre aux polices, éléments qui façonnent les processus de socialisation des policier·e·s à leur métier et donc leurs cadres de compréhension, de vision du monde.

Ces outils théoriques permettent : (1) de réfléchir au rôle de policier·e en confrontant une définition de la profession par l'institution aux pratiques des acteur·rice·s ; (2) de penser les pratiques policières comme le fruit de divers facteurs : aussi bien du processus de socialisation à la profession, de leur définition du « vrai » métier, de leur position dans les relations de pouvoir ainsi que dans le fonctionnement interne de l'institution ; (3) d'observer les diverses définitions de la sécurité. La partie 1 de cette thèse porte précisément sur les logiques propres aux institutions policières locales. À partir de la comparaison de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro, d'où émane le programme de pacification, de la police municipale de Ciudad Nezahualcóyotl et de la police de sécurité publique de la délégation Cuauhtémoc dont fait partie Tepito, il sera possible d'identifier ce qui différencie les cas en termes de logiques institutionnelles et de processus de socialisation au métier et comment cela impacte la mise en œuvre des polices communautaires.

1.2.3 Des pratiques façonnées par le processus de réception par les populations cibles

Une perspective interactionniste sur la construction des pratiques des policier·e·s est fondamentale pour comprendre les processus de mise en œuvre, la compléter par une approche de réception d'un programme de police par la population est donc nécessaire pour fournir une image complète (Revillard, 2018). L'approche de la réception des politiques publiques implique que le regard se tourne aussi en direction des populations ciblées par la politique. Selon cette approche, la façon dont une politique est reçue par les populations a des effets sur la mise en œuvre. Concrètement, les habitant·e·s ciblé·e·s par les programmes de police communautaire sont inséré·e·s dans divers réseaux et interactions sociales qui vont influencer aussi bien leur degré d'acceptation d'un tel programme que leurs interactions avec les policier·e·s et donc, plus

globalement, la mise en œuvre du programme. De plus, rappelons que l'un des objectifs affichés par les gouvernements des polices communautaires est précisément de créer des relations de proximité avec la population et établir des liens de confiance. L'ouverture des populations à ce type de relation avec les policier·e·s est donc nécessaire.

Les travaux récents sur la mise en œuvre des politiques publiques mettent en lumière les pratiques des agent·e·s porteur·se·s de la politique. Iels proposent un regard « du bas » sur les politiques publiques. Dans cette perspective, les agent·e·s de l'État et leur interprétation et appropriation d'une politique publique vont définir les expériences de cette dernière pour ses usager·e·s (Spire 2008, 2011; Mainsant, 2010; Morgan et Campbell, 2011; Fassin, Bouagga et Coutant 2013; Dubois, 2012, 2015). Bon nombre de ces auteur·rice·s montrent que le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires redéfinit la politique publique et que cela a des conséquences aussi bien en termes d'inégalités d'accès aux services publics (Spire, 2007, 2011; Dubois, 2015) qu'en termes de redéfinition de la citoyenneté, dans une autre mesure (Fassin, 2011; Fassin, Bouagga et Coutant, 2013). Par exemple, Alexis Spire (2011) montre comment, en France, en 2007, les marges d'interprétation des règles des impôts permettent que les contrôleur·se·s se transforment en conseiller·e·s fiscaux·les au service des classes dominantes. Bien que les pratiques des contrôleur·se·s soient contraintes par des injonctions institutionnelles, il existe une certaine autonomie dans leurs pratiques permettant l'usage de stratégies diverses et variées pour contourner ces injonctions. Dans ce cas, les classes dominantes n'ont pas accès au même type de service d'impôts que les classes subalternes, témoignant ainsi d'un accès différencié aux services publics. Cette littérature dévoile les subtilités de la mise en œuvre et de leur impact sur la politique et sur les publics.

Dans la même lignée et en s'inspirant de théories féministes, Anne Revillard (2017, 2018) propose une approche dans laquelle la population visée par l'action publique est au cœur de l'analyse. Pour cela, elle déplace la focale de la mise en œuvre du côté des agent·e·s de l'État vers la réception de l'action publique par les populations cibles. Elle utilise ainsi une perspective compréhensive depuis le point de vue des populations et non pas depuis celui des agent·e·s. Anne Revillard définit la réception de l'action publique comme étant « l'ensemble des processus par lesquels une politique publique est appropriée et co-construite par les ressortissants et par lesquels elle produit des effets sur ceux-ci » (2018 : 478), aussi bien sur le plan matériel (conditions de vie) que symbolique

(catégories de perception, statut social). Ainsi, dans une approche de réception de l'action publique :

« 1) l'étude de la réception suppose de se placer du point de vue des ressortissants individuels; 2) ce point de vue doit faire l'objet d'une investigation empirique; 3) la réception combine des effets et des appropriations de l'action publique; 4) elle a des dimensions à la fois objectives et subjectives, et relève tout autant de pratiques que de représentations. »

(Revillard, 2018: 479)

Le point de vue de la réception de l'action publique fait référence à la théorie féministe du point de vue (*standpoint theory*). Cette approche appelle à adopter une perspective depuis le point de vue des individus qui forment le public cible afin de comprendre leur expérience de l'action publique. Cela implique, entre autres, de situer ce point de vue : il est nécessaire de comprendre l'ancrage social dans lequel il se construit pour comprendre les relations de pouvoir dans lesquelles il est inséré (Smith, 1987; Naples, 1998; Duvoux, 2015).

Dans le cadre de programmes de police communautaire mis en place dans des zones urbaines marginalisées, cette perspective est plus que pertinente puisque les habitant·e·s vivant la mise en place d'une politique de sécurité peuvent aussi bien être, aux yeux des policier·e·s, des habitant·e·s qu'iels sont censé·e·s protéger des délits et de la violence, que des criminel·le·s et délinquant·e·s potentiel·le·s (notamment du fait de l'omniprésence de groupes criminels). Bon nombre de travaux, sur l'Amérique latine, ont démontré que l'histoire des relations police/société dans ces zones est marquée par les pratiques discriminatoires, violentes et abusives de la police, comme mentionné en introduction. Ces pratiques reposent en partie sur des représentations sociales préconstruites sur les habitant·e·s des zones marginalisées selon lesquelles iels sont de potentiel·le·s criminel·le·s, ou s'iels ne le sont pas, iels sont complices des actes délinquants et criminels qui se donnent (Dias Félix, 2018). La démarche d'analyse de la réception de l'action publique permet alors de prendre en compte ce contexte et son poids sur la réception d'un programme par la population. Les habitant·e·s ne sont pas pris·e·s comme extérieur·e·s mais comme parties prenantes dans la production de la politique puisque ce sont les interactions qui font la politique. Ces interactions peuvent aussi bien prendre la forme de participation des habitant·e·s, de collaboration mais aussi de résistance ou de fuite.

Ainsi la perspective de réception de l'action publique permet de prendre en compte le point de vue situé des habitant·e·s ciblé·e·s par des programmes de police communautaire et de le positionner dans ses diverses relations de pouvoir. Néanmoins, pour comprendre ce point de vue, l'ancrage social des habitant·e·s doit être compris de façon plus extensive encore. L'angle des récepteur·rice·s d'une politique publique et de la construction du point de vue sur celle-ci, est central pour analyser un programme comme celui d'une police communautaire. Premièrement, il permet de repositionner la coproduction des habitant·e·s dans la mise en œuvre d'un programme de police communautaire. Deuxièmement, cette perspective révèle les effets du point de vue, situé dans son ancrage social plus large, des récepteur·rice·s dans les interactions avec la police et conséquemment, dans la construction des pratiques policières.

Le présent cadre propose donc d'utiliser le concept de réception de l'action publique afin d'observer non seulement le processus d'accueil d'un tel programme du côté de la population réceptrice mais également les réponses formulées qui vont en retour affecter les pratiques des policier·e·s. Cette démarche permet d'observer l'interprétation d'un programme de sécurité du côté des habitant·e·s directement concerné·e·s par cette dernière, et le processus d'appropriation qui s'en suit. Ce point de vue est pertinent dans un cadre interactionniste car il met en exergue la dynamique d'échanges entre les acteur·rice·s situé·e·s, aussi bien les policier·e·s que les habitant·e·s, comme partie constituante de la mise en œuvre d'une politique publique.

En résumé, cette approche permet : (1) de positionner les habitant·e·s ciblé·e·s par une politique publique comme acteur·rice·s à part entière de la mise en œuvre ; (2) de penser les pratiques des policier·e·s non seulement comme le fruit de facteurs propres aux institutions policières, mais aussi comme conséquences de la réception située d'un programme par les populations; et (3) d'observer les différences de mise en œuvre au prisme des interactions. La seconde partie de cette thèse propose justement de montrer comment les contextes locaux préexistants ont des effets sur la mise en œuvre des programmes dans les quatre localités, expliquant en partie les expériences différenciées d'un cas à l'autre.

1.3 Des expériences différenciées de police communautaire

Avant de faire jour sur la complexité des processus de mise en œuvre d'une politique publique par le haut, intimement liée aux contextes locaux, que la comparaison des quatre cas permet de mettre en relief, il est nécessaire de montrer en quoi ces cas se différencient. En adoptant l'angle des pratiques, il est possible de dévoiler une expérience différente, parfois opposée, de ce que les évaluations des programmes de police communautaire laissent voir. L'observation ethnographique par le bas permet de saisir les expériences de ces programmes au regard du respect des droits humains mais aussi de relations policier·e·s-habitant·e·s. Depuis cette perspective, cette section propose de décrire les expériences de police communautaire des quatre cas. Les parties 1 et 2 de cette thèse feront ensuite jour sur les processus de mise en œuvre différenciés menant à ces expériences.

1.3.1 D'autres expériences des mêmes programmes

Une description des cas en termes de respect des droits humains et des relations police-société révèle les expériences vécues par les habitant·e·s des localités ciblées par ces programmes. Il ne s'agit pas de redéfinir la « réussite » ou « l'échec » des programmes de police communautaire mais plutôt de montrer les modalités de leur mise en œuvre au niveau de la rue. Les cas sont alors décrits en fonction des objectifs des polices communautaires non pris en compte : respect des droits humains, relations de proximité et de confiance entre policier·e·s et habitant·e·s et sentiment de sécurité des habitant·e·s. Les droits humains sont définis via une conception élargie prenant aussi bien en compte les droits dans leurs termes légaux, que dans une perspectiveémique c'est-à-dire depuis les points de vue des individus – ici des habitant·e·s des quartiers ciblés par les programmes (de Sardan, 1998). En effet, la conception strictement légale des droits humains est limitée puisque fondée sur une construction occidentale qui ne prend pas en compte les réalités différenciées des Suds ainsi que les effets de la colonisation sur les inégalités d'accès à des droits définis par des acteur·rice·s des anciens empires coloniaux (Santos, 1997, 2009, 2013; Barreto 2012, 2014, 2018). Les relations de proximité et de confiance sont entendues comme la caractérisation des relations, des interactions quotidiennes entre policier·e·s-habitant·e·s ainsi que l'existence, ou non, d'efforts

du côté des policier·e·s pour construire des espaces sécuritaires de conversation avec les habitant·e·s. Enfin, le sentiment de sécurité des habitant·e·s ne correspond pas aux résultats d'évaluations chiffrées. D'une part, ces évaluations commandées par les autorités publiques, n'incluent qu'une minorité des habitant·e·s directement concerné·e·s par la mise en œuvre d'un programme. D'autre part, le sentiment de sécurité ou d'insécurité est mouvant et difficilement mesurable. Dans le cadre de cette thèse, le sentiment de sécurité se rapporte à des comportements quotidiens, des gestes et postures, des façons de parler, des non-dits en réponse à ce qui est perçu par les habitant·e·s comme sécuritaire ou non.

Dans tous les cas, les expériences sont mouvantes, les rapports police-société se construisant dans le temps. Toutefois, il est possible d'identifier des expériences partagées du côté des habitant·e·s. Le tableau 1.1 synthétise ce que les données recueillies sur le terrain révèlent à propos du quotidien de ces polices communautaires dans les quatre cas. Afin de prendre en compte la construction et transformation de la mise en œuvre d'un programme de police communautaire dans le temps, la période des enquêtes de terrain (2018) a été complétée avec des périodes présentées comme distinctes de 2018 par les habitant·e·s, sous les mêmes programmes de police communautaire.

Tableau 2. – Expériences différenciées des programmes de police communautaire

	Cantagalo Pavão-Pavãozinho	Complexo da Maré	Ciudad Nezahualcóyotl	Tepito
Respect des droits humains selon les habitant·e·s	2009-2013 <i>Droits plus respectés que avant l'UPP</i>	2014 <i>Zone de non-droits lors de l'intervention de la force de "pacification"</i>	2003 - 2009 <i>Droits épisodiquement bafoués</i>	2008 - 2012 <i>Droits épisodiquement bafoués</i>
	2018 <i>Droits régulièrement bafoués</i>	2018 <i>Droits régulièrement bafoués</i>	2018 <i>Droits majoritairement respectés</i>	2018 <i>Droits régulièrement bafoués</i>
Relations police-société	2009-2013 <i>Construction et consolidation de relations de proximité</i>	2014 <i>Relations conflictuelles et de méfiance</i>	2003-2009 <i>Relations de méfiance</i>	2008-2012 <i>Tentatives de construction de relations de proximité</i>
	2018 <i>Relations conflictuelles et de méfiance</i>	2018 <i>Relations conflictuelles et de méfiance</i>	2018 <i>Construction et consolidation de relations de proximité</i>	2018 <i>Relations conflictuelles et de méfiance</i>
Sentiment de sécurité des habitant·e·s	2009-2013 <i>Sentiment de sécurité élevé</i>	2014 <i>Sentiment de sécurité divisé</i>	2003-2009 <i>Sentiment d'insécurité élevé</i>	2008-2012 <i>Sentiment d'insécurité élevé</i>
	2018 <i>Sentiment d'insécurité élevé</i>	2018 <i>Sentiment d'insécurité élevé</i>	2018 <i>Hausse du sentiment de sécurité</i>	2018 <i>Sentiment d'insécurité élevé</i>

Source : Création originale à partir des données de terrain

1.3.1.1 Cantagalo Pavão-Pavãozinho : maintien de l'ordre négocié

Comparaison est faite entre les premières années de l'UPP et 2018. Au regard des habitant·e·s, les trois critères d'une police communautaire étaient davantage respectés lors de la période 2009-2013.

Respect des droits humains

Lors des entretiens ainsi que des discussions informelles, les habitant·e·s se rappelaient que les premières années de l'UPP correspondaient à une période pendant laquelle leurs droits étaient plus respectés qu'avant et qu'après cette période. Iels se souvenaient que dès qu'un·e policier·e abusait de son pouvoir ou portait atteinte à leurs droits, iels n'hésitaient pas à aller se plaindre auprès du commandant de l'UPP. Selon eux, le commandant prenait au sérieux ces plaintes et n'hésitait pas à sanctionner les policier·e·s qui enfreignaient les droits des habitant·e·s. Les abus et transgressions des droits de ces dernier·e·s étaient alors plus rares qu'auparavant. Iels associaient ces sanctions et cet accès au commandant à une forme de garantie et protection de leurs droits. Les personnes interviewées se représentaient cette période comme un moment d'accès élargi aux droits.

À l'inverse, en 2018, les habitant·e·s rapportaient des abus de pouvoir réguliers de la part des policier·e·s et disaient ne rien pouvoir faire. Par exemple, le cas de Joana, présenté en prologue de cette thèse et qui relatait une situation d'invasion de domicile par les policier·e·s sans mandat, représentait une pratique répandue. De même, les interpellations violentes de jeunes hommes racisés étaient courantes. Par exemple, d'après Fernando, habitant, jeune homme racisé et professeur de danse dans la favela, les interpellations et fouilles violentes qu'il subissait étaient devenues de plus en plus fréquentes ces dernières années. Dans tous les cas, les habitant·e·s déclaraient ne pas avoir de recours pour dénoncer ces abus.

Relations police-société

D'après les habitant·e·s, entre 2009 et 2013, la police était présente dans le quartier en ce sens que les policier·e·s parcouraient les moindres recoins de la favela à pieds jour et nuit. Leur présence n'était pas strictement physique, les habitant·e·s rapportaient des efforts de proximité inédits dans leur quartier : réunions régulières entre les leaders communautaires et l'UPP comme espace de discussion collectif, organisation de cours de musique et de sport par les policier·e·s pour les habitant·e·s, échanges cordiaux quotidiens. Iels se souvenaient même que le commandant de l'UPP avait décidé de passer les festivités de Noël avec elleux et qu'il avait amené sa famille pour les présenter aux habitant·e·s.

La situation en 2018 était tout autre. Bien que la base physique de l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho, située dans la partie haute de la colline du Cantagalo, existe encore bel et bien en 2018, que plusieurs voitures de patrouille UPP soient garées devant et qu'il soit possible de voir quelques policier·e·s dans les environs de la base, la présence de l'UPP dans toutes les autres parties de la colline était inexistante au moment de l'enquête de terrain. En l'espace de trois mois d'enquête, nous n'avons croisé aucun·e policier·e en dehors du périmètre de la base. Aucune réunion regroupant les leaders communautaires et les policier·e·s n'a été organisée. Les entretiens effectués auprès des habitant·e·s confirmaient que les supposées relations de proximité avec les policier·e·s étaient inexistantes. Leurs relations se résumaient plutôt à des affrontements ou, dans le meilleur des cas, une ignorance mutuelle.

Sentiment de sécurité

Pour les habitant·e·s, les premières années de l’UPP correspondaient au moment le plus « calme », le plus « pacifique », dans leurs mots, de l’histoire du quartier. Certain·e·s se remémoraient qu’iels n’avaient plus besoin de faire usage des stratégies de protection habituelles. Par exemple, pour Fernando, une stratégie consistait à ne pas porter de vêtements de couleur noire ou de porter des sacs à dos car « ce sont les bandits qui s’habillent comme ça et qui portent des sacs à dos ». Cette stratégie avait pour but d’éviter que les policier·e·s ne pensent qu’il était un « bandit ». Aux débuts de l’UPP, Fernando disait ne plus avoir besoin de cette stratégie et se sentait plus libre de porter ce que bon lui semblait. D’autres déclaraient que les échanges de politesse entre les policier·e·s et les membres du narcotrafic, qui ne portaient plus d’armes et ne vendaient pas de drogues à la vue de toustes, étaient signes de sécurité. Selon ces habitant·e·s, cela démontrait que les deux groupes avaient trouvé un accord pour cohabiter de façon pacifique et éviter les affrontements armés.

À l’inverse, les habitant·e·s avaient repris leurs stratégies de protection en 2018 et déclaraient le besoin de « tâter le pouls de la journée » avant de penser à sortir de leur maison. « Tâter le pouls » passait par s’informer auprès d’autres habitant·e·s de différentes zones de la favela afin de savoir s’il y avait des opérations de la police ou bien des groupes criminels rivaux qui pourraient tenter de prendre d’assaut la favela. De ce fait, un·e habitant·e du bas de la colline, donc plus proche des entrées de la favela et aux premières loges des « mouvements douteux », pouvait rassurer les autres en disant que « c’est tranquille aujourd’hui » ou bien conseiller de ne pas sortir et « attendre que ça passe ». Plusieurs groupes WhatsApp servaient d’ailleurs de chaîne d’information locale et avertissaient en cas de problèmes. 2018 a aussi été marqué par le décret d’intervention militaire dans l’État de Rio de Janeiro. Cantagalo était ciblée par ces interventions ponctuelles de l’armée qui consistaient en une occupation des militaires pour « contrôler » la violence³⁵. Lorsque les

³⁵ Voir : <https://oglobo.globo.com/rio/cerca-de-4-mil-homens-das-forcas-de-seguranca-fazem-operacoes-nas-zonas-norte-sul-do-rio-22873839> consulté le 16 avril 2021

<https://g1.globo.com/rj/rio-de-janeiro/noticia/2018/09/11/homens-das-forcas-armadas-fazem-patrolhamento-no-cantagalo-em-ipanema.ghtml> consulté le 16 avril 2021

<https://noticias.uol.com.br/cotidiano/ultimas-noticias/2018/07/11/copacabana-ipanema-e-leme-militares-ocupam-favelas-no-coracao-da-zona-sul-do-rio.htm> consulté le 16 avril 2021

militaires entraient dans la favela, les habitant·e·s ne sortaient pas par peur de prendre une balle perdue.

1.3.1.2 Complexo da Maré: maintien de l'ordre militarisé et violent

Le cas du complexo da Maré est singulier parmi les quatre cas en ce sens que c'est le seul qui n'a pas connu la mise en place de la police communautaire alors qu'il était censé. Maré n'a connu que la première phase de « pacification » c'est-à-dire celle de l'intervention tactique qui vise à reprendre le territoire aux mains des groupes criminels qui contrôlaient le territoire. Cette première phase a eu lieu en 2014 et correspond à l'occupation militaire du territoire pendant 14 mois.

Respect des droits humains

Contrairement aux interventions tactiques des autres favelas incluses dans le programme, le bataillon d'opérations policières spéciales (BOPE) n'avait pas la charge de la première phase, l'armée brésilienne a été envoyée. Plus qu'une intervention, il s'agissait en fait d'une occupation militaire du territoire. Cette occupation était régulée par une Garantie de loi et de l'ordre (GLO), impliquant la concession des tâches policières à l'armée, et a fait l'objet de fortes contestations populaires du fait des actions violentes déployées (Sousa Silva, 2017). Le non-respect des droits était légitimé par les autorités élues du fait de la situation de violence présentée comme « exceptionnelle » dans ce territoire. Selon les habitant·e·s, l'invasion de domicile sans mandat était monnaie courante. Certain·e·s déclaraient même qu'en habitant dans une favela, « c'est différent, ils n'ont pas besoin d'un mandat pour chaque maison. C'est un mandat pour toute la favela, et encore. ».

En 2018, les policier·e·s n'étaient pas présent·e·s sur le territoire de Maré de façon quotidienne. La présence des polices se résumait aux opérations ponctuelles violentes et meurtrières menées par la PMERJ ainsi que la police civile. Le contexte de l'intervention militaire décrétée dans l'État de Rio n'a fait que justifier l'organisation d'opérations policières encore plus violentes et transgressant de multiples droits. Par exemple, le 21 juin 2018, plusieurs hélicoptères de la police

civile survolant l'ensemble de favelas ont ouvert le feu en pleine journée sur les habitant·e·s³⁶. Si les porte-paroles de la police civile affirmaient que les tirs étaient ciblés contre des membres d'un des groupes criminels, un jeune adolescent de 14 ans qui sortait de l'école à ce moment-là, Marco Vinicius da Silva, a été tué pendant cette opération.

Relations police-société

Dans le cas de Maré, les relations avec les policier·e·s n'ont pas vraiment changé entre la période de « pacification », en 2014, et l'enquête de terrain. Ces relations étaient conflictuelles et les habitant·e·s exprimaient leur méfiance envers les policier·e·s. Selon eux, les policier·e·s étaient synonymes de violences et de transgressions de leurs droits. Ils déclaraient préférer ne pas engager de relations avec les polices. Du côté des polices, il n'existait pas non plus d'efforts de construction de liens de proximité.

Sentiment de sécurité

En 2014, le sentiment de sécurité du côté des habitant·e·s était divisé. Certain·e·s déclaraient se sentir plus en sécurité du fait de la présence des forces armées sur le territoire. Selon eux, les narcotrafiquant·e·s de leur quartier craignaient plus les militaires que les policier·e·s. De ce fait, ils évitaient les affrontements et faisaient profil bas. Ce contexte apportait une sensation de sécurité à ces habitant·e·s. D'autres en revanche, soulignaient que les militaires finissaient par faire des accords de nature illégale avec les narcotrafiquant·e·s qui ne faisaient qu'augmenter la violence et l'incertitude quant au climat de sécurité. Ils se sentaient alors encore plus en insécurité.

En 2018, les habitant·e·s déclaraient se sentir en sécurité et en insécurité. En sécurité dans le sens où, au sein de leur quartier, ils étaient reconnu·e·s comme locaux·les et se disaient protégé·e·s par les normes informelles locales majoritairement dictées par les groupes criminels. Cependant, le contrôle social répressif imposé par ces groupes impliquait que les habitant·e·s se soumettent à certaines règles. De ce fait, l'expression de leur sécurité se basait sur le respect de règles imposées par ces groupes via la peur. En simultanément, ils se déclaraient en insécurité constante à cause de

³⁶ Voir : https://brasil-elpais.com/brasil/2018/06/20/politica/1529519369_464493.html consulté le 22 avril 2021
<https://www.bbc.com/portuguese/brasil-48190478> consulté le 22 avril 2021

l'organisation d'opérations policières ou militaires régulières et imprévisibles. Iels se représentaient ces opérations comme des menaces à leur vie. Certain·e·s affirmaient qu'il s'agissait d'opérations « d'extermination des pauvres et des noirs » et que toutes étaient en danger, pas seulement les narcotrafiquant·e·s.

1.3.1.3 Ciudad Nezahualcóyotl: maintien de l'ordre préventif et participatif

La période de 2003-2009 est utilisée comme point de comparaison de 2018 puisque le programme de police de voisinage a débuté en 2003 et que les habitant·e·s ont identifié un changement drastique après 2012. Le mandat PRIste 2009-2012 correspond à une pause dans la mise en œuvre du programme de police communautaire, mais de 2003 à 2009 le programme était déjà en place.

Respect des droits humains

Entre 2003 et 2009, les habitant·e·s disaient se rappeler de pratiques peu respectueuses des droits humains. Par exemple, iels se remémoraient que certain·e·s policier·e·s les extorquaient. Ces extorsions impliquaient qu'en l'échange d'une somme d'argent, les policier·e·s ne leur infligeaient pas de contraventions. D'autres évoquaient plutôt les accords illégaux entre policier·e·s et membres de cartels. Dans les représentations des habitant·e·s de cette période, ces pratiques étaient certes moins courantes que dans les années 1990 toutefois, elles subsistaient.

À l'inverse, en 2018, les habitant·e·s déclaraient avoir observé un changement important dans ces pratiques. Non seulement les pratiques mentionnées ci-dessus étaient de plus en plus rares mais tout manquement ou toute dénonciation citoyenne de pratiques des policier·e·s non conformes aux droits humains étaient directement reportés au directeur de la police. À cela, des sanctions étaient mises en place. Les habitant·e·s exprimaient leur confiance envers la direction de la police pour punir des pratiques enfreignant leurs droits. D'ailleurs, un service d'enquête interne s'assurait que les policier·e·s exerçaient leur travail en conformité avec les directives du programme.

Relations police-société

D'après les souvenirs des habitant·e·s, entre 2003 et 2009, les policier·e·s commençaient à faire plus d'efforts pour gagner leur confiance. Toutefois, iels déclaraient s'en méfier à ce moment-

là. Selon elleux, il était difficile de croire que les policier·e·s avaient changé et qu’iels pouvaient leur faire confiance pour assurer leur protection, le principal objet de leur travail selon les habitant·e·s, et respecter leurs droits. De ce fait, ces dernier·e·s se déclaraient sur la réserve et dans l’observation.

Au moment de l’enquête de terrain, la situation était différente. D’abord, certain·e·s habitant·e·s déclaraient ouvertement leur satisfaction du travail policier mais aussi leur confiance envers les policier·e·s. De plus, des réunions par rue de blocs étaient régulièrement organisées par les policier·e·s responsables du bloc qui conviaient toustes les voisin·e·s d’une rue. Lors de ces réunions, certain·e·s voisin·e·s faisaient part de leurs préoccupations ou même remerciaient les policier·e·s pour leur travail. Lors de la première réunion d’une rue, les policier·e·s constituaient un groupe de discussion WhatsApp auquel les voisin·e·s qui le souhaitaient pouvaient s’intégrer. Sur ces groupes, les habitant·e·s pouvaient aussi bien signaler une situation nécessitant l’intervention des policier·e·s qu’envoyer des messages de politesse, souhaitant une bonne journée de travail à ces dernier·e·s. Il existait même des cas de coproduction police-société de la sécurité. Le cas présenté en prologue de cette thèse en constitue un exemple parmi d’autres. Les voisin·e·s d’une rue ont décidé de mettre en place un système d’identification des voitures appartenant au voisinage. Iels ont informé les policier·e·s responsables de leur bloc de ce système et se sont mis·es d’accord pour qu’iels vérifient les plaques d’immatriculation lorsqu’iels considèrent qu’un véhicule est suspect.

Sentiment de sécurité

Les habitant·e·s déclaraient que jusqu’en 2012, iels se sentaient en insécurité. Iels disaient craindre de sortir le soir, une fois la nuit tombée, mais aussi de circuler en transport public, du fait des agressions à mains armées qui y avaient souvent lieu. Les femmes déclaraient également qu’elles étaient vigilantes à leurs déplacements, qu’elles préféraient se déplacer avec d’autres personnes, par peur des potentielles agressions sexuelles. Selon elleux, il y avait aussi moins de patrouilles de police qui circulaient.

En 2018, les habitant·e·s disaient voir des voitures de patrouille circuler à toute heure de la journée et de la nuit. Iels déclaraient se sentir libres de sortir le soir désormais, seul·e ou accompagné·e. Le problème des agressions dans les transports publics était toutefois encore l’objet de préoccupations.

En général, les habitant·e·s déclaraient se sentir plus en sécurité qu'auparavant et pouvoir vivre en étant moins sur leurs gardes.

1.3.1.4 Tepito: maintien de l'ordre répressif et collusif

La période de 2008-2012, qui correspond aux débuts du programme des polices de bloc, est la seule période pour laquelle certain·e·s habitant·e·s déclaraient avoir remarqué des différences dans le travail policier, dans le sens d'une amélioration.

Respect des droits humains

En 2008-2012, le nombre d'opérations ponctuelles violentes et abusives avait diminué d'après les souvenirs de certain·e·s habitant·e·s. Les cas d'extorsion demeuraient toutefois mais étaient présentés comme inévitables par les habitant·e·s. Selon elleux, cela faisait partie du fonctionnement du quartier.

En 2018, les habitant·e·s et commerçant·e·s considéraient que les policier·e·s abusaient régulièrement de leur pouvoir. Lors des opérations ponctuelles, les agent·e·s de l'État décidaient de confisquer des marchandises, qui représentaient le salaire de plusieurs mois d'un·e commerçant·e, ou bien d'arrêter les personnes qui tenaient des stands de vente de bière. D'un point de vue strictement légal, ces actions sont justifiables puisque les marchandises vendues sont majoritairement issues de la contrebande et du piratage et que les stands de vente de bière n'ont pas de permis de vente d'alcool. Toutefois, dans le contexte d'un marché informel, toléré par les autorités, ces actions enfreignaient leurs droits, du point de vue des commerçant·e·s, puisqu'elles les privaient de moyens de subsistance. Plusieurs relataient également des cas de violences arbitraires, y compris sexuelles, mais aussi des extorsions mensuelles. Les commerçant·e·s se disaient obligé·e·s de payer une « redevance mensuelle » pour éviter de se faire confisquer leur marchandise ou de recevoir une contravention.

Relations police-société

Entre 2008 et 2012, certain·e·s habitant·e·s se remémoraient que les policier·e·s étaient « différents ». Iels se les représentaient comme moins agressif·ve·s voire courtois·e·s, ce qui les

avaient surpris·e·s. S'il n'existait pas de réunions régulières, à l'image de celles de Nezahualcóyotl en 2018, les habitant·e·s et commerçant·e·s avaient remarqué que les policier·e·s faisaient des efforts pour se rapprocher d'eux. Ces dernier·e·s disaient toutefois rester sur leurs gardes. Iels répondaient tout au plus aux échanges de politesse mais les relations s'arrêtaient là.

Au moment de l'observation en 2018, il était possible d'identifier un·e ou deux policier·e·s posté·e·s à pratiquement chaque coin de rue du quartier. Plus qu'un travail de construction de relations de proximité, ces dernier·e·s faisaient acte de présence. Iels parlaient entre eux et ne bougeaient pas de leur poste de toute la journée. Les habitant·e·s confirmaient qu'iels n'engageaient en aucun cas dans des relations d'échange avec les policier·e·s, excepté lors d'affrontements avec eux. Il n'existait pas non plus d'espaces de discussion police-société.

Sentiment de sécurité

Entre 2008-2012, les habitant·e·s ne se souvenaient pas se sentir plus en sécurité que d'ordinaire. Selon eux, les efforts observés du côté des policier·e·s n'avaient pas d'effets sur leur façon de vivre, sur leur quotidien.

En 2018, les habitant·e·s et commerçant·e·s ne déclaraient pas se sentir en insécurité. Toutefois, iels prenaient soin de respecter les règles imposées par la Unión Tepito et ne parlaient pas de ce groupe en étant dans le quartier. Cela révèle qu'iels en avaient peur et que leur sentiment de sécurité dépendait fortement de leur respect des règles du groupe criminel. De plus, la Unión était en conflit avec un autre groupe dans le quartier et les affrontements armés étaient plus fréquents. Les habitant·e·s mentionnaient cette situation comme facteur d'incertitude et de crainte.

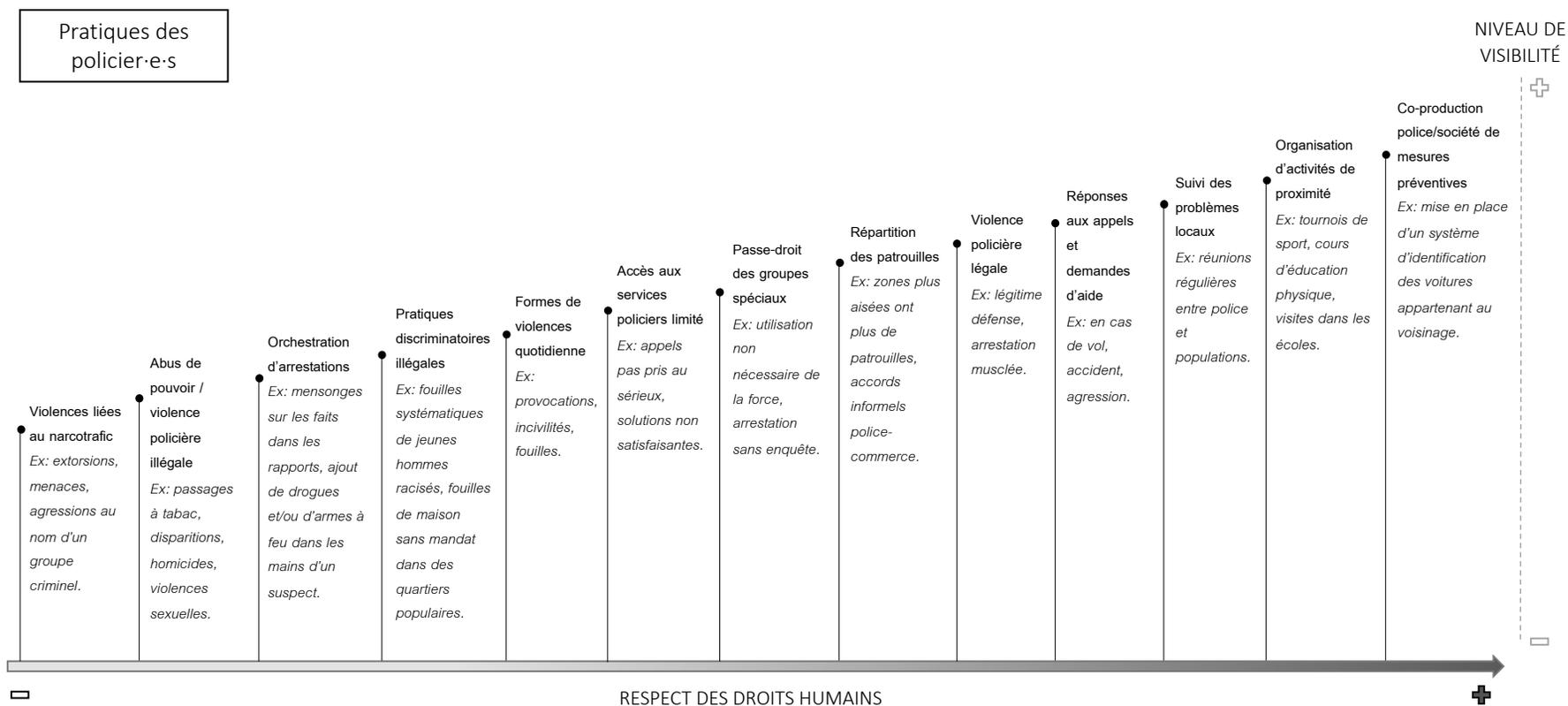
1.3.2 De la coexistence de pratiques préventives et répressives

Si les quatre cas se différencient, ils partagent aussi des traits communs comme nous allons le voir maintenant. Une approche ethnographique d'un programme de police communautaire fait non seulement jour sur des aspects invisibilisés par les évaluations des programmes, mais aussi sur la coexistence de pratiques préventives et répressives. En effet, les modalités de mise en œuvre se différencient en termes de respect des droits humains, de relations police-société et sentiment de

sécurité des habitant·e·s. Néanmoins, elles se rejoignent en ce qu'elles impliquent la combinaison de pratiques en phase avec une approche préventive et d'autres en opposition. La figure 1.2 dresse un continuum des pratiques observées, dont certaines mentionnées précédemment, au sein des programmes de police communautaire mis en place dans les villes de Rio de Janeiro, Mexico et Nezahualcóyotl. L'axe horizontal du schéma indique le degré de respect des droits humains tandis que l'axe vertical informe le degré de visibilité de ces pratiques. Le premier axe se réfère aux droits humains tels que définis plus haut. Le second axe fait jour sur le degré de visibilité de respect ou de non-respect des droits humains et révèle l'invisibilisation de certaines pratiques. Les processus d'invisibilisation se définissent comme un ensemble de mécanismes via lesquels la mise à l'agenda du problème de pratiques irrespectueuses des droits humains par les policier·e·s est rendue inenvisageable (Bachrach et Baratz, 1962). Ainsi, ce qui pourrait être un problème public faisant l'objet de demandes aux autorités publiques se trouve occulté par différents dispositifs. Il s'agit par exemple des outils d'évaluation, mais aussi la stigmatisation dont souffrent certains groupes sociaux en particulier tels que les habitant·e·s des zones populaires, plus particulièrement les jeunes hommes racisés de ces zones (Méndez et al., 1999; Goldstein, 2003; Gay, 2005, 2015; Arias, 2006; Johnson, 2017), ou encore des stratégies mises en place par les policier·e·s pour dissimuler certaines pratiques policières violentes (Moskos, 2009; Eterno et Silverman, 2012; Willis, 2015; Fassin, 2016). Les enjeux politiques entourant les débats et décisions concernant les politiques de sécurité sont un autre facteur d'invisibilisation. Les abus de pouvoir et manquements aux droits humains apparaissent de ce fait difficilement sur la scène publique (médias, débats publics, etc.) ou dans les évaluations et analyses des programmes de police communautaire.

Le format continuum a été privilégié puisqu'un même programme de police communautaire peut révéler des pratiques respectueuses des droits tout en ayant des pratiques non respectueuses des droits. Une typologie, même si elle relèverait davantage de l'idéal type (Weber, 1922), aurait tendance à faire l'impasse sur la porosité des frontières entre les pratiques et catégoriserait de façon trop statique et restrictive les programmes. À l'inverse, le format continuum permet non seulement d'appréhender les programmes comme mouvants et dynamiques, mais aussi d'écarter toute idée de délimitations entre les types de pratiques.

Figure 14. – Figure 1.2 Continuum d'expériences de la police communautaire



Source : création originale à partir des données de terrain

La figure 1.2 permet de mettre l'accent sur plusieurs éléments. D'abord, elle témoigne de l'étendue des pratiques qui ne sont pas prises en compte dans les évaluations des programmes de police communautaire. Aussi, on observe que les pratiques se situant au milieu de l'axe horizontal se trouvent à la frontière du respect/non-respect des droits humains. La ligne peut être mince entre une pratique respectueuse et non respectueuse des droits, entre l'utilisation de la légitime défense par les policier·e·s et l'utilisation non nécessaire, au regard des habitant·e·s, de la force par les groupes spéciaux, entre une réponse à un appel satisfaisante et une réponse insatisfaisante. La délimitation est ambiguë mais définit par les représentant·e·s de l'État sur le terrain. Enfin, ce continuum dévoile aussi que moins les pratiques des policier·e·s respectent les droits des habitant·e·s, moins ces pratiques sont visibles, et vice-versa. Pourtant, les pratiques non respectueuses des droits humains ont des effets sur l'expérience citoyenne des droits humains ainsi que de la sécurité publique, c'est-à-dire en termes d'accès aux services policiers et de traitement différencié face à cet accès (Eckstein et Wickham-Crowley, 2003; Tulchin et Ruthenburg, 2006; Holston, 2009; Oxborn, 2003, 2011; Balán et Montambeault, 2019).

Le continuum permet aussi d'afficher les différences entre les cas en termes de mise en œuvre. Comme mentionné, pratiques respectueuses des droits humains coexistent avec pratiques non respectueuses des droits. Toutefois, il est possible d'identifier des orientations prédominantes dans chaque localité. Ainsi, le cas de Nezahualcóyotl, en 2018, se situe plutôt du côté droit du continuum alors que Tepito se trouve du côté opposé. Le cas de Maré se situe également à gauche de l'axe horizontale et celui de Cantagalo Pavão-Pavãozinho oscille entre le milieu et le côté gauche. Néanmoins, en prenant en compte d'autres périodes, comme 2003-2012 pour Neza, ce cas se situe au centre voire à gauche. Le cas de Tepito entre 2008 et 2012 se trouve plutôt au centre et peut même aller dans la portion de droite. Le cas de Cantagalo Pavão-Pavãozinho entre 2009 et 2013 se situe aussi plutôt à droite. Maré, cependant, reste entre le côté gauche et le centre de l'axe en 2014. Ce continuum permet donc d'illustrer les différences entre cas. Il offre aussi un regard sur la mouvance temporelle d'un programme au sein d'une même localité et montre que la mise en œuvre se construit dans le temps.

Conclusion

Pour conclure, ce chapitre permet de révéler l'étendue des pratiques des policier·e·s ainsi que la coexistence de ces pratiques multiples sur le terrain, ce qui rend des approches qualitatives plus pertinentes pour les rendre visibles. D'une part, la littérature sur la police communautaire apporte des informations précieuses pour comprendre les facteurs favorisant ce type de programme ou au contraire les limitant. Toutefois, les connaissances produites sont souvent déracinées du contexte local et des éléments importants passent sous le radar. De ce fait, les effets connexes ne sont pas pris en compte. D'autre part, les réformes des polices sont aussi à inscrire dans des enjeux électoraux autour de la sécurité publique. D'autant plus en Amérique latine où ces réformes sont directement liées aux processus de consolidation démocratique.

Afin de dévoiler les expériences ordinaires d'un programme de police, il est alors nécessaire d'analyser sa mise en œuvre en pratiques. Pour cela, une perspective depuis les pratiques des policier·e·s dans un cadre interactionniste permet de comprendre aussi bien le processus de construction de ces pratiques que leurs sources structurelles. Et pour être extensif, l'angle des pratiques doit également prendre en compte la réception de ces pratiques du côté de la population et comprendre leur ancrage dans le contexte local. Ce point de vue offre alors un regard le quotidien entre policier·e·s et habitant·e·s. Comme nous avons pu le voir, les quotidiens des programmes de police communautaire étudiés sont très variés et se transforment dans le temps. Dans tous les cas coexistent des pratiques préventives de la sécurité avec des pratiques répressives.

Les deux parties de cette thèse proposent de faire jour sur les logiques sous-jacentes au processus de mise en œuvre des programmes. La première partie se concentre sur les logiques propres aux institutions policières locales, tandis que la seconde s'intéresse aux contextes sociaux locaux.

Partie 1

Les dessous de l'institution policière locale

« Au sein de la police, je n'avais pas beaucoup d'espoir parce que la police comprend plusieurs groupes... comme toutes les institutions... il y a différents groupes d'intérêt et ma façon de penser la police... ma façon de penser, comme... mes tendances idéologiques et tout... le groupe auquel je m'identifiais, pas en termes de catégories professionnelles de soldats et officiers, mais en termes de groupe de pensées, d'idéologies avec lesquelles j'avais des affinités... Il [ce groupe] n'était pas... politiquement, il n'était pas dans une position de commandement... il n'est pas hégémonique dans la corporation... Il y a seulement eu une opportunité quand les UPP sont apparues. »

(Entretien avec le commandant Fernandes, Police militaire de l'État de Rio de Janeiro – PMERJ, ancien commandant de la coordination des UPP, 2018)

Les polices sont souvent perçues comme des entités homogènes dont les missions sont conçues de la même façon par des agent·e·s partageant un ensemble de valeurs spécifiques. Pourtant, les mots du commandant Fernandes évoquent une réalité bien plus complexe. Selon lui, il existe des divisions partisans entre les policier·e·s au sein de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro (PMERJ). Lorsque le commandant évoque le groupe de « pensées, d'idéologies » auquel il appartient, et qui ne se trouvait pas en position de commandement avant les UPP, il fait référence à un groupe de policier·e·s à gauche sur l'échiquier politique. Ce positionnement a des implications politiques pour la PMERJ : selon le commandant, les policier·e·s militaires ne sont pas des acteur·rice·s politiquement neutres dans leur travail. Il a aussi un impact en termes d'approche de la sécurité publique sur le terrain. En effet, le commandant se présente la création des UPP comme une « opportunité » pour ce groupe. La caractérisation de la création des UPP comme ouverture politique laisse entendre que les policier·e·s de gauche préféreraient les approches préventives de la sécurité, par opposition aux approches répressives privilégiées par les autres groupes.

Ainsi, selon cet ancien commandant de la coordination des UPP, certain·e·s policier·e·s sont favorables au statu quo et mettent de l'avant les approches répressives traditionnelles et les violences qui y sont associées, et considèrent que l'approche préventive n'a pas sa place dans les politiques de sécurité. D'autres policier·e·s sont au contraire en faveur d'une transformation, estimant indispensable de revoir les modes d'intervention de la police afin de la démocratiser et de rompre le cycle de violences qu'elle produit. Cette division est centrale dans la mesure où elle trouve une expression dans le commandement exercé au sein des institutions policières et dans la

marge de manœuvre des policier·e·s sur le terrain au regard de la mise en œuvre des programmes de police communautaire.

Les déclarations du commandant évoquent non seulement des dynamiques complexes qui se jouent au sein des institutions policières mais aussi des enjeux autour de la politisation des policier·e·s. Dans le cadre de cette thèse, la politisation n'est pas abordée sous l'angle des questions électorales ou du rapport au politique des policier·e·s, comme d'autres ont pu le faire (Gourisse 2008; Fassin 2011). Cette recherche propose d'observer le processus de mise en œuvre d'un programme de police communautaire dans les interactions police-société du point de vue des institutions policières locales. Cela implique de penser la politisation des policier·e·s comme un processus mouvant, en construction constante, et attaché à l'expérience du métier au quotidien, dans les interactions avec la population. La question de la politisation est alors sous-jacente à l'analyse du rapport à l'autorité exécutive proposée dans les prochains chapitres ainsi qu'à celle du processus de socialisation en contexte professionnel.

Cette première partie, composée de trois chapitres, propose d'analyser l'action des policier·e·s afin de **saisir les logiques institutionnelles sous-jacentes aux approches des policier·e·s sur le terrain** à Rio de Janeiro, Ciudad Nezahualcōyotl et dans la ville de Mexico. Ces **logiques** institutionnelles et leurs transformations dans le temps mettent en lumière les dynamiques politiques des polices locales. Ce regard permet non seulement de comprendre comment se construit l'orientation des programmes mis en place, mais aussi de découvrir les facteurs influençant les marges de manœuvre des policier·e·s de terrain dans la définition de leur travail. En d'autres termes, cette perspective met en exergue les facteurs propres aux institutions policières qui, en interaction avec les facteurs relatifs aux configurations politiques locales, façonnent les pratiques des policier·e·s. Trois facteurs liés aux institutions policières jouent un rôle pour différencier les pratiques des policier·e·s observées dans les quatre cas: le commandement politique et policier (chapitre 2) ; l'éthos et le processus de socialisation des policier·e·s (chapitre 3); et les mécanismes de contrôle mis en place pour restreindre la marge de manœuvre des policier·e·s dans leur redéfinition du travail de police communautaire (chapitre 4). Chacun de ces éléments fait l'objet d'un chapitre de cette partie et chaque chapitre est organisé en trois sections. La première porte sur les logiques propres à l'institution policière de Nezahualcōyotl, la seconde

sur celles de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro (PMERJ) et enfin, la dernière, sur les polices de la ville de Mexico assignées à Tepito. Dans cette partie, les cas de Cantagalo Pavão-Pavãozinho et du complexe de Maré sont regroupés étant donné que plusieurs éléments se recourent pour les deux cas, du fait qu'il s'agit du même programme et donc des mêmes institutions.

Chapitre 2 – Commandement politique et policier

Les types de commandements politiques et policiers sont un premier facteur qui définit les pratiques des policier·e·s dans les quatre localités observées. Les études sur la police ont souvent mis l'accent sur la centralité du commandement policier et des relations de pouvoir comme façonnant l'environnement professionnel mais aussi les pratiques des policier·e·s (Holdaway, 1983; Bayley, 1994; Gemmil et Oakley, 1997; Adlam, 2002; Silvestri, 2003; Herrington et Colvin, 2016; Davis, 2019). La structure de l'institution policière étant bien souvent calquée sur celle des forces armées, elle est marquée par une très forte culture de la hiérarchie où les échelons inférieurs doivent répondre aux hauts commandements. Les universitaires qui étudient le commandement policier ont toutefois tendance à se focaliser sur la personne de commandant·e et à supposer que les relations de pouvoir sont descendantes, allant du·de la commandant·e vers les subalternes : « Les théories sur le leadership étaient largement basées sur l'hypothèse que le leadership était transactionnel, un échange entre le leader et le suiveur, dans lequel le suiveur est récompensé ou sanctionné en fonction de ses performances » (Davis, 2019: 73).

Cette conception est cependant trop statique et personnifiée pour rendre compte des logiques institutionnelles sous-jacentes aux commandements policiers. Les tenant·e·s des théories du leadership définissent généralement le pouvoir comme étant une caractéristique inhérente à la position de leader (Burns 1978; Barnard 1997). Ceci est d'autant plus marqué dans le contexte policier, où le respect de la chaîne de commandement serait dans « l'ordre naturel des choses » (Holdaway, 1983; Bayley, 1994; Villiers et Adlam, 2003; Adlam, 2002; Silvestri, 2003; Grint, 2010; Herrington et Colvin, 2016). Autrement dit, le pouvoir est conçu comme un fait intrinsèque au commandement policier. Or, le commandement n'est pas un fait donné. Nommer un·e directeur·rice de la police ou un·e commandant·e général·e ne suffit pas à le·la rendre légitime au sein de l'institution comme figure d'autorité, ni à lui donner les pleins pouvoirs.

En effet, la position de commandant·e se construit dans les interactions et dans l'action : c'est un processus social (Crevani, Lindgren et Packendorff, 2010; Davis, 2019). Plus encore, suivant les approches critiques du leadership qui s'intéressent aux rapports de pouvoir qui y sont liés (Fletcher, 2004; Grint, 2005; Collinson, 2011), le pouvoir est lui aussi une construction sociale. Il est ainsi

l'objet de négociations constantes aussi bien du côté des subalternes que des commandant·e·s, y compris au sein des forces de l'ordre (Davis, 2019: 76).

Les approches critiques du commandement policier complexifient la compréhension des relations de pouvoir au sein des forces de l'ordre et remettent en question les conceptions descendantes (*top-down*) et statiques des polices. Toutefois, elles se concentrent sur la (re)construction et la (re)négociation du commandement et des relations de pouvoir au sein des polices, occultant leur perméabilité au champ politique. Le peu d'attention porté aux facteurs relatifs aux interactions avec le champ politique est guère étonnant : la police était un objet d'étude délaissé par les politistes jusque dans les années 2000 (Tanner, 2000). Il existe cependant quelques études s'intéressant aux rapports entre positionnement partisan et pratiques policières qui informent notre manière d'appréhender ces pratiques, comme les travaux de Harasymiw (2003) sur la police dans l'Ukraine postcommuniste. Harasymiw soutient que le manque de commandement politique suivant la chute du régime communiste a été déterminant pour expliquer l'échec des réformes des forces de l'ordre et la continuité des pratiques collusives, violentes et abusives des policier·e·s.

La comparaison des quatre cas d'étude s'inscrit dans la continuité des approches critiques du commandement policier, tout en permettant de les approfondir. L'analyse de la construction du commandement policier à l'échelle des polices locales, au sein des UPP brésiliennes et des polices de blocs mexicaines, expose les logiques partisans sous-jacentes à ce processus. Celles-ci s'observent dès le processus de nomination des responsables porteur·se·s des programmes de police communautaire. Qui est nommé·e, par qui, comment et pourquoi sont des questions centrales pour comprendre les traductions des programmes en pratiques. Ce chapitre propose donc **une description analytique des logiques de sélection et de leurs implications pour la traduction des programmes de police communautaire en pratiques.**

Tant dans les localités brésiliennes que mexicaines, une division partisane au sein des institutions s'observe quant à la définition de la police, de sa mission et de l'orientation des programmes à mettre en place. En d'autres termes, les élu·e·s politiques déterminent quel groupe va commander les institutions policières et décident subséquemment des orientations données aux programmes sur le terrain. Ainsi, un gouvernement local conservateur peut tout à fait nommer des commandant·e·s policier·e·s aux vues plus ou moins conservatrices pour mettre en œuvre une

réforme *présentée comme* progressiste. Cette nomination limite alors la portée progressiste de la réforme et a, en ce sens, des effets directs sur les pratiques des policier·e·s.

Les quatre cas présentent des logiques qui se situent sur un continuum : à Nezahualcóyotl, on trouve une institution policière dirigée par un commandement de gauche, progressiste, alors qu'on trouve à l'autre bout du spectre le cas de Maré à Rio où les responsables politiques mobilisent des commandements conservateurs. Entre les deux se trouvent des cas où se croisent des dynamiques plus ou moins progressistes. Ces orientations ont des impacts directs sur les polices, sur la marge de manœuvre dans la définition du travail de police communautaire mais aussi sur les pratiques des policier·e·s sur le terrain.

2.1 De militant de gauche à directeur de la police municipale de Nezahualcóyotl

L'arrivée de Jorge Amador Amador au poste de directeur de la sécurité publique à Ciudad Nezahualcóyotl est un indicateur de l'orientation de la mise en œuvre progressiste d'un programme de police communautaire par un gouvernement local de gauche. Avant de décrire le processus de nomination et d'en dévoiler les logiques partisans, un rapide détour par la trajectoire de vie de Jorge Amador Amador est nécessaire. Il permet de situer ses convictions partisans et son implication dans leur promotion, et de montrer que sa nomination au poste de directeur de la police municipale constitue un positionnement en soi. Par la suite, nous verrons comment son positionnement se traduit dans la mise en œuvre du programme de police de voisinage et dans quelle mesure il affecte les pratiques des policier·e·s sur le terrain.

2.1.1 Une vie d'engagements politiques auprès des gauches mexicaines

Jorge Amador Amador est né dans un petit village de l'État de Jalisco qui appartient à la municipalité de Cocula, connue comme la « terre des Mariachis », au sein d'une famille paysanne. Il a obtenu un baccalauréat (licence) en droit ainsi qu'une maîtrise (master) en philosophie tout en travaillant pour payer ses études et subvenir aux besoins de sa famille. Par la suite, il a eu

l'opportunité de continuer en doctorat de sociologie au Colegio de México. S'il dit avoir pensé faire carrière en tant qu'avocat, voie qui lui aurait garanti stabilité économique et une forme de mobilité sociale, il précise que les événements de 1968 l'ont amené à repenser ses aspirations. En 1968, le mouvement étudiant qui s'est développé dans de nombreux pays a pris une envergure importante au Mexique. Le 2 octobre 1968, l'armée a en effet ouvert le feu sur les manifestant·e·s réuni·e·s sur la place des trois cultures dans le quartier de Tlatelolco, dans la ville de Mexico, et a tué des centaines d'étudiant·e·s³⁷. Bien que Jorge Amador Amador ait vécu ce tragique événement depuis Guadalajara, il s'en souvient aujourd'hui comme d'un moment de prise de conscience.

Lorsqu'il termine son doctorat en 1973, la situation politique est très conflictuelle en Amérique latine, notamment du fait du coup d'État au Chili et, selon ses mots, de l'appui des États-Unis aux dictatures de la région. C'est à ce moment qu'il décide de passer à l'action politique. Il s'inscrit dans un projet de fondation d'un nouveau parti politique: le parti socialiste des travailleurs (*Partido socialista de los trabajadores* - PST). Celui-ci se différencie du parti communiste, qui n'avait pas de réelle proposition et encourageait une lutte guérillera irresponsable selon Jorge Amador Amador, et du parti populaire socialiste, trop subordonné à l'État à son goût. En portant les couleurs de ce parti, Jorge Amador Amador devient député. En 1987, son parti s'allie à l'initiative de Cuauhtémoc Cárdenas³⁸ dans la formation d'un front démocratique qui donne éventuellement naissance au PRD. À cette époque, Jorge Amador Amador ne se joint pas au PRD en raison de différends stratégiques (il est de ceux qui voulaient garder la forme de front démocratique - regroupant les divers partis - plutôt que de créer un nouveau parti politique). Or, après l'élection du PRD au gouvernement du district fédéral en juillet 1997, il est invité par Cárdenas, devenu

³⁷ Voir: <https://www.aljazeera.com/news/2018/10/2/mexico-the-tlatelolco-massacre-50-years-on> consulté le 12 février 2021

<https://www.theguardian.com/cities/from-the-archive-blog/2015/nov/12/guardian-mexico-tlatelolco-massacre-1968-john-rodga> consulté le 12 février 2021

<https://www.nytimes.com/2018/10/01/world/americas/mexico-tlatelolco-massacre.html> consulté le 12 février 2021

³⁸ Cuauhtémoc Cárdenas est un homme politique mexicain, figure de la gauche mexicaine des années 1980-1990. L'initiative mentionnée consistait en la formation d'un front regroupant partis politiques de gauche, mouvements sociaux et individus partageants des visions partisans similaires et dont l'objectif était d'offrir une alternative pour permettre à l'opposition de prendre le pouvoir face au PRI (Hilgers, 2008; Cardena-Roa et López Levya, 2013).

maire, à travailler auprès du gouvernement local, où il a la charge de la coordination des délégations et des métropoles. Il gère ainsi divers enjeux allant de la gestion des déchets à l’approvisionnement en eau et le drainage ou encore le transport. C’est à cette occasion qu’il se familiarise aussi avec les enjeux liés à la sécurité publique, et plus spécifiquement avec les approches préventives puisque le projet de police communautaire pour la ville de Mexico est initié sous l’administration Cárdenas. Il reste à ce poste jusqu’en 2000.

Jorge Amador Amador est donc une personne engagée dans les gauches mexicaines depuis plusieurs dizaines d’années lorsqu’il accède à la direction de la sécurité publique de Nezahualcóyotl en 2003. Il a participé à la création d’un parti politique, le PST, il est devenu député puis a travaillé pour le gouvernement PRDiste du district fédéral de Mexico. Alors que les profils des directeur·rice·s de polices correspondent généralement davantage à des personnes ayant fait carrière au sein des forces de l’ordre, suivant la structure hiérarchisée des institutions policières, Jorge Amador Amador fait état d’une carrière liée à son engagement politique et d’expériences minimales dans le domaine de la sécurité publique. Il est également étranger à la ville de Nezahualcóyotl ainsi qu’au maire élu à Nezahualcóyotl en 2003. Sa nomination au poste de directeur de la police municipale de la ville est *a priori* improbable et suscite des questionnements quant aux raisons de sa nomination et à ses conséquences pour la police locale.

2.1.2 Invitation au poste de directeur via les réseaux PRDistes

C’est en 2003 que Jorge Amador Amador est invité par le maire de Ciudad Nezahualcóyotl (mandat municipal PRDiste 2003-2006) à prendre la direction de la police municipale, dans un contexte de demandes croissantes de la part de la population envers le gouvernement municipal pour répondre aux problèmes de sécurité publique. Ces préoccupations sont formulées dès 1996 par les habitant·e·s de Nezahualcóyotl, par exemple au sein des comités de participation citoyenne (COPACI) (Montambeault, 2015; Montambeault et Dias Félix, 2021). Dans ces espaces, les résident·e·s faisaient part de leurs difficultés à utiliser les transports publics sans se faire extorquer, de leur crainte de se faire voler leur véhicule ou encore de sortir la nuit par peur de se faire agresser (Silva Forné, 2011). Dans ce contexte, le gouvernement municipal de 2003 veut mettre en place

des mesures pour répondre à ces inquiétudes. « On parle de pratiquement 80% de l'opinion publique, le sujet était l'insécurité, l'insécurité... et c'est dans ce contexte qu'ils m'invitent à collaborer pour la première fois », explique Jorge Amador Amador. Rappelons qu'en 2003, le PRD local entame sa septième année à la présidence municipale, faisant suite à trente-cinq années de domination du PRI caractérisées par des pratiques collusives et illégales de l'administration, y compris de la part des polices, mais surtout par une augmentation continue des vols, des agressions, des homicides et des enlèvements dans la municipalité (Montambeault et Dias Félix, 2021). De ce fait, en 2003, les élu·e·s du PRD cherchent à se distinguer de leurs prédécesseur·e·s et souhaitent répondre au sentiment d'insécurité manifeste de la population qui n'avait pas été une priorité des deux premiers mandats PRDistes. Dans ce contexte, nommer une personne étrangère à Nezahualcóyotl au poste de directeur·rice de la police municipale permet de rompre avec ces logiques passées et recruter un·e responsable potentiellement aligné·e avec les objectifs de la nouvelle administration au pouvoir. En d'autres mots, cela représente la possibilité de constituer un commandement policier à gauche sur l'échiquier politique et ouvert à l'idée d'effectuer des transformations au sein des forces de l'ordre locales, en concordance avec la vision du parti et en rupture avec celle des administrations précédentes.

L'expérience en matière de sécurité publique d'Amador ne se résumait, à ce moment-là, qu'à ses deux années de coordination au gouvernement du district fédéral. Selon lui, rien ne laissait présager cette offre du maire. Ce dernier ne connaissait pas Amador : ils n'ont pas milité ensemble, Amador n'avait aucun lien avec la ville de Neza. C'est une connaissance commune, ancienne militante de son parti (PST) passée au PRD et d'abord approchée pour le poste, qui l'a recommandé et le maire lui a fait confiance :

« [...] une collègue de Mexico avec qui j'avais vu cela au départ... Je lui avais demandé de m'aider dans la sécurité publique [...]. Je lui ai demandé parce qu'une femme dans la sécurité publique me semblait quelque chose de nouveau, et c'est une femme avec beaucoup de capacités, Graciela Rojas, Chela Rojas. En raison de ses capacités et de son caractère, je lui ai dit 'aide-moi' et elle a dit 'non, je ne le fais pas, mais je te recommande Jorge Amador, il est très bon et a déjà de l'expérience dans ce domaine'. Jorge Amador avait de l'expérience en matière de sécurité publique, oui, mais surtout dans les services au public. Il n'a jamais été policier... Donc j'ai fait un entretien avec lui. [...] Nous avions déjà plus ou moins un plan et il m'a fait des propositions et j'ai dit 'allons-y'... »

(Entretien avec le maire PRDiste de Nezahualcóyotl, en exercice de 2003 à 2006)

C'est aussi l'analyse que fait Amador pour expliquer sa nomination au poste de chef de la police de Nezahualcóyotl en 2003 :

« [...] Je ne connaissais pas le maire élu, et le maire élu ne me connaissait pas non plus... mais il y avait une troisième personne qui était une militante de mon parti, du parti des travailleurs, qui a ensuite rejoint le PRD, qui était importante en tant que leader ici à Mexico, et c'est elle qui a suggéré de m'inviter à collaborer. Elle était déléguée³⁹ à Tláhuac, [...] elle avait des problèmes et avec le sous-secrétariat où je travaillais, nous l'aidions à les résoudre. Comme nous venons tous les deux du militantisme... et quand on vient du militantisme, on est un autre type de fonctionnaire, n'est-ce pas ? On a la capacité de parler aux gens et on est très intéressé par la résolution des problèmes, ce n'est pas comme un bureaucrate, on n'est pas là pour... Je veux dire, il encaisse son chèque et c'est tout... et c'est elle qui lui a suggéré de me proposer un entretien. Et le maire élu m'a expliqué à quel point les problèmes étaient difficiles ici. J'ai accepté parce que c'était comme un défi très important, c'est-à-dire qu'il ne s'agissait pas de venir ici pour faire semblant, pour faire un travail que vous ne saviez pas faire, mais c'était un défi un peu plus politique que policier, n'est-ce pas ? Parce qu'ici la sécurité était désorganisée [...] et en même temps il y avait une augmentation de la criminalité, il fallait s'attaquer à ce problème et c'est pour ça que j'ai accepté d'essayer. »

(Entretien avec Jorge Amador Amador, directeur de la police de Nezahualcóyotl 2003 - 2009, 2012 - présent)

Si le processus de nomination du directeur de la police municipale de Nezahualcóyotl s'est davantage fait par un réseau de connaissances militantes de la gauche mexicaine que par une sélection formelle basée sur les capacités et expériences en termes de sécurité publique, ceci reflète les pratiques de nominations des dirigeants des administrations municipales au Mexique. La littérature sur la politisation des processus de nomination dans la fonction publique au Mexique démontre que ces pratiques sont légales et très courantes, et particulièrement au niveau municipal (Combes, 2005, 2011). Dans le cas de la nomination du chef de police en 2003, le maire en exercice souligne en entrevue qu'avant de nommer Amador, il a fait une demande au ministère de la Défense afin qu'il lui propose le nom d'une personne qui aurait les compétences reconnues pour prendre ce poste, sans succès. C'est pourquoi il a décidé de se tourner vers les réseaux internes du parti en suivant la recommandation de sa collègue du PRD, politisant ainsi le processus de nomination.

³⁹ Délégué-e ou *delegado-a* est un poste comparable à celui de préfet en France.

Un autre indice de la politisation du processus de nomination au poste de directeur·rice de la police à Nezahualcóyotl est le remplacement en 2009 d'Amador par un chef de police plus proche des élu·e·s du PRI, qui remporte les élections municipales face au PRD. Le projet de police communautaire a été abandonné et a laissé place au retour des pratiques du PRI, c'est-à-dire un commandement encourageant une police répressive, abusive et aux pratiques illégales. Cela témoigne donc des contrastes en matière de commandement des polices et orientation du travail policier en fonction du parti local au pouvoir: lorsque le PRD local est au pouvoir, à partir de 2003 plus précisément, ce sont des programmes de police communautaire innovants qui sont encouragés et mis en place alors que sous le PRI, les formes de police répressives sont privilégiées.

Le processus de nomination du responsable de police constitue une étape importante pour définir l'orientation des programmes de sécurité publique mis en œuvre. Ce n'est toutefois pas le seul élément qui entre en compte. La marge de manœuvre octroyée au directeur de la police par les autorités publiques (la mairie dans le cas de Neza) ainsi que le renouvellement de son mandat à chaque élection sont également importants puisqu'ils déterminent ce que le directeur peut faire ainsi que les délais circonscrivant ses propositions. Les mandats de trois ans des maires au Mexique ne peuvent pas être renouvelés et l'élection d'un·e candidat·e du même parti politique ne garantit pas un appui aux programmes mis en place par l'ancien·ne maire·sse. En effet, même s'ils appartiennent au même parti, les maire·sse·s élu·e·s ne partagent pas toujours les mêmes idées et positions sur certains enjeux, notamment du fait de leur appartenance à des courants distincts au sein de ces partis (Combes 2005, 2011). Dans le cas de Neza, par exemple, le soutien apporté au directeur de la police par le maire élu en 2006, PRDiste également, a été bien différent de celui de son prédécesseur. Comme l'explique Amador, ce maire a voulu, à son arrivée en poste, désigner « une personne de sa confiance » pour le remplacer comme directeur de la police. Or, il a fait face à une forte opposition au projet au sein du parti et Amador a été reconduit dans son poste. Néanmoins, il lui a procuré beaucoup moins de soutien que son prédécesseur, qui lui avait donné carte blanche pour mettre en place un programme novateur à conditions de présenter de bons résultats. Le directeur a malgré tout continué le processus d'implantation de son modèle de police de voisinage autant que possible. Depuis 2012, le PRD n'a plus quitté la présidence municipale,

reconduisant Amador comme directeur de la police à chaque réélection ainsi que son programme de police communautaire.

2.1.3 Orientations politiques en pratiques : vers une transformation des polices

Les logiques sous-jacentes à la nomination et au renouvellement du mandat de Jorge Amador Amador comme directeur de la police à Nezahualcóyotl sont aussi liées au projet de sécurité publique sur le long terme pour Ciudad Nezahualcóyotl. En effet, le PRD local déclare vouloir s'attaquer aux racines des problèmes de sécurité puisque qu'il s'agit de l'enjeu prioritaire pour les populations. Le maire qui invite Amador a voulu commencer par les problèmes internes à la corporation :

« Le deuxième jour de mon mandat, j'ai rassemblé tous les policiers sur la grande place municipale, j'ai demandé à Jorge Amador de me faire un décalogue du comportement des policiers, on l'a organisé ensemble, je leur ai lu et je leur ai dit 'voici les règles, aucune corruption n'est acceptée, nous ne tolérerons pas la corruption, je vous propose un programme de retraite volontaire et nous laissons partir ceux qui pensent qu'ils ne peuvent pas respecter ces règles, ceux qui restent y adhèrent'. Nous avons environ 600 policiers à l'époque, environ 200 ont quitté le programme, 400 sont restés. »

(Entretien avec le maire PRDiste 2003-2006)

Arturo Alvarado Mendoza (2019 : 43) catégorise ces actions comme faisant partie de la première phase des réformes policières à Nezahualcóyotl. Cette première phase comprend, entre autres, la réorganisation des corps policiers qui commence par une purge des individus considérés comme problématiques par le maire et le directeur, c'est-à-dire ceux qui ne désirent pas participer au projet de transformation des polices (Alvarado Mendoza, 2019). Dans un pays comme le Mexique où les pratiques collusives et illégales sont monnaie courante dans les institutions étatiques, et notamment dans les forces de l'ordre, une prise de position ferme et affichée en faveur de la lutte contre ces pratiques constitue soit une stratégie politique de façade (les actions ne suivant pas les promesses), soit une prise de position dangereuse puisque cela signifie aller contre le fonctionnement d'un système qui va au-delà de l'échelon municipal. « Nous avons pris la question de la sécurité publique très au sérieux, mais dans ce pays, c'est très difficile de savoir avec qui tu parles, tu ne sais jamais vraiment à qui tu as affaire », déclare Victor Manuel Bautista López, maire

de la ville de 2006 à 2009 lors d'un entretien accordé en 2018. Pour illustrer son propos, il raconte que lorsqu'il a pris son poste, il a commencé à observer des « mouvements bizarres », des camionnettes, des gros SUV qu'il ne voyait pas d'habitude circuler à Nezahualcóyotl, avec des plaques qu'il ne reconnaissait pas. Trouvant la situation très suspecte, il a tenté d'obtenir le soutien et l'aide des échelons gouvernementaux supérieurs pour gérer ce problème. Ces derniers lui ont rétorqué que ça n'était pas son problème, et qu'il valait mieux qu'il évite de s'immiscer dans ces affaires.

Ainsi, pour mettre en place un programme préventif et novateur comme celui de la police de voisinage et des blocs à Nezahualcóyotl, il est clair que l'engagement politique local a rendu possible un travail en profondeur sur les problèmes de sécurité, le PRD de Nezahualcóyotl en faisant l'un de ses principaux chevaux de bataille. Toutefois, la seule ouverture politique n'est pas suffisante. Même si sur le plan idéologique les décideur·se·s locaux·les pouvaient être en accord avec les propositions de réformes de Amador, elles-mêmes inspirées des projets de police communautaire auxquels il a participé sous l'administration Cárdenas entre 1997 et 2000 (Müller, 2010), plusieurs éléments ont pu limiter ces appuis en pratique. Il s'agit de la peur de représailles de la part des différents échelons étatiques, qui peut se traduire par un faible appui de la municipalité à la police, par exemple au niveau de l'octroi de ressources. De ce fait, au-delà du contexte politique local, la vision de la sécurité publique et la compréhension fine et profonde des limites d'un système plus global par le directeur de la police étaient fondamentales pour réformer l'institution. Il devait construire et négocier son commandement en fonction et autour de ces réalités. Par exemple, les relations qu'entretient le directeur Amador avec d'autres organes gouvernementaux comme la police de l'État de Mexico (*policía estatal*), la police fédérale ou le bureau du procureur (*procuraduría*) démontrent sa volonté de travailler autour d'eux. En effet, les entretiens effectués aussi bien avec les habitant·e·s et commerçant·e·s qu'avec les policier·e·s de Nezahualcóyotl révèlent une perception commune en ce qui concerne ces organes : les pratiques collusives et illégales y sont considérées comme monnaie courante et les policier·e·s disent qu'elles ont des conséquences négatives sur leur travail et leur motivation. Certain·e·s déclarent par exemple que même s'ils arrêtent des délinquant·e·s, une semaine plus tard, iels les verront à nouveau dans la rue puisque le bureau du/de la procureur·e les relâche. Toutefois, malgré ces perceptions partagées, le directeur Amador invite régulièrement des représentant·e·s de la police de l'État de Mexico, de la police fédérale ainsi que du bureau du/de la procureur·e à participer à

des événements. Par exemple, le 23 février 2018, la direction de la police municipale de Nezahualcóyotl a organisé une session du conseil inter-municipal dans l'objectif de coordonner les différents services assignés à la sécurité publique à Nezahualcóyotl ainsi que dans les municipalités environnantes. Des représentant·e·s des trois services mentionnés plus haut étaient autour de la table, en plus des représentant·e·s d'autres institutions étatiques ainsi que des responsables de la sécurité publique des municipalités voisines. Tout au long de cette réunion, le directeur Amador, qui présidait la session, s'adressait au public comme si tout le monde allait effectuer le travail demandé. Les discussions informelles post-session avec le directeur et quelques policier·e·s présent·e·s indiquaient pourtant qu'ils ne s'attendaient pas à de grands changements et encore moins que certains services fassent leur part du travail. Toutefois, le fait que le directeur agisse comme si les membres de ces services allaient le faire et s'adresse à eux comme à tous les autres, relevait d'une stratégie de contournement des pratiques collusives et abusives d'autres institutions. En faisant comme si ces pratiques n'existaient pas et en les mettant sur un pied d'égalité avec les autres services, le directeur indiquait qu'il faisait fi de leurs activités tant que ces institutions n'empiétaient pas sur son travail, du moins pas directement. Subtilités qui lui ont d'ailleurs permis de rester à la direction de la police jusqu'à 2021 au moins.

Le commandement policier à Nezahualcóyotl se définit donc d'abord par son orientation progressiste qui concorde avec la vision du gouvernement local de gauche. Le directeur de la police, militant de gauche de carrière, a été nommé à ce poste via les réseaux informels du PRD local et y est resté tant que le PRD gouvernait la municipalité. Les différents commandements politiques PRDistes peuvent influencer le degré d'appui affiché de la mairie à la police municipale sans pour autant remettre en question l'orientation des mesures mises en place par Amador, qui correspond par ailleurs à la vision du parti.

2.2 UPP : les vestiges d'une fenêtre d'opportunité

Le programme des UPP se distingue de celui de la police communautaire de Nezahualcóyotl car il a été conçu et mis en œuvre par un gouvernement local partisan plutôt orienté vers les approches répressives de la sécurité publique, mais qui a finalement décidé de mettre en œuvre une

approche préventive. Il ne s'agit donc pas d'un projet émanant de ce gouvernement, comme dans le cas précédent, mais plutôt d'un projet produit par des facteurs exogènes. La mise en œuvre a lieu dans un contexte d'ouverture politique et se traduit par des commandements policiers différenciés d'une zone à l'autre de la ville.

Avant de décrire le processus de nomination aux postes de commandement dans le programme des UPP, un rapide détour par la trajectoire du gouverneur de l'État de Rio ainsi que de son secrétaire à la sécurité publique permettra de les situer en termes de positionnements partisans pour ce qui concerne la sécurité publique. Ensuite, nous décrirons comment les postes de décisions dans le programme ont été attribués via des processus d'invitation informés par des logiques partisans. Enfin, nous exposerons les orientations différenciées entre Cantagalo Pavão-Pavãozinho et Maré dans la mise en œuvre du programme de pacification.

2.2.1 Contexte d'ouverture politique

Les UPP, à l'inverse de la police de voisinage de Neza, ne relèvent pas d'une politique publique élaborée à l'échelle de la ville de Rio de Janeiro. Elles ont été conçues au niveau de l'État de Rio et ciblent la ville de Rio. Cela signifie que ce n'est pas le·la maire·esse de la ville qui est prend la décision de cette réforme, comme dans le cas précédent, mais le·la gouverneur·e de l'État en collaboration avec son·sa secrétaire à la sécurité publique. Le·la maire·esse joue toutefois un rôle de coordination avec les autorités de l'État et fédérales. En 2006, la campagne électorale de Sérgio Cabral, candidat pour le mandat de gouverneur de l'État de Rio sous les couleurs du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB – centre brésilien), et disposant du soutien du président Lula da Silva du Parti des travailleur·se·s (PT), s'est concentrée sur deux enjeux : la sécurité publique et la santé. Dans le contexte de l'augmentation des taux de violence et du sentiment d'insécurité parmi la population carioca, Sérgio Cabral s'est affiché comme la solution à ces problèmes et a promis qu'y répondre était son principal objectif. Son programme⁴⁰ prévoyait, entre autres, d'allouer plus de ressources aux unités de polices réagissant en cas de « situations spéciales », c'est-à-dire en cas de confrontations violentes, comme le Bataillon d'opérations

⁴⁰ Programme disponible ici : <https://piaui.folha.uol.com.br/lupa/wp-content/uploads/2016/11/Plano-de-governo-S%C3%A9rgio-Cabral.pdf> consulté le 4 juin 2021

spéciales (BOPE) et la Coordination des opérations spéciales (CORE). Le trafic d'armes et de drogues était présenté comme la cause principale d'insécurité dans l'État de Rio de Janeiro et donc le réprimer était l'un des principaux objectifs. Certaines propositions du programme étaient annoncées comme relevant de l'approche préventive. Toutefois, elles se limitaient à la création d'équipes de policier·e·s chargés de patrouiller entre 18h et minuit dans la ville de Rio, à la modernisation du centre d'appel des polices et à l'installation de caméras de surveillance dans les villes de l'État. Aucun projet de police communautaire n'apparaissait dans ce programme qui relevait plus d'une logique de répression que de prévention.

Les unités de police pacificatrice sont toutefois devenues la carte de visite de Sérgio Cabral pendant son premier mandat. Lors de la campagne pour sa réélection en 2010, il a en effet mis en avant cette politique comme un point fort de son bilan. Pourtant, au début de son premier mandat, il n'avait pas favorisé les approches dites préventives de la sécurité publique (Benevides, Rodrigues et Abreu, 2011). Avant la mise en place des UPP, il a d'abord opté pour des stratégies répressives qui impliquaient de nombreuses opérations policières et l'incursion de groupes policiers au sein des favelas, principalement, dans le but d'éliminer les « marginaux », soit, selon lui, les habitant·e·s de ces quartiers vivant des profits du narcotrafic ou bien l'encourageant (Cano et Ribeiro, 2016). De fait, ses allocutions lors de ses deux campagnes électorales pour le poste de gouverneur multiplient les mentions criminalisant les habitant·e·s des favelas. Il qualifie par exemple ces espaces « d'usines à marginaux » à maintes reprises (Benevides, Rodrigues et Abreu, 2011). Or, en 2007, d'après les données de l'institut Pereira Passos, 1330 personnes sont mortes aux mains de la PMERJ du fait de ces opérations ponctuelles et violentes, ce qui représentait alors le plus haut nombre d'homicides par la police depuis 1945 dans l'état de Rio de Janeiro (Cano et Ribeiro, 2016 : 369). À la suite de ce bilan, Sérgio Cabral a fait le choix de changer de stratégie et s'est tourné vers les approches de police communautaire. Ignacio Cano et Eduardo Ribeiro (2016) identifient au moins trois raisons à ce revirement : la large diffusion des actes violents et abusifs des policier·e·s dans les médias nationaux et internationaux – et notamment les opérations policières meurtrières ayant eues lieu au sein du complexe do Alemão dans le nord de la ville de Rio en juin 2007⁴¹, le

⁴¹ Voir : <https://www1.folha.uol.com.br/cotidiano/2007/06/308087-policia-identifica-nove-dos-19-mortos-em-operacao-no-complexo-do-alemao.shtml?mobile> consulté le 4 juin 2021

<https://www.theguardian.com/world/2007/jun/29/brazil.international> consulté le 4 juin 2021

besoin de s'aligner avec les orientations du niveau fédéral en matière de politiques publiques de sécurité à une période où le gouvernement Lula donnait la priorité aux approches préventives et, enfin, l'élection de la ville de Rio comme hôtesse de la coupe du monde de football 2014 et des jeux olympiques 2016. Ainsi, les décideur·se·s politiques ont privilégié un changement de paradigme en termes de sécurité, dans un contexte favorable aux politiques préventives. Ce contexte favorisait en outre des gains en matière de légitimité politique et de capital électoral pour le gouverneur

Le gouverneur de l'État est bien sûr central dans les prises de décisions concernant la sécurité publique, néanmoins le·la secrétaire à la sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro occupe également un rôle important. En effet, iel est responsable de planifier et mettre en œuvre les politiques publiques de sécurité dans l'État de Rio de Janeiro. En outre, d'après José Mariano Beltrame, secrétaire à la sécurité nommé par Sergio Cabral en 2007, ce dernier laissait un haut degré d'autonomie au département de sécurité publique dans la mise en œuvre de politiques publiques de sécurité tant qu'il présentait des résultats satisfaisants selon lui, c'est-à-dire une diminution des taux de criminalité et de violence:

« Je crois que nous avons aujourd'hui un département de la sécurité (*Secretaria de Segurança*) qui a une liberté d'action totale. Il n'y a pas de moyen viable de prendre des mesures aussi difficiles et importantes [les UPP] sans disposer d'une liberté d'action. L'une des qualités les plus importantes du gouverneur Cabral est qu'il valorise la décentralisation et exige des résultats. Il nous donne la possibilité de faire les choses à notre manière, mais il exige des résultats. »

(Entretien avec José Mariano Beltrame, secrétaire de la Sécurité publique à l'État de Rio de Janeiro 2007-2016, le 16 juillet 2007 – disponible dans Das et Marenin, 2013, chap 3)

Les secrétaires à la sécurité publique sont nommé·e·s par le·la gouverneur·e de l'État et sont généralement des collaborateur·rice·s issu·e·s du cercle du·de la gouverneur·e (Barbassa, 2017). Toutefois, la nomination de José Mariano Beltrame en 2007 marque une rupture avec cette tradition. Loin des cercles partisans, José Mariano Beltrame a une formation en droit et administration publique et s'est spécialisé en intelligence stratégique. Il a gravi les échelons de la police fédérale jusqu'à y devenir responsable de la section intelligence. En 2003, il a été transféré à Rio de Janeiro afin d'y installer un centre de renseignement de la police fédérale. Pendant ces années, il a eu l'occasion d'analyser et d'étudier les dynamiques criminelles et délinquantes

cariocas.

Cette nomination inhabituelle d'un policier de carrière au poste de secrétaire de la Sécurité publique s'explique non seulement par les divers événements contextuels identifiés par Ignacio Cano et Eduardo Ribeiro (2016), mais aussi par le fait que Sérgio Cabral ait construit sa campagne électorale sur un agenda principalement orienté vers les enjeux de sécurité publique, avec des propositions qu'il présentait comme en rupture avec les programmes de ses prédécesseurs (Benevides, Rodrigues et Abreu, 2011; Das et Marenin, 2013). En ce sens, l'une des premières décisions du gouverneur a été de nommer José Mariano Beltrame au poste de secrétaire de la sécurité publique, symbolisant ainsi sa distanciation vis-à-vis des processus de nomination classiques. Si cette nomination a constitué un changement, le profil de José Mariano Beltrame, spécialiste des organisations criminelles cariocas, entrait non seulement en adéquation avec les objectifs de Cabral, puisqu'il souhaitait agir sur ce qu'il considérait comme la source principale d'insécurité – le narcotrafic, mais aussi avec les politiques de guerre contre les drogues à l'œuvre depuis plusieurs décennies. De ce fait, aussi bien le gouverneur que le secrétaire à la Sécurité publique de l'état de Rio étaient plus portés, en début de mandat, vers des approches répressives que vers des programmes de police communautaire. Néanmoins, le contexte d'attention internationale accrue ainsi que les enjeux électoraux ont favorisé une ouverture à de nouvelles propositions pour gérer le contexte de violence et d'insécurité. Le programme des UPP a donc été créé par un gouvernement local peu enclin à adopter ce type d'approche et par un Secrétaire à la sécurité publique spécialisé en lutte contre les organisations criminelles et contre le narcotrafic.

Le commandant Murilo, retraité de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro après 30 ans de carrière, déclare avoir remarqué cette ouverture et s'en souvient comme d'un moment inédit pour la PMERJ. Lui-même a participé à l'un des premiers projets de police communautaire mis en place dans la ville de Rio entre 1991 et 1994, à la tête du Commandement de police dans les zones spéciales (*Comando de Policiamento em Areas Especiais* – CPAE). Le CPAE coordonnait les Groupements de police dans les zones spéciales (*Grupamentos de Policiamento em Áreas Especiais* – GPAE), expériences de police communautaire implantées dans certaines zones prédéfinies dont Cantagalo Pavão-Pavãozinho. À l'inverse des UPP, ce projet n'a, selon lui, pas été appuyé par le gouvernement. Il présente cette absence d'appui comme une distinction

fondamentale pour comprendre les trajectoires différentes de ces deux programmes :

« Le problème [de sécurité] était l'affaire de la police militaire uniquement. [Le projet des GPAE] a été créé par la PMERJ, fait par la PMERJ, géré par la PMERJ et est mort dans la PMERJ. Le gouvernement n'en faisait pas partie. [...] C'était la grande différence avec les UPP. Elles ont été embrassées par le gouvernement. Il y a eu un dialogue avec le secteur privé, qui a investi. [...] Autre chose, il y avait des attentes claires pour les autres services gouvernementaux pour qu'ils fassent vraiment ce qu'ils ne faisaient pas [du temps des GPAE]. Puis les UPP, c'était le seul vrai programme de ce gouvernement. Sécurité publique du gouvernement Sérgio Cabral. Il a été réélu au premier tour... au premier tour !! Et sur quoi était basée sa campagne? Les UPP. »

(Entretien avec le commandant Murilo, PMERJ, ancien commandant du CPAE)

Le projet des GPAE aurait-il fonctionné s'il avait eu un soutien gouvernemental similaire à celui des UPP? Cela n'est pas la question. L'appui des autorités exécutives peut certes affecter le déroulement de la mise en œuvre des politiques publiques, par l'importance des ressources allouées (Brace, Langer et Hall, 2000; Grossback, Nicholson-Crotty et Peterson, 2004; Culpepper, 2011; Holland, 2015). Toutefois, leur allocation ne définit pas pour autant l'orientation pratique de la mise en œuvre. Le commandant Murilo confirme ici que c'est au sein de la PMERJ que les policier·e·s constataient l'implication du gouvernement Cabral dans le projet de pacification. Donc, à l'inverse des expériences précédentes émanant de certains groupes de la PMERJ qui avaient été menées de façon autonome, le gouvernement était, cette fois-ci, partie prenante du programme des UPP.

2.2.2 Un processus de nomination reposant sur les affinités idéologiques

Cantagalo Pavão-Pavãozinho et le complexe de Maré faisaient partie des espaces ciblés par le programme de pacification et étaient, en ce sens, sous le commandement direct de José Mariano Beltrame, secrétaire à la sécurité publique de l'État de Rio.

Tout d'abord, observer le processus de nomination permet de comprendre les logiques de sélection à l'œuvre. La nomination aux postes de commandant·e·s des unités de police pacificatrice ne passait pas par un processus officiel de sélection mais se faisait avant tout sur la base du volontariat. Effectivement, si les policier·e·s de terrain, nouvellement diplômé·e·s, n'avaient pas le choix et étaient réparti·e·s dans les UPP, il existait un processus d'incorporation parallèle au sein du

programme qui se faisait sur la base du volontariat pour les policier·e·s ayant déjà entamé leur carrière au sein de la PMERJ. Cela valait aussi bien pour les policier·e·s de terrain que pour les hauts gradés. Dans le but d'encourager ces dernier·e·s à se porter volontaires, des incitations financières étaient proposées : « Les superviseurs qui ont passé le grade de sergents gagnent une prime de 1000 R\$ et les autres policier·e·s une prime de 750 R\$⁴² » explique le commandant Vieira, ancien commandant du groupe de police en zone spéciale (GPAE) assigné à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, qui a suivi de près le programme des UPP. Les commandant·e·s étaient ainsi assigné·e·s à une UPP via ce processus mais iels pouvaient également être invité·e·s par des collègues à un poste de commandant·e d'une UPP. Ce système favorise l'occupation des postes de commandement par des policier·e·s appartenant au même groupe d'affinités idéologiques, quelles que soient ses orientations politiques.

Par exemple, le commandant Fernandes, aujourd'hui retraité de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro (PMERJ) après 33 ans de service, a pris un poste de commandement dans le programme des UPP en 2010, où il a créé la coordination de la police pacificatrice (CPP). Son objectif était de créer un organe indépendant des bataillons de la PMERJ pour coordonner la mise en œuvre et l'évaluation du programme de pacification. Les UPP dépendaient alors directement de la CPP qui, elle, rendait des comptes à la PMERJ. Selon lui, le caractère indépendant de cette coordination permettait de rassembler les policier·e·s qui croyaient réellement au projet et qui voulaient travailler d'une façon différente du travail traditionnel des bataillons qui favorisent les approches répressives et violentes. Le commandant Fernandes a d'abord œuvré au sein de divers bataillons de la PMERJ, avant de prendre le commandement du Bataillon de choc (*Batalhão de Choque* - BPChoque), une unité spéciale de la police militaire dédiée à la gestion des débordements civils (manifestations, rebellions dans les prisons, événements sportifs, etc.). Cette unité est aussi connue pour ses pratiques violentes et abusives. Il a profité de cette opportunité pour, dans ses mots, « tenter de faire des reconfigurations, d'amener [le BPChoque] vers un contexte de police démocratique, de police citoyenne, ce qui représentait une difficulté au sein d'une unité comme le BPChoque ». Il dit avoir obtenu de bons résultats et a été récompensé par plusieurs prix saluant cette restructuration du BPChoque. D'après lui, ce sont ces succès qui ont attiré l'attention des

⁴² 1000 réais représentent environ 243 dollars canadiens et 750 réais 183 dollars canadiens, en se basant sur le taux de change du 2 septembre 2021.

hauts commandements de la PMERJ et qui lui ont valu d'être invité à prendre le commandement de la coordination des UPP.

Selon ses dires, sa nomination à la tête du BPChoque puis à la coordination de la police pacificatrice (CPP) n'était pas le résultat d'un processus de sélection officiel, ni d'un plan de carrière établi. Alors qu'il pensait quitter la PMERJ en 2008, un membre de son « groupe d'affinités idéologiques » au sein de la corporation a été nommé président de l'Institut de sécurité publique (*Instituto de Segurança Pública* – ISP). Cette nomination relève « de questions politiques » précise-t-il. Il fait référence au contexte de médiatisation et de fortes critiques nationales et internationales des opérations répressives menées dans plusieurs favelas y compris le Complexo do Alemão en 2007. L'Institut de sécurité publique est en effet directement lié au secrétariat de Sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro et a pour objectif de :

« Produire de l'information et diffuser des recherches et analyses de façon à financer la mise en œuvre de politiques publiques de sécurité et assurer une forme de participation sociale dans l'élaboration de ces politiques »

(Site de l'ISP)

Le nouveau président de l'ISP a alors invité le commandant Fernandes à en devenir vice-président, ce qu'il a accepté. Ils sont restés à ces postes pendant un peu plus d'un an. Lors de son passage à l'ISP, le commandant Fernandes a monté un projet de recherche sur les UPP, qui n'en étaient qu'à leurs débuts, car il trouvait la proposition des UPP « super intéressante » et voulait en analyser les impacts. Ce projet lui a permis d'observer des résultats jugés « très positifs ». Le commandant Fernandes a par la suite décidé de réintégrer la police afin de mettre en pratique ses nouvelles connaissances sur le programme de pacification. Les « affinités idéologiques » mentionnées par ce dernier correspondent en fait à un positionnement partisan de gauche et surtout à une vision de la sécurité publique en rupture avec la vision dominante au sein de la PMERJ. Cette vision alternative insiste sur l'importance de réformer en profondeur la PMERJ afin que les policiers ne soient plus des acteurs centraux du cycle de violence. Elle repose sur le diagnostic de la nécessité d'engager un processus de démilitarisation de l'institution. Enfin, selon le commandant Fernandes, les approches préventives de la sécurité publique permettent de « démocratiser » la police.

Le processus de nomination du commandant Fernandes à un poste de commandement au sein du programme des UPP ainsi que son interprétation de sa position au sein de la corporation mettent

en évidence au moins deux éléments pour comprendre le type de commandement politique et policier sous-jacent aux UPP. D'une part, il existe un clivage interne à l'institution au sujet de la définition même de ce qu'est la PMERJ, de sa fonction et des orientations qu'elle doit prendre. D'autre part, la nomination des membres du « groupe d'affinités idéologiques » à des postes de commandement n'arrive que lorsqu'il y a des ouvertures politiques. En effet, le commandant Fernandes a été invité à un poste de commandement dans le programme des UPP par une personne partageant les mêmes idées au sujet des polices. Cette personne a elle-même été nommée commandant général de la PMERJ par des membres de l'autorité exécutive ne partageant pourtant pas les mêmes idées en termes d'approches de la sécurité publique, à la suite des critiques envers les opérations violentes de 2007. Cela révèle des logiques de sélection dictées par des enjeux électoraux. Un gouvernement centriste, porté vers les approches répressives de la sécurité, choisit de nommer des policier·e·s appartenant à un groupe progressiste pro-démocratisation des polices pour mettre en place une approche préventive. Ces décisions mettent en évidence une stratégie des élu·e·s, qui cherchent à capitaliser sur la popularité des approches préventives de la sécurité publique en nommant des policier·e·s affiché·e·s comme progressistes. Ces dernier·e·s ont alors accès à des postes de commandement, accès par ailleurs facilité par la mobilisation des réseaux internes à la PMERJ favorables à la démocratisation des polices qui cherchent à créer un périmètre d'action permettant d'induire des changements.

Ainsi, de la même façon que dans le cas de Nezahualcóyotl, la faction progressiste de la police était en position de commandement au moment de la mise en place des programmes de police communautaire. Néanmoins, contrairement au cas de Nezahualcóyotl où les réseaux PRDistes ont été fondamentaux dans la nomination du directeur Amador, pour le commandement des UPP, ce sont les réseaux internes à la PMERJ, constituées autour d'idées partagées, qui sont décisifs pour comprendre la nomination des commandements dans les UPP à leurs débuts. Ces réseaux ont pu s'activer du fait du contexte favorable à la mise en place d'approches préventives de la sécurité qui représentait de possibles gains électoraux pour le gouverneur de l'état de Rio. Ce contexte a favorisé la nomination de policier·e·s pro-réformes à des postes de commandement. À l'inverse de Nezahualcóyotl toutefois, ce contexte d'ouverture politique s'est finalement refermé.

2.2.3 Les orientations différenciées des commandements locaux

Ce système de nomination ainsi que la structure décentralisée des UPP favorisent l'autonomie de chaque UPP et délèguent la mise en œuvre du programme aux commandant·e·s de police responsables des UPP à échelle locale. Cela implique des différences en termes de commandement policier et de mise en œuvre du programme d'une UPP à une autre. Des commandant·e·s aux vues plus conservatrices du métier limitent la portée préventive du programme. À l'inverse, les commandant·e·s progressistes lui donnent plus d'importance. Au sein de la même UPP, des changements de commandement peuvent altérer la mise en œuvre du programme d'une période à l'autre dans le même quartier. Les habitant·e·s de Cantagalo Pavão-Pavãozinho disent le remarquer. Roberta, 52 ans, est née et a habité toute sa vie dans ce quartier. Elle est impliquée dans plusieurs projets sociaux au sein de la favela. Elle évoque les différences d'un·e commandant·e à l'autre de l'UPP de son quartier :

« Il [le commandant Soares, premier commandant de l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho 2009-2013] avait une vision très humanisée de tout ça. Il participait aux réunions. Il sortait, tu sais ? Ce n'était pas un commandant qui restait dans une petite pièce de la base. Il faisait le tour de la favela. Il parlait aux gens, tu sais ? (...) il faisait attention aux femmes. Il prêtait attention aux enfants. C'était un musicien. Il donnait des leçons de trombone aux enfants. (...) Il ne discriminait personne. Il était une personne très, très importante pendant les quatre, cinq premières années de l'UPP. (...) »

Puis un deuxième commandant est arrivé, il est resté un an. Et puis un autre, il est resté un an. Et c'est comme ça que ça a changé, ça a été de pire en pire, de pire en pire. »

(Entretien avec Roberta, habitante et bénévole dans des projets sociaux de Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Alors qu'elle décrit le commandant Soares, qu'elle évoque par son nom contrairement aux deux autres, comme quelqu'un qui est en contact avec la population, elle ne décrit même pas les pratiques des commandants suivants. Les écarts qu'elle mentionne (construction de relations de proximité avec les habitant·e·s, déplacements physiques dans la favela) renvoient aux divisions idéologiques au sein de la PMERJ. Le groupe progressiste des polices met de l'avant le besoin de construction de relations de confiance avec les populations ainsi que de déconstruction des représentations sociales discriminant les habitant·e·s des favelas. À l'inverse, les membres de l'autre groupe associent les favelas au narcotrafic et s'opposent à créer des relations les habitant·e·s et leurs proches, perçu·e·s comme des criminel·le·s. En outre, la période du commandant Soares à la tête de l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho correspond à une période où le Brésil, et la ville de Rio,

sont scrutés par les médias nationaux et internationaux, les gouvernements des pays du monde entier, et diverses organisations internationales. Cantagalo Pavão-Pavãozinho fait partie des quartiers visibles puisque situé en plein cœur de la zone touristique et huppée de la ville. Apporter stabilité et calme dans ce quartier pour projeter une image de réussite du programme était alors nécessaire.

Néanmoins, le cas du complexe de favelas de Maré montre que les logiques politiques peuvent varier d'une localité à l'autre, au sein du même programme, notamment lorsque le niveau fédéral s'immisce dans les décisions locales. Le territoire du complexe de Maré s'inscrit dans le même contexte politique local que celui de Cantagalo Pavão-Pavãozinho. Toutefois, les entretiens effectués auprès des policiers·e·s de la PMERJ indiquent que le projet de pacification du complexe de Maré ne faisait pas l'unanimité au sein de la PMERJ et faisait au contraire l'objet de désaccords. Beaucoup de policier·e·s ont exprimé leur opposition à ce projet, auprès de leur hiérarchie ainsi que des autorités politiques locales. Malgré cette réticence, le gouvernement de l'État de Rio de Janeiro a décidé de mettre en place la première phase de la « pacification » à Maré en mars 2014 : « l'intervention tactique ». D'après le décret 42.786, article 2 du 6 janvier 2011, elle aurait dû être menée par le BOPE ou le BPChoque, mais elle a été menée par l'armée de terre. À deux mois et demi de la coupe du monde de football, les autorités locales mais aussi fédérales souhaitaient mettre en scène leur capacité à gérer la violence dans l'un des ensembles de favelas les plus conflictuels - quatre groupes criminels sont présents en son sein - et par ailleurs situé sur la route menant de l'aéroport international au cœur de la ville⁴³. L'opération militaire a été médiatisée à échelle mondiale⁴⁴. Le recours aux forces armées indique que le processus de « pacification » à Maré n'a

⁴³ Voir: <https://www1.folha.uol.com.br/cotidiano/2018/02/interventor-nomeia-general-do-exercito-como-secretario-de-seguranca-do-rio.shtml> consulté le 6 juin 2021

⁴⁴ Médias internationaux : <https://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/201403/30/01-4752733-bresil-la-police-de-rio-sempare-des-favelas-de-mare.php> consulté le 6 juin 2021

<http://projects.aljazeera.com/2014/world-cup-favelas/> consulté le 6 juin 2021

<https://www.bbc.com/news/world-latin-america-26896491> consulté le 6 juin 2021

https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/04/08/comment-l-armee-tente-de-securiser-les-favelas-de-rio-de-janeiro_4397349_3222.html consulté le 6 juin 2021

pas suivi les mêmes règles que dans les autres favelas ciblées par le programme. De fait, les forces armées envoyées à Maré ont agi sous la Garantie de la loi et de l'ordre (*Garantia da lei e da ordem* – GLO) concédant provisoirement le pouvoir aux forces armées d'agir à la place de la police (Sousa Silva, 2017). Le Sergent Freire, soldat responsable de projets sociaux au sein d'une base militaire située dans le complexe de Maré, où il réside depuis 1996, exprime ses réserves quant au projet de pacification de Maré :

« Comment je vois l'action de la force [militaire] de pacification: Bon, l'idée de l'État était d'insérer des UPP à Maré, qui est une zone très compliquée, avec plein d'entrées et sorties, plusieurs groupes criminels... Pour que l'État puisse réoccuper ces territoires qui avaient été occupés pendant des années par des groupes criminels, c'était juste impossible. D'où l'action fédérale... C'est devenu une intervention plus spécifique à Maré. C'était une sorte d'intervention fédérale, pas seulement de l'armée de terre... de l'armée, de la marine et de l'armée de l'air. Ici [au sein du bataillon de l'armée de terre situé à Maré], nous avons accueilli les unités opérationnelles de l'armée (...).

Ils faisaient les opérations à l'intérieur de Maré et dans les alentours. Donc, nous, on voyait la difficulté pour les militaires d'agir dans cette situation extrêmement hostile, qui est un... conflit, n'est-ce pas ? Armé... Une société, une communauté totalement prise par le trafic de drogues. Plusieurs groupes criminels en guerre les uns contre les autres. Et l'armée de terre là, dans les feux croisés. Tout comme la police, ainsi que les autres corps de l'armée. Mais l'armée avec tout son appareil de guerre, très forte, bien renforcée ce qui constitue un avantage, mais sans action... n'est-ce pas... de ce qui était la proposition initiale de l'occupation des UPP... puis... Sans action de l'État, sans l'action des UPP alors... C'était évident qu'il s'agissait d'une dépense perdue pour un travail perdu. Les bandits (*bandidagem*) ont fini par tout reprendre. C'est même devenu encore pire pour certains qu'au début. »

(Entretien avec le Sergent Freire, base militaire de Maré)

Le Sergent Freire se représente ainsi la « pacification » à Maré comme inutile et irréfléchie. Il décrit les forces armées comme mieux organisées et ayant plus de ressources que les forces de police. D'après lui, malgré cela, même les forces armées éprouvaient des difficultés à agir sur le territoire de Maré. Les polices n'avaient donc aucune chance d'effectuer le travail de pacification. De son point de vue, les autorités n'ont pas pensé cette occupation au-delà de la simple intervention des forces armées. Autrement dit, l'intervention au sein de Maré n'avait pas été pensée comme un moyen d'ouvrir la voie aux UPP.

D'autres militaires ont publiquement remis en question la pertinence et l'objectif de cette

intervention. Par exemple, le Général Eduardo Villas Boas, commandant général de l'armée de terre brésilienne de 2015 à 2019, a fait plusieurs déclarations publiques lors desquelles il a exprimé sa préoccupation quant aux recours fréquents aux interventions militaires fédérales dans le domaine de la sécurité publique⁴⁵. Le rapport sur les interventions fédérales à Rio de Janeiro rédigé par l'Institut de Recherche en Économie Appliquée⁴⁶ comprend l'une des déclarations télévisées adressées aux membres du Sénat par le Général Eduardo Villas Boas, dans laquelle il fait référence à l'intervention :

« En interne, ce travail a, même encore récemment, causé une agitation autour de l'utilisation de Garantie de la loi et de l'ordre public [GLO]. Ces 30 dernières années, nous avons été employés 115 fois [dans les opérations GLO]. Le seul État qui ne l'a pas utilisé jusqu'à aujourd'hui, je crois, c'est São Paulo. Nous n'aimons pas ce genre de travail. (...) Notre dernier grand travail de ce type, ça a été dans la favela Maré, la communauté de Maré à Rio de Janeiro, communauté de 130 000 habitants. Nous y sommes restés 14 mois, sénateur. Et moi parfois j'allais là-bas et j'accompagnais notre équipe, nos patrouilles dans les rues. Et un jour je me suis rendu compte, sénateur Requião, en voyant nos soldats sur le qui-vive et préoccupés dans les ruelles, armés, et en voyant les enfants, les dames qui passent dans les ruelles. Je me suis dit : 'on est en train de pointer nos armes sur la population Brésilienne ?!', 'nous sommes une société malade!'. Et on est restés là-bas 14 mois. Et le jour où on est partis, une semaine après, tout était redevenu comme avant. Donc, on doit vraiment repenser ce modèle d'emploi [des interventions de l'armée] parce qu'il est épuisant, dangereux et inefficace. »

(TV Senado, 2017)

En remettant publiquement en question les motivations, objectifs et résultats derrière le recours constant aux forces armées, le Général Eduardo Villas Boas pose la question des enjeux politiques sous-jacents à ce type d'intervention. Cristiane, responsable de l'axe « droit à la sécurité publique et accès à la justice » de l'ONG *Redes da Maré* – organisation anti-raciste de défense des droits des habitant·e·s de Maré, se rappelle avoir été conviée à une table-ronde de l'un des Forums de la sécurité publique brésilienne, à laquelle était aussi invité le Général. À cette occasion, Cristiane et le Général ont échangé à propos de l'intervention militaire à Maré et Cristiane se souvient qu'il

⁴⁵ Voir : <https://veja.abril.com.br/revista-veja/ardua-tarefa/> : lettre ouverte du général Eduardo Villas Boas dans *Veja*. Consulté le 6 juin 2021

⁴⁶ Instituto de Pesquisa Economica Aplicada. 2019. *Atlas da violência 2019*. Brasília: Rio de Janeiro: São Paulo: Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada; Fórum Brasileiro de Segurança Pública.

déclarait ne pas approuver cette opération :

« Par exemple, je suis allé au Forum de la sécurité publique brésilienne, j'ai partagé la table avec le général Villas Boas, n'est-ce pas ? Qui est celui qui a commandé l'occupation ici [à Maré] et il disait : 'Nous on savait que... on ne voulait pas rester... et ça a continué de prolonger... Dilma a continué à prolonger... à prolonger... elle prolongeait avec les intérêts des méga-événements en fond. Et nous là-bas... Donc, nous, on savait que c'était pas durable, que c'était très cher.' (...) »

(Entretien avec Cristiane, responsable de l'axe « droit à la sécurité publique et accès à la justice » de *Redes da Maré*)

De ce fait, Cristiane souligne que le Général Villas Boas exprimait clairement sa désapprobation de l'intervention militaire à Maré. Ce dernier déclarait également que ce processus avait lieu sous les ordres directs des autorités fédérales, en mentionnant Dilma Rousseff, présidente de la république fédérale du Brésil au moment de l'intervention. En octobre 2014, les élections présidentielles étaient organisées et quelques mois auparavant la coupe du monde de football avait eu lieu. Le Général considère donc que l'intervention à Maré était une stratégie politique visant à soutenir la réélection de la Présidente pour un second mandat. Ainsi, aussi bien les membres des forces policières que des forces armées interrogés interprètent l'intervention militaire dans un territoire conflictuel comme celui de Maré comme une opération politique et médiatique, mais sans suivie d'effets. D'après les enquêtes, le commandement politique local et fédéral a poussé pour la mise en œuvre de la pacification du complexe malgré la désapprobation des forces de l'ordre et des forces armées.

Pour résumer, contrairement à Nezhualcōyotl où le programme de police communautaire a bénéficié du soutien politique de la municipalité depuis le début et de façon continue (à l'exception de la parenthèse PRIste), les UPP ont connu un soutien politique à leurs débuts, plus précisément entre 2008 et 2015⁴⁷, qui s'est essoufflé par la suite. Le commandement politique des débuts constituait une fenêtre d'ouverture pour que les policier·e·s en faveur d'un processus de

⁴⁷ Date de démission de José Beltrame du secrétariat de Sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro (voir : <http://g1.globo.com/rio-de-janeiro/noticia/2016/10/governo-do-rj-confirma-saida-de-beltrame-apos-2-turno-das-eleicoes.html> et <http://g1.globo.com/hora1/noticia/2016/10/secretario-de-seguranca-publica-do-rio-de-janeiro-pede-demissao.html>, consultés le 6 juin 2021) qui correspond également à la sortie du commandant Fernandes de la corporation ainsi qu'aux derniers rapports complets sur les UPP.

démocratisation de la PMERJ soient promu·e·s à des postes de commandement et puissent introduire des changements au sein de l'institution. Toutefois, cette ouverture n'a pas perduré et 2015 a constitué un tournant dans le programme de pacification. En 2018, il était clair que le programme était non seulement désinvesti par les autorités politiques, mais aussi que le commandement policier de la PMERJ et des UPP était désormais composé par des membres davantage conservateurs. En somme, la mise en place des UPP représente un cas où un gouvernement du centre sur l'échiquier politique, porté vers des approches répressives de la sécurité, a nommé des responsables policier·e·s en faveur d'approches préventives afin d'obtenir des gains électoraux. Après 2015 toutefois, des policier·e·s conservateur·rice·s favorisant les approches répressives ont été nommé·e·s aux postes de commandement.

2.3 Tepito: d'un commandement préventif à collusif

La police de blocs de la ville de Mexico représente un cas à l'intersection de celui de Nezahualcóyotl et des UPP. En effet, la police de blocs a été élaborée dans un contexte d'ouverture politique produit par l'élection d'un maire PRDiste s'affichant comme soucieux de répondre aux problèmes de sécurité publique de la ville. Par la suite, cette fenêtre s'est refermée et a laissé place à des commandements policiers conservateurs. Les équipes de blocs de la ville de Mexico sont élaborées par le gouvernement de la ville de Mexico (anciennement district fédéral). Par conséquent, le·la chef·fe de gouvernement joue un rôle central dans l'orientation des politiques de sécurité. De plus, comme dans les cas précédents, le·la responsable de la sécurité publique occupe également une place primordiale. Nous présenterons les profils de ces deux acteurs dans un premier temps, puis nous les comparerons à ceux des responsables de Tepito en 2018. Enfin, nous verrons que les orientations politiques initiales n'ont pas perduré dans les pratiques après la nomination de nouveaux responsables politiques et policiers.

2.3.1 Les racines politiques réformatrices du programme des *cuadrantes*

La proposition de créer des polices communautaires dans la ville de Mexico date de l'administration PRDiste de Cuauhtémoc Cárdenas (1997-2000). Elle a ensuite été reprise par celle d'Andrés Manuel Lopez Obrador (PRD, 2000-2005). Cependant, c'est sous le gouvernement de

Marcelo Ebrard (PRD, 2008-2012) que le programme des polices de blocs a été mis en œuvre (Müller, 2010). Marcelo Ebrard Casaubón est considéré par plusieurs universitaires mexicains spécialisés sur les questions de sécurité publique comme le « premier homme politique de gauche à mettre en place de vrais changements dans la structure de la police, dans le travail policier et dans la façon de combattre le délit » (Alvarado, 2012: 375). Effectivement, bien qu'il ait perpétué les politiques de sécurité répressives mises en place sous Andrés Manuel Lopez Obrador, c'est bien son gouvernement qui, en parallèle, a élaboré et implanté le programme des polices de blocs dans toute la ville de Mexico (Luccisano et Macdonald, 2017).

Le programme de polices de blocs a été mis en place lorsque Manuel Mondragón y Kalb, médecin au sein de la marine, était secrétaire à la Sécurité publique du district fédéral⁴⁸ entre 2008 et 2012. Si Manuel Mondragón y Kalb n'est pas affilié à un parti politique, sa carrière et son parcours permettent de comprendre son orientation politique. En effet, il a été invité par le maire PRDiste Marcelo Ebrard Casaubón au poste de secrétaire de la Sécurité publique du district fédéral, poste où il est resté jusqu'à la fin du mandat de ce maire et où il a mis en place le programme des polices de blocs (Alvarado, 2012). Par la suite, lors des campagnes électorales pour la présidence nationale en 2012, Andrés Manuel López Obrador (AMLO), alors candidat du PRD, a proposé Manuel Mondragón y Kalb comme ministre de la Sécurité publique en cas de victoire électorale. AMLO a perdu les élections, mais Mondragón a tout de même été invité par le président Enrique Peña Nieto (PRI) à occuper ce même poste. Le ministère de la Sécurité publique a été supprimé et remplacé par le Commissariat national de sécurité (*Comisionado Nacional de Seguridad*) duquel Mondragón a été nommé responsable en 2012, avant de démissionner début 2014. Bien qu'il n'ait pas publiquement exposé les raisons de sa démission, plusieurs articles de presse ont décrit des relations conflictuelles avec le ministre de l'Intérieur PRDiste, Miguel Ángel Osorio Chong, ainsi qu'avec le chef de la police fédérale, entre autres⁴⁹. Selon ces articles, Manuel Mondragón y Kalb avait très peu de marge de manœuvre pour réformer les polices. Il est ensuite devenu titulaire de la Commission nationale contre les addictions (Conadic) et l'est toujours à ce jour. S'il ne s'est pas

⁴⁸ Le district fédéral correspond aujourd'hui à la ville de Mexico.

⁴⁹ Voir : <https://www.proceso.com.mx/reportajes/2014/3/22/la-marana-que-hundio-mondragon-130560.html> consulté le 10 juin 2021

https://elpais.com/internacional/2014/03/17/actualidad/1395016320_424398.html consulté le 10 juin 2021

affiché comme PRDiste au moment de l'entretien, c'est à dire en pleine campagne électorale pour la présidence 2018, il reprenait les propositions du parti :

« J'espère qu'avec le nouveau gouvernement, on comprendra que le niveau du bloc (*cuadrante*) est très important, et qu'il doit revenir non seulement dans la ville, mais aussi dans toute la République. C'est ce que je veux ajouter. J'ai une douleur... qui me dérange. Je veux que cela soit fait partout. (...)

Qu'est-ce que je pense de l'avenir de la police ? Je veux qu'elle s'améliore ! Mais je ne peux pas te le dire, ma fille, parce que j'étais le commissaire à la sécurité nationale, ni te dire officiellement - bien que tu l'enregistres - que la sécurité du pays est en très mauvais état, très mauvais ! Et qu'il faut tout reprendre et tout refaire. Je te l'ai déjà dit. Je ne peux pas rentrer dans plus de détails. »

(Entretien avec Manuel Mondragón y Kalb, initiateur des polices de blocs dans la ville de Mexico)

Pour rappel, en 2018, Enrique Peña Nieto (PRI) est le président sortant, donc lorsque Manuel Mondragón y Kalb évoque un « nouveau gouvernement », il fait référence à un gouvernement autre que celui du PRI. De plus, les sondages sur les intentions de votes donnaient AMLO vainqueur par une large majorité – plus de 50% des votes selon les sondages de divers journaux nationaux (Peña Mena, 2020). Comme précisé plus haut, lorsqu'AMLO était maire de la ville de Mexico, il a mis en place des programmes de police communautaire et s'est montré ouvert aux approches préventives de la sécurité publique. De ce fait, Manuel Mondragón entrevoyait une possibilité de revenir vers ce type de programmes dans le prochain gouvernement. Ces paroles donnent à voir une proximité avec le PRD et concordent avec l'explication selon laquelle il a démissionné de son poste de commissaire à la sécurité nationale sous le gouvernement PRDiste en raison de différends politiques dans la gestion de la sécurité publique.

2.3.2 À Tepito : une police fermée au regard extérieur

Pour comprendre la mise en place des polices de blocs en 2018 à Tepito, s'entretenir avec les commandants responsables du secteur était nécessaire. Contrairement à Nezahualcóyotl, ceci a été une tâche des plus ardues. Les voies officielles via le secrétariat de la sécurité publique (SSP) de la ville de Mexico se sont révélées vaines. Les voies plus informelles, par l'intermédiaires de personnes situées au niveau local, ont cependant permis d'accéder aux réunions hebdomadaires sur

les résultats des services de sécurité publique zone par zone dans la délégation Cuauhtémoc. Elles ont aussi permis d'avoir un contact direct avec l'un des responsables du SSP pour cette délégation. Si ce responsable a donné son accord à la demande d'observation quotidienne des patrouilles à Tepito du côté des policier·e·s, il a également reconnu qu'il ne serait pas simple d'y avoir accès. Cela constituait tout de même une ouverture pour avoir une perspective sur les policier·e·s assignées à Tepito. Les maintes tentatives se sont résumées à des discussions en début de journée avec ce responsable sur tout ce qui ne concernait pas la sécurité publique. Ensuite, cela était suivi par l'envoi dans des patrouilles qui finalement n'étaient pas assignées au secteur de Tepito mais plutôt à d'autres quartiers, souvent des quartiers de classes moyennes voire aisées (la Condesa, la Roma). L'observation des policier·e·s, qui avaient reçu l'instruction d'expliquer tous leurs faits et gestes, était donc circonscrite à ces quartiers. Il était clair que les responsables de la SSP entravaient toute possibilité d'observation de la police à Tepito.

Une autre stratégie d'entrée sur le terrain a consisté prendre contact avec l'un des sous-directeurs de la police à Tepito, par l'entremise d'une personne qui travaillait à la protection civile. Bien qu'un rendez-vous ait été arrangé, le sous-directeur ne s'est jamais présenté.

Ces difficultés d'accès constituent une donnée en soi : la SSP, les responsables de la SSP dans la délégation Cuauhtémoc ainsi que les commandements policiers assignés à Tepito cherchaient à éviter un œil extérieur, et étranger. Ces restrictions se sont limitées à ce quartier en particulier. L'observation des patrouilles dans des quartiers de classes moyennes et aisées ont été, à l'inverse, autorisées par la hiérarchie policière et même objet de mise en scène. Sous le regard de la chercheuse, non seulement les policier·e·s expliquaient en détail toutes leurs tâches quotidiennes, mais de plus iels entraient dans les commerces pour saluer les commerçant·e·s et pour leur demander si tout allait bien. Ces dernier·e·s réagissaient en cachant difficilement leur surprise et leur incompréhension. En bref, l'accès à ce que fait vraiment la police de la SSP dans la délégation Cuauhtémoc était limité à certains territoires, et incomplet, en ce sens que les policier·e·s se mettaient en scène en suivant les instructions de la hiérarchie et n'agissaient pas comme à l'ordinaire.

La thèse de doctorat d'Arturo Díaz Cruz (2019), qui a effectué un travail ethnographique à Tepito pendant plusieurs années, apporte en partie une explication à ces difficultés d'accès. Il décrit ce quartier comme un espace où il existe plusieurs « régimes économiques de l'insécurité », au sein desquels la police représente un acteur violent à part entière. De la même façon que la Unión Tepito

exerce des actions prédatrices sur les habitant·e·s et/ou commerçant·e·s (extorsions, le paiement de droits du sol [*derecho de piso*], violences physiques, menaces, etc.), la police et les autorités politiques imposent le prélèvement régulier de redevances (« *cuotas* ») ou de « morsures » (*mordidas*)⁵⁰. Arturo Díaz Cruz (2019) rapporte également d'autres formes de violence policière au sein de Tepito. Il décrit la saisie de drogues par des membres de la police judiciaire au sein d'une petite maison, lieu de vente de drogues : la saisie a eu lieu en soirée, les vendeur·se·s de drogues n'ont aucunement résisté à la police alors même que la police mettait la maison sans dessus dessous. Aucune arrestation n'a été faite : les policier·e·s ont seulement confisqué les drogues et sont parti·e·s. Ce type d'événement montre qu'il existe un flottement sur l'objectif de ce type d'action (Díaz Cruz, 2019 : 92).

L'analyse d'Arturo Díaz Cruz explique en partie pourquoi un accès aux pratiques de la police assignée à Tepito est limité par l'institution. Les pratiques violentes et collusives sont présentées comme communes et au cœur du fonctionnement des polices dans ce quartier. De ce fait, donner accès à l'observation de ces pratiques, et dans le cadre d'une recherche rattachée à une institution universitaire canadienne qui plus est, n'est pas cohérent avec la protection du système en place. Les participant·e·s à ce fonctionnement sont conscient·e·s qu'ils s'adonnent à des pratiques déviant des principes d'un État de droit et ne peuvent pas s'exposer. Toutefois, des limites dans l'accès aux polices ne sont pas spécifiques à Tepito. Les observations des UPP en 2018 présentaient les mêmes obstacles. De plus, chaque cas affiche différents degrés de pratiques violentes et collusives par les policier·e·s. La particularité du cas de Tepito réside dans le positionnement partisan des gouvernements locaux. En effet, la fermeture au regard extérieur est aussi liée au fait que ces pratiques se donnent sous des gouvernements locaux de gauche à la mairie de la ville de Mexico (Miguel Ángel Mancera, PRD – 2012-2018) et à la tête de la délégation Cuauhtémoc (Rodolfo González Valderrama, Mouvement de régénération nationale – 2017-2018). Ces gouvernements se positionnent comme favorisant les approches préventives de la sécurité publique et déclarent leur volonté de faire de la ville de Mexico la ville la plus sécuritaire du pays. Par exemple, le gouvernement Mancera a lancé plusieurs outils préventifs telles que les applications mobiles « Ma police » et « Mon marché sécuritaire » qui fonctionnent comme alarmes et moyen

⁵⁰ « *mordidas* » est une expression utilisée pour faire référence aux actes d'extorsion de rue au Mexique. Ces actes du quotidien sont si fréquents et répandus qu'ils ont été qualifiés de « morsures » (Sarsfield, 2012).

de communication avec la police⁵¹. Les pratiques des policier·e·s à Tepito en 2018 allaient donc à l'encontre de l'orientation affichée par les élu·e·s, ce qui explique pourquoi un regard à l'intérieur de la police était dérangeant.

2.3.3 Des innovations éphémères

Selon Manuel Mondragón y Kalb, mettre en place un programme comme celui des polices de blocs implique de changer la police en profondeur et de créer un lien entre les habitant·e·s et la police : « Tu peux faire beaucoup de choses, mais si le policier n'est pas proche du citoyen, il ne peut pas faire le travail ». Et pour cela, il faut selon lui que les policier·e·s connaissent l'histoire de la relation police-société. Ensuite, le deuxième point central d'une réforme est le comportement du·de la policier·e : « Comment se comporte le policier ? Quelle est la facilité, la formation, la sensibilité humaine et sociale ? ». Pour lui, « ou bien c'est un élément honnête, ou c'est un élément corrompu ». Et avec 40 000 policier·e·s régulier·e·s en plus de 40 000 policier·e·s d'autres groupes sous sa responsabilité, « ça n'était pas une mince affaire [...], il fallait remettre de l'ordre. Je les ai mis en ordre. Oui, j'ai amené l'ordre ». Ainsi, l'initiateur des polices de blocs déclare accorder plus d'importance à la transformation des pratiques des policier·e·s, qu'il comprend comme ancrées dans les relations avec la société, qu'à la réduction chiffrée de la criminalité et de la délinquance. Manuel Mondragón y Kalb caractérise les polices de blocs comme « une formule très pragmatique d'une union société-police et de contrôle de la police, et de la société aussi. Les deux s'autocontrôlent ». Sa façon de parler de cette expérience révèle une vision hiérarchisée de la police. En disant « je » plutôt que « nous », par exemple, il souligne son rôle personnel et insiste que c'est la personne qui dirige qui peut changer les pratiques des policier·e·s. Il a, par ailleurs, une vision très manichéenne des agent·e·s de l'État : ou iels sont bons, ou iels sont mauvais. C'est dans cette logique qu'il suggère de diviser la ville en blocs, dans cette idée de proximité et de construction de relations :

« J'ai d'abord quadrillé la ville en cinq régions, puis en districts, puis en secteurs. Ces secteurs existaient déjà. Et dans chaque secteur, 72 environ, je l'ai divisée en blocs, non

⁵¹ Voir par exemple le communiqué officiel du gouvernement de la ville de Mexico à propos de l'application « Mon marché sécuritaire » du 21 août 2017. Disponible ici : <https://www.ssc.cdmx.gob.mx/comunicacion/nota/1086-el-jefe-de-gobierno-miguel-angel-mancera-y-titular-de-ssp-cdmx-hiram-almeida-ponen-en-marcha-el-programa-mi-mercado-seguro> consulté le 9 mai 2021

pas égaux, tous différents, mais plus ou moins, parce que la ville est très différente [...]. Et dans [chaque bloc], on met, on fixe carrément, on met les mêmes policiers. Pas de 'un coup je te vois et un coup je te vois pas'. Les mêmes policiers. Les mêmes patrouilles, avec les chiffres exacts. Cette patrouille ne pouvait pas sortir du bloc [...]

Puis d'autres sont entrés, qui ont fait le travail d'une autre façon, disons. Je ne dis rien de plus. Je ne vais rien dire de plus, mais si toi tu as d'autres données, d'autres informations, mets-les! Moi je ne dis rien de plus, t'imagines bien ce qu'ont fait les autres. Si je pouvais les fusiller, je les fusillerais (rires) ».

(Entretien avec Manuel Mondragón y Kalb, initiateur de la police de bloc dans la ville de Mexico)

Si le programme des blocs existe bel et bien encore aujourd'hui, il sous-entend dans cet échange que ses successeur·e·s lui accordent une importance moindre. Il suggère que ces derniers n'ont gardé que la forme de l'organisation par blocs, en assignant des policier·e·s à certains quartiers en particulier et de façon permanente, mais que le fond du programme – les pratiques de respect de droits humains, de construction de relations de confiance avec la population, n'a pas suivi.

Manuel Mondragón y Kalb déclare qu'il souhaitait transformer la police de la ville de Mexico et créer de nouvelles relations de confiance police-sociétés à travers ce programme. Ce dernier adopte une vision plus progressiste et réformatrice de la sécurité publique, qui se conforme également à l'approche de Marcelo Ebrard. Des habitant·e·s confirment avoir vu un changement entre la période 2008-2012 et après. Par exemple, Juanita, ancienne responsable des relations avec la population (*enlace*) pour la sécurité publique dans le secteur Tepito, mais aussi habitante du quartier, dit avoir noté une grande différence entre la période Marcelo Ebrard/Manuel Mondragón y Kalb et la période qui a suivi leur départ :

« Oui, ce projet [des polices de blocs] est toujours en cours, mais maintenant je ne sais plus, je ne sais plus. C'est plus vraiment pareil. Je te disais l'autre fois que quand le Dr Mondragón était là, c'était comme, comme une police respectueuse. Ils changent d'administration, Mondragón part et Almeida entre, pas le Almeida d'aujourd'hui [Hiram Almeida Estrada] mais l'autre Almeida [Jesús Rodríguez Almeida] qui n'a pas duré longtemps. Il entre et... c'est comme si la police était redevenue agressive d'un coup. Donc maintenant, soit Almeida entre et ça reprend, soit Almeida entre et la même chose continue. Et la police n'est plus la police qui était devenue respectueuse comme avant, elle est maintenant très agressive, elle va au-delà de ses fonctions et c'est clair qu'elle n'est plus coopérative avec les citoyens. Malheureusement, ils ne sont pas coopératifs avec les citoyens. »

(Entretien avec Juanita, ancienne responsable des relations avec la population pour la sécurité publique secteur Tepito)

Juanita met en valeur le rôle d'un commandant, Manuel Mondragón y Kalb, et personnalise en ce sens sa vision des polices et du changement. La mise en place des polices de blocs sous le mandat de Manuel Mondragón y Kalb a représenté une parenthèse : selon les personnes interrogées, non seulement il a induit des changements profonds dans la structure policière et les logiques de contrôle des actes criminels et délinquants, mais le comportement des policier·e·s sur le terrain était lui aussi différent. Ainsi, selon les expériences de Juanita, la vision du programme présentée par Manuel Mondragón y Kalb a pu prendre forme au niveau de la rue. Elle confirme également que ce changement a été éphémère et que, à la suite du départ de l'initiateur des blocs, les policier·e·s ont de nouveau adopté des pratiques qu'elle considère comme caractéristiques des polices « traditionnelles », c'est-à-dire des pratiques violentes et abusives.

En résumé, de la même façon que les UPP ont représenté une ouverture politique à leurs débuts, le commandement politique de la ville de Mexico a favorisé une approche préventive et progressiste de la police entre 2008 et 2012. Cette approche s'est traduite par la création du programme des polices de blocs. Toutefois, cette ouverture s'est vite refermée. Bien que le programme existe toujours, il se distancie de la façon dont il a été conçu par Manuel Mondragón y Kalb. Les pratiques des policier·e·s plus respectueuses des droits des habitant·e·s et des commerçant·e·s ont laissé la place à des pratiques violentes, abusives et collusives.

Conclusion

En conclusion, les quatre cas présentent des commandements politiques et policiers relativement différents avec quelques points communs : à Ciudad Nezahualcóyotl, les réseaux PRDistes locaux ont été fondamentaux dans la nomination du directeur de la police, Jorge Amador Amador, ainsi que dans son maintien à ce poste. Ces affinités politiques lui ont permis d'avoir carte blanche pour effectuer les changements qu'il jugeait nécessaires au sein de la police. Le soutien

qu'il a reçu d'un maire à un autre était bien sûr différencié mais l'orientation progressiste transformatrice qu'il a amené au sein de l'institution n'était pas remise en question et était au contraire encouragée.

À Rio de Janeiro, dans un contexte de dénonciation des opérations répressives de la PMERJ, menées en 2007 dans plusieurs favelas, qui ont affecté la légitimité du gouvernement Cabral, les élu·e·s, plutôt enclin·e·s à mettre en place des approches répressives de la sécurité, ont choisi de changer d'orientation. Cette ouverture politique a favorisé la nomination de policier·e·s progressistes, pro-transformation des polices, à des postes de commandements dans le programme des UPP mais aussi au sein de l'institution plus généralement. Toutefois, cette ouverture politique s'est refermée entre 2015 et 2016, en concordance avec le retour de policier·e·s conservateur·rice·s au commandement de la PMERJ et à un désinvestissement du programme des UPP par le gouvernement local. Maré illustre une autre configuration : un cas où la décision de « pacification » correspond en fait à une occupation militaire, et non pas à la mise en place d'un programme de police communautaire. Cette décision provient d'une stratégie politique temporaire réprouvée par le commandement policier ainsi que par les forces armées elles-mêmes.

À Tepito, le programme des polices de blocs coïncide également avec une conjoncture politique particulière. En effet, les mandats d'un maire PRDiste à la ville de Mexico et d'un secrétaire à la Sécurité publique de la ville progressiste ont joué un rôle fondamental dans la création de ce programme. S'ils ont réussi à mettre en place le programme des polices de blocs entre 2008 et 2012, leurs successeur·e·s n'en ont gardé que la forme organisationnelle. Un régime d'économie de l'insécurité auquel la police participe domine à Tepito, favorisant la nomination de commandant·e·s aux pratiques collusives et répressives.

Chapitre 3 – *Ethos* et processus de socialisation des policier·e·s

Les pratiques des policier·e·s ne sont pas uniquement influencées par les commandements politiques et policiers; elles le sont également par leurs *ethos* professionnels et les processus de socialisation auxquels iels sont exposé·e·s. En effet, dans tout environnement professionnel se déroulent des processus de socialisation, c'est-à-dire des processus d'incorporation durable des « manières de 'sentir, de penser et d'agir' » qui sont propres au milieu de travail (Dubar, 2015: 67). Il existe des processus de socialisation primaires et secondaires pour chaque individu, au sein de la famille, du voisinage, ou encore de l'école (Lahire, 2005 ; Dubar, 2015). Cette socialisation professionnelle s'y superpose. Dans le cadre de la profession policière, ce processus peut correspondre à une assimilation des normes formelles, des connaissances sur la profession et du fonctionnement des polices. John Van Maanen (1978), en proposant le concept de socialisation organisationnelle, démontre que les nouveaux·elles membres d'une organisation apprennent et intériorisent les comportements, les attitudes, les valeurs, les croyances ainsi que les langages propres à la police qui sont attendus (Heslop, 2011 ; Charman, 2017). La socialisation professionnelle des policier·e·s passe également par un processus d'apprentissage dit « informel », qui résulte notamment de la fonction sociale des polices (Charman, 2017). En effet, le travail des policier·e·s ayant principalement lieu dans le cadre d'interactions avec leurs collègues, d'autres agent·e·s d'institutions étatiques ou avec les habitant·e·s, l'apprentissage du métier se construit aussi au quotidien dans ces diverses rencontres. Plusieurs chercheur·se·s ont démontré que le contexte et l'environnement dans lequel a lieu le processus d'apprentissage définissent directement les pratiques professionnelles (Hodkinson et Hodkinson, 2004; Eraut, 2004). Ces conceptions corroborent les approches interactionnistes de la socialisation professionnelle qui abordent ce processus comme la construction progressive de soi comme membre d'une collectivité (Mead, 1934; Hughes, 1958; Campbell, 2009).

Ces processus de socialisation produisent alors un « ensemble de dispositions d'esprit qui impriment une orientation à l'action et façonnent les pratiques sociales » (Vigour 2008: 2) que

plusieurs auteur·rice·s ont désigné par le terme « d'ethos »⁵². Les ethos professionnels génèrent en ce sens un rapport pratique à la profession qui produit des conceptions et des formes de rationalisation du monde (Vigour, 2008). Les ethos constituent donc un cadre de références pour les policier·e·s dans leurs pratiques quotidiennes. Plusieurs attitudes résultent de ce cadre de référence : les façons de se comporter, de s'exprimer, de réagir face à une situation, de même que la mise en œuvre de programmes imposés par la hiérarchie et la subordination aux décisions. Les ethos professionnels ne déterminent pas pour autant les pratiques des policier·e·s. Selon Pierre Bourdieu, l'ethos est « une morale devenue *hexis*, geste, posture » (2002 : 133) à la différence de l'habitus qu'il qualifie de :

« système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations »

(Bourdieu, 1980 : 88)

Pour Pierre Bourdieu, l'*hexis* renvoie à une façon « d'éprouver et d'exprimer le sens que l'on a [...] de sa propre valeur sociale [...] à travers son corps dans l'espace physique » (Bourdieu, 1979 : 552). L'*hexis* se traduit par exemple par des gestes « assurés ou réservés, amples ou étriqués » et des postures dont l'objectif est de tenir une position dans l'espace social. L'ethos se distingue de l'habitus en ce qu'il ne s'agit pas d'un système structurant, mais plutôt de « [relations dialectiques] aux contextes pratiques et symboliques » (Bédard, 2016 : 265). Les ethos professionnels permettent de comprendre les pratiques des policier·e·s au regard de contextes symboliques formés par des représentations collectivement partagées (Dubar, 2015; Bédard, 2016). Ils sont observables dans une recherche ethnographique : croiser l'observation des pratiques aux entretiens permet de saisir ces ethos, où s'articulent socialisation et pratiques.

Ainsi, il devient possible de saisir l'ethos constitué à travers les divers processus de socialisation et les spécificités des situations locales. Ce faisant, les pratiques peuvent être examinées selon **les cadres de référence (Goffman 1991) des policier·e·s sur le terrain, et la façon dont ils informent leurs pratiques**, au-delà des orientations induites par les

⁵² Pour une revue des écrits retraçant l'histoire des conceptions et utilisations du terme « *ethos* », voir Fusulier (2011).

commandements politiques. Cette perspective offre la possibilité de comprendre de quelles façons iels définissent leur travail, de rendre compte et d'expliquer des résistances, des continuités, par exemple dans la subordination ou non aux instructions de la hiérarchie. Les ethos et les processus de socialisation expliquent en partie les résultats différenciés des quatre cas. La comparaison des conceptions et formes de rationalisation du monde par les policier·e·s des quatre quartiers d'étude permet de saisir comment un programme de police communautaire est perçu et approprié par les policier·e·s de première ligne. En somme, mettre au jour les ethos permet de comprendre comment les perceptions et les pratiques des policier·e·s s'articulent à leur socialisation au métier.

D'un côté, le cas mexicain de Ciudad Nezahualcóyotl (Neza) révèle un cas où l'ethos valorise la hiérarchie ainsi que les normes de l'institution policière et favorise l'adhésion des policier·e·s à l'approche de police communautaire. De l'autre côté se trouvent les cas brésiliens ainsi que celui de Tepito. À Rio de Janeiro, les policier·e·s militaires sont marqué·e·s par les logiques héritées du régime militaire, pourtant terminé depuis plus de trente ans, et cela se traduit en un ethos guerrier violent et discriminatoire. Dans ce contexte, la police communautaire est perçue comme une forme de « sous police » qui ne fait pas le « vrai » travail policier. À Tepito, les policier·e·s de terrain font de la présence des groupes criminels un facteur déterminant dans la définition de leur travail, notamment pour des questions de sécurité personnelle. En ce sens, mettre en place un programme de police communautaire est possible tant qu'il s'agit d'une mise en place superficielle, qui n'implique pas de perturber l'organisation sociale du quartier. L'ethos se construit en lien avec le besoin de subordination selon les règles de la Unión Tepito. Ces ethos ont une résonance directe dans les formes que prend le travail des policier·e·s de première ligne assigné·e·s à la mise en place du programme de police communautaire.

3.1 Les bon·ne·s élèves de Nezahualcóyotl

Nezahualcóyotl est le seul cas où le programme de police communautaire a commencé par une purge des effectifs dans l'objectif de se défaire des policier·e·s qui ne souhaitent pas participer à la transformation de l'institution et à la mise en place d'une approche préventive de la sécurité publique (Alvarado Mendoza, 2012). Ainsi, le programme a débuté par une rupture symbolique avec les cadres de référence et les normes passées. Les policier·e·s qui ont décidé de rester lorsque le choix leur a été donné ont implicitement accepté les « nouvelles règles du jeu ». Cela ne signifie

pas pour autant que certain·e·s ne vont pas s'adonner aux anciennes pratiques caractérisées par leur orientation abusive et collusive. Cependant, iels savent désormais que ces pratiques ne peuvent être reproduites de façon aussi visible qu'auparavant. Leur place dans ces nouvelles règles de comportement s'en trouve donc changée. Comme nous le verrons dans cette partie, l'ethos à Nezahualcóyotl se caractérise par la valorisation de la hiérarchie et des normes de l'institution. La description des tâches quotidiennes des policier·e·s permettra de comprendre en quoi elles forment un espace de socialisation important dans la constitution de cet ethos policier. Enfin, expliquer la place qu'occupent les groupes spéciaux aux yeux des policier·e·s permet de comprendre comment iels définissent le travail policier.

3.1.1 Le travail quotidien des polices de blocs comme espace de socialisation

Les tâches qu'accomplissent les policier·e·s de blocs à Ciudad Neza dans le cadre de leur travail forment des espaces d'interactions et de socialisation au métier. En effet, les journées de patrouilles, qui risqueraient d'être ennuyantes et répétitives notamment du fait de la taille limitée des blocs, peuvent en fait être des journées remplies aux activités diversifiées. Chaque patrouille étant responsable de son bloc, les policier·e·s mettent en place diverses stratégies pour présenter de bons résultats et éviter qu'un délit ou un crime ne soit commis au sein de leur périmètre. Par exemple, la majorité des patrouilles emprunte un itinéraire différent tout au long de la journée. Bien qu'un bloc ne représente que quelques rues, certains encore plus petits que d'autres, les policier·e·s considèrent que cela permet d'éviter que les délinquant·e·s identifient des routines dans les déplacements de l'unité. Iels utilisent souvent la sirène pour signaler leur présence dans le bloc, davantage sur les grands axes que dans les petites rues, pour éviter de déranger les résident·e·s. Certain·e·s disent que s'il y a un vol de véhicule dans leur périmètre, iels devront se justifier auprès du chef·fe d'équipe et, parfois même auprès du chef·fe de secteur. Pour éviter cela, différentes stratégies sont donc mises en place pour dissuader les vols.

Parmi leurs occupations quotidiennes, les policier·e·s communautaires peuvent choisir de sécuriser le périmètre d'une école - en collaboration avec le personnel de l'école - aux heures d'entrée et de sortie, d'organiser des réunions de voisin·ne·s (*juntas vecinales*) dans une rue qui n'a pas encore de réseau de voisinage (*red vecinal*), ou bien de faire un suivi dans une autre rue qui en possède.

Iels peuvent aussi rendre visite aux commerçant·e·s de leur périmètre pour vérifier que tout va bien et par la même occasion signer un document recensant les visites de la police. Les jours de marchés (*tianguis*) dans les rues d'un bloc, les policier·e·s sécurisent le périmètre en circulant autour du marché, en restant posté·e·s à l'entrée principale ou encore en parcourant les différentes allées à pied. Dans certains blocs, des habitant·e·s peuvent être sous protection civile, ce qui signifie que ces habitant·e·s sont potentiellement en danger et qu'iels ont demandé au bureau du procureur une mesure de protection. Il s'agit en l'occurrence de la garantie qu'une patrouille passe tous les jours chez eux pour s'assurer de leur sécurité pendant 30 à 60 jours, selon la gravité du problème. Par ailleurs, lorsqu'il y a des banques dans leur périmètre, les policier·e·s redoublent de vigilance et patrouillent souvent aux abords du bâtiment pour éviter toute tentative de vol. En même temps, iels doivent également prêter attention aux messages WhatsApp sur les groupes des différents réseaux de voisinage de leur bloc, répondre au téléphone ou à la radio patrouille, aux résident·e·s dans la rue qui peuvent les aborder, etc.

Bien entendu, les patrouilles ne réalisent pas l'ensemble de ces activités à chaque quart de travail. Par ailleurs, elles ne sont pas toutes aussi consciencieuses les unes que les autres dans leur mise en œuvre. Certaines ne font que le strict nécessaire, c'est-à-dire ce qui est minimalement attendu et peut être tracé par les échelons supérieurs. D'autres sont proactives et cherchent constamment de nouvelles stratégies pour prévenir les délits, comme s'il s'agissait d'un jeu. Dans tous les cas, la réalisation de ce strict minimum garantit, d'une part, une occupation qui tranche avec l'ennui associé aux patrouilles de police et, d'autre part, un investissement dans les relations quotidiennes avec la population. En effet, les activités listées ci-dessus ont en commun d'impliquer des rapports avec les habitant·e·s. Ces relations quotidiennes sont conçues pour mettre l'accent sur le rôle de protecteur que joue la police vis-à-vis des habitant·e·s mais aussi, et surtout, permettre de construire une forme de familiarité à travers la création d'habitudes partagées. Par exemple, lorsque les policier·e·s croisent certain·e·s habitant·e·s qu'iels reconnaissent, iels font retentir un petit coup de sirène pour signaler leur présence et les habitant·e·s répondent par un salut de la main en lançant « Que Dieu vous bénisse! ». D'autres, qui tiennent un restaurant bon marché et sont sous mesure de protection civile, décident de remercier le travail des policier·e·s de leur bloc en leur offrant le repas du midi une fois par semaine. Enfin, lorsqu'iels sécurisent les entrées et sorties d'école, il arrive que les enfants les saluent de la main ou désirent toucher la voiture de patrouille, et les policier·e·s se prêtent au jeu. Ces habitudes et cette familiarité sont également produites à

travers les interactions imposées par la direction, à l’instar du passage des policier·e·s dans les commerces de leur bloc pour faire signer un document qui atteste de leur passage. Les relations avec la population font ainsi partie du travail quotidien des policier·e·s et évoluent au fil du temps.

L’objectif affiché de construction de relations entre policier·e·s et habitant·e·s a pour effet d’altérer la vision du « nous contre les autres » qui représente l’un des piliers centraux de l’ethos policier. Selon cette vision, la police est incomprise et malaimée de la population qui serait toujours contre la police (Chan, 1996). Cette représentation produit alors une forme de « pessimisme vis-à-vis du monde social » du côté des policier·e·s (Jobard et de Maillard, 2015 : 58) qui contribue à creuser le fossé qui les sépare des « autres », la population. La police « distancielle », selon les termes du directeur Jorge Amador Amador, peut facilement nourrir une conception de cette dernière comme étant tout à fait étrangère à la population, du fait de la rareté des relations cordiales et de la primauté de relations antagoniques se résumant aux arrestations ou appréhensions. À l’inverse, la police par blocs est présentée par les autorités comme révélatrice du fait que d’autres types de relations sont possibles. Cela ne signifie pas pour autant qu’il n’existe plus du tout de relations antagoniques à Nezahualcóyotl, mais plutôt qu’elles trouvent un contreponds dans des relations majoritairement cordiales et respectueuses au quotidien, voire collaboratives dans certains cas. Ce nouvel équilibre permet de déconstruire la vision de la population comme forcément hostile à la police et contribue à accomplir à terme l’objectif de protection des habitant·e·s.

3.1.2 Position et perception des groupes spéciaux

Les services de police de Nezahualcóyotl sont composés de divers groupes spéciaux pouvant agir en renfort aux policier·e·s de blocs dans certaines contextes le nécessitant (bagarres, incendies, course-poursuites, etc.), mais également dans des situations de sous-effectifs. Formés à l’usage de la violence, ces groupes représentent la portion plus réactive du programme et donc plus encline à utiliser la violence physique comme ressource. Contrairement aux UPP brésiliennes mais aussi au programme des blocs de la ville de Mexico, l’une des premières phases des réformes des polices à Neza a consisté en leur épuration avec la mise à l’écart des policier·e·s s’adonnant à des pratiques illégales, collusives et/ou violentes. Si ce processus n’a sûrement pas éliminé toutes les policier·e·s qui les employaient, ce sont tout de même 200 qui ont quitté les forces en 2003. Les policier·e·s des groupes spéciaux sont donc soit des policier·e·s ayant décidé de rester malgré les

« nouvelles règles du jeu », soit de nouvelles recrues intégrées après ce changement de paradigme.

Les deux groupes spéciaux, nommés Titans et Coyotes, sont présentés par leur fondateur, le directeur Jorge Amador Amador, comme des « forces mobiles » qui permettent de compléter le travail des policier·e·s communautaires. À la différence des policiers de blocs, ils ne sont pas assignés à des espaces délimités et peuvent se déplacer sur tout le territoire de Ciudad Neza. Leur travail est celui de la réaction et non de la prévention. Pour autant, malgré une formation et une raison d'être différentes, ces groupes ne sont pas exclus du travail de police communautaire. Premièrement, la diversification des expériences est mise de l'avant au sein de l'institution : les membres des groupes spéciaux peuvent devenir policier·e·s communautaires et vice-versa. Selon la direction et au regard des résultats présentés lors des réunions d'équipe quotidiennes⁵³ (c'est-à-dire les responsables des quarts), les meilleurs éléments peuvent être nommés chef·fe d'une cellule, c'est-à-dire d'une équipe ou d'un groupe spécial. Deuxièmement, les groupes spéciaux participent au travail préventif lorsque les chef·fe·s d'équipe et/ou de secteur les y invitent ou bien lorsque leur chef·fe de cellule leur demande de le faire. Par exemple, en février 2018, des membres du groupe des Titans ont contribué à la mise en œuvre d'une réunion de voisin·e·s en allant frapper aux portes pour proposer aux habitant·e·s d'y participer.

Il peut toutefois exister des tensions entre policier·e·s communautaires et groupes spéciaux, comme en témoigne cet épisode de mars 2018. Alors que les policier·e·s du bloc se sont arrêté·e·s dans un restaurant bon marché (*cantina*) et entament leur déjeuner, un groupe de Coyotes arrive. Alors même que la table des policier·e·s communautaires est assez grande pour les accueillir, ils s'installent à une autre table et se font remarquer : iels parlent fort, échangent des plaisanteries et rient bruyamment. Au début, les policier·e·s communautaires écoutent d'une oreille et rigolent timidement aux blagues. Mais peu à peu, ces dernières commencent à viser leur travail. Les Coyotes se moquent du fait qu'ils doivent toquer aux portes des habitant·e·s et que même si ces dernier·e·s les traitent mal et leur parlent mal, iels ne peuvent rien faire. Entendant cela, les deux policier·e·s de la patrouille ont cessé de rire et de prêter attention aux remarques de leurs collègues.

Ce type de provocation ne semble toutefois pas affecter la perception des policier·e·s

⁵³ Voir la première section du chapitre 1 pour un rappel concernant les détails des évaluations présentées lors des réunions quotidiennes.

communautaires de leur propre travail ni de celui des groupes spéciaux. Lors des entretiens, pratiquement toutes les policier·e·s ont mentionné que le travail de ces groupes spéciaux consiste à apporter du renfort, et qu'en général iels se sentaient soutenu·e·s par ces groupes lorsqu'iels avaient besoin d'eux. De plus, les policier·e·s des blocs n'ont fait aucune mention de leur attitude ou de leur travail pendant les patrouilles des blocs et n'ont pas fait preuve d'animosité ou de ressentiment envers les groupes spéciaux. Un policier du secteur 5 « Estado », âgé de 29 ans et policier à Nezahualcóyotl depuis quatre ans, souligne la fluidité entre les postes pour expliquer les bonnes relations entre policier·e·s communautaire et groupes spéciaux :

« Au bout du compte, je pense qu'on porte tous le même uniforme, je pense que ce n'est pas une question de police communautaire, ou groupe de Titans ou Coyotes, nous avons une bonne relation avec eux, comme je l'ai dit nous avons tous le même uniforme et nous sommes ici dans le même but qui est d'assurer la sécurité des citoyens et de la municipalité. Nous sommes des camarades, pour l'instant je suis dans un secteur et peut-être que demain ils me changeront pour aller au groupe Titans ou Coyotes ou alors que quelqu'un des Coyotes sera envoyé dans mon secteur et il continuera d'être policier. La mission restera la même. »

(Policier de bloc, 4 ans de carrière, Secteur 5)

Ce policier ne fait pas mention des moqueries ou des remarques blessantes que les groupes spéciaux peuvent exprimer à l'encontre du travail des policier·e·s communautaires tel que décrit dans la scène ci-dessus. Il n'adhère donc pas à une logique de mise en compétition entre les groupes. Il ne dépend pas non plus de l'opinion des groupes spéciaux pour définir son travail policier. L'ethos diffère d'un groupe policier à l'autre : les groupes spéciaux valorisent la virilité et le recours à la force tandis que les policier·e·s communautaire mettent de l'avant le service à la communauté.

Les quelques policier·e·s qui remarquent une forme de condescendance dans l'attitude de certain·e·s des membres de ces groupes l'expliquent par un manque de sensibilité de leur part du fait de leur formation. Iels manqueraient de formation sur les relations humaines et agiraient comme des robots bureaucratiques formés à l'attaque. Par exemple, une policière de bloc en poste depuis un an et demi, dont la formation est donc encore assez récente, insiste sur cette différence :

« Quand vous travaillez ensemble, c'est bien. De toute façon, ils ont une autre formation qui, pour le moment, fait en sorte qu'ils sont des groupes d'intervention; ils n'ont peut-être pas la même sensibilité que le policier communautaire, car leur fonction est

différente, c'est juste une fonction de combat (*choque*), rien de plus. Et évidemment, cela les fait parfois se sentir supérieurs à la police communautaire, à cause du type de discipline qu'ils ont. (...) quand on arrive pour un renfort, ben ils veulent faire ce que le travail ou le protocole leur dit de faire, mais ils perdent leur sensibilité. »

(Policrière de bloc, 1 an et demi de carrière, Secteur 2)

À l'inverse du policier du secteur 5, cette policière déclare constater une attitude hautaine de certains membres des groupes spéciaux. Elle utilise l'idée de manque de « sensibilité » à deux reprises pour expliquer ce qui les différencie des policiers communautaires. Elle cadre aussi la fonction de ces groupes comme un travail limité : « c'est juste une fonction de combat, rien de plus ». En ce sens, elle présente leur rôle comme un travail très basique qui manque de subtilités, contrairement au travail de police communautaire qu'elle semble voir comme plus riche et profond. Ici aussi, les groupes spéciaux sont exclus dans la définition du travail policier puisque, selon la policière, ils n'ont pas les outils nécessaires pour comprendre en quoi celui-ci consiste. Cependant, même si elle dit percevoir des provocations incitant à la mise en compétition entre groupes, non seulement elle n'y participe pas mais elle les présente en outre comme une preuve de l'infériorité de ces groupes.

Ainsi, la fonction d'intervention est perçue comme inférieure à la fonction préventive car elle manque de « sensibilité » pour comprendre comment agir de façon adéquate selon les situations. Or, la « sensibilité » est d'ordinaire plutôt étrangère aux ethos policiers et masculins. À Neza, l'ethos des policiers communautaires se caractérise donc par une inversion des compétences valorisées. Alors que dans d'autres programmes, les groupes spéciaux agissent parfois comme des tyrans auprès des autres groupes qu'ils malmènent et rabaissent en considérant qu'ils n'effectuent pas le « vrai travail policier »⁵⁴, à Nezahualcóyotl, ils ne définissent pas le travail policier. Les capacités physiques ne sont pas mises en avant, ce sont les compétences humaines et sociales qui sont les plus valorisées. L'ethos dominant ne laisse pas la place aux groupes spéciaux dans la définition du « vrai travail policier », ce qui constitue une différence de taille avec d'autres programmes de police communautaire.

⁵⁴ C'est par exemple le cas du Bataillon d'opérations spéciales (BOPE) brésilien comme le décrit Thiago da Silva Pacheco (2014).

3.2 Les UPP empreintes des héritages du régime militaire

Le décret officialisant le programme de pacification prévoit de constituer les UPP brésiliennes de policier·e·s militaires tout juste sorti·e·s de l'école de formation. L'objectif, affiché par le gouvernement, est de créer une « nouvelle génération » de policier·e·s⁵⁵. L'hypothèse sous-jacente à cette décision est que les policier·e·s nouvellement diplômé·e·s ne sont pas encore familiarisé·e·s avec les « anciens » cadres de référence des policier·e·s de terrain qui ont été dénoncés par les organisations de défense des droits humains. Pourtant, la seule affectation de nouveaux·elles policier·e·s aux UPP n'a pas suffi au changement de l'ethos dominant violent et discriminatoire. Nous verrons en premier lieu qu'ils ont une perception de leur rôle et de leur action dans les espaces urbains basée sur l'idée d'un combat guerrier contre les narcotrafiquant·e·s, ce qui entre en contradiction avec les principes d'une police communautaire. En second lieu, l'admiration vouée par les policier·e·s assigné·e·s aux UPP aux groupes spéciaux de la PMERJ joue un rôle fondamental dans la définition du travail policier. En dernier lieu, nous verrons que le complexe de Maré est perçu comme une zone de guerre urbaine où violation des droits humains, violence et abus sont considérés comme « nécessaires » par la PMERJ.

3.2.1 Les narcotrafiquant·e·s *favelados*⁵⁶, ennemis à combattre

Lors des premières expériences de police communautaire dans la ville de Rio de Janeiro à la fin des années 1990, le changement des représentations de leur travail par les policier·e·s de rue a constitué un défi de taille dans la mise en place des groupes de police dans les zones spéciales (*grupamento de policiamento em áreas especiais* – GPAE). Le commandant Vieira, responsable du GPAE implanté dans la favela Cantagalo Pavão-Pavãozinho, retraité de la police militaire de

⁵⁵ Décret 42.787 du 6 janvier 2011, article 6 paragraphe 2. Disponible ici : http://arquivos.proderj.rj.gov.br/isp_imagens/Uploads/DecretoSeseg42.787Upp.pdf

⁵⁶ Le terme *favelados* est utilisé pour faire référence aux habitant·e·s des favelas, toutefois, contrairement au terme de *moradores de favela* (littéralement, habitant·e·s de favela), il est fortement connoté et renvoie à une vision péjorative des favelas comme lieu de violence, délinquance et de pauvreté (Beaton et Washington, 2015; Brum, 2016).

l'État de Rio de Janeiro après trente ans de carrière, dit avoir été marqué par son expérience au sein du GPAE. Selon lui, il s'agissait d'une proposition nouvelle à ce moment; d'une police « différente » (puisque préventive). Cependant, il se rappelle de la difficulté à changer la vision que les policier·e·s de terrain, sous son commandement au sein du GPAE Cantagalo Pavão-Pavãozinho, avaient de leur rôle :

« Je me souviens avoir établi trois 'règles', ce qui était plus ou moins ce que nous, en tant que force de sécurité, on avait l'intention de développer. Donc la première règle c'était de ne pas tolérer la présence d'armes dans la communauté empêchant le libre accès des gens. L'autre règle était de ne pas tolérer la présence d'enfants... impliqués dans une quelconque activité... les enfants, les mineurs... illégal, le trafic de drogue. Et l'autre était de ne tolérer aucune sorte de violence arbitraire, d'abus commis par la police.

Ce sont les trois règles qui ont été établies et finalement... J'ai eu beaucoup de problèmes pour réussir à faire comprendre aux policiers la philosophie, le concept derrière ces règles, qui était d'essayer d'utiliser le moins de force possible et d'essayer de travailler avec plus d'intelligence... et souvent les policiers les remettaient en question... tu vois... toujours avec cette vision de 'on doit combattre le narcotrafic!' »

(Entretien avec le commandant Vieira, ancien commandant GPAE Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Premièrement, le commandant Vieira confirme que les policier·e·s ne répondent pas aveuglement aux instructions de leurs supérieur·e·s. De ce fait, les règles de conduites données par les commandant·e·s sont confrontées aux représentations que les policier·e·s ont de leur rôle. Deuxièmement, en décrivant le processus de déconstruction de la vision des narcotrafiquant·e·s ennemis auprès des policier·e·s de terrain comme difficile et pénible, il montre que les policier·e·s se représentent leur travail comme relevant d'une guerre contre le narcotrafic. Celle-ci implique des représentations sociales discriminantes à l'encontre des habitant·e·s des favelas. Selon le commandant, cela constitue un obstacle à la mise en œuvre d'un programme de police préventive. D'après son expérience, cette représentation du combat contre le narcotrafic est centrale au point de remettre en question la vision de leur commandant dans la mise en place du programme. Ainsi, un·e commandant·e peut être « progressiste » et vouloir mettre en œuvre des pratiques plus respectueuses des droits humains, mais ce projet peut se heurter aux représentations des policier·e·s.

La représentation profondément ancrée des favelas comme berceau des narcotrafiquant·e·s que la police aurait besoin de combattre s'explique par la fonction historique de la PMERJ ainsi

que par les représentations sociales des habitant·e·s de la favelas comme étant naturellement enclin·e·s aux actes de délinquance et criminels (Goirand, 2001; Dias Félix, 2018). Ces représentations sociales déterministes prennent racines dans la construction de l'image des favelas, depuis les années 1950 au moins, comme « marque infamante de la pauvreté et du crime » (Goirand, 2001 :104). À Rio comme ailleurs, la division spatiale au sein de la ville est le reflet d'une organisation sociale qui non seulement exclut les populations pauvres, mais tend aussi à maintenir la division entre les populations en se basant sur des représentations sociales discriminantes. L'image produite alimente la fracture entre ces quartiers et le reste de la ville et, par conséquent, l'exclusion de leurs habitant·e·s de la vie sociale et politique. Ces représentation construisent ces quartiers comme la cible naturelle des actions répressives des autorités, justifiées par un devoir de protection face au danger que représenteraient les favelas.

S'agissant des missions historiques de la PMERJ, rappelons que cette institution telle qu'elle existe aujourd'hui est le fruit de réformes mises en place sous le régime militaire brésilien (1964-1985), qui ont conduit à la centralisation des forces de l'ordre sous un seul et même commandement militaire (Husain, 2007; Alves et Evanson, 2011; Robb-Larkins, 2013). À propos de la formation des policier·e·s militaires à cette époque, Hinton (2006) mentionne que « la police a reçu une formation spéciale sur les méthodes de torture et d'autres méthodes coercitives pour contrôler les dissidents politiques et les personnes soupçonnées de subversion. » (2006: 95). C'est également au moment de ces réformes qu'ont été créés divers escadrons de la mort dont l'objectif était de chasser les opposant·e·s au régime militaire. Les escadrons de la mort, qui n'ont certes pas de statut légal et ne sont pas nommés ainsi au sein des polices, sont les ancêtres des unités spéciales actuelles, telles que les Patrouilles Ostensives de Tobias de Aguiar (*Rondas Ostensivas Tobias de Aguiar – ROTA*) à São Paulo et le BOPE à Rio de Janeiro (Barcellos, 1992; Caldeira, 2002). Ces deux groupes, ROTA et BOPE, ont succédé aux escadrons dans la mise en œuvre de pratiques coercitives et de diverses méthodes de torture. Lorsque le régime militaire a pris fin, seules les cibles de la police militaire ont changé. La chasse aux subversif·ve·s s'est transformée en une chasse aux narcotrafiquant·e·s dans un contexte de guerre contre le narcotrafic (Pinheiro, 1991; Huggins, Haritos-Fatouros et Zimbardo, 2002; Robb-Larkins, 2013). Camille Goirand (2001) expose les continuités historiques des représentations des objectifs et les pratiques qui en découlent : sous le régime militaire, lorsque les habitant·e·s des favelas ont commencé à s'organiser contre les expulsions et les déplacements autoritaires, iels ont été catégorisé·e·s comme opposant·e·s au

régime. Après la transition vers la démocratie dans les années 1990, les favelas ont été présentées par les gouvernements comme le berceau du narcotrafic, ce qui impliquait que les habitant·e·s de ces quartiers se livraient à des activités criminelles (Goirand, 2001). De ce fait, les favelas ont toujours été des espaces ciblés par la répression gouvernementale.

En outre, les membres de la corporation sous le régime militaire, hauts gradés ou non, sont demeurés dans la PMERJ malgré les pratiques violentes et actes de torture. Certain·e·s sont même monté·e·s en grades et sont devenu·e·s membres de la hiérarchie policière. Cela a contribué à un « héritage d'impunité et de violence où la torture est acceptée et même encouragée » (Robb-Larkins, 2013: 562). Le chapitre 18 du rapport de la Commission nationale de la vérité remis au gouvernement par Dilma Rousseff en 2014, fruit du processus d'une justice transitionnelle relativement tardif au Brésil, dénonçait ainsi le recours à la torture par les polices brésiliennes, y compris au moment de la rédaction du rapport, soit trente ans après la fin du régime militaire (Goirand et Müller, 2020). L'impunité et les violences policières passées et actuelles étaient minutieusement documentées et dénoncées dans ce rapport qui faisaient plusieurs recommandations: revoir le contenu des formations des polices, créer des mécanismes de prévention de la torture mais aussi, et surtout, démilitariser les polices (Goirand et Müller, 2020 : 389-403).

Le processus historique de construction des représentations sociales des habitant·e·s des favelas, ainsi que celui de la PMERJ et de son virage vers la guerre contre le narcotrafic à partir de 1985, expliquent en partie les représentations des policier·e·s vis-à-vis des narcotrafiquant·e·s, mais plus largement de ceux qu'ils qualifient de *favelados*.

Plus de dix ans après l'expérience des GPAAE, le commandant Soares qui a inauguré et commandé l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho entre 2009 et 2013 fait mention des mêmes difficultés que le commandant Vieira à propos des difficultés du changement de la vision du travail des policier·e·s de l'UPP :

« Ça c'est un sacré défi, parce qu'on a des policiers qui sont généralement jeunes, pour qui parfois c'est même le premier travail dans la police et il... n'est-ce pas... dans la véhémence de la jeunesse... d'être policier, de porter une arme, de tirer au fusil, de porter un uniforme...il pense parfois qu'il s'en va à la guerre, n'est-ce pas ? Et puis

t'essayes de lui dire : 'Écoute bien, ce n'est pas une guerre, non. T'es un policier qui travaille dans la police préventive'. Et si tu parles de police communautaire... alors là... police de proximité, il fait des grimaces et pense que le commandant dit des conneries. (...)

Pour que le policier comprenne... Parfois il a une très forte résistance. (...) Parfois [le policier] pense que les projets [sociaux menés par l'UPP] pour les enfants de la communauté que ce sont des projets pour les enfants des bandits. Parfois il pense ça. ' Ah ça c'est un projet pour fils de bandit!'. Et l'idée c'est pas ça, l'idée c'est d'amener la prévention. Crimes et violences. Et pour que ces personnes qui sont ici ne soient pas atteintes par le crime, la violence, qu'ils aient une perspective de vie différente de celle de peut-être leur père... »

(Entretien avec le commandant Soares, commandant de l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho 2009-2013)

Le commandant Soares expose les mêmes difficultés que le commandant Vieira en ce qui a trait au changement de la vision des policier·e·s de terrain. Il mentionne une forte « résistance » des policier·e·s à mettre en place une police préventive. Il dit même faire exprès de ne pas mentionner les termes de « police communautaire » ou de « police de proximité » pour éviter de les froisser. La résistance à laquelle il se réfère s'ancre précisément dans l'ethos guerrier dominant des policier·e·s de première ligne, qui façonne les représentations de leur travail. Le commandant Soares se donne la responsabilité de changer ces dernières. Il considère qu'il doit leur faire accepter un nouveau rôle qui ne correspond pas à l'image qu'ils se font du métier. Il se présente en ce sens comme un acteur central dans les tentatives pour transcender l'héritage du régime militaire et changer l'ethos dominant.

Les témoignages des commandants Vieira et Soares dévoilent la persistance dans le temps d'une vision du narcotrafic à combattre par la violence dans les représentations du travail policier. Malgré le tournant qu'ont pu représenter les UPP dans la PMERJ à leurs débuts et le travail de transformation de ces représentations mené par certain·e·s commandant·e·s, l'héritage du combat violent et répressif contre le narcotrafic reste un pilier central de l'ethos dominant des policier·e·s à Cantagalo Pavão-Pavãozinho.

Ainsi, les pratiques de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro sont en partie informées par un ethos guerrier hérité de la guerre contre le narcotrafic et de la vision des narcotrafiquant·e·s / *favelados* comme ennemis à éliminer à tout prix. Cet ethos guerrier présente des composantes telles que la valorisation de la virilité, du recours à la force ou encore l'absence de peur. Les

pratiques qui en découlent se caractérisent par leur violence et leur dimension discriminatoire. Pourtant, l'approche préventive des UPP implique de construire des relations respectueuses des droits des habitant·e·s de ces quartiers, ce qui nécessite la déconstruction des représentations sociales des policier·e·s sur les habitant·e·s des favelas (Dias Félix, 2018).

3.2.2 Admiration des groupes spéciaux au sein de la PMERJ: le cas du BOPE

La police militaire de l'État de Rio de Janeiro se distingue également de celle de Nezahualcóyotl par la place symbolique accordée aux groupes spéciaux en son sein. Si, dans les deux cas, les groupes spéciaux participent au programme de police communautaire, ils n'interviennent pas dans les mêmes étapes de la mise en œuvre ni dans les mêmes conditions. Dans le cas de la ville de Rio de Janeiro, certaines unités spéciales, dont le bataillon d'opérations spéciales (BOPE), ont la charge de la première phase du processus de pacification, l'intervention tactique, tel que l'impose le décret 42.786 du 7 janvier 2011 :

« Art. 2 - Le programme de pacification, à travers l'implantation des UPP, devra être réalisé dans ces communautés en suivant quatre étapes:

I - INTERVENTION TACTIQUE - Première étape, lors de laquelle sont mises en routes des actions tactiques, de préférence par le Bataillon d'opérations policières spéciales (BOPE), par le Bataillon de Police de choc (BPChoque) et par le personnel déplacé des CPA, dans le but de reprendre le contrôle de l'État dans ces zones illégalement soumises à des groupes criminels ostensiblement armés. (...) »

(Article 2 du décret 42.786 – *Diário Oficial do Estado do Rio de Janeiro*, 7 janvier 2011)

Le gouvernement assigne donc à ces unités la tâche de « reprendre le contrôle de l'État » dans les favelas ciblées par le programme, contrairement aux Titans et Coyotes qui ont pour fonction d'être des unités mobiles pouvant porter assistance aux patrouilles de blocs à tout moment. Il s'agit là d'une différence fondamentale : d'un côté, les autorités publiques cadrent l'action des groupes spéciaux comme une mission de reconquête de territoires qui seraient, selon elles, sous le joug d'organisations criminelles, alors que, de l'autre côté, les autorités de Nezahualcóyotl présentent les groupes spéciaux comme des appuis au travail des policier·e·s communautaires. Dans le cas brésilien, les groupes spéciaux sont les vedettes du processus de pacification, ils viennent

« sauver » ces territoires et chasser les « criminel·le·s », afin que les UPP puissent s’installer et faire leur travail de police communautaire. Les interventions tactiques font par ailleurs l’objet de mise en scène : défilés des chars de guerre en route vers les territoires « à reconquérir », médiatisation à échelle nationale et internationale du processus et déclaration d’état de siège une fois la mission accomplie (Riccio et al., 2013; Cano et Ribeiro, 2016; Souza, 2019).

Dans cette logique, les groupes spéciaux brésiliens ne participent pas au travail quotidien de police communautaire. S’iels interviennent après la première phase de pacification, c’est en cas de situations conflictuelles et violentes hors du contrôle des UPP. En outre, la possibilité de devenir policier·e du BOPE en étant policier·e d’une UPP et vice versa n’existe pas. Pour devenir membre du BOPE, il est nécessaire de passer par un processus très sélectif donnant accès à la formation de ce groupe spécial (Pacheco, 2014).

De fait, les unités spéciales de la PMERJ ont une place très particulière au sein de l’institution. Elles sont l’objet d’admiration non seulement de la part de l’institution et des policier·e·s militaires, mais aussi de celle d’autres corporations policières, voire militaires étrangères. Le symbole de cette unité est une tête de mort percée par un couteau accompagnée de deux pistolets (photo 3.5). Ce symbole renseigne sur ce qui est valorisé au sein de ce groupe : absence de la peur, représentée par la tête de mort, mais aussi le recours à la force, à travers les armes.

Figure 15. – Photo 3.1 Symbole du BOPE



Source : Exame, journal sur l'économie, grand public

Selon un agent de cette unité interviewé par Erika Robb-Larkins, le symbole du BOPE représente le fait que ce bataillon serait « la mort de la mort » (2013: 567). Cela confirme les valeurs mises de l'avant dans ce groupe et renseigne sur le type d'actions menées pour « nettoyer » Rio. Le recours à la torture est une pratique commune de cette unité, légitimée par les autorités (Huggins et al., 2002; Robb-Larkins, 2013). Une opération du BOPE au sein d'une favela fait des narcotrafiquant·e·s la cible d'exécutions sommaires⁵⁷. Robb-Larkins qualifie le BOPE comme étant une équipe moderne d'extermination (2013).

L'admiration du BOPE par les policier·e·s de la PMERJ résulte d'un travail de construction d'une identité propre au BOPE par ce groupe. Comme l'explique Thiago da Silva Pacheco (2014), le BOPE se présente comme un groupe d'élite, efficace, puissant et incorruptible (Pacheco, 2014 : 8). Cette identité se renforce par un processus de différenciation et de distanciation du reste de la PMERJ. Ce processus débute par leur formation qui fait office de rite de passage, présenté comme un baptême du feu par ceux qui en sont responsables, et qui permet de distinguer les « forts » des « faibles », les « honnêtes » des « corruptibles » (Pacheco, 2014 : 8-9). La différenciation est ensuite entretenue par des rituels et des symboles qui viennent réaffirmer les spécificités de ces policier·e·s en comparaison avec le reste de la PMERJ. Parmi ces symboles figurent l'emblème du BOPE, leur uniforme noir ou encore leurs véhicules blindés ornés de l'insigne du groupe. Tout cela contribue à une démarcation claire entre le BOPE comme élite de la police et les autres corps de la PMERJ.

Ces unités spéciales représentent ce que serait le « vrai » travail policier aux yeux des policier·e·s militaires de la PMERJ. Cristiane, membre de l'ONG *Redes da Maré* et ancienne professeure au sein du centre de formation de la PMERJ se rappelle son expérience comme enseignante pour le programme de pacification. Elle évoque une perception partagée sur le travail

⁵⁷ Voir les rapports d'organisations de défense des droits humains telles que Amnesty International et Human Rights Watch. Amnesty International. 2015. *You Killed my Son. Homicides by Military Police in the City of Rio de Janeiro* ; Human Rights Watch. 2016. *'Good Cops Are Afraid'. The Toll of Unchecked Police Violence in Rio de Janeiro*.

de pacification :

« Il y a une représentation du policier quand il vient faire l'examen de la police qui n'est pas liée à la réalité... oui, il y a une représentation sociale de ce qu'il veut faire en tant que policier. Beaucoup d'entre eux sont arrivés au centre de formation avec une conception de ce que c'était que d'être un officier de police et quand ils sont arrivés dans les UPP, ils ne se sont pas reconnus comme officiers de police. Il y a eu toute une discussion au sein de la corporation elle-même sur le fait qu'ils seraient moins policiers que les autres... »

(Entretien avec Cristiane, *Redes da Maré* et ancienne professeure au sein du centre de formation de la PMERJ)

« Être moins policier » se réfère au fait de moins avoir recours à la force que les autres policier·e·s, encore moins ceux du BOPE, mais aussi de travailler dans une perspective plus « sociale » de la police. La construction de relations de confiance avec les habitant·e·s des favelas ciblées par le programme est cadrée comme un travail social.

Ainsi, les groupes spéciaux comme le BOPE correspondent davantage aux représentations de la police militaire des jeunes officier·e·s, représentations qui se basent sur l'imaginaire construit à partir des héritages de la période militaire, des processus de formation et de socialisation des policier·e·s au sein des centres de formation de la PMERJ et des représentations de la guerre contre le narcotrafic. Cela provoque une auto-perception des policier·e·s assigné·e·s aux UPP comme des sous-policier·e·s. Iels n'ont pas le sentiment de faire le vrai travail policier, qui correspond au travail des unités spéciales.

3.2.3 Maré, zone de guerre urbaine, zone d'exceptions

A la différence d'un cas comme Cantagalo Pavão-Pavãozinho, Maré est considérée par les autorités politiques et policières comme une zone de guerre urbaine du fait de la présence de quatre organisations criminelles se divisant son territoire, ce qui donnent lieu à des affrontements armés fréquents. Cristiane, en se remémorant son expérience au centre de formation de la PMERJ, explique la façon dont les policier·e·s à qui elle donnait cours se représentaient le complexe de Maré :

« Ils mourraient de peur d'être envoyés à Maré. (...) Je crois qu'il y a une construction aussi de ce que Maré représente pour la ville. Donc il y a une peur très forte. Je me rappelle qu'à l'époque où on était en plein : 'les UPP viennent...', 'les UPP viennent pas...' [à Maré], je... donnais cours aux policiers. Ils parlaient beaucoup de Maré... Les policiers qui étaient dans le centre de formation mourraient de peur de venir à Maré. »

(Entretien avec Cristiane, membre de Redes da Maré et ancienne professeure centre de formation de la PMERJ)

Selon Cristiane, il existe une représentation de Maré au sein de la PMERJ qui en fait une zone à éviter. Alors que dans les autres localités, les policier·e·s disent vouloir effectuer du « vrai » travail policier, correspondant à un travail répressif et violent, iels peuvent en même temps redouter une affectation dans le complexe de Maré. Les représentations de ce territoire comme conflictuel et violent, du fait des confrontations entre les quatre groupes criminels, en font un quartier à éviter. Iels considèrent que ce sont les forces armées ou bien les unités spéciales de la PMERJ qui devraient y être envoyées. De ce fait, les policier·e·s veulent faire du « vrai » travail policier dans les localités où iels seront vraisemblablement en position de pouvoir, ou au moins en position de répondre aux potentielles attaques du groupe criminel. Les autres favelas étant souvent dominées par un seul groupe criminel, les affrontements armés se font entre ce groupe et la police. En revanche, à Maré, les conflits armés impliquent les quatre groupes criminels contre la police. Les représentations de leur travail des policier·e·s de première ligne comprennent ainsi une distinction territoriale entre les endroits où iels peuvent effectuer leur travail, défini par elleux-mêmes, et les endroits où iels sont en situation de vulnérabilité.

Le commandant Murilo, retraité de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro après 30 ans de carrière, confirme que le complexe de Maré n'est pas considéré comme un complexe de favelas comme les autres au sein de la PMERJ :

« À Maré, là-bas t'as...ce qui était le fruit d'un accord avant, c'est aujourd'hui l'objet d'une dispute territoriale. La police en est arrivée à une conclusion : si t'as une zone, dominée territorialement par le narcotrafic et qu'ils se le disputent par zone, et que c'est un espace avec beaucoup d'actions, de conflits... À chaque fois que la police y va, elle contribue à l'augmentation de la violence. C'est pas ça l'intention. Pourquoi ? Parce qu'elle ne sera pas reçue comme à Vieira Souto, à Nossa Senhora de Copacabana⁵⁸, sur

⁵⁸ Les avenues Vieira Souto, dans le quartier de Ipanema et Nossa Senhora de Copacabana, longent l'océan et sont bordées de commerces, restaurants, et hôtels. C'est une zone prisée des touristes et où les cariocas de classes aisées résident.

la place... peu importe... Elle sera reçue comme un envahisseur, une menace pour la domination territoriale. Si elle n'y va pas, ça, ça reste un espace fixe... une autre organisation [criminelle] y va et tente de l'envahir. Résultat : la police doit y aller de toute manière... et elle entre, opère et part. Reste plus que les conséquences de tout ça. N'est-ce pas ? J'ai même pas besoin de te dire quel est le résultat. »

(Entretien avec le commandant Murilo, retraité de la PMERJ après 30 ans de carrière)

Le commandant Murilo confirme ainsi la représentation différenciée de Maré au sein de la PMERJ. Lorsque la police est envoyée à Maré, elle ne vient pas dans l'objectif de dissuader les groupes criminels de s'affronter en faisant acte de présence, ni pour décourager le port d'armes visible ou la vente de drogues, et encore moins pour mettre en place une police communautaire. Lorsque la police vient, c'est pour « opérer puis repartir » en laissant pour « solde » des blessé·e·s, dans le meilleur des cas, mais le plus souvent des mort·e·s⁵⁹. Le commandant Murilo justifie ce type de pratiques par le fait que la police ne sera pas « bien reçue ». Lorsqu'il mentionne un autre type de réception de la police à Copacabana, il fait référence à l'accueil par la population et fait la différence entre celui de ce quartier, aisé, et celui de Maré. Cette comparaison révèle des logiques discriminantes sous-jacentes aux représentations sociales des populations de ces quartiers. Ces représentations produisent des justifications pour la provision de services de sécurité publique différenciés. Dans sa logique, les habitant·e·s des quartiers aisés peuvent recevoir les services de police parce qu'ils sont de bon·ne·s citoyen·ne·s alors que dans les quartiers populaires, les habitant·e·s sont majoritairement des criminel·le·s. Cela justifie donc que le travail policier soit différencié et que les opérations effectuées à Maré soient plus violentes que dans d'autres quartiers. Cette vision reprend un élément central des représentations qui constituent l'ethos dominant de la PMERJ : la criminalisation des populations pauvres et, plus spécifiquement, des *favelados*.

⁵⁹ La violence de ces opérations ponctuelles est largement documentée, voir : <https://www.rioonwatch.org/?p=57860>, consulté le 21 mars 2021.

<https://www.ipea.gov.br/atlasviolencia/arquivos/artigos/8695-182358intervencaoefederalrio.pdf>, consulté le 21 mars 2021.

https://www.redesdamare.org.br/media/downloads/arquivos/CadernoRedes_21OUT.pdf, consulté le 21 mars 2021.

(Amoroso, Brum et Gonçalves, 2014; Raposo, 2014; Barnes, 2021)

Cristiane, revêtant la casquette de membre de *Redes da Maré*⁶⁰ confirme ce que mentionne le commandant Murilo à propos du type d'opérations effectuées à Maré :

« Aujourd'hui, la police ne circule pas dans Maré. Donc, chaque fois que la police entre dans Maré, elle arrive avec des... des véhicules blindés. Maintenant avec des hélicoptères blindés, avec beaucoup d'hommes et ils circulent sur un territoire beaucoup plus vaste. [...] Il y a la police civile et la police militaire. Donc... mais par exemple le bataillon [de la PMERJ] ne rentre pratiquement pas ici. La majorité des opérations qu'ils font ici, ce sont des opérations qui viennent de... du Commandement d'Opérations Spéciales, soit le BOPE, soit le Choque. »

(Entretien avec Cristiane, responsable de l'axe « droit à la sécurité publique et accès à la justice » de *Redes da Maré*)

Selon l'explication du type d'opérations mis en place à Maré par le commandant Murilo ainsi que le témoignage de Cristiane, Maré est perçue par la PMERJ comme une zone de guerre où ce sont les unités spéciales, dont on sait qu'elles sont porteuses de comportements violents et discriminatoires, qui doivent intervenir.

L'ensemble de favelas de Maré est donc considéré comme « zone d'exception ». Dans les représentations des agent·e·s des forces de l'ordre, c'est « eux ou nous ». De ce fait, pour se protéger mais aussi pour atteindre les objectifs des opérations, tout moyen est bon, y compris porter atteinte aux droits humains ou avoir recours à des pratiques collusives. En se remémorant l'occupation militaire dans le cadre de la « pacification » de Maré en 2014, Cristiane décrit la façon dont elle perçoit ce processus :

« C'était donc... C'est un processus extrêmement violent [*violador*]... pas toujours violent physiquement... mais violent symboliquement. T'avais, par exemple, des chars de guerre qui circulaient sur le territoire. Et puis t'avais des barricades de sable. Donc bon... Et puis là il y a un truc que la Force de Pacification amène à Maré qui est... lors de sa première entrée... au moment de son entrée, par exemple, on a eu une réduction de la violence mortelle, de la circulation des armes et des confrontations entre groupes armés. Ça a amené une sensation de : 'Bon ! c'est pas si pire hein ?!...' Mais le truc c'est qu'au bout d'un moment, ce qu'on voit c'est que les forces... [...] on se rend compte que les forces armées s'usent au bout d'un moment. Au fil du temps, les forces armées reproduisent des pratiques de violations [des droits] très similaires à celles de la police militaire. [...] T'as donc des cas de corruption. Par exemple, on a un cas à Noël 2014,

⁶⁰ Pour rappel, il s'agit d'une organisation antiraciste de défense des droits des habitant·e·s de Maré produisant des recherches engagées.

où les membres d'un groupe de narcotrafic ont fait un dîner de Noël sur une terrasse pour les soldats qui sont en plein quart et les soldats y vont. Comment t'as ce genre de relation ? T'as une augmentation du nombre d'invasions de domicile. Une augmentation des interpellations violentes. Une augmentation des affrontements. De là, en novembre 2014, un soldat meurt dans la zone de Vila do Pinheiro. Et après ça, on fait l'expérience de affrontements pratiquement tous les jours à Vila do Pinheiro »

(Entretien avec Cristiane, responsable de l'axe « droit à la sécurité publique et accès à la justice » de *Redes da Maré*)

Cristiane associe les pratiques abusives et collusives à la police militaire et se représente les forces armées comme *a priori* moins enclines à ce type de pratiques. Elle explique le glissement des militaires vers l'illégalisme et des relations collusives avec les groupes criminels du fait de leur cohabitation sur le temps long. Cela indique qu'elle conçoit la police et ses pratiques au sein de Maré comme violentes, abusives et collusives mais aussi comme irrespectueuses des droits humains. Somme toute, ces représentations sont en accord avec le discours du commandant Murilo qui justifie la tenue d'opérations « différentes » à Maré.

3.3 Tepito : « Ici, il n'y a pas de police »

À Tepito, la présence du groupe criminel local, la Unión Tepito, est déterminante dans la définition du travail des policier·e·s. L'ethos dominant est un ethos collusif soumis aux règles de ce groupe. En décrivant les pratiques perçues comme passives et tolérantes vis-à-vis de la criminalité mais aussi en expliquant les logiques sous-jacentes à ces pratiques, nous verrons que cette subordination signifie que les policier·e·s ne font pas le travail qui est attendu par les habitant·e·s. Nous verrons par ailleurs que cet ethos n'est pas seulement le fruit d'une imposition par le groupe criminel local, mais qu'il provient également de l'organisation de l'institution policière.

3.3.1 Une présence physique et c'est tout

Les deux stations de métro qui mènent à Tepito, les stations Lagunilla et Tepito, permettent de sortir sur l'axe 1 (*eje 1*), artère routière séparant Tepito du centre historique de Mexico. C'est l'un des seuls endroits de Tepito où l'on peut noter une présence quotidienne de la police : les policier·e·s y sont réparti·e·s en duos et sont posté·e·s aux coins de chaque rue perpendiculaire à

l'axe 1. Dès lors que l'on entre dans le labyrinthe de petites ruelles et allées typiques de Tepito, il est très rare de voir des policier·e·s hormis en milieu de journée, lorsqu'ils vont acheter de quoi manger. Les autres formes de présence policière se résument au passage ponctuel de patrouilles sur les axes principaux du quartier ainsi qu'à des opérations occasionnelles de vérifications des motos, mobylettes et scooters. Loin du travail de construction de relations de confiance avec la population observé à Neza, les policier·e·s assigné·e·s aux coins de rue de l'axe 1 de Tepito semblent simplement faire acte de présence. Ils parlent entre eux, regardent leur téléphone, ne bougent pas de leur coin de rue. Arturo Díaz Cruz (2019) décrit aussi une présence sporadique de la police, concentrée sur l'axe 1, de nature davantage présente que interactive, ainsi que l'organisation d'opérations ponctuelles. La présence policière à Tepito se caractérise donc par le nombre minimal de policier·e·s assigné·e·s à ce quartier de façon quotidienne.

L'un des points qui revient le plus souvent dans les propos des acteur·rice·s locaux·les et des résident·e·s de Tepito est l'absence de la police: « ici il n'y a pas de police ». Si la présence physique de la police observée dans certaines avenues principales peut sembler contradictoire avec ces affirmations, les commerçant·e·s et les résident·e·s déclarent que même dans des cas où la police pourrait intervenir, elle ne le fait pas : « Non, mais ici la police ne sert à rien, elle ne fait rien quand il y a des vols ou des conflits. Elle sert juste à délimiter une zone de passage pour cacher des corps » considère Clara, responsable d'un petit stand commercial (*puesto*). Installée sur l'un des axes principaux du quartier, elle y vend de la bière et a disposé quelques tables et chaises en plastique à même la rue pour accueillir les clients. Pour illustrer son propos, elle raconte une situation dont elle dit avoir été témoin il y a quelques temps: elle a vu un camion en train de se faire voler alors que deux policier·e·s étaient à proximité. Mais ceux-ci ont tourné le dos à la scène et ont fait comme si de rien n'était. Ce type d'observations de la part de la population locale est loin d'être inhabituel et amène les résident·e·s à penser que la présence physique de la police ne signifie pas pour autant plus de sécurité. Même lorsqu'elle est là, elle ne fait rien ni de façon active ni de façon passive puisque sa présence n'est même pas dissuasive. Doña Ramires, habitante du quartier depuis 79 ans, considère que la police est tout simplement absente :

« Nous on sait qu'on doit se débrouiller tout seuls, qu'on doit se protéger entre nous parce que c'est comme ça que ça marche ici. C'est la vie ici. Il n'y a pas de police. Le truc de dire que la police sert à protéger les citoyens, c'est n'importe quoi, ici c'est pas comme ça. T'en vois toi des policiers ? Tout ce que le gouvernement dit, c'est n'importe quoi. [...] Ah oui, la police c'est génial, on se sent protégés tout le temps, *bla bla* mais

c'est faux. Et je pense que tu préfères que je sois honnête avec toi donc je te répète encore : ici il n'y a pas de police, on se protège nous-mêmes et c'est tout. Enfin, je vois bien que tu sais déjà en fait. Ici il n'y a pas de police. »

(Entretien avec Doña Ramires, résidente de Tepito)

Certain·e·s habitant·e·s, dont Doña Ramires, vont plus loin et déclarent que la police ne travaille pas pour la protection des habitant·e·s mais pour la Unión Tepito, groupe criminel qui domine Tepito. Doña Ramires est une figure du quartier, c'est la gardienne officielle de la divinité de la *Santa Muerte* à qui une majorité des résident·e·s du quartier vouent un culte (Roush 2014). Elle exerce sa fonction de gardienne au sein d'une petite maison abritant l'autel dédié à la *Santa Muerte*, ouvert tous les jours et en continu aux pèlerin·e·s. Elle veille notamment à régulièrement changer les habits et ornements de la *Santa Muerte* ainsi qu'à faire de la place pour les offrandes des pèlerin·e·s (voir photo 3.2). Elle fait également partie des « 7 cabronas »⁶¹ de Tepito, sept femmes emblématiques du quartier (voir photo 3.3).

Figure 16. – Photo 3.2 Autel de la *Santa Muerte* à Tepito

⁶¹ « Cabronas », littéralement « connes » en français, se réfère à un sens proche de « têtes dures ». L'expression « 7 cabronas » se rapporte à 7 femmes du quartier, aussi bien connues pour affronter les injustices qui sévissent dans le quartier de Tepito, que pour défier les normes patriarcales. Cette expression a été créée dans le cadre d'un projet culturel mené par des leader·euse·s communautaires de Tepito en collaboration avec des étudiant·e·s de l'Université autonome nationale du Mexique (UNAM) et une cinéaste espagnole, Mireia Sallarès. Ce projet avait pour objectif de mettre de l'avant le rôle des femmes du quartier dans sa protection contre les tentatives d'urbanisation et de déplacements.



Source : Photo personnelle, 27 janvier 2018

Figure 17. – Photo 3.3 Murale représentant les « 7 cabronas » de Tepito



Source : Photo personnelle, 27 janvier 2018

Selon Doña Ramires, non seulement les policier·e·s de Tepito ne remplissent pas leur rôle de garant·e·s de la sécurité publique, mais en plus iels travaillent au service de l'organisation

criminelle la Unión Tepito :

« Tout le monde sait que la police travaille pour les narcotrafiquants, c'est aussi pour ça qu'ils ne sont pas là. Les narcotrafiquants les payent et la police laisse tranquille la zone, ils ne viennent pas et comme ça les narcotrafiquants peuvent faire leurs affaires. Ils ont des accords, les policiers ici, ils ramassent beaucoup de billets. Et ça, les narcotrafiquants ont bien compris. Alors ils les payent et ils peuvent faire leur travail sans aucun problème. Ici la police n'existe pas, ceux qui commandent ce sont les narcos, c'est eux qui font la loi. La police ne fait rien du tout et ne peut rien faire. [...] Ceux qui commandent ici, ce sont les narcos. »

(Entretien avec Doña Ramires, Tepito)

Doña Ramires, habitante de longue date qui a connu les différents programmes mis en place par le gouvernement de la ville de Mexico pour transformer Tepito – y compris les tentatives de déplacements et d'éradication du quartier – donne à voir sa perception de la police et de l'État. Elle exprime son manque de confiance envers l'État ainsi qu'envers la police en mentionnant la place des illégalismes au sein des institutions étatiques. Pour elle, une police qui serait « là » correspondrait à une police avec plus de patrouilles, plus de policier·e·s qu'elle verrait tout au long de la journée et qui seraient respectueux·ses, poli·e·s. Plus largement, elle perçoit les relations entre les polices, gouvernements et groupes criminels comme déterminantes dans le type de services publics fournis dans le quartier de Tepito, qui sont en l'occurrence inexistantes.

Bien qu'il soit difficile de déterminer l'ethos dominant au niveau de la rue du point de vue de l'institution policière sans avoir pu mener d'observations directes, les témoignages de la population, ainsi que l'observation de la nature de la présence des policier·e·s sur le terrain nous donnent quelques indications. La valorisation des normes officielles de l'institution, affichées par les autorités, ne sont pas une composante de cet ethos. Les personnes interrogées perçoivent plutôt les cadres de références des pratiques des policier·e·s comme étant dictés par le groupe criminel local. À travers les témoignages du quotidien, on comprend que ce type d'ethos a non seulement pour effet d'encourager le laisser-faire des policier·e·s face à des situations que les habitant·e·s et commerçant·e·s conçoivent comme faisant partie du travail policier, mais qu'il encourage également les pratiques collusives, violentes et abusives des policier·e·s.

3.3.2 Extorsion et pratiques collusives, moyen de survie des policier·e·s ?

Le manque de ressources et d'effectifs assignés à Tepito constitue une contrainte pour les policier·e·s travaillant dans ce secteur. Liliana, ancienne responsable des affaires juridiques et coordinatrice à la sécurité publique du secteur Tepito au sein de la délégation Cuauhtémoc, a démissionné de ce poste peu de temps avant le moment de l'entretien. Elle considère que les policier·e·s sont forcé·e·s de s'adapter au fonctionnement du quartier et du système pour des questions de survie :

« Eh bien... ce serait vraiment... il faudrait impliquer beaucoup de gens, ça ne marche pas juste parce qu'ils [les policier·e·s] n'écoutent personne... il n'y a qu'un policier à chaque coin de rue, tu ne peux pas (...). Comme policier, je ne vais pas risquer ma vie pour un salaire, un salaire minimum. Deuxièmement, ils sont... ils sont en insécurité parce que tous les gens ici... le vol est... l'insécurité... la vente... les cartels.... Comment dire... nous sommes envahis par l'insécurité... alors, un policier effectue parfois une mission dans le cadre de son travail... (...) ils prennent beaucoup de risques. Parfois ils [la hiérarchie] envoient deux ou trois éléments dans une rue où il y a une vingtaine de points de vente de drogue... donc tu peux avoir d'autres éléments, mais pas... Dans d'autres rues quand c'est pas la vente de drogues, c'est les *chelerías*⁶², puis sinon c'est les vols des passants. Donc, ils nous dépassent et... De tout ça... aucune voiture de patrouille n'entre, les voitures de patrouille n'entrent que par les routes principales, les *ejes*, et certaines autres rues où un véhicule officiel peut entrer. »

(Entretien avec Liliana, ancienne responsable des affaires juridiques et coordinatrice à la sécurité publique du secteur Tepito)

Ainsi, Liliana présente le manque de ressources et le contexte du quartier, où sont présentes toutes les formes de marché informel possibles et imaginables, allant de la piraterie de dvds à la vente d'armes et de drogues, en passant par le commerce de contrefaçons et les prêts d'argent illégaux (Cross et Hernandez Hernandez, 2011; Díaz Cruz, 2019), comme facteurs explicatifs d'une supposée passivité des policier·e·s dans leur travail. Puisque les policier·e·s sont livré·e·s à eux-mêmes dans la rue, dans un système informel (criminel) organisé que Liliana, ancienne fonctionnaire de la délégation Cuauhtémoc, déclare lié à un système plus global impliquant les plus hauts échelons de leur institution et du gouvernement, ils doivent trouver des moyens de garantir leur survie. Ces propos indiquent non seulement que Liliana pense que les policier·e·s à Tepito ne

⁶² Les *chelerías* sont des stands de vente de bière et d'alcool. Dans la majorité des cas, ces stands vendent de l'alcool sans en avoir le permis.

font pas le travail de police communautaire affiché par le gouvernement de la ville et qu'ils s'adonnent à des pratiques plutôt tolérantes, voir complices, vis-à-vis de la criminalité. Mais elle cadre aussi ce problème comme provenant de la hiérarchie policière et politique. Selon elle, les policier·e·s de première ligne n'ont pas le choix que de se conformer aux règles illégales et collusives du fait de l'organisation propre à l'institution policière. Elle donne ainsi à voir une autre composante de l'ethos dominant, le fait que la subordination aux règles du groupe criminel soit en quelques sortes induite par l'organisation interne de la police.

Felipe, habitant de Tepito, propriétaire d'un stand de vente de bière légal, exprime une opinion similaire :

« Eh bien, je pense que ce système ou cette relation entre la police et la personne, c'est important que ça change non? Je veux dire... je le dis, non ? Ils ne sont pas coupables et nous non plus, mais je pense que nous avons tous été victimes de quelque chose de plus grand, aussi bien le policier que la personne. Je veux dire... et si le policier n'arrive pas à comprendre ça et nous non plus et qu'on ne commence pas vraiment à dialoguer, alors là nous allons vraiment... nous sommes condamnés à répéter la même histoire. »

(Entretien avec Felipe, habitant et commerçant à Tepito).

Felipe perçoit la police comme n'agissant pas comme elle le devrait et notamment en ce qui a trait à ses interactions avec la population. Il sous-entend en ce sens que les relations des policier·e·s avec les habitant·e·s ne sont pas marquées par le respect, telles qu'elles devraient l'être, au contraire. Il cadre ce problème comme étant le fruit d'un système « plus grand ». Felipe fait référence aux mécanismes collusifs et illégaux, amplement documentés, à l'œuvre au sein du système politique et les forces de l'ordre (Davis, 2003, 2006, 2008; Müller, 2017; Sobering et Auyero, 2019). De la même façon que Liliana, il dit se représenter les policier·e·s de première ligne comme aux prises avec ce fonctionnement, sans grande marge de manœuvre pour agir en dehors de ces règles. Ainsi, le cadre de références des pratiques des policier·e·s, l'ethos dominant, est dicté par les logiques collusives et illégales aussi bien locales que systémiques. En résultent des pratiques abusives et violentes.

Cette explication met au jour l'un des traits de l'ethos policier à Tepito – sa dimension collusive – qui est liée à l'histoire de la police de la ville de Mexico plus largement (Davis, 2003, 2006; Alvarado Mendoza, 2012). Contrairement à celle des UPP cariocas, l'histoire de la police de la ville de Mexico se caractérise davantage par l'insertion des polices dans un système illégal et

collusif que par la construction des pratiques violentes. Effectivement, Diane Davis (2003, 2006) et Arturo Alvarado (2012), analysent les racines de la construction de la police contemporaine de la ville de Mexico et la qualifient de : « la plaie de la société, non éduquée, indisciplinée et non civilisée » (Davis, 2006 : 66). Iels insistent sur sa nature collusive provenant de l’histoire politique du pays et de la ville. La révolution mexicaine, les sept décennies de gouvernement du Parti Révolutionnaire Institutionnel ainsi que le processus de démocratisation expliquent en partie l’échec des tentatives de réformes. Davis (2006) démontre que la proposition de militarisation de la police sous le dernier maire PRISTe, Oscar Espinosa Villareal (1996), dans le but de purger la police de ses éléments s’adonnant à des pratiques collusives, a donné lieu à une compétition entre militaires et policier·e·s pour pouvoir « surveiller » les criminel·le·s : « En réalité, ni la police ni l’armée ne voulaient mettre fin à la criminalité liée à la drogue, mais voulaient au contraire s’insérer dans ces réseaux lucratifs d’activités illégales aux dépens de concurrents potentiels » (Davis, 2006 : 66). La police de la ville de Mexico est en ce sens connue pour ses pratiques collusives. Plusieurs recherches ont documenté ces pratiques au niveau de la rue (Müller, 2013; Sabet, 2013 ; Silva Forné, 2016). Toutefois, le caractère violent envers les habitant·e·s ou les commerçant·e·s d’un quartier est un élément existant mais pas central des représentations de cette police, contrairement à la PMERJ par exemple.

Conclusion

En résumé, à Nezahualcóyotl, les relations quotidiennes avec les résident·e·s dans le cadre du travail policier constituent un espace de socialisation permettant de déconstruire les représentations que les policier·e·s ont des populations et de leurs relations avec elleux comme inévitablement antagonistes. Plutôt que de percevoir les unités spéciales comme menant le « vrai » travail policier, les policier·e·s communautaires de Neza ont tendance à les considérer comme un groupe de renfort sur lequel iels peuvent compter en cas de besoin, rien de plus. Iels les voient même parfois comme des policier·e·s manquant de « sensibilité » car iels ne sont pas formé·e·s pour comprendre l’humain, mais juste pour utiliser leurs muscles. De ce fait, l’ethos se caractérise par sa valorisation de la hiérarchie et des normes de l’institution mais aussi par sa différenciation d’un groupe policier à l’autre. *A contrario*, la PMERJ charrie les vestiges du régime militaire plus

de 30 ans après sa chute. D'une part, la vision des narcotrafiquant·e·s *favelados* comme ennemis à abattre est tenace. Cette vision touche les narcotrafiquant·e·s au premier chef mais a aussi pour effet de criminaliser la population des favelas. D'autre part, il existe toujours une grande admiration pour les groupes spéciaux, tels que le BOPE ou le BPChoque par exemple, parmi les jeunes policier·e·s pour qui ces groupes font le « vrai » travail policier. Ainsi, contrairement à Nezahualcóyotl, les unités spéciales ont des effets sur la définition de ce qu'est le « vrai » travail policier. En comparaison, les policier·e·s assigné·e·s aux UPP se voient comme des « sous-policier·e·s ». Maré se distingue de Cantagalo Pavão-Pavãozinho car elle est considérée comme une zone de guerre urbaine et donc une zone d'exception. Cela implique que les policier·e·s envoyé·e·s sur le terrain, de façon ponctuelle uniquement, s'y rendent avec « une tête à l'attaque », pour reprendre les mots du commandant Murilo, mais aussi avec l'idée que le respect des droits humains ou des principes d'un État de droit sont optionnels dans ce contexte. Dans le cas de Tepito, l'ethos policier se caractérise par sa subordination aux règles du groupe criminel local et cela se traduit par une police qui n'est « pas là » et est tolérante vis-à-vis de la criminalité. Les pratiques collusives sont par ailleurs perçues comme un moyen de protection.

Chapitre 4 – Mécanismes de contrôle du travail policier

L'analyse des commandements politiques et policiers révèle les logiques sous-jacentes à la sélection des commandant·e·s policier·e·s et donc les conditions de mise en œuvre favorables ou non à une approche préventive de la sécurité. Les observations des *ethos* offrent une perspective de la définition du travail policier et de la place de la police communautaire dans celle-ci par les policier·e·s du niveau de la rue assigné·e·s à ces programmes. La dernière pièce du puzzle est celle de l'étude des mécanismes de contrôle puisqu'elle permet de présenter la marge de manœuvre qu'ont les policier·e·s en pratiques pour (re)définir la mise en œuvre d'un programme de police communautaire. Ces mécanismes incitent ou décourageant ces dernier·e·s à se conformer aux attentes des programmes de police communautaire. La marge de manœuvre se réfère au pouvoir discrétionnaire des policier·e·s, c'est-à-dire à « quelque chose dont dispose les fonctionnaires de première ligne (l'autorité qui leur est déléguée) et à quelque chose qu'ils font (évaluations, pratiques, jugements et décisions). » (Tomkinson, 2020 : 1). Appliquée aux polices, la discrétion correspond aux décisions prises par les policier·e·s « de contrôler ou non, de fouiller ou non, d'interpeller ou non selon la couleur de peau, le quartier de résidence, l'évaluation morale de l'individu, l'attitude vis-à-vis des forces de l'ordre, la connaissance des antécédents judiciaires, la présence de témoins. [...] » (Fassin, 2014 : 78). Dans le cadre des programmes de police communautaire étudiés, elle se rapporte aussi aux décisions de créer des relations de proximité avec certain·e·s habitant·e·s plus que d'autres.

La littérature sur les *street-level bureaucrats* (Lipsky, 1980; Dubois, 2008, 2012; Spire, 2008; Zacka, 2017; Weller, 2018) démontre que le travail des fonctionnaires comporte nécessairement un certain degré de discrétion du fait qu'ils travaillent en interaction constante avec la société. Ces travaux soulignent que leur travail ne coïncide que rarement avec les normes de la décision initiale des autorités car celle-ci est trop éloignée des relations immédiates et de proximité avec les usager·e·s. Par conséquent, les agent·e·s de l'État au niveau de la rue ont bien un pouvoir de décision dans leurs pratiques. Dans le cadre des études sur les polices, Dominique Monjardet (1996) montre qu'il existe un processus d'inversion hiérarchique dans le travail policier : les policier·e·s ne sont pas seulement des exécutant·e·s mais iels peuvent aller jusqu'à avoir un pouvoir

de prescription. Iels identifient des situations et choisissent des comportements à adopter. Ce sont elleux, sur le terrain, qui déterminent réellement ce que fait la police, en raison de la nature très incertaine du travail des polices. Puisqu'il n'existe pas de définition claire et fixe des tâches, ce sont les policier·e·s elleux-mêmes qui sélectionnent les activités à réaliser.

Le fait que les policier·e·s bénéficient d'une marge de manœuvre sur le terrain peut être cohérent avec les objectifs des polices. En étant au contact de la population au quotidien, iels sont plus à même de saisir les dynamiques et enjeux propres à différents types de situations. Cependant, les recherches sur les violences policières et les abus de pouvoir montrent que ces marges de manœuvre et le pouvoir discrétionnaire sont souvent utilisés par les policier·e·s de manière illégale ou portant atteinte aux droits humains. (Chevigny, 1995; Jobard, 2002; Arias et Goldstein, 2010; Fassin, 2011, 2014; Willis, 2017; Bonner, 2018, 2019). Dans ce contexte, des mécanismes de contrôle permettant d'atténuer le degré de discrétion sont présentés comme autant de moyens de limiter les pratiques abusives et violentes.

La comparaison des cas brésiliens et mexicains permet de révéler le poids capital ainsi que les limites de certains mécanismes – ou leur absence – pour restreindre ce degré de discrétion dans la mise en œuvre des programmes de police communautaire. Parmi les éléments de différenciation se trouvent (1) le degré de visibilité que possèdent les échelons supérieurs de la hiérarchie policière sur les pratiques des échelons inférieurs, ainsi que (2) l'existence, ou non, de mécanismes de contrôle directs et indirects dans le quotidien du travail policier. Les mécanismes de contrôle directs consistent, par exemple, en l'obligation pour les agent·e·s de rédiger des rapports sur leurs à l'intention de leurs supérieurs. Les mécanismes de contrôle indirects ne sont pas élaborés dans le but de limiter la marge de manœuvre des policier·e·s mais peuvent avoir tout de même cet effet. C'est notamment le cas des rétroactions des habitant·e·s sur le travail policier. Observer ces mécanismes permet d'analyser comment ils façonnent la marge de manœuvre que possèdent les policier·e·s de terrain dans la redéfinition de leur propre travail et dans l'application des principes d'un programme de police communautaire. Enfin, dans certains cas, il existe des limites aux mécanismes de contrôle de la mise en œuvre d'un programme. Exposer ces limites est essentiel pour comprendre dans quelle mesure elles concèdent un plus grand pouvoir discrétionnaire aux policier·e·s dans leurs pratiques, quelles sont les logiques sous-jacentes qui conditionnent ces limites et qui en est responsable.

En bref, l'analyse des mécanismes de contrôle des pratiques des policier·e·s, provenant aussi bien de pratiques d'évaluation liées au contexte de nouvelle gestion publique qui impose des résultats chiffrés au travail policier que de dispositifs plus indirects, permet de comprendre dans quelle mesure **les pratiques des policier·e·s sont restreintes dans leur marge de manœuvre et degré de discrétion**. Cette perspective apporte ainsi la dernière pièce du puzzle pour comprendre la différenciation des pratiques des policier·e·s, voire leur opposition.

La comparaison des mécanismes de contrôle des quatre quartiers d'étude expose les instruments et dispositifs mis en place dans chaque cas, leur fonctionnement, les limites auxquelles ils s'exposent, et les logiques qui les sous-tendent. D'abord, le cas de Nezahualcóyotl est celui d'une situation où mécanismes directs et indirects sont omniprésents dans le travail policier et ont pour effet de restreindre la marge de manœuvre des policier·e·s de terrain qui pourrait les amener à dévier des principes du programme tels que conçus par la direction. À l'inverse, l'exemple des UPP met en lumière un cas où, si des tentatives de création de mécanismes de contrôle autonomes des bataillons de la PMERJ ont existé, elles n'ont pas duré. Cela peut s'expliquer par leur complète déconnexion vis-à-vis des réalités du quotidien mais aussi par leur variabilité et instabilité. Cet échec a donné une marge de manœuvre conséquente aux policier·e·s du niveau de la rue dans la définition de la mise en œuvre du programme. À Maré, contrairement à Pavão-Pavãozinho, les soldat·e·s de la force de pacification ne sont pas subordonné·e·s aux mécanismes de contrôle internes à la PMERJ. La force de pacification n'est soumise qu'à des mécanismes externes et ex-post. Enfin, Tepito représente un cas où il existe des mécanismes de contrôle fonctionnels et similaires à ceux que l'on retrouve à Nezahualcóyotl. Toutefois, ces mécanismes sont limités par les jeux de pouvoir propres à la délégation Cuauhtémoc et en font des instruments obsolètes. Ces mécanismes de contrôle du travail policier ont donc bien des effets directs sur les pratiques des policier·e·s de terrain dans la mesure où ils ont un impact sur la façon dont iels définissent leur travail, leurs tâches et leurs interactions.

4.1 Nezahualcóyotl : les pratiques sous contrôle

À Ciudad Nezahualcóyotl, le pouvoir discrétionnaire dont disposent les policier·e·s de première ligne pour redéfinir la mise en œuvre du programme de police communautaire est réduit. En effet,

plusieurs mécanismes directs et indirects fonctionnent comme un étau de contrôle et font en sorte que le coût à payer pour dévier des attentes du programme est très élevé, puisqu'il faudrait déjouer tous les mécanismes en place. Les deux premières sous-sections exposeront ces mécanismes directs et indirects. C'est également le seul cas où, en plus des mécanismes de contrôle, des dispositifs de valorisation du « bon travail » - au regard de la direction de la police – sont mis en place. Ces dispositifs seront présentés et analysés dans la troisième sous-section.

4.1.1 Les réunions quotidiennes des commandant·e·s comme lieu d'imputabilité des différents échelons

Une journée ordinaire au sein de la police de Nezahualcóyotl débute par une réunion des commandant·e·s, à 8h dans les locaux de la direction générale de sécurité publique de Nezahualcóyotl, le siège de la police. Le bâtiment de la direction de la police se situe à la droite de l'Hôtel de ville, le long de l'avenue Chimalhuacán, l'une des grosses artères traversant toute la municipalité. Il est facilement reconnaissable par ses couleurs bleue et blanche ainsi que l'inscription « POLICIA MUNICIPAL » inscrite en gros caractères sur sa façade. Au sein de ce bâtiment se trouve l'équivalent d'un commissariat français : un endroit où les détenu·e·s sont amené·e·s dans un premier temps et où les habitant·e·s peuvent venir pour porter plainte ou effectuer des démarches relatives aux services de sécurité publique. On y retrouve également le C4i (centre de communications, d'informatique, de contrôle et de commandement) qui centralise tous les appels à la police de Nezahualcóyotl et toutes les images prises en temps réel par les caméras installées aux quatre coins de la municipalité. Enfin, cet édifice abrite également diverses salles de réunion ainsi que les bureaux des différentes directions et sous-directions : la direction de prévention du délit et de la participation citoyenne, la direction opérationnelle de la police municipale, la direction du transit et de l'organisation routière et enfin le bureau du directeur de la police.

Figure 18. – Photo 4.1 Bâtiment de la direction générale de sécurité publique de Nezahualcóyotl



Source : Mauricio Mejía, Dirección general de seguridad ciudadana de Nezahualcóyotl, 2 mars 2018

Figure 19. – Photo 4.2 C4i de Nezahualcóyotl



Source : Mauricio Mejía, Dirección general de seguridad ciudadana de Nezahualcóyotl, 2 mars 2018

Ainsi, tous les matins (excepté les samedis et dimanches), le personnel administratif, les sous-directeur·rice·s et chef·fe·s de secteur de la police arrivent tour à tour entre 7h40 et 7h59 dans la

grande salle de réunion attenante au bureau du directeur Amador. Chacun·e possède une place assignée, toujours la même. Les sous-directeur·rice·s et chef·fe·s de secteur sont assis·ses autour de la table tandis que le personnel administratif et les représentant·e·s des unités spéciales s'installent sur des chaises placées contre le mur. Certain·e·s arrivent tout en mangeant leur petit déjeuner, d'autres sont au téléphone, pendant que d'autres encore discutent entre elleux. Un membre du personnel administratif s'empresse de préparer le café et le thé pour tout le monde, il demande les préférences de chacun·e et distribue les boissons tasse par tasse en commençant par les personnes assises autour de la table. Le brouhaha ambiant se dissipe toujours aux alentours de 8h00 quand le directeur fait son entrée. Tout le monde se lève, le préposé au café arrête ce qu'il fait pour éviter le bruit des tasses. Le directeur salue tout le monde et leur demande de s'asseoir.

Figure 20. – Photo 4.3 Réunion quotidienne des commandant·e·s à Nezahualcóyotl



Source : Mauricio Mejía, Direction générale de sécurité citoyenne de Nezahualcóyotl, 2 mars 2018

Selon les jours, des policier·e·s de terrain peuvent être présent·e·s, debout au fond de la salle. Le directeur démarre la réunion en rapportant les délits ou crime survenus au cours de la nuit précédente, lorsqu'il y en a. Dans ce cas, il explique brièvement l'incident et s'adresse directement aux policier·e·s debout au fond de la salle. S'iels sont présent·e·s, cela signifie qu'un délit ou un crime a eu lieu au sein de leur bloc pendant leur quart de travail de nuit. Le directeur leur demande

donc des explications : que s'est-il passé exactement ? Qui ? Comment ? Pourquoi ? Qu'auraient-ils pu faire pour éviter que cela n'arrive et quelles sont les pistes de solution pour répondre à ce problème et éviter que cela ne se reproduise ? Une fois que les policier·e·s, avec les commentaires de leur chef·fe de secteur, ont répondu aux questions du directeur, ils peuvent rentrer chez eux et officiellement terminer leur quart de travail. Pendant ce temps, un membre du personnel administratif distribue des rapports imprimés résumant les incidents et les résultats du jour précédent à toutes les personnes assises autour de la table. Les résultats apparaissent par secteur (voir Annexe 1). Dans ces rapports figurent la liste, par secteur, des délits à fort impact qui ont eu lieu le jour précédent avec les mentions de l'heure, du carrefour, du quartier, du secteur, du bloc correspondant, du numéro du quart de travail, des détails du délit, de la présence d'armes, du nombre de personnes concernées par l'incident et enfin, de l'occurrence éventuelle de violences physiques. La feuille suivante propose une comparaison de la répartition des délits à fort impact par bloc de rues pour le même jour les deux années précédentes (voir Annexe 1). Un autre document offre la même information concernant les vols de véhicule (voir Annexe 2). Ces documents servent de base d'appui pour le directeur qui les analyse secteur par secteur et demande aux chef·fe·s d'expliquer les résultats quand ils sont mauvais, ou moins bons que l'année précédente. Chaque secteur, chaque sous-direction et chaque service de la police effectue un rapport des points saillants du jour précédent au directeur. Des discussions stratégiques collectives ont lieu pour penser aux façons de répondre aux problèmes. Dès que les commandant·e·s reçoivent leur copie, ils les parcourent et consultent leurs résultats. Certain·e·s entourent des chiffres, d'autres font des annotations au coin des feuilles. Ils s'attardent souvent sur le tableau comparatif avec les années précédentes.

Ainsi le directeur, mais aussi les membres des différentes directions et divers services, sont-ils informés des problématiques relatives à chaque secteur, chaque bloc et chaque service. Cela permet d'avoir une image plus globale de l'état de la sécurité publique à travers la municipalité au jour le jour, de comprendre quels sont les problèmes et où ils se situent. Il en ressort par ailleurs une forme de mise en compétition entre secteurs et services du fait du format des rapports : les comparaisons des résultats avec les années précédentes mais aussi les classements des secteurs en termes de résultats mettent les « mauvais élèves » sous les projecteurs. Ces « mauvais élèves »

reçoivent toujours des commentaires du directeur sur leurs résultats, leur demandant de redoubler d'efforts et éventuellement de changer de stratégie si la leur ne fonctionne pas. Un suivi est fait pour accompagner l'évolution de la situation. À l'inverse, les bons élèves reçoivent des encouragements du directeur qui leur demande de continuer le bon travail. Ce sont néanmoins surtout les mauvais résultats qui sont remarqués et commentés. Jorge Amador Amador joue de cette manière sur le sentiment de fierté des chef·fe·s de secteur afin de les motiver à présenter de bons résultats et ne pas être l'objet de réprimandes publiques lors des réunions.

4.1.2 Sur le terrain, la surveillance omniprésente

Durant ces réunions quotidiennes, les chef·fe·s d'équipe assurent la supervision des secteurs sur le terrain en l'absence des chef·fe·s de secteur. Le travail du chef·fe de secteur et des chef·fe·s d'équipe consiste non seulement à traiter les tâches administratives quotidiennes et assurer la supervision du secteur, mais aussi à contrôler le travail de terrain. Un policier chef d'équipe, qui travaille depuis 10 ans au sein de la police de Nezahualcóyotl dont plus de la moitié à des postes de chef, explique que son travail consiste principalement en la supervision des policier·e·s de terrain sous sa responsabilité :

« Normalement, le chef d'équipe arrive tôt, il doit faire de la paperasse, faire un état des forces, vérifier l'équipe, qui est là et pas là, désigner le lieu de service. Parfois il y a des absents ou des personnes malades, il faut programmer tout cela. Ensuite, tous les documents sont envoyés à la direction, et je sors pour superviser les services. Chaque unité⁶³ est censée fournir certains services, donc il faut aller superviser le service que l'unité fournit pour qu'il se déroule bien... En fait, le travail du chef d'équipe c'est de superviser le secteur. C'est sûr que quand il y a une situation qui a besoin de renfort, pour éviter que trop d'unités ne bougent [de leur bloc], le chef d'équipe – qui a d'ailleurs plus d'expérience – intervient et donne une solution, la meilleure solution à chaque situation requise par les citoyens. »

(Entretien avec un policier chef d'équipe)

Ce chef d'équipe décrit un système de gestion du personnel organisé. Il se représente aussi son travail comme ayant une fonction de contrôle et de surveillance du travail des équipes de bloc pour s'assurer que tout se « déroule bien » et vérifier que les blocs fournissent « certains services ». Il

⁶³ Une unité correspond à une patrouille (véhicule et le ou les policier·e·s responsables).

fait ainsi référence implicitement aux tâches mentionnées dans le chapitre 3, telles que l'organisation de réunion dans les rues, les mesures de protection, ou le passage dans les commerces. Les échelons supérieurs vérifient donc qu'un certain nombre de ces tâches sont bien réalisées au quotidien.

Cette supervision est à la fois omniprésente, imprévisible et multilatérale, ce qui limite non seulement la marge de manœuvre des policier·e·s de terrain mais aussi leur pouvoir discrétionnaire. Au cours des patrouilles, la supervision du travail des policier·e·s du secteur revêt plusieurs formes. Il peut s'agir d'appels par le centre radio du secteur à la patrouille pour demander aux policier·e·s leur position exacte, ce à quoi iels doivent répondre en nommant le carrefour où iels se trouvent. Cela peut aussi prendre la forme d'un appel du chef·fe de secteur et/ou du chef·fe d'équipe sur le téléphone portable de la patrouille lors duquel la géolocalisation exacte des policier·e·s est également requise. À la suite de cet appel, ces chef·fe·s viennent à la rencontre des policier·e·s, à l'endroit annoncé, pour leur faire signer un document de contrôle prouvant qu'iels étaient bien là, en notant l'heure. La supervision peut également passer par le signalement à la radio de la localisation d'une autre patrouille d'une équipe de bloc lorsque les policier·e·s la croise. Dans certains cas, les équipes de blocs elles-mêmes indiquent la localisation de la patrouille des chef·fe·s d'équipe et de secteur lorsqu'iels la rencontrent.

Enfin, il existe un service d'inspection interne dédié au contrôle aléatoire du travail des patrouilles mais aussi de celui des chef·fe·s de secteur et d'équipe, ainsi que des sous-directeur·rice·s. Par exemple, lors d'une patrouille le 10 février 2018, l'équipe de bloc 25 a fait l'objet d'un contrôle de ce service d'inspection. Les inspecteur·rice·s ont appelé la patrouille et leur ont demandé de se rendre à un carrefour dans le but de leur faire signer un document attestant de l'endroit où iels ont été contrôlé·e·s. Le directeur a aussi des informateur·rice·s direct·e·s sur le terrain. Les renseignements fournis par ces personnes lui permettent de trianguler les informations qu'il reçoit mais aussi d'enquêter sur les commandant·e·s ou les éléments sujets à de fortes suspicions de pratiques illégales. Plus rarement, le C4i peut faire un appel radio direct à une patrouille ou bien décider de la géolocaliser. Tous ces contrôles ne se font pas de façon systématique, ils sont aléatoires. Par exemple, d'après mes observations de terrain, certains jours, les patrouilles ne sont pas du tout contrôlées et à l'inverse, il y a des journées où la même patrouille peut être l'objet de contrôle à quatre reprises (deux fois par le chef·fe d'équipe, deux fois par la radio du secteur par

exemple).

Des policier·e·s affirment mettre à profit cette supervision pour améliorer leur travail et recevoir un retour sur leurs stratégies, comme cette policière, en poste depuis 2 ans et assignée au secteur 2 :

« [...] Lorsque je suis dans mon bloc et qu'ils viennent me superviser ou me donner des indications, je leur demande ce qu'ils pensent [de mon travail]. [...] Je fais partie de ceux qui vont parler avec leurs chefs et résolvent le problème. S'ils ont un commentaire positif ou négatif, j'aime qu'ils me le disent, car c'est la seule façon d'apprendre. Alors peut-être qu'ils me disent "tu as mis un peu trop de temps [à arriver]" et je commence à réfléchir, à voir, qu'est-ce que j'ai fait qui m'a pris tant de temps pour faire demi-tour, tant de rues, alors maintenant je vais être plus stratégique, je ne vais pas m'engager dans toutes les rues, je vais m'engager dans telle ou telle rue pour couper la route, c'est quelque chose qui m'aide parce que j'y travaille. »

(Entretien avec une policière, 2 ans de carrière, secteur 2)

Cette policière choisit d'exprimer une opinion positive au sujet des contrôles effectués par ses supérieur·e·s. Elle déclare ne pas les percevoir comme quelque chose de négatif, comme une limite dans sa marge de manœuvre sur le terrain. Elle décide plutôt de les décrire comme une opportunité d'apprentissage et de validation de son travail. Ce type de posture n'est pas étonnant : au bas de la hiérarchie, les agent·e·s ont tendance à exprimer une satisfaction, alors même qu'ils sont dominé·e·s et n'ont que peu, voire aucune marge de manœuvre (Baudry, 1999; Barabel, Meier et Teboul, 2013). C'est une façon de ne pas perdre leur dignité, de rendre compte positivement d'une position de subalterne. De ce fait, si la supervision a pour objectif de limiter les pratiques discrétionnaires des policier·e·s de terrain, elle est aussi présentée comme un outil de formation et de validation par certain·e·s policier·e·s de blocs. Cependant, au-delà de la perception de ces mécanismes par les policier·e·s, ils impliquent en pratique une supervision constante des faits et gestes des policier·e·s de blocs et limitent en ce sens le degré de discrétion au niveau de la rue.

L'organisation de l'institution policière sur le terrain implique donc plusieurs échelons d'imputabilité qui vont s'assurer que les échelons inférieurs répondent aux attentes de la direction, avec des conséquences sur la capacité des policier·e·s de terrain dans leur capacité à (re)définir leur travail et à mettre en œuvre du programme de police communautaire.

Comme l'organisation des réunions ainsi que les différents types de supervision le montrent, les cinq niveaux hiérarchiques n'empêchent pas le directeur de savoir ce qu'il se passe au niveau de la rue et des blocs. Les diverses formes de supervision permettent de constituer un suivi documenté quotidien des contrôles puisque les contrôles et leurs résultats sont notés dans un registre qui est ensuite envoyé à la direction.

Cette omniprésence du contrôle vient façonner la capacité qu'ont les policier·e·s des différents échelons à définir leur travail sur le terrain et à s'adonner à des pratiques autonomes voire déviantes. Cette marge est limitée particulièrement par le fait qu'il serait nécessaire de contourner l'ensemble de ces contrôles qui font parties intégrantes du travail routinier des différents échelons et sont imprévisibles. D'une part, on ne sait jamais quand ils ont lieu. D'autre part, ils peuvent provenir de différents échelons, différents services et même de personnes qui n'en ont pas la charge formelle, comme les informateur·rice·s du directeur. Ainsi, tenter de redéfinir le travail de policier·e dans les pratiques en dehors de la définition imposée par l'institution devient difficile et périlleux. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas de pratiques déviantes ou de redéfinition du travail par les policier·e·s en dehors de la définition imposée par l'institution. En revanche, leur pouvoir discrétionnaire est beaucoup plus restreint que dans d'autres programmes.

4.1.3 Dispositifs de valorisation du « bon » travail

Si les mécanismes de contrôle permettent d'assurer une certaine discipline et un contrôle sur les pratiques des policier·e·s, ils ne sont pas suffisants pour contraindre les policier·e·s à s'engager dans des pratiques préventives et embrasser la vision de police communautaire telle que conçue par la direction. Pour inciter les policier·e·s à aller au-delà du minimum acceptable par la hiérarchie, plusieurs dispositifs supplémentaires ont été mis en place pour valoriser le « bon travail », c'est à dire le travail de police communautaire tel qu'imaginé par la direction de Nezahualcóyotl. Le système de récompenses et d'incitations constitue l'un des piliers de ces dispositifs. Il gratifie les meilleur·e·s policier·e·s de la municipalité à travers des primes monétaires ainsi qu'une reconnaissance symbolique, lors d'une cérémonie qui a lieu tous les six mois. Les critères définissant un « bon élément » sont les suivants : ne pas avoir d'absence injustifiée, d'absence pour maladie, ne pas avoir été arrêté·e, ne pas avoir d'avertissement et de sanction. Si ces critères ne promeuvent pas tous des pratiques préventives, ils valorisent toutefois les

policier·e·s dévoué·e·s à la protection des résident·e·s de Nezahualcóyotl. Ce dévouement se traduit par le fait que les policier·e·s ne manquent pas un jour de travail afin d'être au service des résident·e·s. Ce système valorise aussi un comportement aligné avec les principes établis par la direction et réprime les comportements non respectueux des droits humains. Les chef·fe·s de secteur sont responsables des évaluations de leurs policier·e·s et envoient à la direction la liste de leurs meilleur·e·s policier·e·s, puis la direction invite à la cérémonie toutes les policier·e·s inclus·e·s dans ces listes.

La cérémonie est un moment très officiel et formel. Elle joue un rôle de construction des identités policières, mais aussi de consolidation de l'orientation des pratiques des policier·e·s et de leurs rapports à l'autorité municipale, comme j'ai pu l'observer lors d'une cérémonie en mars 2018. À cette occasion, plusieurs invité·e·s d'honneur ont répondu présent·e·s à l'invitation du directeur de la police de Nezahualcóyotl : le maire de Nezahualcóyotl, le directeur de la police de la municipalité voisine Ecatepec, des représentant·e·s de la police étatique, de la police fédérale et du bureau du procureur. La cérémonie a lieu au sein d'un grand auditorium de la municipalité. La table d'honneur est installée sur l'estrade en face de toutes les policier·e·s convoqué·e·s pour l'occasion. À gauche sont regroupés les groupes spéciaux, au milieu et à droite les policier·e·s des blocs secteur par secteur, et enfin tout à droite se trouvaient les policier·e·s de la route. La cérémonie débute par une salutation au drapeau mexicain, pendant que l'orchestre de la police joue l'hymne national et qu'un groupe de policier·e·s effectue une marche militaire sur l'estrade, devant la table d'honneur. Tout le monde est debout. Le directeur prend ensuite la parole pour féliciter les policier·e·s pour leur travail :

« J'aimerais remercier la présence aujourd'hui des meilleurs policiers municipaux de Nezahualcóyotl. Je ne peux que vous féliciter pour votre efficacité dans votre travail. J'aimerais également remercier le maire de Ciudad Nezahualcóyotl pour son soutien et sa reconnaissance du travail policier. [...]

Les bons résultats obtenus cette année sont le fruit du travail de tous les policiers présents dans cette salle. La perception de la police par les habitants s'est nettement améliorée. [...]

Nous sommes représentants de la loi. Cela signifie que nous n'avons pas de couleur politique. Nous devons porter assistance aux citoyens dans n'importe quelles circonstances. [...]

Je ne tolère en aucun cas la présence d'éléments délinquants parmi les policiers, sous aucune forme. Je soutiens mes policiers lorsqu'ils font face à de fausses accusations. En revanche, je n'hésiterai pas à me débarrasser des mauvais éléments. [...] Je veux que les citoyens de Nezahualcóyotl disent 'ici on se sent en sécurité parce qu'il y a un policier municipal' et non pas 'ici on ne se sent pas en sécurité parce qu'il y a des policiers municipaux ivres qui frappent tout le monde'.

Je suis heureux de vous annoncer que toutes les promotions ont été acceptées par Monsieur le maire. »

(Discours du directeur Jorge Amador Amador, cérémonie de récompenses de la police, mars 2018)⁶⁴

La prise de parole du directeur est révélatrice de l'objectif de cette cérémonie : réaffirmer le travail attendu des policier·e·s ainsi que rappeler l'ordre hiérarchique. Dans ce discours, il met en avant ce qu'il considère comme devant être valorisé, en l'opposant aux pratiques illégales et abusives, qu'il déclare ne pas tolérer, sur un ton menaçant. Il se prononce aussi sur l'ordre hiérarchique de la police lorsqu'il insiste sur la neutralité partisane de la police. Si le maire constitue un soutien important, c'est bien le directeur qui commande et à qui les policier·e·s rendent des comptes. Il met enfin en exergue le rôle des habitant·e·s dans l'évaluation de la « réussite » du programme et les présente donc comme les personnes à « séduire ». Si les habitant·e·s transmettent leur satisfaction au directeur, alors celui-ci considèrera que les policier·e·s effectuent un bon travail.

La remise de prix a lieu à la suite de ce discours. Certain·e·s policier·e·s sont appelé·e·s pour monter sur l'estrade et recevoir un prix : meilleures arrestations, ancienneté, etc. La cérémonie se poursuit avec un discours du maire qui formule également ce que lui-même considère comme du « bon » travail policier :

« La sécurité publique reste la préoccupation principale des habitants. Il est fondamental d'effectuer son travail de la façon la plus humaine possible, traiter les gens de façon aimable. Mettre fin à la corruption est l'affaire de tous, c'est à travers l'effort collectif que l'on réussira à en venir à bout. [...] Bien que les fonds salariaux diminuent, la municipalité va tout faire pour le garder à plus ou moins 5%. »

(Discours du maire de Ciudad Nezahualcóyotl, cérémonie de récompenses de la police, mars 2018)⁶⁵

⁶⁴ Reconstitution des propos du directeur de la police d'après les prises de notes de la chercheure, sans enregistrement.

⁶⁵ Reconstitution des propos du maire d'après les prises de notes de la chercheure, sans enregistrement.

Le maire insiste donc, lui aussi, sur la perception du travail policier par les habitant·e·s. Les pratiques collusives sont notamment présentées comme affectant cette perception. Il se réfère ici spécifiquement aux pratiques collusives qui étaient caractéristiques de l'ancienne police et avaient largement cours avant les réformes. Ces pratiques faisaient néanmoins encore l'objet de dénonciations en 2018, bien que dans une bien moindre mesure. L'accent mis sur la perception de la sécurité publique des habitant·e·s par le maire n'est pas surprenant, car elle constitue un facteur de taille pour une potentielle réélection. Si ces dernier·e·s déclarent constater du changement relativement aux garanties de sécurité publique ainsi que des améliorations dans le travail policier, cela sert les intérêts politiques du maire.

L'événement s'achève avec la diffusion de l'hymne de l'État de Mexico. Tout au long de la cérémonie, les policier·e·s ont semblé porter une attention relativement soutenue aux discours des différents intervenants, en particulier à celui du directeur. Toutefois, au moment de l'intervention du maire, les policier·e·s paraissaient de plus en plus dissipé·e·s, iels parlaient entre elleux, regardaient leur téléphone. À l'issue de cette dernière prise de parole, les policier·e·s se sont empressé·e·s de partir pour retourner à leur travail.

Cette cérémonie et le système de récompenses et d'incitations dans lequel elle s'insère sont importants dans la définition et la réaffirmation de la définition du « bon travail » policier mais sont loin d'être suffisants. Il s'agit certes du lieu de la reconnaissance officielle du travail accompli par les policier·e·s, mais la cérémonie est également utilisée par le directeur et le maire pour affirmer les valeurs centrales de la police de voisinage ainsi que les objectifs de la police. Les questions de la diminution des taux de criminalité et de violence et du développement de relations étroites avec la population sont en effet au cœur de leurs discours. Cet événement fait par ailleurs office de rappel des comportements qui ne sont pas tolérés au sein de la police, tels que les comportements collusifs et d'extorsion, les abus ou violences. Pourtant, si certain·e·s policier·e·s déclarent que cette cérémonie est source de motivation car iels leur travail peut ainsi être reconnu au moins deux fois par an, de façon officielle et symbolique, d'autres se plaignent du montant trop faible des sommes versées et remettent en question l'impartialité des évaluations. Selon un policier en particulier, certain·e·s reçoivent des prix uniquement parce qu'iels sont ami·e·s avec leur chef·fe de secteur alors qu'iels ne le méritent pas.

Un autre dispositif de valorisation du « bon » travail policier se trouve dans les stratégies de communication mises en place dans le cas d'événements spéciaux. Par exemple, dans les locaux de la direction de la police, lors de la réunion quotidienne des commandant·e·s du 23 février 2018 à laquelle je participais en tant qu'observatrice, une famille de résident·e·s était présente. La famille avait été invitée à témoigner de la situation d'extorsion qu'elle avait vécu et de la gestion de la situation par le service de police de Nezahualcóyotl, l'équipe de bloc responsable étant parvenue à arrêter les coupables. Après la déclaration forte en émotions de la famille, le chef de secteur a présenté de nouveau un récit des événements, du point de vue policier cette fois, et a fait mention du soutien des groupes spéciaux dans la participation à l'arrestation. Plusieurs policier·e·s filmaient le tout. Ensuite, le directeur a proposé d'établir des parallèles entre cette famille et la police :

« Cela fait partie du travail policier et c'est pour cela que l'unité responsable de l'arrestation n'est pas avec nous. [...] Votre famille semble très unie. La police de Nezahualcóyotl est comme votre famille, unie. Aujourd'hui, nous avons une police différente. [...] Les vrais chefs de la police, ce sont les citoyens. C'est pour cela que nous avons mis en place les réseaux de voisinage [*redes vecinales*], pour donner le pouvoir aux citoyens. »

(Déclaration de Jorge Amador Amador, siège de la police, 23 février 2018)⁶⁶

Le directeur a donc profité de cet événement pour réaffirmer devant les policier·e·s présent·e·s lors de la réunion, mais aussi devant cette famille et les caméras du personnel en charge des réseaux sociaux, que les policier·e·s étaient désormais au service des habitant·e·s. Les responsables des réseaux sociaux de la police prenaient des photos et des vidéos pour relayer cet événement ainsi que le témoignage de la famille sur Facebook, Twitter et le site web de la police. Si les policier·e·s de l'équipe de bloc responsable de cet événement n'était pas présent·e·s car iels ne travaillaient pas à ce moment-là, leur chef·fe de secteur avait la charge de les féliciter de la part du directeur et de la famille. Par ailleurs, la publication de cette nouvelle sur les réseaux sociaux de la police ainsi que sur le site web de la police a attiré l'attention des habitant·e·s sur les policier·e·s responsables. Cette stratégie répond en ce sens à la volonté de gagner la confiance des populations, en mettant de l'avant des « preuves » que les policier·e·s effectuent un travail différent des polices

⁶⁶ Reconstitution des propos du directeur de la police d'après les prises de notes de la chercheure, sans enregistrement.

précédentes. En même temps, cette stratégie valorise les policier·e·s effectuant bien leur travail auprès de leurs collègues.

Enfin, un dernier dispositif de valorisation du « bon » travail policier se trouve du côté des populations. L'une des tâches des équipes de blocs est de mettre en place et d'effectuer des suivis des réseaux de voisinage. Les policier·e·s reçoivent donc des retours fréquents de la part de certain·e·s habitant·e·s. D'abord, lors de la création d'un réseau de voisinage au sein d'une rue, les policier·e·s rassemblent les voisin·e·s qui acceptent de participer. Durant ces réunions, les policier·e·s expliquent ou rappellent que le travail de la police est de servir les citoyen·ne·s, de les protéger. Pour cela, mentionnent-iels durant l'une des réunions à laquelle je suis présente, la collaboration entre voisin·ne·s et police est fondamentale car elle permet de se mobiliser ensemble contre les actes délinquants ou criminels. Selon les mots d'un policier lors d'une réunion, les voisin·e·s sont « les yeux de la police ». Puis, les policier·e·s demandent si les voisin·e·s de cette rue ont récemment observé des événements ou mouvements suspects, s'iels ont des problèmes spécifiques de sécurité, des commentaires pour la police, etc.

La création des réseaux de voisinage se matérialise à travers la constitution d'un groupe WhatsApp dans lequel se trouvent les résident·e·s d'une rue et les policier·e·s assigné·e·s au bloc. Certain·e·s voisin·e·s acceptent de faire partie de ces groupes WhatsApp tandis que d'autres préfèrent ne pas donner leur contact. Ces dernier·e·s déclarent qu'iels ne connaissent pas toutes leurs voisin·e·s et que, de ce fait, iels ne savent pas à qui iels donnent leur contact personnel. Iels n'expriment pas de désaccord à communiquer leurs informations aux policier·e·s mais davantage au voisinage car « on ne sait pas qui est qui ». Iels font référence au fait que certain·e·s voisin·e·s peuvent être lié·e·s aux cartels, à qui iels ne veulent pas offrir un moyen de contact. Ceux qui acceptent de participer à ces groupes se représentent ces groupes comme des espaces de participation citoyenne, au même titre que les divers comités participatifs de la ville. Ceux qui ne veulent pas y participer ont sans doute un rapport différent aux policier·e·s et une perception distincte de ces groupes. J'ai eu accès à certains échanges WhatsApp lors des observations des patrouilles. Les policier·e·s souhaitent montrer qu'iels recevaient quotidiennement des messages des résident·e·s. Il est clair que le fait que les policier·e·s aient le numéro de téléphone des personnes implique que ces dernières contrôlent leur parole dans les échanges sur WhatsApp.

Les réunions des réseaux de voisinage et les groupes WhatsApp ont pour objectif affiché d'établir un contact direct entre policier·e·s et certains groupes d'habitant·e·s et de fonctionner comme un mécanisme de rétroaction sur le travail effectué par la police. Par exemple, les voisin·e·s peuvent informer d'une situation pour laquelle iels ont besoin de l'intervention des policier·e·s, puis rapporter aux autres voisin·e·s la gestion de la situation par les policier·e·s sur le groupe, pour que tout le monde soit informé. Les policier·e·s affirment que les groupes WhatsApp sont aussi le lieu d'échanges quotidiens cordiaux. Ainsi, lorsqu'iels commencent leur quart de travail, iels disent envoyer un message aux groupes WhatsApp de leur bloc pour indiquer qu'iels sont à leur disposition. Lors d'une patrouille, un policier a voulu montrer les réponses qu'il recevait : « Bonne journée de travail, officiers. », « Merci de nous protéger, prenez soin de vous. », ou encore des émoticônes de toute sorte, illustrant la gratitude des habitant·e·s, etc. De même, lors des réunions, certain·e·s habitant·e·s choisissent parfois d'affirmer qu'iels remarquent la présence continue des patrouilles dans leur rue et dans leur bloc, et qu'iels se sentent plus en sécurité. Les retours sur le travail des policier·e·s ne sont ni systématiques ni représentatifs de l'opinion de la majorité des populations. Toutefois, ils constituent à la fois une forme de valorisation et de reconnaissance du « bon » travail policier, mais aussi une forme de mécanisme de contrôle indirect. Les entretiens effectués avec les policier·e·s montrent que la reconnaissance de leur travail par les résident·e·s est l'une de leurs principales sources de motivation.

En résumé, le cas de Nezahualcóyotl présente divers mécanismes de contrôle des pratiques des policier·e·s aux différents échelons de l'institution restreignant la marge de manœuvre qu'ont ces derniers pour définir le travail policier sur le terrain. Ces limites minimisent la possibilité de pratiques déviantes par rapport aux pratiques attendues et acceptées par la direction. Cela ne signifie pas que les pratiques déviantes n'existent pas ou qu'il est impossible que les policier·e·s de terrain redéfinissent leur travail. Toutefois, ne pas suivre les instructions de la direction est plus coûteux puisque cela implique d'investir une très grande énergie afin de contourner les mécanismes de contrôle. D'une part, chaque responsable de secteur doit justifier les actes délinquants ou criminels qui ont lieu au niveau de son bloc, et cela tous les jours. D'autre part, les mécanismes de contrôle au niveau de la rue sont omniprésents, imprévisibles et multilatéraux. Enfin, il existe des dispositifs de valorisation du « bon travail ». Les cérémonies, les stratégies de communication sur

les réseaux sociaux et les groupes de discussion WhatsApp en sont des exemples. Ces dispositifs invitent les policier·e·s à se conformer aux pratiques attendues par la direction mais aussi à celles attendues par les habitant·e·s. En effet, recevoir des retours réguliers, directs et exposés de la part de certain·e·s habitant·e·s sur leur travail influence la définition du travail quotidien des policier·e·s. Les pratiques valorisées par les résident·e·s font l'objet d'éloges au sein de ces espaces alors que les pratiques perçues comme non conformes à leurs attentes seront dénoncées aux yeux de toutes. Tous ces éléments mis ensemble forment un étai de contrôle des pratiques des policier·e·s qui limite le pouvoir de discrétion de ces dernier·e·s pour redéfinir le programme en pratique et, au contraire, les incite à se conformer aux intentions du programme.

4.2 De la fragilité des mécanismes de contrôle des UPP

À l'inverse de Ciudad Nezahualcóyotl, les mécanismes de contrôle mis en place au sein du programme des UPP se caractérisent par leur fragilité et leur fluctuation, ce qui crée une marge de manœuvre plus importante pour les policier·e·s du niveau de la rue dans la définition de leur travail et de la mise en œuvre du programme de pacification que dans le cas précédent. Le cas de Maré, toutefois, n'est pas inclus dans ces mécanismes puisque la « force de pacification » militaire répond directement au commandement général de l'armée. En ce sens, le commandement militaire constitue un facteur de différenciation supplémentaire. Cette force a bien été envoyée dans le cadre du programme de pacification, néanmoins son intervention était régulée par une Garantie de loi et de l'ordre (GLO), impliquant la concession des tâches policières à l'armée. De ce fait, les mécanismes de contrôle et d'évaluation de cette force sont cohérents avec les modes de fonctionnement de l'armée : des évaluations internes et fermées aux regards extérieurs.

Nous verrons dans un premier temps qu'avant même la mise en place de mécanismes de contrôle des pratiques des policier·e·s, un organe régulateur indépendant du haut commandement de la PMERJ, la Coopération de la police pacificatrice, a été créé dans le but de fonctionner comme mécanisme de contrôle de la mise en œuvre dans le but de réduire la marge de discrétion des policier·e·s de terrain. Toutefois, cet organe a perdu son importance et sa capacité de levier au fil des années puis a été démantelé lors de l'intervention fédérale de 2018. Dans un deuxième temps, les mécanismes d'évaluation de l'Institut de sécurité publique sont censés effectuer un suivi des résultats des UPP indépendamment les uns des autres. Ces derniers sont évalués au regard

d'indicateurs tels que les dénonciations de violences policières ou le taux de satisfaction des populations par exemple. Ces indicateurs sont trop éloignés des réalités de terrain pour rendre compte de ce que les policier·e·s font réellement. Dans un troisième temps nous verrons que les mécanismes de contrôle des pratiques sur le terrain au quotidien sont définis par le·la commandant·e de chaque UPP qui a carte blanche pour gérer son unité. Ces mécanismes varient donc d'une UPP à l'autre mais aussi au sein d'une même UPP, d'un mandat de commandant·e à l'autre. Nous expliquerons pour finir les logiques propres au cas de Maré.

4.2.1 La coordination de la police pacificatrice comme organe régulateur autonome jusqu'à l'intervention fédérale de 2018

Les décrets 45.186 et 42.787 du 6 janvier 2011 formalisent le rôle que joue la Coordination de la police pacificatrice (*Coordenadoria de Polícia Pacificadora – CPP*) dans la mise en place et la gestion des UPP dans la ville de Rio :

Art. 3° - L'actuel Commandement de la police communautaire (CPCoM) de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro se nomme désormais la Coordination de la police pacificatrice - CPP, avec les attributions suivantes : I - coordonner, contrôler et préparer la doctrine et le fonctionnement de l'UPP ; II - planifier la mise en œuvre de nouvelles UPP ; III - établir des lignes directrices visant à normaliser les procédures de la police militaire dans les UPP, en se concentrant sur ses objectifs tactiques et stratégiques.

(Décret 42.787 – Diário Oficial do Estado do Rio de Janeiro, 6 janvier 2011)

À la suite de ce décret, la CPP est devenue l'organe principal de gestion du programme de police pacificatrice au sein de la PMERJ. C'est la CPP qui détermine, de façon autonome, dans quelles zones implanter des UPP. C'est aussi elle qui définit les modalités de mise en place et enfin, c'est encore la CPP qui contrôle le travail quotidien des UPP et leurs résultats. Cela signifie que les UPP dépendent de et répondent principalement à la CPP, dont les responsables rendent directement des comptes au commandement général de la PMERJ, et non pas aux bataillons comme c'est le cas pour les autres unités de la PMERJ. Cette décision peut être interprétée comme l'allocation de la tâche du contrôle des UPP à un organe dédié à la police communautaire qui se veut indépendant des autres groupes de la PMERJ.

Cette structuration n'est pas le fruit d'un hasard. C'est le résultat de négociations entre le secrétariat

à la Sécurité publique de l'État de Rio et les policiers porteurs de cette proposition. En décrivant ces négociations avec le secrétaire à la Sécurité publique, le commandant Fernandes relate des désaccords dans la conception du programme, des rivalités et des jeux de pouvoir en interne :

« Quand on a commencé à mettre en place la Coordination pour la gestion [...] c'était quelque chose de nouveau et je savais que si c'était absorbé par les bataillons, ça ne tiendrait pas... parce que l'ancien allait pervertir le nouveau, ce n'était pas possible autrement. Le Secrétaire pensait... soit il vivait dans l'illusion, soit il était très innocent. Il disait que les UPP allaient transformer la police. Bon... Si tu ne fais pas un projet, et surtout penser à comment ça va se faire, ça ne se fait pas en une génération comme ça.[...]. Et c'est là que j'ai commencé à vouloir monter ça [la CPP]... et il n'y avait personne... à l'extérieur... qui l'achetait politiquement pour pouvoir le faire... parce qu'il y avait d'autres intérêts. [...]. Ça m'a beaucoup dérangé... »

(Entretien avec le commandant Fernandes, Police militaire de l'État de Rio de Janeiro – PMERJ, ancien commandant de la coordination des UPP)

Le commandant Fernandes décrit des rapports conflictuels et méfiants entre la hiérarchie et les concepteurs du programme conflictuels. Il se représente le secrétaire à la Sécurité publique comme une personne qui ne comprend pas les dynamiques de la PMERJ. Il se donne aussi un rôle déterminant dans le programme : il était seul à être clairvoyant, il a dû prendre une décision seul et contre les autorités politiques qui n'y connaissaient rien. Il déclare avoir réussi à monter un appareil de gestion et de contrôle autonome des bataillons de la PMERJ malgré les réticences du secrétaire à la sécurité publique. En plaidant pour cette unité de contrôle, le commandant tente de construire un périmètre d'action et de pouvoir pratiquement indépendant de la PMERJ.

Toutefois, bien que cette coordination autonome soit présentée par le commandant Fernandes comme une avancée en termes de gestion d'un programme de police communautaire au sein de la PMERJ, son fonctionnement différencié de celui des bataillons dépend d'au moins deux éléments : le positionnement dominant des responsables de la CPP en ce qui a trait aux approches de police préventive, et sa durabilité. En ce sens, 2015 a représenté un premier tournant pour la CPP. Le commandant Fernandes présente cette année là – celle de son départ de la PMERJ – comme décisive dans l'orientation qu'ont pris les UPP par la suite :

« Le dernier [projet que j'ai fait] c'était en 2015... Si tu regardes les chiffres de la sécurité publique pour 2015.... Jusqu'à 2015 c'est une chose, après 2015 c'est autre chose. Il y avait quelque chose là... et oui, je t'assure, il y avait une rationalité à nous derrière tout

ça. Seulement, comme les structures n'avaient pas encore été modernisées, c'était très fragile. Et comme les choses ne se passaient pas, elles ne venaient pas, donc comme c'était comme ça, je suis parti. Je suis parti. J'ai dit : il n'y a rien à faire. »

(Entretien avec commandant Fernandes, Police militaire de l'État de Rio de Janeiro – PMERJ, ancien commandant de la coordination des UPP)

Le Commandant se met en valeur et attribue à d'autres ce qu'il évalue comme un échec, une dénaturation du projet des UPP. À lui seul, le départ du commandant Fernandes n'a pas mené à la dissolution de la CPP, toutefois 2015 correspond au départ d'un nombre important de policier·e·s partisan·e·s de l'approche préventive de la sécurité et d'une transformation en profondeur de la PMERJ selon lui. L'année 2015 est également marquée par la démission de José Beltrame du secrétariat de Sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro.

Quant à la CPP, l'intervention militaire de 2018⁶⁷ a mis fin à son rôle d'organe autonome. En effet, si la CPP avait déjà perdu de sa marge de manœuvre en 2015, en 2018 elle a été officiellement démise de sa fonction de responsable des UPP. Le Plan stratégique d'intervention fédérale dans la sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro⁶⁸, mentionné en introduction, prévoyait que le programme des UPP allait être « restructuré ». Cette restructuration impliquait le transfert de près de 80% des effectifs assignés aux UPP à une police « ostentatoire » de rue, c'est à dire hors favelas. Cela s'est traduit par la suppression de plusieurs UPP mais aussi par l'incorporation des UPP restantes au sein des bataillons de la PMERJ⁶⁹. En revanche, la CPP existe toujours : le programme d'intervention lui a laissé la responsabilité des projets sociaux qu'elle avait mis en place.

4.2.2 L'Institut de sécurité publique, principal organe évaluateur des UPP

Les décrets 45.186 et 42.787 du 6 janvier 2011 mentionnent que l'évaluation des résultats du programme se fait non seulement par la CPP sur une base régulière, mais aussi par un Conseil Permanent d'Évaluation des UPP composé de le·la secrétaire d'État à la Sécurité publique, de le·la

⁶⁷ Pour un rappel à propos de l'intervention fédérale mise en place en 2018, voir p.75-76

⁶⁸ Voir le plan stratégique : <http://olerj.camara.leg.br/entenda/planorevisado.pdf> consulté le 15 juillet 2021

⁶⁹ Voir: <http://www.intervencaofederalrj.gov.br/imprensa/releases/intervencao-federal-policiais-das-upps-sao-redirecionados-para-o-policiamento-nas-ruas> consulté le 15 juillet 2021

secrétaire d'État de la Maison civile, le·la sous-secrétaire à la Planification et à l'intégration opérationnelle, le·la secrétaire d'État à la Sécurité publique, le·la directeur·rice président·e de l'ISP, le·la commandant·e général·e de la PMERJ et de le·la coordinateur·rice général·e de la CPP. Ceux-ci doivent se rencontrer tous les deux ans pour élaborer des rapports finaux avec de nouvelles propositions, critiques et suggestions à soumettre au/à la Gouverneur·e de l'État. La composition de ce conseil ainsi que la périodicité de ces rencontres diffèrent des réunions hebdomadaires de Ciudad Nezahualcóyotl. Les personnes conviées sont déconnectées du travail des policier·e·s de terrain et les rapports font état des résultats sur deux années, et ne portent donc pas sur les pratiques du quotidien. Ces mécanismes de contrôle se trouvent en ce sens bien plus éloignés de la mise en place en pratiques, sur le terrain, du programme que dans le cas précédent.

Dans l'objectif d'informer le conseil permanent et la CPP de manière plus régulière, l'article 10 du décret 42.787 publié le 6 janvier 2011 prévoit que l'ISP produise des évaluations du programme de police pacificatrice dans lesquelles figurent les indicateurs et méthodologies d'évaluation, ainsi qu'un rapport mensuel faisant état de l'incidence criminelle dans les zones pacifiées. Cet article stipule que l'ISP devient l'organe principal d'évaluation périodique du programme des UPP, évaluations qui servent de base aux prises de décisions des membres du Conseil permanent d'évaluation des UPP et permettent de contrôler la mise en œuvre du programme. Toutefois, le travail de l'ISP consiste principalement en la production de rapports permettant de comparer les résultats entre les UPP et d'une année à l'autre en termes de taux de violence et d'insécurité. Ainsi l'ISP se consacre principalement à mesurer le nombre d'homicides involontaires, notamment ceux résultant d'une intervention policière, le nombre de policier·e·s mort·e·s, les vols dans la rue, les vols de véhicules, la saisie de drogues ainsi que la saisie d'armes à feu au sein des zones pacifiées⁷⁰.

Tout comme dans le cas de Nezahualcóyotl, la direction du programme des UPP (composée par la CPP, le commandant de la PMERJ et le secrétaire de l'État à la sécurité publique) analyse et suit le programme en se fondant sur les résultats mesurables des UPP. Cependant, leur suivi par la direction n'a pas lieu tous les jours mais repose sur les rapports mensuels produits par l'ISP et

⁷⁰ Bien que le site internet officiel des UPP où se trouvaient toutes les informations relatives aux UPP ainsi que les rapports et études produites sur les UPP n'existe plus, il est possible de trouver ces rapports annuels ainsi que des rapports comparatifs sur plusieurs années dans les archives de l'ISP ainsi que du centre de technologie de l'information et de la communication de l'État de Rio de Janeiro (PRODERJ) et sur le site d'information du gouvernement de l'État de Rio de Janeiro (Governo Aberto RJ).

analysés par la CPP. Alors que les rapports quotidiens à Nezahualcóyotl donnent les résultats bloc par bloc, les rapports de l'ISP présentent les résultats favela par favela (voire par ensembles de favelas). De ce fait, l'échelle d'analyse est beaucoup moins micro que dans le cas de Nezahualcóyotl étant donné qu'une favela peut représenter l'équivalent de tout un secteur de Neza voire plusieurs secteurs dans le cas d'ensembles de favelas. Les informations dont dispose la direction du programme des UPP sont en ce sens beaucoup plus éloignées du terrain qu'à Nezahualcóyotl. Enfin, la prise de décision destinées à ajuster le programme en fonction des analyses des résultats ne peut avoir lieu qu'une fois tous les deux ans, lors de la réunion du Conseil Permanent d'Évaluation des UPP.

Ainsi, alors que les rapports produits par l'ISP sont censés fonctionner comme un mécanisme de contrôle de la mise en œuvre des UPP et comme outil privilégié de la CPP, ils résument les résultats d'indicateurs prédéterminés favela par favela d'un mois à un autre. Si ces rapports peuvent bien sûr constituer une référence pour estimer l'état du programme, ils ne permettent pas à la hiérarchie de savoir ce qu'il se passe à échelle de la rue au quotidien, chose qui relève des commandant·e·s de chaque UPP.

4.2.3 Contrôle des UPP à échelle des favelas : une supervision individualisée

Le programme des UPP suit une logique de décentralisation de la prise de décision quotidienne car chaque commandant·e·s est responsable de son UPP et par conséquent des résultats atteints. Pour les atteindre, iels ont carte blanche sur l'organisation de leur unité, aussi bien du point de vue administratif que pratique. L'article 5 du décret 42.786 publié le 6 janvier 2011 impose la création d'une structure administrative propre à chaque UPP dans l'objectif de coordonner le travail de terrain mais également pour contrôler la mise en œuvre au sein de la localité. Cela signifie que la mise en place de mécanismes et d'outils de contrôle quotidien dépend de chaque commandant·e de chaque UPP individuellement. Il n'y a pas de mécanismes de contrôle des pratiques des policier·e·s sur le terrain communs à toutes les UPP.

Les données recueillies lors d'une enquête de terrain au sein de l'UPP Mangueira en 2014 ainsi qu'à Cantagalo Pavão-Pavãozinho en 2018 montrent que les stratégies adoptées peuvent donc

grandement différer d'un·e commandant·e à l'autre. L'étude menée en 2014 s'est déroulée peu avant la Coupe du Monde de Football 2014, au sein de l'UPP Mangueira. La favela Mangueira est la plus proche du stade Maracanã, point central des méga-événements sportifs. Les observations au sein de cette UPP révèlent que certain·e·s commandant·e·s n'imposent aucun mécanismes de contrôle aux pratiques des policier·e·s de terrain (Dias Felix 2018). Au moment de l'enquête de terrain en 2014, à Mangueira les policier·e·s étaient ainsi relativement libres dans leurs actions tant que les chiffres de l'UPP étaient satisfaisants. Au sein des locaux qui servaient de base à l'UPP Mangueira, où les services administratifs étaient installés, on pouvait d'ailleurs voir affichés les résultats chiffrés du mois précédent avec les objectifs du mois suivant. De ce fait, les policier·e·s avaient une large marge de manœuvre dans leur façon d'atteindre les objectifs du mois.

À Cantagalo Pavão-Pavãozinho, le commandant Soares, premier commandant de l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho de 2009 à 2013, affirmait que lui avait choisi d'être présent sur le terrain afin d'observer et inciter ses policier·e·s à bien se comporter :

« Alors qu'est-ce que j'ai fait ? Qu'est-ce que j'ai essayé de faire ? Être présent. Toujours agir de manière légale, polie et respectueuse. Respecter même les droits des personnes détenues et des marginaux. Éviter qu'il y ait tout acte de corruption, de violence contre ces personnes arrêtées. [...] J'ai donc essayé de me concentrer sur cette question de respect, d'éducation et d'amener la population à vraiment savoir... regarde, la police est là? Oui. Elle fait des arrestations ? Oui. Mais je ne pouvais pas laisser les policiers être violents, être corrompus. C'était mon travail. Pour essayer de changer cette conception que les gens avaient de la police. (...)

Pour ça, je participais aux réunions communautaires. Je patrouillais, je patrouillais. Je marchais dans toute la colline [*morro*], je parlais beaucoup avec les habitants. Je développais une forme de communication personnelle. Je faisais du porte à porte. J'allais dans les commerces. J'allais dans les postes publics qu'il y avait, les postes de santé... j'allais là-bas. Il y avait un centre de référence d'assistance sociale, j'y allais. Les CRJ, les centres de référence de la jeunesse, j'allais là-bas. Donc en gros, j'ai cherché à [...] ce qu'on appelle le réseau de protection... je cherchais à bien interagir avec eux et aussi en pratiques, le quotidien, la police, les arrestations que je faisais tu vois ? C'était important ça. Cette affirmation du commandant qui participe au travail de police, d'arrestations, d'appréhensions. »

(Entretien avec le commandant Soares, commandant de l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho 2009-2013)

Pour le commandant Soares, le contrôle des pratiques des policier·e·s sous sa responsabilité passait par une communication directe avec les habitant·e·s, les organisations locales ainsi que les

commerces. Ces relations directes lui permettaient d'être informé à propos des pratiques quotidiennes des policier·e·s de terrain du point de vue des résident·e·s. Un autre mécanisme qu'il dit avoir mis en place est celui de sa participation « surprise » aux arrestations et appréhensions. S'il ne participait pas à toutes les arrestations de l'unité, le fait qu'il le fasse et puisse le faire à n'importe quel moment pouvait, selon lui, dissuader les policier·e·s de se livrer à des comportements abusifs ou violents.

La mise en place de mécanismes de contrôle des pratiques policières quotidiennes à l'échelle des favelas dépend donc du·de la commandant·e de l'UPP et peut varier d'une UPP à une autre mais aussi, au sein de la même UPP, d'un mandat de commandement à un autre. Si les chef·fe·s de secteur de Nezahualcóyotl ont également un certain degré de liberté dans leur façon de superviser la mise en œuvre du programme de police communautaire dans leur secteur, les mécanismes de contrôle présentés agissent comme contrepoids. Ces derniers n'existent pas dans le cas des UPP. Le contrôle du travail des UPP se base principalement sur les résultats reportés par l'ISP et la CPP ainsi que la supervision des unités par les commandant·e·s.

4.2.4 Maré: contrôle militaire de la guerre contre les narcotrafiquant·e·s

À l'inverse des trois autres cas, Maré n'a jamais été incluse dans les quelques mécanismes de contrôle liés au programme de police communautaire et n'a jamais été intégrée à la CPP, ni aux études de l'ISP sur le suivi du programme de pacification. C'est l'armée qui a toujours été responsable de la mise en place de l'opération tactique et c'était elle qui contrôlait la mise en œuvre et les résultats. De ce fait, la force de pacification envoyée répondait directement au commandement de l'armée brésilienne qui répondait à son tour à la Présidence de la République.

Rappelons rapidement que le processus de pacification à Maré s'est arrêté à l'étape de l'intervention de la force militaire de pacification pendant 14 mois, et qu'aucune UPP n'y a été installée par la suite. Cela signifie, premièrement, que les objectifs de la pacification formulés pour Maré sont se cantonnés à la reprise du territoire qui était aux mains des groupes criminels. Deuxièmement, cela a impliqué que le mandat de cette force « pacificatrice » n'était pas le même que celui d'un programme de police communautaire. L'objectif n'était pas de reprendre le territoire

aux mains des groupes criminels en vue de l'installation permanente de policier·e·s sur le territoire mais simplement d'occuper le territoire pendant un temps déterminé pour réduire les affrontements armés.

À ce propos, le Sergent Freire, soldat de l'armée de terre, se souvient de la cohabitation avec les militaires de la force d'intervention au sein de sa base militaire :

« Ils [les militaires de la force de pacification] restaient ici [dans la base militaire] et faisaient des opérations, des incursions dans les communautés [*comunidades*]. À certains endroit... Il y avait tout un... Une étude de la partie renseignement de l'armée pour savoir où les forces [criminelles] étaient en action. Où, soudain, il y aurait une incursion... les quartiers généraux, les endroits principaux, les principales entrées de la communauté... ils les encerclaient, ils les enfermaient... et ils contrôlaient les entrées et sorties... et comme ça ils ont fait arrêter les actions là-bas du narcotrafic... à la fois le crime, le vol et le trafic, mais principalement le trafic... Mais, comme ça... c'est compliqué, parce que parfois ils [les narcotrafiquants] finissent par quitter un territoire et aller sur un autre. Parce que c'est comme une filiale. C'est comme un... Tu vois ? Il y a plusieurs pôles, plusieurs points qui se soutiennent entre eux... Il y a un problème à tel endroit, les gens de la faction de là-bas, ils les envoient ailleurs. »

(Entretien avec le Sergent Freire, base militaire de Maré)

Le Sergent Freire considère donc que l'objectif de cette force était exclusivement de reprendre le territoire des mains des narcotrafiquants en étudiant et établissant des stratégies d'attaque pour dominer cet espace au nom de l'État.

Bien que les procédures d'évaluation et de contrôle internes (insérés dans le fonctionnement localisé de l'institution de la PMERJ) soient minimales et éloignées de la réalité quotidienne du terrain, les quartiers ciblés par le programme de pacification à Rio de Janeiro font l'objet de ces évaluations. À l'inverse, dans le cas du complexe de Maré, les évaluations ont été menées de façon externe et ex-post. Ces modalités d'évaluation sont cohérentes avec les modes de fonctionnement traditionnels des forces armées, qui refusent le regard extérieur et la publicisation et s'en remettent à des procédures d'évaluation interne⁷¹.

⁷¹ Un exemple de ces procédures se trouve dans les jugements pour violations des droits humains par des tribunaux militaires. Voir Goirand et Müller, 2020.

4.3 Tepito : des contrôles limités

Tepito représente un cas où se croisent plusieurs éléments et dynamiques repérés dans les autres cas, sans y ressembler totalement. En effet, des réunions hebdomadaires dédiées à la sécurité publique au sein de la délégation Cuauhtémoc, lors desquelles les différents services liés à la sécurité publique sont représentés, ont bien lieu. Néanmoins, contrairement à Nezahualcóyotl, elles ne fonctionnent pas comme lieu d'imputabilité et de suivi des pratiques quotidiennes. Un service de coordination de la sécurité publique, conçu comme mécanisme de contrôle des pratiques des policier·e·s, existe bel et bien mais se trouve limité dans sa marge d'intervention. Enfin, de la même façon que dans les cas des UPP, les mécanismes de contrôle proches des pratiques quotidiennes des policier·e·s sont individualisés et dépendent étroitement des chef·fe·s responsables de chaque zone. Pour les policier·e·s de terrain, il en résulte une marge de manœuvre importante pour redéfinir la mise en œuvre du programme des blocs.

4.3.1 Les réunions de sécurité publique de la délégation Cuauhtémoc : des façades bureaucratiques

Malgré la réticence de la part du personnel de la sécurité publique de la ville de Mexico à autoriser l'enquête et les observations menées dans le cadre de cette thèse, l'accès à quelques réunions hebdomadaires du cabinet de sécurité publique de la délégation Cuauhtémoc, dont Tepito fait partie, a été possible. Ces réunions quotidiennes relèvent en grande partie de la mise en scène. Durant l'une d'entre elle par exemple, le 6 février 2018, les divers services publics liés de près ou de loin à la sécurité publique des différents secteurs étaient rassemblés au sein de la grande salle de réunion du cabinet de la Sécurité publique de la délégation Cuauhtémoc. La police, la protection civile, la coordination à la sécurité publique et les services juridiques étaient présents. D'autres services l'étaient également mais n'ont pu être identifiés avec exactitude, puisqu'il n'y avait aucune indication ou nom visible. Le délégué qui a présidé la session est passé rapidement à travers l'ordre du jour en donnant tour à tour la parole aux différents services. Chacun d'entre eux a dû présenter un bilan de l'avancement des dossiers en cours, les nouvelles demandes, les besoins de coordination avec d'autres services. Ils n'ont eu que quelques minutes pour le faire et la « coordination » avec les autres services s'est principalement faite via des hochements de tête et en prenant la décision qu'ils en parleraient ensemble plus tard. Les quelques policier·e·s présent·e·s ont à peine prêté

attention aux discussions. L'un d'entre eux visionnait une vidéo sur son cellulaire avec le volume au maximum, attirant l'attention sur lui. Il a fini par réussir à l'éteindre et la réunion a repris comme si de rien n'était. Elle a duré environ 1h30.

Liliana, présente à ces réunions, dit avoir été invitée au poste de responsable des affaires juridiques et coordinatrice à la sécurité publique du secteur Tepito à travers son affiliation au parti politique MORENA⁷². Selon elle, son « dur labeur » lors de la campagne de Ricardo Monreal au Sénat en 2015 a été remarqué par cet homme politique, ancien représentant du PRI (Parti Révolutionnaire Institutionnel, conservateur) à la Chambre des député·e·s puis du PRD (Parti de la Révolution démocratique, gauche) au Sénat ensuite et enfin de MORENA au Sénat. Cela a posé les bases d'une relation de confiance entre elleux. Au moment de l'entretien, qui a eu lieu après l'observation des réunions, Liliana venait de déposer sa démission de son poste au sein de la délégation Cuauthémoc. Elle présente ces rencontres hebdomadaires de sécurité publique comme un espace où les différents services sont censés se coordonner, se dire quand iels ont besoin de l'appui d'un groupe de policier·e·s ou de la protection civile, par exemple dans une zone précise de la délégation lorsque la nuit tombe. Les services doivent également faire un suivi des actions mises en place et produire un rapport des résultats obtenus après la mise en place de stratégies coordonnées visant à diminuer l'insécurité. Dans ces réunions, Liliana doit signaler tous les actes de violence, de collusion ou d'abus commis par des policier·e·s – ce qui en fait un mécanisme de contrôle – mais aussi demander la mise en place de stratégie policière pour répondre à des enjeux de sécurité dans certaines zones de Tepito. Toutefois, Liliana dit ne pouvoir rapporter, à l'occasion de ces réunions, qu'une infime partie de ses observations sur les pratiques des policier·e·s de terrain. Elle explique que sa propre sécurité en dépend. Elle doit aussi accepter que ses demandes de soutien aux responsables policier·e·s du secteur Tepito restent sans suite. Elle déclare que les commandant·e·s policier·e·s, même s'iels le voudraient, n'ont pas la capacité d'y répondre.

D'après elle, les caméras de surveillance et les alarmes d'urgence installées au sein de la délégation sont un outil important de contrôle et de supervision du travail policier. Les alarmes d'urgence peuvent être activées par des habitant·e·s en cas de besoin. Toutefois, selon elle, si ces dispositifs sont censés faciliter le travail de coordination de la sécurité publique et de contrôle des

⁷² MORENA, Mouvement de régénération national, est un parti de gauche fondé par Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO) qui arborait jusqu'alors les couleurs du PRD.

pratiques de terrain, ils ne sont pas opérationnels :

« Au moment où j'ai démissionné [quelques semaines auparavant], un protocole était en place pour vérifier toutes les caméras de surveillance. J'avais 31 caméras dans tout Morelos, dont une quinzaine qui étaient sans alarme. Et les 15 autres, et bien, elles ne fonctionnaient pas! À la fin, mon diagnostic, ça a abouti à un résultat où j'ai signalé que ça ne fonctionnait pas n'est-ce pas... J'ai donc envoyé mon rapport au C2 [le centre de communications et d'informations de la délégation Cuauhtémoc] pour leur indiquer, leur dire ce qui se passait, non? Pour qu'ils me donnent une réponse... »

(Entretien avec Liliana, ancienne responsable des affaires juridiques et coordinatrice à la sécurité publique du secteur Tepito)

Elle présente ici son ancien travail comme un mécanisme de contrôle direct des pratiques des policier·e·s. Selon elle, sa principale fonction est d'exposer, aussi bien dans le cadre des réunions que dans ses rapports, autant que possible mais sans se mettre en danger, les failles dans le système de sécurité publique de son secteur pour que la Délégation y réponde. Néanmoins, elle regrette n'avoir aucun pouvoir effectif sur ce que les autorités font de ses rapports. « Notre président et notre chef, Almeida, le chef de la sécurité publique dans la ville de Mexico, ils ont connaissance de tout ça, ils ont les statistiques, ils savent », déclare-t-elle. Elle donne à voir un rapport distancé à l'autorité hiérarchique puisqu'elle considère n'avoir aucun pouvoir d'influence dans la prise de décision de ses supérieur·e·s. Elle se représente le chef de la Sécurité publique comme principal décisionnaire et donc responsable du manque de réponse aux problèmes qu'elle soulève.

Les rapports présentés oralement lors des réunions et par écrit par les agent·e·s sur le terrain permettent d'évaluer les problèmes et les besoins en termes de sécurité publique mais ils ne sont pas toujours suivis de réactions de la part des supérieurs. Les demandes de réparation des caméras effectuées à plusieurs reprises par Liliana en sont un exemple. D'après elle, elles sont restées vaines. Son travail, qu'elle se représente comme une fonction de contrôle des pratiques des policier·e·s et du système de sécurité publique, s'est borné à un travail strictement protocolaire sans véritable incidence sur les mesures mises en place. Cette situation a provoqué du découragement et a mené Liliana à démissionner de son poste.

Ainsi, le travail de coordination mené lors des réunions constitue moins une réelle réflexion stratégique et tactique pour répondre aux enjeux de sécurité publique qu'une réponse aux exigences protocolaires du système bureaucratique. Il permet également d'alimenter la « vitrine » d'un programme de police communautaire qui se veut proche de la réalité de terrain et des

préoccupations des habitant·e·s, et se présente comme poursuivant une amélioration quotidienne grâce aux retours constants des agent·e·s e ce programme. À l'inverse de Ciudad Nezahualcóyotl où les réunions quotidiennes forment un espace où les policier·e·s de chaque bloc rendent des comptes sur leurs pratiques, les réunions concernant Tepito ne fonctionnent pas comme mécanisme de contrôle.

4.3.2 Les limites de la coordination de terrain

Au-delà des réunions de sécurité publique de la délégation, le travail décrit par Liliana révèle les obstacles que rencontre auprès des agent·e·s de police de Tepito toute demande de rendre des comptes. Elle se représente son travail dans ce quartier comme impliquant de multiples tâches qui pourraient fonctionner comme mécanismes de contrôle. Elle doit évaluer les besoins en termes de sécurité publique, en s'appuyant sur les dénonciations des résident·e·s, les observations des agent·e·s de terrain de l'unité des affaires juridiques, mais aussi les événements conflictuels. Elle doit produire des rapports à partir de ces informations. Et, lors des réunions de la délégation, elle doit confronter ses observations et les témoignages des habitant·e·s aux rapports écrits par les policier·e·s et identifier où se trouvent les besoins et les problèmes. Cependant, son travail est limité par les commandant·e·s de la police. Liliana relate une interaction conflictuelle avec le chef de la police, qui refuse d'aborder clairement et explicitement la question des comportements déviants d'une partie des agent·e·s :

« Nous sommes comme des policiers en fait, on dénonce les agents qui sont sous notre responsabilité à la... à la sécurité publique. C'est comme ça qu'ils [les policier·e·s] le comprennent eux, parce que nous leur avons dit... Nous leur avons dit pendant les réunions où il fallait plus de sécurité publique, où... nous avons besoin de leur présence, où il y avait des taux de criminalité... qu'il y avait des points de vente de drogues... donc c'était un travail où on faisait remonter les dénonciations à la fois anonymes et des voisins eux-mêmes, ils dénonçaient aussi la corruption de la part de la... de la sécurité publique. Donc ce genre de... de dénonciations, on n'a pas besoin de les mentionner, surtout à la réunion de la sécurité publique parce que c'était... Violent!... Genre : 'tu me fais un coup bas, attends je t'en fais un autre!' ... Oui, je peux mentionner que... avec le chef Morelos qui était le directeur ici, j'ai eu plusieurs confrontations dans lesquelles... Je n'étais pas méchante envers lui, je vérifiais juste - vraiment ça n'avait rien de personnel - qu'il n'était pas violent envers les voisins, qu'il ne commettait pas d'actes de corruption. Quand j'arrive... pour faire mon speech à la réunion sur ce que je vois dans la rue, sur ce qu'on me dit... il dit que c'était un mensonge, mais il n'avait aucun document pour le prouver et... en essayant de... de me faire... tomber d'une autre manière... Et bien, il n'a pas pu car il n'avait rien pour le prouver. »

(Entretien avec Liliana, ancienne responsable des affaires juridiques et coordinatrice à la sécurité publique du secteur Tepito)

Ainsi, Liliana dit vivre plusieurs formes de violences lorsqu'elle rend des comptes pendant les réunions hebdomadaires. Cette pratique peut être à l'origine de conflits internes et, au-delà, ils peuvent selon elle porter atteinte à sa sécurité personnelle. Cela révèle des jeux de pouvoir restreignant les possibilités d'un contrôle minutieux des pratiques des agent·e·s de terrain. Selon elle, le danger provient des logiques illégales et criminelles dans lesquelles est inséré le personnel de sécurité publique :

« Donc j'avais peur, n'est-ce pas ? Vraiment la... la corruption ici dans la sécurité publique, c'est quelque chose... ça va de pair, n'est-ce pas ? Ça va avec tout ce qui est ici, ce qui se passe dans le quartier. Oui, c'est un risque d'être à ce type de poste parce qu'il y a des choses vraiment très difficiles dans lesquelles je ne pouvais pas m'impliquer, que je n'ai vraiment transmis qu'à la police d'investigation... et sous un protocole d'anonymat... aussi aux voisins, je leur disais que... Je leur donnais les numéros de téléphone qu'ils pouvaient appeler parce que s'ils essayaient de dénoncer, c'est le bureau du procureur qui filtraient le tout... Parfois, les reproches à la sécurité publique, j'ai entendu des choses qu'on a jamais sorti, c'était fermé parce que si l'information sortait, c'était dangereux pour le voisin... Et parfois eh ben... de toutes les coordinations qu'on mettait en place, aussi bien avec la sécurité publique pour certains types d'opératifs, et bien on filtre aussi l'information. Donc il fallait vraiment faire très attention... avoir beaucoup de tactique pour... pour ne pas impliquer le voisin... pour avoir aussi... moi... comme je suis, mon bureau est au cœur de Tepito, du centre de Tepito... et dans le centre, tout est collé ensemble, on court un risque... vraiment, ici il se passe... certains groupes criminels, appelés les cartels (...) »

(Entretien avec Liliana, ancienne responsable des affaires juridiques et coordinatrice à la sécurité publique du secteur Tepito)

Elle affirme trier les informations qu'elle transmet durant les réunions. Certaines dénonciations ou observations ne sont même pas présentées. Elle relie ce processus de sélection à la proximité spatiale entre son lieu de travail et les groupes criminels du quartier. En ce sens, elle perçoit les relations entretenues par les membres de ces groupes criminels avec des fonctionnaires de la sécurité publique comme source de danger.

Malgré les efforts de Liliana pour effectuer son travail aux affaires juridiques de Tepito, elle est contrainte par les jeux de pouvoir internes. Ceux-ci limitent sa capacité à formuler des demandes de contrôle, de sanction des actes illégaux commis par des policier·e·s, et de coordination avec les services de police pour répondre aux besoins de la population de Tepito. Ce

système fait en sorte que Liliana ne puisse pas parler des actes collusifs et illégaux des policier·e·s lors des réunions de sécurité publique de la délégation, ou bien dans les rapports qu'elle doit écrire et remettre à ses supérieur·e·s, par peur de se faire attaquer dans son travail. De plus, elle considère que les relations collusives qu'entretiennent les policier·e·s avec certains groupes de la localité la mettent physiquement en danger alors que son bureau se situe en plein cœur de Tepito. Or le travail de Liliana est censé fonctionner comme un mécanisme de contrôle des pratiques des policier·e·s de terrain aux différents échelons, elle est censée être « la police de la police », selon ses propres mots. Les limites présentées par Liliane donnent à voir les rapports de pouvoir internes à la sécurité publique de la délégation Cuauhtémoc qui font perdre leur effectivité aux mécanismes de contrôle des pratiques des policier·e·s sur le terrain.

4.3.3 Contrôle multi-niveaux individualisé

D'après Manuel Mondragón y Kalb, initiateur du programme de la police de blocs dans la ville de Mexico, la supervision du travail de chaque échelon de la police a été conçue dans une logique de décentralisation. La reddition de compte est organisée de façon verticale : les chef·fe·s de région sont responsables des districts qui composent leur région, les chef·fe·s de district supervisent les secteurs de leur district et les chef·fe·s de secteur sont responsables des blocs de leur secteur. Ensuite viennent les policier·e·s de terrain assignés à des blocs. Selon Manuel Mondragón y Kalb, le·la chef·fe de secteur est responsable de tous ses blocs, iel doit superviser le travail de toutes ses patrouilles et de ses unités. Toutefois, Manuel Mondragón y Kalb n'a pas fait mention, lors de l'entretien, de mécanismes spécifiques pour contrôler les pratiques des policier·e·s, hormis les taux de criminalité qui servent communément d'indicateur pour rendre compte du niveau d'insécurité. Concernant la supervision du travail des échelons supérieurs, il confirme qu'il s'agit d'un système par échelon dans lequel le·la chef·fe de secteur est supervisé·e par son/sa chef·fe de district, lui/elle-même supervisé·e par le·la chef·fe de région. Ainsi le contrôle du travail des différents échelons dépend de chaque niveau hiérarchique, laissant carte-blanche à chaque niveau pour mettre en place, ou non, les mécanismes de contrôle souhaités. Cette organisation est schématisée dans une étude de Carlos Augusto Paez Murillo, Ignacio Enrique Peón Escalante et Sandra Milena Baracaldo Sierra (2020) (Figure 3.1).

Figure 21. – Figure 3.1 Organigramme de la police de blocs dans la ville de Mexico



Source : Paez Murillo, Peón Escalante et Baracaldo Sierra (2020: 34)

De même que pour les UPP, le format décentralisé du programme des blocs concède aux échelons les plus proches du niveau de la rue le contrôle de la mise en œuvre ainsi que la supervision des pratiques quotidiennes des policiers·e·s. La mise en place de mécanismes de contrôle des pratiques quotidiennes dépend ainsi du·de la responsable de secteur, et le travail de supervision de ce dernier est lui-même censé être contrôlé par le·la responsable de la région, etc. Ce système pyramidal, qui consiste donc en la délégation du contrôle et de la supervision des pratiques quotidiennes, implique, comme dans le cas des UPP, que les mécanismes mis en place puissent varier d'un secteur à un autre mais aussi d'un mandat de responsable à un autre même au sein du même secteur.

Alors qu'il existe d'autres mécanismes de contrôle supposés contrebalancer cette marge discrétionnaire dans la supervision du travail des blocs, ces mécanismes s'inscrivent dans des contextes où les jeux de pouvoir les rendent ineffectifs. La description des réunions hebdomadaires ainsi que les explications des limites du travail de Liliana, en sont des illustrations.

Conclusion

Pour conclure ce chapitre, les mécanismes de contrôle et les dispositifs de valorisation du

« bon travail » à Nezahualcóyotl circonscrivent le pouvoir discrétionnaire et la marge de manœuvre que possèdent les policier·e·s communautaires dans la redéfinition de leur travail et dans la mise en œuvre de pratiques déviantes. À l'inverse, la fragilité des mécanismes et outils mis en place dans le cas des UPP et de la police de blocs dans la ville de Mexico posent difficilement des limites. En effet, dans le cas des UPP, ces mécanismes sont fragiles et principalement liés à une ouverture politique qui s'est refermée à partir de 2015. Dans le cas de Tepito, les mécanismes de contrôle sont restreints par des jeux de pouvoir qui favorisent les relations collusives entre membres de la sécurité publique et groupe criminel local. Dans les deux cas toutefois, il existe une organisation pyramidale décentralisée du contrôle du travail de terrain. Ainsi les formes de contrôle varient-elles à la fois d'une localité à une autre au sein du même programme, au sein de la même localité et d'un commandement à un autre. Les différences peuvent aller d'un contrôle soutenu, comme dans le cas du commandant Soares à Cantagalo Pavão-Pavãozinho entre 2009 et 2013, à une absence de contrôle manifeste, comme dans le cas de l'UPP Mangueira 2014 et de Tepito en 2018. Néanmoins, la seule présence de mécanismes n'est pas suffisante pour assurer que les policier·e·s de Nezahualcóyotl aillent au-delà d'un travail de base et soient motivés à mettre en pratiques les principes de police communautaire. Pour cela, divers dispositifs de valorisation du bon travail ont été mis en place. Maré constitue un cas qui se différencie par le fait que ce quartier n'a pas été inclus dans le peu de mécanismes d'évaluation et de contrôle mis en place dans la cadre du programme de pacification.

Ces contrôles et leur variation influencent la mise en œuvre des programmes de police communautaire parce qu'à travers leur impact sur les marges de manœuvre octroyé aux policier·e·s, ils conditionnent leur capacité à s'adonner à des pratiques déviantes, voire contraire aux principes d'un État de droit.

Conclusion Partie 1

L'analyse des institutions policières à échelle locale ainsi que de la mise en œuvre des programmes de police communautaire du point de vue des agent·e·s de terrain met en évidence combien ces programmes sont façonnés par des logiques partisanses mais également par le degré de marge de manœuvre dont disposent les policier·e·s du niveau de la rue pour définir leur travail. Celle-ci n'est ni donnée ni fixe, mais se construit et se modifie en fonction de divers éléments. Tout d'abord, l'orientation partisane des gouvernement locaux détermine dans une large mesure le type de commandement policier. La nomination de commandant·e·s répond à des divisions partisanses au sein des polices entre les policier·e·s progressistes et conservateur·rice·s. Ces divisions partisanses se traduisent en pratiques par des tendances à des actions plus préventives pour les premier·e·s, et plus répressives, pour les second·e·s.

Ensuite, si le commandement policier intervient dans l'orientation d'un programme en pratique, les policier·e·s de terrain définissent ce qui est de leur ressort et ce qui ne l'est pas. En ce sens, observer l'*ethos* des agent·e·s de terrain est fondamental pour comprendre les conditions de la mise en œuvre. Par exemple, la PMERJ est marquée par la guerre contre le narcotrafic, ce qui rend la déconstruction de la vision des narcotrafiquant·e·s en tant qu'ennemi·e·s à éliminer beaucoup plus ardue, malgré un commandement policier progressiste qui souhaite se défaire de ces représentations. À l'inverse, à Nezahualcóyotl, les policier·e·s ont davantage tendance à se conformer aux directives, notamment à cause des relations quotidiennes imposées avec les résident·e·s qui participent à la déconstruction de la vision des populations comme ennemies. De plus, contrairement à la PMERJ, les groupes spéciaux de la police de Mexico n'ont pas le pouvoir de définir ce que serait le « vrai » travail policier. Enfin, l'observation des mécanismes de contrôle permettant de limiter cette marge de manœuvre au niveau de la rue nous donne des éléments de compréhension essentiels. Effectivement, une façon de circonscrire les pratiques policières malgré un *ethos* dominant contraire aux principes de la police communautaire se trouve dans la mise en place de mécanismes de contrôle. Les quatre cas en témoignent : les types de mécanismes varient en nature d'un endroit à un autre et d'un moment à un autre.

Les pratiques des policier·e·s sont donc différentes selon les cas, parfois en phase avec une approche préventive et progressiste, parfois moins. Dans les quatre cas, différentes pratiques émergent dans des contextes marqués par un héritage répressif. En revanche, ces pratiques se distinguent à cause de l'héritage de l'institution policière, des incitatifs au sein même du programme de police communautaire et surtout, de la capacité des commandant·e·s locaux·le, à assurer une présence sur le terrain, à dépasser ces héritages et à encadrer les comportements des policier·e·s.

L'observation historico-sociologique des institutions policières locales donne des éléments pour comprendre la mise en œuvre différenciée de programmes *a priori* similaires. Néanmoins, les pratiques des policier·e·s ne sont pas uniquement façonnées par l'institution policière. Pour mettre en œuvre ces programmes, ces dernier·e·s s'insèrent dans des contextes sociaux locaux spécifiques dont iels ne peuvent faire l'économie. La prochaine partie propose précisément d'analyser les éléments qui construisent la réception locale d'un programme de police communautaire par les habitant·e·s et les effets de cette réception sur la mise en œuvre.

Partie 2

La réception du travail policier : une fabrique de quartier

« Et là, une patiente m'a dit : 'Ce que je pense n'a pas d'importance. Ce qui est important c'est que je ne peux pas aimer l'UPP. Tu sais pourquoi ? On sait qu'un jour ça va finir. Et quand ça va finir, le narcotrafic continuera ici et ils vont nous faire payer un par un'. »

(Entretien avec Alice, médecin et fondatrice d'une association offrant des soins de santé à Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

« ... si t'appelles la police ou le paramédic, tu te mets automatiquement dans les problèmes tu vois. Tu sais pas s'il faisait partie de 'l'entreprise' ou autre chose. Donc bon c'est comme on dit 'Tu vois, t'entends et tu te tais' non ? En gros, même si tu sais qui l'a tué, il faut absolument pas que tu le dises. [...] C'est la loi de tout le quartier: tu vois, tu entends et tu te tais [*ves, oyes y callas*]. »

(Entretien avec José Luis, ancien résident de Tepito)

Les deux extraits d'entretien ci-dessus, bien qu'ils ne proviennent pas des mêmes quartiers ni des mêmes pays, pointent une réalité similaire : selon ces deux personnes, les populations de Cantagalo Pavão-Pavãozinho et de Tepito peuvent difficilement collaborer avec la police et encore moins l'« aimer ». L'historique des relations police-société dans les quartiers populaires et marginalisés explique en partie les méfiances ou les reluctances à s'engager dans une relation avec les polices. Toutefois, la patiente d'Alice et José Luis sous-entendent que même s'ils souhaitaient engager une relation avec les policier·e·s de leur quartier, iels estiment ne pas être en mesure de le faire. Iels révèlent en ce sens l'existence de facteurs structurels sous-jacents qui façonnent les possibilités de collaboration avec les policier·e·s dans le cadre de programme de police communautaire. Parmi ces facteurs, la patiente d'Alice identifie le « narcotrafic » et José Luis « la loi du quartier » et « l'entreprise ». Iels appellent à s'interroger sur le processus de construction des relations État-habitant·e·s dans des quartiers où des acteur·rice·s armé·e·s non étatiques sont parties prenantes dans la régulation de la vie sociale. Cette tension est particulièrement importante pour évaluer un programme qui implique, en théorie, la création d'étroites relations de collaboration entre policier·e·s et habitant·e·s.

Les politiques publiques sont non seulement mises en œuvre par le haut – ici par les institutions policières – mais elles sont aussi reçues par des bénéficiaires – les résident·e·s – qui

sont inséré·e·s dans leurs propres logiques. Iels interagissent avec le processus de mise en œuvre et ses acteur·rice·s – les policier·e·s – de manière contextualisée, ancrée dans des configurations sociales locales. À Nezahualcóyotl, Tepito, Cantagalo Pavão-Pavãozinho et Maré, ces configurations se construisent dans la cohabitation avec les groupes criminels.

Dans une perspective d'analyse de la réception des politiques publiques (Revillard, 2018), cette seconde partie propose de mettre de l'avant l'importance des configurations d'acteur·rice·s locaux·les pour comprendre les dynamiques sociales locales dans lesquelles s'insère un programme de police communautaire. Les configurations d'acteur·rice·s sont ici pensées dans leur conception éliásienne, c'est-à-dire dans une perspective dynamique et complexe des relations sociales qui remet en question la dichotomie individu/société et qui s'inscrit dans le temps (Elias, 1991; Elias et Dunning, 1994; Déchaux, 1995; Cornu, 2007; Ducret 2011; Duvoux 2011). En prenant l'exemple d'un match de football comme configuration, Norbert Elias explique :

« Le processus du jeu est précisément une configuration mouvante d'êtres humains dont les actions et les expériences s'entrecroisent sans cesse, un processus social en miniature. L'un des aspects les plus instructifs de ce schéma est qu'il est formé par les joueurs en mouvement des deux camps. On ne pourrait suivre le match si l'on concentrait son attention sur le jeu d'une équipe sans prendre en compte celui de l'autre équipe. On ne pourrait comprendre les actions et ce que ressentent les membres d'une équipe si on les observait indépendamment des actions et des sentiments de l'autre équipe. Il faut se distancier du jeu pour reconnaître que les actions de chaque équipe s'imbriquent constamment et que les deux équipes opposées forment donc une configuration unique »

(Elias et Dunning, 1994 :70)

Cette perspective met l'accent sur la situation d'interdépendance qui lie les individus les uns aux autres ainsi que la forme fluide et mouvante de ce que Norbert Elias nomme la « configuration ». Rapportées au quartier, ces configurations se réfèrent à un ensemble d'individus en interaction. Dans le cadre de cette thèse toutefois, nous élargissons la conception de ces configurations à des groupes d'individus et d'organisations locales en interaction. Cette conception permet de prendre en compte les « entraîneur·se·s » et les « préparateur·rice·s physiques » des joueur·se·s sur le terrain, pour reprendre la métaphore de Norbet Elias. Les groupes d'individus et les organisations forment de fait des réseaux sociaux locaux qui produisent des effets sur la façon d'interagir avec les autres acteur·rice·s locaux·les ainsi qu'avec les policier·e·s. La perspective des configurations permet non seulement d'identifier les acteur·rice·s et leurs réseaux, mais aussi de comprendre

quelles sont les règles formelles et informelles de cohabitation, règles qui peuvent varier dans le temps et dans l'espace. Ce regard nous informe sur les possibilités ou non d'engager une relation avec les policier·e·s, mais aussi de dénoncer les violences policières.

Étant donné l'historique conflictuel et violent des relations police-société dans les quartiers populaires et marginalisés de Rio de Janeiro et Mexico, on pourrait s'attendre à un type de réception fermé à la discussion avec les policier·e·s et même, à une réaction violente vis-à-vis de la police, du fait de la présence de groupes criminels sur ces territoires. Cela limiterait alors le volet de collaborations et de création de relations de proximité des polices communautaires. Toutefois, comme décrit dans le chapitre 1 de cette thèse, les relations police-société dans le cadre des programmes étudiés sont parfois conflictuelles, parfois collaboratives. Dans certains cas, les habitant·e·s se déclarent ouvert·e·s à engager des relations avec la police, voire à participer à la production de la sécurité publique; alors que dans d'autres cas, iels préfèrent les éviter. Au sein d'une même localité, la réceptivité du même programme par les habitant·e·s peut également changer d'une période à une autre.

Cette deuxième partie, composée de trois chapitres, propose d'analyser la réception des programmes de police communautaire par les habitant·e·s. Se positionner du point de vue des populations ciblées par les programmes **permet alors de saisir dans quelle mesure et comment les dynamiques sociales des localités façonnent la réceptivité des habitant·e·s d'un programme de police communautaire et, par conséquent, les pratiques des policier·e·s** à Rio de Janeiro, Ciudad Nezahualcóyotl et dans la ville de Mexico. L'angle de la réception, au sens de Anne Revillard (2018) permet de mettre en interaction les logiques institutionnelles et politiques avec les logiques sociales pour comprendre les pratiques des policier·e·s. Pour comprendre les différences de réception dans une perspective comparée, nous proposons de les étudier au prisme de leur réceptivité (Chevallier, 2005; Kane, 2014; Baudot et Revillard, 2014), définie ici comme différents degrés d'ouverture à l'action publique policière. Autrement dit, cette perspective met en exergue le rôle des facteurs propres aux configurations d'acteur·rice·s locaux·les qui vont impliquer des réajustements et des adaptations de la part des policier·e·s sur le terrain et qui vont donc avoir une incidence sur la mise en œuvre du programme de police communautaire en pratiques, au quotidien. Le volet participatif de ces programmes implique, en théorie, des relations

collaboratives entre habitant·e·s et policier·e·s. L'une des stratégies d'approximation souvent mises en place par les responsables de ces programmes consiste à identifier de potentiel·le·s interlocuteur·rice·s du côté des populations. Pour cela, iels repèrent des personnes qui jouent un rôle d'intermédiaire entre les réseaux sociaux locaux et les représentant·e·s de l'État. Ces intermédiaires sont importants dans la mise en œuvre d'un programme qui implique la construction de relations de proximité avec des policier·e·s puisqu'iels peuvent faciliter, ou non, la « rencontre » entre la politique, et ses fonctionnaires de première ligne – les policier·e·s, et ses bénéficiaires – les habitant·e·s. Cependant, à Rio de Janeiro, Mexico et Nezahualcóyotl, les réseaux sociaux locaux sont composés d'intermédiaires et d'habitant·e·s qui sont en interaction avec les membres des groupes criminels dominant leur territoire. Ces interactions définissent alors en partie la marge de manœuvre des intermédiaires à engager des relations avec des policier·e·s. De plus, les types de réseaux sociaux diffèrent dans leur forme et capacités de mobilisation. Cela influence leur degré de réceptivité d'un programme de police ainsi que les capacités d'ancrage social de ce dernier dans ces réseaux. Enfin, les représentations sociales des polices dans des quartiers où les habitant·e·s ont subis des violences policières informent aussi les réceptions d'un programme impliquant la cohabitation et la proximité quotidienne avec des policier·e·s. Les programmes se définissent sur la base de ces interactions. Cela a pour effet de produire des relations différentes avec les polices de celles qui, comme affichées comme objectifs dans les programmes, prônent la collaboration et l'engagement citoyen.

Cette deuxième partie propose d'analyser la réception par les habitant·e·s au regard de trois éléments : (1) la cohabitation des habitant·e·s avec les groupes criminels à échelle locale, (2) le type d'ancrage des programmes dans les réseaux de mobilisation locaux et enfin, (3) les représentations locales des polices. Chacun de ces éléments fera l'objet d'un chapitre de cette partie et chaque chapitre sera organisé en quatre sections qui, dans l'ordre, porteront sur Ciudad Nezahualcóyotl, Cantagalo Pavão-Pavãozinho, Tepito et enfin, le complexe de Maré.

Chapitre 5 – Cohabitation avec les groupes criminels

Un premier facteur de construction de la réception d'un programme de police communautaire par les habitant·e·s se trouve dans le type de cohabitations de ces dernier·e·s avec les groupes criminels. Il existe plusieurs lectures sur la domination des groupes d'acteur·rice·s armé·e·s non étatiques dans les quartiers populaires latino-américains. Benjamin Penglase parle de « désordre ordonné » – *ordered disorder* – pour qualifier l'état d'(in)sécurité permanent dans lequel se trouve les habitant·e·s de ces quartiers. Selon lui, les groupes criminels contrôlent un territoire en alternant états de sécurité et d'insécurité de façon à garder le contrôle (Penglase 2009, 47). Diane E. Davis propose le concept de résilience négative pour désigner une situation « [dans laquelle] les entrepreneurs de la violence ont pris le contrôle effectif des moyens de coercition, et imposent leurs propres formes de justice, de sécurité et de moyens de subsistance. Dans de telles situations (...) la communauté est fragmentée et saisie d'un sentiment d'impuissance, et l'État est absent ou corrompu (...) » (Davis, 2012: 9). Enrique Desmond Arias (2017) met l'accent sur les différentes formes que prend la gouvernance à échelle micro-locale, notamment au regard des relations État-groupes criminels, et dégage quatre types de micro-ordre politique: désordre criminel, gouvernance divisée, gouvernance collaborative et gouvernance à plusieurs niveaux. Chacun de ces types correspond à une répartition différente de la gestion du territoire local entre représentant·e·s de l'État et groupes criminels. D'autres auteur·rice·s encore qualifient ces contextes de « sociabilité violente » (Machado da Silva, 2011), « pouvoir parallèle » (Leeds, 1996 et 2007), ou encore de « capital social négatif » (Zaluar et Alles Ribeiro, 2009).

Bien que chacune de ces lectures se différencient dans leur approche et apportent des éléments importants, elles ont en commun de mettre l'accent sur les relations entre groupes criminels et État : ou bien les groupes criminels sont dominants dans certains territoires parce que l'État y est absent, ou bien il existe des arrangements politiques informels entre ces deux acteur·rice·s qui brouillent les frontières entre État et acteur·rice·s criminel·le·s (Arias, 2006, 2017 ; Penglase, 2009; Aranda, 2013; Balsamanta et Reddy, 2018; Alves, 2019). Selon ces approches, il existe un contrôle social local uniquement dicté par les acteur·rice·s armé·e·s non étatiques et leurs relations (ou leur absence de relation) avec l'État. Ce contrôle social se base sur des règles établies par les acteur·rice·s armé·e·s non étatiques à travers la peur et la violence. S'il est clair qu'il s'agit bien

d'une dimension distinctive, les populations de ces territoires dominés y sont généralement dépeintes comme victimes et passives. Dans cette perspective, le pouvoir d'agir des habitant·e·s apparaît comme limité.

Toutefois, dans la lignée des contributions de Robb Larkins (2015) et des plus récents travaux de Benjamin Penglase (Penglase, 2014), une perspective interactionniste permet de révéler des subtilités qui viennent complexifier ce postulat. D'une part, il est erroné de supposer que les résident·e·s de ces quartiers vivent dans une peur constante et continue. Ce raccourci peut provenir d'un regard ethno-centré peu habitué à la présence d'acteur·rice·s armé·e·s non étatiques au quotidien mais aussi d'un biais wébérien mettant l'accent sur le monopole de la violence dans le contrôle social, au détriment d'autres éléments. En poussant cette logique, la population serait ainsi limitée dans son accès à l'éducation, à un travail ou à toute forme de mobilité sociale du fait de l'oppression criminelle qu'ils vivraient au quotidien. S'il est vrai que les confrontations armées ponctuelles peuvent avoir une incidence sur le fait de pouvoir se rendre à l'école ou de se présenter au travail certains jours, il s'agit bien souvent de circonstances occasionnelles (à différents degrés selon les localités). Il paraît difficile de généraliser cela et d'en faire un facteur structurel des difficultés d'accès à la mobilité sociale. Ce qui limite les opportunités de mobilité sociale, l'accès à l'éducation, et tout autre service public, ce sont bien les racines discriminatoires des institutions étatiques (González, 2017). Celles-ci ont également leur part de responsabilités dans la progression et l'extension des groupes criminels, et la construction historique des sociétés plus généralement. D'autre part, la violence et l'insécurité ne sont pas des états statiques, elles sont mouvantes dans l'espace et dans le temps. L'état de sécurité se construit à échelle locale entre les différent·e·s acteur·rice·s.

Dans le cadre de cette thèse, le regard est porté sur la cohabitation entre habitant·e·s et membres des groupes criminels afin de faire lumière sur le contexte qui définit la marge de manœuvre des potentiel·le·s interlocuteur·rice·s – les intermédiaires – d'un programme de police communautaire à engager dans des relations avec les policier·e·s. Ce chapitre propose donc d'analyser le type de cohabitation entre groupes criminels et habitant·e·s au quotidien afin de comprendre dans quelle mesure le contrôle social exercé par les groupes criminels constitue un obstacle à l'engagement des habitant·e·s dans des relations avec les policier·e·s et façonne la mise

en œuvre des programmes à l'étude. Les groupes criminels sont constitués par des acteur·rice·s armé·e·s non étatiques et leurs activités peuvent varier. Les membres de ces groupes sont appelé·e·s différemment en fonction de leurs activités principales. Dans les quatre cas, le narcotrafic constituant leur occupation première, les membres des groupes criminels à l'étude sont, par conséquent, qualifié·e·s de narcotraquant·e·s.

La comparaison des quatre cas s'inscrit dans cette perspective. Un regard sur les types de cohabitation entre habitant·e·s et groupes criminels permet de prendre en compte les normes mouvantes qui régissent les relations de ces deux groupes au sein d'une localité. Ces interactions définissent en partie le type de réception d'un programme impliquant, rappelons-le, d'engager dans des relations quotidiennes avec des policier·e·s. Comprendre les règles d'interactions révèle d'abord le degré de participation des habitant·e·s dans la construction de ces règles locales et donc **le type de contrôle social exercé par les acteur·rice·s armé·e·s non étatiques. Ensuite, ces cadres d'interactions fournissent également des indications de ce que représentent les policier·e·s dans ce contexte.** Concrètement, ils donnent à voir si la présence de la police constitue un danger pour l'équilibre habitant·e·s-groupes criminels préétabli, ou bien si elle est tolérée, et sous quelles conditions. Cela influence le type de réception des programmes de police communautaire.

À Nezahualcóyotl, malgré une histoire récente marquée par l'exercice d'un contrôle social répressif et violent de la part de groupes criminels, 2012 a constitué une transformation de l'équilibre groupe criminel-habitant·e·s-police. Cet équilibre se caractérise par le fait que les habitant·e·s puissent engager dans des relations avec les policier·e·s tant qu'elles ne compromettent pas les activités liées au narcotrafic. Le territoire de Cantagalo Pavão-Pavãozinho est dominé par le même groupe criminel depuis plus de trente ans au moment de l'enquête de terrain. Une continuité dans la domination territoriale ne signifie pas pour autant un même équilibre groupe criminel-habitant·e·s-polices dans le temps. Cantagalo Pavão-Pavãozinho représente un cas où les règles imposées par le Commando rouge changent au fil du temps et notamment en réponse aux actions des polices. À Tepito, un groupe criminel local exerce un contrôle social répressif et violent. En conséquence, pour se protéger, les habitant·e·s et commerçant·e·s évitent toute relation avec des policier·e·s par peur de représailles. Enfin, le complexe de Maré est le seul cas où plusieurs groupes criminels se

divisent le territoire. Cela a pour conséquence de créer des équilibres groupes criminels-habitant·e·s-forces de l'ordre différenciés d'un endroit à l'autre du quartier. Puis, un autre effet de cette configuration se trouve également dans la mouvance de ces équilibres dans le temps lorsqu'ils rencontrent des points de déstabilisation.

5.1 Nezhualcóyotl face aux accords des groupes criminels avec les autorités fédérales

La cohabitation entre habitant·e·s et membres de groupe criminels à Nezhualcóyotl se caractérise par la succession de groupes criminels impliquant des changements fréquents dans l'équilibre groupe criminel-habitant·e·s. Pour comprendre le contexte dans lequel s'insère le programme de police de blocs, nous allons voir dans un premier temps que dans les années 1990/2000, la municipalité était dominée par un groupe criminel qui avait pour particularité de travailler de façon discrète et invisible, aux marges des sociétés locales. Ensuite, la période qui a suivi la chute de ce groupe criminel a été marquée par les affrontements violents de plusieurs groupes criminels pour la domination du territoire de Nezhualcóyotl. Pendant cette période, le contrôle social exercé par les groupes criminels sur les habitant·e·s était des plus stricts et violents. Nous verrons enfin que l'année 2012 représente un nouveau changement dans l'équilibre groupe criminel-police-habitant·e·s. Ce nouvel équilibre a pour particularité de ne pas entraver les relations de proximité et de collaboration entre policier·e·s et habitant·e·s tant que cela n'affecte pas les activités des groupes criminels. Ce contexte favorise alors l'ouverture des habitant·e·s à engager dans des relations avec la police.

5.1.1 La Ma Baker et le Cartel de Neza des années 1990/2000

Si au quotidien, la présence du narcotrafic est peu visible, voire invisible, à Ciudad Nezhualcóyotl – par exemple, le port d'armes ostensible est réservé à la police et la vente de drogues est dissimulée, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de groupes criminels sur le territoire. L'histoire récente de la municipalité est d'ailleurs marquée par l'arrestation de la fameuse dirigeante du Cartel de Neza en 2002 – la Ma Baker – et de ses partenaires (Curtis, Gibbs et Miró,

2004). Delia Patricia Buendía, alias la Ma Baker, née à Tepito en 1957, a été secrétaire au sein du Secrétariat d'Éducation Publique (SEP), caissière dans un café et responsable d'un centre social. En parallèle de ses activités professionnelles formelles, elle s'est dédiée à la fondation d'un empire économique illicite (Caporal, 2009). Elle a effectivement été impliquée dans le narcotrafic à Tepito, dans des paris de catch mexicain (*lucha libre*), et a « investi » dans des stands de lavage de voitures ou des boutiques de téléphonie (Reporte Indigo, 2019) pour y blanchir son argent. Si elle a opéré de façon très discrète au début, elle a créé des alliances avec d'autres groupes de narcotraffiquant·e·s actif·ve·s à Tepito et a réussi à devenir l'une des actrices principales du narcotrafic dans le quartier dans les années 1990. Certain·e·s considèrent qu'elle a même posé les bases de la Unión Tepito, qui est apparue dans les années 1990 (Infobae, 2020). Son apogée à Tepito s'est soudainement achevé lorsque la Ma Baker a fait assassiner des concurrent·rice·s locaux·les qu'elle aurait sous-estimé·e·s. Elle a été forcée de partir de Tepito et s'est réfugiée à Ciudad Nezahualcóyotl où elle a repris ses activités illicites. À Nezahualcóyot, elle s'est unie avec les membres restants du Cartel des frères Arellano Félix⁷³ (Infobae, 2019), dont la présence était largement affaiblie dans le district fédéral depuis quelques années (The Guardian, 2002; Jones 2013; Hesterman 2013). C'est ainsi qu'elle a créé le Cartel de Neza qu'elle a dirigé et au sein duquel elle a intégré les membres de sa famille (mari, filles et beaux-fils) (Caporal, 2009). La Ma Baker est souvent présentée par les médias comme la première femme à avoir fondé un groupe criminel de narcotrafic au Mexique (Los Angeles Time. 2001; La Jornada Virtual, 2002; Vanguardia, 2019; Reporte Indigo, 2019; La Republica, 2020; Infobae, 2020).

Dans les années qui ont suivi, le Cartel de Neza a été considéré comme l'un des groupes criminels les mieux organisés du pays (Infobae, 2020). Ceci était établi en raison du fait que le Cartel regroupait aussi bien des policier·e·s de différents corps de police, des ex-policier·e·s, que des opérateur·rice·s financier·e·s et un ample réseau de protection, composé par un magistrat de l'État de Mexico ainsi que d'une juge du district fédéral, entre autres (Proceso, 2002, 2009; Reporte Indigo, 2019). Ce réseau a permis au Cartel de Neza d'opérer dans le quasi-anonymat pendant au moins une dizaine d'années (El Cierre Digital, 2020). Le groupe criminel a occupé une place centrale dans le narcotrafic au sein de l'État de Mexico et dans la capitale plus globalement. Sa

⁷³ Cartel connu dans les années 1980/1990 puisqu'il dominait Tijuana, à la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

proximité avec l'aéroport international de la ville de Mexico lui permettait un approvisionnement régulier en cocaïne, sans pour autant attirer l'attention des autorités ou des médias jusque dans les années 2000 (Vanguardia, 2014; Infobae, 2020). Le Cartel de Neza s'était même étendu à d'autres États : Morelos, Querétaro, Puebla, et Michoacán.

Le Cartel de Neza a commencé à s'effondrer lorsque la Ma Baker a ordonné l'exécution de plusieurs fonctionnaires en 2002, comme celui de Mario Roldán, ancien directeur adjoint de la liaison opérationnelle du bureau du procureur spécialisé dans les crimes contre la santé (*Fiscalía Especializada para la Atención de Delitos contra la Salud - FEADS*). Ma Baker et ses partenaires ont par la suite fait exécuter, en l'espace de trois semaines, trois responsables de la sécurité publique: Arturo Pérez Estrada, responsable de la base de police de la délégation de Iztapalapa, Guillermo Robles Estrada Liceaga, directeur d'opérations mixtes du secrétariat de la Sécurité publique de la capitale, et Nicolás Humberto del Águila Jiménez, agent du ministère public fédéral (La República, 2020). Ces quatre assassinats ont déclenché l'ouverture d'une enquête et ont mené à l'arrestation de Ma Baker par la police ministérielle, le 19 août 2002, à son domicile dans le quartier de La Perla à Nezahualcóyotl. Elle a été inculpée pour narcotrafic, délinquance organisée et homicides volontaires et prémédités. La Ma Baker a été incarcérée dans la prison de Santiaguito, à Almoloya de Juárez où elle purge encore actuellement sa peine de 60 ans de prison ferme. Son bras droit, un de ses gendres, Carlos Morales Gutiérrez, connu comme *El Águila*, a été incarcéré en 2004 après deux années de fuite. La majorité des membres du Cartel de Neza ont été détenus entre 2002 et 2009, date à laquelle *El Mustang*, dernier haut représentant du groupe criminel, a finalement lui aussi été arrêté (El Proceso, 2009).

D'autres indications concernant les éléments qui ont conduit les autorités à arrêter les membres du Cartel de Neza supposent que le maire de Nezahualcóyotl de l'époque, Héctor Miguel Bautista López (PRD, 2000-2003), avec le travail de la direction de sécurité publique, avait mis au pied du mur le bureau du Procureur général (Proceso, 2002; El Universal, 2003). Pour cela, le maire et le directeur de la police avaient remis une liste des points de distribution de drogues dans la ville qui confirmait que le Cartel de Neza était bel et bien réel et actif dans la municipalité. Maire PRDiste de 2003 à 2006, Luis Sánchez Jiménez, se souvient de cette période et des stratégies mises en place par son prédécesseur, Héctor Miguel Bautista López :

« Héctor [Maire PRDiste de 2000 à 2003] a décidé de mener une lutte frontale contre le trafic de drogue parce qu'il y avait, à ce moment-là, plusieurs endroits où on vendait de la drogue, les gens se plaignaient de ça, alors Héctor a dit 'battons-nous contre ça'. Et on a monté plusieurs programmes, dont un programme de dénonciations anonymes, où on demandait aux citoyens de nous dire où ils vendaient de la drogue, anonymement, on leur demandait pas leurs informations, juste de nous dire où ils vendaient la drogue. On a commencé à recueillir des informations, plus de 200 plaintes de petites boutiques [*tienditas*], c'est comme ça qu'ils les appellent : des *tienditas*, et le directeur de la sécurité publique de l'époque, Ernesto García, est allé directement confronter les vendeurs de drogues... mais ça c'est pas de notre registre, alors Héctor Bautista est allé à la PGR [*Procuraduría general de la República*, bureau du procureur·e], il leur a amené la liste des points de vente et leur a dit 'rentrez leur dedans' et on a fait savoir aux médias qu'on avait donné cette information à la PGR. »

(Entretien avec Luis Sánchez Jiménez, maire PRDiste de Ciudad Nezahualcóyotl, 2003-2006)

L'ancien maire Héctor Bautista a donc parié sur la mobilisation des habitant·e·s pour rassembler des informations au sujet des activités du groupe criminel dans le but de les présenter au bureau du/de la procureur·e, dont l'enquête n'a pas donné suite. Le maire a alors choisi de faire part de ses actions auprès des médias. À travers ces stratégies, l'ancien maire s'est assuré de présenter des informations facilement vérifiables et de rendre publique la procédure. Le but de cette manœuvre consistait à discréditer la PGR pour ses pratiques collusives et illégales. La lutte contre le narcotrafic au niveau municipal impliquait, selon lui, de contourner ces pratiques et de trouver une façon d'imposer la procédure d'enquête officielle. D'après le maire qui a suivi le mandat d'Héctor Bautista, porter la procédure aux mains des médias a été une stratégie efficace :

« [...] deux ou trois mois plus tard, les journalistes demandaient 'hey, qu'est-ce qui s'est passé avec Nezahualcóyotl' et la PGR a dit 'nous avons déjà tout vérifié, c'est négatif, il n'y a rien, il n'y a rien de tel', puis le journal *Reforma* vient et dit au maire, 'Mr. Bautista, que s'est-il passé ? Vous mentez, ou c'est quoi le problème?', donc Héctor leur dit : 'Bon, on ne ment pas, voici la liste... choisissez vous-même cinq points de vente, vous les choisissez, et on organise tout de suite une opération, on y va et on achète de la drogue, on va voir s'ils vendent ou non'. L'opération mise en place visait cinq domiciles différents et consistait en ce qu'un véhicule y aille, quelqu'un descendait, toquait à la porte, achetait de la drogue et derrière il y avait un van avec les reporters et photographes, un photographe et la reporter. Donc ils arrivent au premier domicile, ils achètent de la drogue et partent. Ils arrivent au second, ils achètent de la drogue et partent. Ils arrivent au troisième domicile, ils achètent de la drogue [...]. Et donc finalement l'article dans *La Reforma* dit que la PGR mentait et de là commence un chapitre très difficile parce que la PGR a été obligée d'ouvrir une enquête et ils ont

nommé un responsable de l'enquête... je ne me rappelle plus du nom... c'était une personne très préparée, qui a fait des études en Israël, un super policier. »

(Entretien avec Luis Sánchez Jiménez, maire PRDiste de Ciudad Nezahualcóyotl , 2003-2006)

Selon ce maire, l'article publié par le journal *La Reforma* a été l'élément déclencheur de l'enquête qui a mené à l'arrestation de la Ma Baker. Toutefois, il se rappelle aussi que le positionnement affiché d'Héctor Bautista en termes de lutte contre le narcotrafic l'a particulièrement exposé et rendu vulnérable face aux menaces visant sa sécurité personnelle :

« Quand Héctor va à la PGR à différents moments, il fait face à une ambiance hostile... un jour, celui qui était responsable du secteur d'enquêtes sur le narcotrafic lui a dit 'président, celui qui met son nez dans ces affaires meurt' [*presidente, el que se mete en esto se muere*], comme ça, mot pour mot. Et ensuite, il lui offre des gardes du corps à Héctor pour ça. Mais moi je conseillais à Héctor de ne pas les prendre parce que c'était tout autant dangereux, voire plus, que les criminels. En étant avec ces gens, il pouvait subir le même sort, mais il disait que non. [...] L'expérience qu'on en a retenu c'est que la PGR nous a laissé vraiment seuls en tant que municipalité. Quand j'étais candidat pour la présidence municipale, juste après, on gagne et la première chose que je dis à Héctor en matière de sécurité publique 'je ne rentre pas dans les crimes de juridiction fédérale, je reste dans la juridiction commune' »

(Entretien avec Luis Sánchez Jiménez, maire PRDiste de Ciudad Nezahualcóyotl , 2003-2006)

L'ancien maire (2003-2006) se remémore aussi comment il a fallu mettre en place un système de protection pour Héctor Bautista, ainsi que pour l'ancien directeur de la police : véhicules blindés, changement de domicile, entre autres. Héctor Bautista vivait temporairement dans un appartement au sein de la ville de Mexico jusqu'à ce que cet appartement ait été forcé. Des individus s'y étaient introduits et avaient semé le désordre en guise d'avertissement. Luis Sánchez Jiménez (maire PRDiste 2003-2006) a alors invité Héctor à vivre chez lui quelques temps, « le temps que ça se calme », avec une patrouille postée devant sa maison.

5.1.2 Après 2012 : un nouvel et fragile équilibre groupe criminel-police-habitant·e·s

L'arrestation des membres du Cartel de Neza n'a pour autant pas mis fin à la présence de groupes criminels organisés. La localisation idéale de Ciudad Nezahualcóyotl, collée à l'aéroport

ainsi qu'aux grands axes routiers desservant la ville de Mexico et différentes villes de l'État de Mexico, en fait le territoire de disputes entre plusieurs groupes dès la chute du Cartel de Neza. Deux groupes criminels en particulier se sont disputés le territoire au début des années 2000: La Familia Michoacana et Los Zetas⁷⁴ (El Siglo de Torreón, 2011; El Universal Unión Edomex, 2019). Ces conflits ont pris de telles proportions que l'armée a été envoyée, en 2012, pour rétablir l'ordre, diminuer la violence et arrêter les conflits armés entre les deux groupes (El País, 2012; Expansión, 2012; Time, 2013). En effet, cette période a été l'une des plus violentes de l'histoire récente de la municipalité : d'après les données du Système national de sécurité publique, en 2012, Nezahualcóyotl comptait 10 148 délits à haut impact (soit une moyenne de 27,8 par jour) contre 3 659 en 2016 (10 en moyenne par jour). Les homicides ont chuté de 21% entre 2012 et 2016. Durant cette période (entre 2009 et 2013), vente de drogues, extorsions, kidnappings et règlements de compte violents faisaient partie du quotidien. Guadalupe, habitante et commerçante au sein d'un marché public de Nezahualcóyotl, se rappelle le contexte de violence aux alentours de l'année 2009 :

« [...] En termes d'insécurité, il y a environ 10 ans, ici il y avait une organisation qui extorquait, qui faisait payer un certain montant par mois à chaque locataire [du marché]. Ou alors t'étais menacée de mort, n'est-ce pas ? Des gens qu'on connaissait, un jeune homme d'ici, qui était à moitié drogué, à moitié itinérant, ben ce jeune homme s'est réveillé un jour mort, la tête par là-bas [en pointant du doigt vers l'extérieur du marché]. Donc il y a eu un moment pendant lequel ils ont commencé à créer la panique et tout. Ensuite, de ce que j'ai vécu, ils ont commencé à trouver des têtes d'un côté, des têtes emballées de l'autre, non ? Puis je me souviens que j'avais une [voiture] Jetta et quand j'allais laisser mes neveux à l'école, au lycée, ben on avait peur parce qu'on pensait qu'ils allaient me toucher ou des choses comme ça, des choses désagréables, et à deux reprises j'ai vu, ou trois fois, j'ai vu des choses désagréables. [...] Quand ils rackettaient ici, il y avait un réseau appelé la familia Michoacana, je ne sais pas si t'en as entendu parler, c'était un réseau de narcos qui venait de [l'État du] Michoacán et ils ont commencé à s'étendre sur tout le territoire de l'État de Mexico, en extorquant, tuant, vendant de la drogue, et j'avais un ami qui me vendait des vêtements et travaillait dans les boutiques. Et il était le frère d'un type qui était très malveillant, très mafieux, et en se faisant passer pour la famille Michoacana, il a commencé à racketter lui aussi. Donc il a commencé à enlever des clients, des connaissances et ils l'ont retrouvé, pas la police mais les narcos, et ils l'ont tué. »

⁷⁴ Pour plus d'informations sur la création et la place de ces deux cartels dans le narcotrafic Mexicain, voir Grayson et Logan, 2012; Flanigan, 2014; Lecour Grandmaison 2020.

(Entretien avec Guadalupe, habitante et commerçante de Nezahualcóyotl)

Guadalupe a remarqué l'emprise de la Familia Michoacana sur le territoire aux alentours de l'année 2009. Elle donne à voir la nature violente des pratiques de ce groupe pour asseoir leur domination à Neza auprès des résident·e·s. Dans le quotidien de Guadalupe, cette stratégie de domination impliquait non seulement le paiement d'une « redevance » mensuelle pour pouvoir exercer son activité professionnelle, sans quoi elle était en danger de mort, mais également la peur d'être victime d'agressions sexuelles. À cette période, les relations entre la population et ce groupe criminel étaient davantage régulées par la peur et l'oppression que par le respect, contrairement à d'autres cas, comme nous le verrons par la suite. Le type de contrôle social décrit par Guadalupe est caractéristique des mécanismes de domination de La Familia Michoacana. Ce groupe criminel issu de l'État du Michoacán, et donc étranger à Nezahualcóyotl, est en effet particulièrement connu pour mettre en place un contrôle social strict et violent, y compris dans l'État du Michoacán d'où il est originaire (Le Cour Grandmaison, 2020).

La violence exercée par ce groupe mais aussi la fréquence des conflits armés entre la Familia Michoacana et d'autres groupes criminels pour la domination du territoire de Nezahualcóyotl ont mené à l'intervention de l'armée en 2012, dans le cadre de la guerre contre le narcotrafic lancée par le président Calderón six ans auparavant. Cette guerre a d'ailleurs débuté à travers le déploiement de 8 000 soldats dans l'état du Michoacán en décembre 2006 (Querales-Mendoza, 2020; Le Cour Grandmaison, 2020). L'intervention militaire organisée à Nezahualcóyotl en 2012 a réussi à rétablir un certain ordre, limitant notamment les affrontements armés répétés, les délits à haut impact et les homicides. Toutefois, loin d'éliminer la présence du narcotrafic à Neza, l'intervention militaire de 2012 a surtout marqué des changements dans la cohabitation entre groupes criminels et habitant·e·s.

Cette cohabitation implique que la police municipale accepte de ne pas s'immiscer dans les affaires liées au narcotrafic. D'une part, parce que le narcotrafic constitue un crime de juridiction fédérale et donc les autorités municipales ne sont pas, officiellement, censées intervenir. Et d'autre part, officieusement, parce que dans un contexte de prégnance de relations collusives entre certain·e·s fonctionnaires et les membres des groupe criminels, impliquant parfois la participation des plus hauts échelons de l'État, cela contribuerait à augmenter la violence plus qu'à la diminuer (Sabet, 2013; Bergman, 2018). Le directeur de la police, Jorge Amador Amador, semble l'avoir bien

compris. En parlant de son arrivée à la direction de la police, il expose son point de vue sur le départ précipité de son prédécesseur, qu'il pense avoir été faussement accusé en raison de son intérêt trop prononcé au démantèlement des réseaux de narcotrafic présents dans la municipalité :

« [...] L'homme qui était assis ici [dans le bureau du directeur de la police de Neza] a été arrêté par le bureau du procureur accusé de trafic de drogue, assez sûr que c'était faux et que c'était plutôt le contraire, qu'il a été arrêté parce qu'il luttait contre le trafic de drogue et que c'était un système soutenu par des fonctionnaires corrompus, aussi bien du bureau du procureur local que fédéral. Donc ils se sont vengés en le prenant au piège et en l'arrêtant, ce qui a provoqué des troubles internes [à la police], de la corruption, des abus, beaucoup de choses... »

(Entretien avec Jorge Amador Amador, directeur de la police de Nezahualcóyotl)

De ce fait, pour Jorge Amador Amador, plutôt que mener une guerre perdue d'avance, il vaut mieux se concentrer sur la mission principale de la police, à savoir :

« (...) garantir que les citoyens puissent vivre en paix, en tranquillité, que les risques de coexistence pacifique soient prévenus et qu'à tout moment, ils soient traités avec le minimum de dommages aux personnes et aux biens »

(Entretien avec Jorge Amador Amador, directeur de la police de Nezahualcóyotl)

Les risques de coexistence « pacifique » se réfèrent non seulement aux risques de cohabitation entre voisin·e·s de Neza (certains quartiers sont connus pour leurs problèmes de voisinage) mais également entre populations et narcotrafiquant·e·s, qui font aussi partie du voisinage. La condition étant que la présence des narcotrafiquant·e·s ne mette pas en danger les habitant·e·s et que leurs activités illicites ne se fassent pas à la vue de toustes. La cohabitation doit se faire de façon « pacifique » et discrète.

Ce nouvel équilibre implique aussi que les habitant·e·s ferment les yeux sur les activités du narcotrafic. Contrairement à la mobilisation citoyenne du début des années 2000 pour faire tomber le Cartel de Neza, les groupes criminels imposaient que les résident·e·s fassent fi de leur présence et ignorent leurs activités pour leur propre sécurité. Plusieurs habitant·e·s de longue date de Neza, dont René, habitant depuis plus de 45 ans et membre de MOVIDIG ainsi que de la COPACI de son secteur, expriment leur peur au simple fait d'en parler :

« [...] Côté sécurité, c'est un peu compliqué parce qu'il y a beaucoup de narcos, donc parler de... ben de drogues ou autre chose... je vais m'attirer des ennuis, c'est sûr. Il y a déjà eu des cas où il y a même eu des meurtres à cause de ça, quelqu'un dénonce et ils arrivent et poum, ils sonnent à la porte, ils sortent [les habitants qui ont dénoncé] et hop ils leur tirent dessus, et voilà c'est fini. Il y a quelques années de ça, on a eu un cas, et après j'ai entendu parler d'un autre encore, je ne l'ai pas vu, je ne sais pas exactement comment ça s'est passé mais de ce fait c'est sûr qu'on pense bien avant de parler de quelque chose contre quelqu'un en particulier. Ici, dans les réunions ils ont abordé cet élément et le camarade Victor [Maire PRDiste 2006-2009, responsable MOVIDIG], je crois qu'il a fait ce qu'il fallait : ne plus en parler, ne plus creuser... en fait, on sait tous qu'il se passe des choses dans chacune des rues où nous vivons mais personne n'ose dénoncer directement. »

(Entretien avec René, membre de MOVIDIG et COPACI)

René insiste sur le fait qu'il ne peut pas tout dire, qu'il est limité dans ce qu'il a le droit de dire ou non. Dans le registre de ce qu'il pense avoir le droit de raconter se trouvent les exemples de représailles à quiconque ne respecte pas les règles du groupe criminel. Cette distinction est évocatrice d'un contrôle social strict et violent, qui s'éloigne aussi d'une cohabitation réellement « pacifique ». Les résident·e·s ne peuvent pas s'opposer à la présence et aux activités des narcotraquant·e·s. Toutefois, les histoires qui circulent, dont les résident·e·s estiment avoir le droit de parler, décrivent en détails les punitions violentes que subissent ceux qui ne se conforment pas aux règles. De plus, René considère que les autorités élues et la police n'ont plus envie d'en « parler » ou de « creuser ». Il se représente cette prise de position par rapport aux activités du narcotrafic comme une bonne solution. Ainsi, bien que les habitant·e·s soient conscient·e·s de la présence du narcotrafic à Neza, iels perçoivent la position de la police comme distante de l'approche de la guerre contre les drogues et suivent alors les règles informelles imposées par les groupes criminels.

Cet équilibre permet très certainement une cohabitation plus « vivable » : les narcotraquant·e·s peuvent continuer leurs activités tant qu'elles sont dissimulées et qu'iels ne s'attaquent pas aux habitant·e·s sans raison, c'est-à-dire si ces dernier·e·s respectent les règles informelles de leur cohabitation. Les habitant·e·s déclarent moins vivre dans la peur et la terreur constante, en comparaison avec la première décennie des années 2000. Enfin, la police peut maintenir un certain ordre et mettre en place des mesures préventives de la sécurité tant qu'elles ne touchent pas le narcotrafic. Néanmoins, cet accord est fragile et sujet à dérives, comme le mentionne le commandant Ranferi, directeur de la prévention du délit et de la participation

citoyenne en 2018 :

« En 2016, 120 homicides ont été commis dans la municipalité de Nezahualcóyotl : 60% de ces homicides concernaient des personnes impliquées dans le trafic de drogue ou le crime organisé, mais sur les 40% restants, 20% concernaient des bagarres entre voisins ou des bagarres à l'extérieur de boîtes de nuit, et les autres 20% regroupaient les personnes qui ont tenté de résister à un vol ou encore des policiers qui sont décédés en intervenant dans des cas de cambriolages, de vols à l'étalage ou encore des délinquants qui sont morts aux mains de la police ou autre. Donc ce 40% peut-être évité. »

(Entretien avec le directeur de la prévention du délit et de la participation citoyenne de la police de Nezahualcóyotl)

Pour le commandant, les 60% d'homicides liés au narcotrafic en 2016 n'étaient pas évitables comme les autres. Il cadre ainsi les crimes liés au narcotrafic comme hors du ressort de la police municipale, contrairement aux autres crimes et délits qui n'impliquent pas les groupes criminels et qu'il dit pouvoir éviter. Dans sa position de commandant de la prévention du délit, il montre que son travail de prévention n'inclut pas tous les crimes et délits. Il fait une distinction entre ce qu'il dit pouvoir prévenir, et le reste. Cette distinction expose le type de participation de la police dans le fonctionnement des groupes criminels à Nezahualcóyotl : elle ferme les yeux non seulement sur le trafic de drogues qui s'y produit, mais aussi sur les autres types de crimes et de délits résultant de cette activité. Les propos du commandant Ranferi montrent également que malgré l'accord implicite entre la police, les habitant·e·s et les narcotrafiquant·e·s, ainsi que la diminution des taux de violence de 2012 à 2016, le narcotrafic est encore la source de violences au sein de la municipalité. Selon le commandant, plus de la moitié des crimes et délits y sont directement liés.

Carmen, infirmière au sein d'un hôpital de la municipalité, se rappelle un événement survenu en 2016 qui expose le type de violence quotidienne que ces groupes peuvent exercer malgré l'accord police-narco-habitant·e·s :

« Une fois ils sont entrés ici [à l'hôpital] pour prendre des... des *sicarios* [tueurs à gages] sont entrés dans ... les fourgons sont arrivés dans le sens contraire comme ça [en montrant où ils arrivaient], des gars armés sont entrés, ils ont sorti un médecin et un patient et les ont emmenés. Comme ça, à aucun moment il n'y a eu de tir, rien. Ils ont emmené le patient, un médecin, puis ils ont fait descendre le médecin un peu plus loin. Ils ne lui ont rien fait, juste une frayeur, mais bon pour nous qui avons tout vu, oui ça nous a fait peur... »

(Entretien avec Carmen, infirmière dans un hôpital de la municipalité et habitante depuis sa naissance)

En résumé, pendant les années 1990 et le début des années 2000, Nezahualcóyotl était dominée par le Cartel de Neza, formé par la Ma Baker et ses associé·e·s. Ce groupe criminel se distinguait des autres par sa discrétion et son organisation lui permettant de vaquer à ses activités illicites en restant dans l'anonymat. Durant cette période, les habitant·e·s de Nezahualcóyotl n'étaient pas la cible directe des violences de ce groupe, iels étaient cependant au fait de la vente de drogues qui avait lieu dans toute la ville. Dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic menée par le maire PRDiste de 2000 à 2003, les habitant·e·s se sont mobilisé·e·s de concert avec les autorités municipales pour dénoncer les points de vente de drogues et faire tomber la Ma Baker. Une fois le Cartel de Neza démantelé, d'autres groupes criminels ont tenté de reprendre le territoire, de façon violente cette fois-ci, pour y établir leurs activités. Jusqu'en 2012, date de l'intervention militaire à Neza, les relations de ces groupes criminels avec les habitant·e·s se résumaient à une relation d'oppression et basée sur la peur que la police pouvait difficilement réprimer ces groupes. Cet environnement était alors peu propice à la collaboration entre résident·e·s et policier·e·s.

L'année 2012 a ensuite marqué les fondements d'une nouvelle cohabitation groupe criminel-police-habitant·e·s : aussi bien la police (et les autorités municipales) que les habitant·e·s s'engagent à ne pas s'immiscer dans les affaires liées au narcotrafic en échange de quoi, les groupes criminels ne doivent pas s'en prendre aux habitant·e·s. L'ordre est à l'indifférence imposée des un·e·s et des autres. Si cet équilibre est fragile, il signifie que les habitant·e·s ont le « droit », aux yeux des membres des groupe criminels, de participer au programme de police communautaire tant que ces relations de proximité n'affectent pas leurs activités. Cela favorise donc l'ouverture des habitant·e·s à un programme participatif de police puisque les groupes criminels l'acceptent, sous certaines conditions.

5.2 Les « *social bandits* » de Cantagalo Pavão-Pavãozinho

Cantagalo Pavão-Pavãozinho représente un cas de domination historique et enracinée d'un même groupe criminel, le Commando rouge. De la même façon qu'à Nezahualcóyotl, ce groupe exerce un contrôle social strict et répressif. Toutefois, il se distingue du cas précédent dans sa position au sein du quartier en tant que possible fournisseur de services et de biens. Nous présenterons dans un

premier temps les cadres d'interactions entre membres du groupe criminel et habitant·e·s avant la mise en place des UPP. Dans un second temps, nous montrerons que les premières années de l'UPP ont perturbé l'équilibre groupe criminel-habitant·e·s. Le nouvel équilibre qui en ressort favorise l'ouverture des habitant·e·s à des relations de proximité avec les policier·e·s. Enfin, nous exposerons les cadres d'interactions imposés par le « nouveau » Commando rouge dès 2014 et montrerons que ces cadres impactent directement les rapports avec l'UPP en ce sens qu'ils limitent, désormais, toute relation de proximité entre habitant·e·s et policier·e·s.

5.2.1 Domination historique du *Comando Vermelho*

À la sortie de l'ascenseur reliant la station de métro General Osório au cœur de la colline de Cantagalo⁷⁵, l'une des entrées directes au cœur de la favela Cantagalo Pavão-Pavãozinho, il faut marcher quelques mètres sur une passerelle avant d'arriver à la première ruelle de la favela. En 2018, l'une des images qui saute aux yeux au bout de cette passerelle est celle d'une peinture murale artistique très colorée représentant la favela et son histoire (photo 4.5).

Figure 22. – Photo 5.1 Tag « CV » sur peinture murale artistique

⁷⁵ Dans le cadre des méga-événements sportifs et du programme d'accélération de croissance (PAC), la ville de Rio de Janeiro a investi des millions de réais dans diverses infrastructures au sein de certaines favelas, par exemple le téléphérique dans le Complexo do Alemão, mais aussi l'ascenseur pour Cantagalo Pavão-Pavãozinho. Pour plus de détails, voir Worms et Sluyter (2018) et Oliveira (2012).



Source : photo personnelle, 2 juillet 2018

Un autre détail ressort : un tag en plein milieu de la peinture avec les lettres suivantes « PPG – CV – 2 ». Loin d’être un tag anodin, ces lettres marquent le territoire du groupe de narcotrafiquant·e·s dominant la favela. PPG est tout simplement l’acronyme de Cantagalo Pavão-Pavãozinho tandis que CV est l’acronyme de Commando rouge (*Comando Vermelho* – CV), l’un des premiers et des plus puissants groupes criminels de Rio. Le chiffre 2 correspond à une sous-division au sein du CV local faisant référence à leur organisation territoriale (Barnes, 2017a). Pour ceux qui n’auraient pas pu déchiffrer la signification de ces tags, la présence permanente de jeunes hommes armés de l’autre côté de la passerelle, comme point de contrôle des entrées et sorties au sein de la favela, donne encore une autre indication de la présence d’un groupe criminel au sein du territoire.

S’il existait des groupes criminels au sein des favelas cariocas bien avant la domination des groupes comme le CV (Misse, 1999; Fischer, 2008; Arias et Barnes, 2017a), la constitution de ces derniers a marqué un tournant dans l’histoire du crime organisé à Rio et au Brésil plus globalement. C’est à partir des années 1980, moment de leur création et début de leur expansion dans la ville de Rio, que ces groupes ont non seulement commencé à prendre le contrôle des favelas de la ville par les armes, mais aussi à s’accaparer le trafic de drogues (Barnes, 2017a). Parmi les principaux

groupes criminels dans la ville de Rio de Janeiro, on peut nommer: le Commando rouge (CV), le Troisième commando (*Terceiro Comando – TC*) et, apparu plus tard dans les années 1990, les Amis des amis (*Amigos dos Amigos – ADA*).

Le Commando rouge a été créé dès les années 1970 par le biais de la rencontre entre criminel·le·s de droit commun et prisonnier·e·s politiques de la dictature militaire au sein du secteur B de la prison Cândido Mendes à Ilha Grande (Amorim, 1993, 2003; Arias, 2006; Penglase, 2008; Larkins, 2015). Une grande partie des travaux portant sur la création et l'organisation du CV pointent vers un même constat : le regroupement de ces deux entités à priori disparates a donné lieu à une organisation fondée sur des règles et des valeurs distinctives des autres groupes criminels et qui perdurent encore de nos jours (Amorim, 1993, 2003; Arias 2006; Penglase, 2008, 2014; Gay, 2015). Effectivement, contrairement aux autres groupes suivant une organisation hiérarchique et centralisée, le CV s'organise à travers un réseau diffus d'acteur·rice·s lié·e·s les un·e·s aux autres à travers un système d'assistance réciproque et de symboles communs (Penglase, 2008: 125). Dans ses mémoires, William da Silva, l'un des fondateur·rice·s du CV, mentionne quelques règles : la mort à quiconque agresse ou viole un codétenu, les conflits venant de la rue doivent rester en dehors de la prison, la violence n'est tolérée que dans les cas de tentative d'évasion, lutte soutenue contre la répression et les abus de la part des agent·e·s pénitencier·e·s contre les détenu·e·s (Silva Lima, 2001: 76). Pour le CV, il était stratégiquement plus payant de s'unir en front commun contre l'institution pénitentiaire pour faire valoir leurs droits ou se faire entendre, plutôt que de payer des gardes individuellement en échange de quelques faveurs.

Ces valeurs et règles se sont par la suite appliquées aux favelas. Le CV a cherché à former un front commun avec les habitant·e·s des favelas contre l'État, et notamment contre la police. Benjamin Penglase (2008) résume le système CV au sein des favelas en deux normes – assistance mutuelle et réciprocité forcée : « le CV a instauré un système de réciprocité forcée dans les favelas par lequel les trafiquants assuraient la sécurité dans les favelas, en proscrivant le vol, le braquage ou le viol, en échange du silence ou de la complicité des habitants des favelas » (2008: 129). Toutefois, au-delà de ce service de protection, les fondateur·rice·s du CV ont souhaité trouver d'autres moyens de forcer cette réciprocité sur les habitant·e·s des favelas : à travers une forme d'assistance sociale (Dowdney, 2003). De la même façon que les fameux *social bandits* d'Eric

Hobsbawm subvenaient aux besoins des paysan·ne·s⁷⁶, les narcotrafiquant·e·s se sont positionné·e·s comme ressources pour répondre aux besoins des habitant·e·s des favelas : achat de fournitures scolaires pour les enfants, de médicaments, funérailles, aides ponctuelles, etc. (Dowdney, 2003; Penglase, 2008). En l'échange de leur « aide », les narcotrafiquant·e·s attendent des habitant·e·s leur subordination aux règles du groupe.

La forme que prend la domination du CV au sein de la favela Cantagalo Pavão-Pavãozinho dès les années 1990 confirme ce schéma. Seu Antônio, ancien président de l'association d'habitant·e·s de Cantagalo Pavão-Pavãozinho et résident de longue date, se souvient de l'intensification du narcotrafic dans son quartier à cette époque :

« C'est 90, 90 et quelques que... que le narcotrafic est entré... jusque-là, il n'y avait pas de narcotrafic. Ils vendaient juste un peu de marijuana par-ci, par-là comme ça... pour que tu te rendes compte, il y avait un seul garde nocturne qui s'occupait de toute la colline! Juste un garde, que tout le monde respectait... C'était juste de la marijuana, c'était simple, il n'y avait pas beaucoup de problème. Après dans les années 1990, le narcotrafic a beaucoup augmenté dans les communautés. Puis ils ont commencé... le gouvernement était parti. Et le narcotrafic a commencé à gagner du terrain dans à PPG. Ils ont mis en place la vente de drogues et à engager des gens de la communauté pour vendre. Ils faisaient comme ça : ils apportaient l'aide que le gouvernement n'apportait pas. Quand une personne mourrait, ils organisaient l'enterrement. Quand une cabane [barraco] tombait, ils reconstruisaient la cabane du gars. Donc bon c'était comme ça. Ils ont peu à peu acheté tout le monde. Et les gens étaient dominés par eux. Ils se sont mis à penser que c'était eux les personnes qui aidaient. [...] Et donc là, dans le cas de Cantagalo, c'est devenu un point super fort parce que Cantagalo s'est retrouvé sous le Commando rouge, c'était la base du Commando rouge. »

(Entretien avec Seu Antônio, ancien président de l'association d'habitant·e·s de Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Seu Antônio présente une image somme toute habituelle, et parfois reproduite dans les médias, des

⁷⁶ Eric Hobsbawm (Hobsbawm, 2007 [1969] : 16) définit les *social bandits* comme suit: “peasant outlaws whom the lord and state regard as criminals, but who remain within peasant society, and are considered by their people as heroes, as champions, avengers, fighters for justice, perhaps even leaders of liberation, and in any case as men to be admired, helped and supported”. Cette définition est bien sûr critiquable du fait de ses perspectives romancisées sur la figure du *social bandit* qui évincent des réalités plus complexes des relations entre paysan·ne·s et *social bandits*. Toutefois, l'idée centrale selon laquelle ces *social bandits* donnent à la société reste pertinente dans le cas du CV. Celui-ci repose en effet sur une « assistance mutuelle » pour conserver sa domination à PPG et cela peut contribuer, dans une certaine mesure, à une représentation par la population du CV comme agent de résolution de problèmes et comme fournisseur de biens et services dont la population a besoin.

membres du CV à Cantagalo Pavão-Pavãozinho comme « *social bandits* ». Il choisit de mettre l'accent sur les échanges mutuels entre membres du Commando rouge et habitant·e·s. Selon lui, en échange du silence des habitant·e·s – voire de l'aide qu'ils offrent au moment des descentes policières pendant lesquelles les membres du CV pourraient avoir besoin de se cacher dans des maisons (Dowdney, 2003: 56) – le CV garantissait ordre, protection et assistance sociale. Ce qu'il ne dit pas, en revanche, c'est que l'engagement des habitant·e·s dans ces échanges n'est pas délibéré. Celui-ci est contraint par le CV et les habitant·e·s qui n'honorent pas leur part de l'échange s'exposent à divers types de sanctions. Sa propre expulsion de la favela par le chef du CV en est un exemple et représente une sanction modérée en termes de violences.

Avant l'installation de l'UPP, et contrairement à Nezahualcōyotl, les habitant·e·s pouvaient certes recevoir des gains en échange de leur silence et parfois de leur coopération, toutefois cet échange était imposé par la peur. Les habitant·e·s n'ont pas le choix de décider de s'engager ou non dans cette relation, ils le sont d'office en étant habitant·e de Cantagalo Pavão-Pavãozinho. C'est d'ailleurs ce que confirme Fernando, habitant du quartier depuis sa naissance et professeur de danse au sein d'un projet social de la favela, en expliquant la nature des relations avec les narcotrafiquant·e·s du quartier :

« [...] et beaucoup des gens qui naissent dans la colline, ils finissent par les regarder comme des superhéros [les narcotrafiquant·e·s], n'est-ce pas ? Parce qu'il voit du pouvoir, de l'argent, du respect. Mais en vrai, c'est pas du respect. C'est de la peur. Après beaucoup de temps j'ai compris ça, que c'est pas du respect que l'habitant a, c'est de la peur. Et... on cohabite avec ça. On avait certains préjugés, tu sais ? On savait qu'on pouvait pas ... qu'on pouvait pas avoir de relation avec la police. »

(Entretien avec Fernando, habitant et professeur de danse à Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Ainsi, Fernando décrit les démonstrations de respect des habitant·e·s auprès des membres du narcotrafic comme étant une stratégie de protection et de survie. Il confirme que les relations entre groupes criminels et résident·e·s ne se caractérisent pas uniquement par des échanges d'aide et de soutien. Elles se basent surtout sur la répression et la peur. Cet environnement est donc peu favorable à la réceptivité d'un programme impliquant des relations de proximité entre résident·e·s et policier·e·s. Ces dernier·e·s sont souvent représenté·e·s comme des ennemi·e·s des groupes

criminels. Les habitant·e·s s'abstiennent alors de collaborer avec la police dans le cadre d'un programme de police communautaire, puisqu'engager des relations avec des policier·e·s dans le quartier, à la vue de toustes, pourrait les mettre en danger.

5.2.2 Arrivée de l'UPP et nouveaux accords police-Commando rouge

Le programme de pacification et l'installation d'une UPP au sein de Cantagalo Pavão-Pavãozinho sont venus perturber ces normes de cohabitation groupe criminel-habitant·e·s, puisque la police devenait désormais un acteur à part entière dans le quotidien de la favela. Comme pour toutes les autres favelas pacifiées, Cantagalo Pavão-Pavãozinho a fait l'expérience de la phase d'opération tactique menée par le BOPE qui consistait dans l'arrestation – dans le meilleur des cas – des narcotrafiquant·e·s en activité sur le territoire (O Tempo, 2009). Bon nombre des membres du CV PPG ont, de ce fait, dû fuir ou ont été arrêté·e·s, ou tué·e·s, par le BOPE lors de cette étape de « pacification », ce qui a contribué à affaiblir le groupe criminel. L'omniprésence de la police, du fait de l'installation officielle de l'UPP au sein de la favela pour un temps indéterminé, a, quant à elle, impliqué une restructuration des conditions de la présence du narcotrafic. Cette restructuration est en partie imposée par le commandant Soares en charge de l'UPP, dès son installation selon certain·e·s habitant·e·s. Seu Antônio se rappelle l'imposition de nouvelles règles du jeu par le commandant Soares dès son arrivée. Ces règles visaient, selon lui, en particulier les membres du CV :

« [Le commandant Soares], il était sérieux aussi. Il disait 'je vais juste dire ceci: je ne veux voir personne circuler armé. Je vais pas arrêter un gars comme ça sans arme ou sans drogue.' [Soares] savait très bien qui était qui. Mais il ne les arrêtait pas, tu vois? C'était un espèce d'accord. Et donc les choses fonctionnaient bien. Les commerces marchaient bien. Tout allait bien. Si jamais ils [les narcotrafiquants] vendaient un truc, ils le vendaient en sous-main là-bas... quand le mec venait... personne voyait... même nous on voyait rien, les gens qui étaient d'ici... donc eux [les narcotrafiquants]... ils le respectaient [Soares]. »

(Entretien avec Seu Antônio, ancien président de l'association d'habitant·e·s Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Seu Antônio décrit un accord informel entre le commandant Soares et les narcotrafiquant·e·s. Le commandant acceptait de ne pas entraver leurs activités tant que celles-ci se faisaient de façon dissimulée. Cet accord montre que le travail de l'UPP sous Soares était davantage orienté vers le

sentiment de sécurité des habitant·e·s, mais aussi des personnes extérieures à la favela, que vers le narcotrafic en soit. En effet, le fait de rendre invisibles les traits caractéristiques des groupes criminels dans les favelas, soit le port d'armes et la vente de drogues en public, peut influencer le sentiment de sécurité des habitant·e·s mais n'affecte pas vraiment le trafic de drogues. Cette approche ne mettait donc pas en danger les revenus du CV, tant que ses membres jouaient les règles du jeu imposées par le commandant Soares, tout en ouvrant la possibilité à des relations UPP-Commando rouge non violentes. Les habitant·e·s se rappellent précisément que lors des premières années de l'UPP sous Soares, les narcotrafiquant·e·s faisaient profil bas. Selon elleux, il n'était pas possible de circuler avec des armes ou de vendre de drogues en plein jour. Tout se faisait en cachette. Les habitant·e·s associaient alors ce changement en termes de visibilité du narcotrafic à une baisse des violences dans le quartier. Plusieurs déclaraient que ce « nouvel » environnement impactait positivement leur sentiment de sécurité.

Par exemple, Fernando, habitant et professeur de danse au sein d'un projet social de la favela, déclare que, pour lui, le processus de mise en place de l'UPP a eu un fort impact sur son sentiment de sécurité :

« Je crois que c'était quoi ? À peu près un an après qu'ils soient partis [le BOPE], il y avait vraiment une paix immense dans la colline. Je descendais... descendais pour aller à la *Cachanga do Malandro*⁷⁷ aux alentours de minuit et je revenais à quatre heures du matin et je remontais tranquillement. Avant je remontais toujours en chantant pour que les gens sachent que... que quelqu'un arrivait. Pour... justement pour ne pas prendre de risque et c'est la première fois que j'ai eu cette sensation de ne pas... ne pas avoir besoin, ne pas être obligé de monter en chantant. Je montais tranquillement, relax, parce que je savais qu'il n'y avait pas les dangers qu'il y avait avant. »

(Entretien avec Fernando, habitant et professeur de danse à Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Fernando déclare avoir remarqué une grande différence dès la première phase de « pacification » au sein de son quartier, notamment parce qu'il n'avait plus besoin d'avoir recours aux stratégies de survie qu'il mettait en place jusqu'alors pour se protéger (par exemple, chanter en remontant la colline dans la nuit pour signifier sa présence). Toutefois, si Fernando ne craignait pas de dire qu'il

⁷⁷ La *Cachanga do Malandro* est un espace de danse où se rencontrent les danseur·se·s amateur·e·s et professionnel·le·s de danses de salon brésiliennes lors de soirées, généralement organisées en fin de semaine. La *Cachanga do Malandro* est particulièrement connue pour ses soirées de samba de gafieira que Fernando enseigne justement.

préférerait cette période d'accords police-narcotrafiquant·e·s, beaucoup d'habitant·e·s préféreraient ne pas donner leur avis et restaient vagues, comme Janaína, habitante de Cantagalo Pavão-Pavãozinho et membre du musée de favela :

« C'est sécuritaire quand il y a la police ? Ou on est en sécurité sous le narcotrafic ? En vrai, on se sent en sécurité qu'avec Dieu vraiment, n'est-ce pas ? Et notre confiance et diligence d'être toujours attentif au quotidien, dans la routine de la communauté... qu'on finit par connaître, n'est-ce pas ? ... les jours où le mouvement est... si la journée est bonne, si la journée est tendue... C'est une adaptation vraiment dans le sous-monde. (...) C'est une question très compliquée parce que l'habitant, il ne peut pas être du côté de la police et du gouvernement, n'est-ce pas ? Non, non, non, c'est pour ça qu'il est du côté du narcotrafic. Il ne peut pas donner un coup de main au policier parce que le policier à n'importe quel moment il s'essuie les pieds et sort de la colline et là nous on se débrouille avec ceux qui restent, n'est-ce pas ? Donc c'est vraiment compliqué. Par exemple, s'il y a... s'il y a une opération de police et un policier frappe à ma porte pour me demander un verre d'eau, je vais avoir du mal à lui donner. Parce que si une personne qui est du pouvoir parallèle voit que je donne de l'eau au policier, il va penser que ça va leur nuire. Il va dire 'Ah ouai! Elle reçoit un policier dans sa maison pour lui donner de l'eau. Elle lui donne des informations.' Tu comprends ? Donc malheureusement on est entre les deux en vrai. »

(Entretien avec Janaína, habitante et bénévole au sein du MUF)

Le terme « pouvoir parallèle » que Janaína choisit d'utiliser est un terme communément repris dans les médias pour désigner les normes qui régissent les favelas. Il a d'abord été défini comme « un pouvoir qui rivalise avec le pouvoir politique à proprement parler et, parfois, le surpasse » (Chaves, 2009 : 6). Dans cette perspective, les quartiers populaires seraient en proie à un pouvoir parallèle exercé par les narcotrafiquant·e·s, hors du contrôle de l'État (Morais 2006). Plusieurs chercheur·se·s ont critiqué cette perspective et démontré d'une part, que l'État n'est pas absent de ces territoires, qu'il est en fait directement lié au « pouvoir parallèle » (Leal, Andrade et Almeida, 2012; Marinho et al., 2019). D'autre part, que cette désignation nourrit la criminalisation des populations pauvres et sert de justification à l'État pour avoir recours à des mécanismes disciplinaires violents et discriminatoires (Morais, 2006; Chaves, 2009; Leal, Andrade et Almeida, 2012).

De son côté, Alice, médecin et fondatrice de l'association Rede Postinho de Saúde, qui fournit des soins de santé à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, se déclare admirative du travail du commandant Soares. Selon elle, il a amené beaucoup de calme dans la favela, quand bien même ses patient·e·s avaient alors un autre point de vue sur l'UPP :

« Je leur demandais souvent ce qu'ils [ses patients] pensaient de l'UPP parce que je voulais comprendre... je me demandais 'comment est-ce qu'ils peuvent ne pas aimer ?!' Et là, une patiente m'a dit...: 'Alice, ce que je pense n'a pas d'importance. Ce qui est important c'est que je ne peux pas aimer l'UPP. Tu sais pourquoi ? On sait qu'un jour ça va finir. Et quand ça va finir, le narcotrafic continuera ici et ils vont nous faire payer un par un'. »

(Entretien avec Alice, fondatrice de Rede Postinho de Saúde)

Comme Janaína, la patiente que mentionne Alice semble exprimer une certaine réticence à afficher son appui au programme. Selon elle, il n'allait pas durer. L'interruption de ce programme impliquait que l'ancien équilibre groupe criminel-habitant·e·s allait reprendre dès que la police partirait. Même si elle pouvait apprécier le changement, elles ne se laissait pas le droit « d'aimer » l'UPP pour prévenir d'éventuelles représailles de la part du CV par la suite. Ces positions révèlent d'abord un manque de confiance manifeste envers l'État. Cette représentation se base sur les différents programmes et expériences mis en place dans le quartier qui n'ont pas perduré malgré les promesses formulées par le gouvernement local. Et surtout, Janaína et la patiente d'Alice se représentent le CV comme consignait tous les faits et gestes des habitant·e·s à l'encontre du groupe criminel. Cela confirme le type de contrôle social exercé par les membres du CV : un contrôle strict et violent. À tel point, qu'elles choisissent d'éviter toute situation pouvant les mettre en porte-à-faux vis-à-vis du groupe dans le futur. En termes de réception de l'UPP, cela implique qu'une partie des habitant·e·s remarquaient que les cadres d'interactions policier·e·s-narcotrafiquant·e·s avaient changé. Iels notaient que les interactions majoritairement violentes et conflictuelles avaient laissé place à des interactions « pacifiques ». Pour certain·e·s, cela était signe que les habitant·e·s avaient également le « droit » d'engager dans des relations différentes avec les polices. Leur réceptivité du programme de l'UPP s'ouvrait donc. Pour d'autres, bien qu'iels constataient les mêmes changements, leur manque de confiance envers les programmes émanant de l'État les réfrénaient à redéfinir leurs cadres d'interaction avec des policier·e·s et à être plus réceptif·ve·s vis-à-vis de l'UPP.

En surface, le nouvel équilibre police-groupe criminel-habitant·e·s laissait croire à un climat « de paix », un contexte « sécuritaire » au moment de l'installation de l'UPP. Les narcotrafiquant·e·s dissimulaient leurs activités (pas de port d'armes visibles, pas de vente de drogues à découvert), tandis que la police s'était engagée à ne pas les arrêter ou les confronter alors

que les policier·e·s savaient pertinemment qui faisait partie du CV. Dans ce contexte, les habitant·e·s pouvaient aller et venir librement. Les peurs des habitant·e·s de la période « post-UPP » et de la reprise de la cohabitation groupe criminel-habitant·e·s sans l'UPP révélait, toutefois, que la configuration sociale pré-UPP était bien plus complexe qu'un simple échange de réciprocités pacifique et se caractérisait plutôt par un contrôle social fort et violent. Cela explique d'une part, pourquoi, lors de la période Soares, certain·e·s pouvaient se sentir plus en sécurité qu'à la normale – malgré une cohabitation groupe criminel-habitant·e·s pré-UPP supposément pacifique, et d'autre part, que d'autres préféraient rester neutres quant à leur avis concernant l'UPP par peur des conséquences que cela pourrait avoir dans leurs relations avec les narcotrafiquant·e·s, qui elleux restaient. Les premières années de l'UPP constituent tout de même un moment d'ouverture dans la réceptivité du programme par les habitant·e·s. Les relations négociées narcotrafiquant·e·s-policier·e·s les encourageaient effectivement à engager des relations avec la police, puisque les narcotrafiquant·e·s elleux-mêmes entretenaient des relations avec elle.

5.2.3 2018 : le retour d'un « nouveau » Commando rouge

La période décrite ci-dessus, presque idyllique en apparence, a duré quelques années. Le contexte était tout autre en 2018. D'abord, les habitant·e·s ont remarqué que lorsque le commandant Soares a été transféré vers une autre UPP, les commandements qui ont suivi n'ont pas donné la même orientation à leur travail, ce qui a eu pour effet de modifier l'équilibre police-résident·e·s-groupe criminel, instauré sous Soares. Lucia, habitante du quartier et leader communautaire, dit avoir noté une dégradation du travail de l'UPP au fil des années à la suite du départ de Soares :

« De là, [le commandant Soares] est parti. Et ça a commencé... depuis ça change tout le temps. Plus jamais comme ça... personne n'est resté autant qu'il est resté, tu comprends ? Ça tourne, ça bouge, tellement que parfois on ne sait même pas que ça a encore changé de commandement. [...] Ceux qui sont arrivés après lui, ils ont tenté de garder cet engagement communautaire... faire des réunions, recevoir les gens et tout, la partie sociale. Mais avec les derniers qui sont arrivés, c'est fini. Aussi parce qu'ils ne peuvent même plus marcher dans la favela, ils ne peuvent pas faire de réunion. [...] Maintenant la police est distante de la communauté. Parce que, avant, quand ils circulaient, ils passaient devant nous, ils nous saluaient... et tu pouvais parler avec eux... même après qu'ils soient revenus [les narcotrafiquant·e·s], il y avait pas ce truc, cette préoccupation de 'Ah t'as été vu en train de parler avec la police' [...] »

(Entretien avec Lucia, habitante et leader communautaire de Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Lucia analyse le travail de l'UPP au regard de l'engagement des commandant·e·s dans des relations de proximité avec les leaders communautaires ainsi que des relations qu'ils entretiennent avec les membres du CV. Selon elle, les commandant·e·s qui ont suivi Soares n'ont pas réussi à négocier avec le CV. Les raisons de ce changement ne sont pas évoquées. Ce qui est important de noter, c'est qu'au regard des habitant·e·s, les relations policier·e·s-narcotrafiquant·e·s avaient changé pour devenir des relations conflictuelles et violentes. Lucia dit l'avoir remarqué car les policier·e·s étaient de nouveau soumis·e·s aux règles du CV. Ces règles impliquaient notamment que les policier·e·s ne se déplacent pas dans la favela. Les habitant·e·s interprétaient alors ce nouvel équilibre comme signe que des relations de proximité avec les policier·e·s étaient désormais à proscrire.

Selon Lucia, il ne s'agissait pas uniquement d'un effet du changement de commandement. Les policier·e·s ne pouvaient plus marcher au sein de la favela surtout parce que le CV avait eu le temps de se réorganiser et de se réarmer :

« Au début, c'était drôle ce qu'on voyait quelquefois... n'est-ce pas... tu passais... et là, il y avait un groupe de policiers ici, tu marchais et juste à côté ici il y a un groupe de bandits, c'était comme ça. Ils se regardaient les uns les autres. Personne ne faisait rien à l'autre. Mais après ils [les narcotrafiquant·e·s] ont commencé à s'armer. Ils ont commencé à s'armer. [...]. Les tirs ont repris, n'est-ce pas ? Parce qu'ils étaient armés. Donc là, la police arrivait, il y avait des échanges de tirs. Et donc là il y avait une ambiance un peu bizarre.... Plein, plein de confrontations armées, un peu plus isolées mais... Ça doit faire 5 ans environ, que ça a recommencé comme ça. Jusqu'au point où ils [les narcotrafiquant·e·s] ont pratiquement interdit la circulation de la police dans la communauté. Ils ont vraiment interdit.

- Mais comment ils ont fait ?

- Il commençait à y avoir beaucoup d'affrontements. Ils arrivaient pas à voir la police qui tirait. Et la police devait tirer. Il y a plusieurs cas où ils ont piégé des policiers. Tu comprends ? Donc là, il fallait appeler le BPChoque [Bataillon de police de choc]. Et là ça commençait à être une confusion générale et c'est arrivé au point où c'est arrivé... que la police ne circule plus. Donc en gros, il n'y a plus d'échanges de tirs parce que la police n'affronte pas, tu vois ? C'est simple: la police ne rentre pas dans la confrontation, il n'y a pas de tirs. Tu vois bien. »

(Entretien avec Lucia, habitante et leader communautaire de de Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Les observations de Lucia se retrouvent précisément décrites dans un rapport de l’observatoire de favelas⁷⁸ intitulé « Nouvelles configurations des réseaux criminels après la mise en place des UPP » (Willadino, Nascimento et Silva, 2018). Selon ce rapport, basé sur des données qualitatives recueillies auprès des membres des différents groupes criminels, ainsi que d’habitant·e·s et de policier·e·s concerné·e·s par le programme des UPP, le cas de la disparition de Amarildo de Souza⁷⁹ a été un point tournant du programme. En effet, le programme des UPP était déjà l’objet de fortes critiques de la part d’organisations défenseuses des droits humains. Toutefois, le cas d’Amarildo n’a fait que renforcer et rendre encore plus visibles ces critiques dans l’espace public. Selon ce rapport, cet événement a déclenché un processus de perte de légitimité du programme auprès de l’opinion publique (2018 : 125). Cette perte de crédibilité affecte aussi le rapport de confiance des habitant·e·s des favelas « pacifiées » envers les policier·e·s, qui était déjà fragile en raison de l’historique des violences policières, comme nous allons le voir dans le chapitre 7. En conséquence, les groupes criminels ont profité de la délégitimation des UPP pour s’organiser, s’armer et reprendre les territoires par la force.

À Cantagalo Pavão-Pavãozinho, les habitant·e·s notent ce changement d’une situation où la police tolérait la présence des narcotrafiquant·e·s dans la favela – tant qu’iels n’étaient pas armé·e·s et ne vendaient pas leur marchandise en plein jour – à une situation où les narcotrafiquant·e·s toléraient la présence de la police au sein de la base de l’UPP uniquement et cela, tant qu’iels ne circulaient pas ailleurs sur le territoire. Cette règle était appliquée au pied de la lettre au moment des observations ethnographiques en 2018. Les résident·e·s ont alors perçu ce moment comme preuve que l’entretien de relations avec des policier·e·s dans leur quartier les mettait en danger et que, désormais, il fallait se montrer non réceptif à l’UPP.

⁷⁸ L’Observatoire de favelas est une organisation produisant des recherches engagées dans le but de formuler des propositions de politiques publiques pour les favelas et les banlieues.

⁷⁹ Le 14 juillet 2013, Amarildo Dias de Souza, habitant de la favela Rocinha, a disparu à la suite de sa détention par des policiers de l’UPP Rocinha. Il a par la suite été retrouvé mort. Cet exemple de violence policière a été largement médiatisé aussi bien au Brésil qu’à l’international. Voir : <https://www.theguardian.com/world/2013/oct/03/brazil-rio-police-charged-death-missing-man> ; <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-24143780> ; https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/10/24/arrestations-en-cascade-au-sein-de-la-police-bresilienne-apres-une-disparition-dans-une-favela_3502616_3222.html ;

La cohabitation groupe criminel-habitant·e·s a ainsi changé. La réorganisation du CV local s'est réalisée par la venue de membres extérieurs du CV dans le quartier dès 2015. Selon les habitant·e·s, les chefs détenus en prison avaient décidé d'envoyer certain·e·s membres dans des favelas spécifiques pour reprendre les territoires par les armes et apporter du soutien en termes de personnel lorsque nécessaire (Willadino, Nascimento et Silva, 2018). Les habitant·e·s l'ont remarqué aussi parce que les « *meninos* (petits garçons) » du groupe criminel – n'étaient plus ceux qu'ils connaissaient depuis petits. Ces jeunes nouvellement établis et non connus des habitants ne connaissaient et ne respectaient pas les règles informelles des interactions habitant·e·s-groupe criminel préétablies jusqu'alors. Mariana, habitante et professeure de danse dans la favela décrit les comportements de ces nouveaux·lles membres :

« Avant, souvent on ne savait même pas que cette personne était bandit. On passait devant une personne, soignée et tout. [...] Quand ils étaient en train de fumer quelque chose, et qu'ils voyaient que quelqu'un arrivait, ils éteignaient et cachaient tout. On voyait rien du tout. Tout le monde disait bonjour, bonsoir. Ils écoutaient leur musique bas. Ils respectaient. S'il y avait une vieille madame, ils l'aidaient à monter et tout. Maintenant, le contraste c'est ça : ils crachent leur fumée dans la face des personnes qui passent devant eux. Ils ont des armes toujours plus grosses, plus grandes qu'eux-mêmes. C'est des enfants avec des armes plus grandes qu'eux. Ils écoutent des musiques horribles de *proibidões*⁸⁰ et genre, quand les vieilles dames passent... parfois elles trébuchent et au lieu de les aider, ils se moquent d'elles. Donc bon c'est un contraste scandaleux vraiment. Et ça m'énerve vraiment. Parce que je pense qu'indépendamment de quoi que ce soit, tout le monde doit avoir un respect mutuel pour tout le monde et là eux ils disent... ils disent toujours... il y a une expression qu'ils disent tout le temps 'Ah, il faut respecter les habitants', sauf qu'eux, ils respectent rien du tout. »

(Entretien avec Mariana, habitante et professeure de danse à Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Mariana donne à voir les nouvelles règles de cohabitation groupe criminel-habitant·e·s, depuis la réorganisation du CV. Le « respect » affiché par les habitant·e·s n'est pas une démonstration de respect envers les membres du CV mais plutôt envers les règles pré-établies entre groupe criminel et habitant·e·s. En ce sens, Mariana montre que le nouveau Commando rouge local ne joue pas

⁸⁰ Le *proibidão* – littéralement « fortement interdit » – est un sous-genre musical de funk carioca caractérisé par des paroles qui font l'apologie des groupes criminels, qui valorisent la violence, les drogues et la vie reliée au monde criminel.

selon les mêmes règles du jeu que l'ancien. Cela a des effets directs sur le quotidien des habitant·e·s puisqu'ils sont soumis·e·s à des formes de violence quotidiennes qui ne faisaient pas partie des accords précédents. Lucia se plaignait d'ailleurs de ne pas être traitée comme elle le devrait justement parce que ces membres extérieurs ne savaient pas qui était qui au sein de la favela. Par exemple, lors d'une promenade à Cantagalo, Lucia et moi-même sommes passées devant un groupe de jeunes garçons sans nous arrêter, prises dans notre conversation. L'un d'entre eux (armé) nous a interpellé et nous l'a fait remarquer « Tante⁸¹, on dit pas bonjour? », nous les avons donc salué en nous excusant rapidement.

Les habitant·e·s devaient suivre les codes informels construits entre CV et habitant·e·s pour assurer une cohabitation des plus calmes possibles. Ces codes impliquent de saluer toutes les personnes que l'on croise en chemin, de ne pas poser de question, de ne pas filmer ou prendre de photos dans la favela sans l'accord des membres du groupe, de ne pas voler et de ne pas agresser, entre autres. En 2018, les règles étaient assez claires et peu sujettes aux négociations. D'après Fernando, pour ceux qui n'étaient pas d'accord avec ces règles ou avec l'environnement incertain et parfois hostile, il n'y avait qu'une solution: qu'ils partent. *Os incomodados que se mudem* – Que ceux que ça dérange, qu'ils partent. Ce nouvel équilibre groupe criminel-habitant·e·s influençait négativement la réceptivité des habitant·e·s de l'UPP puisque l'entretien de relations avec des policier·e·s ou la participation à un programme de police pourrait être perçu comme une forme de trahison par les membres du groupe criminel. Ils craignaient des sanctions et représailles. La fermeture à l'UPP constituait alors une façon de se protéger et de garantir une cohabitation non violente avec le Commando rouge.

En résumé, Cantagalo Pavão-Pavãozinho représente un cas de domination historique et enracinée d'un même groupe criminel, le Commando rouge. Toutefois, la structure et les relations de ce groupe avec les habitant·e·s du quartier se transforment dans le temps. Cela a une incidence sur la capacité des habitant·e·s à s'engager dans des relations avec les policier·e·s de l'UPP et affecte les pratiques de ces dernier·e·s en retour. De la même façon qu'à Nezahualcóyotl, une règle à respecter du côté des habitant·e·s consiste à ignorer les affaires des groupes de

⁸¹ Au Brésil, « Tante » est le terme utilisé par les personnes pour s'adresser à des femmes plus âgées qu'elles.

narcotrafiquant·e·s. Les habitant·e·s consentent à ne pas se mêler des affaires des groupes criminels, et notamment à ne pas partager des informations avec les autorités publiques. En revanche, contrairement à Nezahualcóyotl, le CV peut jouer en échange un rôle important dans le quotidien du quartier : il agit en tant que médiateur de conflits, il finance des événements, aide des familles à subvenir à leurs besoins ; là où à Neza, les factions criminelles évitent de s’immiscer dans la vie locale. Si l’assistance mutuelle et l’idée de réciprocité, impliquant que les narcotrafiquant·e·s donnent à la population locale en échange de leur silence et parfois de leur collaboration, sont à la base du CV, il ne s’agit pas de règles fixes et invariables. Ces échanges sont aussi imposés par la peur. Cet environnement ne favorise alors pas l’ouverture des habitant·e·s à collaborer avec des policier·e·s puisque cela pourrait être perçu comme une trahison par les narcotrafiquant·e·s. Les premières années de l’UPP sont venues modifier l’ordre groupe criminel-habitant·e·s étant donné que la police devenait désormais un acteur omniprésent sur le territoire. Durant cette période, les membres du CV ont fait profil bas et ont été forcé·e·s de partager le contrôle social avec la police, créant ainsi un nouvel équilibre police-groupe criminel-habitant·e·s. Les nouveaux cadres d’interaction entre police et groupe criminel ont été perçus par certain·e·s résident·e·s comme une preuve que elleux-mêmes étaient autorisé·e·s à participer au programme de l’UPP et a donc favorisé une plus grande réceptivité du programme. Ensuite, dès 2014, la restructuration du CV à la suite des premières années de l’UPP à Cantagalo Pavão-Pavãozinho a engendré la venue de membres du CV extérieurs au quartier qui avaient une interprétation toute autre des règles informelles CV-habitant·e·s. Le respect des habitant·e·s était désormais en option et ces dernier·e·s se représentaient comme plus en danger sous ce nouveau Commando rouge. Dans ce contexte, la réception de l’UPP en a été négativement affectée. Les habitant·e·s étaient fermé·e·s à toute relation avec les policier·e·s.

Ainsi, le type de cohabitation entre groupe criminel et habitant·e·s à Cantagalo Pavão-Pavãozinho se définit par son caractère mouvant malgré le maintien du même groupe criminel. Bien que le CV domine le territoire depuis longtemps et que les règles des interactions CV-habitant·e·s soient connu·e·s de toutes, les cadres d’interactions se réajustent constamment et cela influence le degré de réception du programme des UPP.

5.3 À Tepito, « tu vois, tu entends et tu te tais »

Tepito représente un cas où le contrôle social exercé par le groupe criminel dominant, la Unión, est également strict et violent. Dans ce contexte local, engager des relations avec les policier·e·s constitue un danger pour les habitant·e·s et commerçant·e·s du quartier. Pourtant, la Unión avait initialement été créée dans l'objectif de les défendre des actions des polices, comme nous le verrons dans une première section. Dans la deuxième section seront décrites l'oppression et les violences vécues par les acteur·rice·s locaux·les sous la Unión et qui ont mené à la création d'un groupe anti-Unión dès 2017.

5.3.1 La Unión Tepito: d'un groupe d'autodéfense à la source principale d'extorsion à Tepito

Contrairement à Nezahualcóyotl, la présence de groupes criminels organisés à Tepito a toujours été manifeste et affichée et remonte à la construction du quartier commerçant (Díaz Cruz, 2019). En 2018, plusieurs habitant·e·s faisaient mention d'un nom en particulier : la Unión Tepito. Ce groupe criminel était à ce moment-là à la tête du quartier et de la ville de Mexico. S'il est difficile de retracer rigoureusement la genèse de cette organisation, plusieurs journalistes déclarent qu'elle a été créée entre 2009 et 2012 à la suite de la chute du cartel de Tepito qui dominait la capitale dans les années 1990 jusqu'au début des années 2000 (La Silla Rota, 2018; Insight Crime, 2020; Infobae, 2020). En 2018, la Unión Tepito se consacrait à plusieurs activités illicites au sein de la capitale dont la vente de drogues, les enlèvements, le trafic d'armes ou encore l'extorsion (Díaz Cruz, 2019). Alors que les médias déclarent qu'elle a initialement été formée par des membres déserteur·se·s du Cartel de Tepito, de la Familia Michoacana voire des membres du Cartel Jalisco Nueva Generación (CJNG⁸²), les habitant·e·s de Tepito ont une autre version de sa création.

José Luis est né et a grandi à Tepito jusqu'à ses 21 ans, puis il a déménagé dans l'État de Mexico pour « fuir le contexte de délinquance » du quartier et parce que « Tepito n'était plus Tepito ». Il y travaille encore toutefois comme responsable des relations avec les habitant·e·s pour la sécurité

⁸² La Silla Rota, *Estos son los fundadores de la Unión Tepito*, 9 mai 2018

publique du secteur Tepito de la délégation Cuauhtémoc. Ce service ne fait pas partie de la police, mais est censé travailler en étroite collaboration avec elle. La fonction de José Luis consiste à créer et entretenir des relations avec la population locale afin de les informer des programmes mis en place par la délégation, de prendre connaissance des problèmes de la localité auprès des résident·e·s et de sonder les besoins en termes de sécurité publique. Pour lui, les racines de la création de la Unión Tepito, dont faisaient partie plusieurs de ses ami·e·s d'enfance, se trouvent dans l'auto-organisation des habitant·e·s :

« [...] ici à Tepito, il y a une, il y a une, on peut dire comme une mafia. La Unión. Et cette mafia est créée par le commerçant lui-même. En gros, c'est comme s'ils leur avaient donné le pouvoir. Enfin il paraît... [...] La Unión est créée par un groupe de voisins et la fonction de ce groupe de voisins, c'est d'éviter que... qu'il y ait plus d'opérations [de police] à Tepito, les opérations qui étaient organisés par la AFI [*Agencia Federal de Investigación* - Agence fédérale d'enquête] à ce moment-là dans la ville de Mexico. C'est eux qui étaient chargés d'entrer dans Tepito et faire des opérations et embarquer toute la marchandise, c'est à dire tout ce qui était volé. Donc ce que font les gens de Tepito, et bien c'est de créer une espèce de cellule criminelle. Ils créent un truc de six personnes, tous du sexe masculin. Et donc quand l'opération arrive, ils sortaient et... ils sortaient. Et c'est comme ça qu'il y avait des conflits entre Tepito et la sécurité publique. Et ça génère des conflits comme ça depuis 4 ans, 5 ans. Le même conflit. En gros, la Unión a à peu près 10 ans, 8 ans, mais sa création n'a pas tant fait de bruit parce qu'ils ne nuisaient pas au voisin ou au *tepiteño*. En gros, c'était un peu un groupe d'autodéfense mais contre la sécurité publique. Pourquoi ? Parce que quand arrivait l'opération, ils prenaient toute la marchandise. Et beaucoup de gens se retrouvaient sans travail pendant un mois ou deux avant de pouvoir vendre à nouveau, ça demandait beaucoup de travail. C'est pour ça que le groupe a été créé. On pourrait même dire que les fondateurs, leur slogan c'était s'occuper du *tepiteño*, s'occuper des commerçants. »

(Entretien avec José Luis, enlance à la sécurité publique secteur Tepito)

Selon José Luis, l'élément déclencheur de la formation de la Unión Tepito se situe dans les opérations menées par la police fédérale. Il décrit en ce sens la constitution d'un groupe criminel en réponse aux actions de la police. Pour José Luis, comme pour la plupart des habitant·e·s, cette organisation a été constituée afin d'affronter la police pour protéger les commerçant·e·s. Alfonso Hernández Hernández, ancien directeur du centre d'études de Tepito abonde et donne plus de détails sur les logiques sous-jacentes à la formation de ce groupe :

« Tu vois, face à l'augmentation des descentes [policières], certaines organisations ont engagé des délinquants de première main qui étaient dans la même rue, en gros

quelqu'un qui a déjà commis un vol, qui a déjà été en prison mais qui vit dans cette même rue, qui sont les fils de commerçants, mais qui n'ont trouvé de travail nulle part, alors certaines organisations ont dit 'nous on vous paie, mais tu vas t'occuper des commerçants et des acheteurs' ».

(Entretien avec Alfonso Hernández Hernández, ancien directeur du centre d'études de Tepito)

Alfonso confirme la représentation selon laquelle la Unión Tepito naît en opposition à la police. Des recherches universitaires valident par ailleurs cette version des faits (Alvarado, 2016; Díaz Cruz, 2019). Les policiers sont alors automatiquement perçus non seulement comme des ennemis du groupe criminel qui domine le territoire, mais aussi du quartier. En termes de réception d'un programme impliquant des relations de proximité avec les policiers, ce contexte induit une réception fermée et peu, voire pas du tout, encline à engager de telles relations.

En 2018, la Unión Tepito était présentée comme la « force criminelle dominante » de la capitale mexicaine par les médias locaux (Insight Crime, 2020) et faisaient régulièrement la une de divers journaux⁸³, notamment lors des règlements de compte sanglants ou lors d'arrestations. Ce tournant s'est vu accompagné d'un changement de relations entre la Unión et les habitants de Tepito. Arturo Díaz Cruz (2019) démontre en effet que bien loin de la mission de protection des habitants et commerçants contre la police à l'origine de la création de cette organisation, ce groupe s'est engagé au fil des années dans des activités plus lucratives qui impliquaient, entre autres, l'extorsion monétaire régulière et régulée de commerçants, y compris à Tepito (2019: 153). José Luis considère qu'une explication à ce changement se trouve dans le développement de l'organisation et l'intégration de nouveaux membres qui ont donné une toute autre tournure aux activités de la Unión :

« Donc au début, il était pas vraiment question de drogues.

⁸³ Comme en témoignent les sections réservées à la Unión Tepito au sein de divers journaux : El Milenio, <https://www.milenio.com/temas/la-union-de-tepito>

El Universal, <https://www.eluniversal.com.mx/tag/la-union-tepito>

El Sol de México, https://www.elsoldemexico.com.mx/tags/temas/La_Uni%C3%B3n_Tepito

El Economista, https://www.economista.com.mx/tags/Union_Tepito

- Non, c'était pas la vente de drogues. C'était plutôt de s'occuper du commerce, des racines de... ben oui de tout Tepito. Après quand ils [les fondateurs] ont commencé à avoir des partenaires, ben c'est à ce moment-là qu'il y a de nouveaux leaders, des nouveaux commandants et c'est à ce moment-là qu'ils commencent à distribuer de la drogue. En gros, c'est à ce moment-là qu'ils commencent à prendre des pourcentages sur tout, toute l'extraction de la drogue, ils commencent à charger les *plazas* [places] [...] c'est à dire que si tu te payes pas un certain montant, un groupe d'une trentaine de jeunes vient, ou eux-mêmes parfois, ils te prennent et t'emmènent sur une moto. »

(Entretien avec José Luis, enlance à la sécurité publique secteur Tepito)

Du point de vue de José Luis et Alfonso, qui se remémorent des événements intervenus 10 ans plus tôt, lors de la création de la Unión Tepito, les membres de cette organisation étaient rémunéré·e·s par les habitant·e·s et commerçant·e·s en échange de leur service de protection. Les deux originaires de Tepito présentent ainsi les habitant·e·s et commerçant·e·s comme employeur·se de ces services. En revanche, selon eux, cette relation s'est inversée dans les années qui ont suivi. Les commerçant·e·s se sont retrouvé·e·s forcé·e·s de payer une redevance [*cuota*] régulière afin d'avoir le droit d'être à leur stand et de vendre leurs marchandises, sous peine de violences pouvant menées à la mort. Si certain·e·s ont tenté de résister à ces nouvelles règles imposées, les pratiques violentes de ce groupe ont eu raison des tentatives de résistances. De ce fait, le contrôle répressif et violent exercé par ce groupe criminel constitue une raison de plus de ne pas le trahir, en participant à un programme de police communautaire par exemple.

5.3.2 Contre la répression pratiquée par la Unión, la Fuerza Anti-Unión (FAU)

La Unión impose un contrôle social fort et violent, impliquant une faible marge de négociations pour les habitant·e·s et commerçant·e·s avec les membres de ce groupe, depuis plusieurs années à Tepito. Selon José Luis, la règle d'or du quartier était la suivante : « *Ves, oyes y callas* » : en français, « tu vois, tu entends et tu te tais ». Le groupe criminel à Tepito limite ce que les résident·e·s ont le droit de dire ou de faire. Cette règle est propre au quartier, mais pas singulière dans ce type de configuration d'acteur·rice·s comme l'attestent les autres cas à l'étude, et remonte à bien avant la création de la Unión Tepito. Elle était, toutefois, plus que jamais à l'ordre du jour lors du tournant qu'a pris la Unión Tepito. D'après José Luis, cette règle implique de ne rien dire aux autorités alors que les habitant·e·s et commerçant·e·s sont quotidiennement témoins des violences de ce groupe :

« [...] Plus tu marches dans Tepito, plus tu vois des choses. Tu vois comment ils volent, comment ils piquent, comment ils enlèvent une petite fille, un monsieur, tu vois quand ils volent comme ça sur l'axe [principale artère routière de Tepito], tu vois quand ils descendent quelqu'un d'une moto, tu vois quand ils tuent sur la moto, c'est à dire quand ils passent en moto et qu'ils tirent sur quelqu'un. Comme ça, tout ça tu le vois de jour comme de nuit, tout ça tu le vois. Donc quand tu voyais quelqu'un comme ça qu'ils tuaient... 'Oh non, vite l'ambulance!'... mais aujourd'hui les gens... ils tuent quelqu'un et les gens 'Pauvre gars! Enfin ça se trouve il était avec 'l'entreprise' ou quelque chose du genre', donc en gros c'est pas si grave. »

(Entretien avec José Luis, ancien habitant de Tepito et responsable des relations avec les habitant·e·s pour le secteur Tepito)

José Luis décrit un environnement dans lequel il est régulièrement témoin des violences exercées par la Unión Tepito. Il fait également mention de situations qui pourraient paraître anodines pour un œil extérieur (descendre quelqu'un·e d'une moto) mais qu'il se représente comme du registre des pratiques violentes du groupe. En ce sens, il montre que les habitant·e·s passent par un processus d'apprentissage leur permettant de repérer les interactions et comportements caractéristiques du groupe criminel. José Luis continue en expliquant qu'il est hors de question de faire part de ces observations à la police :

« [...] Pourquoi? Parce que si t'appelles la police ou le paramédic', tu te mets automatiquement dans les problèmes tu vois. Tu sais pas s'il faisait partie de 'l'entreprise' ou autre chose. Donc bon c'est comme on dit 'Tu vois, t'entends et tu te tais' non ? En gros, même si tu sais qui l'a tué, il faut absolument pas que tu le dises. [...] C'est la loi de tout le quartier: *ves, oyes y callas*. [...] On l'apprend depuis tout petit, dès le plus jeune âge, il ne faut pas tout dire, tu dois te taire.

- Et c'est ton père qui te le disait ?

- Ouais, en fait, il arrivait et il nous demandait 'alors comment ça a été l'école?' ou 'qu'est-ce que t'as fait, c'est quoi les devoirs?'. Et donc je faisais mes devoirs avec lui et en même temps il me demandait comment avait été ma journée. Et c'est là que je lui disais 'Ben j'ai vu qu'ils ont tué quelqu'un dehors, un jeune garçon'. 'Oui mon fils', il disait, 'Mais ça, tu ne dois le raconter à personne à l'école'. Donc on finit par apprendre. Pas par peur mais en grandissant, on se rend compte de beaucoup de choses, non? »

(Entretien avec José Luis, ancien habitant de Tepito et responsable des relations avec les habitant·e·s pour le secteur Tepito)

Du point de vue de José Luis, appeler la police lorsqu'un acte de délinquance ou criminel se produit peut s'avérer dangereux si l'acte est lié aux activités de la Unión. L'engagement dans des relations avec des policier·e·s peut être perçu par le groupe criminel comme une marque de trahison et une

raison d'exercer une sanction violente. Cela montre que la possibilité d'engagement des résident·e·s dans un programme de police communautaire est limitée. À l'image de José Luis, les habitant·e·s de Tepito apprennent dès leur jeune âge à être prudent·e·s et à éviter de parler de ce qui se passe dans leur quartier pour leur propre sécurité. Sous la domination de la Unión Tepito, cette règle était d'autant plus respectée que les rumeurs racontées d'un·e voisin·e à l'autre et d'un commerce à l'autre sur les pratiques de l'organisation criminelle, avérées ou non, servaient de mise en garde. Par exemple, Felipe, habitant de Tepito et propriétaire d'un poste de vente de bière décrit les pratiques présumées de l'organisation sous l'ancien leader de la Unión Tepito, Pancho Cayagua, assassiné en octobre 2017 (La Silla Rota, 2017; Proceso, 2017; El Universal, 2019; Infobae, 2020) :

« Cayagua c'était un sacré fils de pute, ils étaient violents avec tout le monde, ils les tuaient, les enlevaient, les torturaient... même les femmes, tout, tout, tout. C'était des sauvages. Je te le dis, ils enlevaient, torturaient, violaient les femmes, ils ne laissaient pas travailler, par exemple, quelqu'un qui vendait des graines ou des bonbons, ils leur prenaient le panier de bonbons... c'était des sauvages. (...) Juste... parce qu'ils avaient envie, pour le plaisir, ou même pour se tenir en forme. »

(Entretien avec Felipe, habitant et commerçant à Tepito)

Si Felipe osait en parler ouvertement, c'est notamment parce que l'entretien a eu lieu dans un café en dehors de Tepito. À l'inverse, lorsque je mentionnais la Unión à Liliana, responsable des affaires juridiques assignée au secteur de Tepito qui venait tout juste de démissionner, alors que nous prenions le petit déjeuner dans un petit café-restaurant de Tepito, elle a préféré ne pas en parler par peur de représailles :

« En fait, même juste dire... juste dire le mot '*unión*'... on est ici dans un restaurant, s'ils savent que je parle...on court des risques...pratiquement 70% sont impliqués avec eux. On en parlera plus tard... »

(Entretien avec Liliana, ancienne responsable des affaires juridiques et coordinatrice à la sécurité publique du secteur Tepito)

Ce contrôle social strict et violent imposé par la Unión prenait également forme dans les divisions territoriales informelles entre les endroits où tout le monde pouvait aller et les endroits réservés à certaines activités comme la vente de drogues ou d'armes. Selon José Luis, ces lieux étaient connus de toustes et il était préférable de les éviter si on ne connaissait pas les vendeur·se·s ou bien si on n'y allait pas pour acheter de la drogue ou des armes. En quittant l'axe routier principal

qui traverse Tepito pour s'enfoncer dans le labyrinthe d'allées animées par les cris des commerçant·e·s promettant des prix imbattables à leur stand, on croise des ruelles, à première vue plus résidentielles, mais surtout plus silencieuses. Dans celles-ci, des groupes de jeunes sont postés devant des entrées de maison ou des entrées de venelles fermées. José Luis saluait bon nombre de ces jeunes qu'il présentait comme des ami·e·s d'enfance et déclarait que ces allées regroupaient les principaux points de vente de drogues.

En 2017, le contrôle social basé sur la peur a donné lieu à la mobilisation d'autres acteur·rice·s locaux·les qui se sont regroupé·e·s sous l'égide de la Force anti-union (*Fuerza Anti-Unión* – FAU). Les origines de sa création sont encore sujettes à débat, toutefois certains médias présentent la FAU comme groupe d'autodéfense pour protéger les habitant·e·s et commerçant·e·s du contrôle social répressif pratiqué par la Unión Tepito (Milenio, 2018). Une autre version attribue la création de la FAU à un changement de commandement au sein de la Unión qui aurait divisé de l'organisation. La FAU serait née de cette scission (Insight Crime, 2020)⁸⁴. Quoi qu'il soit, l'année 2017 a marqué le début d'une période de conflits sans relâche entre la FAU et la Unión Tepito pour la domination de Tepito et d'autres localités au sein de la capitale. Pour les habitant·e·s, Tepito était devenu le centre d'une « guerre de pouvoirs », autour duquel les assassinats des membres d'un groupe et de l'autre étaient suivis attentivement. Dans ce contexte, les deux groupes sont devenus davantage violents et ont exercé un contrôle social des plus répressifs. Engager dans des relations avec des policier·e·s dans cet environnement mettait donc encore plus en danger les résident·e·s et commerçant·e·s.

Ainsi, la Unión Tepito exerçait des violences directes envers les habitant·e·s : aussi bien par le biais d'extorsions régulières, que de menaces ou punitions violentes pour quiconque ne respecterait pas les règles. Alors que, d'après les habitant·e·s et commerçant·e·s du quartier, la Unión a été créée dans l'objectif de protéger le quartier contre la police et l'État plus globalement, au fil des

⁸⁴ Voir les sections dédiées à la FAU dans les journaux en ligne: Infobae, *Fuerza Anti-Unión*. Disponible sur : <https://www.infobae.com/tag/fuerza-anti-union/> ; El Universal, *Fuerza Anti-Unión*. Disponible sur : <https://www.eluniversal.com.mx/tag/fuerza-anti-union-0>

années, elle devint l'actrice principale de la violence envers les habitant·e·s et commerçant·e·s. Ce contrôle social criminel répressif et violent a mené à la création d'un groupe rival, la FAU. Le quartier était donc, lors de l'enquête de terrain en 2018, en proie aux feux croisés des deux groupes pour la domination du territoire. Non seulement les polices sont représentées comme des ennemies de la Unión mais aussi du quartier plus largement, mais en plus le contrôle social violent exercé par ce groupe faisait que les habitant·e·s évitaient toute relation avec des policier·e·s pour éviter que cela soit perçu comme une trahison. La réception d'un programme de police communautaire par les habitant·e·s et commerçant·e·s est de ce fait fermée.

5.4 Multiplicité des groupes criminels au sein de Maré

Le complexe de Maré est la seule localité au sein de laquelle cohabitent simultanément plusieurs groupes criminels ainsi qu'une milice privée. Nous verrons, en première partie, ce que cette cohabitation de groupes rivaux signifie dans le quotidien des résident·e·s de Maré et pour leur interaction avec les polices. Nous ferons état, en seconde partie, de ce qui différencie un territoire à l'autre de Maré dans l'espace mais aussi dans le temps. Nous verrons notamment comment les actions de la force « pacificatrice » ont varié d'un territoire à l'autre en fonction des relations des groupes criminels avec les forces armées et dans quelle mesure cela a eu des effets sur l'équilibre narcotraffiquant·e·s-habitant·e·s.

5.4.1 Maré: trois groupes criminels et une milice

Contrairement aux trois cas précédents, le complexe de Maré abrite officiellement trois groupes criminels ainsi qu'une milice privée. Des 16 favelas composant l'ensemble, l'une est contrôlée par un groupe lié au Commando rouge – CV1, trois autres favelas par un autre groupe lié au CV – CV2, neuf favelas sont contrôlées par un groupe rattaché au Troisième commandement pur (TCP) et la milice contrôle les deux dernières favelas (Barnes, 2017a). La carte 0.5 ⁸⁵ illustre la division territoriale de ces quatre groupes au moment de faire le terrain⁸⁶. Cette division

⁸⁵ La carte 0.5 (figure 8) est disponible en introduction de cette thèse, p.62.

⁸⁶ La division territoriale est toujours la même à la fin de l'année 2021.

territoriale implique, entre autres, des conflits armés entre les groupes rivaux qui cherchent à étendre leur domination à l'ensemble du territoire du Complexo.

De la même façon qu'à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, les groupes criminels comme le CV et le TCP ont commencé à dominer le complexe de Maré dans les années 1990, lorsque les petits groupes locaux se sont incorporés aux groupes criminels créés au sein des prisons (Barnes, 2017a, 2017b; Arias, 2006; Amorim, 1993). Maré était, et est encore, le terrain de disputes territoriales en raison de sa localisation stratégique. Selon le commandant Murilo, retraité de la police militaire de l'état de Rio de Janeiro (PMERJ), Maré est très convoitée par plusieurs groupes criminels du fait de ses accès directs aux voies maritimes, terrestres et aériennes. L'année 2009 a marqué un tournant en termes de disputes territoriales et les frontières entre groupes criminels se sont stabilisées pour être ce qu'elles étaient en 2018 (carte 0.5), au moment de l'enquête de terrain. Toutefois, des tentatives ponctuelles d'invasion d'un groupe rival subsistaient. L'historique des groupes criminels à Maré et des modifications du contrôle territorial depuis les années 1960 ont été abondamment documentés dans la thèse doctorale de Nicholas Barnes (2017a). Il s'agit plutôt ici d'expliquer ce que cette configuration territoriale singulière signifie en termes de cohabitation entre habitant·e·s et membres des groupes criminels pour comprendre la réception d'un programme de police.

D'abord, cette division territoriale entre différents groupes restreint la liberté de déplacement des habitant·e·s de Maré, comme le déclare une habitante de Nova Holanda en 2008 :

« Nous ici, de Nova Holanda, Parque Maré et Rubens Vaz, où il y a le Commando rouge, on fréquente pratiquement pas du tout la Vila Olímpica. Moi je laisse pas mes enfants y aller pour faire du sport, j'ai trop peur qu'ils les embrouillent et qu'ils les tuent, juste parce qu'on habite ici. Là où il y a la Vila Olímpica, ceux qui commandent c'est une faction rivale. »

(Sousa Silva, 2015: 100)

Ces restrictions ne sont pas récentes. Camille Goirand (2001) faisait le même constat pour la même favela au début des années 1990. La division territoriale comme délimitation du droit d'aller et venir des habitant·e·s est un mode de structuration historique des groupes criminels à Rio de Janeiro. En 2018, les habitant·e·s relaient les mêmes frontières invisibles :

« Ici c'est Baixa do Sapateiro, Tibau, frontière avec Vila do Pinheiro, Vila do João... une autre faction. C'est intéressant de parler en termes de groupe [criminel]. Quand on parle de Nova Holanda, Parque União, on frissonne. C'est une faction très compliquée.

Le Commando rouge est un groupe très oppressif, bien pire pour ceux qui vivent dans la communauté. Le troisième commandement, AdA, TCP, se sont les groupes qui se sont regroupés ici dans Baixa do Timbau, Pinheiro, c'est plus facile de cohabiter, tu vois ? Moi, bien que je sois Maré, je rentre pas à Nova Holanda ni à Parque União. Comme... ceux qui viennent d'ici ne vont pas là-bas. De la même façon que ceux qui viennent de là-bas ne viennent pas ici. Et moi, particulièrement, moi j'y allais. Moi, avant de comprendre un peu mieux la structure des factions, j'y allais. Mais maintenant c'est compliqué. C'est plus tendu. Tu comprends ? »

(Entretien avec le sergent Freire, habitant de Maré et responsable projets sociaux au sein de la base militaire de Maré)

En fonction de leur lieu d'habitation, les résident·e·s évitent d'aller dans certaines parties de Maré appartenant à des groupes rivaux par peur pour leur propre sécurité et celle de leur famille. Iels évitent également les zones de frontières entre territoires de groupes rivaux puisqu'elles sont synonymes de danger comme l'affirme Gabriel, responsable d'un projet social de musique, dont le local associatif se situe précisément à quelques mètres de l'une de ces frontières :

« La division est ici. Cette allée que t'as vue est affectueusement connue comme 'fourneaux à gaz', tu comprends? [...] Fourneaux à gaz et il y a un autre nom pour la division aussi. Les conflits ont lieu... dans cette zone. Le petit garçon qui a été tué... il a été tué ici, au coin de la rue, en face du CIEP⁸⁷. [...] Sur 10 cours que je programme, il y en a 4 que je peux pas faire. [...] »

(Gabriel, responsable d'un projet social de musique à Maré)

À propos du petit garçon décédé, Gabriel se souvenait que plusieurs leaders communautaires avaient tenté d'organiser un concert en son hommage. Iels avaient souhaité tenir cet événement à l'endroit même où il a été tué, pour en faire un événement symbolique et pacifique. Pour cela, iels avaient réussi à obtenir une trêve entre les deux groupes rivaux qui se divisent la frontière pour le concert. Selon Gabriel, tout était prêt le jour de l'événement. Toutefois, la police s'était invitée et était passé en hélicoptère au-dessus de la zone en tirant à l'aveuglette. Gabriel a déclaré, sur un ton ironique, qu'iels avaient oublié d'avertir « les Russes ». Cet épisode soulève à quel point les leaders communautaires sont capables de négocier avec les groupes criminels dans certaines situations.

Un contexte de défense des territoires par plusieurs groupes criminels implique que l'engagement

⁸⁷ Centres Intégrés d'Éducation Publique (*Centros Integrados de Educação Pública* – CIEP)

des résident·e·s dans des relations avec les policier·e·s puisse être perçu par les narcotrafiquant·e·s comme une forme de mise en danger des acquis territoriaux et donc une trahison. Cela rend peu probable l'ouverture des résident·e·s à la participation, encore moins à la collaboration, dans un programme de police communautaire.

Ensuite, à l'instar de Cantagalo Pavão-Pavãozinho, les membres des groupes criminels agissaient également comme médiateur·rice·s de conflits et sources d'aide financière et matérielle. Le sergent Freire se rappelle par exemple que pour mettre en place ses projets sociaux au sein de la base militaire, projet ciblant les enfants du quartier, il s'est fait offrir des ressources et l'aide financière de la part d'un des groupes criminels :

« Ils offrent des faveurs. J'ai déjà communiqué deux trois trucs et le gars: 'nan nan... laisse, on s'en occupe, laisse on paye et tout'. Ils offrent de tout: 'Laisse faire, je vais le tuer. Laisse faire, je vais payer'. Des choses comme ça... Et là nous on doit se retenir pour ne pas céder parce qu'après tu leur dois quelque chose. J'ai eu un cas il y a à peu près 3, 4 ans de ça... une mère qui vient ici, à l'époque avant la pacification, je crois que c'était en 2013 ou 2014. Une mère vient ici et elle arrive: 'Sergent, je veux que vous me donniez le nom des petites filles qui ont tapé ma fille parce que je vais les attraper' et je sais pas quoi... Moi: 'vous allez faire ça?' 'oui. Je vais parler avec *Menor*...' 'tu sais qui c'est *Menor*?' 'Je vais parler avec *Menor* parce que si c'est pas moi qui résous ça, je vais parler avec *Menor*...'. Et moi: 'Mais vous appelez un bandit pour résoudre un problème d'enfant? Et comment tu vas payer cette faveur au bandit après? Vous vous êtes déjà arrêtée 2 secondes pour penser à ça? Ah nan hein... quel dommage, parce que lui il va te le demander. Vous allez payer ou vous voulez que votre fille paye?' Le temps est passé et aujourd'hui la petite fille est femme de bandit. Pourquoi? Elle a été éduquée comme ça: 'Oh on résout nos affaires avec le bandit'... tu comprends? »

(Entretien avec le sergent Freire, habitant de Maré et responsable projets sociaux au sein de la base militaire de Maré)

D'après les propos du sergent Freire, l'habitante se représente les narcotrafiquant·e·s comme potentielle solution à ses problèmes. Elle n'hésite d'ailleurs pas à le dire au sergent, qui est pourtant représentant de l'État et des forces armées. Cette interaction donne d'abord à voir que les groupes criminels font partie des « bienfaiteur·rice·s » qui apportent leur aide aux résident·e·s de Maré. Cela indique également que l'habitante a intériorisé et normalisé le recours aux narcotrafiquant·e·s comme ressource de résolution de conflits même si cela implique l'acceptation d'actes violents. Par conséquent, s'engager dans des relations avec des policier·e·s pourrait potentiellement limiter

l'accès aux services et ressources offerts par les groupes criminels et n'est donc pas une approche privilégiée par certain·e·s habitant·e·s.

5.4.2 D'une partie à l'autre de Maré : différences en fonction des groupes criminels et du temps

Le type de cohabitation entre groupes criminels et habitant·e·s de chaque territoire varie. Selon Nicholas Barnes (2017a), le type de gouvernance criminelle – qu'il définit comme le résultat des interactions entre gouvernance criminelle et réponses des habitant·e·s à cette gouvernance – varie d'une localité à l'autre en fonction du besoin de protection du territoire des groupes criminels. Par exemple, si le territoire d'un groupe possède une frontière directe avec le territoire d'un groupe rival, ou bien si la proportion du territoire est moins importante que celle d'un groupe rival, cela va avoir des impacts sur le type de gouvernance criminelle. Les réponses des habitant·e·s à leur domination a aussi des effets. Barnes identifie trois types de réponse des habitant·e·s : l'évitement, la collaboration et la résistance. Dans le premier cas, les habitant·e·s évitent toute interaction avec les groupes criminels et vivent leur vie en ignorant la présence de ces derniers. La seconde réponse correspond à la constitution de relations plus imbriquées avec les groupes, en échange de quoi, les habitant·e·s reçoivent des ressources et bénéfices. Par exemple, les membres des groupes criminels peuvent jouer un rôle de médiateur·rice de conflits ou donner l'accès à des services ou des biens. Enfin, la résistance consistait dans des actes de déstabilisation du pouvoir des groupes criminels, actes individuels (dénonciations anonymes) ou collectifs (protestations) (Barnes, 2017a : 343). De ce fait, au-delà des restrictions de déplacements dans le complexe et des relations d'assistance mutuelle évoquées, le type de cohabitation entre habitant·e·s et membres de groupes criminels diffère d'une favela à une autre, en fonction de la position de ce groupe dans Maré (position dominante ou menacée) et des réponses des habitant·e·s aux règles informelles. Cristiane, membre de l'organisation locale *Redes da Maré* et responsable de l'axe droit à la sécurité publique et accès à la justice, a également noté cette différence d'une favela à l'autre :

« La perception des habitants [de la sécurité] change en fonction d'où ils habitent. Parce que leurs pratiques [des groupes criminels] sont différentes. Par exemple, dans la zone de la milice... j'étais choquée parce qu'un habitant me disait : 'Non, ici c'est pacifié depuis 9 ans déjà'. Parce que dès que la milice entre, le trafic de drogues sort et les confrontations diminuent drastiquement. Donc t'as... des habitants qui ont la sensation

que là-bas, c'est déjà... y a pas besoin. Donc ils disent 'Là-bas à Maré, ils ont besoin d'UPP. Ici non. Ici l'armée ne fait rien. Ils viennent ici pour plonger⁸⁸ et c'est tout.' »

(Entretien avec Cristiane, responsable de l'axe « droit à la sécurité publique et accès à la justice » de *Redes da Maré*)

Il existe donc une forte différence en termes de contrôle social exercé par les groupes de narcotrafiquant·e·s, d'un territoire à l'autre. Mais il existe également de fortes différences entre les territoires dominés par des groupes criminels et ceux dominés par la milice. Pour Cristiane, ces différences en termes de contrôle social ont des effets sur le sentiment de sécurité des habitant·e·s au sein de leur quartier. Dans tous les cas toutefois, les différents types de contrôle n'influencent pas la réception du programme de « pacification » dans le sens d'une plus ou moins grande réceptivité. Ils ont des effets sur les justifications de la fermeture au programme. Ainsi, soit les habitant·e·s rejettent le programme par peur des conséquences s'iels engagent des relations avec des policier·e·s et que les narcotrafiquant·e·s en sont informé·e·s; soit, iels ne veulent pas du programme car iels déclarent ne pas avoir besoin de plus de sécurité, dans le cas des quartiers sous la domination des milices.

À cela, il faut ajouter la question de l'évolution dans le temps. Effectivement, l'intervention militaire de la force « pacificatrice » au sein de Maré du 5 avril 2014 au 30 juin 2015 illustre précisément un point de déstabilisation dans les accords informels entre groupes criminels ainsi que dans les équilibres groupes criminels-habitant·e·s. D'abord, les narcotrafiquant·e·s étaient, officiellement, la cible de la force pacificatrice. Cela signifie que ces groupes ont dû s'adapter à la présence quotidienne des forces armées sur leur territoire, impliquant de dissimuler la vente de drogues ou le port d'armes par exemple. Or, c'est précisément la visibilité de leurs activités marchandes et de leurs dispositifs coercitifs qui garantissent leur pouvoir de domination d'un territoire aussi bien contre les groupes rivaux que par rapport aux résident·e·s de ce territoire. De ce fait, l'intervention de la force les rendait plus fragiles. L'affaiblissement des groupes criminels mettaient en danger leur domination territoriale. Ils étaient alors devenus plus agressifs dans la protection de leur territoire et ont contenu toute forme de résistance de la part des habitant·e·s à

⁸⁸ Au sein de l'une des favelas contrôlées par la milice à Maré se trouve une piscine municipale « Piscinão de Ramos ». Selon plusieurs habitant·e·s et membres d'associations à Maré, c'est un endroit qui est connu pour réunir policier·e·s et militaires dans leur temps libre.

l'intérieur de leur territoire, avec des effets variés d'une favela à une autre. Tout dépendait en effet des relations entre les groupes criminels et les forces armées, ainsi que du type de réponse des groupes face à l'occupation de la force pacificatrice :

« Là-bas le Commando rouge, par exemple, c'est une région où historiquement les forces de police font le plus de confrontations. Donc, par exemple si le troisième commando et AdA ont plutôt une pratique de dialogue, de subversion, de corruption avec les forces de police... je dis pas que ça n'existe pas du côté du Commando rouge... ça existe aussi mais c'est plus tendu. Si tu regardes, par exemple, les UPP, n'est-ce pas? 80% des UPP sont dans des zones du Commando rouge. Donc... là dans [le cadre du livre publié par l'axe sécurité de *Redes da Maré*], on a fait un entretien avec le chef du narcotrafic ici du Commando rouge. [...] Pour le Commando rouge c'était mieux d'avoir l'armée que la police qui vient avec certaines pratiques historiques... Maintenant dans la zone du Troisième commando, c'est là où il y a le plus de tensions. Pour que t'aies une idée, pendant cette période [de l'intervention de la force pacificatrice], il y a eu 17 homicides. Seulement un de ces homicides a eu lieu en dehors du territoire du Troisième commando. [...] Je me rappelle que quand il y a eu le décret sur l'intervention fédérale [de 2018], on a reçu plein de messages sur le Facebook de la Redes qui demandaient s'il y allait avoir encore une occupation et c'était des messages genre 'je suis habitant de Vila do João. Je suis habitant de Vila do Pinheiro' De cette zone [du TC]. Pour ces gens c'était tendu, ils avaient très peur du retour des forces armées. Donc bon, ce qu'on a vu c'est qu'à l'intérieur d'un même territoire, l'action des forces armées est différente... des forces de police aussi d'ailleurs. Et pour nous c'est choquant de voir que l'État change sa façon d'agir en fonction du type de pouvoir parallèle. »

(Entretien avec Cristiane, responsable de l'axe « droit à la sécurité publique et accès à la justice » de *Redes da Maré*)

La force pacificatrice est restée 14 mois sur le territoire et a laissé, à son départ, la voie libre aux groupes criminels pour reprendre leurs territoires. Ce départ a été accompagné de conflits pour la reprise des territoires, une reprise « désorganisée » des territoires selon le sergent Freire :

« Les bandits ont fini par revenir dans leur ensemble. C'est même peut-être devenu pire qu'au début. De ce que je voyais et de ce que je vois encore aujourd'hui. Donc le trafic... le crime organisé, il s'est désorganisé et les trucs désorganisés c'est souvent pire. Tu comprends ? Donc pour les habitants qui vivent ça, qui doivent manger de ce pain... c'était très bien au début [de l'intervention], à cause de la sensation de tranquillité et de paix. J'entendais ça même de mes conversations avec les responsables, avec les enfants. Je le voyais aussi en pratique quand je marchais dans la communauté. Mais après la sortie des forces... personne n'est entré pour occuper. Donc évidemment le territoire a

été réoccupé et la chose est devenue encore pire. Mais malheureusement, c'est comme ça que ça fini. Si on n'occupe pas le territoire, quelqu'un occupe n'est-ce pas ?! »

(Entretien avec le sergent Freire, habitant de Maré et responsable projets sociaux au sein de la base militaire de Maré)

L'intervention militaire a donc eu pour effet de perturber l'accord informel entre les différents groupes et a donné lieu à une période d'instabilité à la suite de son départ, liée à la reconquête des territoires dans un contexte d'affaiblissement des groupes criminels. Contrairement à Cantagalo Pavão-Pavãozinho donc, les ajustements émanant de la cohabitation narcotrafiquant-e-s-forces armées dans le cas de Maré, n'impliquait pas une redéfinition des cadres d'interaction entre habitant·e·s et militaires mais plutôt une fermeture encore plus manifeste au programme. Les frontières des territoires étant en jeu, toute collaboration avec des acteur·rice·s étatiques ou de groupes rivaux pouvait mettre en danger les territoires. Les habitant·e·s se protègent donc en ne contribuant pas à cette mise en péril.

En résumé, le complexe de Maré représente un cas où la multiplicité des groupes criminels se partageant le territoire implique une multiplicité des types de cohabitation entre groupes criminels et habitant·e·s. Cet environnement favorise une réception plutôt fermée d'un programme impliquant des relations de proximité entre policier·e·s et résident·e·s puisque cela pourrait être perçu comme une trahison passible de punition par les narcotrafiquant·e·s. Ces cohabitations sont certes différentes d'un territoire à l'autre et d'un moment à l'autre. Les différences influencent néanmoins davantage la fermeture à un programme collaboratif avec les forces de l'ordre que le degré de réceptivité.

Conclusion

Il est possible d'identifier certains traits communs entre les quatre cas ainsi que des caractéristiques distinctives en ce qui a trait aux types de cohabitation entre groupes criminels et habitant·e·s. D'abord, un trait commun aux quatre cas est la règle, non écrite mais très claire et formelle, selon laquelle les habitant·e·s ne doivent pas s'immiscer dans les affaires des groupes criminels, en d'autres termes ils n'ont pas le droit de dénoncer ou de partager des informations avec les autorités publiques. Nezahualcóyotl se distingue des trois autres cas : malgré cette règle, en 2018, les groupes criminels tolèrent la collaboration des habitant·e·s avec les policier·e·s dans le cadre du programme de police de voisinage tant que cela n'affecte pas leurs activités. Cette situation a pour effet de générer une plus grande réceptivité des résident·e·s au programme. Dans le cas des favelas cariocas, les groupes criminels sont directement enchevêtrés dans la vie quotidienne des habitant·e·s. Ils jouent souvent un rôle de médiation de conflits, de sources d'accès à des services et des biens auxquels la population n'aurait pas accès autrement. Cela ne signifie pas pour autant que toutes les habitant·e·s souhaitent bénéficier de ces avantages, certain·e·s préfèrent ne pas engager de relation avec ces groupes. Quand bien même, cette possibilité existe. Informellement, il y a donc des règles d'assistance mutuelle : en échange du silence et parfois de la collaboration des habitant·e·s, ces dernier·e·s peuvent recevoir des ressources de la part du groupe criminel. Dans ce contexte, une collaboration avec les policier·e·s peut être perçue comme une trahison de ces règles et mettre ainsi en danger les habitant·e·s. Cet environnement est alors peu propice à la réception d'un programme de police communautaire, au sens d'un engagement des habitant·e·s dans des relations de proximité et de collaboration avec les UPP. Cependant, ces règles informelles sont changeantes et la cohabitation habitant·e·s-narcotrafiquant·e·s peut aussi différer d'un groupe criminel à un autre. À Cantagalo Pavão-Pavãozinho, par exemple, les nouveaux cadres d'interaction entre policier·e·s et narcotrafiquant·e·s lors des premières années de l'UPP a constitué une ouverture dans la réception de l'UPP par les habitant·e·s. À Tepito, alors que la fondation de la Unión se basait sur l'idée de protection des habitant·e·s et commerçant·e·s locaux·les contre l'État, les polices plus spécifiquement, la Unión est devenue au fil des années l'actrice principale d'extorsion des *tepiteños*. Cela a mené à la création d'un contre-groupe, la FAU, qui confronte la Unión afin de lui retirer son pouvoir de domination sur le quartier. Cet environnement a limité la réceptivité d'un programme de police communautaire par les habitant·e·s et les commerçant·e·s.

Ainsi, dans les quatre cas, on constate soit une succession de groupes criminels, soit une présence simultanée, soit encore l'enracinement historique d'un groupe en particulier. Nezahualcóyotl a connu une succession de groupes alors qu'à Cantagalo Pavão-Pavãozinho le Commando rouge exerce sa domination depuis les années 1990. Dans le cas de Tepito, les abus du groupe de la Unión a suscité la formation d'un nouveau groupe d'auto-défense, la FAU, qui, en réalité déploie des pratiques de contrôle social par la peur qui sont peu différentes des précédents. À Maré enfin, plusieurs groupes criminels cohabitent et se divisent le territoire. Ces différences ont des impacts sur la réception d'un programme de police communautaire par la configuration d'acteur·rice·s locaux·les, notamment du fait des relations différenciées entre habitant·e·s et narcotrafiquant·e·s, et entre groupes criminels et polices. L'insertion de policier·e·s de façon permanente au sein de ces territoires, comme l'exige un programme de police communautaire, n'a pas la même signification d'un quartier à l'autre. Par exemple, les accords informels mis en place entre le commandant Soares et les narcotrafiquant·e·s ont été possibles du fait de la domination historique de ce groupe. Contrairement à Maré où les groupes criminels sont dans une logique de protection de leurs territoires contre les groupes rivaux avec lesquels ils se partagent des frontières, à Cantagalo, le Commando rouge oriente principalement ses efforts vers la protection de la vente de drogues. En ce sens, la cohabitation police-narcotrafiquant·e·s est possible tant qu'elle ne met pas en danger cette activité. Les interactions habitant·e·s-policier·e·s sont également tolérées dans la mesure où elles n'impliquent pas le partage d'informations sur le groupe criminel. À Maré, en fonction des relations des groupes criminels avec les forces de l'ordre, la présence de la police peut signifier la perte d'une partie du territoire d'un groupe si ses membres doivent affronter les forces de l'ordre. En ce sens, les groupes criminels ne peuvent pas laisser les habitant·e·s s'engager dans des relations avec les policier·e·s par peur qu'ils s'allient contre eux et participent à la perte de leur territoire. La seule situation dans laquelle des interactions police-sociétés locales ne leur porterait pas préjudice correspond à une situation où les policier·e·s se tiennent à distance des activités des groupes criminels. Les précédents de succession violente de groupes criminels ainsi que des tentatives de lutte contre le narcotrafic à échelle municipale, résultant dans de plus intenses violences, ont posé les bases d'une situation d'équilibre et de « coexistence pacifique ». Dans cet équilibre, les habitant·e·s peuvent s'engager dans des relations avec la police parce que celle-ci accepte, dans une certaine mesure, un certain laisser faire sur les activités criminelles. Cela

implique, entre autres, de ne pas tenter d'entraver l'économie du narcotrafic mais aussi de ne pas intervenir dans des cas de violences perpétrées par les groupes criminels. Dans ce contexte, les habitant·e·s sont « autorisé·e·s » à participer au programme de police communautaire tant que leur participation ne cible pas les activités de ces groupes. Enfin, à Tepito, la Unión tout comme le groupe d'auto-défense sont fondés en ayant pour objectif de protéger les habitant·e·s et commerçant·e·s des opérations de police, ainsi que du groupe criminel dans le cas du groupe d'auto-défense. Dans ce contexte, la police est représentée comme l'ennemie duquel ces groupes protègent les habitant·e·s.

Chapitre 6 – Ancrage dans les réseaux de mobilisation locaux

Un second élément de réception par le quartier façonnant la mise en œuvre d'un programme de police communautaire se trouve dans la façon dont les programmes sont reçus et s'ancrent dans les réseaux de mobilisation locaux. Ces réseaux sont composés par des groupes d'individus et sont parfois structurés autour d'organisations. Certain·e·s membres de ces réseaux sont important·e·s, car iels jouent un rôle d'intermédiaire dans la relation entre habitant·e·s et policier·e·s. Iels ont les capacités d'influencer le degré d'ouverture ou de fermeture des habitant·e·s à un programme de police communautaire. Ce rôle dépend en partie de la manière dont les réseaux se déploient dans le quartier et dont leurs relations avec les habitant·e·s, les autres réseaux, les groupes criminels et l'État se définissent. Leur forme diffère donc d'un cas à l'autre. Cela implique que la façon dont les policier·e·s entrent en interaction avec les membres et dont iels s'ancrent dans ces réseaux se différencie également. La notion d'ancrage social n'est pas nouvelle et a largement été développée par les analyses des mouvements sociaux qui visent à comprendre, depuis une perspective relationnelle, pourquoi les individus s'engagent dans une action collective (Passy, 2001). Le point de départ est de soutenir que l'action collective ne se donne pas dans un vide social, et que les individus sont plus susceptibles de participer lorsqu'ils sont socialement ancrés dans un réseau préexistant (Passy, 2001). De fait, les individus sont socialement situés à différents niveaux au sein de réseaux de relations sociales, aussi bien dans les sphères privées que publiques (au sein des familles, groupes, lieux de travail, organisations sociales, etc.). Cela signifie qu'ils sont plus ou moins ancrés socialement dans ces réseaux à échelle locale d'un quartier. Ces réseaux sont composés de groupes d'individus qui sont directement ou indirectement interconnectés par des « nœuds », c'est-à-dire des organisations ou des entrepreneur·se·s sociaux·les dont le rôle est de relier les parties composantes du réseau entre elles et avec la société plus globalement. Ces réseaux partagent des normes de réciprocité et de confiance mutuellement comprises, construites horizontalement et verticalement par le biais d'interactions sociales et d'échanges entre les acteur·rice·s et les organisations au sein du réseau. Les réseaux de mobilisation varient dans leur forme, leur fonctionnement ainsi que dans leur portée. Certains sont définis par des modèles

d'interactions et d'échanges sociaux dominés par des logiques et des relations informelles entre les acteur·rice·s, tandis que d'autres sont structurés autour d'organisations et d'institutions formelles. Le niveau et le type d'ancrage social des individus au sein de ces réseaux préexistants sont déterminants pour comprendre les schémas d'engagement individuel dans des entreprises collectives (McAdam et Paulsen, 1993). Comme le note Florence Passy (2003), ces réseaux construisent des significations collectives par le biais d'interactions sociales et, à ce titre, façonnent les préférences et les perceptions individuelles dans la prise de décision à participer, ou non, à l'action collective. Cette perspective permet alors de comprendre pourquoi et comment les résident·e·s s'engagent au sein des espaces de participation avec les policier·e·s.

Dans le cadre des programmes de police communautaire, la densité ainsi que la forme des réseaux de mobilisation dans un quartier sont aussi des conditions de la capacité des habitant·e·s à diffuser l'information sur les pratiques violentes et abusives ainsi qu'à se mobiliser pour dénoncer les violences policières, entre autres. L'ancrage social met en relief deux mécanismes interdépendants (Montambeault et Dias Félix, 2021) qui expliquent le type de réception de la police communautaire au sein des quatre localités. D'une part, les habitant·e·s des localités où sont implantés ces programmes sont des individus socialement situés dans leurs propres (et multiples) réseaux de mobilisation. Ces réseaux sont définis par des interactions à la fois formelles et informelles et fonctionnent selon des normes de réciprocité et de confiance mutuellement comprises et donc localement et socialement situées. D'autre part, les programmes de police communautaire sont parfois socialement ancrés dans ces réseaux par l'intermédiaire d'entrepreneur·se·s sociaux·les locaux·les qui peuvent jouer un rôle considérable dans le degré d'ouverture, ou de fermeture, des habitant·e·s dans la réception du programme. Ces deux mécanismes interdépendants varient d'un endroit à l'autre au niveau micro et affectent la profondeur et l'étendue de l'ancrage social des programmes de type police communautaire.

Ainsi, l'observation de la façon dont les habitant·e·s des quatre localités s'insèrent dans des réseaux de mobilisation locaux permet de comprendre, d'abord, **les règles et les normes de réciprocité qui influencent les pratiques et les interactions des acteur·rice·s de la société.** Ensuite, ces observations permettent de montrer **dans quelle mesure les programmes sont ancrés, ou non, au sein de ces réseaux et comment cela façonne les pratiques des policier·e·s**

sur le terrain. Nous verrons qu'à Nezahualcóyotl, les réseaux de mobilisation locaux prennent la forme de réseaux d'échanges politiques moraux. Dans ce contexte, l'accès au programme de police communautaire est présenté par certain·e·s intermédiaires comme un gain du fait de l'affiliation au réseau. À Cantagalo Pavão-Pavãozinho, les habitant·e·s sont mobilisé·e·s à travers des réseaux associatifs soumis aux injonctions du groupe criminel dominant. L'ancrage des policier·e·s dans ces réseaux est alors subordonné aux règles des narcotrafiquant·e·s. Tepito présente un cas où les acteur·rice·s locaux·les ont une capacité d'action collective historique appuyée sur une identité locale forte malgré un tissu social divisé. Les réseaux locaux s'activent en résistance à l'État, ce qui rend difficile, voire impossible, l'ancrage de policier·e·s dans ces réseaux. Enfin, à Maré, les associations locales se distinguent des autres cas par leur professionnalisme et leur savoir-faire en terme de leurs capacités de mobilisation pour défendre les droits des résident·e·s du quartier.

6.1 Nezahualcóyotl organisée autour de réseaux d'échanges politiques moraux diffus

Ciudad Nezahualcóyotl représente un cas où les réseaux de mobilisation sont principalement structurés en réseaux d'échanges politiques moraux qui favorisent l'ancrage social du programme de police⁸⁹. L'accès à un programme de police communautaire est présenté par certains groupes comme un gain pour leurs membres. Dans un premier temps, nous allons définir ce que sont des réseaux d'échanges politiques moraux et montrer qu'ils sont à la base du fonctionnement social de Nezahualcóyotl. Dans un deuxième temps, nous verrons que l'engagement des habitant·e·s dans ces réseaux dépend de leurs capacités redistributives.

⁸⁹ Une partie de l'argument développé pour le cas de Nezahualcóyotl a été publiée dans la revue *Journal of Latin American Studies*. Voir : Montambeault, Françoise et Annabelle Dias Félix. 2021. "When Informality Matters : Participatory Security Reform and Mechanisms of Social Embeddedness in Nezahualcóyotl, Mexico." *Journal of Latin American Studies*, 53 (3), 465-492.

6.1.1 Les réseaux d'échanges politiques moraux comme fondation des structures sociales de la ville

Le contexte politique et social de Nezahualcōyotl est caractérisé par la prévalence de réseaux de mobilisation informels, historiquement construits autour d'organisations sociales étroitement liées à l'arène politique par des liens d'échanges politiques moraux (Selee, 2011; Combes et Vommaro, 2012; Montambeault, 2016). Les échanges politiques moraux sont ici compris comme des relations d'échanges de faveurs entre membres de partis politiques et habitant·e·s. En l'échange de l'appui électoral des habitant·e·s, les candidat·e·s s'engagent en contrepartie à redistribuer des biens ou à fournir un meilleur accès aux services aux électeur·rice·s tout au long de leur mandat. La dimension morale est sous-jacente à ces échanges : l'entente veut que les personnes accédant à des postes politiques soient « redevables de leur position privilégiée » (Banégas, 1998 cité dans Combes et Vommaro, 2012: 25) et donc sommé·e·s de redistribuer dans une logique « d'économie morale du militantisme » (Combes, 2011: 190-191). Les échanges politiques moraux se distancient de la notion de clientélisme ou de liens clientélares sur trois éléments fondamentaux. D'abord, ils prennent en compte les négociations et ajustements qui ont lieu entre les différent·e·s acteur·rice·s. Ensuite, ces échanges sont compris comme une construction de tous les jours, sur le long terme, et non pas comme une relation ponctuelle qui a lieu au moment de la séquence électorale, conception instrumentale du clientélisme (Floderer, 2012). Enfin, ils dépassent l'analyse normative, et souvent ethno-centrée, pour prendre en compte les normes morales sur lesquelles sont construits ces échanges (Briquet, 1995, 2006; Vommaro, 2010; Combes, 2010, 2011; Combes et Vommaro, 2012; Busnel, 2021). Néanmoins, certain·e·s chercheur·e·s utilisent la notion de clientélisme en proposant des réflexions beaucoup plus proches de celle des échanges politiques moraux (Auyero, 2001; Hilgers, 2012). Dans la lignée de l'économie morale conceptualisée par Edward Palmer Thompson (1991), « les 'patrons' sont tenus par des obligations vis-à-vis de leurs 'clients' » (Combes et Vommaro, 2012 : 25). Ainsi, les politicien·ne·s reconnaissent qu'ils ont accédé à leur position privilégiée grâce aux habitant·e·s ancré·e·s dans ces réseaux et qu'ils doivent redistribuer en retour. Ces échanges reposent sur l'existence de réseaux informels socialement ancrés (Salazar et Adler, 2010) articulés autour des courtier·e·s politiques qui jouent un rôle d'intermédiation entre le·la patron·ne et les client·e·s, en mobilisant le soutien politique au sein de leur réseau en échange d'un accès privilégié aux services publics, aux ressources, etc.

À Ciudad Nezahualcóyotl, les réseaux d'échanges sont organisés au niveau local et sont, pour la plupart, des réseaux de résolution de problèmes (Auyero, Lapegna et Poma, 2010). Construits autour d'organisations sociales liées aux partis politiques, ils permettent en effet de combler le fossé entre l'État et les résident·e·s en répondant aux besoins et au manque d'accès de la population aux biens et services publics grâce à leur capacité de redistribution ainsi qu'à des espaces participatifs. Nezahualcóyotl, initialement installée sur un terrain irrégulier sans infrastructures ni services publics, est officiellement devenue une municipalité dans les années 1960 grâce aux luttes des organisations de quartier et à un réseau d'organisations sociales bien ancrées dans la configuration d'acteur·rice·s locaux·les (Muñiz, 1976; Arzaluz Solano, 2002; Selee, 2011; Montambeault, 2016; Herrera, 2017). Le PRI local – qui a gouverné la ville depuis sa fondation dans les années 1960 jusqu'en 1997 – a ancré son pouvoir dans des réseaux d'échanges politiques. L'opposition PRDiste qui a émergé de l'union de groupes d'activistes affiliés aux mouvements sociaux et aux organisations sociales locales dans les années 1980 a également développé d'importants réseaux d'engagement et de mobilisation contestataire dans toute la municipalité. Ces réseaux se sont principalement organisés en trois groupes : le Mouvement de lutte de Nezahualcóyotl (*Movimiento de Lucha de Nezahualcóyotl* – MLN), le Mouvement pour une vie décente (*Movimiento Vida Digna* – MOVIDIG) et l'Union populaire et révolutionnaire Emiliano Zapata (*Unión Popular Revolucionario Emiliano Zapata* – UPREZ) (Hagene et González-Fuente, 2016). Dans un contexte où subsistent de fortes inégalités sociales et économiques, une profusion de demandes d'urbanisation, d'accès à l'électricité ainsi qu'à la sécurité publique, étaient formulées par les résident·e·s (Montambeault, 2016). En ce sens, les organisations sociales dédiées à l'accès aux services publics et à la défense des droits fondamentaux ont trouvé une importante base sociale dans la municipalité (Arzaluz Solano, 2002; Selee, 2011). Elles ont d'ailleurs acquis un soutien social profond et fort.

Bien que le MLN, le MOVIDIG et la UPREZ diffèrent du point de vue des principes idéologiques qui les animent, ils ont décidé de s'unir sous la bannière du PRD. Le PRD de Nezahualcóyotl a été conçu comme un espace participatif et redistributif dans les années 1980. Cela a permis de créer une forte opposition, bien organisée et profondément ancrée dans la société, favorisant l'éviction du PRI du gouvernement municipal au début des années 1990 et de conserver

une forte emprise sur les positions de pouvoir depuis lors (Arzaluz Solano, 2002; Combes, 2005, 2011; Montambeault, 2011). Parmi ces trois organisations, un groupe en particulier a encore du poids de nos jours : MOVIDIG.

MOVIDIG est considéré comme la faction principale du PRD⁹⁰ à Nezahualcóyotl, car l'organisation a joué un rôle central dans le processus de formation du PRD et a des liens directs avec la mairie (Montambeault, 2011). À titre d'illustration, les six derniers maires PRDiste de Nezahualcóyotl depuis 1996 sont issus des rangs de cette organisation, dont le fondateur et dirigeant encore en 2018, Hector Bautista Lopez (2003-2006) et son frère Victor (2006-2009). Le fonctionnement des réseaux d'échanges MOVIDIG à Nezahualcóyotl permet de comprendre comment ces réseaux deviennent un espace participatif qui, à la fois, mobilise des habitant·e·s, qui seraient autrement politiquement et économiquement marginalisé·e·s, et leur fournit des gains matériels et symboliques ainsi qu'un accès aux services publics en échange de leur soutien.

En 2018, MOVIDIG a une présence diffuse à travers la municipalité. Ses capacités de mobilisation se basent principalement sur deux mécanismes situés au niveau microsociologique local : les comités MOVIDIG et les comités de participation citoyenne de la municipalité (*Comités de participación ciudadana* – COPACI). D'abord, MOVIDIG divise le territoire de la ville en routes, qui correspondent à quelques rues ou à un sous-quartier de la ville (l'équivalent des blocs pour la police). Un·e responsable local·e et un comité local sont assignés à chacune de ses routes. Ces comités sont composés de volontaires soigneusement sélectionné·e·s, souvent des personnes vivant dans la zone désignée ou bien ayant des liens antérieurs avec cette zone, qui sont nommé·e·s responsables de la route. Les membres de ces groupes sont facilement identifiables notamment parce qu'ils se déplacent quotidiennement dans leur secteur, à pied ou en voiture, en arborant les couleurs de MOVIDIG et en portant des t-shirts avec le logo ou encore en circulant dans les fourgonnettes MOVIDIG-PRD. Par cette façon de marquer leur appartenance de groupes, ces membres visent à rencontrer et discuter avec les voisin·e·s afin de leur poser des questions sur leurs

⁹⁰ Comme l'explique Tina Hilgers (2008; 2011), le PRD se distingue des autres partis politiques mexicains dans son fonctionnement en factions. Elle le qualifie de « factionnalisme destructeur [...] Il regroupe des politiciens qui ont des idéaux de transformation, d'autres motivés avant tout par le pouvoir et d'autres encore qui présentent ces deux caractéristiques » (2011 :131). Le PRD a été créé dans le but d'établir une opposition au PRI, qui gouvernait le pays depuis plusieurs décennies. Le PRD s'est formé ainsi en regroupant divers partis de gauche, mouvements sociaux et individus qui avaient des visions idéologiques différentes (Hilgers, 2008 : 124).

préoccupations et besoins quotidiens. Toutes les routes et les comités micro-locaux sont supervisés par des coordinateur·rice·s de zone qui sont chargé·e·s de s'assurer du bon fonctionnement des routes et de la tenue régulière d'événements locaux pour les habitant·e·s (rassemblement festif de rues, événements pour les enfants, etc.). Iels ont également la charge d'organiser les réunions hebdomadaires MOVIDIG de leur zone. Ces réunions se tiennent le même jour chaque semaine, au même coin de rue et rassemblent dirigeant·e·s de MOVIDIG, élu·e·s municipaux·les affilié·e·s au PRD, comités locaux MOVIDIG et habitant·e·s. Lors de ces réunions, les questions et enjeux soulevés par les habitant·e·s aux responsables des routes sont mis en avant. Non seulement ces enjeux et questions font l'objet de discussion collective, mais des solutions provisoires sont proposées par les dirigeant·e·s de l'organisation qui insistent sur le fait qu'iels peuvent aisément activer leurs réseaux informels PRDistes privilégiés au sein de l'administration municipale, tout comme aux échelons étatiques supérieurs.

Deuxièmement, MOVIDIG profite également de sa forte présence dans les dispositifs participatifs municipaux institutionnels comme les COPACI pour mobiliser les habitant·e·s. Les COPACI, constitués en 1996 afin de créer des espaces participatifs où les résident·e·s peuvent formuler des demandes et définir les priorités municipales avec l'administration locale, sont en fait des extensions de la base organisationnelle des principaux partis depuis leur création (Montambeault, 2016). En effet, s'ils sont officiellement composés d'habitant·e·s autonomes élu·e·s. Les recherches de Françoise Montambeault et de Andrew Selee ont montré que ces comités sont marqués par des logiques partisans et répartis entre les sympathisant.es et les membres des principales organisations sociales en fonction de leurs zones d'influence, dont MOVIDIG (Selee 2011; Montambeault, 2016). Le travail de terrain a révélé que les COPACI ne sont plus aussi importants politiquement qu'ils l'étaient sous les administrations PRDistes précédentes, en ce sens qu'ils ne fonctionnent plus vraiment comme espaces de prise de décision. Néanmoins, les COPACI les plus proches de l'administration locale (par le biais de MOVIDIG, par exemple) restent assez actifs et offrent un espace de mobilisation qui nourrit les échanges politiques moraux dans la ville (Montambeault et Dias Félix, 2021). En revanche, les COPACI considérés comme « autonomes » ou non affiliés au PRD (par l'intermédiaire de leurs membres élu·e·s) sont, quant à eux, marginalisés.

En somme, la configuration d'acteur·rice·s locaux·les à Nezahualcóyotl est structurée par des réseaux d'échanges politiques moraux qui se caractérisent par un travail de mobilisation diffus. Ce travail s'étend sur tout le territoire. Les responsables de l'organisation s'assurent que chaque rue soit intégrée aux « routes » MOVIDIG. Ces réseaux de mobilisation ne dépendent pas uniquement des discussions avec les représentant·e·s des organisations sociales comme nous allons le voir.

6.1.2 L'engagement des habitant·e·s dépendant des capacités redistributives des réseaux

Pour soutenir la loyauté et la mobilisation des habitant·e·s au sein de ses réseaux de mobilisation locaux, MOVIDIG s'appuie sur sa capacité à distribuer des biens symboliques et matériels aux habitant·e·s mobilisé·e·s et aux volontaires. Cette capacité de redistribution dépend précisément de son association étroite avec le PRD, dont l'arrivée au pouvoir a permis au parti d'accéder à des ressources et à des positions qui ont été essentielles à la consolidation de l'organisation à Nezahualcóyotl. Le leader de MOVIDIG explique, en décembre 2018, d'où proviennent les fonds de l'organisation pour assurer ses capacités de redistribution :

« [...] au fur et à mesure que l'organisation grandissait, on a eu l'opportunité d'occuper [...] des postes d'élection [avec le PRD] [...] dans le sens où les camarades qui ont eu la possibilité d'occuper ces espaces [...] parce qu'ils versent une partie de leur salaire à l'organisation [...] c'est un soutien, parce qu'un salaire en tant que tel n'est pas possible à soutenir. »

(Entretien avec le leader de MOVIDIG en 2018)

Le versement d'une partie du salaire des membres d'organisations comme MOVIDIG qui ont réussi à accéder à des postes d'élus·es à leur organisation d'origine est commun dans les réseaux d'échanges politiques moraux au Mexique. En effet, Hélène Combes (2010) décrit le même phénomène dans la ville de Mexico avec d'autres organisations. Elle montre, par exemple, qu'un dirigeant d'un quartier populaire de la ville – qui dépend du versement d'un député élu de son courant pour redistribuer auprès des habitant·e·s, sous forme de repas gratuits – se voit forcé de piocher dans le compte familial à la suite du changement de couleurs politiques du député mécène (Combes 2010: 69). La chercheuse décrit des relations d'échanges politiques basées sur des attentes

partagées et de loyauté. Ces attentes proviennent aussi bien des « patrons », qui comptent sur l'appui électoral des habitant·e·s, que des « client·e·s » pour qui l'accès à des biens et services grâce à leur affiliation est conditionnel à leur engagement continu (Combes, 2010). De la même façon, MOVIDIG dépend du versement régulier d'une part des salaires de ses membres élu·e·s pour redistribuer auprès des habitant·e·s et s'assurer de leur engagement dans MOVIDIG.

Cette organisation a précisément pu obtenir un accès privilégié aux ressources municipales grâce à l'accession de certain·e·s leaders de l'organisation à des postes de responsabilité et de prise de décision au sein de la municipalité, assurant ainsi une redistribution des ressources de la ville dans les réseaux MOVIDIG. Par exemple, les frères Bautista Lopez, maires de la ville lors du mandat 2003 – 2006 pour l'un et du mandat 2006 – 2009 pour l'autre, ont joué un rôle clé dans la définition des capacités de redistribution de MOVIDIG. Ils ont organisé des distributions de tickets alimentaires, de lait et d'autres ressources grâce à leur accès privilégié aux ressources municipales. Les dirigeant·e·s de MOVIDIG occupent également souvent des postes bureaucratiques stratégiques de haut niveau au sein de l'administration, tel que le Système de développement intégral de la famille (*Sistema de Desarrollo Integral de la Familia* – DIF), chargé de plusieurs programmes sociaux dans la municipalité.

Les réunions hebdomadaires de MOVIDIG sont aussi le lieu de redistribution directe. Par exemple, lors de l'une de ces réunions, un samedi après-midi de décembre 2018, chaises roulantes, béquilles, prothèses et cannes étaient gracieusement distribuées aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Les responsables de MOVIDIG qui ont offert ces biens ont précisé et ont insisté sur le fait que ces dons ont été possibles grâce aux liens étroits de l'organisation avec la députée fédérale PRDiste Monica Bautista. Celle-ci n'est nulle autre que l'épouse de Victor Bautista, maire PRDiste de 2006 à 2009, lui-même successeur à la présidence municipale de son frère Hector Bautista, qui a été élu sénateur pour le PRD par la suite. Les deux frères sont par ailleurs les cofondateurs de MOVIDIG. Les dons décrits ci-dessus constituent un exemple de la façon dont sont utilisés les versements à l'organisation des membres devenu·e·s politicien·ne·s. Si les responsables de cette réunion insistent à plusieurs reprises sur le fait que ces dons proviennent de l'aide de Monica Bautista, c'est parce qu'en tant qu'intermédiaires, iels doivent rendre des comptes aux habitant·e·s de la part des élu·e·s. De la même façon que les réseaux de soutien partisan décrits par Camille Floderer (2012), dans la périphérie de San José au

Costa Rica, dépendent de la capacité «à faire» des dirigeant·e·s, les habitant·e·s de Nezahualcóyotl ont besoin de concret dans la redistribution.

Il existe aussi des formes de soutien plus indirectes, par exemple lorsque les membres MOVIDIG accompagnent les habitant·e·s à la mairie pour les aider à remplir des formulaires, ou en les orientant vers les bonnes ressources pour payer leurs impôts. Iels se positionnent en ce sens comme facilitateur·rice·s pour les habitant·e·s au sein de l'administration PRDiste.

Concrètement, MOVIDIG agit comme intermédiaire dans les échanges politiques moraux entre le PRD local et les habitant·e·s. Cette organisation se base sur divers mécanismes de mobilisation et de distribution. Cela crée un environnement propice à l'ancrage social des réformes policières puisque des personnes intermédiaires font la promotion de programmes émanant du gouvernement auprès des résident·e·s, dont celui de police de voisinage. Cela favorise l'acceptation de la police communautaire par les résident·e·s. Plus encore, leur participation dans les espaces collaboratifs créés par la police est encouragée.

Cet environnement produit aussi des attentes en termes de sécurité publique de la part des habitant·e·s. Ces dernier·e·s ont exprimé leurs préoccupations concernant les enjeux de sécurité publique et leur sentiment d'insécurité depuis plusieurs années au sein des espaces participatifs comme les COPACI (Montambeault et Dias Félix, 2021). Cela signifie qu'une organisation sociale comme MOVIDIG est capable de mobiliser des personnes soucieuses des questions de sécurité et donc de potentiel·le·s participant·e·s à un programme collaboratif de sécurité publique. De plus, les intermédiaires politiques, qui adhèrent à la réforme (en raison de leurs liens directs avec le gouvernement PRDiste sous lequel ce programme est mis en place), peuvent aussi contribuer à l'ancrage social d'une telle réforme de l'institution policière au sein du réseau en la présentant comme un gain provenant de l'affiliation à l'organisation. Mauricio, membre d'un COPACI formé par des membres MOVIDIG, estime par exemple que c'est grâce aux liens directs de MOVIDIG avec des député·e·s issu·e·s du PRD local ainsi qu'avec la mairie que son comité a accès aux services de police et plus précisément au programme de réseaux de voisinage :

« Oui en fait, il y a une sorte de liaison entre le député Victor et maintenant la députée Mónica Bautista et donc on a une liaison avec eux, ils facilitent... donc on peut appeler la police et ils viennent, on a maintenant un contact plus direct pour qu'ils nous apportent

leur soutien plus rapidement qu'avant. En plus, ils ont mis en place plus de patrouilles, avant il y en avait pas tant, il y avait ni ambulances, ni patrouilles, ni casernes de pompiers proches, tout en sachant qu'ici c'est une zone industrielle et qu'il y a eu beaucoup d'incendies, beaucoup de choses en plus de l'insécurité, ils volent très souvent ici. Donc oui, ils font attention... peut-être qu'on aurait besoin d'un peu plus mais ça s'est quand même mis en place.

(...) c'est grâce à lui [le maire], parce que c'est lui qui nous a mis en contact, c'est lui qui nous a présentés aux policiers assignés à notre zone. Eux aussi ils font leurs réunions, ils font un réseau de voisinage pour que tous les voisins soient en contact et qu'ils puissent être proches d'eux. Il y a même des applications [pour les cellulaires] de sécurité ici à Neza avec laquelle tu peux... je sais pas... demander une ambulance ou demander une patrouille directement sur l'application. »

(Entretien avec Mauricio membre d'une COPACI MOVIDIG)

Ainsi Mauricio choisit de présenter l'accès aux patrouilles de police de Nezahualcóyotl par les membres de MOVIDIG comme un effet des relations directes de l'organisation avec des membres des autorités politiques municipales ainsi que fédérales. Selon lui, les membres de ce réseau utilisent les outils mis en place par la direction de la police. Étant donné qu'il s'agit d'une forme de redistribution du réseau, les habitant·e·s s'attendent à recevoir un « vrai » service qui correspond, selon lui, à l'arrivée rapide de policier·e·s à la suite d'appels et aux passagex fréquents de patrouilles dans le quartier. En d'autres termes, le fait que le programme de réseaux de voisinage et de police communautaire soient présentés comme un gain du fait de l'affiliation à MOVIDIG implique que les membres de ce réseau s'attendent à un service de sécurité publique différencié de la part des policier·e·s, sous peine de plaintes.

Néanmoins, la mise en œuvre du programme de police communautaire par les policier·e·s ne suit pas une logique d'échange politique moral. Par exemple, la mise en œuvre du programme n'est pas différente en fonction des réseaux dans lesquels les habitant·e·s sont inséré·e·s. De fait, le directeur Jorge Amador Amador a explicitement déclaré, durant un entretien, que l'objectif initial de la réforme consistait à faire en sorte que les réseaux de voisinage soient non partisans et distribués de façon égale dans toute la municipalité⁹¹. Affirmation qui a pu être confirmée grâce

⁹¹ Entretien avec le directeur Jorge Amador Amador, Direction générale de sécurité citoyenne (DGSC), 3 décembre 2018.

aux observations ethnographiques des activités quotidiennes des policier·e·s. Concrètement, cela signifie que les habitant·e·s qui ne sont pas inséré·e·s dans des réseaux d'échanges politiques moraux ont également accès au programme et peuvent tout autant participer au sein des réseaux de voisinage. Si la présentation par les intermédiaires MOVIDIG de l'accès au programme comme gain ne correspond pas vraiment aux réalités de la mise en œuvre par les policier·e·s, ce cadrage contribue certainement à insérer les policier·e·s dans les réseaux MOVIDIG et à faire accepter ce programme auprès des populations.

En résumé, la configuration d'acteur·rice·s locaux·les de Nezahualcóyotl s'organise à travers des organisations sociales qui se basent sur des relations d'échanges politiques moraux, à l'instar de MOVIDIG, assurant l'accès aux services publics ainsi que des distributions de biens matériels et symboliques. Dans ce contexte, l'accès aux services de sécurité publique est facilité par ces organisations sociales. D'une part, les intermédiaires politiques affilié·e·s à ces organisations, proches du PRD et des habitant·e·s, font la promotion de cette réforme dans leurs réseaux. Cela permet de dépasser le contexte initial de méfiance envers les policier·e·s et d'attribuer une forme de légitimité au programme. D'autre part, certain·e·s intermédiaires cadrent cet accès comme un bénéfice du fait de l'affiliation à l'organisation. Même si ce cadrage déforme les objectifs de la direction de la police, il contribue non seulement à l'engagement des habitant·e·s dans les espaces collaboratifs (comme les réunions et les groupes WhatsApp), mais il participe également à créer des attentes en termes de pratiques des policier·e·s. L'ancrage de l'articulation du programme de police communautaire permet donc que ce programme soit « accepté » par les habitant·e·s, alors que leurs représentations des policier·e·s auraient pu produire un type de réception plutôt fermé.

6.2 Les réseaux associatifs de Cantagalo Pavão-Pavãozinho soumis aux injonctions du groupe criminel

Cantagalo Pavão-Pavãozinho représente un cas où la configuration locale d'acteur·rice·s s'organise autour d'un réseau associatif. Ce réseau est soumis aux injonctions du groupe criminel en place. Cela implique, entre autres, que les policier·e·s soient perçu·e·s comme des acteur·rice·s externes pouvant mettre en danger l'équilibre fragile et mouvant entre réseau associatif et membres

du narcotrafic. Cet environnement met aussi les intermédiaires dans une position difficile, puisqu'ils sont inséré·e·s dans une relation de subordination au groupe criminel, ce qui implique que l'ancrage de l'UPP dans les réseaux sociaux y soit plus difficile. Nous verrons, dans un premier temps, comment interagit le réseau associatif avec le groupe criminel. Puis, dans un second temps, nous nous attarderons sur l'association des habitant·e·s, cœur de la vie du quartier, et montrerons comment certain·e·s responsables négocient les cadres d'interaction avec les policier·e·s.

6.2.1 Associations locales et « cartes de légitimation temporaires » auprès du narcotrafic

Les favelas de Rio sont un espace de concurrence entre « bienfaiteur·rice·s » sociaux·les (associations, églises, partis politiques, groupes criminels) qui souhaitent apporter leur « aide » à la population (Goirand, 1999). Les habitant·e·s de ces quartiers s'inscrivent souvent dans des réseaux de mobilisation liés à ces structures d'aide. Contrairement à Nezahualcóyotl, les bienfaiteur·rice·s ne sont pas forcément lié·e·s à des partis politiques, comme MOVIDIG, et ne forment pas des réseaux de soutien partisan (Floderer, 2012). Les groupes criminels font aussi souvent partie des « bienfaiteur·rice·s » qui tentent de s'insérer dans les réseaux de mobilisation locaux. Cette section ne se focalise pas les interactions entre groupes criminels et résident·e·s, comme nous l'avons fait dans le chapitre 5, mais cherche plutôt à analyser les conditions dans lesquelles ces groupes s'insèrent dans les réseaux de mobilisation locaux et ce que cela produit sur la réception par les habitant·e·s d'une UPP.

Comme dans une majorité des favelas cariocas, les associations installées à Cantagalo Pavão-Pavãozinho visent surtout à combler le manque ou l'inadéquation des services publics formels. En 2018, les habitant·e·s de Cantagalo Pavão-Pavãozinho ont accès aux services de multiples associations qui répondent aussi bien à des enjeux d'éducation, de santé, de culture que d'aide administrative. Ce réseau associatif constitue un puissant réseau de mobilisation des résident·e·s du quartier puisqu'il fournit des services auxquels les habitant·e·s n'auraient pas accès autrement, ou difficilement dans les institutions gouvernementales. Ces associations se situent dans différentes parties de la favela, ce qui garantit un accès physique à toutes les résident·e·s. Par exemple, le local de l'association des habitant·e·s de Cantagalo Pavão-Pavãozinho est à Pavão-Pavãozinho,

alors que l'école surnommée « Brizolão »⁹², également base de multiples associations, est installée dans la partie haute de Cantagalo.

En plus de l'accès à des services et des biens, l'affiliation au réseau associatif permet également de justifier la présence, les allées et venues des habitant·e·s et des volontaires extérieur·e·s (moi y compris) aux yeux des membres du groupe criminel dominant. Par exemple, Adela, habitante et directrice d'une crèche au sein de Cantagalo Pavão-Pavãozinho, présente sa blouse de travail comme signe distinctif lui permettant de légitimer sa présence et ses déplacements dans la favela :

« Mais bon... je dis toujours... en gros on porte une blouse avec plein de petites lettres, qui sont le nom de la crèche et donc les gens nous reconnaissent du fait de cet uniforme. À tel point que quand on a des volontaires qui viennent pour aider à la crèche ou quelqu'un qui vient visiter... Je leur demande toujours de venir avec un badge d'identification, et je suis toujours prête à les retrouver sur la route en bas, l'amener et après la raccompagner en bas. Parce que beaucoup d'anciens élèves, plein d'enfants sont passés entre mes mains et me connaissent et ils sont là dans la vie, n'est-ce pas ? [...] En plus je vis ici depuis longtemps... Mais ça a changé depuis un certain temps. Il y a plein de nouvelles personnes donc je me sens en sécurité avec mon uniforme de travail. »

(Entretien avec Adela, habitante et directrice d'une crèche à Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Adela présente d'abord son uniforme comme preuve de son affiliation directe à la crèche du quartier. Cette affiliation matérielle et visible lui permet, selon elle, de se déplacer en « sécurité ». On comprend ensuite ce qu'elle perçoit comme une source d'insécurité contre laquelle elle ressent le besoin de se protéger : les « nouvelles personnes ». Elle fait référence à l'arrivée de nouveaux·lles membres du groupe criminel dominant la favela, des personnes extérieures au quartier qui ne connaissent pas vraiment les habitant·e·s. Ces nouveaux·lles membres sont envoyé·e·s par les chef·fe·s de ce groupe suite à une restructuration et réorganisation du groupe

⁹² Ce bâtiment, reliant directement Cantagalo à Ipanema grâce à son ascenseur intégré, a été construit dans les années 1960 et a été initialement pensé pour être un hôtel de luxe. Toutefois, le projet fut abandonné et le premier gouvernement Brizola (Gouverneur de l'État de Rio de Janeiro, 1983-1987 puis 1991-1994) l'a transformé en un centre intégré d'éducation publique (CIEP). En plus de l'école primaire, le bâtiment abrite diverses ONG et associations et fait partie intégrante du quotidien de Cantagalo Pavão-Pavãozinho.

Commando Rouge à l'échelle de la ville⁹³. La blouse d'Adela lui permet donc d'être perçue comme « légitime » et d'aller et venir dans la favela auprès des membres du groupe criminel.

De la même façon que l'uniforme des employé·e·s de la crèche sert d'identification, mon affiliation au Musée de favela (MUF) m'a procuré un droit d'entrée et de déplacements au sein de la favela. Effectivement, lors des premiers jours de bénévolat, en arrivant à proximité des jeunes armés qui contrôlent l'entrée, la seule mention du travail de bénévole au sein du MUF a suffi pour obtenir le droit d'entrer, avec la proposition de se faire montrer le chemin ou d'être accompagnée jusque-là. Au fil des semaines, les différent·e·s membres de ce groupe ont identifié l'association à laquelle j'étais affiliée, mais aussi mes horaires de travail quotidiens, faisant des remarques lorsque le départ de la favela se faisait plus tôt qu'à l'habitude.

Le sentiment de sécurité déclarée par Adela lorsqu'elle porte sa blouse au sein de la favela, tout comme le sentiment d'être reconnue et donc, d'avoir le droit de se déplacer du fait de l'affiliation au MUF, indiquent d'abord que le contrôle social effectué par les membres du narcotrafic est fort, comme nous avons pu le voir précédemment. Le sentiment de sécurité des habitant·e·s dépend, en partie, du fait d'être reconnu·e·s comme légitime pour entrer et se déplacer dans le quartier par les membres du narcotrafic local. Ces dernier·e·s ont ainsi le pouvoir de définir qui a le droit d'être dans la favela ou non, iels peuvent aussi changer d'avis du jour au lendemain, ce qui fait que ce droit est périssable. Ensuite, cela indique que le réseau associatif est directement soumis aux injonctions du groupe criminel, impliquant que les membres des associations doivent se plier aux règles du Commando rouge local. En termes de réception d'un programme de police communautaire, cela signifie que l'ancrage des policier·e·s dans les réseaux associatifs doit être négocié auprès des membres du groupe criminel qui exercent un contrôle social répressif sur les habitant·e·s. Les cadres d'interaction entre membre des réseaux associatifs et policier·e·s communautaires sont donc définis par le Commando rouge. Contrairement à Nezahualcóyotl où les réseaux de mobilisation favorisent l'ancrage du programme de police de voisinage, l'ancrage social d'un programme de l'UPP est plus complexe et limité à Cantagalo Pavão-Pavãozinho.

⁹³ Voir le chapitre 5 pour plus d'informations sur cette phase de restructuration du Commando rouge (*Comando Vermelho*) à Rio de Janeiro.

6.2.2 Négociation des cadres d'interaction avec la police par l'association des habitant·e·s

Au-delà des projets sociaux menés par les diverses associations, une entité centrale dans la vie des habitant·e·s de Cantagalo Pavão-Pavãozinho se trouve dans l'association des habitant·e·s. En effet, c'est l'association des habitant·e·s qui est responsable de représenter les intérêts des résident·e·s de la favela auprès de divers services gouvernementaux et de faire passer les demandes de la population auprès des autorités publiques. Elle joue en ce sens un rôle d'intermédiaire entre l'État et les habitant·e·s. Si ce statut d'intermédiaire n'est pas circonscrit dans la loi, c'est pourtant un accord informel très répandu dans la pratique. Les associations des habitant·e·s ont un rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et les favelas, en plus d'exercer des tâches d'administration locale (Goirand, 1999, 2000). La création de ces associations date des années 1970 en réponse aux tentatives d'éradication des favelas ou aux déplacements forcés des populations des favelas, menant ultérieurement à la création d'une fédération des associations des favelas de la ville (FAFERJ) en 1979. Toutefois, lorsque les menaces d'éradication et d'expulsion sont passées, certaines associations sont plutôt devenues des entités administratives, et non plus des entités militantes, dès les années 1990 (Goirand, 2000). D'autres, néanmoins, s'adonnent à une double pratique administrative et militante.

À Cantagalo Pavão-Pavãozinho en 2018, l'association des habitant·e·s centralisait plusieurs services fondamentaux à la vie du quartier: c'est l'association qui recevait le courrier des habitant·e·s et qui offrait par la suite un service de livraison interne du courrier payant. C'est également l'association qui recevait les paniers d'alimentation offerts par le gouvernement de l'État, généralement constitué de riz, de haricots noirs, de lait et d'autres aliments de base. L'association communiquait aussi à travers son groupe WhatsApp et sa page Facebook toute information relative à la favela, telles que les dates et horaires de venue des représentant·e·s de LIGHT (service d'électricité), les réparations d'infrastructure, les programmes gouvernementaux auxquels la population peut postuler et les offres d'emplois.

Cependant, comme le note Camille Goirand (2000), à partir des années 1990, les associations des habitant·e·s ont commencé à être la proie des groupes criminels dominant les territoires des favelas. Cantagalo Pavão-Pavãozinho ne fait pas exception. L'autonomie de l'association est sujette à négociations avec les narcotrafiquant·e·s. Lucia, habitante de longue date au sein de

Cantagalo Pavão-Pavãozinho, leader communautaire et bénévole au musée de favela, relate la façon dont le chef du narcotrafic de l'époque lui a imposé le poste de présidente de l'association d'habitant·e·s après avoir expulsé l'ancien président :

« À l'époque où j'étais à l'association, je suis passée par des choses compliquées. Mais vraiment. Pour que t'aies une idée, pendant le second mandat à l'association, j'étais vice-présidente du président. Et moi je savais pas qu'il avait des liens avec le trafic. Je travaillais dehors le jour, j'allais à l'association le soir. Quand j'avais des réunions et tout. Le truc c'est que... et encore aujourd'hui, y compris ici au *Museu de Favela*, hier je disais à une collègue ici: 'Je suis ta collègue de travail. Je suis pas ton amie. Amie pour moi c'est la personne chez qui t'es invitée, tu manges avec elle, tu sors te promener. Ici on a une relation de travail. J'aime tout le monde, mais ici c'est une relation de travail'. Donc j'ai toujours eu cette position. Donc c'est pour ça que je savais pas [que le président avait des liens avec le narcotrafic]. Et là, un jour je suis allée travailler... Quand je suis revenue du travail, je suis allée à l'association... parce que tous les jours quand je rentrais du travail, je passais à l'association. Quand je suis arrivée à l'association, il y avait une de ces ambiances. Le président venait d'être expulsé de la communauté, tout simplement, juste comme ça. Vraiment expulsé. Et y avait un message du chef du trafic pour que j'aille là-bas dans sa maison. Donc là moi... tout le monde à l'association... m'attendait. Et moi: 'on va monter'. Donc on y va. On arrive là-bas, tout est fermé et il nous reçoit. Et là il dit: 'j'ai dit à un tel de partir. Il ne reviendra pas et vous reprenez l'association'. Et ça le grand chef du *tráfico*. Avec ces hommes comme ça, tout autour, à côté. Et là j'ai dit: 'Ok, je reprends l'association, mais vous ne vous mêlez pas des affaires de l'association et moi je me mêle pas de vos affaires.' 'Parfaitement, je ne vais pas interférer avec votre travail et vous me garantissez que vous n'interfèrerez pas avec le mien.' 'Je le garantis. Tout le monde ici peut l'entendre, aussi bien vos gens que mes gens.'. Après on a parlé de quelques trucs et je suis partie. Mais là, il a commencé à extrapoler sur ses affaires. Du milieu à la fin il voulait s'immiscer dans les affaires de l'association des habitant·e·s. [...] »

(Entretien avec Lucia, habitante et leader communautaire de Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Lucia révèle que l'association des habitant·e·s est soumise aux règles du jeu du groupe criminel violent. Le chef du narcotrafic décide qui a le droit de vivre dans la favela et qui doit être expulsé. Il décide aussi qui dirige l'association des habitant·e·s qui constitue un acteur central dans la vie des habitant·e·s. Lucia dévoile alors un quotidien au sein duquel les habitant·e·s sont particulièrement exposé·e·s et sous la menace des membres du Commando rouge local. Les responsables de l'association sont en même temps les interlocuteur·rice·s principaux des policier·e·s dans le cadre de la mise en place d'un programme impliquant leur présence dans le quartier. Iels se trouvent donc dans une position complexe lorsque les responsables de l'UPP

veulent engager des relations avec elleux.

Cette imbrication entre groupe criminel et association des habitant·e·s pourrait mener à penser que les responsables préfèrent éviter toute relation avec des policier·e·s pour s'épargner des représailles, des punitions, et donc rejeter l'UPP. Toutefois, certain·e·s ne se ferment pas complètement à des relations avec les policier·e·s. Par exemple, le président de l'association des habitant·e·s du quartier déclare avoir parlé avec le commandant, lors de l'installation de l'UPP en 2009, afin de définir les règles de cohabitation policier·e·s-habitant·e·s :

« Quand l'UPP est arrivée, tout le monde avait peur d'être à la tête de l'association [...]. Il fallait discuter. Mais ils [les narcotrafiquants] me faisaient confiance. C'était un avantage parce que moi, moi je parlais avec le commandant... j'ai dit 'Écoute, ne me pose pas de question sur des problèmes que je ne peux pas te répondre... c'est pas mes affaires. Mes affaires moi c'est ça...' 'Non, président. Y a pas de problème, tout va bien' 'Je ne veux pas que vous... je ne veux pas'... Et il comprenait vraiment tu vois ? 'Non, t'inquiètes on comprend !' et j'ai dit : 'Si vous avez besoin d'autre chose, là tu peux m'appeler et on vient et tout...' Et le [narco]trafic savait même pas [qu'il parlait avec le commandant]... ils faisaient confiance... Et moi j'allais pas me mettre dans leurs affaires parce que c'est pas notre travail »

(Entretien avec Seu Antônio, ancien président de l'association d'habitant·e·s Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

D'abord, bien que Seu Antônio soit subordonné aux règles du Comando rouge, il a considéré être en position de définir les cadres d'interaction policier·e·s-habitant·e·s du fait des relations de confiance qu'il dit avoir construit avec les narcotrafiquant·e·s. Cela montre que malgré le contexte de soumission du réseau associatif au groupe criminel, les intermédiaires ont une certaine marge de manœuvre dans la réception et la facilitation de la mise en œuvre de l'UPP. Il est clair qu'iels ne sont pas en mesure de légitimer ouvertement le programme auprès des habitant·e·s comme le font les intermédiaires de Nezahualcóyotl, cela pourrait leur attirer des ennuis. Cependant, iels peuvent entretenir des relations tant que celles-ci n'impliquent pas le partage d'informations sur les activités du Comando rouge ou des actions qui pourraient porter préjudice à ce groupe. Seu Antônio montre donc que l'installation des policier·e·s de l'UPP au sein de la favela est sujette à négociations avec les acteur·rice·s locaux·les, elleux-mêmes subordonné·e·s aux narcotrafiquant·e·s.

Pour résumer, à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, la configuration d'acteur·rice·s locaux·les s'organise à travers un réseau de mobilisations associatives soumis aux règles du groupe criminel violent. Ce réseau mobilise les habitant·e·s du quartier, car il permet, d'une part, d'avoir accès à des services et des biens auxquels ces dernier·e·s n'auraient pas accès autrement, et d'autre part, de justifier la présence et les déplacements des personnes affiliées à ce réseau dans la favela auprès des membres du narcotrafic. Les injonctions aux règles du groupe criminel impliquent que les intermédiaires de ces réseaux se trouvent dans des positions complexes lorsqu'approché·e·s par les policier·e·s. Contrairement à Nezahualcóyotl où les intermédiaires de MOVIDIG contribuent à légitimer et à ancrer socialement le programme dans leurs réseaux, les intermédiaires de Cantagalo se mettent potentiellement en danger s'ils essayent de faire accepter l'UPP, impliquant des relations de proximité policier·e·s-habitant·e·s. Cependant, certain·e·s intermédiaires définissent les cadres d'interaction avec les policier·e·s. Ces cadres restent limités en ce sens qu'ils sont fragiles, puisque soumis au bon vouloir du groupe criminel. Il en ressort une réception négociée et subordonnée au Commando rouge.

6.3 Des revendications culturelles de « lo tepiteño » comme moyen de résister contre l'État

Dans le cas de Tepito, les acteur·rice·s locaux·les ont une capacité d'action collective historique appuyée sur une identité locale forte. Nous verrons comment l'image du quartier se construit sur un effort de récupération identitaire. Cet effort n'est cependant pas organisé par un réseau diffus de mobilisation et révèle en réalité un tissu social fragmenté. Malgré des tensions internes entre les divers acteur·rice·s locaux·les, les groupes locaux s'organisent en front contre les tentatives de récupération du quartier par l'État. Cet historique de résistance contre l'État informe les logiques de réception d'un programme de police communautaire par les habitant·e·s qui le perçoivent comme une tentative de plus de l'État de tenter de maîtriser et contrôler le quartier.

6.3.1 Redorer l'image de Tepito : un effort de récupération identitaire malgré un tissu social fragmenté

Figure 23. – Photo 6.1 Graffiti « Je dois ma vie à Dieu, je dois ma nourriture à Tepito »



Source : Photo personnelle, 27 janvier 2018

En se promenant dans les rues de Tepito, on peut découvrir plusieurs peintures murales et graffitis artistiques faisant allusion à Tepito ainsi qu'à la culture *tepiteña* comme l'illustre la photo 6.1. Par exemple, la photo 6.2 représente l'histoire préhispanique du quartier nourrissant le quartier à l'époque contemporaine. La photo 6.3, quant à elle, fait référence aux « 7 *cabronas* » de Tepito, c'est-à-dire aux sept femmes du quartier⁹⁴. Ces femmes ont été médiatisées aussi bien au Mexique qu'à l'étranger (Infobae, 2019; Veme Digital, 2019; Cultura Colectiva, 2021) et elles sont reconnues par la population du quartier comme emblématiques, réussissant à aller de l'avant grâce à leurs efforts et leur fort caractère (Omasová, 2017; Díaz Cruz, 2019, 239). Enfin, la photo 6.4 « Tepito existe parce qu'elle résiste » évoque un effort collectif pour exister en tant qu'entité collective malgré les diverses tentatives, récentes comme passées, de ré-urbanisation, d'évictions ou encore d'élimination du quartier et de ses perversions (Chapela Ayala, 2014; Diaz Cruz, 2019). Ces quatre graffitis donnent l'impression d'un quartier uni autour de valeurs communes construites sur l'histoire de Tepito. Toutefois, ces graffitis ne sont pas le fruit d'un hasard. Ils font partie d'un

⁹⁴ Pour un rappel sur « 7 *cabronas* », voir le chapitre 3 p.200, note de bas de page 63.

projet artistique et culturel insufflé par une élite⁹⁵ culturelle *tepiteña*, soutenu par des artistes du monde entier, comme Mireia Sallarès, artiste basée à Barcelone, qui a participé au projet des 7 *cabronas*⁹⁶. Cette élite culturelle locale est composée de divers acteur·rice·s locaux·les, dont Yutsil Cruz Hernández, fondatrice et responsable de l'exposition *Obstinada Tepito*⁹⁷, mais aussi du Centre d'études sur Tepito (*Centro de estudios tepiteños*), dirigé par Alfonso Hernández Hernández en 2018, ou encore les chroniqueur·se·s de Tepito.

Figure 24. – Photo 6.2 Peinture murale préhispanique



Source : photo personnelle, 27 janvier 2018

⁹⁵ Les individus formant cette « élite culturelle » se distinguent des résident·e·s de Tepito en ce sens qu'ils sont, pour la majorité, de classe sociale moyenne/aisée, iels n'habitent plus dans le quartier depuis quelques années et construisent l'identité de Tepito auprès d'universitaires ou de représentant·e·s de l'autorité publique.

⁹⁶ Voir : <http://angelsbarcelona.com/en/artists/mireia-sallares/projects/las-7-cabronas-e-invisibles-de-tepito/564>, consulté le 22 avril 2021.

http://www.uam.mx/semanario/xix_16/files/assets/basic-html/page16.html, consulté le 22 avril 2021.

⁹⁷ Voir : <http://www.pac.org.mx/en/grants/obstinado-tepito>, consulté le 22 avril 2021.

<https://www.sopitas.com/noticias/obstinado-tepito/>, consulté le 22 avril 2021.

<https://vimeo.com/115564072>, consulté le 22 avril 2021.

Figure 25. – Photo 6.3 Peinture murale des « 7 cabronas »



Source : photo personnelle, 27 janvier 2018

Figure 26. – Photo 6.4 Graffiti « Tepito existe porque resiste »



Source : photo personnelle, 27 janvier 2018

En utilisant les produits culturels « made in » Tepito tels que la boxe⁹⁸, *el albur*,⁹⁹ mais aussi l'histoire artisanale du quartier (cordonnerie et sellerie principalement¹⁰⁰) ou encore en mettant de l'avant les valeurs présentées comme prédominantes quelques décennies auparavant comme l'entraide, le culte du travail artisanal et la solidarité communautaire, cette élite culturelle tente de raconter une autre histoire de Tepito. Une histoire différente de celle d'un quartier dangereux, emprunt à toutes les activités illicites et criminelles possibles et imaginables (Omastová, 2017; Chapela Ayala, 2014; Diaz Cruz, 2019). Si ce travail de sauvetage du patrimoine immatériel du quartier rassemble plusieurs leaders communautaires, cette tentative de redéfinition de l'identité locale de Tepito est portée par un groupe restreint d'acteur·rice·s, dont certains n'habitent même plus dans le quartier, et elle met l'accent sur une partie seulement de l'identité du quartier (*barrio*). Cela signifie que les potentiel·le·s interlocuteur·rice·s des policier·e·s, les intermédiaires, n'ont pas les mêmes capacités de mobilisation que dans les deux cas précédents.

Alors que les récits fournis par ce groupe quant à l'histoire et la culture du quartier dépeignent des réseaux sociaux unis et solidaires, plusieurs habitant·e·s décrivent des relations sociales plutôt divisées. Les associations ne construisent pas forcément des sociétés solidaires, les conflits et les jeux de pouvoir internes y sont communs. Néanmoins, l'image projetée par cette élite culturelle

⁹⁸ Tepito est mondialement réputé pour sa production de boxeur·se·s internationaux·les, parfois sacré·e·s champion·ne·s (Grisales Ramírez, 2003; Chapela Ayala, 2014). La boxe est souvent présentée comme une façon de s'éloigner des vices du quartier et des « mauvaises trajectoires » de vie (Entretien avec Marco, boxeur à Tepito).

Voir: https://www.espn.com.mx/boxeo/nota/_/id/3040414/el-boxeo-en-el-barrio-mexicano-de-tepito-ayuda-a-jovenes-a-alejarse-de-la-mala-vida, consulté le 22 avril 2021.

<https://www.foxdeportes.com/boxeo/story/boxeo-tepito-tiene-un-campeon-del-mundo-arropado-por-canelo-team/>, consulté le 22 avril 2021.

<https://mxcity.mx/2015/10/la-entranable-cultura-del-box-en-tepito/>, consulté le 22 avril 2021.

https://us.as.com/us/2018/05/18/masdeporte/1526596132_832189.html, consulté le 22 avril 2021.

⁹⁹ L'*albur* est une façon de parler qui consiste en l'utilisation de jeux de mots à connotations sexuelles et qui fait la fierté du quartier. L'une des 7 *cabronas* est surnommée « la reine de l'Albur ». Elle est centrale dans le diplôme en *Albur* et le championnat d'*Albur* organisé par le centre d'études de Tepito (Omastová, 2017; Hernández, 2018)

Voir: Sin Embargo, *Albur, signo de identidad y resistencia en Tepito*, 21 juin 2013. Disponible sur : <https://www.sinembargo.mx/21-06-2013/655293>, consulté le 22 avril 2021.

¹⁰⁰ Voir Omastová, 2017; Chapela Ayala, 2014; Grisales Ramírez, 2003.

laisse penser que la solidarité prime et demeure à Tepito. Or, en réalité, la configuration d'acteur·rice·s locaux·les a subis des transformations depuis plusieurs décennies. Comme l'identifie Arturo Díaz Cruz (2019), Tepito a connu de profonds changements dès les années 1970:

« Don Manuel et Mariano identifiaient le boom de la contrefaçon - dans les années 1970 - comme le problème dans le quartier. Leurs récits faisaient référence au fait que le commerce de marchandise importée clandestinement a produit de la richesse et de l'accumulation de ressources qui ont peu à peu démantelé l'unité du quartier, en semant à la place avarice et jalousie entre les personnes. »

(Díaz Cruz, 2019: 125)

Selon Don Manuel et Mariano, leaders communautaires du quartier de longue date, la contrefaçon de vêtements, de chaussures, de films, de musiques, de logiciels et d'appareils électroniques est à l'origine du virement de Tepito vers un contexte de violence, que l'on connaît encore actuellement, parce qu'elle a amené avec elle la tentation de la richesse (du fait de l'abondance continue de marchandises) et la possibilité du travail facile (en opposition à l'artisanat qui était du vrai travail, honorable et respectable) (Omastová, 2017). Conséquemment, le quartier a perdu ses valeurs pour embrasser celles du néolibéralisme et de l'individualisme (Díaz Cruz, 2019: 132).

Ce changement dans les relations interpersonnelles au sein du quartier n'a pas seulement été provoqué par le passage de l'artisanat au commerce de produits de contrefaçon, il est également produit par l'intégration de membres extérieur·e·s à la configuration d'acteur·rice·s locaux·les. Effectivement, c'est à cette période que « les Asiatiques »¹⁰¹ ont progressivement mis la main sur les commerces du quartier (Hernández, 2018). Selon Don Manuel et Mariano, la faute revient aux leaders des associations de commerçant·e·s qui ont « vendu le quartier » (Díaz Cruz, 2019: 125).

Ainsi, selon une partie des résident·e·s et commerçant·e·s, Tepito est passé d'un quartier de travailleur·se·s dans lequel le savoir-faire artisanal se passait de génération en génération et dont les valeurs dominantes étaient la solidarité et la famille, à un quartier où le tournant commercial de la contrefaçon et l'installation d'immigré·e·s n'a rien amené d'autre qu'avarice, jalousie et violence. Cet environnement a été d'autant plus exacerbé que le trafic de drogues a pris une ampleur

¹⁰¹ Voir Chang, 2017 et Gallardo García, 2017 pour plus de détails sur l'immigration asiatique (principalement composée de ressortissant·e·s chinois·es et coréen·ne·s) dans la ville de Mexico.

sans pareil dès les années 1980 à Tepito. Si la vente de marijuana existait depuis longtemps dans le quartier, la cocaïne colombienne est arrivée dans le quartier dès les années 1980 et a participé à l'augmentation de la violence et à la division de la configuration des acteur·rice·s locaux·les (Omastová, 2017: 60-61). C'est un point commun avec les deux favelas de Rio où le narcotrafic a pris une autre tournure lors de l'arrivée de la cocaïne dans les années 1980 également.

Par ailleurs, au fil des années, la configuration à l'interne d'acteur·rice·s locaux·les est devenue structurée par ce que Arturo Díaz Cruz (2019) appelle des « régimes économiques prédateurs », c'est-à-dire des systèmes d'extorsion des habitant·e·s et commerçant·e·s menés par des acteur·rice·s externes et locaux·les. Alfonso Hernández Hernández explique quelques stratégies mises en place par les commerçant·e·s pour tenter de résister contre ces extorsions. Les femmes d'un certain âge refusent, par exemple, de donner l'argent demandé, comme stratégie pour imposer le respect que les plus jeunes sont censé·e·s leur montrer. Plusieurs groupes parient également sur le lancement de rumeurs au sujet du groupe criminel en vue de ternir leur image :

« [...] En gros le quartier est laissé à lui-même, de la même façon que les organisations ont trouvé comme stratégie d'atomiser l'organisation pour rendre difficile le contrôle, politique, fiscal et sanitaire... on trouvera des solutions. Par exemple, quand la Unión a commencé à passer stand par stand pour demander la redevance [cuota] hebdomadaire, on a changé de stratégie parce que dans tous les postes, il y avait des femmes, on les utilisait pas comme boucliers humains, mais plutôt comme : 'Cheffe [jefa], je viens pour la redevance' - 'quelle redevance mon fils?' - 'Ben celle de la sécurité' - 'Donc tu restes là pour pas que je me fasse voler?' - 'non cheffe, comment pensez-vous?' - 'alors me fait pas chier, comment ça se fait que tu viens me demander pour la sécurité?'. Donc chaque dame faisait ce genre de sermon et ensuite ils allaient dire à leur patron 'les vieilles sorcières veulent pas coopérer'. Ça a marché comme ça pendant un temps.

- Donc il y avait une sorte de respect envers les femmes ?

- Exact. Donc à ce moment-là on les prend de court. Dans un second temps, on les fait mal paraître. Donc... mais c'est pas des idées qui viennent de quelqu'un·e en particulier, c'est tout le monde qui doit réfléchir à ce qu'on va faire, on se posait cette question.

- Mais donc, vous parlez entre vous et vous décidez ensemble une stratégie c'est ça ?

- Oui, mais discrètement, comme blague, comme idée, c'est comme... ici c'est comme l'opposé du téléphone arabe: ici tu as le petit agneau, tu lances une rumeur et tu peux voir en combien de temps elle arrive au coin de la rue et ensuite de l'autre côté du

quartier. T'as pas besoin de plus, ça a déjà fonctionné. Et les gens l'agrémentent, l'adaptent. [...] »

(Entretien avec Alfonso, ancien directeur du centre d'études de Tepito)

Alfonso montre que les résident·e·s et commerçant·e·s se mobilisent contre les groupes criminels en ayant des stratégies discrètes et non ouvertement affichées contre eux. La *cuota* à laquelle il fait référence peut provenir d'au moins deux types d'acteur·rice·s locaux·les : les membres du groupe criminel la Unión, ou du groupe de patrouilleur·se·s (*vigilantes*) de l'une des nombreuses associations de commerçant·e·s. En effet, pour faire face à la délinquance et la violence grimpante des dernières décennies, plusieurs associations de commerçant·e·s ont surgi et ont développé un service de sécurité parallèle dans leur zone pour protéger le commerce des délinquant·e·s (vol à l'étalage, vol des livraisons de marchandises, etc.), mais aussi des opérations de police (Pansters et Castillo, 2007; Diaz Cruz, 2019; Paez et al., 2020). Ce contexte de prédation économique, en plus du contexte de violence et de délinquance, participe ainsi à la division progressive de la configuration d'acteur·rice·s locaux·les.

En somme, le tissu social à Tepito est divisé et organisé de manière fragmenté. Cet environnement rend plus difficile l'ancrage social d'un programme de police communautaire puisque cela implique d'identifier des réseaux micro-locaux (à échelle d'une rue) plutôt que des réseaux de quartier. De plus, les capacités de mobilisation des réseaux sociaux sont limitées et regroupent même des acteur·rice·s extérieur·e·s au quartier.

6.3.2 Faire front malgré les tensions internes

En dépit de ce contexte de fragmentation du tissu social et de l'identité historique du quartier, les habitant·e·s et commerçant·e·s ont dû faire front à plusieurs reprises pour lutter pour des causes communes. Par exemple, en plein apogée de la contrefaçon et des changements que connaissait Tepito, sous la présidence de Luis Echevarría (PRI, 1970 - 1976), le gouvernement fédéral a mis en place le *plan Tepito* qui a consisté principalement en un projet d'urbanisation du quartier et, pour cela, prévoyait la démolition de plusieurs bâtiments, la construction de complexes de logements sociaux, mais aussi la construction de plusieurs axes routiers (Hernández, 2012;

Hernández et Hernández, 2014; Omastová, 2017). Ultérieurement, il a visé à déplacer le commerce de rue du centre historique de la ville (Diaz Cruz, 2019: 53).

Ce plan a été reçu du côté des habitant·e·s et commerçant·e·s comme une tentative d'éradication de Tepito par les autorités publiques. Par conséquent, plusieurs groupes du quartier se sont mobilisés et ont lutté contre le *plan Tepito*. La stratégie a consisté à proposer un contreplan aux autorités publiques: plutôt que de détruire Tepito, ces groupes ont proposé des améliorations à mettre en œuvre (Folgarait, 1986: 62). Pour cela, *Tepito Arte Acá*, une organisation culturelle locale créée dans les années 1970 pour s'opposer au projet du gouvernement, a mandaté un groupe de l'école d'architecture de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) pour faire une étude sur Tepito et proposer le contreplan, par ailleurs rebaptisé « Le plan d'amélioration du quartier de Tepito » (Arias, 1995; Vodopivec, 2017; Rosales Ayala, 1987). Les habitant·e·s se sont aussi organisé·e·s en divers groupes et comités pour combattre la mise en place du *plan Tepito*. Iels ont manifesté pour exprimer leur désaccord face au projet, sous le slogan « changer de maison, mais pas de quartier » (*cambiar de casa pero no de barrio*). Des artistes locaux ont peint des murales sur les bâtiments voués à disparaître si le *plan Tepito* se produisait, murales mettant de l'avant l'identité du quartier (Vodopivec, 2017). Finalement, le plan a été abandonné.

Un autre exemple plus récent, entre 2001 et 2003, se trouve dans la tentative de modernisation du centre historique sous le gouvernement municipal d'Andrés Manuel López Obrador (PRD) qui, en collaboration avec le secteur privé, a invité l'ancien maire de New York, Rudolph Giuliani, à écrire des recommandations en matière de sécurité publique pour la ville de Mexico (Davis, 2003; Reyes, 2013; Luccisano et Macdonald, 2017; Paez et al., 2020). Le plan de sécurisation du centre historique a impliqué encore une fois le déplacement de ceux que les autorités considéraient « indésirables », dont les résident·e·s et commerçant·e·s informel·le·s de Tepito, vers les périphéries de la ville (Becker et Müller, 2013; Vodopivec, 2017). Une fois de plus, les tepiteño·a·s se sont uni·e·s sous le même étendard pour contester et lutter contre ce projet¹⁰². Certain·e·s activistes ont d'abord commencé par organiser des espaces de discussion avec les habitant·e·s pour

¹⁰² Voir: <https://www.vice.com/es/article/dpqbmw/el-legado-de-rudy-giuliani-en-tepito-el-barrio-siempre-fiel>, consulté le 22 avril 2021.

échanger à propos du plan que le gouvernement souhaitait mettre en place. Ces échanges ont donné lieu, selon plusieurs activistes locaux, à un rejet massif du projet gouvernemental par les résident·e·s et commerçant·e·s locaux·les. Des manifestations ont eu lieu. Et de la même façon que lors du *plan Tepito*, les élites culturelles ont mis de l'avant les aspects culturels du quartier pour faire valoir l'identité *tepiteña* et montrer que Tepito ne se résumait pas qu'à son contexte d'informalité et de violence (Vodopivec, 2017; Omastová, 2017).

Ainsi, malgré un tissu social divisé et fragmenté, les groupes d'habitant·e·s et commerçant·e·s locaux décident de s'unir sous un même étendard lorsque le quartier est menacé par l'État. Ces mobilisations répétées contre des incursions historiques de l'État ont permis de constituer des réseaux de mobilisation aujourd'hui importants pour comprendre les interactions entre les habitant·e·s, les commerçant·e·s et les représentant·e·s de l'État, notamment les policier·e·s. Ces réseaux s'activent dès qu'un projet gouvernemental de « modernisation » du quartier est présenté. Dans ce contexte, un programme comme celui de la police de blocs représente une incursion de plus par l'État. De plus, cette intervention vise directement les habitant·e·s et commerçant·e·s étant donné que les autorités politiques criminalisent les personnes qui pratiquent le commerce informel. Les intermédiaires construisent ainsi un tel programme comme une action menaçante de l'État qu'il faut rejeter.

Tepito représente un cas où la configuration d'acteur·rice·s locaux·les repose sur des capacités d'action collective historique, appuyée sur une identité locale forte, malgré un tissu social divisé. Au fil des années, les habitant·e·s et commerçant·e·s se sont organisé·e·s autour de réseaux de mobilisation micro-locaux (à échelle d'une ruelle par exemple). Toutefois, lorsque le quartier est menacé par l'État (menaces d'éradication ou « d'urbanisation ») ainsi que par la police (lors des opérations), les réseaux sociaux micro-locaux, de concert avec l'élite culturelle *tepiteña*, se mobilisent pour faire valoir l'identité *tepiteña* contre toute action de l'État menaçant les habitant·e·s et commerçant·e·s du quartier. Dans ce contexte, un programme de police communautaire est rejeté par les intermédiaires, ce qui limite fortement la portée collaborative d'une telle approche de la sécurité.

6.4 Maré : organisée, unie et visible pour la défense des droits humains

Maré représente un cas où plusieurs associations locales se caractérisent par leur professionnalisme et leur savoir-faire en matière de défense des droits des habitant·e·s et de capacités de mobilisation. Nous verrons, dans un premier temps, des exemples de techniques mises en place par ces organisations pour lutter pour les droits des résident·e·s de Maré et ce que cela signifie pour l’ancrage social d’un programme de police. Dans un deuxième temps, nous expliquerons en quoi les liens entretenus par ces organisations avec les acteur·rice·s locaux·les, ainsi qu’avec des acteur·rice·s externes les différencient des autres favelas de Rio.

6.3.1 Une technique de mobilisation structurée et aguerrie en matière de défense des droits fondamentaux

Cristiane, membre de l’organisation de défense des droits des habitant·e·s de Maré, *Redes da Maré*, considère que Maré fait peur aux autorités publiques du fait de ses capacités de mobilisation :

« Je crois qu’il y a une construction de ce que représente Maré dans la ville. Donc il y a une très grande peur [...] Non, Beltrame ne veut pas entrer dans Maré, non. Parce qu’il y a une forte organisation sociale. Donc comme ça, il y a cette peur de quoi... Parce que c’est ça. D’une manière ou d’une autre... pour le meilleur ou pour le pire, Maré est mise de côté par la ville [...] Donc je crois qu’ils... s’ils devaient occuper Maré, ils viendraient à reculons en ayant peur de l’impact que cela peut avoir sur la ville, sur l’opinion publique. »

(Entretien avec Cristiane, responsable de l’axe « droit à la sécurité publique et accès à la justice » de *Redes da Maré*)

Comme le souligne Cristiane, Maré est souvent considéré comme un ensemble de favelas « à part », notamment du fait de son histoire en termes de mobilisation et de sa visibilité sur la scène publique (Carvalho, 2006; Ribeiro da Silva, 2006; Alvarenga, Moreirão et Silva Marques, 2018). Le complexe abrite de nombreuses associations et organisations porteuses de projets sociaux (dans les secteurs de l’éducation, de la santé et des loisirs) qui comblent le manque de services publics, comme c’est le cas dans beaucoup d’autres favelas de la ville dont Cantagalo Pavão-Pavãozinho. Cependant, Maré se distingue par l’existence d’organisations qui effectuent un travail de mobilisation de la population, en même temps qu’un travail de publicisation des enjeux qui lui sont

propres sur la scène publique, ainsi que de regroupement des différentes associations et organisations sous la même bannière.

C'est le cas de *Redes da Maré*, né en 1997 d'une initiative citoyenne qui s'est mobilisée à partir de l'observation que seulement 0,5% de la population de Maré réussissait à avoir accès à l'université :

« Tout a commencé avec un mini-cours pré-vestibular¹⁰³ au fond d'une église à Tibau, qui est bien proche d'ici [...]. La Redes a débuté comme ça dans ce processus à partir duquel surgissent aussi d'autres institutions de Maré... n'est-ce pas... dans ce processus. Donc, par exemple, le CEASM¹⁰⁴, le Musée de Maré, l'Observatoire des favelas, ils naissent tous dans le cadre de cette construction qui commence avec la question de la lutte pour l'enseignement supérieur, pour l'accès à l'enseignement supérieur. Au fil du temps, ce mouvement prend de l'ampleur et il commence à discuter d'autres questions que celle de l'éducation. Et... on arrive en 2005 au processus de division à cause de différences en termes de perception du travail. Donc l'observatoire des favelas est le premier, la première institution à être fondée, ensuite *Redes da Maré* et aujourd'hui, le CEASM et le musée de Maré continuent également en tant qu'institutions à part. »

(Entretien avec Cristiane, responsable de l'axe « droit à la sécurité publique et accès à la justice » de *Redes da Maré*)

Ainsi, de la même façon que les principales organisations à Maré – l'Observatoire de favelas¹⁰⁵, le CEASM et le musée de Maré¹⁰⁶ – *Redes da Maré*¹⁰⁷ naît de préoccupations liées à l'accès à l'éducation. Toutefois, au fil des années, cette organisation s'est agrandie et a commencé à s'investir dans la lutte pour les droits des habitant·e·s : accès à l'éducation, à la sécurité publique, à la justice et reconstruction des mémoires et des identités. Ce qui fait la singularité de *Redes da Maré*, comparé à d'autres institutions et organisations locales, ce sont ses capacités à mobiliser les multiples associations des 16 favelas du complexe. Effectivement, cette organisation fonctionne d'abord comme agent intermédiaire entre les différentes entités, elle organise des espaces où

¹⁰³ Le *vestibular* est un examen permettant d'entrer dans les universités publiques.

¹⁰⁴ Centre d'études et d'actions solidaires de Maré (*Centro de Estudos e de Ações Solidárias da Maré*)

¹⁰⁵ <http://of.org.br/>

¹⁰⁶ <http://www.museudamare.org.br/>

¹⁰⁷ <https://www.redesdamare.org.br/>

toutes les leaders communautaires peuvent échanger et monter des stratégies collectives, comme le forum des associations d'habitant·e·s :

« Donc on a aussi le Forum des associations d'habitants, où ils se rencontrent de façon permanente pour discuter sur les politiques publiques structurantes, faire pression sur l'État... enfin principalement la mairie, pour garantir des politiques publiques de base dans le territoire de Maré. »

(Entretien avec Cristiane, responsable de l'axe « droit à la sécurité publique et accès à la justice » de *Redes da Maré*)

Ensuite, à partir des décisions prises collectivement, *Redes da Maré* met en place des stratégies pour se faire entendre par l'État et rendre publics les enjeux soulevés par les acteur·rice·s locaux·les. L'objectif est de ne pas laisser à l'État la possibilité d'ignorer, de transformer ou de minimiser les réalités des habitant·e·s de Maré. Par exemple, en collaboration avec l'observatoire des favelas, la *Redes da Maré* effectue un recensement de la population en même temps que l'IBGE (Institut Brésilien de Géographie et Statistiques) fait le sien. Le recensement effectué par *Redes da Maré* et l'observatoire des favelas consiste à faire du porte-à-porte et à recenser à la main la population. Ce travail permet de comparer les chiffres de l'IBGE avec les leurs et de demander des explications au gouvernement lorsque les chiffres de l'IBGE rendent compte d'une plus faible population par exemple¹⁰⁸. Ces recensements sont l'objet de luttes puisqu'ils servent de base pour la provision des services publics et la mise en place d'infrastructures urbaines. Le nombre d'habitant·e·s officiellement recensé·e·s détermine en effet la couverture de services tels que le réseau public d'eau, le réseau d'égouts, de drainage ou encore le ramassage d'ordures. C'est également la *Redes da Maré* qui a cartographié de façon détaillée le territoire du complexe alors que Maré n'était pas sur le cadastre de la mairie, car la zone était considérée trop dangereuse et violente pour pouvoir y effectuer le travail de cartographie.

¹⁰⁸ À titre d'exemple, Cristiane mentionnait que le recensement de la population à Maré effectué par l'IBGE en 2010 comptabilisait 119 000 habitant·e·s à Maré, alors que le recensement effectué par les organisations locales en comptabilisait 139 000. Cette différence est colossale et signifie que les services publics ne peuvent pas être planifiés de façon adéquate. Par exemple, 20 000 habitant·e·s en plus représentent 2 postes de santé en plus sur le territoire. Voir : IBGE. 2010. *Censo Demográfico. Aglomerados Subnormais*. Et *Redes da Maré*. 2018. *Censo populacional da Maré*.

Le travail de la *Redes da Maré* ne s'arrête pas aux questions démographiques ou relatives à l'accès à l'éducation. Le travail de cette organisation se structure autour de quatre axes : « Art, culture, mémoires et identités », « Développement territorial », « Droit à la sécurité publique et accès à la justice » et « Éducation ». Dans le cas du troisième axe, le travail est divers et varié : il va de la tenue de veilles durant les opérations policières pour recevoir les informations concernant les personnes blessé·e·s ou les homicides, à des campagnes d'information (communication sur les réseaux sociaux, distribution de tracts, présentation dans les écoles, etc.) sur les droits des habitant·e·s au moment des fouilles par des policier·e·s par exemple, ou lorsque les policier·e·s veulent entrer dans les domiciles des habitant·e·s. Cet axe organise également des manifestations contre les violences policières à la suite de la mort d'habitant·e·s ou encore des actions civiles publiques pour dénoncer les violations aux droits humains auprès du bureau du/de la Défenseur·se public·que (ombudsman). Enfin, cet axe assure la coordination de recherches qualitatives et quantitatives sur les actions de la police à Maré et la perception des habitant·e·s. Ces recherches donnent lieu à des rapports annuels et autres publications.

Ainsi, une particularité de la configuration d'acteur·rice·s locaux·les se trouve dans le professionnalisme et le savoir-faire de certaines organisations locales comme *Redes da Maré*. Ces organisations permettent non seulement de rassembler les leaders communautaires de tout le territoire, mais elles effectuent également un travail d'information et de conscientisation des habitant·e·s à leurs droits. De cette façon, *Redes da Maré* s'infiltré dans les multiples réseaux de mobilisation locaux afin d'informer les habitant·e·s sur leurs droits. Cet environnement implique qu'un programme de police communautaire pourrait s'ancrer socialement s'il était accepté et perçu comme légitime aux yeux des intermédiaires. Pour cela, les responsables du programme et les policier·e·s devraient prouver leur volonté de collaborer avec les organisations locales, mais aussi, et surtout, de rompre avec les pratiques habituelles des policier·e·s en ce qui a trait au respect des droits des habitant·e·s. La force de pacification n'a pas été mise en œuvre dans cette logique. Cela a eu pour effet de créer non pas des relations de collaboration entre les intermédiaires et les responsables de la mise en œuvre, mais des relations de méfiance se matérialisant par un suivi

minutieux des pratiques des soldat·e·s¹⁰⁹. La force de pacification était ouvertement critiquée par les intermédiaires et cela a eu un effet de rejet.

6.4.2 De l'importance des liens internes et externes

Si une organisation comme *Redes da Maré* peut avoir une fonction centrale et transversale aux différents territoires de Maré, malgré la présence de différents groupes criminels, c'est notamment parce qu'elle a réussi à se positionner comme neutre par rapport à ces groupes. Effectivement, comme dans le cas de Cantagalo Pavão-Pavãozinho, il existe des accords informels selon lesquels les organisations sociales ne s'immiscent pas dans les activités des groupes criminels, en échange de quoi, ces groupes ne mettent pas en danger leur travail. Cependant, les organisations *Redes da Maré* ainsi que l'Observatoire de favelas donnent à voir que, plus que des relations de cohabitation, elles intègrent les membres des groupes criminels dans leur agenda de recherche et d'actions. Ces deux organisations s'intéressent de fait aux enjeux liés au narcotrafic en les cadrant d'une façon leur permettant d'entretenir des communications régulières avec les membres des groupes criminels participant·e·s.

Pour cela, lorsque ces deux organisations publient des rapports sur l'état de la violence au sein de Maré, elles se concentrent majoritairement sur les violences produites par l'État (les forces armées et les forces de police) ou les violences entre groupes criminels. Elles ne touchent pas à la question des violences ou des menaces vécues par les habitant·e·s de la part des membres de ces groupes criminels. En évitant de cadrer la violence d'une façon qui mettrait à mal les groupes criminels au regard de leurs interactions avec les résident·e·s, ces organisations évitent les représailles de ces groupes. Elles entretiennent également la possibilité de maintenir des communications et des échanges réguliers avec les narcotrafiquant·e·s.

Ensuite, les recherches produites par les associations locales qui portent sur les groupes criminels dépeignent une image peu habituelle de leurs membres. Effectivement, dans ces recherches, les narcotrafiquant·e·s sont d'abord abordé·e·s comme êtres humains et non pas comme criminel·le·s. Lors de l'enquête de terrain en 2018, l'Observatoire de favelas et *Redes da Maré* ont présenté les

¹⁰⁹ Cf les bulletins « Droit à la sécurité publique à Maré » élaborés par *Redes da Maré*.

résultats de leur plus récente recherche sur « les nouvelles configurations des réseaux criminels après l’implantation des UPP »¹¹⁰. Les résultats de cette recherche donnent d’abord des éléments sur les profils sociodémographiques des jeunes inséré·e·s dans les groupes criminels. Les conditions de travail de ces jeunes y sont également exposées, ce qui apporte une perspective professionnelle sur le narcotraffic. Par exemple, les narcotrafiquant·e·s interviewé·e·s travaillaient en moyenne plus de 10 heures par jour, 50% n’avaient pas de jours de congés, la majorité des répondant·e·s utilisaient l’argent amassé par leur activité pour subvenir aux besoins de leur famille, le risque de mort était des plus élevés, la majorité d’entre eux souhaitaient sortir du narcotraffic, mais déclaraient ne pas le pouvoir (Willadino, Nascimento et Silva, 2018). Cette recherche offre alors une image plus humaine des narcotrafiquant·e·s qui met en évidence le fait que ces dernier·e·s subissent certainement plus leur position qu’iels n’en profitent réellement, contrairement à ce que les films, les séries télévisées ou les autres représentations du narcotraffic peuvent laisser croire. Dans cette même logique de déconstruction des visions déshumanisées du narcotraffic, l’Observatoire de favelas et *Redes da Maré* représentent également des espaces de mobilisation pour le mouvement des mères des narcotrafiquant·e·s. Ces dernières luttent pour faire valoir leur droit de pleurer leurs enfants décédé·e·s. Elles souhaitent transformer la vision selon laquelle les narcotrafiquant·e·s mériteraient de mourir parce que, de toute façon, « iels auraient choisi leur chemin ». Cette approche des jeunes trafiquant·e·s est sous-tendue par une analyse politique des discriminations et de l’exclusion sociale des habitant·e·s des favelas qui prend le contrepied des perceptions qui appuient les politiques de sécurité, y compris celle des UPP. Le positionnement de ces organisations s’explique en partie par l’engagement antiraciste et partisan de gauche de plusieurs de leurs membres.

Ainsi, en 2018, le cadrage des recherches de ces organisations leur permettait d’entretenir plus que des interactions basées sur la répression avec les groupes criminels, elles pouvaient entretenir des espaces de discussion et d’échanges cordiaux – à tel point que les membres des groupes criminels participaient aux entretiens et aux sondages pour ces recherches. Ces espaces

¹¹⁰ Pour voir les résultats publiés de cette recherche : Willadino, Nascimento et Silva 2018, disponible sur : http://of.org.br/wp-content/uploads/2018/07/E-BOOK_Novas-Configura%C3%A7%C3%B5es-das-Redes-Criminosas-ap%C3%B3s-implanta%C3%A7%C3%A3o-das-UPPs.pdf, consulté le 23 avril 2021.

d'échanges entre organisations sociales et groupes criminels assuraient à *Redes da Maré* et l'Observatoire de favelas l'acceptation de leur rôle mobilisateur et rassembleur auprès des divers acteur·rice·s locaux·les sur tout le territoire du complexe.

Contrairement à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, les intermédiaires de Maré entretiennent des relations d'échanges avec les membres des groupes criminels et ont plus de marge de négociation avec ces dernier·e·s pour faire accepter l'ancrage d'un programme. S'ils se retrouvent, certes, également dans une position subordonnée vis-à-vis de ces groupes, ce qui crée une position complexe, il n'en demeure pas moins qu'ils ont plus de latitude dans la négociation des cadres d'interaction entre habitant·e·s, policier·e·s et narcotrafiquant·e·s, du fait des relations de confiance construites depuis des années. Ce positionnement spécifique à Maré en fait alors un environnement propice à l'ancrage négocié et supervisé d'un programme de police par les réseaux de mobilisation locaux. La force de pacification n'était toutefois pas conçue comme objet de négociation et n'a en ce sens pas été ancrée dans ces réseaux.

En résumé, les organisations comme *Redes da Maré* ou l'Observatoire de favelas sont capables de s'insérer dans les divers réseaux de mobilisation locaux pour la défense des droits des habitant·e·s. Elles agissent en ce sens comme agent unificateur des principaux réseaux de mobilisation du territoire, rôle qui leur est concédé notamment parce qu'elles ont créé des relations d'échanges et de communication avec les groupes criminels et du fait de leurs fortes capacités de visibilité (du fait de ses réseaux nationaux et internationaux). En termes de réception d'une politique publique de sécurité, cela signifie qu'un programme pourrait être ancré de façon diffuse sur le territoire à condition qu'il soit accepté et perçu comme légitime par les intermédiaires. L'historique de défense des droits des habitant·e·s en matière de sécurité publique indique que pour qu'un programme soit accepté par les intermédiaires, ce dernier doit les inclure dans la mise en œuvre et prouver qu'il se situe en rupture avec les logiques répressives violentes des pratiques des policier·e·s à Maré. La force de pacification ne s'inscrivant pas dans cette approche, les intermédiaires ont critiqué et rejeté les actions des soldat·e·s.

Conclusion

En conclusion, les quatre cas présentent des types d'ancrage social assez différents malgré quelques traits communs. Le rôle d'intermédiaires que jouent certain·e·s acteur·rice·s influence le type d'ancrage, et donc de réception, des programmes de police communautaire. À Ciudad Nezahualcóyotl, les réseaux de mobilisation informels de type échanges politiques moraux sont fondamentaux dans l'organisation et la mobilisation des habitant·e·s. Ces réseaux s'organisent de telle façon qu'ils sont capables de capter les populations de façon diffuse sur tout le territoire et réussissent à entretenir leur affiliation grâce à leurs capacités redistributives. Ces capacités se fondent notamment sur leurs relations directes avec différents échelons de gouvernement. Les intermédiaires de MOVIDIG proches du PRD et des habitant·e·s, font, par exemple, la promotion du programme de police communautaire dans leurs réseaux et cela permet de le légitimer, malgré le contexte de représentations négatives des policier·e·s. De plus, certain·e·s intermédiaires présentent l'accès au programme comme un gain du fait de l'affiliation à MOVIDIG. Ce cadrage contribue à l'ancrage du programme auprès des habitant·e·s de Nezahualcóyotl.

À Cantagalo Pavão-Pavãozinho, les habitant·e·s peuvent être membres, bénévoles, travailleur·se·s, usager·e·s des projets sociaux et activités organisées par les associations locales. L'ancrage dans les réseaux associatifs locaux leur apporte l'accès à des services et des biens auxquels iels n'auraient pas accès autrement. Ensuite, l'affiliation à ces réseaux leur permet aussi de justifier leur présence et leurs déplacements au sein de la favela auprès des acteur·rice·s armé·e·s non étatiques (qui changent régulièrement et qui ne connaissent pas forcément les habitant·e·s). Les réseaux associatifs, à l'image de l'association des habitant·e·s de la favela, sont soumis aux injonctions du groupe criminel. Cela signifie que les intermédiaires de ces réseaux se trouvent dans des positions complexes et dangereuses lorsqu'iels engagent dans des relations avec les policier·e·s. Toutefois, certain·e·s considèrent pouvoir définir les cadres d'interaction avec les policier·e·s, tant qu'ils n'interfèrent pas dans les activités du groupe criminel. Les cadres d'interaction sont donc négociés entre les intermédiaires, soumis aux injonctions du groupe criminel, et les policier·e·s. Il en ressort un ancrage du programme négocié et subordonné au Commando rouge.

À Tepito, le tissu social est divisé, mais repose sur des capacités d'action collective historique, appuyée sur une identité locale forte. Les réseaux de mobilisation y sont plutôt micro-locaux, contrairement aux deux cas précédents. Cependant, l'ensemble des acteur·rice·s s'unit en front lorsque le quartier est visé par des mesures d'urbanisation ou de transformation, impliquant souvent le déplacement des habitant·e·s et des commerçant·e·s vers les périphéries de la ville, ou encore des opérations policières. L'installation de policier·e·s communautaires dans le quartier rappelle alors les diverses tentatives d'incursion des gouvernements au sein de ce quartier et est rejetée par les intermédiaires. Cela a pour effet de rendre difficile l'ancrage des policier·e·s au sein des multiples réseaux de mobilisation micro-locaux.

Finalement, à Maré, de la même façon que MOVIDIG réussit à mobiliser les populations de tout le territoire de Neza, les organisations sociales telles que *Redes da Maré* fonctionnent comme des organisations rassembleuses des différents réseaux de mobilisation locaux (associations des habitant·e·s, ONG, associations, etc.) sous un même étendard dans l'objectif de réclamer leurs droits. Ce rôle est rendu possible du fait de l'entretien de relations d'échange et de communication avec les différents groupes criminels ainsi que de ses capacités de visibilité à l'interne, mais aussi à l'international. En termes d'ancrage social, pour qu'un programme de police communautaire soit accepté, cet environnement doit produire des attentes de respect des droits et de collaboration police-réseaux de mobilisation du côté des intermédiaires. La force de pacification n'était pas dans cette logique et a donc été critiquée et rejetée par les réseaux de mobilisation locaux.

Chapitre 7 – Représentations locales des polices

Parmi les éléments façonnant la réception d'un programme de police communautaire par les habitant·e·s se trouve également les représentations sociales des polices dans ces localités. En effet, si l'objectif de ces programmes implique, entre autres, d'engager les habitant·e·s dans des relations avec les policier·e·s, les résident·e·s interagissent initialement avec ces dernier·e·s en fonction de leurs représentations antérieures. Ces représentations sont fondées sur des expériences distinctes des polices, selon les cas, et elles peuvent influencer leur engagement une fois le programme annoncé et mis en œuvre. Ensuite, dans le temps, les pratiques et les interactions au quotidien avec les policier·e·s produisent la transformation, ou non, de ces représentations et potentiellement, le changement de relations.

Dans le cadre de cette thèse, les représentations sociales sont conçues comme le produit de contextes sociaux pluriels (Doise, 1990; Clémence, 2001). Pascal Moliner et Christian Guimelli (2015) résument cette perspective sociodynamique des représentations proposée par Willem Doise :

« les représentations ne peuvent s'envisager que dans la dynamique sociale qui place les acteurs sociaux en situation d'interaction. Cette dynamique sociale, lorsqu'elle s'élabore autour de questions importantes, suscite des prises de position spécifiques, liées aux insertions sociales des individus. [...] Ces prises de position dépendent aussi des situations dans lesquelles elles sont produites. [...] Toute interaction sociale a un caractère symbolique. [...] C'est pourquoi elle [l'interaction sociale] doit s'organiser selon des règles communes aux membres d'un groupe donné. En fournissant des 'points de référence' partagés par rapport auxquels les individus et les groupes pourront prendre position, les représentations constituent ces règles. Elles organisent donc les processus symboliques qui sous-tendent l'interaction sociale. »

(Moliner et Guimelli, 2015 : 30-31)

Cette perspective permet d'abord de prendre en compte la multiplicité des représentations autour d'un même objet ou d'un même enjeu et donc la possibilité d'avoir des représentations différenciées des polices d'un quartier à un autre au sein d'une même ville. Ensuite, les représentations ne sont pas conçues comme fixes et intemporelles, elles sont mouvantes et se construisent constamment dans les situations et les interactions. Dans le cadre de la mise en œuvre

d'un programme de police communautaire impliquant des interactions police-société sur le long terme, cette approche offre la possibilité qu'un changement des représentations des polices s'opère, en fonction du degré de réceptivité d'un tel programme.

A priori, les représentations des policier·e·s, ancrées dans l'histoire de chaque localité sont semblables dans les quatre cas, puisqu'on y retrouve un historique d'une police répressive, violente et/ou s'adonnant à des pratiques illégales. Les programmes de police communautaire arrivent donc dans des milieux hostiles à leur présence. Toutefois, selon les expériences du quotidien avec les policier·e·s communautaires vécues par les habitant·e·s d'un cas à l'autre, une transformation de ces représentations s'opère et a pour effet de teinter le rapport aux polices dans le temps, notamment en ce qui a trait au sentiment de confiance envers les policier·e·s. Cela affecte le degré de réceptivité des habitant·e·s à ces programmes et donc leur mise en œuvre.

Ce chapitre propose d'analyser la façon dont les habitant·e·s construisent et organisent leurs représentations des polices afin **(1) de comprendre de quelles façons iels reçoivent initialement un programme de police communautaire, impliquant des relations quotidiennes avec des policier·e·s et (2) d'observer si les expériences de ce programme dans le temps changent ces représentations initiales et, le cas échéant, comment elles impactent la mise en œuvre du programme.** Il ne s'agit pas de faire une recension de toutes les expériences passées de police au sein de chaque espace. Nous proposons plutôt de comprendre quelles expériences ont été marquantes dans la localité et comment elles ont contribué à composer des représentations locales des polices, avant l'annonce de la mise en œuvre d'un programme de police communautaire. Ce retour historique permet de comprendre le degré de prédisposition des communautés à engager des relations avec des policier·e·s dès le début. Ensuite, les expériences de ces programmes sont analysées dans une perspective de changement et de continuité des représentations dans le temps. Observer la mise en œuvre sur le long terme permet en effet d'évaluer l'impact qu'ont ces expériences sur les représentations des habitant·e·s et par conséquent, leur réception du programme.

À Nezahualcóyotl, les représentations des polices comme inefficaces et s'adonnant à des pratiques illégales varient en fonction des couleurs partisans des gouvernements municipaux. En effet, l'aparté PRIste de 2009 à 2012 est utilisé comme point de comparaison par les résident·e·s avec la

police communautaire sous le PRD et favorise leur ouverture à ce programme après 2012. Cantagalo Pavão-Pavãozinho représente un cas contre-intuitif. Malgré les nombreuses mobilisations des habitant·e·s du quartier au début des années 2000 et leur contribution à la construction des représentations des polices comme violentes, les premières années de l'UPP ont engendré la transformation de ces représentations. Cette période est en effet présentée par les résident·e·s comme celle d'une cohabitation police-résident·e·s idéale. À Tepito, des changements dans les représentations se sont également opérés. À l'inverse de Cantagalo en revanche, ces changements n'ont fait que renforcer et aggraver les représentations des polices comme violentes et s'adonnant à des pratiques illégales. Les habitant·e·s et commerçant·e·s attribuent ce changement à un commandant en particulier qu'ils perçoivent comme d'une violence inouïe. Enfin, Maré représente un cas où les habitant·e·s relie automatiquement les polices avec la violation de leurs droits et des violences meurtrières. Ces représentations sont renforcées à travers le temps et produisent un environnement hostile à tout type d'interaction avec les polices.

7.1 Des représentations politisées de la police à Nezahualcóyotl

À Nezahualcóyotl, les représentations initiales des polices sont peu propices à l'engagement des habitant·e·s dans des relations avec les policier·e·s. Cependant, des changements ont lieu lorsque le programme de la police de voisinage est interrompu par le gouvernement municipal PRIste de 2009 à 2012. Cette alternance partisane du gouvernement est devenue constitutive du sentiment d'insécurité que disent éprouver les habitant·e·s dans leurs récits. À Neza, les représentations des polices sont donc politisées. Nous verrons dans un premier temps que les résident·e·s associent l'aparté PRIste de 2009 à 2012 à un moment d'insécurité, par opposition aux périodes qui ont suivi, sous un gouvernement municipal PRDiste. Ensuite, nous montrerons que les représentations des polices sous le PRI par les habitant·e·s sont en partie fondées sur un fonctionnement de la police différencié, dont les policier·e·s se rappellent. La reconstitution de cette période permet alors de montrer les points de comparaison avec celle qui a suivi et de comprendre pourquoi les représentations des polices s'en sont trouvées changées.

7.1.1 Souvenirs de la parenthèse PRIste entre 2009 et 2012

Nezahualcóyotl n'a pas été pas la cible d'opérations policières répressives répétées comme cela est le cas dans les favelas de Rio et à Tepito. Certaines de ces opérations ont eu lieu en 2012. Comme mentionné dans le chapitre 5, l'intervention des forces armées et des différents corps de police avait pour but de répondre aux affrontements armés entre groupes criminels. Cette opération est toutefois restée de l'ordre de l'exceptionnel. Cette différence entre Nezahualcóyotl et les autres cas, en ce qui a trait à la fréquence d'opérations policières violentes, est importante pour comprendre la construction des représentations des polices parmi les habitant·e·s. Jusqu'à la réforme de la police communautaire proposée par Jorge Amador Amador, les habitant·e·s associaient surtout les polices à leurs pratiques collusives et illégales ainsi qu'à l'inefficacité (Davis, 2003; Alvarado Mendoza, 2012; Sabet, 2013; Müller, 2017). Contrairement aux autres cas, les représentations initiales des polices sont donc davantage liées à ces types de pratiques plutôt qu'aux violences. Ces représentations négatives sont tout de même sources d'insécurité pour les habitant·e·s et ne favorisent pas leur engagement dans des relations avec des policier·e·s. Une réforme de police communautaire vise, entre autres, à transformer ces représentations.

En 2018, lorsque les habitant·e·s se remémorent les différences de sécurité entre 2018 et avant, iels différencient ces périodes non seulement en termes de sécurité qu'iels ressentaient mais aussi en termes d'orientation partisane du gouvernement municipal. Par exemple, iels déclarent avoir noté un fort contraste entre la période 2009-2012 et celle qui a suivie. Comme mentionné plus haut, 2012 correspond à l'intervention des forces armées à Nezahualcóyotl dans le cadre de la guerre contre le narcotrafic (voir chapitre 5). Mais 2009-2012 coïncide également avec le retour du PRI à la tête du gouvernement municipal, le seul aparté PRIste depuis 1996. Les habitant·e·s relatent que durant cette période, iels se sentaient beaucoup moins en sécurité, notamment parce qu'iels étaient victimes de diverses formes de violences. Guadalupe, habitante depuis sa naissance et commerçante au sein d'un marché public de Nezahualcóyotl, se rappelle les formes de violences quotidiennes dont elle était témoin entre 2009 et 2012 sur son lieu de travail :

« Navarro [le maire PRIste], Navarro était là. Là oui on sentait la tension à ce moment-là. En fait, je pense que c'était l'intention de ces types quand ils sont passés, que tout le monde voit que c'était une bande de types qui rigolent pas et que chacun fasse bien attention. Et 6 mois après ça à peu près, ils ont fait une espèce d'attaque collective, 15-20 gars armés sont entrés, avec de longues armes, et de ce côté-ci [du marché] ils ont fait tout un truc, les passants, les gens, ceux qui étaient en train de manger, ceux qui

étaient en train de travailler... Ils les ont tous pillés super rapidement et ils sont repartis, je te parle vraiment de 10 minutes pour faire l'attaque au complet. »

(Entretien avec Guadalupe, habitante et commerçante de Nezahualcóyotl)

Guadalupe associe d'emblée l'expérience violente qu'elle a vécue ainsi que le climat de « tensions » à Edgar Cesáreo Navarro Sanchez, maire PRIste à Nezahualcóyotl de 2009 à 2012. Elle donne à voir que ses représentations des polices se construisent d'une part à partir des expériences qu'elle a vécues et dont elle a été témoin, mais aussi qu'elle classe ses souvenirs en fonction du maire qui est à la tête du gouvernement municipal. Cette classification révèle qu'elle tient le gouvernement municipal, le maire en poste plus précisément, responsable du contexte de sécurité ou d'insécurité qu'elle ressent dans son quotidien. Aussi, elle ne fait pas du tout mention de l'intervention des forces armées. Elle se représente, en ce sens, le gouvernement municipal PRIste comme acteur central de la production d'un état d'insécurité dans la ville. Guadalupe n'est pas la seule à se rappeler du contexte de sécurité en l'associant à l'orientation partisane du gouvernement municipal. Hugo, habitant et employé dans un centre de santé de la municipalité, a recours au même procédé :

« Je sentais qu'il y avait plus d'insécurité sous l'ancien gouvernement, le PRI. Comme... ouais plus d'insécurité. Dans le cas de mon quartier, de là d'où je viens, il y avait plus d'agressions, de vols en pleine rue, non? De cellulaire, objets personnels... vols de voitures ou tentative de vol de voitures. Vraiment plus d'insécurité.

[...] je ne sais pas si les enjeux du gouvernement étaient pas ailleurs, dans le sens que la sécurité n'était pas vraiment prioritaire, je ne sais pas. Oui ils travaillent, je remets pas en question que la police travaille mais pas comme, pas autant que... pas avec autant d'emphase que j'ai vu quand le PRD est revenu, ils donnaient plus d'importance. »

(Entretien avec Hugo, habitant et employé dans un centre de santé à Nezahualcóyotl)

Hugo, de la même façon que Guadalupe, choisit de présenter ses expériences différenciées de la sécurité publique en fonction des partis politiques à la tête du gouvernement municipal. Ses représentations se construisent sur ses expériences quotidiennes des différentes formes de violence. Il montre lui aussi que son évaluation des pratiques des policier·e·s se fait sur la base de l'affiliation partisane. Les représentations des polices sont donc politisées et renvoient à la construction du·de la policier·e comme représentant·e de l'État compris comme le politique (González, 2017). Pour Guadalupe et Hugo, le contexte de sécurité ou d'insécurité dépend directement du responsable du gouvernement municipal. Selon elleux, sous le PRI, la sécurité n'était pas une priorité et les actions

violentes contre la population étaient même tolérées par Navarro et son équipe, tandis qu'au retour du PRD, la sécurité était redevenue une priorité. En termes de représentations des polices, un changement s'opère donc à partir du point de comparaison que constitue la période PRIste. Iels se représentent les polices comme plus violentes et enclines aux illégalités à cette période. Cela joue en faveur du programme de police de blocs ensuite car les policier·e·s sont perçu·e·s comme différent·e·s et plus respectueux·ses. Cela favorise la réception du programme.

Pour les habitant·e·s, cette distinction d'un gouvernement à l'autre se note dans l'augmentation des actes de délinquance et criminels au quotidien, donc dans leur sentiment d'insécurité grandissant du fait de leurs expériences des violences. Toutefois, iels remarquent aussi des différences dans les réponses des policier·e·s au contexte de violence. Selon Sofia, être résidente à Nezahualcóyotl lors de la période du PRI signifiait ne pas avoir accès à un service de sécurité publique satisfaisant :

« Je crois qu'il y a beaucoup de différences, juste du fait des perspectives des présidents qui arrivent... auparavant, j'ai dû faire l'expérience [des services] de la sécurité publique, quand il y avait le gouvernement de l'autre parti [le PRI], j'ai appelé parce qu'il y avait des gens avec des armes devant chez moi et là ils te faisaient attendre deux ou trois heures...Maintenant [sous le PRD], j'ai déjà eu l'occasion de parler avec eux [la police] et ils font un rapport et tout et [...] ils viennent. Il y a vraiment des différences en termes d'attention de la police, pour des questions politiques. (...) Maintenant au moins tu peux sortir dans la rue... je me rappelle que à cette époque [du PRI], il était genre 8 heures du soir et je devais sortir et les rues étaient désertes, donc bon oui il y a vraiment des différences. »

(Entretien avec Sofia, habitante et membre de l'Institut des femmes à Nezahualcóyotl)

Sofia, de la même façon que Guadalupe et Hugo, explore ses souvenirs et ses expériences de la sécurité en se remémorant le contexte sous chaque gouvernement municipal, à travers ses propres expériences. Elle impute les différences en termes de réponses de la police à des « questions politiques ». Selon elle, les policier·e·s sous le PRD sont « là » dans le sens où iels répondent plus vite aux appels des habitant·e·s et remplissent des rapports, alors que ceux du PRI ne le sont pas. Sofia pense donc que l'orientation partisane du gouvernement municipal a des impacts directs sur la façon dont les policier·e·s effectuent leur travail sur le terrain. Sous le PRI, iels ne font pas ce qu'elle considère comme du travail policier alors que sous le PRD, iels sont, au moins, présents.

Ses réserves tiennent en partie à son travail au sein de l'Institut des femmes, où elle constate que l'accompagnement policier de femmes violentées est insuffisant. Mais Sofia considère tout de même que la police municipale sous le PRD va dans le sens d'une transformation qu'elle juge nécessaire.

Dès lors, les représentations sociales des polices se construisent dans les expériences vécues et notamment à travers celles qu'iels se représentent comme violentes et impactant leur sentiment d'insécurité. Le procédé utilisé par les habitant·e·s pour construire leurs représentations passe par une division partisane des périodes, en fonction des maires à la tête du gouvernement. En termes de réception du programme de police communautaire, malgré un contexte a priori hostile du fait des représentations des polices comme inefficaces et insérées dans des logiques collusives, les différences vécues par les résident·e·s en termes de sentiment de sécurité et du travail policier entre 2009-2012 et après contribuent à changer ces représentations. Les policier·e·s PRDistes sont perçu·e·s comme différent·e·s. Cela favorise alors l'ouverture des résident·e·s à s'engager dans des relations avec ces dernier·e·s.

7.1.2 Les jeux de pouvoir imposés au sein de la police sous le PRI

Les pratiques des policier·e·s évoluant dans le temps sont en partie liées aux logiques partisans qui influencent la mise en œuvre de programmes de police et les représentations et pratiques des habitant·e·s à leur endroit. En utilisant les entrevues rétrospectives menées avec les policier·e·s, il est possible de reconstituer les types de pratiques à l'œuvre sous la période PRIste. Cela permet de dévoiler les sources des représentations des habitant·e·s concernant les polices sous le PRI et donc les différences avec la période qui suit, qui permettent un changement dans les représentations des polices.

Si les habitant·e·s perçoivent de telles différences en termes de sécurité et de travail policier d'un gouvernement à l'autre, c'est précisément parce que le travail policier varie et que les premières étapes du processus de réforme proposé par Jorge Amador Amador sont abandonnées entre 2009 et 2012. À cette période, les règles ont été modifiées et plusieurs policier·e·s ont du se plier à de nouvelles normes. Par exemple, un policier, chef d'équipe de plus de dix ans de carrière, décrit les

changements qu'il a noté lorsque le PRI est revenu au pouvoir en 2009 :

« Je suis entré quand il y avait le directeur, Mr. Amador avant qu'il parte. Le programme était en marche, il fonctionnait bien, les taux de délinquance et de criminalité diminuaient... pour des questions politiques, le parti perd, évidemment ils [le nouveau gouvernement PRIste] ne donnent pas continuité à quelque chose de compliqué [...] Le truc c'est qu'ils n'ont pas donné continuité parce qu'ils ont commencé les compromis, les gens du gouvernement municipal qui mettent des commandants de police à un poste, des questions de corruption et les taux [de délinquance et de criminalité] ont recommencé à augmenter comme t'as pas idée. Moi je l'ai vécu dans la direction parce que j'avais un poste de commandant donc j'étais proche du directeur... proche dans le sens de position, pas que j'étais... que j'étais proche de lui en termes de travail. Donc j'étais commandant et j'arrêtais d'aller patrouiller dans la rue parce qu'à ce moment-là ils exigeaient beaucoup de choses, de l'argent pour tout 'tu veux un pistolet, c'est tant... tu veux une voiture de patrouille, c'est tant...'. Pour tout il fallait de l'argent et donc évidemment, le policier au lieu d'apporter de la sécurité, il apportait de l'insécurité. Les citoyens avaient peur de la police. »

(Entretien avec un policier du secteur 2, chef d'équipe)

Ce policier se représente le gouvernement municipal PRIste comme déclencheur des pratiques collusives et illégales qui caractérisent le travail policier pendant ce mandat. Selon lui, à travers la nomination de certaines personnes à des postes de commandement, le maire Navarro a induit des pratiques affectant les objectifs de réduction des taux de délinquance et de criminalité. Toutefois, ce policier considère aussi qu'au-delà de la déviance des objectifs principaux de la police, le maire PRIste a ouvert la voie à des pratiques imposant des formes de violence des policier·e·s envers les résident·e·s. Si les policier·e·s de terrain devaient payer pour pouvoir porter une arme, avoir accès à une voiture de patrouille ou encore être mis en binôme avec le·la policier·e qu'ils souhaitaient, ils allaient récupérer cet argent auprès des résident·e·s de Nezahualcóyotl d'une façon ou d'une autre. Selon lui, cet environnement a fait en sorte que la police devienne synonyme de violences et d'insécurité, contrairement à la police sous le PRD :

« On n'était plus des policiers, on était des délinquants avec une plaque, mais ça se fait parce que la direction l'exigeait, ou le permettait... j'ai vu plein de choses là-bas à la direction et en réalité c'est triste parce que les sous-directeurs et même le directeur lui-même faisaient ce genre de trucs, et sans problème... En ce moment par exemple, si 5 voitures sont volées, on se fait presque tuer par le directeur, à cette période, ils volaient 50-60 voitures par jour et 'c'est pas grave, demain ça sera autrement...', donc tu peux voir l'intérêt et même les liens avec les mafias (...). Et maintenant dans la municipalité, avec tous les programmes mis en place, ça a beaucoup aidé [à diminuer la délinquance], ça serait mentir de dire qu'il n'y en a plus mais au moins ils se cachent plus, ils le font

discrètement parce qu'ils savent que quand la police les attrape, ils vont pas échapper...
ou alors ils le font ailleurs. »

(Entretien avec un policier du secteur 2, chef d'équipe)

Ce policier perçoit donc l'orientation partisane du gouvernement municipal comme déterminante dans l'orientation du travail policier et dans les interactions des policier·e·s avec la population. Le témoignage du commandant Ranferi, directeur de la prévention du délit et de la participation citoyenne en 2018, va dans le même sens. Le commandant Ranferi se rappelle lui aussi que l'une des premières mesures de la nouvelle direction sous le PRI est d'abandonner le programme des polices de blocs et tout programme mis en place précédemment. Il mentionne également la règle selon laquelle les policier·e·s étaient désormais dans l'obligation de payer pour avoir accès à une arme de service, une voiture de patrouille, un·e collègue dans la patrouille, etc. En bref, il décrit l'instauration de règles collusives et illégales imposées par le haut sur les niveaux inférieurs.

De plus, les tentatives de résistance aux nouvelles règles imposées par la direction de la police sont alors soldées par des sanctions. Selon le commandant Ranferi, dès le début de cette période PRISTe commence une « chasse aux sorcières » des « Amadoristas ». La direction de la police cherchait en effet à punir les policier·e·s partisan·ne·s du travail d'Amador.

Selon le commandant Ranferi, les policier·e·s catalogué·e·s comme « Amadoristas » avaient trois options : se plier aux règles du jeu et donner l'argent qu'on leur demandait, démissionner, ou recevoir une punition. Ce policier affirme que lui et plusieurs de ses collègues, ne souhaitant ni céder ni démissionner, n'ont pas plié. Iels ont donc été puni.es. Parmi les types de punitions, le commandant présente la sienne : il a été enlevé de son groupe de moto-patrouille puis a été assigné à un poste considéré comme des plus ingrats dans des conditions des plus difficiles avec la menace « qu'il n'allait pas durer longtemps parce qu'ils allaient le faire lâcher ». Ainsi, Ranferi a été envoyé, seul, dans une « *casetita* », une petite cabane qui fait office de poste de police. Ses supérieur·e·s lui avaient fourni une vieille arme non fonctionnelle, un gilet pare-balles des plus lourds et un casque bien trop grand et très sale. Il devait donc rester à ce point de police en portant tout cet attirail, sous peine de représailles, en plein soleil durant toutes ses journées de travail. Il y est resté durant les trois années de gouvernement PRISTe.

Ces récits et mémoires du travail policier sous le gouvernement du PRI s'entrecroisent donc avec

le sentiment d'insécurité éprouvé par les habitant·e·s sur cette même période. Résident·e·s comme policier·e·s se rappellent la période PRIste dans leur quotidien et l'utilisent comme point de comparaison avec le travail de la police sous les gouvernements PRDistes qui ont suivi.

En résumé, à Nezahualcóyotl, les représentations citoyennes des polices sont marquées par des logiques partisans : le retour du PRI entre 2009-2012 correspond à l'abandon des réformes entamées sous Amador et à la mise en place d'un système vertical d'illégalismes et de collusion, selon les récits des policier·e·s recueillis en 2018. Cela constitue un point de comparaison dans les représentations des polices. Les habitant·e·s associent cette période à l'augmentation de leur sentiment d'insécurité, à l'inaction de la police face à cette situation, voire à son imbrication dans des logiques collusives et illégales. À l'inverse, le retour du PRD est accompagné par la reprise du programme des polices de blocs et par la condamnation des pratiques illégales. Ce contraste entre les deux administrations est évident pour les résident·e·s et favorise leur réceptivité du programme et leur engagement dans des relations avec les policier·e·s.

7.2 Entre contestations des violences policières et souvenirs de temps « tranquilles » à Cantagalo Pavão-Pavãozinho

Le cas de Cantagalo Pavão-Pavãozinho est quelque peu contre-intuitif. En effet, cette favela est marquée par des faits de violences et abus policiers contre lesquels les habitant·e·s se sont mobilisé·e·s depuis au moins 20 ans. Cela en fait un terrain a priori hostile à la réception d'un programme de police impliquant la construction de relations de proximité avec des policier·e·s dans la mesure où les pratiques ces dernier·e·s sont associé·e·s à des violences et des abus. Cependant, les premières années de l'UPP viennent modifier ces représentations négatives. Les habitant·e·s associent cette période à une cohabitation avec une « police idéale » dans leur quartier. Nous exposerons dans un premier temps les événements de violences policières régulières qui ont marqué la favela et ont contribué à construire des représentations négatives des polices. Ensuite, nous montrerons que malgré ces représentations, les expériences des premières années de l'UPP sont mises de l'avant par les habitant·e·s et contribuent à changer en partie leurs représentations des polices.

7.2.1 Historique de contestations des violences policières

Comme beaucoup d'autres favelas, Cantagalo Pavão-Pavãozinho a été et est toujours le lieu d'abus réguliers et de violence policière meurtrière. Jusqu'en 2016, ces pratiques ont toutefois été moins régulières et manifestes lors des premières années de l'UPP. Ce contexte a participé à la construction des représentations des polices par les habitant·e·s avant la mise en œuvre du programme dans leur quartier. Certains cas de violences policières font l'objet de protestations de la part des habitant·e·s. L'un des épisodes les plus marquants de la localité a eu lieu au mois de mai de l'année 2000. À l'occasion d'une opération policière, cinq jeunes hommes ont été tués par des policier·e·s (Lyra et al., 2004; Cardoso, 2013). La police militaire a alors défendu les policier·e·s accusé·e·s en disant qu'ils avaient tiré en légitime défense alors qu'ils étaient sous l'attaque du groupe criminel qui dominait la favela (Cardoso, 2013). Toutefois, cette explication officielle offerte par les représentant·e·s de la PMERJ ne fait que provoquer la colère des habitant·e·s qui réfutent cette version des faits et descendent par milliers aux pieds de la favela pour manifester contre la violence policière, en plein milieu du riche et touristique quartier de Copacabana. La visibilité des protestations au cœur de la zone sud, en plus du contexte de campagne électorale pour le gouvernement de l'État de Rio, mène à l'annonce officielle de la mise en place d'une expérience-pilote au sein de la favela, celle du groupe de police dans des zones spéciales (GPAE) (Arias, 2019). Cette expérience se voulait en rupture avec les approches répressives et propose pour la première fois dans la ville un modèle de police communautaire *permanente* à l'intérieur d'une favela.

À ses débuts, le GPAE donnait de bons résultats : diminution des conflits armés, diminution des taux de violence, travail conjoint entre leaders communautaires et fonctionnaires menant à un meilleur accès aux services publics pour les habitant·e·s et à la création de projets sociaux¹¹¹ (Lyra et al., 2004; Arias, 2019). Toutefois, à la suite des changements de commandements et du désinvestissement des pouvoirs publics dans le projet après les élections, le GPAE est entré dans une période de déclin et les anciennes pratiques violentes et abusives ont repris de plus belle :

¹¹¹ Pour plus de détails sur le projet GPAE et sa mise en œuvre à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, voir: <https://www.comciencia.br/dossies-1-72/reportagens/violencia/vio03.htm>, consulté le 23 avril 2021.

« Les fusillades ont repris et les habitants ont commencé à dénoncer les abus commis par les policiers du GPAE, tels que la violation de propriété privée, l'absence d'identification ou encore la non-utilisation de l'uniforme par les policiers militaires, utilisation de 'casquettes de ninja', de t-shirts noirs, d'armement lourd, pratiques tels que l'extorsion ou le mauvais traitement des habitants »

(Lyra et al., 2004: 47)

Cette première expérience de police communautaire a atteint un nouveau fond le 3 mars 2004, lorsque les policier·e·s du GPAE ont exécuté trois autres jeunes hommes¹¹². D'après les témoignages des habitant·e·s, les policier·e·s les ont torturé et après les avoir tués, ont transporté les corps des trois jeunes hommes à l'hôpital le plus proche de la favela¹¹³ (Lyra et al., 2004: 48). La hiérarchie de la PMERJ s'est une fois de plus défendue en relatant une autre version des faits : les policier·e·s se défendaient contre les trois jeunes hommes qui seraient, selon eux, membres du groupe criminel local – le CV. Toutefois, face aux protestations des habitant·e·s qui ont paralysé pendant quelques jours l'avenue Atlântica qui longe la plage de Copacabana, le secrétaire à la sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro de l'époque, Anthony Garotinho, a démenti la supposée affiliation des victimes au narcotrafic¹¹⁴ et huit policier·e·s du GPAE ont été emprisonnés. Pas moins d'un mois après leur arrestation, ces mêmes policier·e·s ont été libéré·e·s et ont repris leur travail au sein de Cantagalo Pavão-Pavãozinho (Lyra et al., 2004: 50). Enfin, cette même année, le 23 août 2004, un autre jeune homme a été exécuté par le GPAE, ce qui a provoqué une nouvelle mobilisation de la part des habitant·e·s. S'en est suivie une opération policière massive le 4 septembre 2004 mobilisant 466 policier·e·s militaires qui a donné lieu à des échanges de tirs pendant plusieurs heures au sein de la favela, provoquant peur et panique du côté des habitant·e·s.¹¹⁵

Ainsi, la première expérience de police communautaire qu'ont vécu les habitant·e·s de

¹¹² Voir : <https://www1.folha.uol.com.br/fsp/cotidian/ff0403200428.htm>, consulté le 23 avril 2021.

¹¹³ Cela constitue une stratégie classique des policier·e·s de la PMERJ, ils emmènent des corps sans vie à l'hôpital pour que ce soit comptabilisé comme une assistance à personne en danger.

¹¹⁴ Voir :

<https://www1.folha.uol.com.br/paywall/login.shtml?https://www1.folha.uol.com.br/folha/cotidiano/ult95u91020.shtml> consulté le 23 avril 2021.

¹¹⁵ Voir : <https://www1.folha.uol.com.br/fsp/cotidian/ff0409200428.htm> consulté le 23 avril 2021.

Cantagalo Pavão-Pavãozinho soulevait des espoirs les premiers temps, du fait des résultats positifs et de la construction de relations entre commandements du projet et leaders communautaires. Néanmoins, l'expérience a pris rapidement une autre tournure et les pratiques violentes et discriminatoires sont devenus à nouveau la norme. Les contestations des habitant·e·s face aux abus et la violence policière n'ont eu aucun effet sur la perpétuation de ces pratiques pendant les dernières années du GPAE dans le quartier. Cela signifie que les habitant·e·s associent non seulement les policier·e·s à des pratiques violentes et abusives, mais aussi que leur première expérience de programme préventif, affichée comme en rupture avec les approches répressives, a elle aussi fini par suivre les mêmes logiques violentes. Dans cet environnement, la mise en place d'un programme encore une fois présenté comme « différent » par les autorités publiques est perçue comme une potentielle source d'insécurité pour les habitant·e·s. Cela a pour effet de diminuer la réceptivité des résident·e·s à un tel programme ainsi que de limiter l'engagement de ces dernier·e·s dans des relations avec des policier·e·s.

7.2.2 Les premières années de l'UPP : transformation des représentations

À la suite de cette première expérience de police communautaire, les relations des habitant·e·s avec les polices se sont résumées à des opérations répressives ponctuelles qui ont eu lieu dans la favela, jusqu'à l'installation de l'UPP Cantagalo Pavão-Pavãozinho en 2009 (Cardoso, 2013). Les précédents de contestations des violences policières par les habitant·e·s ainsi que l'orientation répressive des opérations au sein de cette favela jusque-là ont produit des représentations négatives des policier·e·s, qui ont limité l'engagement des habitant·e·s au sein d'un « nouveau » programme. La mise en place d'un programme de police communautaire a en effet été perçue comme une menace et comme potentielle source de violences et d'abus. Or, lorsqu'interrogé·e·s sur l'évolution de la sécurité dans le quartier ces dernières années et des rapports avec les polices, de nombreux·es habitant·e·s choisissent de parler de leur satisfaction vis-à-vis du travail policier lors des premières années de l'UPP. Ce changement s'explique par le fait que plusieurs éléments qui forment les représentations sociales ont été déconstruits dans l'expérience de ce programme effectivement « différent », du moins au début.

Selon les résident·e·s, la présence diffuse des policier·e·s dans toute la favela leur a donné une période de répit. Certain·e·s affirment que « ça a tout arrêté » (*deu uma parada*), « c'était un temps plus tranquille » (*era um tempo mais sossegado*). Pendant cette période, des leaders

communautaires et habitant·e·s se sont affichés même ouvertement en faveur du travail de l'UPP. Selon Alice, fondatrice du poste de santé :

« Quand on a ré-inauguré le poste, il y a eu une ré-inauguration du premier étage, qu'on a retapé, parce que c'était horrible... (...) Le commandant [Soares], est venu à la ré-inauguration. Il montait la communauté à pied. C'était comme un ami. Il y a des photos de lui avec nous et tout. Je me rappelle de ça parce que ça m'a vraiment interpellé. Quand il est arrivé là-bas [au poste], les gens... C'était genre en 2013 donc c'était tranquille encore. Mais quand même... il est arrivé et je me rappelle de lui qui arrivait comme ça et que les gens allaient lui parler, les gens lui disaient qu'il leur manquait, l'embrassaient, les habitants ! Et je pensais: 'Comment c'est possible que ça se passe? T'imagines? Un habitant qui arrive à la porte du poste qui est un endroit où tout le monde voit tout ce qui se passe et faire un câlin au commandant... ?' Donc pour que tu comprennes qu'il y a eu une avancée dans ce sens. »

(Entretien avec Alice, fondatrice du poste de santé à Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Alice se représente les premières années de l'UPP comme une période inédite. Elle fait mention des relations de proximité entre les habitant·e·s et le commandant de l'UPP, le commandant Soares. Elle présente le fait que ce dernier vienne pour l'événement de ré-inauguration de son association comme preuve de son engagement dans le quartier, alors qu'il n'était plus commandant de cette UPP. En retour, elle décrit une réception des plus chaleureuses par les habitant·e·s et affirme qu'ils osaient afficher leur appui à ce commandant dans des endroits pourtant « visibles », c'est-à-dire à la vue des membres du Commando rouge. Donc selon Alice, malgré le contrôle social répressif du groupe criminel, les habitant·e·s affichaient publiquement leur approbation du travail de l'UPP des premières années.

Ce changement de relations habitant·e·s-policier·e·s provient en partie d'un changement de représentations des policier·e·s de la part des habitant·e·s. Selon les résident·e·s, le commandant Soares avait prouvé que la police peut travailler de forme respectueuse et adéquate, selon leurs critères et en respectant les logiques de la configuration sociale locale d'une favela. De fait, lors des entretiens, beaucoup d'habitant·e·s associent une « police idéale » aux premières années de l'UPP. Par exemple, Lucia et Wagner se rappellent des premières années de l'UPP comme d'une période de construction de relations avec les habitant·e·s et les associations du quartier :

« Comment serait une police idéale ici pour toi ?

- Ah, une police idéale ici pour nous ça serait la police qu'on avait au début, n'est-ce pas ? Qui participerait avec la communauté... des trucs de la communauté... ajouter à ce qu'on a déjà [...] »

(Entretien avec Lucia, habitante et leader communautaire de Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

« C'est que c'était une personne adaptée [le commandant Soares], n'est-ce pas ? De ce qu'il faisait. C'est justement pendant cette période au début quand les choses... il y avait comme une trêve, n'est-ce pas ? Ça commençait à fonctionner d'une façon que tout le monde pensait que c'était l'idéal. [...] Il marchait, il parlait avec nous. De nos jours, t'as plus ça. T'as plus ce contact direct. »

(Entretien avec Wagner, habitant de Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Ces deux habitant·e·s qualifient les premières années de l'UPP comme d'une police « idéale ». Leur conception de « l'idéal » est rattachée à la construction de relations avec les habitant·e·s de la part des policier·e·s. Iels expriment en ce sens le besoin de proximité et de l'établissement de relations de confiance. Selon elleux, les premières années de l'UPP correspondent à ces attentes en ce sens que les policier·e·s se seraient adapté·e·s à ce que le quartier « avait déjà » mais aussi que le commandant Soares « marchait et parlait » avec les résident·e·s. En ce sens, les interactions différenciées, en rupture avec les interactions habituellement conflictuelles et violentes initiées par les policier·e·s produisent des changements dans leurs représentations de ceux-ci. Ce changement survient dans l'expérience des tentatives de construction de relations de proximité de la part des policier·e·s. Malgré un environnement a priori hostile, la réception des habitant·e·s peut donc s'ouvrir au programme au gré de leurs expériences qu'ils qualifient de « positives » avec les policier·e·s, expériences qui viennent transformer leurs représentations du travail policier dans leur quartier.

Pour d'autres, comme Maitê et Marta, les premières années de l'UPP correspondent aussi à leurs attentes envers le travail policier; non pas parce qu'elles remarquent plus de proximité policier·e·s-habitant·e·s mais parce qu'elles observent des impacts sur le narcotrafic :

« Ah ça serait le même style qu'on a déjà eu [l'UPP des premières années]. Il y a certaines choses qui doivent être réprimées [le narcotrafic]. »

(Entretien avec Maitê, habitante et responsable d'une association culturelle à Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

« Écoute, dans un monde idéal je... bon... je vois... comme... le projet des UPP, pour moi... je crois que c'était ça... c'est ce qui me satisfaisait. Dans un monde idéal... n'est-ce pas... avoir une intégration de la police dans la favela. Et montrer que c'est juste un professionnel en plus, de même que les médecins, les professeurs... tu comprends ? Qu'ils soient là pour faire appliquer les règles qui ont été créées par la société et par l'État et qu'il soit là pour faire son devoir. »

(Entretien avec Marta, habitante de Cantagalo Pavão-Pavãozinho et bénévole au MUF)

Ainsi, les deux femmes déclarent que les premières années de l'UPP sont « satisfaisantes » car les policier·e·s faisaient « appliquer les règles » de société et de l'État. L'accord informel entre le commandant Soares et les membres du groupe criminel décrit dans le chapitre 5, impliquant notamment que les membres du Commando rouge ne portent pas d'armes et ne vendent pas de drogues à la vue de toustes, est la source de satisfaction de ces résident·e·s. Selon elles, les policier·e·s remplissaient leur devoir en venant modifier le type de contrôle social exercé par le Commando rouge local. Ces deux habitant·e·s mettent donc l'accent sur un autre élément des représentations sociales qui s'est transformé : le fait que les policier·e·s ne soient pas toustes enclin·e·s à des relations collusives avec les groupes criminels. Pour elleux, le fait que les policier·e·s imposent leur domination et que les membres du CV répondent en dissimulant leurs activités est une preuve de l'exercice adéquat du travail policier. Cela favorise alors des rapports de confiance avec les policier·e·s puisqu'ils jouent le rôle qui leur est attribué par l'État, d'après les représentations de certain·e·s habitant·e·s.

Des membres d'une association culturelle, bien qu'ils se montrent plus critiques des polices et des programmes mis en place par l'État dans leur quartier, se représentent tout de même les premières années de l'UPP comme un point de référence d'une « meilleure » police :

« C'est difficile...

- Elle devrait être accompagnée de projets sociaux.

- Idéale ça n'existe pas. Dans la communauté, on avait de l'idéal quand [l'UPP] a commencé. Presque idéale, c'était correct.

- Il y avait beaucoup de policiers...au début.

- C'est toujours la même chose. Tout ce qui commence, ça commence bien. Puis peu à peu ça se dégrade. »

(Entretien de groupe avec les membres d'une association culturelle de Cantagalo Pavão-Pavãozinho)

Ces habitant·e·s se remémorent les premières années de l'UPP au prisme du nombre de policier·e·s présent·e·s ainsi que de la mise en place de projets sociaux.

Ainsi, malgré la première expérience de police communautaire du début des années 2000, expérience des plus violentes et contre laquelle les habitant·e·s se sont mobilisé·e·s à plusieurs reprises pour dénoncer les abus et violences, et malgré l'obsolescence des UPP en 2018, les habitant·e·s gardent ancré·e·s en elleux les souvenirs des premières années de l'UPP. Bien que l'UPP prenne une autre tournure après le départ du commandant Soares, les habitant·e·s se réfèrent souvent à cette première période comme une période de liberté, où il était possible d'aller et venir sans préoccupation, contrairement à l'avant et l'après UPP de Soares. Cela signifie que les représentations des policier·e·s initialement négatives puisqu'associées aux violences et abus, se sont transformées au fil des premières années de l'UPP.

En résumé, le cas de Cantagalo Pavão-Pavãozinho incarne un cas de représentations des polices par les habitant·e·s à priori contre-intuitif. Alors que les expériences d'opérations policières violentes et meurtrières régulières contribuent à la production de représentations sociales des policier·e·s comme agent·e·s violent·e·s, abusif·ve·s et impunissables, les habitant·e·s décrivent leurs expériences des premières années de l'UPP. Les nombreuses mobilisations contre les violences policières de la première décennie des années 2000, l'expérience soi-disant préventive mais somme toute violente du GPAE ou encore l'obsolescence de l'UPP accompagnée de la reprise des opérations ponctuelles violentes dès 2015, auraient pu mener à des représentations des polices comme inévitablement violentes, abusives et collusives. Cela aurait alors impacté négativement la réception d'un programme de police communautaire. Toutefois, les expériences de l'UPP des débuts ont eu des effets transformateurs sur leurs représentations des polices. D'abord, iels y font l'expérience d'interactions cordiales, de proximité, initiées par les policier·e·s. Cela contribue à la déconstruction de leur vision selon laquelle les interactions entre habitant·e·s de favelas et policier·e·s sont inévitablement violentes et conflictuelles. Ensuite, l'imposition des règles du commandant auprès des membres du groupe criminel concernant la visibilité de leurs activités change leur vision selon laquelle les policier·e·s entretiennent nécessairement des relations

collusives avec elleux. Les résident·e·s déclarent se sentir plus en confiance avec les policier·e·s. Ces expériences différenciées impactent en retour la réception des habitant·e·s au programme, iels sont alors plus ouvert·e·s et désireux·ses d'engager dans des relations avec les policier·e·s.

Tout comme dans le cas de Nezahualcóyotl, le contraste entre les périodes de police répressive et violente (collusive, dans le cas de Neza) et celles de police préventive a visiblement marqué les habitant·e·s. Pour elleux, un autre type de police est possible. Certain·e·s habitant·e·s et leaders communautaires personnifient même cette période et en parlent comme de « l'époque Soares ». Iels attribuent en ce sens le fonctionnement différencié de la police au travail du commandant. Ce processus est aussi identifiable à Tepito, toutefois avec des nuances.

7.3 La police à Tepito : une présence violente ou brutale

À Tepito, le processus de personnification de la police est également visible. Cependant, les habitant·e·s et commerçant·e·s ne se rappellent pas avec nostalgie d'un commandant qui leur aurait apporté répit et aurait tenté de construire des relations respectueuses avec elleux. Iels se remémorent au contraire le mandat d'un commandant qu'iels disent extrêmement violent. Alors que dans le cas précédent, le travail policier sous Soares contribue à transformer les représentations sociales des polices dans le sens d'une ouverture dans la réception du programme, à Tepito, il ne fait que renforcer les représentations préexistantes. Cela a pour effet de fermer toute possibilité d'engager des relations avec des policier·e·s. Nous verrons tout d'abord que la police de blocs n'est pas le premier programme de police communautaire ciblant Tepito et expliquerons ce que les premières tentatives représentent en termes de relations police-société. Ensuite, nous montrerons que la période du commandant El Capaz marque les habitant·e·s et commerçant·e·s, notamment en raison des violences perçues comme irrégulières que ce dernier exerce.

7.3.1 Une tentative de mise en place de police communautaire sous AMLO

Bien que les relations entre habitant·e·s de Tepito et policier·e·s se résument principalement à des affrontements (lors des opérations notamment) ainsi qu'à de la collusion avec des groupes criminels comme la Unión, Tepito a connu une tentative de mise en place de police communautaire

une dizaine d'années avant le programme de la police de blocs. Lorsqu'Andrés Manuel López Obrador (AMLO), du PRD, devient chef du gouvernement du district fédéral en 2002, c'est à dire maire de la capitale, son agenda politique est majoritairement orienté vers la participation citoyenne dans la gouvernance locale (Davis, 2003; Uildriks, 2010; Combes, 2011; Alvarado Mendoza, 2012), notamment en matière de sécurité publique. De cette initiative naît la proposition du programme de police communautaire qui visait à inclure les habitant·e·s dans le processus de production de la sécurité. AMLO voyait aussi la police communautaire comme un moyen de « nettoyer » la police de ses vices – ses pratiques collusives (Davis, 2003: 20). Le premier quartier où cette « nouvelle » police devait être implantée était Tepito, du fait de sa localisation centrale et du contexte de violence grimpanche depuis 1994 (Davis, 2003; Vodopivec, 2017).

Cette approche marqua une rupture avec le mandat du précédent maire, Cuauhtémoc Cárdenas, également du PRD. Sous ce gouvernement précédent, les opérations pour arrêter la vente de marchandises illégales n'avaient contribué qu'à augmenter la violence. Aussi, une fois élu, AMLO pensait pouvoir créer une nouvelle police non collusive. Toutefois, dans sa quête de réponse contre ce qu'il estime être une « crise de violence », AMLO a invité Rodolph Giuliani, ancien maire de New York connu pour avoir drastiquement diminué les taux de violence de la ville grâce à sa politique tolérance zéro. Alors que les recommandations faites par Rodolph Giuliani se résument principalement à la mise en œuvre d'une politique de tolérance zéro s'inscrivant dans les théories de la vitre brisée¹¹⁶, AMLO pensait pouvoir combiner cette approche à celle de la police communautaire dont il observait les bons résultats à San Diego en Californie (Davis, 2003). Au début, cette volonté de mélanger les deux approches soulevait la curiosité des universitaires spécialistes des questions de sécurité publique au Mexique. Par exemple, Diane E. Davis se demandait en 2003 si cette proposition pouvait donner lieu à un modèle inédit: « Il faudra attendre de voir si les dirigeants du PRD parviennent à sortir des difficultés politiques qu'ils se sont créées en s'attachant à la tolérance zéro à la mexicaine. Peut-être en sortira-t-il une version humanisée. » (Davis, 2003: 23).

Mais les mesures mises en place par la suite ont balayé tout espoir. Effectivement, bien que le rapport de Giuliani comprenait également des propositions de réformes substantielles de la police, « seule la partie facile, une approche plus répressive des 'délits de nuisance' de faible

¹¹⁶ Pour un rappel sur la théorie de la vitre brisée, voir p.69.

niveau, a été mise en œuvre avec l'introduction de la nouvelle 'loi sur la culture civique', [...] légitimant ainsi une approche fondamentalement répressive envers la population la plus pauvre. » (Uildriks, 2010: 220). La loi sur la culture civique mise en place sur les conseils de Giuliani a créé essentiellement des outils légaux pour légitimer une approche répressive de la part des policier·e·s. À titre d'illustration, au passage de cette loi, le nombre de fautes légères punissables est passé de 22 à 43 et impliquait des sanctions allant de simples amendes – représentant un mois de salaire minimum – à des gardes-à-vue allant de 6 à 36 heures (Becker et Müller, 2013: 83). Becker et Müller (2013) démontrent que cette loi ciblait une partie de la population en particulier, les pauvres, et qu'elle avait pour but de satisfaire une « esthétique néolibérale urbaine », c'est-à-dire, servant à débarrasser le centre historique, et donc Tepito, des populations « indésirables ».

En somme, comme dans le cas de Cantagalo Pavão-Pavãozinho, ce qui devait être une première expérience de police communautaire au sein de Tepito s'est alors transformé en la mise en œuvre de mesures répressives qui n'ont fait qu'aggraver la violence dans le quartier. Cette approche répressive visait effectivement à « nettoyer » le centre historique de la capitale et n'a fait donc que renforcer les représentations sociales des polices à Tepito comme étant exclusivement violentes, abusives et collusives. Elles ont aussi été associées aux tentatives de « transformation » de Tepito qui se rapportent aux projets gouvernementaux de ré-urbanisation et de déplacement des habitant·e·s et commerçant·e·s en dehors de la ville. Ces représentations, comme dans les autres cas, ne favorisent pas la réception d'un programme de police communautaire impliquant des relations de proximité avec ceux qui sont donc perçus·e·s comme une source d'insécurité dans le quartier.

7.3.2 Le Comandante El Capaz, figure violente marquante de la police à Tepito

La seconde tentative de mise en place de police communautaire à Tepito correspond au programme de la police de blocs. Or, en 2018, les habitant·e·s du quartier n'ont peu ou pas entendu parler du programme, et ne connaissent pas le nom du/de la ou des commandant·e·s responsables du quartier. Pourtant, dans le cadre d'un tel programme, les responsables de la mise en place sont censé·e·s être en relation avec les populations. Beaucoup mentionnent toutefois le nom d'un commandant qu'ils surnomment *el Comandante El Capaz* (littéralement, le commandant capable, qui renvoie à certains talents et habilités), en poste dans le quartier jusqu'à quelques mois auparavant. Cela indique que ce dernier était responsable de la mise en place du programme de la

police de blocs à Tepito jusqu'à sa sortie. Certain·e·s habitant·e·s et commerçant·e·s ne savent pas bien si El Capaz est encore en poste ou non, mais iels se rappellent de la façon très violente dont il tentait de « rétablir l'ordre » à Tepito. Beaucoup de rumeurs circulaient autour de ce personnage, surtout concernant ses liens avec la Unión Tepito. Pour Manuel, travailleur à la protection civile dans le secteur Tepito, ce commandant n'avait pas peur du groupe criminel et « leur rentrait dedans ». Pour d'autres personnes indirectement liées à la Unión, El Capaz travaillait avec, voire pour l'organisation criminelle.

Son départ du quartier fait ainsi l'objet de rumeurs. Plusieurs versions circulent pour expliquer sa sortie. Certain·e·s affirment qu'il aurait gravit les échelons de la police et qu'il serait désormais à un poste de haut commandement à échelle de la ville, d'autres déclarent qu'il aurait été changé de secteur du fait des plaintes répétées contre lui à Tepito. D'autres encore pensent qu'il se serait fait tuer par le groupe criminel pour avoir vendu des informations sur la Unión. Alfonso Hernández Hernández, ancien directeur du centre d'études de Tepito, présente le départ de ce commandant comme ayant résulté de menaces et attaques répétées à son encontre par les groupes criminels :

« Bon, au début c'était un salaud [*cabrón*] qui voulait mettre de l'ordre, il a mis beaucoup d'efforts pour imposer l'ordre, mais finalement les menaces et agressions qu'il a subies ont eu raison de lui, parce qu'il sait qu'il ne peut pas changer le monde, que la mafia est puissante et que ses chefs vont pas le soutenir s'il parvient à faire tomber les gangs, donc mieux vaut qu'il quitte la fête tranquillement sans faire de bruit. »

(Entretien avec Alfonso Hernández Hernández, directeur du centre d'études de Tepito)

Si les rumeurs autour des raisons de son départ pointent vers différentes directions, elles contribuent à l'entretien de représentations sociales associant les policier·e·s à des pratiques illégales et violentes. D'autant plus que ces mêmes personnes sont d'accord sur les pratiques de ce commandant : des pratiques violentes, abusives et collusives. Ainsi José Luis, actuel responsable des relations entre la population et la sécurité publique à Tepito se rappelle le quotidien quelques mois auparavant sous El Capaz :

« Avant avec l'autre directeur, il arrivait et pendant la journée il organisait des opérations et c'était le chaos. Quand il mettait en place une opération, il déclenchait une guerre entre la police et les commerçants, quand il faisait les opérations, ils arrivaient et ils attrapaient n'importe qui qui croisait leur chemin: 'Ah toi, toi' et 'Monte-le celui-ci, monte-le celui-là' [dans la patrouille] (...) Une fois, je ne me rappelle plus très bien mais les proches de... je crois d'un mec, sont arrivés pour parler avec lui [El Capaz] et lui, il a commencé à s'énerver et il a frappé la dame. Ensuite, il a pris la petite fille, je crois

qu'elle avait genre 13 ans, il l'a assommé, son père l'a frappé [El capaz] et les policiers sont arrivés et ont tabassé le père. Je veux dire, il est très très agressif, en gros, avec lui, tu peux pas avoir de dialogue. Il y a au moins 3 vidéos sur Facebook qui montrent comment se passent les opérations, on le voit en train de frapper... je veux dire, ici à Tepito, il arrivait, quand il disait qu'il cherchait quelqu'un, il arrivait et il commençait à tirer. Dans n'importe quelle direction. Une fois, il est entré, complètement inconscient... c'était où j'habitais, c'est là où j'ai passé mon enfance, il est arrivé et il est entré en tirant partout et il a tué une petite fille de 2 ans. Et après il a dit que c'était pas lui, qu'il était arrivé mais qu'ils étaient en train de se tirer dessus les uns sur les autres... qu'il est entré mais qu'il a pas tiré. »

(Entretien avec José Luis, enlace à la sécurité publique secteur Tepito/Guerrero)

Les récits d'événements violents comme celui-ci sous ce commandant sont courants. José Luis donne à voir qu'ils se basent sur des expériences vécues ainsi que sur les vidéos postées sur les réseaux sociaux ou encore, les histoires racontées de bouche à oreille. Les habitant·e·s, à l'image de José Luis, insistent souvent sur le fait que El Capaz s'en prenait aussi à des femmes et des enfants. Iels cadrent cela comme l'exercice de violences inhabituelles, extrêmes et choquantes, par opposition aux violences qui seraient plus « habituelles » et qui toucheraient plutôt les jeunes hommes. Cela montre que dans leurs représentations, les violences exercées par les policier·e·s sont régulières et courantes dans leur quartier. Il y aurait alors un répertoire de violences policières « communes » auquel les violences de El Capaz ne correspondent pas. En ce sens, leurs représentations se trouvent changées par l'ajout de types de violences que les policier·e·s peuvent exercer dans leur quartier. Ce changement influence négativement la possibilité d'engager dans des relations avec des policier·e·s dans le cadre de ce « nouveau » programme.

Juanita, ancienne responsable des relations entre la population et la sécurité publique dans le secteur Tepito et elle-même habitante du quartier, se remémore la violence de ces opérations répétées. Selon elle, ce commandant et ses policier·e·s exerçaient des violences arbitraires :

« Ils le nomment chef de secteur [El Capaz] parce qu'il leur rentrait dedans. D'ailleurs, des proches du gendre de ma belle-sœur étaient en train de boire des coups dans un endroit, dans un atelier, mais ils étaient à l'intérieur avec plusieurs amis. Et tout d'un coup, l'un d'entre eux sort pour parler au téléphone et quand il sort pour répondre au téléphone, c'est là que commencent les histoires. Donc il est en train de parler au téléphone et une patrouille arrive, enfin une camionnette avec des renforts qui venaient de Iztapalapa, je crois. Ils viennent et : 'on va faire une révision' et lui 'mais pourquoi vous allez faire une révision?' je sais pas quoi. Et les choses commencent à déraper et

ils commencent à le frapper, ils commencent à le frapper. Et donc tous ceux qui étaient à l'intérieur sortent aussi. Ils ont enlevé une dent à l'un d'entre eux et celui-là je le connais parce que c'est l'oncle de mon... Et l'ami qui était en train de parler au téléphone je le connais aussi parce que c'était un ami du lycée. Ils lui ont fracturé le nez. Le frère, le frère du gendre dont je te parlais, lui, ils lui ont cassé les côtes. En gros les policiers les ont battus presque à mort et ils ont emmenés 3 ou 4 personnes. »

(Entretien avec Juanita, ancienne responsable des relations avec la population pour la sécurité publique secteur Tepito et habitante du quartier)

Juanita construit ses représentations du commandant El Capaz à partir des expériences vécues par ses proches. À travers la restitution de ces expériences, Juanita conçoit le travail de ce policier comme abusif. Toutefois, selon elle, il était non seulement violent, mais en plus il s'adonnait à des pratiques illégales telle que disposer de la drogue dans les mains de personnes pour les arrêter et les envoyer en prison :

« Et les instructions de ce type, El Capaz, c'était que si les gens devenaient trop problématiques, il fallait leur planter *unos lentes*. Dans le bas monde de la police, *los lentes* sont en fait de la drogue. Et c'est pas juste planter quelques grammes, c'est planter un sac entier de drogue, de cannabis. En gros, ce monsieur était très enclin à faire ce genre de truc, et c'était pas le seul, il y en a eu d'autres. [...] Et c'est de là que vient son nom El Capaz. Et il criait à tout le monde: 'C'est pour ça qu'on m'appelle El Capaz parce que je suis capable de rentrer dans cette merde de *tepiteños*. Et je les attrape, je les attrape tous, qu'ils soient innocents ou non, leur prochain arrêt est la prison'. Aussi blessés qu'ils soient, il les envoyait en prison grâce aux drogues qu'il leur plantait. [...] Des histoires comme celle-là, eh bien il y en a une tonne dans le quartier. Il y avait l'histoire d'un mec qui vivait dans la rue de Granada... qui dit qu'il était sorti boire une bière sur la Bartolomé [la rue], où il y a un monsieur dans une boutique, qu'ils appellent el Satanás, ce monsieur qui vend des bières. Le mec qui buvait là-bas devait avoir comme 20/21 ans. Il était en train de boire là-bas et la police l'a emmené, ils l'ont tabassé et l'ont laissé à même la rue comme ça, il est mort. Tout ça quand c'était El Capaz. Donc dis-moi si ça c'était pas un abus d'autorité qui venait d'en haut »

(Entretien avec Juanita, ancienne responsable des relations avec la population pour la sécurité publique secteur Tepito et habitante du quartier)

Juanita montre que l'image de ce commandant dans le quartier se construit aussi à travers les histoires racontées à son sujet, avérées vraies ou non. Ces histoires le dépeignent comme autoritaire affiché mais aussi comme s'adonnant à des pratiques illégales pour parvenir à ses fins. En termes de représentations, cela contribue à confirmer l'image selon laquelle les policiers participent à des activités illégales voire criminelles et cela entrave la construction de rapport de confiance. En conséquence, les habitant·e·s préfèrent éviter toute relation avec ces policier·e·s/criminel·le·s.

Les représentations des polices par les habitant·e·s montrent que les personnalités des commandant·e·s peuvent être centrales dans leur représentation des polices et de la sécurité. Iels perçoivent le commandant El Capaz comme un commandant agressif, d'une violence inouïe et qui n'hésitait pas à abuser de son autorité en toute impunité. De ce fait, les rares fois où la police se fait présente à Tepito, elle est source de peur et de terreur dans le quartier. Non seulement les droits humains n'y sont pas respectés, mais les règles informelles relevant d'un bon sens général selon les habitant·e·s, non plus, comme le fait que El Capaz s'en prenne à des femmes et des enfants. Ces représentations expliquent pourquoi, lorsqu'interrogé·e·s sur ce que serait une police idéale dans le quartier, certain·e·s habitant·e·s répondent : « Qu'elle ne vienne pas. [...] Qu'elle laisse les choses comme elles étaient ». Les représentations des polices changent dans le sens où les expériences du quotidien sous le commandement El Capaz surpassent les violences et illégalités considérées comme « normales ». Ces changements renforcent donc la fermeture des habitant·e·s au programme de police de blocs.

Dans les représentations des habitant·e·s, les tentatives de police communautaire à Tepito sont synonymes de pratiques répressives voire violentes. Le seul moment où la police modifie ses pratiques « habituelles », c'est dans le but de faire régner terreur et violence dans le quartier. Cela signifie que les populations locales se représentent la police comme collusive, qui feint d'effectuer un travail policier en étant postée sans rien faire à certains endroits du quartier et qui exerce des violences lors d'opérations ponctuelles ou encore agressive et violente, faisant régner la terreur. De la même façon qu'à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, le commandant El Capaz marque les représentations locales des polices. Dans ce cas toutefois, sa figure ne contribue pas à changer leurs représentations des polices d'une façon à permettre l'ouverture des habitant·e·s au programme de police communautaire. Au contraire, il participe à la confirmation de leurs représentations et même à l'ajout de formes de violences dans le répertoire de violences « habituelles » des polices dans le quartier. Cela ne favorise pas l'engagement des habitant·e·s et commerçant·e·s dans des relations avec les policier·e·s.

7.4 À Maré, la police comme synonyme d'agent exterminateur

Les résident·e·s de Maré, contrairement au cas précédent, n'attribuent pas la situation de violence extrême inhabituelle à un commandant en particulier. Pour eux, la seule présence des polices dans le quartier implique des violences qui n'auraient pas lieu autrement. Nous verrons d'abord que comme dans le cas de Cantagalo Pavão-Pavãozinho, Maré a connu une expérience de police communautaire qui n'a fait que générer davantage affrontements armés. Ensuite, la présence des polices s'est résumé aux actions répressives et violentes. Cette dynamique a donc produit des représentations des polices comme inévitablement violentes voire meurtrières dans le quartier. Les habitant·e·s associent directement la source de leur insécurité aux polices.

7.4.1 Installation ratée d'un bataillon « communautaire » de la police militaire à Maré

Avant l'annonce du programme de pacification, Maré a connu diverses expériences et opérations policières qui ont contribué à la construction de représentations des polices violentes voire meurtrières. Parmi ces expériences, un projet de « bataillon communautaire » a vu le jour au début des années 2000. En effet, alors même que l'expérience GPAE faisait ses débuts à quelques kilomètres de là à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, le gouvernement Garotinho de l'État de Rio (Parti Démocratique des Travailleurs – PDT, gauche brésilienne) a proposé de transférer le 22ème bataillon de la PMERJ de la zone de Benfica, quartier nord de la ville, dans la zone du Complexo da Maré (Soares, 2000; Silva, 2011). Il ne s'agissait pas d'un transfert classique; il visait à réviser la fonction du bataillon pour qu'il devienne une partie intégrante de la localité, notamment en créant et favorisant des relations entre les policier·e·s et les habitant·e·s du quartier. Cette proposition a soulevé de nombreuses controverses, en se voulant malgré tout innovatrice. Pour la première fois, le gouverneur, en collaboration avec Luiz Eduardo Soares, coordinateur du sous-secrétariat de la recherche et de la citoyenneté et spécialiste de la sécurité publique brésilienne, a proposé l'implantation de « bataillons communautaires » (*batalhões comunitários*) au sein du Complexo da Maré. L'objectif était de stimuler les relations avec la population locale mais aussi de créer de nouveaux types de patrouilles dans le territoire de Maré : des patrouilles de proximité et de prévention. Pour cela, l'une des propositions consistait à recruter des soldats provenant de cette zone pour y développer le projet, ce qui répondait par la même occasion au manque d'opportunités

professionnelles des jeunes de Maré (Soares, 2000; Sousa Silva, 2015). Les installations du bataillon devaient également fonctionner comme accueil de divers services : santé, emploi, projets sociaux, etc. (Sousa Silva, 2015). En somme, cette proposition s'insérait dans l'approche du GPAE, celle d'une approche de police communautaire préventive.

Eliane Sousa Silva, dans son ouvrage résultant de sa thèse de doctorat, montre que bien que ce projet a soulevé des espoirs lors de la phase conceptuelle, notamment parce que les associations d'habitant·e·s et les leaders communautaires ont été consulté·e·s. L'intégration du 22ème bataillon de la PMERJ au sein de Maré s'est toutefois heurtée à de multiples difficultés et a pris une autre tournure que celle proposée. D'abord, alors que le fonctionnement du bataillon prévoyait des espaces d'interactions avec les populations, ces espaces ont rapidement été désertés par les habitant·e·s. Non pas parce qu'ils n'en voient pas l'utilité, comme une salle informatique donnant accès à des ordinateurs par exemple, mais plutôt par peur – aussi bien de la police elle-même que de la réaction des narcotrafiquant·e·s si les habitant·e·s interagissaient avec elle. L'une des habitant·e·s interviewée par Eliane Sousa Silva le dit bien :

« J'habite en face du bataillon. Dès qu'il s'est installé ici, je me suis dit pendant un moment que ça serait bon d'avoir la police par ici, parce que les bandits allaient avoir peur de mettre un point de vente proche de chez moi. Mais quand il [le bataillon] a commencé à fonctionner, je me suis rendu compte que c'était dangereux de vivre aussi proche de lui. Aujourd'hui, je me sens menacée et j'ai peur de rester sur le pas de ma porte. J'ai peur qu'un policier vienne me demander quelque chose et que les bandits pensent que je donne des informations, tu comprends ? »

(Sousa Silva, 2015: 102)

Ainsi, une première limite au fonctionnement prévu initialement du bataillon se trouvait dans la difficulté d'interagir avec les habitant·e·s pour des questions de sécurité. Aux yeux de la population, le danger émanait aussi bien des narcotrafiquant·e·s qui pouvaient être dérangé·e·s par la création de relations de proximité avec la police, que de la police elle-même qui représentait une source de violence historique à Maré.

Ensuite, le bataillon a été la cible de diverses attaques des groupes criminels de la zone. À commencer par l'attaque du 17 avril 2003 lorsqu'un minibus transportant plusieurs policier·e·s militaires vers le 22ème bataillon a été la cible de tirs de la part des membres de groupes criminels.

Plusieurs policier·e·s ont été gravement blessé·e·s (Sousa Silva, 2015: 101). À la suite de cette attaque, le secrétariat de sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro a décidé que ce bataillon allait fonctionner comme tous les autres bataillons de la PMERJ. L'approche communautaire a été abandonnée.

Les policier·e·s travaillant au sein de ce bataillon ont alors été affecté à la zone du Complexo da Maré. Cela signifiait que lorsque des opérations étaient menées par des unités spéciales de la PMERJ, les policier·e·s du 22ème bataillon agissaient en renfort pendant ces opérations. Un sergent du 22ème bataillon l'a précisé à Eliane Sousa Silva :

« J'avoue que je travaille ici dans le [bataillon] dans la peur. J'ai peur d'entrer ici et sortir mort. Je me demande ce qu'on fait ici vu qu'on est coincés. Les habitants ne viennent pas ici. Nous aussi on a rien à faire, à part quand il y a un conflit dans la communauté et là on est une sorte d'arrière-garde pour les policiers dans les opérations ponctuelles. Sans ça, on reste ici sans aucun soutien, sans pouvoir aller dans la rue et dans une structure très humiliante pour un policier »

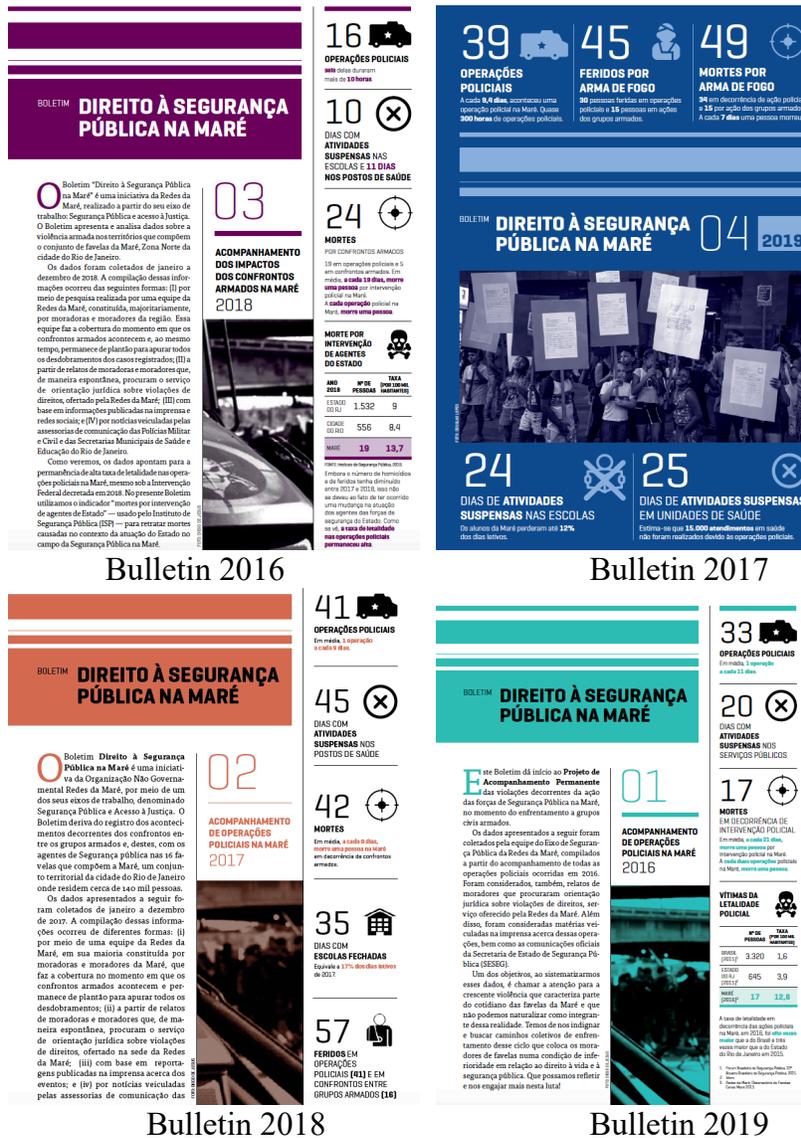
(Sousa Silva, 2015: 105)

En d'autres termes, les policier·e·s censé·e·s incarner une police communautaire sont également appelé·e·s à participer aux opérations violentes et meurtrières des unités spéciales de la PMERJ, ce qui contribue à affermir la méfiance des populations envers les polices. De ce fait, ce qui était initialement perçu comme une proposition nouvelle et innovatrice pour Maré, une forme de police communautaire, s'est rapidement transformé en une expérience violente pour les habitant·e·s. Ces dernier·e·s ont donc associé les propositions préventives de la sécurité à cette expérience. Cela a eu pour effet de limiter leur ouverture à un « nouveau » programme préventif.

De plus, au fil des années, à Maré, comme dans la majorité des favelas cariocas, plusieurs des habitant·e·s, dont enfants et adolescent·e·s, ont été exécuté par les polices. Ces homicides sont minutieusement répertoriés par divers organismes locaux dont *Redes da Maré* afin de démontrer au gouvernement les conséquences réelles des actions des forces de l'ordre mais aussi, et surtout, pour éviter toute tentative de minimisation chiffrée des dommages collatéraux de leurs opérations. Le fait que les « résultats » des violences des actions policières soient catalogués et accessibles participe à l'alimentation de représentations des polices comme uniquement violentes et criminelles dans le quartier. Par exemple, les bulletins annuels de l'axe « Droit à la sécurité publique et accès à la justice » de l'organisation *Redes da Maré* répertorient le nombre d'opérations

policieres et leurs résultats en termes de mort·e·s, blessé·e·s, ou jours d'école ou d'accès au service de santé suspendus à cause de ces opérations (cf photo 4.1).

Figure 27. – Photo 7.1 Bulletins 2016, 2017, 2018 et 2019 de Redes da Maré



Source : Redes da Maré, Bulletins « Droit à la sécurité publique à Maré » 2016, 2017, 2018, 2019

Comme le donnent à voir les bulletins ci-dessus, le nombre de blessé·e·s et de mort·e·s découlant des nombreuses opérations policières chaque année apparait très clairement. Ces informations

circulent non seulement dans le réseau de cette organisation mais aussi à travers les réseaux sociaux dans le quartier. Cela contribue à renforcer les représentations des polices comme violentes et meurtrières dans le quartier.

Parmi les décès qui ont le plus marqué le complexe et mobilisé les habitant·e·s à manifester dans la rue, on retrouve la mort de Renan da Costa Ribeiro, 3 ans, en 2006, atteint par balle durant une opération menée par les policier·e·s militaires du 22ème bataillon. En 2009, on retrouve celle de Felipe dos Santos Correia de Lima, 17 ans, exécuté durant une opération des policier·e·s militaires du 22ème bataillon¹¹⁷. 2013 a constitué une année, une fois de plus, choquante pour les habitant·e·s. Lors d'une opération du BOPE, 10 habitant·e·s ont été tué·e·s¹¹⁸. Les années suivantes, les opérations policières violentes et meurtrières se sont intensifiées¹¹⁹. Elles ont menées en 2017 à l'organisation d'une marche contre la violence, qui a réuni plusieurs milliers de personnes¹²⁰ autour de plusieurs démonstrations artistiques de la violence (voir photo 7.2).

¹¹⁷ Voir: <https://oglobo.globo.com/rio/acorda-mp-o-que-pedem-parentes-de-vitimas-de-violencia-no-estado-21226039>, consulté le 14 avril 2021.

<https://extra.globo.com/noticias/rio/protesto-fecha-linha-vermelha-266820.html>, consulté le 14 avril 2021.

¹¹⁸ Voir : <https://noticias.uol.com.br/cotidiano/ultimas-noticias/2013/07/02/protesto-de-moradores-contra-mortes-em-favela-no-rio-reune-2000-pessoas.htm>, consulté le 14 avril 2021.

<http://g1.globo.com/rio-de-janeiro/noticia/2013/06/sobe-para-10-numero-de-mortos-em-operacao-na-mare-no-rio-diz-policia.html>, consulté le 14 avril 2021.

<https://www.redesdamare.org.br/br/artigo/118/o-luto-da-mare>, consulté le 14 avril 2021.

<https://www.redesdamare.org.br/br/artigo/133/luto-um-ano-da-chacina-que-marcou-a-historia-da-mare>, consulté le 14 avril 2021.

<https://www.redesdamare.org.br/br/artigo/128/drama-sem-fim-na-mare>, consulté le 14 avril 2021.

¹¹⁹ Voir: <https://www.rioonwatch.org/?p=32349>, consulté le 14 avril 2021.

<https://www.redesdamare.org.br/br/artigo/126/marcha-pelas-vidas-dos-moradores-de-favelas-no-rio-de-janeiro>, consulté le 14 avril 2021.

¹²⁰ Voir: <https://oglobo.globo.com/rio/marcha-da-mare-pede-fim-de-violencia-no-complexo-de-favelas-da-zona-norte-21380757>, consulté le 14 avril 2021.

<https://oglobo.globo.com/rio/marcha-pede-fim-da-violencia-na-mare-21389874>, consulté le 14 avril 2021.

<https://g1.globo.com/rio-de-janeiro/noticia/marcha-reune-quatro-mil-pessoas-pelo-fim-da-violencia-na-mare.ghml>, consulté le 14 avril 2021.

Figure 28. – Photo 7.2 Fleurs dans les impacts de balles



Source: *Journal Globo*

7.4.2 Quand la police entre à Maré

À la question large « te sens-tu en sécurité ici ? », nombreux·ses sont les habitant·e·s de Maré interrogé·e·s qui choisissent de présenter leur sécurité comme dépendante de la présence de la police. Toutefois, iels ne présentent pas les policier·e·s comme garant·e·s de leur protection mais plutôt comme sources de leur insécurité. Par exemple, Luisa, habitante et artisane du quartier, se représente les interactions avec les policier·e·s comme impliquant nécessairement une violation de multiples droits :

« Dans la communauté oui. Mais, allons-y ! En sécurité dans le sens que je t'ai dit, je peux sortir avec mon téléphone, je peux laisser ma porte ouverte, je peux laisser ma fille aller à l'épicerie pour acheter des trucs, s'il n'y a pas d'opérations de la police. [...] Donc je me sens en sécurité en termes de ma sécurité personnelle, tu comprends ? Mais en même temps pas en sécurité dans le sens de on sait pas ce qui va nous arriver... D'un coup, de nulle part, il peut arriver des trucs que j'ai déjà vus. C'est pas une légende, on dit que la personne [la police] entre, ouvre la porte, tu vois ? On voit tout. S'il y a de l'argent, ils prennent. S'il y a des bijoux, ils prennent. Ils mettent des claques dans la face de la personne, des coups... j'ai déjà vu tout ça, dans ma rue ! Ma mère c'est quelqu'un qui met juste de l'or. Et moi aussi j'ai pas mal de bijoux. Et quand ça commence avec l'hélicoptère, que tout commence, je mets tous mes bijoux sur moi, dans mes poches, où je peux. Le bracelet, le collier, les boucles d'oreilles, j'en mets sur les filles et on les garde, parce que s'ils entrent chez nous et qu'ils les voient. Même si t'as tes factures et tout... t'es dans une communauté. Dans la communauté, personne n'a de

mandat de fouille ou d'appréhension, non. C'est un seul mandat... pour toute la communauté, tu comprends ? Donc bon, j'ai vu beaucoup de choses. Une voisine se prendre des coups dans la face. Elle descend les escaliers pour ouvrir la porte et le policier lui donne une claque et la fait tomber des escaliers. 'Qu'est-ce que tu caches en haut?', et elle: 'personne, j'ai juste attaché le chien'. Parce qu'elle avait un pitbull là-haut sur la terrasse, tu vois? »

(Entretien avec Luisa, habitante et leader communautaire dans le milieu artisanal)

Luisa constitue ses représentations de la sécurité à partir de ses expériences quotidiennes ainsi que celles de ses proches avec la police. Elle se représente les policier·e·s comme agissant aux marges des lois car, selon elle, dans les favelas, les requis légaux ne sont pas les mêmes que dans les autres quartiers. De son point de vue, les policier·e·s agissent différemment dans Maré parce que les habitant·e·s n'ont pas les mêmes droits que les autres citoyen·ne·s de la ville. De ce fait, un élément des représentations des polices se trouve dans le fait que les polices agissent nécessairement aux marges de la légalité au sein de Maré. Cela alimente la méfiance des habitant·e·s envers les policier·e·s.

Tiago, ex-narcotrafiquant à Maré et désormais président d'une association pour enfants du quartier, attribue également l'insécurité à la présence de la police. Toutefois, il se représente l'insécurité comme provenant des affrontements armés entre police et groupes criminels :

« Écoute, la vérité c'est que dans la communauté, s'il n'y a pas de confrontation à la frontière [entre deux factions rivales] et tout... parce que ici on a une frontière. Quand il n'y a pas ce truc de guerre entre eux, tranquille. Maintenant le pire c'est quand il y a une incursion policière. Là c'est la merde. On peut rien faire, parce que les échanges de tirs sont intenses. (...) Qu'est-ce qu'on peut faire ?! On ferme en bas et on se met tous en haut [à l'étage supérieur] et on attend que ça se calme, ensuite on sort quand on voit que c'est fini. »

(Entretien avec Tiago, habitant, ex-narcotrafiquant et président d'une association pour enfants)

Ainsi, Tiago distingue les affrontements qui, selon lui, se limitent aux frontières entre territoires de groupes rivaux des affrontements avec les polices. Selon lui, la première forme d'affrontements est en quelque sorte régulée et implique que les habitant·e·s doivent éviter la zone des frontières en particulier. À l'inverse, lorsque les polices entrent, les affrontements peuvent avoir lieu sur tout le territoire et restreignent en ce sens les déplacements des habitant·e·s. Cette fois-ci, iels ne doivent pas seulement éviter les frontières, iels doivent éviter de sortir dans la rue.

Pour Anilda, habitante et leader communautaire du quartier, plus que des affrontements entre narcotraffiquant·e·s et policier·e·s, les actions de la police de Maré sont alimentées par une logique d'extermination des pauvres. Selon elle, les opérations répressives ont pour objectif de rappeler aux habitant·e·s des favelas leur statut dans la société, c'est-à-dire un statut de personnes à exterminer :

« En vérité, non. Mais enfin je ne me sens pas non plus... pour être sincère : je ne me sens en sécurité nulle part. Parce que bon... je continue de penser. Quelque chose peut arriver n'importe où. Après, évidemment, le fait que Maré soit favela et qu'on ait une politique de sécurité qui est une politique d'extermination des pauvres, des noirs et principalement *favelados*, la police peut entrer à n'importe quel moment et commencer à tirer. Au-delà du fait de pouvoir prendre une balle perdue dans ces échanges de tirs... C'est pas seulement une question d'échanges de tirs entre policiers et bandits, par exemple, l'autre jour, la police qui est entrée avec un hélicoptère qui tirait d'en haut. Et nous on était ici avec une école qui visitait le musée. Donc on était dans la cour en train de faire une activité et ils ont commencé à tirer. Aucune balle n'est venue dans notre direction, aucune munition au-dessus du musée parce qu'ils étaient en train de tirer dans l'autre direction... [...] mais de la même façon qu'ils tiraient par là-bas, ils auraient pu tirer vers ici! Donc on peut être atteints parce que c'est ça la politique. C'est une politique de confrontation, mais c'est pas une confrontation pour stopper le narcotrafic. C'est une confrontation pour surtout rassurer la société qui est dehors. Parce que ça leur donne un faux sentiment de sécurité, pour ceux qui sont à l'extérieur, que le narcotrafic est réprimé ici. Donc ils peuvent rester tranquilles chez eux, on est bien réprimés ici. Mais c'est des mensonges. C'est pas vrai. Et ces opérations peuvent avoir une autre teneur aussi, il s'agit surtout de... montrer qui commande. 'On entre parce que c'est nous qui commandons. Vous vous êtes ici parce que nous on veut que vous soyez ici. Le jour où on veut plus de vous, vous serez plus là.' Comme ça tu vois... ils sont clairs sur qui commande ici. »

(Entretien avec Anilda, habitante, professeure d'histoire et bénévole dans le musée de Maré)

Anilda met l'accent sur les structures racistes et discriminatoires des institutions étatiques pour expliquer les actions des polices dans son quartier (González, 2017). De son point de vue, les polices ne peuvent pas avoir un autre type de relations avec les habitant·e·s de Maré puisqu'elles servent un objectif précis : protéger les riches des pauvres et surtout les blanc·he·s des personnes racisées. Anilda se représente donc l'utilisation de la force et de violences extraordinaires par les policier·e·s comme provenant de la nature raciste et discriminatoire des polices qui met toute personne racisée en danger au sein du quartier.

Luisa, Tiago et Anilda se représentent donc les polices comme agissant aux marges des lois, dont la présence implique automatiquement des violences létales et dont les actions dans le quartier sont motivées par des objectifs racistes d'extermination des personnes pauvres racisées. Les polices sont uniquement synonymes de violences illégales, d'abus, de conflits, et même d'extermination, dans les mots d'Anilda. Lorsque la police entre, les habitant·e·s se préparent à voir leurs droits bafouer et à ne plus pouvoir vivre leur quotidien tel que prévu. Ces représentations contribuent non seulement à la méfiance et la peur des habitant·e·s face aux policier·e·s mais aussi à l'impossibilité de nouer des relations avec ceux-ci.

Somme toute, la seule tentative de mise en place d'une police plus proche des habitant·e·s du quartier, s'éloignant en théorie de la police répressive et violente habituelle à Maré, a eu lieu lors de l'installation du 22^{ème} bataillon de la PMERJ. Ce bataillon, censé représenter un bataillon de type communautaire, a été un échec qui a donné lieu à des épisodes violents. Hormis cette tentative, la présence de la police sur le territoire de Maré se résume à affrontements armés et violences envers les narcotrafiquant·e·s et habitant·e·s. Comme les autres cas, la présence de la police à Maré se caractérise par son orientation principalement répressive. Ces opérations ainsi que les expériences violentes du projet « préventif » alimentent les représentations des polices dans le quartier comme nécessairement violentes, irrespectueuses des droits et parfois, meurtrières. La présence de policier·e·s dans le quartier est directement associée à un contexte d'insécurité pour les habitant·e·s. Cet environnement est peu propice à une réception « ouverte » des habitant·e·s à un programme de police communautaire impliquant des relations avec les policier·e·s.

Conclusion

En conclusion, les représentations initiales des policier·e·s se rejoignent d'un cas à l'autre en ce sens qu'elles se rapportent à leur exercice de violences, d'illégalisme et de leur inefficacité à protéger les habitant·e·s. Toutefois, certaines nuances se dessinent dans la mise en œuvre des programmes de police communautaire et affectent la réception d'un programme de police communautaire dans le temps.

Dans le cas de Nezahualcóyotl, avant la mise en place du programme de police de voisinage, les habitant·e·s déclarent n'avoir connu qu'une force de police aux pratiques collusives et inefficace contre leur sentiment d'insécurité. Le mandat PRISTe de 2009-2012 a contribué à renforcer ces représentations. Les polices ont encore plus participé, du point de vue des résident·e·s, à augmenter leur sentiment d'insécurité. À l'inverse, iels associent le retour du PRD au gouvernement municipal à une transformation des pratiques des policier·e·s dans le sens de plus respectueuses de leurs droits et contribuant à améliorer leur sentiment de sécurité. Cet environnement favorise leur réceptivité du programme de police communautaire et encourage à participer.

À Cantagalo Pavão-Pavãozinho, les expériences d'opérations policières meurtrières ponctuelles dans la favela font partie de l'histoire de la localité. Elles se sont intensifiées à partir des années 1990. Au milieu de ces expériences violentes et répressives, la localité a connu deux expériences de police communautaire : le GPAE et les UPP. Si le GPAE a été prometteur à ses débuts, il est rapidement devenu une source de violences contre laquelle les habitant·e·s se sont mobilisés à plusieurs reprises. Les représentations des polices se résumaient donc à leurs violences et illégalismes, et en faisaient un environnement peu propice à la réception d'une UPP. Toutefois, les premières années de l'UPP ont contribué à la transformation de ces représentations. Effectivement, les habitant·e·s associent cette période à la paix et la tranquillité dans la favela du fait des relations pacifiques entre policier·e·s, CV et habitant·e·s. Certain·e·s considèrent que ce changement est le fruit du travail du commandant Soares, en charge de l'installation de l'UPP et de sa mise en œuvre jusqu'en 2013. Cela a favorisé l'engagement des habitant·e·s dans des relations avec les policier·e·s jusqu'à 2014 environ.

Comme à Cantagalo Pavão-Pavãozinho, la population de Tepito est également marquée par la figure d'un commandant en particulier, le commandant El Capaz. Contrairement au cas précédent toutefois, les habitant·e·s et commerçant·e·s s'en rappellent surtout pour la terreur que semait ce commandant dans la localité. Les représentations des polices comme violentes, collusives

et inefficaces dans le quartier ont également changé par les expériences des polices sous ce commandant. Cependant, elles n'ont fait qu'aggraver les représentations initiales : les policier·e·s s'adonnent à des pratiques extraordinairement violentes, qui ne respectent pas le « sens commun » selon les résident·e·s. Ce contexte est défavorable à tout type de relation de proximité avec des policier·e·s.

Enfin, Maré constitue un cas où des mobilisations sont régulièrement organisées contre les violences policières et font suite aux opérations violentes répétées des polices. Les polices sont de ce fait automatiquement associées à des faits de violences, y compris létales. Certain·e·s habitant·e·s se représentent les policier·e·s comme porteur·se·s d'un agenda politique d'extermination des populations pauvres et racisées. D'autres considèrent que leurs droits ne seront jamais respectés du fait de vivre dans une favela. Enfin, toustes associent la présence de policier·e·s à une augmentation de l'insécurité dans leur quartier. Ces représentations ne font que se renforcer au fil du temps. Ce contexte est donc hostile à tout engagement dans des relations avec les policier·e·s.

Conclusion de la Partie 2

Cette deuxième partie avait pour objectif de montrer la complexité des processus de mise en œuvre d'une politique publique par le haut en exposant les logiques propres aux contextes locaux où elle est reçue. La mise en œuvre est en effet intimement liée aux configurations sociales locales dans lesquelles les policier·e·s s'insèrent, qui diffèrent considérablement. L'analyse de la réception d'un programme de police communautaire par les habitant·e·s permet de mettre en relief des éléments qui façonnent les pratiques des policier·e·s sur le terrain lorsqu'ils s'intègrent dans le contexte social local et sont en interaction avec les habitant·e·s.

D'abord, analyser le type de cohabitation entre groupes criminels et habitant·e·s des quatre localités est important pour comprendre la façon dont ceux-ci orientent la marge de manœuvre des habitant·e·s et surtout des intermédiaires, à engager dans des relations avec des policier·e·s. Les modalités de la cohabitation sont toutefois mouvantes et ne cessent de se construire. Il est clair que ces cohabitations sont différentes d'un quartier à l'autre, bien qu'elles partagent des traits communs comme l'exercice d'un contrôle social répressif et violent par ces groupes. Cela définit en partie la marge de manœuvre des habitant·e·s à engager des relations avec les policier·e·s.

Ensuite, l'ancrage social des programmes dans les réseaux de mobilisation locaux est un second point de différenciation entre les cas. La façon dont les programmes sont insérés, ou pas, dans ces réseaux par des intermédiaires explique aussi la réception plus ou moins ouverte des habitant·e·s au programme et donc la mise en œuvre différenciée d'un cas à l'autre. Ces réseaux sont plus ou moins diffus dans les localités et leurs intermédiaires favorisent, ou au contraire empêchent, la rencontre entre les policier·e·s et les habitant·e·s.

Enfin, lors de l'annonce de la mise en œuvre d'un programme impliquant la cohabitation des policier·e·s dans le quartier, les habitant·e·s interagissent initialement avec ces dernier·e·s en fonction des représentations sociales qu'ils se font de ceux-ci. Ces représentations sont dans les quatre cas peu propices à la construction de relations de proximité avec les policier·e·s puisqu'ils

sont associées à des violences et illégalismes. Au fil du temps toutefois, ces représentations dans les expériences des programmes se voient modifiées ou se maintiennent. Le degré de réceptivité du programme peut en effet s'en voir modifié.

Ensemble, ces éléments produisent une réception différente d'un quartier à un autre et affectent la mise en œuvre au quotidien de programmes à priori similaires.

Conclusion

Démocratisation des polices, une construction de quartier

Les débats sur les polices en Amérique latine présentent les forces policières comme des organes étatiques dont le processus de démocratisation n'est pas encore abouti. Les limites à la démocratisation des polices se trouveraient dans les legs des régimes autoritaires que l'on retrouve dans les pratiques abusives et violentes des policier·e·s (Méndez, O'Donnell et Pinheiro, 1999; Durazo Hermann, 2010; Bonner, 2014), ainsi que dans l'imbrication des forces de l'ordre dans les activités de groupes et/ou acteur·rice·s criminel·le·s (Davis, 2003; Arias et Goldstein, 2010; Arias, 2017). Ces explications ont tendance à homogénéiser les polices et à simplifier des réalités complexes. En réponse à cela, plusieurs auteur·rice·s ont appelé à prendre en compte la nature raciste, classiste et sexiste des institutions étatiques « démocratiques » pour comprendre les pratiques discriminatoires qui en découlent. Ainsi, les abus et violences policières envers certains groupes de la société en particulier – les pauvres et les personnes racisées – s'expliquent par le fait que les polices sont des institutions discriminantes par défaut (Pearce, 2010; González, 2017). Dans cette perspective, les policier·e·s sont violent·e·s et abusent de leur autorité lorsqu'ils interagissent avec des personnes de ces groupes. Les actions des polices sont informées par des critères socio-économiques, produisant un accès différencié à la citoyenneté, un accès basé sur les structures de pouvoir et la hiérarchie sociale. Cependant, le néo-institutionnalisme ne fait qu'observer comment les normes, les croyances et les règles d'une institution telle que la police constituent un « environnement institutionnel » qui forme une perception de la réalité sociale. Il ne prête pas attention à la manière dont les normes sociales, les croyances et les règles de l'institution policière peuvent être formées dans les interactions avec la société, ni à la manière dont elles peuvent changer dans le temps et dans l'espace. Cette approche se trouve alors limitée pour expliquer les différences observées entre les quatre cas à l'étude. Bien que dans ces quatre localités populaires résident des personnes qui souffrent généralement de stigmatisation de la part des agent·e·s étatiques, le processus de mise en œuvre des programmes de police communautaire y est très différent. Et les

distinctions se trouvent là où on ne les attendrait pas : dans les relations policier·e·s-habitant·e·s ainsi que dans le respect des droits humains au quotidien.

Cette thèse s'insère donc dans les discussions sur la démocratisation des polices et montre que la mise en œuvre de programmes de police présentés comme « progressistes » par les gouvernements d'où ils émanent est complexe et en constante construction. Une approche ethnographique des quatre cas à l'étude a permis de montrer qu'en réalité, la façon dont les policier·e·s mettent en œuvre un programme ne dépend pas de *la* police mais des institutions policières locales, qui sont différentes les unes des autres (Partie 1). L'enquête révèle aussi que les relations police-société se négocient et se construisent sur le terrain, ce qui affecte directement la mise en œuvre d'un programme dont l'un des objectifs affichés est de construire des relations de proximité entre les policier·e·s et les habitant·e·s (Partie 2).

Si les institutions policières peuvent certes favoriser les pratiques discriminatoires envers certains groupes sociaux, elles se distinguent dans leurs dynamiques et logiques internes. Les institutions policières locales étudiées constituent un environnement qui leur est propre et qui altère les pratiques des policier·e·s. La première partie de la thèse montre en effet que les policier·e·s sont ancré·e·s dans des institutions policières locales aux logiques différentes. La police militaire de l'état de Rio de Janeiro (PMERJ), la police municipale de Ciudad Nezahualcóyotl ainsi que la police de la délégation Cuauhtémoc dans la ville de Mexico se distinguent sur plusieurs éléments qui affectent directement la mise en œuvre des programmes de police communautaire. Premièrement, la façon dont la police, sa mission et l'orientation des programmes de police communautaire sont définies par les institutions policières locales dépend, en partie, de l'orientation partisane des gouvernements locaux. En effet, un gouvernement local conservateur nomme plutôt des commandant·e·s policier·e·s aux vues plus ou moins conservatrices pour mettre en œuvre un programme *présenté* comme progressiste. Cela limite alors la portée préventive du programme. À l'inverse, des gouvernements locaux progressistes qui nomment des responsables policier·e·s progressistes et pro-transformation des polices vont favoriser une mise en œuvre plus préventive. Dans d'autres cas, des gouvernements conservateurs choisissent de nommer des responsables policier·e·s progressistes afin d'en tirer des profits électoraux. Les commandements politiques et policiers sont donc plus ou moins progressistes et limitent, ou favorisent, la portée préventive d'un programme de police communautaire (chapitre 2).

Deuxièmement, les processus de socialisation à la profession de policier·e ainsi que l'éthos des agent·e·s de terrain constituent un second point de différenciation entre les cas. Les commandements politiques et policiers orientent la portée plus ou moins préventive des programmes de police communautaires, toutefois ce sont bien les policier·e·s de terrain qui les mettent en œuvre et définissent donc les expériences des habitant·e·s au quotidien. Les pratiques des policier·e·s sont informées par des cadres de référence distincts d'un cas à l'autre. Les processus de socialisation produisent des conceptions et formes de rationalisation du monde différentes. Cela affecte la façon dont les policier·e·s perçoivent et s'approprient un programme de police communautaire. Dans certains cas, l'éthos valorise la hiérarchie policière et favorise alors l'adhésion des policier·e·s à l'approche de police communautaire. Dans d'autres, l'éthos est soutenu par des logiques héritées d'un régime autoritaire. La police communautaire est perçue comme une « sous police » et les policier·e·s n'adhèrent pas à cette approche. Enfin, l'éthos peut être collusif et soumis à des logiques criminelles (chapitre 3).

Ces éthos influencent les pratiques des policier·e·s sur le terrain cependant, des mécanismes sont parfois mis en place par les responsables des institutions policières pour les évaluer/contrôler. Si tous ces mécanismes n'ont pas nécessairement pour objectif de limiter le pouvoir discrétionnaire des policier·e·s sur le terrain, les instruments et dispositifs mis en place déterminent en partie la marge de manœuvre pour (re)définir la mise en œuvre d'un programme de police communautaire. Dans certains cas, les mécanismes instaurés ont pour effet de limiter le pouvoir discrétionnaire des policier·e·s et réduisent alors les possibilités de dévier des principes du programme tel que conçu par les responsables. Dans d'autres, ces mécanismes sont soit trop distants et fragiles pour fonctionner comme limites dans les pratiques de terrain, soit existants mais restreints dans leur fonction par des jeux de pouvoir, ou encore soumis à des logiques externes (chapitre 4).

La deuxième partie de cette thèse démontre que lorsque les policier·e·s s'insèrent dans les localités, iels n'entrent pas dans un vide social. Iels s'insèrent dans un contexte social local préexistant duquel iels ne peuvent faire l'économie. Ce contexte délimite les cadres d'interaction policier·e·s-habitant·e·s. La façon dont les habitant·e·s reçoivent ces programmes coproduit la mise en œuvre de la police communautaire. Rappelons que les polices communautaires comprennent un volet collaboration police-société important qui implique la construction de

relations de confiance et de proximité. Les négociations et constructions de ces cadres d'interaction ont des effets directs sur leur mise en œuvre. D'abord, dans les quatre cas, des groupes criminels sont présents sur les territoires. Le type de cohabitation entre groupes criminels et habitant·e·s est fondamental pour comprendre dans quelle mesure les potentiel·le·s interlocuteur·rice·s des policier·e·s, dans le processus de construction de relations de proximité, seront réceptif·ve·s ou non au programme. Le contrôle social exercé par les membres des groupes criminels définit en partie les cadres d'interaction policier·e·s-habitant·e·s. Dans tous les cas, les groupes criminels ne permettent pas le partage d'informations à propos de leurs activités avec les polices. Cependant, dans certains cas, ils tolèrent les relations de proximité policier·e·s-habitant·e·s. Cela a des effets sur l'ouverture des habitant·e·s au programme et leur volonté à engager des relations avec les policier·e·s. À l'inverse, dans d'autres cas, les habitant·e·s se représentent toute relation avec les policier·e·s comme source de danger car iels considèrent qu'elle peut être perçue comme une forme de trahison par les membres des groupes criminels et donc passible de sanction. Cela limite alors la participation des habitant·e·s dans ces programmes. Au sein d'une même localité, les types de cohabitation narcotrafiquant·e·s-habitant·e·s peuvent changer dans le temps et ces changements ont des effets sur le degré de réceptivité du programme par les habitant·e·s (chapitre 5).

Ensuite, les configurations sociales locales sont structurées autour de divers réseaux de mobilisation locaux. Les formes de ces réseaux ainsi que la façon dont les programmes de police communautaire s'ancrent, ou non, dans ceux-ci ont des effets directs sur la mise en œuvre. Certains réseaux sont diffus alors que d'autres sont structurés à échelle micro-locale, d'une ruelle par exemple. Des réseaux fonctionnent comme espaces d'échanges politiques moraux, d'autres comme espaces de résistance contre l'État et d'autres encore comme espaces de défense des droits des habitant·e·s. La forme de ces réseaux diffère donc d'un cas à l'autre et définit en partie la possibilité, ou non, d'ancrage d'un programme de police communautaire en leur sein ainsi que les modalités de cet ancrage. Les intermédiaires entre ces réseaux et l'État, interlocuteur·rice·s des policier·e·s, peuvent favoriser ou au contraire empêcher la rencontre entre les policier·e·s et les habitant·e·s (chapitre 6).

Enfin, les représentations locales des polices définissent aussi les interactions initiales des habitant·e·s avec les policier·e·s. La façon dont les agent·e·s sont perçu·e·s par les habitant·e·s a des effets sur la façon dont ces dernier·e·s vont interagir avec elleux dès le début de la mise en

œuvre. Au fil du temps et de la cohabitation avec les policier·e·s, ces représentations peuvent changer. Dans les quatre cas, les représentations initiales des polices se rapportent à leur exercice de violences, d'illégalisme et de leur inefficacité à protéger les habitant·e·s. En ce sens, elles sont peu favorables à l'ouverture des habitant·e·s à engager des relations avec les policier·e·s. Toutefois, ces représentations changent au fur et à mesure des expériences de police communautaire. Dans certains cas, ces changements renforcent les représentations négatives des polices et restreignent encore plus la réceptivité des habitant·e·s au programme de police communautaire. Dans d'autres cas, en revanche, les représentations des policier·e·s changent dans le sens d'une ouverture à des relations avec ceux-ci (chapitre 7).

La comparaison de quatre cas, à priori similaires en ce qui a trait aux enjeux de démocratisation des polices, fait ainsi jour sur la complexité des processus de mise en œuvre d'une politique publique par le haut, intimement liée aux contextes locaux. Les pratiques des policier·e·s sont façonnées par les rencontres dans des espaces singuliers et dans le temps. La perspective de la nature du régime ou de la construction des institutions ne prend pas en compte le contexte local. C'est pourtant dans les interactions, sur le terrain, que le travail policier se construit au quotidien.

Au Mexique, Ciudad Nezahualcóyotl représente un cas où, au fil du temps, les policier·e·s ont adhéré au programme de police communautaire et où les habitant·e·s se sont engagé·e·s dans des relations de proximité avec ceux-ci. La façon dont la direction de la police, progressiste et réformiste, conçoit le programme se reflète ainsi globalement dans la façon dont celui-ci est mis en place sur le terrain, et cela contribue à la transformation des pratiques des policier·e·s. Des nuances sont à apporter. Toutes les policier·e·s n'adhèrent pas complètement au programme, cependant ils y sont un minimum contraint·e·s, contrairement aux autres cas. De plus, toutes les habitant·e·s ne participent pas de la même façon au programme, néanmoins les réseaux d'échanges politiques moraux encouragent leur participation.

À l'inverse, à Tepito, les policier·e·s reproduisent des pratiques conservatrices et collusives qui se distancient d'un programme préventif de police communautaire. Ces pratiques sont en partie produites par les jeux de pouvoir internes à l'institution policière locale. En outre, les habitant·e·s

et commerçant·e·s rejettent tout programme émanant de l'État et ciblent leur quartier. Iels sont fermé·e·s à engager des relations avec les policier·e·s. Ce contexte est donc peu favorable à une transformation des pratiques des policier·e·s et des cadres d'interaction policier·e·s-habitant·e·s.

Au Brésil, Cantagalo-Pavão Pavãozinho représente un cas où les débuts du programme de police communautaire sont marqués par un contexte d'ouverture politique qui a favorisé les transformations des pratiques des policier·e·s et des relations avec les habitant·e·s. À ce moment, les pratiques des policier·e·s sur le terrain étaient qualifiées de plus respectueuses des droits par les habitant·e·s et les intermédiaires favorisaient la construction de relations de proximité avec les policier·e·s. Néanmoins, cette ouverture s'est refermée quelques années plus tard et les anciennes pratiques violentes et abusives ont repris.

Dans le complexe de Maré, la seule phase du programme de police communautaire mise en œuvre s'est matérialisée en l'occupation militaire du territoire. Cela n'a ni transformé les pratiques des policier·e·s sur le terrain, ni les relations police-société. Cette expérience a renforcé le recours aux pratiques violentes ainsi que la fermeture des habitant·e·s aux relations avec les polices, qu'iels perçoivent comme meurtrières voire exterminatrices dans leur quartier.

Contributions de la thèse

En proposant une analyse comparée des polices en Amérique latine à échelle locale, dans une approche ethnographique, la thèse apporte plusieurs contributions empiriques, théoriques et sociale.

En termes théoriques, elle permet d'abord de remettre en question certaines visions défendues dans la sociologie de la police. En effet, une observation qui ressort clairement de la comparaison se trouve dans le rôle prédominant des commandements policiers dans la mise en œuvre des programmes de police communautaire. Tout un pan de la sociologie de la police suggère pourtant que la singularité du métier de policier·e réside dans son haut degré d'autonomie qui confère aux agent·e·s de terrain un pouvoir important sur la mise en œuvre du travail policier. Dominique Monjardet parle d'inversion hiérarchique (1996) afin de caractériser des situations dans lesquelles les policier·e·s du niveau de la rue ont une capacité de prescrire et de décider des actions sociales sans que les cadres supérieur·e·s ne puissent avoir de contrôle dessus. Dans cette perspective, les

cadres et commandements policiers ont peu de marge de manœuvre dans l'orientation de la mise en œuvre au niveau de la rue. Ils ne contrôlent que très peu, voire pas, les pratiques et comportements sur le terrain. Les cas de Nezahualcōyotl et de Cantagalo Pavão-Pavãozinho montrent au contraire que le rôle des commandant·e·s peut, de fait, être central : aussi bien le directeur Jorge Amador Amador que le commandant Soares ont contribué à la mise en œuvre « réussie » des programmes de police communautaire. L'arrivée de Amador à son poste a marqué le début de réforme de la police ainsi que de son rapport avec les habitant·e·s. Sa permanence à son poste a été accompagnée de l'ancrage du programme à Neza mais aussi de son évolution. Le mandat du commandant Soares illustre pareillement une des seules périodes correspondant à des efforts concrets, et remarquables par les habitant·e·s, de police communautaire. Son départ a marqué la fin d'une UPP communautaire et préventive à Cantagalo. Ainsi, le pouvoir par le bas attribué aux policier·e·s du niveau dans la rue dans de nombreuses analyses (Monjardet, 1996; Beare et Murray, 2007; Fassin, 2011 et 2014; Pearson et Rowe, 2020) ne correspond pas aux réalités observées au Brésil et au Mexique. Ces dernier·e·s ont certes une marge de manœuvre dans la définition de leur travail, toutefois, cette marge est délimitée par des commandements qui portent le projet de police communautaire.

Lié à cette observation, la littérature sur la police communautaire a cadré la réticence au changement au sein des institutions policières comme obstacle à ce type de police. Selon les tenant·e·s de cette approche, les cadres policier·e·s résistent aux changements dans la structure, l'organisation et les orientations de l'institution policière (Brodeur, 1998, 2003; Skogan, 2006, 2008). Plus spécifiquement, les cadres s'opposent à certains principes clés de la police communautaire tels que la décentralisation du pouvoir ou l'orientation plus « sociale » du travail. C'est d'autant plus le cas en Amérique latine, selon des chercheur·e·s, que les forces de l'ordre sont encore influencées par les logiques des régimes autoritaires récents les rendant encore plus fermées au changement (Frühling, 2012; González, 2017; Riccio et Skogan, 2018). Cette perspective a tendance à homogénéiser les cadres policier·e·s en les dépeignant comme nécessairement réfractaires au changement et peu enclins à mettre un projet qu'ils se représenteraient comme relevant du domaine social. La thèse remet en question ce postulat en montrant d'abord qu'il existe des divisions au sein des institutions policières. Certain·e·s cadres résistent effectivement au changement ainsi qu'à une orientation plus progressiste du travail policier. Toutefois, le cas de Rio de Janeiro, et notamment du commandant Fernandes, tout comme

le cas de Nezahualcōyotl, encore une fois, montrent qu'en réalité, il existe aussi des policier·e·s gradé·e·s en faveur de changements et de réformes profondes des polices. Plus encore, ces dernier·e·s attendent que des ouvertures politiques en faveur de réformes se produisent pour négocier un poste stratégique dans leur mise en œuvre et pour nommer ou influencer la nomination de policier·e·s spécifiques à d'autres postes stratégiques. La trajectoire professionnelle du commandant Femandes au moment des UPP est un exemple de ces dynamiques. Ainsi, non seulement toutes les policier·e·s ne montrent pas des résistances égales face aux changements, mais certain·e·s sont même acteur·e·s de changement.

Enfin, en Amérique latine, certaines analyses identifient le contexte de prégnance du narcotrafic dans la région comme limite au travail policier. Selon les auteur·e·s, cet environnement est propice à la cooptation des agent·e·s de l'État par les groupes criminels et cela résulterait en un travail policier communautaire de « façade ». En d'autres termes, les policier·e·s reçoivent des avantages (rémunération, services, ou autre) de la part des groupes criminels en vue de fermer les yeux sur leurs activités criminelles voire d'y participer, dans certains cas (Arias et Goldstein, 2010; Ungar, 2013; Hilgers et MacDonald, 2017; Arias et Barnes, 2017). Un autre pan de la littérature considère que même si les policier·e·s parviennent à se tenir distant·e·s de ce type d'arrangements, iels n'ont pas les capacités ni les ressources pour se défendre et/ou pour protéger les habitant·e·s contre les conflits armés les ciblant ainsi qu'entre groupes rivaux. Cela limiterait donc la mise en œuvre d'un programme de police communautaire puisque les agent·e·s chargé·e·s de sa mise en œuvre ne peuvent pas assurer la sécurité des résident·e·s, ce qui remet en question leur légitimité auprès des populations, et participent même à l'escalade des violences. Selon ces deux perspectives, soit il y aurait des arrangements d'ordre illégal entre groupes criminels et policier·e·s pour délimiter leurs cadres de cohabitation dans un même espace, soit les deux groupes se confronteraient. Cette vision se fonde sur une rhétorique manichéenne de la guerre contre les drogues et contre le crime, selon laquelle le seul moyen de répondre aux problèmes de sécurité publique dans nos sociétés est de (violemment) réprimer *le* crime et *le* trafic de drogues. La présente thèse remet en question cette rhétorique en montrant que le fait de cesser de lutter contre certaines activités criminelles, notamment celles liées au trafic de drogues, participe au contraire à augmenter la sécurité des habitant·e·s. En effet, la comparaison des quatre cas montre que les interactions entre groupes criminels et policier·e·s peuvent s'inscrire dans des logiques de négociations de paix sociale. De fait, les cas ayant connu une forme de « réussite » du programme de police communautaire reposent

sur des négociations préalables entre groupes criminels et policier·e·s. Les commandant·e·s s'engagent à ne pas interférer dans les affaires de ces groupes, de façon que les revenus provenant des activités liées au trafic de drogues ne souffrent pas de la présence des polices dans ces quartiers. Cela signifie concrètement que la police ne cherche pas à lutter contre le trafic de drogues et se concentre sur le travail communautaire. En échange, les membres des groupes criminels se compromettent à invisibiliser certaines pratiques qui participent au sentiment d'insécurité des habitant·e·s (port d'armes, vente de drogues dans la rue, etc.) et à laisser les policier·e·s travailler sur leurs relations avec les habitant·e·s. Ces négociations des cadres d'interactions et de la cohabitation entre les deux groupes participent précisément, à Neza et Cantagalo Pavão-Pavãozinho, à l'augmentation du sentiment de sécurité des résident·e·s. Cette observation rappelle les réflexions d'Egon Bittner à propos de l'importance de prendre en compte l'ordre social, ou les ordres sociaux, dans le travail policier afin de veiller à ne pas le remettre en cause, sans quoi le travail de pacification ne peut avoir lieu (Bittner, 1967; Rumbaut et Bittner, 1979). Dans la même logique, cette thèse démontre que l'une des conditions à la « réussite » des programmes étudiés se trouve précisément dans la prise en compte et le respect par la police des dynamiques sociales locales, impliquant ici des activités illicites et criminelles.

Ces observations posent la question de la guerre contre les drogues et contre le crime comme fin du travail policier mais aussi du rôle de la police plus globalement. Si l'inaction des polices en matière de lutte contre certaines activités criminelles engendre davantage de sécurité dans nos sociétés – notamment auprès des populations les plus discriminées et criminalisées – il est légitime de se demander alors à quoi – ou qui – sert ces polices.

En termes empiriques, cette thèse apporte trois contributions. Premièrement, la plupart des analyses des programmes de police se font à échelle régionale ou nationale, ce qui a pour effet d'invisibiliser des informations fondamentales pour comprendre l'expérience de ces programmes mais aussi d'occulter toutes les nuances locales et intra-locales. Par exemple, l'ouvrage de John Bailey et Lucía Dammert (2006) compile des analyses relatives à l'état de la sécurité publiques dans les Amériques ainsi que des réformes policières mises en place dans la région. Ce panorama de la région informe certes sur l'état et les enjeux liés à la sécurité publique, toutefois la complexité des réalités empiriques est diluée dans la montée en généralités. La mise en œuvre des programmes

ou politiques de sécurité publique est ainsi souvent étudiée ou évaluée à échelle nationale (Chevigny, 1995 ; Roché, 2005 ; Beauchesne, 2010 ; Zadrodzki, 2012) ou d'un état fédéré ou même d'une ville dans le meilleur des cas, sans toutefois entrer dans les nuances intra-locales, c'est-à-dire d'une localité à une autre au sein d'une même agglomération par exemple (Fassin, 2011 ; Tello, 2012 ; Mendes de Miranda, 2014). Ces perspectives ont alors tendance à homogénéiser des réalités complexes et variées. C'est pour cette raison que les *subnational studies* se sont développées en politique comparée et ont ouvert la voie à des recherches mettant l'accent sur les nuances et variations de l'échelle locale. Agustina Giraudy, Eduardo Moncada et Richard Snyder (2019) mentionnent divers apports de l'adoption d'une échelle locale dans la recherche en termes de données empiriques, de théorie et de méthodologie. Pour ces auteur·rice·s, l'échelle locale permet non seulement « [d']aider les chercheurs à voir les variations importantes sur le plan humain au sein des pays » (2019: 5, tableau I – I), mais aussi de mettre l'accent sur des acteur·rice·s, institutions et unités d'analyse locales qui sont généralement omises dans des études à échelle plus nationale ou globale et qui peuvent révéler des dynamiques et processus impensés jusqu'alors. Cette thèse montre précisément que l'échelle locale permet d'avoir accès à ce que la police fait concrètement au quotidien ainsi qu'à la façon dont elle interagit avec la population locale, ce qui ouvre les portes à une compréhension des interactions observées par la connaissance fine des pratiques du quotidien.

Deuxièmement, la comparaison entre des programmes de police communautaire à échelle locale au Mexique et au Brésil n'a pas encore été faite. Les polices communautaires sont souvent étudiées sous forme d'étude de cas ou bien en comparaison avec un programme similaire dans le même pays (Hinton, 2006; Alvarado, 2012, 2019; Sabet, 2013). Pourtant la comparaison intra et internationale permet de dégager des points de similitudes et de différences pour comprendre la mise en œuvre d'une politique publique. C'est ce qu'a fait la présente thèse.

Enfin, l'approche méthodologique ethnographique constitue une dernière contribution empirique. Les enquêtes de terrain sur les polices en Amérique latine sont rares. La déficience d'ethnographie des polices s'explique en partie par le contexte de violence qui prévaut dans la région et qui est cadré comme une limite à une telle démarche. L'enquête menée dans le cadre de cette thèse, alliant observations de terrain et entretiens semi-dirigés, permet donc de combler ce manque. Cette approche permet de comprendre les non-dits, les dynamiques sociales à l'œuvre entre les

différent·e·s acteur·rice·s mais aussi les normes sociales informelles propres à chaque localité. Ces données sont importantes pour comprendre ce qui se joue au moment de la mise en œuvre d'un programme de police impliquant la présence prolongée de policier·e·s sur des territoires discriminés et criminalisés, où demeurent également des groupes criminels. Un regard depuis l'intérieur de ces localités permet alors de complexifier les rapports police-société, et notamment police-groupes criminels. On comprend par exemple que la sécurité des habitant·e·s peut se voir renforcée lorsque policier·e·s et membres des groupes criminels négocient une forme de paix sociale.

S'agissant des contributions sociales, cette thèse apporte des éléments aux débats publics actuels sur le définancement des polices. Les polices communautaires sont souvent présentées par les gouvernements du monde entier comme l'une des réformes des polices qui aurait un potentiel réformateur et transformateur des pratiques violentes et abusives dénoncées par les populations. Cette thèse démontre que le potentiel transformateur de ces programmes dépend surtout du contexte local. On ne peut pas appliquer ces programmes partout de la même manière : la mise en œuvre doit être comprise comme le produit d'effets de construction sur le terrain. Dans cette perspective, l'adaptation de programmes de police communautaire au contexte local doit passer par l'inclusion des habitant·e·s concerné·e·s par le programme dans son élaboration. Une approche multidisciplinaire incluant non seulement des criminologues, mais aussi des travailleur·se·s sociaux·les et des organisations sociales locales, permettrait de prendre en compte les dynamiques sociales internes qui vont façonner les relations policier·e·s-habitant·e·s.

Les mouvements en faveur du définancement des polices ne croient pas en la mise en place de programmes « préventifs différents ». Ces mouvements argumentent que les polices ne sont pas « réformables » et que les financements alloués aux forces de l'ordre auraient plus d'effets sur la diminution des violences s'ils étaient attribués à des politiques sociales. À l'inverse, financer les polices reviendrait à financer le cycle de violences puisque leurs agent·e·s produisent des violences souvent arbitraires et discriminatoires. Ces arguments se fondent sur des réalités empiriques incontestables, les demandes qui en ressortent sont toutefois difficilement applicables dans le système capitaliste prédominant dans nos sociétés. Effectivement, pour que le définancement des polices puisse fonctionner, les politiques sociales devraient avoir pour objectif de supprimer les

inégalités sociales et éradiquer la pauvreté. Celles-ci constituent les racines premières des problèmes de violence et d'insécurité. Toutefois, le système capitaliste fonctionne, par définition, dans l'existence de disparités économiques. Dans ce contexte, un définancement des polices relèvent davantage de l'utopie que du champ des possibles. Des programmes de police communautaire élaborés à échelle locale dans une perspective multidisciplinaire et sur le temps long, en revanche, pourraient être une proposition réaliste et constituer un « moindre mal ».

Perspectives de recherche

L'utilisation de cas latino-américains peut porter à croire que les résultats de cette recherche ne sont applicables qu'aux pays de cette région. De futures recherches proposant des comparaisons entre des cas des Suds et des cas occidentaux permettraient de montrer que les logiques observées au Mexique et au Brésil, se retrouvent aussi dans des pays dits « avancés ». Par exemple, une comparaison entre le Brésil et le Portugal, considéré comme l'un des pays les plus sécuritaires au monde, serait intéressante. Dans les deux pays, si les forces de police assurent la sécurité et la protection de certains groupes, pour d'autres, la police est synonyme d'insécurité et de violation des droits (Raposo et al., 2019). Cela soulève des questions essentielles : comment l'un des pays les plus sécuritaires au monde se compare-t-il à l'un des plus violents en termes de maintien de l'ordre ? S'il est bien connu que le profilage racial existe et que les pratiques policières violentes sont souvent dirigées vers les mêmes groupes sociaux, pourquoi les pratiques ne changent-elles pas ? Pourquoi les populations qui subissent les comportements discriminatoires des policiers ne peuvent-elles pas faire entendre leurs voix auprès des pouvoirs publics ?

Une perspective comparative entre une ancienne colonie et son pays colonisateur amènent à relire des cas occidentaux comme le Portugal avec des sensibilités décoloniales. Sans adopter une approche décoloniale en soi, qui impliquerait notamment de ne pas utiliser certaines catégories et hiérarchies produites par le processus de colonisation (Adamson, 2020), une telle comparaison permettrait de mettre en évidence la conception raciale de la sécurité et montrer que l'histoire de l'esclavage alimente les logiques judiciaires destinées à protéger les Blancs des autres.

Une autre piste de recherche se trouve dans l'approfondissement des divisions internes aux institutions policières soulevées dans cette thèse. Didier Fassin (2011, 2014) a par exemple montré

l'affinité partisane de certain·e·s policier·e·s des brigades anti-criminalité de banlieues parisiennes avec les partis d'extrême droite en France. Ma thèse invite plutôt à étudier les policier·e·s « de gauche ». Effectivement, le « groupe d'affinités idéologiques » dont parle le commandant Fernandes renvoie bien sûr au partage de représentations similaires des polices – notamment sur leurs besoins urgents de réforme et d'arrêt du recours systém(at)ique aux violences discriminatoires – mais aussi à des affinités partisans de gauche. Étudier l'organisation de ces groupes au sein des services de police ainsi que leurs stratégies de « survie » dans des institutions majoritairement conservatrices ferait non seulement jour sur des dynamiques peu connues dans les forces de l'ordre, mais aussi sur les obstacles auxquels font face ces policier·e·s progressistes. C'est une discussion qui me paraît indispensable pour penser des réformes substantielles des forces de l'ordre.

Épilogue

Au Brésil, en janvier 2019, Jair Bolsonaro du Parti social-libéral (PSL), ancien militaire puis député, a pris ses fonctions de président de la république fédérative du Brésil. Si le PSL se situe plutôt au centre sur l'échiquier politique brésilien, la candidature de Jair Bolsonaro l'a orienté vers l'extrême droite. En termes de sécurité publique, Jair Bolsonaro tient une position des plus conservatrices. Il insiste sur le besoin de combattre les narcotrafiquant·e·s et le présente comme un moyen de mettre fin à l'insécurité dans le pays. L'utilisation de la torture et le rétablissement de la peine de mort faisaient partie de ses propositions de campagne électorale.

À Rio de Janeiro, Wilson José Witzel du Parti Social Chrétien, parti politique évangéliste, a été élu gouverneur de l'état de Rio de Janeiro en 2019. Sa gestion de la sécurité publique a fait l'objet de plaintes officielles par des organisations défenseuses des droits humains auprès d'organisations internationales comme l'Organisation des États américains ainsi que les Nations Unies. Parmi les mesures mises en place dès le début de son mandat se trouvent : le recours plus fréquent à des snipers autorisé·e·s à ouvrir le feu en cas de potentiel·le criminel·le, la suppression des incitatifs salariaux à réduire les homicides commis par les policier·e·s ou encore, l'augmentation des opérations ponctuelles répressives et meurtrières au sein des favelas.

Les UPP existent toujours et leur orientation conservatrice est manifeste. Par exemple, le 21 mai 2020, dans le *Morro da Providência*, favela du centre de la ville de Rio, une opération a été organisée par l'UPP assignée à ce quartier. Cette opération a non seulement eu lieu en pleine pandémie mais elle a aussi été organisée au même moment que la distribution de paniers alimentaires et de premières nécessités. Un jeune homme de 19 ans, racisé, habitant de cette favela a été tué lors de cette opération (Globo, 2020; O dia, 2020).

Au Mexique, le 1^{er} décembre 2018, Andrés Manuel López Obrador (AMLO) du parti de gauche MORENA a été élu président des États-Unis mexicains. En tant que maire de la ville de Mexico, AMLO s'était affiché en faveur d'approches préventives de la sécurité. Lorsqu'il a pris son poste à la présidence du pays toutefois, il a mis en place la « garde nationale ». La garde

nationale est composée de soldats de la marine, de l'armée de terre et de la police fédérale et se situe sous le commandement du ministère de la Défense. AMLO a également modifié la Constitution pour régulariser la participation des militaires dans la sécurité publique.

Claudia Sheinbaum, du même parti que AMLO, a été élue mairesse de la ville de Mexico en décembre 2018 également. La création de la garde nationale en même temps que son début de mandat implique que cette garde patrouille dans les rues de la ville. Elle a par ailleurs annoncé que la garde nationale aura officiellement la charge de maintenir l'ordre dans tout le territoire de la ville de Mexico dès janvier 2022, en collaboration avec le secrétariat de la Sécurité publique (Infobae, 2021).

À quelques kilomètres de là, Juan Hugo de la Rosa du PRD a été reconduit à son poste de maire à Ciudad Nezahualcóyotl pour un second mandat en 2018. Il a décidé de garder Jorge Amador Amador au poste de directeur de la police. Malgré les changements imposés par la garde nationale, le programme de police de blocs et de réseaux de voisinage est poursuivi.

Dans les deux pays, les enjeux soulevés par les alternances et le contexte politique actuel renvoient directement à la question de la démocratisation des forces de l'ordre. Le niveau fédéral au Brésil comme au Mexique favorisent désormais ouvertement les approches répressives et militarisées de la sécurité publique. Des gouvernements conservateurs comme progressistes, du moins présentés en tant que tel sur la scène publique, s'affichent donc en faveur de la militarisation des polices. Cette prise de position envoie le message que les polices ne sont pas réformables, pas démocratisables, et pose, en ce sens, la question des effets de ce positionnement sur l'échelle locale. C'est précisément au niveau local que les programmes de police communautaire étudiés dans cette thèse sont mis en œuvre.

Références bibliographiques

- Adamson, Fiona B. 2020. "Pushing the Boundaries: Can We 'Decolonize' Security Studies?" *Journal of Global Security Studies*, 5 (1): 129-135.
- Adlam, Robert. 2002. "Governmental Rationalities in Police Leadership: An Essay Exploring Some of the 'Deep Structure' in Police Leadership Praxis." *Policing and Society* 12 (1): 15–36. <https://doi.org/10.1080/10439460290006655>.
- Afonso, Beatriz et Paulo de Mesquita Neto. 2001. "Community Policing in São Paulo, Brazil: Problems of Implementation and Consolidation." Banco Interamericano de Desarrollo (BID). Mimeo.
- Ahnen, Ronald E. 2007. "The Politics of Police Violence in Democratic Brazil." *Latin American Politics and Society* 49 (1): 141–64. <https://doi.org/10.1111/j.1548-2456.2007.tb00377.x>.
- Albernaz, Elizabete R., Haydée Caruso et Luciane Patrício. 2007. "Tensões e desafios de um policiamento comunitário em favelas do Rio de Janeiro. O caso do Grupamento de Policiamento em Áreas Especiais." *São Paulo em perspectiva*, 21 (2): 39-52.
- Alvarado Mendoza, Arturo. 2012. *El Tamaño Del Infierno: Un Estudio Sobre La Criminalidad En La Zona Metropolitana de La Ciudad de México*. Centro de Estudios Sociológicos. México: El Colegio de México.
- . 2016. "Crimen organizado en una ciudad de América latina: La Ciudad de México." *URVIO, Revista Latinoamericana de Estudios de Seguridad*, 12: 129-145.
- . 2019. "Reformas policiales y la construcción de un Estado de derecho. El caso de la policía vecinal de Ciudad Nezahualcóyotl." *Desacatos. Revista de Ciencias Sociales*, no. 60 (May): 34–57. <https://doi.org/10.29340/60.2089>.
- Alvarado Mendoza, Arturo et Sigrid Artz (dir.). 2001. *El desafío democrático de México: seguridad y Estado de derecho*. México: El Colegio de México, Centro de Estudios Sociológicos.
- Alvarado Mendoza, Arturo et Carlos Silva Forné. 2011. "Relaciones de Autoridad y Abuso Policial En La Ciudad de México." *Revista Mexicana de Sociología* 73 (3): 445–73.

- Alvarenga, Marcia, Diego Peçanha Moreirão et Isadora Silva Marques. 2018. “Inter-relações entre Educação Popular e Movimentos Sociais na mobilização de inéditos viáveis no Complexo da Maré/RJ.” *Revista de Ciências da Educação*, Octobre, 77–100. <https://doi.org/10.19091/reced.v0i0.733>.
- Alves, Jaime Amparo. 2019. “Refusing to Be Governed: Urban Policing, Gang Violence, and the Politics of Evilness in an Afro-Colombian Shantytown.” *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review* 42 (1): 21–36. <https://doi.org/10.1111/plar.12276>.
- Alves, Maria et Philip Evanson. 2011. *Living in the Crossfire: Favela Residents, Drug Dealers, and Police Violence in Rio De Janeiro*. Philadelphia, Pa: Temple University Press, U.S.
- Amador, Elmo da Silva. 1992. “Baia de Guanabara: um balanço histórico.” dans *Natureza e Sociedade no Rio de Janeiro* dirigé par Mauricio Abreu. Rio de Janeiro: Biblioteca carioca. 201-258.
- Amorim, Carlos. 1993. *Comando Vermelho: A história secreta do crime organizado*. Première édition. Rio de Janeiro: Editora Record.
- . 2003. *CV-PCC: A Irmandade Do Crime*. Rio de Janeiro: Editora Record.
- Amoroso, Mauro, Mario Brum et Rafael Soares Gonçalves. 2014. “Police, participation et accès aux droits dans des favelas de Rio de Janeiro : l’expérience des Unités de police de pacification (UPP).” *L’Ordinaire des Amériques*, no. 216 (Juillet). <https://doi.org/10.4000/orda.1014>.
- Aranda, Salvador Maldonado. 2013. “Violence d’État et ordre criminel. Les coûts de la guerre perdue du Michoacán, Mexique.” *Problemes d’Amérique latine* N° 89 (2): 107–25.
- Arias, Daniel Manrique. 1995. *Tepito Arte Acá: Una propuesta imaginada*. Publication indépendante.
- Arias, Enrique Desmond. 2006. *Drugs & Democracy in Rio de Janeiro: Trafficking, Social Networks, & Public Security*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.
- . 2017. *Criminal Enterprises and Governance in Latin America and the Caribbean*. Cambridge University Press.
- . 2019. “Social Responses to Criminal Governance in Rio de Janeiro, Belo Horizonte, Kingston, and Medellín.” *Latin American Research Review* 54 (1): 165–80.

<https://doi.org/10.25222/larr.375>.

Arias, Enrique Desmond et Mark Ungar. 2009. "Community Policing and Latin America's Citizen Security Crisis." *Comparative Politics* 41 (4): 409–29. <https://doi.org/10.5129/001041509X12911362972476>.

Arias, Enrique Desmond et Daniel M. Goldstein. 2010. *Violent Democracies in Latin America. The Cultures and Practice of Violence Series*. Durham: Duke University Press.

Arias, Enrique Desmond et Nicholas Barnes. 2017. "Crime and Plural Orders in Rio de Janeiro, Brazil." *Current Sociology* 65 (3): 448–65. <https://doi.org/10.1177/0011392116667165>.

Arriagada, Irma et Lorena Godoy. 1999. *Seguridad ciudadana y violencia en América latina: diagnóstico y políticas en los años noventa*. Santiago de Chile: CEPAL, série políticas sociales 32.

Arruñada Sala, Claudia C. 2015. *Manual de operación de policía vecinal de proximidad en el municipio de Nezahualcoyótl, Estado de México*. 1^{ère} Édition México: Ceda el paso comunicación estratégica.

Arteaga Botello, Nelson. 2017. "Seguridad y vigilancia de la Ciudad de México: un complicado trayecto." *Anuario latinoamericano ciencias políticas y relaciones internacionales* vol. 4: 119-135.

Arzaluz Solano, María del Socorro. 2002. *Participación Ciudadana En La Gestión Urbana de Ecatepec, Tlanepantla y Nezahualcáyotl (1997-2000)*. Toluca: Instituto de Administración Pública del Estado de México.

Autesserre, Séverine. 2014. *Peaceland : Conflict Resolution and the Everyday in Politics of International Intervention*. New York, NY, USA: Cambridge University Press.

Auyero, Javier. 2001. *Poor People's Politics: Peronist Survival Networks and the Legacy of Evita*. Durham: Duke University Press.

Auyero, Javier, Agustín Burbano de Lara et María Fernanda Berti. 2013. "Violence and the State at the Urban Margins." *Journal of Contemporary Ethnography* 43 (1).

Auyero, Javier, Pablo Lapegna et Fernanda Page Poma. 2010. "Contestation et patronage : intersections et interactions au microscope." *Revue internationale de politique comparée*

Vol. 17 (2): 71–102.

- Bachrach, Peter, and Morton S. Baratz. 1962. “Two Faces of Power.” *The American Political Science Review*, 56 (4): 947–52. <https://doi.org/10.2307/1952796>.
- Baczko, Adam, Gilles Dorronsoro et Arthur Quesnay. 2016. *Syrie: anatomie d'une guerre civile*. Paris: CNRS éditions.
- Bailey, John et Lucía Dammert. 2006. *Public Security and Police Reform in the Americas*. University of Pittsburgh Press.
- Baird, Adam. 2018. “Dancing with Danger: Ethnographic Safety, Male Bravado and Gang Research in Colombia.” *Qualitative Research* 18 (3): 342–60. <https://doi.org/10.1177/1468794117722194>.
- Balán, Manuel et Françoise Montambeault (dir.). 2020. *Legacies of the Left Turn in Latin America: The Promise of Inclusive Citizenship*. Notre Dame: University of Notre Dame Press.
- Balsamanta, Manoj Bandan et Bhim Reddy. 2018. “The state, violence, and everydayness. Some insights from Delhi.” dans Jennifer Erin Salahub, Markus Gottsbacher et John de Boer, *Social Theories of Urban Violence in the Global South. Towards Safe and Inclusive Cities*. London: Routledge, 65-78.
- Barabel, Michel, Olivier Meier et Thierry Teboul. 2013. “Chapitre 4. L'école de l'analyse stratégique des organisations.” *Management Sup* 2: 71–95.
- Barbassa, Juliana. 2017. “Safety for Whom? : Securing Rio for the Olympics.” dans *Rio 2016, Olympic Myths, Hard Realities* édité par Andrew Zimbalist. Brookings Institution Press, 153–78. <https://www.jstor.org/stable/10.7864/j.ctt1vjqp9.11>.
- Barbosa, Antonio Rafael. 2016. “Les études sur la violence et la criminalité au Brésil et les processus de « pacification » dans deux métropoles brésiliennes.” *Brésil(s). Sciences humaines et sociales*, no. 9 (Mai). <https://doi.org/10.4000/bresils.1829>.
- Barcellos, Caco. 1992. *Rota 66*. Editora Globo.
- Barnes, Nicholas. 2017a. *Monopolies of Violence: Gang Governance in Rio de Janeiro*. Thèse de doctorat, University of Wisconsin-Madison.

- . 2017b. “Criminal Politics: An Integrated Approach to the Study of Organized Crime, Politics, and Violence.” *Perspectives on Politics* 15 (4): 967–87. <https://doi.org/10.1017/S1537592717002110>.
- . 2021. “The Logic of Criminal Territorial Control: Military Intervention in Rio de Janeiro.” *Comparative Political Studies*, Vol 0 (0): 1–43. <https://doi.org/10.1177/00104140211036035>.
- Barreto, José-Manuel. 2012. “Decolonial Strategies and Dialogue in the Human Rights Field: A Manifesto.” *Transnational Legal Theory* 3 (1): 1–29. <https://doi.org/10.5235/TLT.3.1.1>.
- . 2014. *Human Rights from a Third World Perspective: Critique, History and International Law*. Cambridge Scholars Publishing.
- . 2018. “Decolonial Thinking and the Quest for Decolonising Human Rights.” *Asian Journal of Social Science* 46 (4–5): 484–502. <https://doi.org/10.1163/15685314-04604006>.
- Barthon, Céline, Isabelle Garat, Maria Gravari-Barbas et Vincent Veschambre. 2007. “L’inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs: des villes, des festivals, des pouvoirs.” *Géocarrefour*, 82 (3).
- Baudot, Pierre-Yves et Anne Revillard. 2014. “Entre mobilisations et institutions. Les politiques des droits dans l’action publique.” *Gouvernement et action publique*, 4 (3): 9–33.
- Baudry, Bernard. 1999. “L’apport de La Théorie Des Organisations à La Conception Néo-Institutionnelle de La Firme: Une Relecture Des Travaux de O.E. Williamson.” *Revue Économique* 50 (1): 45–69. <https://doi.org/10.2307/3502740>.
- Bayley, David H. 1994. *Police for the Future*. Studies in Crime and Public Policy. Oxford, New York: Oxford University Press.
- Beare, Margareth E. et Tonita Murray. 2007. *Police and Government Relations: Who's calling the Shots ?* University of Toronto Press.
- Beaton, Mary Elizabeth et Hannah B. Washington. 2015. “Slurs and the Indexical Field: The Pejoration and Reclaiming of Favelado ‘Slum-Dweller.’” *Language Sciences* 52 (Novembre): 12–21. <https://doi.org/10.1016/j.langsci.2014.06.021>.

- Beaud, Stéphane et Florence Weber. 2003. *Guide de l'enquête de Terrain*. Paris: La Découverte.
- Becker, Anne et Markus-Michael Müller. 2013. "The Securitization of Urban Space and the 'Rescue' of Downtown Mexico City: Vision and Practice." *Latin American Perspectives* 40 (2): 77–94. <https://doi.org/10.1177/0094582X12467762>.
- Bédard, Pascale. 2016. "L'ethos en sociologie : perspectives de recherche pour un concept toujours fertile." *Cahiers de recherche sociologique*, 19.
- Bell, Derrick. 1992. "Racial Realism." *Connecticut Law Review* 24 (2): 363–80.
- Benevides, Laize Gabriela, Matheus Rodrigues et Rafael Rondis de Abreu. 2011. "Segurança Pública e Direitos Humanos No Estado Do Rio de Janeiro / Public Security and Human Rights in Rio de Janeiro State." *Revista Direito e Práxis* 2 (3): 88–102.
- Berger, Mathieu, Daniel Cefai et Carole Gayet-Viaud (dir.). 2011. *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*. Bruxelles: Peter Lang.
- Bergman, Marcelo. *Illegal Drugs, Drug Trafficking and Violence in Latin America*. Cham: Springer International Publishing.
- Bidet, Alexandra. 2011. *L'engagement dans le travail*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.bidet.2011.01>.
- Bingham, Tom. 2010. *The Rule of Law*. London: Allen Lane.
- Bittner, Egon. 1967. "The Police on Skid-Row: A Study of Peace Keeping." *American Sociological Review*, 32 (5): 699-715.
- Blumer, Herbert. 1969. *Symbolic Interactionism*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Bobea, Lilian. 2012. "The Emergence of the Democratic Citizen Security Policy in the Dominican Republic." *Policing and Society*, 22 (1): 57–75.
- Bonner, Michelle D. 2014. "'Never Again': Transitional Justice and Persistent Police Violence in Argentina." *International Journal of Transitional Justice* 8 (2): 235–55. <https://doi.org/10.1093/ijtj/iju006>.
- . 2018. "Media and Punitive Populism in Argentina and Chile." *Bulletin of Latin American Research* 37 (3): 275–90. <https://doi.org/10.1111/blar.12744>.

- . 2019. “What Democratic Policing Is ... and Is Not.” *Policing and Society*, en ligne. <https://doi.org/10.1080/10439463.2019.1649405>.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La Distinction: Critique sociale du jugement*. Paris: Les Editions de Minuit.
- . 1980. *Le Sens pratique*. Paris: Les Editions de Minuit.
- . 2002. *Questions de sociologie*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Brace, Paul, Laura Langer et Melinda Gann Hall. 2000. “Measuring the Preferences of State Supreme Court Judges.” *The Journal of Politics* 62 (2): 387–413. <https://doi.org/10.1111/0022-3816.00018>.
- Brettell, Caroline. 1996. *When They Read What We Write: The Politics of Ethnography*. Westport, Connecticut: Bergin & Garvey.
- Briquet, Jean-Louis. 1995. “Les pratiques politiques «officieuses». Clientélisme et dualisme politique en Corse et en Italie du Sud.” *Genèses. Sciences sociales et histoire* 20 (1): 73–94. <https://doi.org/10.3406/genes.1995.1308>.
- . 2006. “Les formulations savantes d’une catégorie politique. Le clientélisme et l’interprétation sociohistorique du « cas italien ».” *Geneses* no 62 (1): 49–68.
- Briquet, Jean-Louis et Gilles Favarel-Garrigues. 2008. *Milieus criminels et pouvoir politique: les ressorts illicites de l’État*. Recherches internationales. Paris: Karthala.
- Brodeur, Jean-Paul. 1998. “Une police taillée sur mesure: une réflexion critique” dans *Une police professionnelle de type communautaire. Tome II*. édité par André Normandeau. Montréal: Les Éditions du Méridien, 257–314.
- . 2003. *Les visages de la police. Pratiques et perceptions*. Montréal: Presses de l’Université de Montréal.
- Brodeur, Jean-Paul et Dominique Monjardet (Dir.). 2003. *Connaître la police: Grands textes de la recherche anglosaxonne*. Les cahiers de la sécurité intérieure, hors-série 2003, Paris: La documentation française.
- Brogden, Mike. 2004. “Commentary: Community Policing: A Panacea from the West.” *African*

Affairs 103 (413): 635–49.

- Brum, Mario Sergio. 2016. “Favelado é ‘o Outro’: Aportes Sobre Estigmas e Identidades Em Sala de Aula.” *Revista Educação e Cultura Contemporânea* 14 (34). <https://doi.org/10.5935/reeduc.v14i34.1153>.
- Bruneteaux, Patrick. 2018. “Ethnographie et lien social. Pratique et éthique de la recherche auprès des résidents des foyers d’urgence.” *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique* 140 (1): 39–89. <https://doi.org/10.1177/0759106318795217>.
- Burns, James MacGregor. 1978. *Leadership*. New York: Harper & Row.
- Busnel, Romain. 2021. *L’art de saisir l’État: la défense de la culture de coca au Pérou et en Bolivie*. Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.
- Caldeira, Teresa P. R. et James Holston. 1999. “Democracy and Violence in Brazil.” *Comparative Studies in Society and History* 41 (4): 691–729.
- Caldeira, Teresa P.R. 2002. “The Paradox of Police Violence in Democratic Brazil.” *Ethnography* 3 (3): 235–63. <https://doi.org/10.1177/146613802401092742>.
- Camacho Guizado, Alvaro. 1993. “La reforma de la policía: realidades inmediatas y objetivos estratégicos.” *Análisis Político* No 19 (mai-août): 50-62.
- Campbell, Matthew. 2009. “Learning in Early-career Police: Coming into the Workplace.” *Asia-Pacific Journal of Cooperative Education*, 10 (1): 19-28.
- Campbell, Tim et Harald Fuhr. 2004. *Leadership and Innovation in Subnational Government. Case Studies from Latin America*. World Bank Publications.
- Cano, Ignacio, Claudia Trindade, Dorian Borges, Eduardo Ribeiro et Lia Rocha. 2012. *Os Donos Do Morro: Uma Avaliação Exploratória Do Impacto Das Unidades de Polícia Pacificadora (UPPs) No Rio de Janeiro*. Forum Brasileiro de Segurança Pública & Laboratório de Análise da Violência – UERJ.
- Cano, Ignacio et Eduardo Ribeiro. 2016. “Old Strategies and New Approaches towards Policing Drug Markets in Rio de Janeiro.” *Police Practice and Research* 17 (4): 364–75. <https://doi.org/10.1080/15614263.2016.1175709>.

- Caporal, José Antonio. *El cártel de Neza*. Mexico: Debolsillo Mexico.
- Cardenas, Sonia. 2007. *Conflict and Compliance: State Responses to International Human Rights Pressure*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Cardoso, Marcus. 2013. “A dimensão simbólica dos conflitos: moradores de favela e polícia.” *Anuário Antropológico*, no.I (Jun): 167–90. <https://doi.org/10.4000/aa.392>.
- Carvalho, Monique Batista. 2006. *Uma Maré de Lutas: memória e mobilização popular na favela Nova Holanda – Rio de Janeiro*. Mémoire de master, Rio de Janeiro, Universidade Federal do Rio de Janeiro.
- Cefaï, Daniel. 2011. “Vers une ethnographie (du) politique : décrire des ordres d’interaction, analyser des situations sociales. ”, dans *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble* dirigé par Mathieu Berger, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud. Bruxelles, Peter Lang. 545-598.
- Céfaï, Daniel et Laurent Perreau (dir.). 2012. *Erwing Goffman et l’ordre de l’interaction*. Amiens: CURAPP.
- Chan, Janet. 1996. “Changing Police Culture.” *British Journal of Criminology* 36: 109–34.
- Chapela Ayala, Tania Camila. 2014. “Apuntes para una historia del espacio público en Tepito, Ciudad de México, 1901-2010. Dans Patricia Ramírez Kuri, *Las disputas por la ciudad. Espacio social y espacio público en contextos urbanos de latinoamérica y Europa*. Biblioteca Mexicana del Conocimiento - Gobierno y Administración Pública. 199-219.
- Charman, Sarah. 2017. *Police Socialisation, Identity and Culture*. Cham: Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-63070-0>.
- Charon, Joel M. 2009. *Symbolic Interactionism: An Introduction, An Interpretation, An Integration*. Boston.
- Chaves, Michelle Airam da Costa. 2009. *Poder paralelo?* ANPUH - XXX Simpósio Nacional de História.
- Chevallier, Jacques. 1981. *L’institution*. Paris: Presses universitaires de France.
- . 1996. *Institutions Politiques*. Paris: LGDJ, collection « systèmes ».

- . 2005. “Politiques publiques et changement social.” *Revue française d'administration publique*, 3 (115): 383-390.
- Chevigny, Paul. 1995. *Edge of the Knife : Police Violence in the Americas*. New York: New Press.
- Chirio, Maud. 2016. *La politique en uniforme: l'expérience brésilienne, 1960-1980*. Collection “Des Amériques.” Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Clémence, Alain. 2001. “Social positioning and social representations.” dans Kay Deaux et Gina Philogène (Dir.). *Representations of the social*, Oxford, UK, Malden, MA: Blackwell: 83-95.
- Coelho, Victor. 2007. *Baia de Guanabara: uma história de agressão ambiental*. Casa da palavra, 1^{ère} édition.
- Combes, Hélène. 2005. “Faire parti(e): construction et positionnement du PRD dans le système politique mexicain.” *Revue internationale de politique comparée* 12 (3): 331–45.
- . 2010. “Camper au cœur du pouvoir. Le plânton post-électoral de 2006 à Mexico.” *Revue internationale de politique comparée* Vol. 17 (2): 53–70.
- . 2011. *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*. Paris: Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.combe.2011.01>
- Combes, Hélène et Gabriel Vommaro. 2012. “Relations clientélares ou politisation : pour dépasser certaines limites de l'étude du clientélisme.” *Cahiers des Amériques latines*, no. 69 (Mars): 17–35. <https://doi.org/10.4000/cal.949>.
- Cornu, Roger. 1998. “Évolution et processus configurationnel chez Norbert Elias.” *Philosophiques*, 25 (2), 239-256.
- Correa, Jorge et Luis Barros (Dir.). 1993. *Justicia y Marginalidad. Percepciones de los Pobres*. Santiago: Corporación de Promoción Universitaria y Universidad Católica de Chile.
- Crenshaw, Kimberle. 1989. “Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics.” *University of Chicago Legal Forum*: vol.1989: Iss.1, Article 8.
- Crevani, Lucia, Monica Lindgren et Johann Packendorff. 2010. “Leadership, Not Leaders: On the

- Study of Leadership as Practices and Interactions.” *Scandinavian Journal of Management* 26 (1): 77–86. <https://doi.org/10.1016/j.scaman.2009.12.003>.
- Cronin-Furman, Kate, and Milli Lake. 2018. “Ethics Abroad: Fieldwork in Fragile and Violent Contexts.” *PS: Political Science & Politics* 51 (3): 607–14. <https://doi.org/10.1017/S1049096518000379>.
- Cross, John C. et Alfonso Hernandez Hernandez. 2011. “Place, Identity, and Deviance: A Community-Based Approach to Understanding the Relationship between Deviance and Place.” *Deviant Behavior* 32 (6): 503–37.
- Crozier, Michel. 1963. *Le Phénomène Bureaucratique*. Paris: Éditions Le Seuil.
- Culpepper, Pepper D. 2011. *Quiet Politics and Business Power: Corporate Control in Europe and Japan*. Cambridge: Cambridge University Press. <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/15019>.
- Curtis, Glenn E., John N. Gibbs et Ramón Miró. 2004. “Nations Hospitable to Organized Crime and Terrorism: A Report Prepared under an Interagency Agreement by the Federal Research Division, Library of Congress, October 2003.” *Trends in Organized Crime* 8 (1): 5–23. <https://doi.org/10.1007/s12117-004-1001-9>.
- Dagnino, Evelina. 2003. “Citizenship in Latin America: An Introduction.” *Latin American Perspectives* 30 (2): 3–17.
- Dammert, Lucia et Mary Malone. 2006. “Does It Take a Village? Policing Strategies and Fear of Crime in Latin America.” *Latin American Politics and Society* 48 (Décembre): 27–51. <https://doi.org/10.1111/j.1548-2456.2006.tb00364.x>.
- Das, Dilip K. et Otwin Marenin. 2013. *Trends in Policing: Interviews with Police Leaders Across the Globe, Volume Two*. Boca Raton: Routledge. <https://doi.org/10.1201/9781420075212>.
- Davis, Claire. 2019. “Police Leadership and the Authority of Rank: A Call for a Critical Perspective.” dans *Police Leadership : Changing Landscapes*, dirigé par Pauline Ramshaw, Marisa Silvestri et Mark Simpson, 71–95. Cham: Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-21469-2_4.
- Davis, Diane E. 2003. “Law Enforcement in Mexico City : Not Yet Under Control.” *NACLA Report on the Americas* 37 (2): 17.

- . 2006. “Undermining the Role of Law: Democratization and the Dark Side of Police Reform in Mexico.” *Latin American Politics and Society* 48 (1): 55–86.
- . 2008. “Irregular Armed Forces, Shifting Patterns of Commitment, and Fragmented Sovereignty in the Developing World.” *Theory and Society* 39 (3/4,): 397–413.
- . 2010. *Violent Democracies in Latin America: Toward an Interdisciplinary Reconceptualization*. Durham, North Carolina: Duke University Press.
- . 2012. *Urban Resilience in Situations of Chronic Violence*. Report USAID.
- Davis, Robert, Nicole Henderson et Cybele Merrick. 2003. “Community Policing: Variations on the Western Model in the Developing World.” *Police Practice and Research* 4 (3): 285–300. <https://doi.org/10.1080/1561426032000113870>.
- De Araujo, Maria Celina et Celso Castro (dir.). 2000. *Democracia e Forças armadas no Cone Sul*. FGV CPDOC.
- Déchaux, Jean-Hughes. 1995. “Sur le concept de configuration: quelques failles dans la sociologie de Norbert Elias.” *Cahiers internationaux de sociologie*, 99 : 293-313.
- Dechezelles, Stéphanie et Christophe Traïni. 2018. “L’ethnographie comparée des émotions pour l’étude des processus politiques.” *Revue internationale de politique comparée*, 25 (3): 7–25.
- De Maillard, Jacques. 2009. “Réformes des polices dans les systèmes occidentaux. Une perspective comparée.” *Revue française de science politique*, 6 (59) : 1197–1230.
- De Sardan, Jean-Pierre Olivier. 1998. “Émique.” *Homme*, 38 (147): 151–66. <https://doi.org/10.3406/hom.1998.370510>.
- . 2012. *La rigueur du qualitatif*. Louvain-La-Neuve: Academia.
- Diamond, Larry. 2002. “Thinking about Hybrid Regimes.” *Journal of Democracy* 13 (2): 21–35.
- Dias Félix, Annabelle. 2018. “Politiques de sécurité et unités de police pacificatrice à Rio de Janeiro : pratiques et représentations chez les policiers militaires de Mangueira.” *Politique et Sociétés* 37 (3): 25–49. <https://doi.org/10.7202/1053485ar>.
- Dias Félix, Annabelle et Tina Hilgers. 2020. “Community Oriented Policing Theory and Practice: Global Policy Diffusion or Local Appropriation?” *Policing and Society*, en ligne.

<https://doi.org/10.1080/10439463.2020.1776280>.

- Díaz Cruz, Arturo. 2019. *Economías de la inseguridad: violencia, estado y (des)orden local*. Thèse de doctorat, Mexico, Colegio de México.
- Díaz Fernández, Andrés Marcelo. 2018. “La violencia de Estado en México durante la guerra sucia. Injusticias continuadas y memorias resistidas.” *Revista de cultura de paz* 2: 255-276.
- DiMaggio, Paul J. et Walter W. Powell. 1997. “Le Néo-Institutionnalisme Dans l’analyse Des Organisations.” *Politix*, 40: 113–54.
- Doise, Willem. 1990. “Les représentations sociales.” dans Rodolphe Ghiglione, Claude Bonnet et Jean-François Richard (Dir.). *Traité de psychologie cognitive, 3. Cognition, représentation, communication*. Paris : Dunod: 111-174.
- Dowdney, Luke. 2003. *Children of the Drug Trade: A Case Study of Children in Organised Armed Violence in Rio de Janeiro*. 7 letras.
- Dubar, Claude. 2015. *La socialisation*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.duba.2015.01>.
- Dubois, Vincent. 2003. *La Sociologie de l’action Publique, de La Socio-Histoire à l’observation Des Pratiques. Historicité de l’action Publique*. Paris: Presses universitaires de France.
- . 2008. *La Vie Au Guichet. Relation Administrative et Traitement de La Misère*. Coll. « Etudes Politiques ». Économica.
- . 2012. “Le rôle des street-level bureaucrates dans la conduite de l’action publique en France.” dans Jean-Michel Eymeri-Douzans et Geert Bouckaert (dir.), *La France et ses administrations - Un état des savoirs*. Bruxelles: Bruylant-De Boeck.
- . 2015. “L’action publique.” dans Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris: La découverte, 338-352.
- Ducret, André. 2011. “Le concept de 'configuration' et ses implications empiriques: Elias avec et contre Weber.” *SociologieS* [en ligne].
- Dupont, Benoît. 2003. “Évaluer Ce Que Fait La Police : L’exemple Australien.” *Criminologie*, 36 (1): 103–20.
- . “Confiance, expertise et police: Jean-Paul Brodeur.” *Criminologie*, 44 (1): 247-280.

- Durán, Esperanza et Francisco González. 1982. “Libro a libro: Revolución y presiones internacionales: la experiencia mexicana, 1910-1920.” *Diálogos: Artes, Letras, Ciencias Humanas* 18 (6): 82–89.
- Durazo Herrmann, Julián. 2010. “Neo-Patrimonialism and Subnational Authoritarianism in Mexico. The Case of Oaxaca.” *Journal of Politics in Latin America* 2 (2): 85–112.
- . 2011. “Transition Démocratique et Gouvernance Locale Au Mexique.” *Politique et Sociétés* 30 (2): 5–8.
- . 2014. “Reflections on Regime Change and Democracy in Bahia, Brazil.” *Latin American Research Review* 49 (3): 23–44.
- Duvoux, Nicolas. 2011. “Configurations.” *Les 100 mots de la sociologie*.
- . 2015. *Les oubliés du rêve américain: philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis*. 1re édition.. Le lien social. Paris: PUF.
- Eck, John E. et William Spelman. 1987. “Who Ya Gonna Call ? The Police as Problem-Busters.” *Crime and Delinquency*, 33 (1): 31-52.
- Eckstein, Susan et Timothy P. Wickham-Crowley. 2003. *What Justice? Whose Justice?: Fighting for Fairness in Latin America*. Berkeley: University of California Press.
- Elias, Norbert. 1991. *La société des individus*. Paris: Fayard.
- Elias, Norbert et Éric Dunning. 1994. *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*. Paris: Fayard.
- Enríquez Fuentes, Elena. 2010. *Imagen y espejo. Los barrios de la ciudad de México*. Praxis/Consejo Nacional para la Cultura y las Artes/Gobierno de la Ciudad de México.
- Eterno, John A. et Eli B. Silverman. 2012. *The Crime Numbers Game*. Boca Raton, FL: Routledge.
- Eraut, Michael. 2004. “Informal Learning in the Workplace.” *Studies in Continuing Education*, 26 (2): 247–73. <https://doi.org/10.1080/158037042000225245>.
- Fassin, Didier. 2011. *Force de l'ordre : Une Anthropologie de La Police Des Quartiers*. Paris: Éditions Seuil.
- . 2014. “Pouvoir discrétionnaire et politiques sécuritaires.” *Actes de la recherche en sciences sociales* N° 201-202 (1): 72–86.

- . 2016. “L’ethnographie retrouvée: Sur quelques approches contemporaines des pratiques policières.” *L’Homme*, no. 219–220 (Novembre): 287–310. <https://doi.org/10.4000/lhomme.29150>.
- Fassin, Didier, Yasmine Bouagga et Isabelle Coutant. 2013. *Juger, réprimer, accompagner essai sur la morale de l’État*. Paris: Ed. du Seuil. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43701731j>.
- Favarel-Garrigues, Gilles. 2007. *La police des mœurs économiques: de l’URSS à la Russie, 1965-1995*. Mondes russes et est-européens. Paris: CNRS éd.
- Fico, Carlos. 2017. “Ditadura militar brasileira: aproximações teóricas e historiográficas.” *Revista Tempo e Argumento* 09 (20): 05–74. <https://doi.org/10.5965/2175180309202017005>.
- Finnegan, William. 2010. “Silver or Lead.” *The New Yorker*. May 23, 2010. <https://www.newyorker.com/magazine/2010/05/31/silver-or-lead>.
- Fischer, Brodwyn. 2008. *A Poverty of Rights. Citizenship and Inequality in Twentieth-Century Rio de Janeiro*. Stanford University Press.
- Fletcher, Joyce K. 2004. “The Paradox of Postheroic Leadership: An Essay on Gender, Power, and Transformational Change.” *The Leadership Quarterly* 15 (5): 647–61. <https://doi.org/10.1016/j.leaqua.2004.07.004>.
- Floderer, Camille. 2012. “De l’association de quartier au réseau de soutien partisan. Éléments pour une analyse localisée des relations clientélares au Costa Rica.” Traduit par Stéphanie Robert Le Fur. *Cahiers des Amériques latines*, no. 69 (Mars): 37–55. <https://doi.org/10.4000/cal.952>.
- Folgarait, Leonard. 1986. “Murals and Marginality in Mexico City: The Case of Tepito Arte Acá.” *Art History* 9 (1): 55–72. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8365.1986.tb00228.x>.
- Fox, Jonathan. 1994. “The Difficult Transition from Clientelism to Citizenship: Lessons from Mexico.” *World Politics* 46 (2): 151–84. <https://doi.org/10.2307/2950671>.
- Franco, Marielle. 2014. *UPP - A redução da favela a três letras: uma análise da política de segurança pública do estado do Rio de Janeiro*. Mémoire de maîtrise, Universidade Federal Fluminense.
- Frühling, Hugo. 2009. *Violencia y policía en América latina*. Quito: FLACSO, ciudadanía y

violencia.

———. 2012. “A realistic look at Latin American community policing programmes.” *Policing and Society: An International Journal of Research and Policy*, 22 (1): 76-88, DOI: 10.1080/10439463.2011.636816

Fuentes, Claudio. 2001. *Denuncias por actos de violencia policial*. Santiago de Chile: FLACSO-Chile.

Fusulier, Bernard. 2011. “Le concept d’ethos. De ses usages classiques à un usage renouvelé.” *Recherches sociologiques et anthropologiques* 42 (42-1): 97-109. <https://doi.org/10.4000/rsa.661>.

Garciadiego, Javier. 2010. *Textos de la revolución mexicana*. Fundación Biblioteca Ayacucho.

Gay, Robert. 2005. *Lucia: Testimonies of a Brazilian Drug Dealer’s Woman*. Philadelphia: Temple University Press.

———. 2015. *Bruno: Conversations with a Brazilian Drug Dealer*. Duke University Press

———. 2017. “Of Criminal Factions, UPPs, and Militias: The State of Public Insecurity in Rio de Janeiro.” dans *Violence in Latin America and the Caribbean. Subnational Structures, Institutions, and Clientelistic Networks* dirigé par Tina Hilgers et Laura Macdonald. Cambridge University Press.

Ghosh, Devleena. 2018. “Risky Fieldwork: The Problems of Ethics in the Field.” *Energy Research & Social Science*, Special Issue on the Problems of Methods in Climate and Energy Research, 45 (Novembre): 348-54. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2018.07.020>.

Giraudy, Agustina, Eduardo Moncada et Richard Snyder. 2019. “Subnational Research in Comparative Politics. Substantive, Theoretical, and Methodological Contributions.” dans Agustina Giraudy, Eduardo Moncada et Richard Snyder (Dir.), *Inside Countries : Subnational Research in Comparative Politics*, Cambridge: Cambridge University Press: 2-54.

Gning, Ndèye Ndiagna. 2014. “De l’inconfort ethnographique à la question de l’éthique en sciences sociales.” *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, no. 136-137 (Juin): 227-52. <https://doi.org/10.4000/jda.4615>.

- Goffman, Erving. 1959. *Presentation of Self in Everyday Life*. Carden City, New York: Doubleday Anchor Books.
- . 1983. “The Interaction Order: American Sociological Association, 1982 Presidential Address.” *American Sociological Review* 48 (1): 1–17. <https://doi.org/10.2307/2095141>.
- . 1991. *Les cadres de l'expérience*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Goirand, Camille. 1999. “‘Philanthropes’ en concurrence dans les favelas de Rio” *Critique internationale* n° 4 (3): 155–67.
- . 2001. *La politique des favelas*. Paris : Karthala-CERI.
- Goirand, Camille et Marie-Hélène Sa Vilas Boas. 2018. “Rendre Compte de La Destitution de Dilma Rousseff: Propositions Pour Un Agenda Scientifique.” *Lusotopie* 17 (1): 11–39. <https://doi.org/10.1163/17683084-12341710>.
- Goirand, Camille et Angélica Müller (dir.). 2020. *Documenter les violences : Usages publics du passé dans la justice transitionnelle*. Travaux et mémoires. Paris: Éditions de l'IHEAL. <http://books.openedition.org/iheal/8788>.
- Goldstein, Donna M. 2003. *Laughter out of Place: Race, Class, Violence, and Sexuality in a Rio Shantytown*. California Series in Public Anthropology. Berkeley: University of California Press.
- Goldstein, Herman. 1979. “Improving Policing: A Problem-Oriented Approach.” *Crime & Delinquency* 25 (2): 236–58. <https://doi.org/10.1177/001112877902500207>.
- . 1987. “Toward Community-Oriented Policing: Potential, Basic Requirements, and Threshold Questions.” *Crime & Delinquency* 33 (1).
- . 1990. *Problem-oriented Policing*. McGraw-Hill Inc.
- . 2003. “On Further Developing Problem-Oriented Policing: The Most Critical Need, the Major Impediments, and a Proposal.” *Crime Prevention Studies*, 15.
- González, Yanilda María. 2017. “‘What Citizens Can See of the State’: Police and the Construction of Democratic Citizenship in Latin America.” *Theoretical Criminology* 21 (4): 494–511. <https://doi.org/10.1177/1362480617724826>.
- Gourisse, Benjamin. 2008. “Pluralité des rapports aux normes professionnelles et politisation des

pratiques dans la police turque des années 1970.” *European Journal of Turkish Studies. Social Sciences on Contemporary Turkey*, no. 8 (Décembre). <https://doi.org/10.4000/ejts.2273>.

Grajales, Jacobo. 2018. “Où sont passés les criminels ?” *Politix* n° 123 (3): 171–93.

Grint, Keith. 2005. “Problems, Problems, Problems: The Social Construction of ‘Leadership.’” *Human Relations* 58 (11): 1467–94. <https://doi.org/10.1177/0018726705061314>.

———. 2010. “The Cuckoo Clock Syndrome: Addicted to Command, Allergic to Leadership.” *European Management Journal* 28 (Août): 306–13. <https://doi.org/10.1016/j.emj.2010.05.002>.

Grisales Ramírez, Natalia Rocío. 2003. *Barrio y barrialidad en la Ciudad de México: el caso de Tepito*. Mémoire de master, Mexico, UNAM.

Grossback, Lawrence J., Sean Nicholson-Crotty et David A. M. Peterson. 2004. “Ideology and Learning in Policy Diffusion.” *American Politics Research* 32 (Septembre): 521–45. <https://doi.org/10.1177/1532673X04263801>.

Guzmán, Cuauhtémoc López. 2017. “México: de la dictadura perfecta a la democracia imperfecta.” *Revista doxa digital* 6 (11): 150–79.

Hagene, Turid et Íñigo González-Fuente. 2016. “Deep Politics: Community Adaptations to Political Clientelism in Twenty-First-Century Mexico.” *Latin American Research Review* 51 (2): 3–23. <https://doi.org/10.1353/lar.2016.0019>.

Hakim, Peter et Abraham F Lowenthal. 1991. “Latin America’s Fragile Democracies.” *Journal of Democracy* 2 (3): 16–29. <https://doi.org/10.1353/jod.1991.0042>.

Harasymiw, Bohdan. 2003. “Policing, Democratization and Political Leadership in Postcommunist Ukraine.” *Canadian Journal of Political Science* 36 (2): 319–40. <https://doi.org/10.1017/S0008423903778652>.

Hart, H. L. A. 1958. “Positivism and the Separation of Law and Morals.” *Harvard Law Review* 71 (4): 593–629.

Hassenteufel, Patrick. 2008. *Sociologie politique. L'action publique*. Paris: Armand Colin (U Sociologie).

- Helmke, Gretchen et Steven Levitsky (dir.). 2006. *Informal Institutions and Democracy: Lessons from Latin America*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Hernández, Alberto Hernández. 2018. “Tepito, capitalismo a la brava. La tenue frontera entre la legalidad y la ilegalidad.” *Alteridades* 28 (55): 99-111.
- Hernández, Alfonso Hernández. 2012. *Los Marco-Polo de Tepito*. Universidad Nacional Autónoma de México, Centro de Estudios China-México (CECHIMEX). Disponible à <http://www.economia.unam.mx/deschimex/cechimex/chmxExtras/documentos/actividades/2012-ii/AlfonsoHernandez.pdf>
- Hernández, Yustil Cruz et Alfonso Hernández Hernández. 2014. “The Obstinacy of Tepito.” *Scapegoat* 6. 167-173.
- Herrera, Veronica Maria Sol. 2017. *Water and Politics: Clientelism and Reform in Urban Mexico*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Herrington, Victoria et Andrew Colvin. 2016. “Police Leadership for Complex Times.” *Policing: A Journal of Policy and Practice* 10 (1): 7–16. <https://doi.org/10.1093/police/pav047>.
- Heslop, Richard. 2011. “Reproducing Police Culture in a British University: Findings from an Exploratory Case Study of Police Foundation Degrees.” *Police Practice and Research* 12 (4): 298–312. <https://doi.org/10.1080/15614263.2011.563966>.
- Hesterman, Jennifer L. 2013. *The Terrorist-Criminal Nexus : An Alliance of International Drug Cartels, Organized Crime, and Terror Groups*. CRC Press. <https://doi.org/10.1201/b14565>.
- Hewitt, John, and David Shulman. 2010. *Self and Society: A Symbolic Interactionist Social Psychology*. Boston.
- Hilgers, Tina. 2008. “Causes and Consequences of Political Clientelism: Mexico’s PRD in Comparative Perspective.” *Latin American Politics and Society* 50 (4): 123–53.
- . 2011. “La relation complexe entre clientélisme et démocratie.” *Politique et Sociétés* 30 (2): 123. <https://doi.org/10.7202/1008314ar>.
- (Dir.). 2012. *Clientelism in Everyday Latin American Politics*. New York: Palgrave Macmillan.
- Hilgers, Tina et Laura Macdonald. 2017. “Introduction: How Violence Varies: Subnational Place,

Identity, and Embeddedness.” Dans *Violence in Latin America and the Caribbean* dirigé par Tina Hilgers et Laura Macdonald, Cambridge: Cambridge University Press.1–36. <https://doi.org/10.1017/9781108140553.001>.

Hinton, Mercedes S. 2006. *The State on the Streets: Police And Politics In Argentina And Brazil*. Illustrated Edition. Boulder, Colo: Lynne Rienner Publishers Inc.

Hinton, Mercedes S. et Tim Newburn. 2009. *Policing Developing Democracies*. London: Routledge.

Hobsbawm, Eric. 2007. *Globalisation, Democracy and Terrorism*. London: Little, Brown.

Holdaway, Simon. 1983. *Inside the British Police: A Force at Work*. Basil Blackwell Oxford.

Holland, Alisha C. 2015. “The Distributive Politics of Enforcement.” *American Journal of Political Science* 59 (2): 357–71. <https://doi.org/10.1111/ajps.12125>.

Holston, James. 2009. *Insurgent Citizenship – Disjunctions of Democracy and Modernity in Brazil*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.

Hopf, Ted. 2006. “Ethnography and David Laitin.” *Qualitative methods* 4 (1).

Houllier-Guibert, Charles-Édouard. 2019. “L’attractivité comme objectif stratégique des collectivités locales.” *Revue d’économie régionale et urbaine*, 0 (1): 153-175.

Huggins, Martha Knisely, Mika Haritos-Fatouros et Philip G. Zimbardo. 2002. *Violence Workers: Police Torturers and Murderers Reconstruct Brazilian Atrocities*. Première édition. Berkeley: University of California Press.

Hughes, Everett C. 1958. *Men and Their Work*. Glencoe, Ill.: Free Press.

———. 1996. *Le Regard Sociologique : Essais Choisis*. Paris: Éditions de l’École des hautes études en sciences sociales.

Human Rights Watch. 1993. “Urban Police Violence in Brazil. Torture and Police Killings in São Paulo and Rio de Janeiro after Five Years.” *News from Americas Watch*, 5 (5).

———. 2011. *Neither Rights Nor Security – Killings, Torture and Disappearances in Mexico’s “War on Drugs*, rapport Human Rights Watch.

Hurtado González, Luis Eduardo et Juana Lilia Delgado Valdez. 2013. “La Guerra contra la

Delincuencia Organizada durante el sexenio 2006-2012 y el respeto a los Derechos Humanos en México.” *Investigación Universitaria Multidisciplinaria: Revista de Investigación de la Universidad Simón Bolívar*, no. 12: 53–68.

Husain, Saima. 2007. *In War, Those Who Die Are Not Innocent: Human Rights Implementation, Policing, and Public Security Reform in Rio de Janeiro, Brazil*. Amsterdam: Purdue University Press.

Institut de Sécurité Publique (ISP). 2016. *Balanço de indicadores da política de pacificação (2007-2015)*. Rio de Janeiro.

IPEA. 2010. *Sistema de indicadores de percepção social: Segurança pública*. Rapport de l'institut de recherche économique appliquée.

———. 2019. *Atlas da violência 2019*. Brasília: Rio de Janeiro: São Paulo: Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada; Fórum Brasileiro de Segurança Pública.

———. 2019. *A intervenção federal no rio de janeiro e as organizações da sociedade civil*, janeiro 2019. Rapport de l'institut de recherche économique appliquée.

Jobard, Fabien. 2002. *Bavures Policières ? : La Force Publique et Ses Usages*. Éditions la découverte.

Jobard, Fabien et Jacques de Maillard. 2015. “Chapitre 3 - La profession policière.” dans Fabien Jobard et Jacques de Maillard, *Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes*. Armand Colin, p.81–110.

Johnson, Andrew. 2017. *The Killable People*. Vol. 1. Oxford University Press.

Jones, Nathan. 2013. “The Unintended Consequences of Kingpin Strategies: Kidnap Rates and the Arellano-Félix Organization.” *Trends in Organized Crime* 16 (2): 156–76. <https://doi.org/10.1007/s12117-012-9185-x>.

Joseph, Lauren, Matthew Mahler et Javier Auyero. 2007. *New Perspectives in Political Ethnography*. New York: Springer.

Jouhanneau, Cécile. 2018. “Observer les émotions pour saisir la politisation. Retour sur une enquête ethnographique en Bosnie-Herzégovine.” *Revue internationale de politique comparee* Vol. 25 (3): 99–121.

- Jourde, Cédric. 2021. “The Ethnographic Sensibility: Overlooked Authoritarian Dynamics and Islamic Ambivalences in West Africa.” dans *Political Ethnography* dirigé par Edward Schatz, Chicago: University of Chicago Press, 201-216.
- Kane, Ibrahima-Maty. *La réceptivité habitante à l'épreuve des projets d'habitat social. Enjeux et perspectives à travers le cas de Marseille: la rénovation urbaine à Saint-Barthélemy III Picon-Busserine*. Thèse de doctorat, Montpellier, Université Paul Valéry - Montpellier III.
- Kapiszewski, Diana, Lauren M. MacLean et Benjamin Lelan Read. 2015. *Field Research in Political Science: Practices and Principles*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kelling, George et James Wilson. 1982. “Broken Windows.” *The Atlantic*. March 1, 1982. disponible sur: <https://www.theatlantic.com/magazine/archive/1982/03/broken-windows/304465/>.
- Kessler, Gabriel. 2020. “Changes in Urban Crime: From the 'Neoliberal Period' to the 'Left Turn.'” dans *Legacies of the Left Turn in Latin America. The Promise of Inclusive Citizenship* dirigé par Manuel Balán et Françoise Montambeault, Notre Dame: University of Notre Dame Press.
- Klinenberg, Eric. 2001. “Bowling Alone, Policing Together.” *Social Justice* 28 (3): 75–80.
- Knox, Frank. 2001. “Clarifying Zero Tolerance.” *The Police Journal* 74 (4): 292–302. <https://doi.org/10.1177/0032258X0107400403>.
- Koonings, Kees, Dirk Kruijt et Dennis Rodgers. 2019. *Ethnography as Risky Business: Field Research in Violent and Sensitive Contexts*. Rowman & Littlefield.
- Krieger, Heike. 2015. *Inducing Compliance with International Humanitarian Law. Lessons from the African Great Lakes Region*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lacey, Nicola. 1998. *Unspeakable Subjects: Feminist Essays in Legal and Social Theory*. Oxford, UK: Hart Publishing.
- Lagier Ruiz, Rocío. 2019. “México ¿la dictadura perfecta?” *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM. Les Cahiers ALHIM*, no. 38 (November). <http://journals.openedition.org/alhim/8256>.
- Lahire, Bernard. 2005. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Armand Colin.
- Larkins, Erika Robb. 2013. “Performances of Police Legitimacy in Rio’s Hyper Favela.” *Law &*

Social Inquiry 38 (3): 553–75. <https://doi.org/10.1111/lsi.12024>.

———. 2015. *The Spectacular Favela: Violence in Modern Brazil*. Première édition. University of California Press.

Leal Silva, Glauber Andrade et José Rubens Mascarenhas de Almeida. 2012. “Estado, crime organizado e território: poderes paralelos ou convergentes?” *XIII Jornada do Trabalho*, São Paulo.

Le Bel, Pierre-Mathieu et Mathieu Labrie. 2013. “Capital, méga-événement et droit à la ville: une triple dialectique vue à travers les expériences Olympiques de Montréal et Rio de Janeiro.” *Loisir et Société*, 36 (1): 27-42.

LeCompte, Margaret D. et Jean J. Schensul. 2015. *Ethics in Ethnography: A Mixed Methods Approach*. California: AltaMira Press.

Le Cour Grandmaison, Romain. 2020. *Les courtiers de la violence. Cartels, forces d'autodéfense et État au Mexique: de l'intermédiation politique aux guerres de patronage*. Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Leeds, Elizabeth. 1996. Cocaine and Parallel Politics on the Brazilian Urban Periphery: Constraints on Local Level Democratization. *Latin American Research Review*, 31 (3).

———. 2007. Serving States and Serving Citizens: Halting Steps Toward Police Reform in Brazil and Implications for Donor Intervention. *Policing and Society*, 17 (1), 21-37.

Lessing, Benjamin. 2017. *Making Peace in Drug Wars: Crackdowns and Cartels in Latin America*. Cambridge: Cambridge University Press.

Lipsky, Michael. 1980. *Street-Level Bureaucracy*. New York: Russell Sage Foundation.

López de la Torre, Carlos Fernando. 2013. “Miguel Nazar Haro y la guerra sucia en México.” *Revista Grafía* 10 (1): 56-72.

Lucca, Diógenes. 2016. *Diário de um policial*. São Paulo, Planeta.

Luccisano, Lucy et Laura Macdonald. 2017. “Guns and Butter. Social Policy, Semiclientelism, and Efforts to Reduce Violence in Mexico City.” dans *Violence in Latin America and the Caribbean. Subnational Structures, Institutions and Clientelistic Networks* dirigé par Tina Hilgers et Laura Macdonald, 132-150. Cambridge University Press.

- Lum, Cynthia. 2009. "Community Policing or Zero Tolerance? Preferences of Police Officers from 22 Countries in Transition." *The British Journal of Criminology* 49 (6): 788–809.
- Lurigio, Arthur J. et Wesley G. Skogan. 1994. "Winning the Heart and Minds of Police Officers: An Assessment of Staff Perceptions of Community Policing in Chicago." *Crime and Delinquency*, 40 (3): 315-330.
- Lyra, Diogo Azevedo, Marcelo Freixo, Marie-Eve Sylvestre et Renata Verônica Côrtes de Lira. 2004. *Relatório Rio: violência policial e insegurança pública*. Rio de Janeiro: Justiça Global.
- MacKinnon, Catharine A. 1991. "Reflections on Sex Equality Under Law." *The Yale Law Journal* 100, 48: 1281-1328.
- Magalhães, Marionilde Dias Brepohl de. 1997. "A lógica da suspeição: sobre os aparelhos repressivos à época da ditadura militar no Brasil." *Revista Brasileira de História* 17 (34): 203–20. <https://doi.org/10.1590/S0102-01881997000200011>.
- Magaloni, Beatriz. 2006. *Voting for Autocracy: Hegemonic Party Survival and Its Demise in Mexico*. Cambridge Studies in Comparative Politics. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mahé, Anne-Laure. 2019. "Aligning Epistemology and Writing: A Literary Analysis of Qualitative Research." *International Studies Perspectives* 20 (3): 226–45. <https://doi.org/10.1093/isp/ekz004>.
- Mainsant, Gwenaëlle. 2010. "Du juste usage des émotions. Le rôle institutionnel des policier(e)s chargé(e)s de la lutte contre le proxénétisme." *Déviance et société*, 34 (2) : 253-266.
- Mainwaring, Scott et Fernando Bizzarro. 2019. "The Fates Of Third-Wave Democracies." *Journal of Democracy* 30 (1): 99–113. <https://doi.org/10.1353/jod.2019.0008>.
- Manning, Peter K. 1977. *Police Work: The Social Organization of Policing*. Boston: Massachusetts Institute of Technology Press.
- . 2016. *Democratic Policing in a Changing World*. Abingdon, Oxon ; New York, NY: Routledge.
- Marchive, Alain. 2012. "Contrôle et autocensure dans l'enquête ethnographique. Pour une éthique minimaliste." *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ere nouvelle* Vol. 45 (4): 77–94.

- Marinho, Glaucia, Lena Azevedo, Sandra Carvalho, Josmar Jozino et Fausto Salvadori. 2019. *Democracia e crime organizado. Os poderes fáticos das organizações criminosas e sua relação com o Estado*. Rio de Janeiro: Fundação Heinrich Böll.
- Martínez Ceja, Jorge. 2013. “Seguridad ciudadana, militarización y criminalización de las disidencias en México (2006-2012).” *Espacio Abierto* 22 (4): 681-699.
- Mastrofski, Stephen .D., James Willis et Tammy Rinehart Kochel. 2007. “The challenges of implementing community policing in the United States.” *Policing: a journal of policy and practice*, 1 (2): 223–234.
- Mathéy, Kosta et Silvia Matuk. 2014. *Community-Based Urban Violence Prevention: Innovative Approaches in Africa, Latin America, Asia and the Arab Region*. Transcript Verlag.
- Mazouz, Bachir. 2018. *Gestion par résultats: Concepts et pratiques de gestion de la performance des organisations de l'État*. Québec, Québec: Presses de l'Université de Québec.
- Mazucca, Sebastian L. 2010. “Access to Power vs. Exercise of Power: Reconceptualizing the Quality of Democracy in Latin America.” *Studies in Comparative International Development* 45 (3): 334–57.
- McAdam, Doug et Ronnelle Paulsen. 1993. “Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism.” *American Journal of Sociology* 99 (3): 640–67.
- McEwen, Tom. 1995. *National assessment program: 1994 survey results*. Washington, DC: National Institute of Justice.
- McSherry, J. Patrice. 1997. *Incomplete Transition: Military Power and Democracy in Argentina*. Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Mead, George Herbert. 1934. *Mind, Self, and Society*. Chicago: University of Chicago Press.
- Méndez, Juan E., Guillermo A. O'Donnell et Paulo Sérgio de M. S. Pinheiro. 1999. *The (Un)Rule of Law and the Underprivileged in Latin America*. Helen Kellogg Institute for International Studies. Notre Dame, Ind.: University of Notre Dame Press.
- Mendoza García, Jorge. 2011. “La tortura en el marco de la guerra sucia en México: un ejercicio de memoria colectiva.” *Polis* 7 (2): 139-179.
- . 2015. “Memoria de las desapariciones durante la guerra sucia en México.” *Athenea Digital*

15 (3): 85-108.

Meneses Reyes, Rodrigo. 2013. "Crime, Street Vendors and the Historical Downtown in Post-Giuliani Mexico City." *International Journal of Criminology and Sociology* 2: 186-198.

México Evalúa. 2017. *Prevención del delito en México: ¿Cómo se implementa? Una evaluación de acciones financiadas por el Pronaped en Nezahualcóyotl*. Rapport du centre d'analyse de politiques publiques México Evalúa.

———. 2020. *Hotspot Neza. 10,000 cuerdas resguardadas por vecinos*. Rapport du centre d'analyse de politiques publiques México Evalúa.

Miranda Mendes de, Ana Paula. 2014. "Militarização e direitos humanos: gramáticas em disputa nas políticas de segurança." *Forum Sociológico*, no. 25 (November): 11–22. <https://doi.org/10.4000/sociologico.886>.

Misse, Michel. 1999. *Malandros, marginais e vagabundos. A acumulação social da violência no Rio de Janeiro*. Rio de Janeiro: IUPERJ.

———. 2008. "Sobre a acumulação social da violência no Rio de Janeiro." *Civitas*, 8 (3) : 371–385.

Moliner, Pascal, and Christian Guimelli. 2015. *Les représentations sociales*. Presses universitaires de Grenoble. <https://doi.org/10.3917/pug.guime.2015.01>.

Monjardet, Dominique. 1987. *Sociologie de La Police : Textes*. Paris: Groupe de sociologie du travail.

———. 1996. *Ce Que Fait La Police : Sociologie de La Force Publique*. Paris: La découverte.

Montambeault, Françoise. 2011. "Overcoming Clientelism through Local Participatory Institutions in Mexico: What Type of Participation?" *Latin American Politics and Society*, 53 (1): 91–124.

———. 2011. "Innovation démocratique ou continuité des pratiques ? Le cas du PRD et des conseils de participation citoyenne à Nezahualcóyotl." *Politique et Sociétés*, 30 (2): 93–122. <https://doi.org/10.7202/1008313ar>.

———. 2016. *The Politics of Local Participatory Democracy in Latin America: Institutions, Actors, and Interactions*. Stanford, California: Stanford University Press.

- Montambeault, Françoise et Annabelle Dias Félix. 2021. “When Informality Matters: Participatory Security Reform and Mechanisms of Social Embeddedness in Nezahualcóyotl, Mexico.” *Journal of Latin American Studies*, 1–28.
- Morais, Marcelo Navarro de. 2006. “Uma análise da Relação entre o Estado e o Tráfico de Drogas: o mito do ‘Poder Paralelo.’” *Revista Ciências Sociais em Perspectiva* 5 (8): 117–38.
- Morelle, Marie et Fabrice Ripoll. 2009. “Les chercheur-es face aux injustices : l’enquête de terrain comme épreuve éthique.” *Annales de géographie* n° 665-666 (1): 157–68.
- Morgan, Kimberly J. et Andrea Louise Campbell. 2011. *The Delegated Welfare State: Medicare, Markets, and the Governance of Social Policy*. Oxford Scholarship Online.
- Morris, Stephen D. et Charles H. Blake. 2010. *Corruption & Politics in Latin America: National and Regional Dynamics*. Boulder, Colorado: Lynne Rienner Publishers.
- Moskos, Peter. 2009. *Cop in the Hood: My Year Policing Baltimore’s Eastern District*. Revised edition. Princeton Oxford: Princeton University Press.
- Müller, Markus Michael. 2012. “Addressing an Ambivalent Relationship: Policing and the Urban Poor in Mexico City.” *Journal of Latin American Studies* 44 (2): 319–45.
- . 2013. “‘Public’ Security and Patron–Client Exchanges in Latin America.” *Government and Opposition* 48 (4): 548–69. <https://doi.org/10.1017/gov.2013.2>.
- . 2017. “The Clientelist Bases of Police Violence in Democratic Mexico City.” Dans *Violence in Latin America and the Caribbean*, dirigé par Tina Hilgers et Laura Macdonald, 59–74. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108140553.003>.
- Müller, Markus-Michael et Andrea Steinke. 2020. “Community Policing’s Extended Military History: Brazilian Pacification from the Global Cold War to the Global War on Terror.” *Policing and Society*, en ligne. <https://doi.org/10.1080/10439463.2020.1772256>.
- Muñiz, María Eugencia Alba. 1976. *Control Político de Los Migrantes Urbanos : Un Estudio de Caso, Ciudad Nezahualcóyotl*. Mexico: Colegio de México.
- Musumeci, Leonarda, Jacqueline Muniz, Patrick Larvie et Bianca Freire. 1996. *Segurança pública e cidadania. A experiência de policiamento comunitário em Copacabana (1994-95)*. Rio

- de Janeiro: ISER - Núcleo de pesquisa.
- Naples, Nancy. 1998. "Bringing Everyday Life to Policy Analysis: The Case of White Rural Women Negotiating College and Welfare." *Journal of Poverty*, 2 (1) : 23-53.
- Naudier, Delphine et Maud Simonet (dir.). 2011. *Des sociologues sans qualités? pratiques de recherche et engagements*. Paris: La Découverte.
- O'Donnell, Guillermo A. 1993. "On the State, Democratization and Some Conceptual Problems: A Latin American View with Glances at Some Postcommunist Countries." *World Development* 21 (8): 1355–69. [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(93\)90048-E](https://doi.org/10.1016/0305-750X(93)90048-E).
- . 1994. "Delegative Democracy." *Journal of Democracy* 5 (1): 55–69. <https://doi.org/10.1353/jod.1994.0010>.
- . 1996. "Illusions About Consolidation." *Journal of Democracy* 7 (2): 34–51. <https://doi.org/10.1353/jod.1996.0034>.
- . 2004. "The Quality of Democracy: Why the Rule of Law Matters." *Journal of Democracy* 15 (4): 32–46. <https://doi.org/10.1353/jod.2004.0076>.
- O'Donnell, Guillermo A. et Philippe C. Schmitter. 1986. *Transitions from Authoritarian Rule: Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*. Johns Hopkins University Press.
- OECD. 1997. *In Search of Results: Performance Management Practices*. PUMA.
- Ohlin, Lloyd E. & Frank J. Remington (Eds.). 1993. *Discretion in Criminal Justice: The Tension between Individualization and Uniformity*. Albany, NY: SUNY Press.
- Oliveira, Fabiana Luci de (dir.). 2012. *UPPs, direitos e justiça. Um estudo de caso das favelas do Vidigal e do Cantagalo*. Rio de Janeiro: FGV Editora.
- Oliveira, João Pacheco de. 2017. "La « pacification » urbaine." *Esprit* Juillet-Août (7): 185–203.
- Oliver, Willard M. 2000. "The Third Generation of Community Policing: Moving Through Innovation, Diffusion, and Institutionalization." *Police Quarterly* 3 (4): 367–88. <https://doi.org/10.1177/109861110000300402>.
- Omastová, Kristyna. 2017. *Tepito y su transformación desde 1960 hasta el presente. Formas presentes de la cultura de la pobreza*. Mémoire de master, Prague, Université Caroline.

- Osborne, Deborah et Susan Wernicke. 2003. *Introduction to Crime Analysis: Basic Resources for Criminal Justice Practice*. New York, London et Oxford: Haworth Press.
- Oxhorn, Philip. 2011. *Sustaining Civil Society: Economic Change, Democracy, and the Social Construction of Citizenship in Latin America*. University Park, Pa.: Pennsylvania State University Press.
- Pacheco, Thiago. 2013. “Da Polícia Especial até o BOPE e a CORE: as polícias do Rio de Janeiro e o desenvolvimento de suas unidades de elite.” *Cadernos do Desenvolvimento Fluminense* 0 (3): 118–31. <https://doi.org/10.12957/cdf.2013.9343>.
- Pader, Ellen. 2014. “Seeing with an Ethnographic Sensibility: Explorations Beneath the Surface of Public Policies.” Dans *Interpretation and Method* dirigé par Dvora Yanow et Peregrine Schwartz-Shea, 2nd ed. Routledge. 194-208.
- Páez Murillo, Carlos Augusto, Ignacio Enrique Peón Escalante et Sandra Milena Baracaldo Sierra. 2020. “Programa de cuadrantes en Ciudad de México.” *Revista Científica General José María Córdova* 18 (29): 27–58. <https://doi.org/10.21830/19006586.563>.
- Pansters, Wil et Hector Castillo Berthier. 2007. “Mexico City.” dans Kees Koonings et Dirk Kruijt (dir.) *Fractured Cities. Social Exclusion, Urban Violence and Contested Spaces in Latin America*. London: Zed Books. 36-56.
- Passy, Florence. 2001. “Socialization, Connection, and The Structure/Agency Gap: A Specification of The Impact of Networks on Participation in Social Movements.” *Mobilization: An International Quarterly* 6 (2): 173–92. <https://doi.org/10.17813/maiq.6.2.v6u4wg67x87w943h>.
- . 2003. “Social Networks Matter. But How?” dans Mario Diani et Doug McAdam (dir.), *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action*. Oxford: Oxford University Press. 21-48.
- Pearce, Jenny. 2010. “Perverse State Formation and Securitized Democracy in Latin America.” *Democratization*, 17 (2): 286-306.
- Pearson, Geoffrey et Michael Rowe. 2020. *Police Street Powers and Criminal Justice: Regulation and Discretion in a Time of Change*. Oxford et New York: Hart.

- Peña Mena, Ricardo de la. 2020. “Las encuestas en la elección presidencial de México, 2018.” *Revista mexicana de opinión pública* 28 (Jun): 117–45. <https://doi.org/10.22201/fcpys.24484911e.2020.28.66376>.
- Penglase, Ben. 2008. “The Bastard Child of the Dictatorship: The Comando Vermelho and the Birth of ‘Narco-Culture’ in Rio de Janeiro.” *Luso-Brazilian Review* 45 (1): 118–45.
- . 2009. “States of Insecurity: Everyday Emergencies, Public Secrets, and Drug Trafficker Power in a Brazilian Favela Authority, Crime, and the State.” *PoLAR: The Political and Legal Anthropology Review* 32 (1): 47–63.
- . 2015. *Living with Insecurity in a Brazilian Favela: Urban Violence and Daily Life*. Rutgers University Press. <https://doi.org/10.36019/9780813565453>.
- Pereira, Anthony W. et Diane E. Davis. 2000. “New Patterns of Militarized Violence and Coercion in the Americas.” *Latin American Perspectives* 27 (2,): 3–17.
- Pinheiro, Paulo Sérgio. 1997. “Violência, crime e sistemas policiais em países de novas democracias.” *Tempo social*, 9 (1): 43-52.
- PNUD (Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo). 2013. *Informe regional de desarrollo humano 2013-2014: Seguridad ciudadana con rostro humano: Diagnóstico y propuestas para América Latina*. Panamá: Centro regional de servicios para América Latina y el Caribe, PNUD.
- Pouliot, Vincent. 2008. “The Logic of Practicality: A Theory of Practice of Security Communities.” *International Organization* 62 (2): 257–88.
- . 2010. *International Security in Practice: The Politics of NATO–Russia Diplomacy*. New York: Cambridge University Press.
- Power, Timothy J. 2016. “The Brazilian Military Regime of 1964-1985: Legacies for Contemporary Democracy.” *Iberoamericana* 16 (62): 13–26. <https://doi.org/10.18441/ibam.16.2016.62.13-26>.
- Power, Timothy J et Matthew M Taylor (dir.). 2011. *Corruption and Democracy in Brazil. The Struggle for Accountability*. Notre Dame, Indiana: University of Notre Dame Press.
- Querales-Mendoza, May-ek. 2020. “‘No se pueden llevar a mi esposo’: desaparición forzada y desplazamiento interno forzado en el contexto de la guerra contra el narcotráfico en

- Michoacán (México).” *Historia y Sociedad*, no. 39 (December): 105–29. <https://doi.org/10.15446/hys.n39.82973>.
- Ramirez, Steven. 2013. “Lawless Capitalism: The Subprime Crisis and the Case for an Economic Rule of Law.” *Faculty Publications & Other Works*, January. <https://lawecommons.luc.edu/facpubs/445>.
- Raposo, Otávio. 2014. “‘This Is Iraq. People Are Afraid.’ Resistance and Mobilization in the Maré Favelas (Rio de Janeiro).” *Vibrant: Virtual Brazilian Anthropology* 11 (1): 11–49. <https://doi.org/10.1590/S1809-43412014000100001>.
- Raposo, Otávio, Ana Rita Alves, Pedro Varela et Cristina Roldão. 2019. “Negro drama. Racismo, segregação e violência nas periferias de Lisboa.” *Revista crítica de ciências sociais*, 119: 5–28.
- Ratcliffe, Jerry. 2008. *Intelligence-led Policing*. Cullompton: Willan.
- Raz, Joseph. 1979. “The Authority of Law: Essays on Law and Morality.” In *The Rule of Law and Its Virtue* dirigé par Joseph Raz. New York: Oxford University Press. 210–29
- Revilla, Lucie. 2021. Le travail de l'ordre. *Hierarchies sociales et ancrages policiers dans les quartiers populaires de Khartoum et Lagos*. Thèse de doctorat, Bordeaux, Université de Bordeaux.
- Revillard, Anne. 2017. “La Réception Des Politiques Du Handicap: Une Approche Par Entretiens Biographiques.” *Revue Française de Sociologie*, 58 (1): 71–96. <https://doi.org/10.2307/26376019>.
- . 2018. “Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants. La réception de l'action publique.” *Revue française de science politique*, 3 (28). 469–491.
- Reyes. 2013. “Crime, Street Vendors and the Historical Downtown in Post- Giuliani Mexico City.” *International Journal of Criminology and Sociology*. <https://doi.org/10.6000/1929-4409.2013.02.19>.
- Ribeiro da Silva, Claudia Rose. 2006. *Maré: a invenção de um bairro*. Mémoire de maîtrise, Rio de Janeiro, Fundação Getúlio Vargas.
- Riccio, Vicente, Marco Aurélio Ruediger, Steven Dutt Ross et Wesley Skogan. 2013. “Community

- Policing in the Favelas of Rio de Janeiro.” *Police Practice and Research* 14 (4): 308–18. <https://doi.org/10.1080/15614263.2013.816494>.
- Riccio, Vicente et Wesley Skogan (dir.). 2018. *Police and Society in Brazil*. New York et London: Routledge.
- Rivera Gutiérrez, Jovani. 2018. *En Una Esquina de Tepito (Diario de Campo)*. Document de travail, séminaire sobre Violencia y Paz, Colegio de México.
- Rosales Ayala, Héctor Silvano. 1987. *Tepito Arte Acá*. Mexico: Universidad Nacional Autónoma de México, Centro Regional de Investigaciones Multidisciplinarias.
- Rosen, Jonathan D. et Roberto Zepeda Martínez. 2016. *Organized Crime, Drug Trafficking, and Violence in Mexico: The Transition from Felipe Calderón to Enrique Peña Nieto*. Security in the Americas in the Twenty-First Century. Lanham, Maryland: Lexington Books, an imprint of The Rowman & Littlefield Publishing Group, Inc.
- Rosenbaum, Dennis P. 1986. *Community Crime Prevention: Does it Work ?* Sage Publications, 1ère édition.
- . 1994. *The Challenge of Community Policing: Testing the Promises*. Thousand Oaks, California: Sage Publications.
- Rougeon, Marina. 2015. “Entrer dans la confidence : ethnographie, « cancans » et rapports de force au Brésil.” *Ethnologies* 37 (1): 193–215. <https://doi.org/10.7202/1039662ar>.
- Roush, Laura. 2014. “Santa Muerte, Protection, and 'Desemparo': A View from a Mexico City Altar.” *Latin American Research Review* 49: 129–48.
- Rousseau, Juliette. 2014. “Villes marchandes et villes rebelles: préparation aux méga-événements et reconfiguration des formes d'exercice du pouvoir au Brésil.” *Mouvements*, 78 (été) : 24-30.
- Rumbaut, Rubén G. et Egon Bittner. 1979. “Changing Conceptions of the Police Role: A Sociological Review.” *Crime and Justice*, 1: 239-288.
- Sabet, Daniel. 2012. *Police Reform in Mexico: Informal Politics and the Challenge of Institutional Change*. Stanford University Press.
- . 2013. “Corruption or Insecurity? Understanding Dissatisfaction with Mexico’s Police.”

Latin American Politics and Society 55 (1): 22–45.

Saborio, Sebastian. 2013. “The Pacification of the Favelas: Mega Events, Global Competitiveness, and the Neutralization of Marginality.” *Socialist Studies* 9 (2): 130–45.

Salazar Elena, Rodrigo et Ilya Adler. 2010. *Symbolism and Ritual in a One-Party Regime: Unveiling Mexico’s Political Culture*. Tucson: University of Arizona Press.

Sanders, Carrie B., Crystal Weston et Nicole Schott. 2015. “Police Innovations, ‘Secret Squirrels’ and Accountability: Empirically Studying Intelligence-Led Policing in Canada.” *The British Journal of Criminology*, 55 (4): 711–29.

Sandstrom, Kent L, Daniel D Martin et Gary Alan Fine. 2006. *Symbols, Selves, and Social Reality: A Symbolic Interactionist Approach to Social Psychology and Sociology*. Roxbury Publishing Company.

Santos, Boaventura de Sousa. 1997. “Por uma concepção multicultural de direitos humanos.” *Revista crítica de ciências sociais*, 48: 11-32.

———. 2009. “If God were a Human Rights Activist: Human Rights and the Challenge of Political Theologies.” *Law Social Justice and Global Development*, 1.

———. 2013. “Human Rights: A Fragile Hegemony.” dans François Crépeau et Colleen Sheppard, *Human Rights and Diverse Societies: Challenges and Possibilities*. Newcastle: Cambridge Scholars Publishing: 17-25.

Sarlet, Ingo Wolfgang et Jayme Weingartner Neto. 2013. “A inviolabilidade do domicílio e seus limites: o caso do flagrante delito.” *Revista de direitos fundamentais e democracia* 14 (14): 544-562.

Sarsfield, Rodolfo. 2012. “The Bribe Game: Microfoundations of Corruption in Mexico.” *The Justice System Journal* 33 (2): 215–234.

Schatz, Edward. 2009. *Political Ethnography : What Immersion Contributes to the Study of Power*. Chicago ; London: The University of Chicago Press.

Scott, James C. 1990. *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*. New Haven: Yale University Press.

- Secrétariat de sécurité publique du district fédéral. 2014. *Mi policía K8*. Mexico: Institut d'accès à l'information publique et protection de données personnelles du district fédéral.
- Selee, Andrew. 2011. *Decentralization, Democratization, and Informal Power in Mexico*. Pennsylvania State University Press.
- Shearing, Clifford D. et Richard V. Ericson. 1991. "Culture as Figurative Action." *The British Journal of Sociology*, 42 (4): 481–506.
- Silva Forné, Carlos. 2011. *Policía, encuentros con la ciudadanía y aplicación de la ley en Ciudad Nezahualcóyotl*. <https://biblio.juridicas.unam.mx/bjv/id/2972>. Universidad Nacional Autónoma de México. Instituto de Investigaciones Jurídicas.
- . 2016. "The Excessive Use of Force by Mexico City Law Enforcement Agencies: Corruption, Normal Abuse and Other Motives." *Mexican Law Review* 9 (1): 3–21. <https://doi.org/10.1016/j.mexlaw.2016.09.001>.
- Silva, Luiz Antonio Machado da. 2011. "Policía e violência urbana em uma cidade brasileira." *Etnográfica. Revista do Centro em Rede de Investigação em Antropologia* 15 (1) (Février): 67–82. <https://doi.org/10.4000/etnografica.828>.
- Silva, Robson Rodrigues da. 2011. *Entre a Caserna e a Rua : O Dilema Do "Pato" : Uma Análise Antropológica Da Instituição Policial Militar a Partir Da Academia de Polícia Militar D. João VI*. Nitéroí, RJ : Editora da UFF.
- Silva Herzog, Jesús. 2010. *Histoire de la révolution mexicaine*. Montréal: Éditions Lux.
- Silva Lima, William da. 2001. *Quatrocentos contra um: uma história do Comando Vermelho*. São Paulo: Labortexto editorial.
- Silvestri, Marisa. 2003. *Women in Charge*. Routledge.
- Sir Carr-Saunders, Alexander Morris. 1933. *The Professions*. Oxford : The Clarendon press.
- Skilling, Louise. 2016. "Community Policing in Kenya: The Application of Democratic Policing Principles." *The Police Journal: Theory, Practice and Principles* 89 (1): 3–17. <https://doi.org/10.1177/0032258X16637372>.
- Skogan, Wesley G. 1990. *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American*

- Neighborhoods*. New York: Free Press.
- . 2006. “The promises of community policing.” dans David Weisburd et Anthony A. Braga (dir.), *Police Innovation: Contrasting Perspectives*. New York; Cambridge : Cambridge University Press. 27-44.
- . 2008. “Chapter 1. An Overview of Community Policing: Origins, Concepts and Implementation.” dans Tom Williamson (dir.), *The Handbook of Knowledge-Based Policing: Current Conceptions and Future Directions*. John Wiley & Sons, Ltd. 43-57.
- Smith, Dorothy. 1987. *The Everyday World as Problematic. A Feminist Sociology*. Boston: Northeastern University Press.
- Soares, Luiz Eduardo. 2000. *Meu casaco de general: 500 dias no front da segurança pública do Rio de Janeiro*. São Paulo, Brésil: Companhia das Letras.
- Sobering, Katherine et Javier Auyero. 2019. “Collusion and Cynicism at the Urban Margins.” *Latin American Research Review* 54 (1): 222-236.
- Sousa Silva, Eliana. 2009. *O contexto das práticas policiais nas favelas da Maré: a busca de novos caminhos a partir de seus protagonistas*. Thèse de doctorat, Pontificia Universidade Católica do rio de Janeiro.
- . 2015. *Testemunhos da Maré*. Rio de Janeiro: Aeroplano.
- . 2017. *A ocupação da Maré pelo exército brasileiro. Percepção de moradores sobre a ocupação das forças armadas na Maré*. Rio de Janeiro: Redes da Maré.
- Souza, Stefanie Israel. 2019. “Pacification of Rio’s Favelas and the ‘Pacification of the Pacification Police’: The Role of Coordinating Brokerage in Police Reform.” *Sociological Forum* 34 (2): 458–82. <https://doi.org/10.1111/socf.12505>.
- Sozzo, Máximo. 2005. “Metamorfosis de los discursos y las prácticas sobre seguridad urbana en la Argentina.” Dans *Seguridad y reforma policial en las Américas* dirigé par Lucía Dammert et John Bailey. Éditions Siglo XXI de España. 39-57.
- . 2016. “Policing after Dictatorship in South America.” dans Bradford, Ben, Ian Loader, Beatrice Jauregui et Jonny Steinberg (dir.), *The SAGE Handbook of Global Policing*. SAGE Publications Ltd.

- Sparrow, Malcolm K., Mark H. Moore et David M. Kennedy. 1990. *Beyond 911: A New Era for Policing*. New York: Basic.
- Spire, Alexis. 2008. *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris: Raisons d'agir.
- . 2011. "The taming of the taxes by the dominant classes." *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190 (5): 58–71.
- Tanner, Murray Scot. 2000. "Will the State Bring You Back In? Policing and Democratization." *Comparative Politics* 33 (1): 101–24. <https://doi.org/10.2307/422426>.
- Tello, Nelia. 2012. "Police Reforms: The Voice of Police and Residents in Mexico City." *Policing and Society* 22 (1): 14–27.
- Tello, Nelia et Niels Uildriks. 2006. *Mexican Police Reforms and Human Rights: Past Approaches, Policing in Crises and Viable Alternatives*. Mimeo.
- Thompson, E. P. 1991. "The Moral Economy Reviewed." dans E.P Thomson, *Customs in Common: Studies in Traditional Popular Culture*. Londres: The Merlin Press. 259-351.
- . 2015. *Whigs and Hunters: The Origin of the Black Act*. Breviary Stuff Publications.
- Tomkinson, Sule. 2020. "Who Are You Afraid of and Why? Inside the Black Box of Refugee Tribunals." *Canadian Public Administration* 61 (2): 184–204. <https://doi.org/10.1111/capa.12275>.
- Trojanowicz, Robert C. et Bonnie Bucqueroux. 1990. *Community Policing: A Contemporary Perspective*. Anderson Pub. Co.
- Tulchin, Joseph S. et Meg Ruthenburg. 2006. *Toward a Society under Law: Citizens and Their Police in Latin America*. Washington, D.C. : Baltimore, Md.: Woodrow Wilson Center Press ; Johns Hopkins University Press.
- Uildriks, Niels A. 2010. *Mexico's Unrule of Law: Implementing Human Rights in Police and Judicial Reform under Democratization*. Lanham, Md. ; Toronto: Lexington Books.
- Ungar, Mark. 2002. *Elusive Reform: Democracy and the Rule of Law in Latin America*. Lynne Rienner Publishers.

- . 2011. *Policing Democracy: Overcoming Obstacles to Citizen Security in Latin America*. Washington, DC: Woodrow Wilson Center Press ; Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Ungar, Mark et Enrique Desmond Arias. 2012. “Reassessing Community-Oriented Policing in Latin America.” *Policing and Society* 22 (1): 1–13. <https://doi.org/10.1080/10439463.2011.597856>.
- Ungar, Mark et Leticia Salomón. 2012. “Community Policing in Honduras: Local Impacts of a National Programme.” *Policing and Society*, 22 (1): 28–42.
- United Nations Office on Drugs and Crime. 2019. *Global Study on Homicide. Homicide Trends, Patterns and Criminal Justice Response*. Vienne: UNODC.
- Van Maanen, John. 1978. “People Processing: Strategies of Organizational Socialization.” *Organizational Dynamics* 7 (1): 19–36. [https://doi.org/10.1016/0090-2616\(78\)90032-3](https://doi.org/10.1016/0090-2616(78)90032-3).
- Varela, Andrés Cervantes. 1999. *Elecciones 2000: salvemos a México!: coalición opositora o continuismo priísta*. Plaza y Valdes.
- Vigour, Cécile. 2005. *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. Collection repères, La découverte.
- . 2008. “Ethos et légitimité professionnels à l’épreuve d’une approche managériale : le cas de la justice belge.” *Sociologie du Travail* 50 (1): 71–90. <https://doi.org/10.1016/j.soctra.2007.12.005>.
- Vilarouca, Márcio Grijó et Ludmila M. L. Ribeiro. 2019. “The Meanings of Pacifying Police Units (UPPs) in the ‘Marvelous City.’” *Police Practice and Research* 20 (5): 494–510. <https://doi.org/10.1080/15614263.2018.1526684>.
- Villiers, Peter et Rob Adlam. 2003. *Police Leadership in the 21st Century: Philosophy, Doctrine and Developments*. Illustrated edition. Winchester: Waterside Press.
- Vodopivec, Barbara. 2017. *Made in Tepito: Urban Tourism and Inequality in Mexico City*. Mémoire de master, München, Université Louis et Maximilien de München.
- Vommaro, Gabriel Alejandro. 2010. *Regards Croisés Sur Les Rapports Des Classes Populaires Au Politique En Argentine : Retour Sur La Question Du Clientélisme*. Thèse de doctorat,

- Paris, EHESS. <http://www.theses.fr/2010EHES0112>.
- Walker, Samuel et Charles Katz. 2018. *The Police in America: an Introduction*. 9^{ème} édition, McGraw-Hill Education.
- Weber, Max. 1922 [1965]. *Essais sur la théorie de la science*. Paris: Plon.
- Wedeen, Lisa. 2010. "Reflections on Ethnographic Work in Political Science." *Annual Review of Political Science* 13: 255–72.
- Weller, Jean-Marc. 2018. *Fabriquer des actes d'État. Une ethnographie du travail bureaucratique*. Paris: Economica, collection "Études sociologiques".
- Westley, William A. 1953. "Violence and the Police." *American Journal of Sociology*, 59 (1): 34–41.
- Whitehead, Laurence. 2004. "Notes on Human Development, Human Rights, and Auditing the Quality of Democracy." dans *The Quality of Democracy: Theory and Applications* dirigé par Guillermo O'Donnell, Jorge Vargas Cullell et Osvaldo M. Lazzetta. Notre Dame: University of Notre Dame Press. 176–86.
- Wilensky, Harold L. 1964. "The Professionalization of Everyone?" *American Journal of Sociology*, 70 (2): 137–58.
- Willadino, Raquel, Rodrigo Costa do Nascimento et Jailson de Souza e Silva (coord.). 2018. *Novas configurações das redes criminosas após a implantação das UPPs*. Rio de Janeiro, Observatório de favelas.
- Willis, Graham Denyer. 2015. *The Killing Consensus: Police, Organized Crime, and the Regulation of Life and Death in Urban Brazil*. University of California Press.
- . 2017. "Before the Body Count: Homicide Statistics and Everyday Security in Latin America." *Journal of Latin American Studies* 49 (1): 29–54. <https://doi.org/10.1017/S0022216X16000407>.
- Willis, Graham Denyer et Mariana Mota Prado. 2014. "Process and Pattern in Institutional Reforms: A case Study of the Police Pacifying Units (UPPs) in Brazil." *World Development*, 64: 232-242.
- Wisler, Dominique et Ihekwoaba D. Onwudiwe. 2008. "Community Policing in Comparison."

Police Quarterly 11 (4): 427–46. <https://doi.org/10.1177/1098611108317820>.

Worms, Jamie L. et Andrew Sluyter. 2018. “Conceived Versus Lived Social Spaces and the Transformation of the Morro da Providência Favela of Rio de Janeiro since 2008.” *The Latin Americanist*, 62 (4): 545-567.

Zacka, Bernardo. 2017. *When the State Meets the Street: Public Service and Moral Agency*. Cambridge, Massachusetts.

Zaluar, Alba et Marcos Alvito. 1998. *Um Século de Favela*. FGV Editora.

Zaluar, Alba et Ana Paula Alves Ribeiro. 2009. “Teoria da eficácia coletiva e violência: o paradoxo do subúrbio carioca.” *Novos estudos CEBRAP*, 84: 175-196.

Presse et sites web

Al Jazeera, *World Cup Showdown*, 18 mai 2014. Disponible sur :
<http://projects.aljazeera.com/2014/world-cup-favelas/>

Al Jazeera, *Mexico : The Tlatelolco massacre, 50 years on*, 2 octobre 2018. Disponible sur :
<https://www.aljazeera.com/news/2018/10/2/mexico-the-tlatelolco-massacre-50-years-on>

Amnesty International, *Torture in Mexico is out of control*, octobre 2015. Disponible sur :
<https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2015/10/stop-torture-mexico/>

Àngels Barcelona, *Las 7 Cabronas e Invisibles de Tepito*, 2008. Disponible sur :
<http://angelsbarcelona.com/en/artists/mireia-sallares/projects/las-7-cabronas-e-invisibles-de-tepito/564>

BBC, *Amarildo: The disappearance that has rocked Rio*, 18 septembre 2013. Disponible sur :
<https://www.bbc.com/news/world-latin-america-24143780>

BBC, *Brazil troops in Rio slum operation before World Cup*, 5 avril 2014. Disponible sur :
<https://www.bbc.com/news/world-latin-america-26896491>

BBC News Brazil, *Congresso aprova decreto de intervenção federal no Rio de Janeiro; entenda o que a medida significa*, 21 février 2018. Disponible sur :
<https://www.bbc.com/portuguese/brasil-43079114>

BBC News Brazil, *'Tinha helicóptero atirando de cima': professores acalmam alunos com música durante operação que matou 8 no Rio*, 7 mai 2019. Disponible sur :
<https://www.bbc.com/portuguese/brasil-48190478>

Comciencia, *Um novo cotidiano para as favelas cariocas*, 10 novembre 2001. Disponible sur :
<https://www.comciencia.br/dossies-1-72/reportagens/violencia/vio03.htm>

Courrier International, *Des favelas plus tout à fait comme les autres*, 9 septembre 2009. Disponible sur :
<https://www.courrierinternational.com/article/2009/09/09/des-favelas-plus-tout-afait-comme-les-autres>

Cultura Colectiva, *Qué significa ser mujer en el barrio de Tepito*, 22 avril 2019. Disponible sur :
<https://cultura colectiva.com/letras/que-es-ser-mujer-en-tepito>.

Diario AS Más deporte, *5 boxeadores que salieron de Tepito para ser campeones*, 19 mai 2018.

Disponible sur : https://us.as.com/us/2018/05/18/masdeporte/1526596132_832189.html

El Cierre Digital, *La pionera de las mujeres narcotraficantes : Ma Baker, fundadora del Cártel de Neza*, 1 septembre 2020. Disponible sur :

<https://elcierredigital.com/investigacion/964928975/Ma-Baker-primera-mujer-narco.html>

El País, *Calderón acerca la guerra contra el narco a la capital de México*, 20 septembre 2012.

Disponible sur :

https://elpais.com/internacional/2012/09/20/mexico/1348174379_598453.html

El País, *Intervenção federal no Rio decretada por Temer abre inédito e incerto capítulo*, 17 février 2018. Disponible sur :

https://brasil.elpais.com/brasil/2018/02/16/politica/1518803598_360807.html

El País, *Rasante de helicópteros e sete mortos em dia de pânico na Maré*, no Rio, 21 juin 2018.

Disponible sur :

https://brasil.elpais.com/brasil/2018/06/20/politica/1529519369_464493.html

El País Internacional, *Dimite el comisionado nacional de seguridad en México*, 17 mars 2014.

Disponible sur :

https://elpais.com/internacional/2014/03/17/actualidad/1395016320_424398.html

El Siglo de Torreón, *Narcos se disputan Zona Oriente de Nezahualcóyotl*, 20 janvier 2011.

Disponible sur : <https://www.elsiglodetorreon.com.mx/noticia/593192.narcos-se-disputan-zona-oriente-de-nezahualcoyotl.html> ; El Universal, *Por denuncias ciudadanas cayó la*

banda de 'Ma Baker', 7 octobre 2003. Disponible sur :

<https://archivo.eluniversal.com.mx/ciudad/53839.html> ;

El Universal Unión Edomex, *El pariente, lujoso narco que vivió en Neza*, 2 août 2019. Disponible

sur : <https://www.unionedomex.mx/articulo/2019/08/02/ciudadanos/el-pariente-lujoso-narco-que-vivio-en-neza>

El Universal, *La Unión Tepito, el 'monstruo' de mil cabezas*, 25 décembre 2019. Disponible sur :

<https://www.eluniversal.com.mx/metropoli/cdmx/la-union-tepito-el-monstruo-de-mil-cabezas>

ESPN, *El boxeo en el barrio mexicano de Tepito ayuda a jóvenes a alejarse de la mala vida*, 21 mars 2017. Disponible sur : https://www.espn.com.mx/boxeo/nota/_/id/3040414/el-boxeo-en-el-barrio-mexicano-de-tepito-ayuda-a-jovenes-a-alejarse-de-la-mala-vida

Estadão, *UPP vira marca de campanha de Dilma e Cabral no Rio*. Disponible sur: <https://politica.estadao.com.br/noticias/geral,upp-vira-marca-da-campanha-de-dilma-e-cabral-no-rio,593466>

Expansión, *El narcotráfico y la extorsión ‘cercan’ los límites de la Ciudad de México*, 29 octubre 2012. Disponible sur : <https://expansion.mx/nacional/2012/10/29/ciudad-nezahualcoyotl-un-municipio-con-una-poblacion-vulnerable-al-delito>

Extra Globo, *Protesto fecha Linha Vermelha*, 14 avril 2009. Disponible sur: <https://extra.globo.com/noticias/rio/protesto-fecha-linha-vermelha-266820.html>

Folha de São Paulo, *Tiroteio deixa 3 mortos em Copabana*, 4 mars 2004. Disponible sur : <https://www1.folha.uol.com.br/fsp/cotidian/ff0403200428.htm>

Folha de São Paulo, *Tiroteio fecha 4 ruas e túnel na zona sul do Rio*, 4 septembre 2004. Disponible sur : <https://www1.folha.uol.com.br/fsp/cotidian/ff0409200428.htm>

Folha de São Paulo, *Polícia identifica nove dos 19 mortos em operação no complexo do Alemão*, 28 juin 2007. Disponible sur: <https://www1.folha.uol.com.br/cotidiano/2007/06/308087-policia-identifica-nove-dos-19-mortos-em-operacao-no-complexo-do-alemao.shtml?mobile>

Folha de São Paulo, *Interventor nomeia general do exercito como secretario de segurança do rio*, février 2018. Disponible sur : <https://www1.folha.uol.com.br/cotidiano/2018/02/interventor-nomeia-general-do-exercito-como-secretario-de-seguranca-do-rio.shtml>

G1 Globo, *Governo do RJ confirma saída de Beltrame da Secretaria de Segurança*, 11 octobre 2016. Disponible sur : <http://g1.globo.com/rio-de-janeiro/noticia/2016/10/governo-do-rj-confirma-saida-de-beltrame-apos-2-turno-das-eleicoes.html>

G1 Globo, *Secretário de Segurança Pública do Rio de Janeiro pede demissão*, 12 octobre 2016. Disponible sur : <http://g1.globo.com/hora1/noticia/2016/10/secretario-de-seguranca-publica-do-rio-de-janeiro-pede-demissao.html>

- G1 Globo, *Marcha reúne quatro mil pessoas pelo fim da violência na Maré*, 24 mai 2017. Disponible sur : <https://g1.globo.com/rio-de-janeiro/noticia/marcha-reune-quatro-mil-pessoas-pelo-fim-da-violencia-na-mare.ghtml>
- G1 Globo, *Temer assina decreto de intervenção federal na segurança do Rio de Janeiro*, 16 février 2018. Disponible sur: <https://g1.globo.com/politica/noticia/temer-assina-decreto-de-intervencao-federal-na-seguranca-do-rio-de-janeiro.ghtml>
- G1 Globo, *Homens das Forças Armadas fazem patrulhamento em comunidades da Região Metropolitana do RJ*, 11 septembre 2018. Disponible sur: <https://g1.globo.com/rj/rio-de-janeiro/noticia/2018/09/11/homens-das-forcas-armadas-fazem-patrulhamento-no-cantagalo-em-ipanema.ghtml>
- G1 Globo, *Tiroteio interrompe distribuição de cestas básicas na Providência; jovem de 19 anos morre na ação*, 22 mai 2020. Disponible sur: <https://g1.globo.com/rj/rio-de-janeiro/noticia/2020/05/22/tiroteio-interrompe-distribuicao-de-cestas-basicas-na-providencia-jovem-de-19-anos-morre-na-acao.ghtml>
- Globo, *Sobe para 10 número de mortos em operação na Maré, no Rio, diz polícia*, 26 juin 2013. Disponible sur : <http://g1.globo.com/rio-de-janeiro/noticia/2013/06/sobe-para-10-numero-de-mortos-em-operacao-na-mare-no-rio-diz-policia.html>
- Globo, *Marcha pede fim da violencia na Maré*. Disponible sur : <https://oglobo.globo.com/rio/marcha-pede-fim-da-violencia-na-mare-21389874>
- Globo, *“Acorda mp”: o que pedem parentes de vitimas de violencia no estado*, 19 avril 2017. Disponible sur : <https://oglobo.globo.com/rio/acorda-mp-o-que-pedem-parentes-de-vitimas-de-violencia-no-estado-21226039>
- Globo, *Marcha da Maré pede fim de violência no complexo de favelas da Zona Norte*, 23 mai 2017. Disponible sur : <https://oglobo.globo.com/rio/marcha-da-mare-pede-fim-de-violencia-no-complexo-de-favelas-da-zona-norte-21380757>
- Globo, *Cerca de 4 mil homens das forças de segurança fazem operações nas zonas Norte e Sul do Rio*, 11 juillet 2018. Disponible sur : <https://oglobo.globo.com/rio/cerca-de-4-mil-homens-das-forcas-de-seguranca-fazem-operacoes-nas-zonas-norte-sul-do-rio-22873839>

Infobae, *El 'Último Caballero del Narco' que saldrá de la cárcel a los 101 años*, 21 mars 2019.

Disponible sur : <https://www.infobae.com/america/mexico/2019/03/21/el-ultimo-caballero-del-narco-que-saldra-de-la-carcel-a-los-101-anos/>

Infobae, *Quién era Doña Chelo, la más célebre de la '7 cabronas de Tepito'*, 28 mars 2019.

Disponible sur : <https://www.infobae.com/america/mexico/2019/03/28/quien-era-dona-chelo-la-mas-celebre-de-las-7-cabronas-de-tepito/>

Infobae, *Uno a uno :estos han sido los golpes a la Unión Tepito*, 26 mai 2020. Disponible sur :

<https://www.infobae.com/america/mexico/2020/05/26/uno-a-uno-estos-han-sido-los-golpes-a-la-union-tepito/>

Infobae, *« Ma Baker », la primera mujer en convertirse en cabecilla de un cártel narco en México*,

28 août 2020. Disponible sur : <https://www.infobae.com/america/mexico/2020/08/29/ma-baker-la-primera-mujer-en-convertirse-en-cabecilla-de-un-cartel-narco-en-mexico/>

Infobae, *La Unión Tepito, el cártel que se apoderó El Betito : su hija fue ya también detenida*, 19

décembre 2020. Disponible sur : <https://www.infobae.com/america/mexico/2020/12/19/la-union-tepito-el-cartel-del-que-se-apodero-el-betito-su-hija-fue-ya-tambien-detenido/> ;

Infobae, *CDMX: Claudia Sheinbaum anunció que la Guardia Nacional vigilará las 16 alcaldías en 2022*,

16 décembre 2021. Disponible sur : <https://www.infobae.com/america/mexico/2021/12/16/cdmx-claudia-sheinbaum-anuncio-que-la-guardia-nacional-vigilara-las-16-alcaldias-en-2022/>

Insight Crime, *La Unión Tepito*, 19 novembre 2020. Disponible sur :

<https://es.insightcrime.org/mexico-crimen-organizado/la-union-tepito/?highlight=tepito> ;

La Jornada Virtual, *Vinculada con plagios y robo de vehículos, la banda de Ma Baker :*

procuraduría mexiquense, 21 août 2002. Disponible sur : <https://www.jornada.com.mx/2002/08/21/041n1soc.php?printver=0>

La Política Online, *"Que AMLO se dé una vuelta por Neza y verá que se puede lograr la paz sin*

amnistía a criminales", 15 décembre 2017. Disponible sur : <https://www.lapoliticaonline.com.mx/nota/107239-que-amlo-se-de-una-vuelta-por-neza-y-vera-que-se-puede-lograr-la-paz-sin-amnistia-a-criminales/>

- La Presse, *Brésil: la police de Rio s'empare des favelas de Maré*, 30 mars 2014. Disponible sur : <https://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/201403/30/01-4752733-bresil-la-police-de-rio-sempare-des-favelas-de-mare.php>
- La Republica, *'Ma Baker' : la primera mujer en encabezar un cártel de narcotráfico en México*, 30 août 2020. Disponible sur : <https://larepublica.pe/mundo/2020/08/30/mexico-ma-baker-la-primera-mujer-en-encabezar-un-cartel-de-narcotrafico/> ;
- La Silla Rota, *Quien era 'Pancho Cayagua' de la Unión Tepito?*, 11 octobre 2017. Disponible sur : <https://lasillarota.com/metropoli/quien-era-pancho-cayagua-de-la-union-tepito/182337>
- La Silla Rota, *Estos son los fundadores de la Unión Tepito*, 9 mai 2018. Disponible sur : <https://lasillarota.com/fundadores-la-union-tepito-cdmx-narco/221485>
- Le Figaro International, *Les favelas de Rio de Janeiro en voie de pacification*, 4 octobre 2010. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/international/2010/10/03/01003-20101003ARTFIG00256-les-favelas-de-rio-de-janeiro-en-voie-de-pacification.php>
- Le Monde, *Le meurtre d'un habitant de favela par la police émeut le Brésil*, 24 octobre 2013. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/10/24/arrestations-en-cascade-au-sein-de-la-police-bresilienne-apres-une-disparition-dans-une-favela_3502616_3222.html
- Le Monde, *A Rio de Janeiro, l'armée tente de sécuriser les favelas*, 8 avril 2014. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/04/08/comment-l-armee-tente-de-securiser-les-favelas-de-rio-de-janeiro_4397349_3222.html
- Los Angeles Times, *Mexico Extradited Accused Traffickers*, 7 mai 2001. Disponible sur : <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-2001-may-07-me-60454-story.html> ;
- Milenio, *Indagan a 'justicieros contra la Unión de Tepito*, 27 janvier 2018. Disponible sur : <https://www.milenio.com/estados/indagan-a-justicieros-contra-la-union-de-tepito>
- MXCity, *La entrañable cultura del box en Tepito*, octobre 2015. Disponible sur : <https://mxcity.mx/2015/10/la-entranable-cultura-del-box-en-tepito/>

O Dia, *Jovem é morto no Morro da Providência durante distribuição de cesta básica*, 21 mai 2020. Disponible sur: <https://odia.ig.com.br/rio-de-janeiro/2020/05/5920814-jovem-e-morto-no-morro-da-providencia-durante-distribuicao-de-cesta-basica.html>

O Tempo, *Favelas do Pavão-Pavãozinho e Cantagalo terão unidade de policiamento comunitário*, 30 novembre 2009. Disponible sur : <https://www.otempo.com.br/brasil/favelas-do-pavao-pavaozinho-e-cantagalo-terao-unidade-de-policiamento-comunitario-1.530969>

Planamayor, *Destaca Juan Hugo, obras hidráulicas y estrategia de seguridad en Nez durante su informe de gobierno*, 5 décembre 2019. Disponible sur : <https://planamayor.com.mx/destaca-juan-hugo-obras-hidraulicas-y-estrategia-de-seguridad-en-neza-durante-su-informe-de-gobierno/>

Proceso, *La estructura policiaca al servicio de « Ma Baker »*, 31 août 2002. Disponible sur : <https://www.proceso.com.mx/nacional/2002/8/31/la-estructura-policiaca-al-servicio-de-ma-baker-68923.html>

Proceso, *La PGR dejó actuar al cártel de Neza*, 9 septembre 2002. Disponible sur : <https://www.proceso.com.mx/nacional/2002/9/9/la-pgr-dejo-actuar-al-cartel-de-neza-69107.html>

Proceso, *El ocaso del cártel de Neza*, 17 août 2009. Disponible sur : <https://www.proceso.com.mx/reportajes/2009/8/17/el-ocaso-del-cartel-de-neza-17963.html>

Proceso, *La maraña que hundió a Mondragón*, 22 mars 2014. Disponible sur : <https://www.proceso.com.mx/reportajes/2014/3/22/la-marana-que-hundio-mondragon-130560.html>

Proceso, *Ejecutan en la GAM a ‘Pancho Cayagua’, presunto fundador de la Unión Tepito*, 11 octobre 2017. Disponible sur : <https://www.proceso.com.mx/nacional/2017/10/11/ejecutan-en-la-gam-pancho-cayagua-presunto-fundador-de-la-union-de-tepito-193115.html>

Redes da maré, *A vida na favela: relatos sobre o cotidiano em meio à violência armada*, 2019. Disponible sur : https://www.redesdamare.org.br/media/downloads/arquivos/CadernoRedes_21OUT.pdf

Redes da Maré, *O luto da maré*. Disponible sur : <https://www.redesdamare.org.br/br/artigo/118/o-luto-da-mare>

Redes da Maré, *Luto: um ano da chacina que marcou a história da maré*. Disponible sur: <https://www.redesdamare.org.br/br/artigo/133/luto-um-ano-da-chacina-que-marcou-a-historia-da-mare>

Redes da Maré, *Drama sem fim na maré*. Disponible sur: <https://www.redesdamare.org.br/br/artigo/128/drama-sem-fim-na-mare>

Redes da Maré, *Marcha pelas vidas dos moradores de favelas no Rio de Janeiro*. Disponible sur: <https://www.redesdamare.org.br/br/artigo/126/marcha-pelas-vidas-dos-moradores-de-favelas-no-rio-de-janeiro>

Reporte Indigo, *La historia de 'Ma Baker', quien de ser secretaria pasó ordenar la muerte de policías y rivales*, 6 avril 2019. Disponible sur : <https://www.reporteindigo.com/piensa/la-historia-de-ma-baker-quien-de-ser-secretaria-paso-ordenar-la-muerte-de-policias-y-rivales/>

Rio on Watch, *Favela Residents denounce Olympics death toll on social media*, 30 août 2016. Disponible sur: <https://rioonwatch.org/?p=32349>

Rio On Watch, *2019 Report Shows Rising Armed Violence in Complexo da Maré, Continued State Impunity*, 19 février 2020. Disponible sur: <https://rioonwatch.org/?p=57860,%20consult%C3%A9%20le%2021%20mars%202021>

Seminario de la UAM Vol. XIX Núm. 16, *Homenaje A las 7 cabronas invisibles de Tepito, las de antes y aquellas por venir*, 10 décembre 2012. Disponible sur : http://www.uam.mx/semanario/xix_16/files/assets/basic-html/page16.html

Sin Embargo, *Albur, signo de identidad y resistencia en Tepito*, 21 juin 2013. Disponible sur : <https://www.sinembargo.mx/21-06-2013/655293>, consulté le 22 avril 2021.

Sopitas, *Obstinado Tepito*, 13 novembre 2009. Disponible sur : <https://www.sopitas.com/noticias/obstinado-tepito/>

The Guardian, *Blood Brothers*, 15 mars 2002. Disponible sur : <https://www.theguardian.com/world/2002/mar/15/mexico.julianborger>

- The Guardian, *Blood on the streets as drug gang and police fight for control of Rio favelas*, 29 juin 2007. Disponible sur: <https://www.theguardian.com/world/2007/jun/29/brazil.international>
- The Guardian, *Brazil: Rio police charged over torture and death of missing favela man*, 3 octobre 2013. Disponible sur: <https://www.theguardian.com/world/2013/oct/03/brazil-rio-police-charged-death-missing-man>
- The Guardian, *How the Guardian reported Mexico City's Tlatelolco massacre of 1968*, 12 novembre 2015. Disponible sur: <https://www.theguardian.com/cities/from-the-archive-blog/2015/nov/12/guardian-mexico-tlatelolco-massacre-1968-john-rodga>
- The New York Times, *50 Years after a student massacre, Mexico reflects on democracy*, 1 octobre 2018. Disponible sur: <https://www.nytimes.com/2018/10/01/world/americas/mexico-tlatelolco-massacre.html>
- The Telegraph, *Meet Major Pricilla: the woman pacifying Rio's favelas ahead of the World Cup*, octobre 2013. Disponible sur: <https://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/southamerica/brazil/10390718/Meet-Major-Pricilla-the-woman-pacifying-Rios-favelas-ahead-of-the-World-Cup.html>
- Time, *Mexico Goes After the Narcos – Before They Join the Gangs*, 25 février 2013. Disponible sur: <https://world.time.com/2013/02/25/mexico-goes-after-the-narcos-before-they-join-the-gangs/> ;
- UOL, *Protesto de moradores contra mortes em favela no Rio reúne 5.500 pessoas*, 2 février 2013. Disponible sur : <https://noticias.uol.com.br/cotidiano/ultimas-noticias/2013/07/02/protesto-de-moradores-contra-mortes-em-favela-no-rio-reune-2000-pessoas.htm>
- UOL, *Copacabana, Ipanema e Leme: militares ocupam favelas no coração da zona sul do Rio*, 11 juillet 2018. Disponible sur: <https://noticias.uol.com.br/cotidiano/ultimas-noticias/2018/07/11/copacabana-ipanema-e-leme-militares-ocupam-favelas-no-coracao-da-zona-sul-do-rio.htm>
- Vanguardia, *Conoce a la nueva generación de jefas del narco en México*, 4 janvier 2019. Disponible sur : <https://vanguardia.com.mx/articulo/conoce-la-nueva-generacion-de-jefas-del-narco-en-mexico> ;

Veja, *Beltrame transforma favela em vitrine mundial do Rio*. Disponible sur : <https://veja.abril.com.br/brasil/beltrame-transforma-favela-em-vitrine-mundialdo-rio/>

Veja, *Polícia do Rio ocupa favela para criação de nova UPP*. Disponible sur : <https://veja.abril.com.br/brasil/policia-do-rio-ocupa-favela-para-criacao-de-novaupp/>

Veja, *Árdua tarefa*, 13 mars 2018. Disponible sur : <https://veja.abril.com.br/revista-veja/ardua-tarefa/>

Veme Digital, *Las 7 cabronas de Tepito*, 7 janvier 2019. Disponible sur : <https://veme.digital/las-7-cabronas-tepito/> ;

Veme Digital, *Las 7 cabronas de Tepito*, 7 janvier 2019. Disponible sur : <https://veme.digital/las-7-cabronas-tepito/> ;

Vice, *El legado de Rudy Giuliani en Tepito, el barrio siempre fiel*, 2 juillet 2013. Disponible sur : <https://www.vice.com/es/article/dpqbmw/el-legado-de-rudy-giuliani-en-tepito-el-barrio-siempre-fiel>

Vice, *Las ruinas del Cártel de Neza y el negocio de los derechos humanos*. Disponible sur : <https://www.vice.com/es/article/qbqe93/las-ruinas-del-cartel-de-neza-y-el-negocio-de-los-derechos-humanos>

Annexes

- Annexe 1 – Évaluations détaillées des UPP à Rio de Janeiro et des polices de blocs dans les villes de Mexico et Nezahualcóyotl

Évaluations des UPP de Rio de Janeiro

Au Brésil, le décret 45.186 officialisant le programme des UPP prévoit que celles-ci soient évaluées sur une base régulière, afin d'ajuster les actions des policier·e·s sur le terrain ainsi que pour planifier la pacification d'autres favelas de la ville. Des rapports annuels permettant de suivre les résultats de chaque UPP sont produits par l'institut de sécurité publique (ISP) du secrétariat de sécurité publique du gouvernement de l'état de Rio de Janeiro. Autrement dit, c'est un organe du gouvernement d'où émane la politique qui évalue cette même politique. L'ISP élabore également des rapports globaux après plusieurs années de pacification pour faire un bilan plus général du programme en utilisant les mêmes indicateurs. Un exemple de ce type d'évaluation se trouve dans le rapport de l'ISP paru en mai 2016 qui propose un bilan des résultats des UPP entre 2007 et 2015. La première partie de ce rapport rend compte de l'expansion du programme au fil des années. Cette expansion est analysée au regard du nombre d'habitant·e·s touché·e·s par le programme, compris comme le nombre d'habitant·e·s au sein des favelas ciblées par l'installation d'une UPP. L'expansion est aussi prise dans son sens territorial : le nombres de favelas pacifiées et ce que cela représente en termes de kilomètres carrés « pacifiés » dans la ville.

Ensuite la seconde partie résume les résultats année par année, entre 2007 et 2015, au regard de neuf indicateurs. Les quatre premiers indicateurs sont considérés comme des sous-ensembles de la partie « létalité violente » : les homicides volontaires, lésions corporelles suivies de décès, les vols suivis de décès et les homicides résultant d'une opposition à l'intervention de la police. Les cinq autres indicateurs sont du registre des délits non létaux : les flagrants délits, les appréhensions d'armes, les appréhensions de drogues, les vols, les cambriolages. Ainsi, d'après ce rapport, le nombre de victimes de létalité violente dans les zones pacifiées entre 2007 et 2013 n'a fait que diminuer et est passé de 179 victimes en 2008 à 34 victimes en 2013 (ISP, 2016: 5). Ce nombre augmente entre 2014 et 2015 mais reste cependant plus bas que dans la période pré-UPP. Un graphique montre également que le nombre d'homicides par la police, découlant d'une opposition

à une intervention policière, est passé de 82 en 2007 à 8 en 2013 puis 21 en 2015 (ISP, 2016: 6). Ensuite le taux de létalité violente est comparé entre les territoires ayant des UPP et le reste de la municipalité de Rio de Janeiro. Le rapport conclut que les quartiers pacifiés sont moins touchés par les actes de létalité violente que le reste de la ville de 2007 à 2015 (ISP, 2016: 7). Un autre graphique illustre le nombre de victimes de létalité violente de la part de policier·e·s de l'UPP. Ce graphique montre que, en général, le nombre de victimes a augmenté au fil des années, excepté dans 8 favelas (sur 38) (ISP, 2016: 8). Tout de suite après ce constat, le rapport présente des tableaux et graphiques indiquant le nombre de policier·e·s décédé·e·s et victimes de létalité violente pour chaque UPP qui n'a cessé d'augmenter d'année en année. Le rapport conclut qu'un résultat significatif du programme se trouve dans la diminution sans égale de la létalité violente au sein des territoires pacifiés.

D'autres rapports indépendants ont été produits sur les résultats des UPP afin d'évaluer différentes dimensions de la pacification. Par exemple, le rapport intitulé « 'Les chefs de la colline': une évaluation exploratoire de l'impact des unités de police pacificatrice (UPP) à Rio de Janeiro », réalisé en 2012 par le Forum brésilien de sécurité publique en collaboration avec le Laboratoire d'analyse de la violence (LAV) de l'université de l'État de Rio de Janeiro (UERJ), et financé par le CAF banque de développement de l'Amérique latine. Ce rapport fait l'état des lieux des trois premières années de pacification (2009-2012) dans 13 favelas en analysant trois ensembles de données : (1) l'impact des UPP sur les taux de criminalité, (2) la perception des habitant·e·s sur le programme et (3) la perception des policier·e·s sur les UPP. Pour cela, l'équipe de recherche a eu recours aux données quantitatives produites par l'ISP du gouvernement de l'État de Rio de Janeiro mais elle a aussi produit des données qualitatives sur la perception des habitant·e·s et des policier·e·s (entretiens semi-directifs) en complément.

En ce qui a trait à l'impact des UPP sur la criminalité, les chercheur·e·s en charge de produire le rapport ont analysé l'évolution de neuf types de crimes : la violence de la police, les disparitions de personne, les blessures intentionnelles non létales, la violence domestique et familiale, les menaces, les viols, les cambriolages, les vols, les crimes pour trafic de drogues. Selon leurs analyses, les chercheur·e·s estiment que le nombre de victimes de morts violentes ainsi que celui de cambriolages ont drastiquement diminué à la suite du processus de pacification. Par exemple, le taux moyen de mort violente pré-UPP atteignait 19,1 par tranche de 100 000 habitant·e·s, alors

qu'il est de 3,2 par 100 000 habitant·e·s après la pacification (Cano et al., 2012: 32). Aussi, les résultats montrent que le nombre de victimes de morts violentes est plus élevé dans le reste de la ville que dans les territoires pacifiés (Cano et al., 2012: 38-39). En revanche, les autres types de crime sont à la hausse.

S'agissant de la perception des habitant·e·s, les chercheur·e·s ont décidé de croiser les données provenant des entretiens menés dans trois types de favelas : une favela où une UPP a été installée depuis plus de 18 mois, une favela dont l'installation de l'UPP est plus récente et enfin, une favela sans UPP. L'objectif a été de comprendre la perception des habitant·e·s sur la sécurité, sur les potentiels impacts des UPP, mais aussi sur le réseau associatif et de participation, sur les activités économiques et enfin, sur l'intégration à la ville et les stigmas (Cano et al., 2012: 107). Le rapport conclut que globalement, les habitant·e·s des favelas disposant d'UPP déclarent se sentir plus en sécurité du fait de la diminution voire la disparition du port d'armes visible par les membres des groupes criminels. Iels disent également voir une différence entre le comportement des policier·e·s des UPP et celui des policier·e·s « traditionnel·le·s », dans le sens positif, plus respectueux et attentionné. Dans les favelas qui n'ont pas encore reçu d'UPP, les habitant·e·s déclarent ne pas pouvoir parler des questions de sécurité et encore moins des UPP. Dans les trois types de favelas, les habitant·e·s ne croient pas à la pérennisation du programme et pensent qu'il est voué à disparaître.

Enfin, les entretiens menés auprès de policier·e·s de différents grades travaillant dans les UPP relatent que, lors des premières années tout du moins, les policier·e·s disent préférer travailler dans les bataillons de la police militaire plutôt que dans les UPP. Selon elleux, les UPP ne constituent pas du vrai travail policier, à l'inverse du travail conduit dans les bataillons qui est plus vrai car plus dur, plus répressif. Certain·e·s policier·e·s posté·e·s dans des UPP disent même sentir que ni les policier·e·s des bataillons, ni les habitant·e·s des favelas ne les respectent du fait de leur assignation à une UPP (Cano et al., 2012: 140). Selon les policier·e·s interviewé·e·s, les UPP sont du travail politique fait pour les médias, pour les apparences. Dans cette logique, la paix règne car les policier·e·s jouent le jeu. En général, iels perçoivent la population comme complices (*coniventes*) des groupes criminels et non pas comme dans une situation de cohabitation avec ces groupes (*conviventes*) (Cano et al., 2012: 130). Toutefois, ces résultats sont nuancés par les propos de certain·e·s interviewé·e·s qui, à l'inverse, ont approuvé le programme de pacification. Par

exemple, certain·e·s policier·e·s disent emmener leur famille au sein de la favela pour les présenter aux habitant·e·s, d'autres affirment que ce modèle fonctionne et change les relations entre la police et la société.

Ce rapport propose d'observer des éléments qui visent davantage les objectifs d'une police communautaire. En revanche, il est nécessaire de prendre en compte le positionnement des auteur·rice·s de ce rapport. Le multi-positionnement des chercheur·se·s n'est pas rare. En marge du travail académique, ces dernier·e·s peuvent être consultant·e·s pour le gouvernement, pour des organisations internationales ou des ONG par exemple. Dans le cadre des politiques publiques de sécurité, les professeur·e·s et chercheur·e·s en sciences sociales sont fréquemment sollicité·e·s pour produire des rapports ou analyser des programmes, mais aussi, parfois, de participer à l'élaboration de politiques publiques de sécurité directement. Ça été le cas pour les UPP, les membres du LAV ont participé à l'élaboration du programme des UPP conjointement avec le gouvernement à Rio. C'est à la suite de cette participation qu'ils ont sorti le rapport cité (Cano et al., 2012).

Évaluation de la police de blocs de Nezahualcōyotl

Au Mexique, le programme de police de voisinage à Nezahualcōyotl, quant à lui, est évalué sur une base quotidienne par la police. Effectivement, chaque jour (excepté les fins de semaine), les commandant·e·s de la police se réunissent en matinée avec le directeur Jorge Amador Amador afin de discuter des résultats de la veille. Lors de ces réunions, le directeur analyse les résultats du jour précédent en termes de délits à fort impact et demande aux commandant·e·s de mettre en place des stratégies pour obtenir de meilleurs résultats. Les délits à fort impact incluent : (1) actes d'extorsion, (2) homicides volontaires, (3) cambriolages, (4) vols de commerces, (5) vols de compte bancaire, (6) vols en transports publics, (7) vols sur la voie publique, (8) enlèvements, (9) viols et (10) vols de véhicules, ce dernier concernant tout vol de tout véhicule motorisé (voiture, camionnette, minibus, moto, scooter, etc.). Les rapports qui font état des résultats du jour précédent sont divisés par zone. Ensuite, au sein de chaque zone, tout délit à fort impact qui a eu lieu la veille est listé avec l'heure et la date de l'acte, l'adresse exacte, le nom du quartier, le nom du secteur auquel il correspond mais aussi le numéro de bloc (*cuadrante*), la description de l'acte en quelques

mots, et plusieurs autres informations au besoin. Parmi ces informations peuvent figurer la description du véhicule volé ou de l'objet volé, la présence d'arme à feu ou d'arme blanche, le nombre de personnes impliquées ou encore la violence, physique ou verbale, de l'acte. Après cet état des lieux, un tableau synthétise les résultats par zone, par secteur et par bloc depuis le début de l'année et en comparaison avec les deux années précédentes pour la même période. Ce tableau permet de comparer l'évolution des dix délits à fort impact d'une année à l'autre sur une même période, mais aussi entre les secteurs et blocs.

Ces résultats sont ensuite compilés pour faire des bilans annuels ou bien présenter des rapports comparatifs sur une période de plusieurs années. Par exemple, la direction générale de la sécurité citoyenne (DGSC) a fait un bilan des résultats entre 2012 et 2016. Selon ce bilan, les délits à fort impact ont diminué de 64% entre 2012 et 2016, les homicides volontaires de 21% et les vols de véhicules de 66%. Nezahualcóyotl y est également comparée avec les résultats des municipalités voisines en termes de perception de l'insécurité des habitant·e·s.

Le centre d'analyse de politiques publiques México Evalúa a également produit plusieurs rapports sur les résultats de la police de voisinage à Ciudad Neza. Ce centre a notamment publié un rapport en 2017 en collaboration avec la délégation de l'Union européenne au Mexique, intitulé « Prévention du délit au Mexique, comment l'implanter ? Une évaluation des actions financées par le Pronapred¹²¹ à Nezahualcóyotl » (2017). Ce rapport évalue les résultats de la police de voisinage à Ciudad Neza entre 2013 et 2016 et fait des recommandations pour améliorer les actions de prévention. Pour cela, les analystes se basent d'abord sur les données du secrétariat exécutif du système national de sécurité publique (SESNSP) qui fournissent des chiffres sur les taux, par 100 000 habitant·e·s, d'homicides involontaires, d'homicides volontaires, d'enlèvements, d'extorsions, de vols de véhicule, de cambriolages, de vols de passant·e·s, de viols et d'autres délits. Le rapport conclut que tous ces taux, à l'exception de celui des enlèvements et des « autres délits », ont diminué entre 2013 et 2016 (México Evalúa, 2017 : 18). Le rapport s'appuie également sur les résultats de 2016 de l'enquête nationale de sécurité publique urbaine (ENSU) pour analyser l'évolution de la perception des habitant·e·s sur la sécurité. Les résultats exposent que la population

¹²¹ Le Pronapred, Programme national pour la prévention sociale de la violence et de la délinquance, est un programme dépendant mis en place par le secrétariat de gouvernement du Mexique (*Secretaría de gobernación*), secrétariat qui fait partie du cabinet du président du Mexique.

ne se sent pas en sécurité à Neza en 2016, mais aussi qu'elle dit faire plus confiance à l'armée ou la marine que les corps de police (México Evalúa, 2017 : 19). À partir de ce constat, les expert·e·s de politiques publiques offrent des recommandations pour améliorer les actions préventives.

Le rapport du même centre « Hot Spots Neza. 10 000 rues gardées par les voisins » (2020), élaboré cette fois-ci en collaboration avec Open Society Foundations et les fonds canadiens pour les initiatives locales au Mexique, utilisent aussi, comme points de repère, les taux d'homicides, les blessures intentionnelles, les extorsions, les enlèvements, les différents types de vol, les violences faites contre les femmes (une nouveauté) et enfin, la perception des habitant·e·s sur la sécurité (México Evalúa, 2020 : 11-18). Ce rapport se base également sur les données produites par le SESNP et l'ENSU en 2019. Encore ici, le rapport conclut que, malgré la hausse dans les enlèvements et extorsions, le bilan est positif puisque la majorité des délits à haut impact ont diminué.

Évaluation des polices de bloc dans la ville de Mexico

Dans le cas du programme de la police de bloc (*cuadrantes*) de la ville de Mexico, l'évaluation des résultats du programme n'est pas aussi systématique qu'à Ciudad Neza ou qu'à Rio, contrairement à ce qu'annonce le site internet officiel du secrétariat de sécurité publique de la ville. L'un des cinq objectifs principaux du programme affiché sur le site web du programme de la police de bloc est d'évaluer les performances opérationnelles des policier·e·s de façon systématique¹²². Pour cela, le programme est censé être évalué via trois mécanismes. D'abord, le Centre d'attention aux urgences et protection citoyenne de la ville de Mexico (*Centro de Atención a Emergencias y Protección Ciudadana de la Ciudad de México – CAEPCCM*) analyse l'évolution des taux de délinquance et de criminalité, les arrestations et saisies remises au ministère public par des policier·e·s, et les temps de réponse aux appels, c'est-à-dire le temps qui s'écoule entre un appel citoyen à la police et l'arrivée de la police sur place pour gérer la situation, à échelle de la ville, en se basant sur les données rapportées par le bureau du·de la procureur·e général·e. Ensuite, le programme d'informatisation et de quantification COMPSTAT est utilisé pour faire un suivi

¹²² Voir le site : <http://cuadrantes.ssc.cdmx.gob.mx/#obligaciones>, consulté le 12 mai 2021.

hebdomadaire des taux de délinquance et d'arrestation de chaque délégation de la ville de Mexico. Enfin, les conseils citoyens de sécurité publique et de protection civile sont des espaces participatifs formés par des habitant·e·s volontaires souhaitant s'engager dans le suivi et l'évaluation du programme de la police de bloc. Ces conseils sont supposés effectuer des évaluations régulières de chacune des polices de bloc¹²³, sans pour autant expliquer de quelle nature sont ces évaluations. Malgré l'annonce par le gouvernement de la ville de Mexico de la mise en place de ces mécanismes d'évaluation et de suivi des actions des policier·e·s du programme, les données sont difficilement accessibles. Seuls les taux de délinquance et de criminalité sont disponibles, sans pour autant qu'ils le soient pour chaque année. Ces taux mesurent : les homicides volontaires, les blessures par arme à feu, différents types de vols (vols de véhicule, vols dans les transports publics, cambriolages, etc.), les viols et les enlèvements. Toutefois, il n'existe pas de rapports mensuels ou annuels du programme, et encore moins de la part des conseils citoyens. Dans les quelques rapports du secrétariat de sécurité publique de la ville sur le programme de la police de bloc disponibles en ligne, la portion dédiée à l'évaluation du programme est très peu développée. Par exemple, dans l'un de ces rapports datant de 2014 (Secrétariat de sécurité publique du district fédéral, 2014), plus de place est accordée à la présentation du programme ainsi qu'à ses outils, comme l'application smartphone « ma police » (« *mi policía* »). Les résultats du programme sont décrits en quelques lignes : le taux d'actes délinquants à forts impacts a diminué de 15% entre 2013 et 2014; le temps de réponse par la police aux appels des habitant·e·s pour des délits à forts impacts est passé de 3 minutes 19 en 2013 à 2 minutes 28 en 2014; de même, le temps de réponse aux appels d'urgence est passé de 3 minutes 30 à 2 minutes 28 entre les deux mêmes années. Enfin, selon ce rapport, les policier·e·s responsables de bloc ont réalisés 1,635,470 visites de domicile dans le but de se rapprocher des habitant·e·s (Secrétariat de sécurité publique du district fédéral, 2014).

Des sites web indépendants proposent de croiser différents types de données pour produire des informations accessibles à toutes, comme le site « *hoyo de crimen* ». L'instigateur de ce site, Diego Valle, utilise les taux de criminalité et de délinquance géo-localisés enregistrés par le bureau du procureur·e général·e, il les appose à la carte de la ville divisée en blocs fournie par le secrétariat

¹²³ Voir le site internet officiel de ces conseils : <https://www.ciudadanos.cdmx.gob.mx/vive-cdmx/post/comisiones-de-seguridad-ciudadana-y-proteccion-civil>, ainsi que l'article de presse annonçant la constitution de ces conseils : <https://www.milenio.com/politica/comunidad/policia-cdmx-ciudadanos-evaluaran-desempeno-cuadrantes-vigilancia>, consultés le 12 mai 2021.

de sécurité publique et y ajoute le recensement de la population. Cela permet de produire des données sur l'évolution des différents taux de délinquance et de criminalité par bloc sur une ou deux années et en proportion de la population de chaque délégation¹²⁴. Le site internet de l'observatoire national citoyen sécurité, justice et légalité, organisation de la société civile qui cherche à produire des données et connaissances dans le but d'influencer les décideur·e·s politiques, propose aussi une plateforme de données sur les taux de délinquance et de criminalité de chaque délégation de la ville¹²⁵.

Dans tous les cas, les gouvernements d'où émanent les programmes produisent les évaluations de ces derniers. D'autres organisations « indépendantes » peuvent également proposer des évaluations mais elles se basent sur les chiffres des gouvernements et/ou sont mené·e·s par des chercheur·e·s qui décident de présenter leurs résultats dans un langage managérial. D'abord, cette façon d'évaluer les programmes de police communautaire révèle précisément les logiques managériales sous-jacentes à leur mise en place. En effet, le recours aux indicateurs chiffrés permettant de mesurer la « réussite » et l'efficacité répond directement à des logiques managériales, comme nous allons le voir. Ensuite, si l'on s'en tient à ces évaluations, les programmes étudiés semblent faire effet puisque, en moyenne, à la suite de la mise en place de ces programmes, les taux de criminalité et de délinquance sont à la baisse. Néanmoins, ces évaluations sont à inscrire dans un contexte de demande d'efficacité et de reddition de compte de la part de la police, et plus généralement de la part des gouvernements. Ces évaluations rendent difficilement compte des expériences du quotidien présentées en introduction de cette thèse puisqu'elles survalorisent certains aspects des réformes.

¹²⁴ Voir le site web: <https://hoyodecrimen.com/>, consulté le 12 mai 2021.

¹²⁵ Voir le site de l'observatoire : <https://delitosmexico.onc.org.mx/>, consulté le 12 mai 2021.

- Annexe 2 – Rapport quotidien sur les délits à fort impact du 1-2 février et 8-9 février 2021 à Nezahualcóyotl

NEZA COYOTL		DIRECCION GENERAL DE SEGURIDAD CIUDADANA UNIDAD DE ESTUDIO, PLANEACION Y CONTROL DELITOS DE ALTO IMPACTO DEL 01 AL 02 DE FEBRERO DEL 2018												ALTO IMPACTO					
NO	FECHA	HORA	CALLE	NO.	ENTRE CALLE 1	ENTRE CALLE 2	COLONIA	SECTOR	CUADRANTE	TURNO	DELITO	TIPO DE CORRIMIENTO Y RAZON SOCIAL	OBJETOS ROBADOS Y/O ASESALADOS	AREA DE FURTO	AREA DE BLANCA	NUM. DE PARTICIPANTES	ALTO IMPACTO	BALD IMPACTO	MODALIDAD
ZONA NORTE																			
1	01/02/2018	14:00	AV CENTRAL		AVENIDA 3		CAMPESIRE GUADALUPANA	1	C017	2	DETENIDO POR DELITOS CONTRA LA SALUD	NO APLICA	TRES BOLSAS PLASTICAS TRANSPARENTES QUE CONTIENIAN HERBIA SECA CON CARACTERISTICAS SIMILARES A LAS DE LA MARIHUANA			1	X		SIN VIOLENCIA
2	01/02/2018	21:30	AV CENTRAL		BOQUES DE LOS CONTINENTES		BOQUES DE ARAGON	3	C031	3	ACOSO SEXUAL	NO APLICA	NO APLICA			1		X	SIN VIOLENCIA
3	01/02/2018	20:45	LAGO FONDO		AV TAXIMETROS		CIUDAD LAGO	3	C034	3	REMITIDO POR ROBO A INTERIOR DE VEHICULO	NO APLICA	NO ESPECIFICO			3		X	SIN VIOLENCIA
4	01/02/2018	18:43	AV PEÑON TEXCOCO		AV PERIFERICO		CIUDAD LAGO	3	C038	2	ROBO A CAMION DE CARGA	DE TRANSPORTE MORENO MEXICO	UN APROXIMADO DE 450 CAJAS DE LINEA BLANCA			1	X		VIOLENTO
ZONA PONIENTE																			
1	02/02/2018	03:00	AV BORDO DE XOCHACA		AV PERIFERICO		EL SOL	4	C041	3	TENTATIVA DE ROBO	NO APLICA	TENTATIVA DE ROBO			3		X	SIN VIOLENCIA
2	01/02/2018	18:30	AURELIANO RAMOS		AV RIVA PALACIO		EL SOL	4	C043	2	ROBO EN VIA PUBLICA	NO APLICA	TELEFONO CELULAR LG COLOR NEGRO			2		X	SIN VIOLENCIA
3	01/02/2018	MAGRELAG A	CALLE 10	48	IZTACCHUALT	AV PANTILAN	PORVENIR	7	C071	1	ROBO DE AUTOPARTES	NO APLICA	ACUMULADOR ELECTRICO					X	SIN VIOLENCIA
ZONA CENTRO																			
1	01/02/2018	15:20	TACUBA		GLORIETA DE BUCARELI		METROPOLITANA 3ª SECCION	8	C083	2	DETENIDO POR ROBO EN VIA PUBLICA	NO APLICA	\$ 1,000.00 (UN MIL PESOS 00/100 MN) Y DEMAS PERTENENCIAS DE LAS CUALES NO ESPECIFICO		X	1	X		VIOLENCIA
2	01/02/2018	18:35	TACUBA		INDIO TRISTE		METROPOLITANA 3ª SECCION	8	C088	2	ROBO EN VIA PUBLICA	NO APLICA	TELEFONO CELULAR DEL CUAL NO ESPECIFICO DATOS			2		X	SIN VIOLENCIA
3	01/02/2018	12:35	FUENTE DE DIANA		GLORIETA DE COLON	ESCONDIDA	EVOLUCION	9	C092	2	TENTATIVA DE ROBO	NO APLICA	TENTATIVA DE ROBO	X		1	X		SIN VIOLENCIA
4	01/02/2018	13:40	CABALLO BAYO	61	ESCONDIDA		BENITO JUAREZ I	9	C093	2	ALLANAMIENTO DE MORADA	NO APLICA	NO APLICA					X	SIN VIOLENCIA
5	01/02/2018	19:20	AV BORDO DE XOCHACA		VIOLETA		TAMAILIPAS SECCION LAS FLORES	10	C101	3	ROBO EN VIA PUBLICA E INTENTO DE ROBO DE VEHICULO	TAXI USER	LLAVES DEL VEHICULO UN CELULAR Y UNA CARTERA CON \$400.00 (CUATROCIENTOS PESOS 00/100 M.N)			2	X		VIOLENTO
ZONA ORIENTE																			
	01/02/2018	18:55	IMPLORACION		CIELITO LINDO		BENITO JUAREZ II	11	C117	2	DETENIDOS POR EXTORSION	LOCAL DE NARANJAS	\$2,000 (DOS MIL PESOS 00/100 M.N)			2		X	VIOLENTO
	01/02/2018	18:10	CONDESA		SAN JUAN DE ARAGON		VICENTE VILLADA	13	C131	3	TENTATIVA DE ROBO	NO APLICA	INTENTO DE ROBO			2		X	SIN VIOLENCIA
	01/02/2018	18:21	PORTREILLOS		CIELITO LINDO		IZCALLI NEZA	14	C141	2	ROBO A CUENTA HABIENTE	BANCO BANCOMER DE LA COL. FRUITA EN LA CDMX	\$ 25,500.00 (VEINTICINCO MIL PESOS)	X		3	X		VIOLENTO
	01/02/2018	20:00 A 07:00	MARIANO ABASOLO	223	IGNACIO LOPEZ RAYON	MARIANO MATAMOROS	LOMA BONITA	15	C151	1	ROBO EN LUGARES CERRADOS	OBRA EN CONSTRUCCION	DOS TALADROS, DOS ESMERILES, UNA SIERRA CIRCULAR, Y HERRAMIENTA DE ALBAÑERIA TODO CON VALOR APROXIMADO DE \$ 13,000 (TRECE MIL PESOS 00/100 MN)					X	SIN VIOLENCIA
	02/02/2018	02:30	AV PANTILAN		ORIENTE 8		REFORMA	15	C152	3	DELINCUENCIA UNIFORMADA (ROBO)	NO APLICA	EFFECTIVO DEL CUAL NO ESPECIFICO MONTO					X	SIN VIOLENCIA



DIRECCION GENERAL DE SEGURIDAD CIUDADANA
UNIDAD DE ESTUDIO, PLANEACION Y CONTROL

NO.	MODOS OPERANDI	CARACTERISTICAS VEHICULO	CARACTERISTICAS RESPONSABLES	VIA DE SOLICITUD DE APOYO	UNIDAD QUE PRESTA EL APOYO	NOMBRE DE LA VICTIMA	COLONIA	DEFENSA	NO. DE DEFENSAS	PO.
ZONA NORTE										
1	FUE ASIGURADO FRENTE A LA ESCUELA SECUNDARIA LOCALIZADA FRENTE A UNA ESCUELA SECUNDARIA A UN MENOR DE 16 AÑOS A QUEN SE LE HALLO ENTRE SUS ROPAS TRES BOLAS PLASTICAS TRANSPARENTES DE LA MARCA NIKE SIENDO PUESTO A DISPOSICION DE LA FISCALIA DEL MENOR. CABE MENCIONAR QUE LA DISTRIBUCION SE REALIZO GRACIAS A LA DENUNCIA OPORTUNA DE UN VECINO SOBRE LA ACTITUD SOCIOECONOMICA DEL MENOR.	NO APLICA	ALFREDO GUTIERREZ PEREZ DE 18 AÑOS CON DOMICILIO EN CALLE 27 NUMERO 55 DE LA COLONIA CAMPESTRE GUADALUPANA	VIA NEXTEL	V017	NO APLICA	NO APLICA	PUESTA	1	PENDIENTE
2	FEMENINA DE 25 AÑOS SOLICITO EL APOYO SEÑALANDO A UN SUJETO DE 48 AÑOS COMO EL MISMO QUE AL IR A BORDO DEL METRO LE REALIZO TOCAMENTOS, POR LO QUE A PETICION FUE TRASLADADO AL MINISTERIO PUBLICO, EN DONDE LA PARTE AFECTADA DESISTO DE PROCEDER YA QUE NO TENIA TIEMPO POR LO QUE FIRMARON UNA ACTA DE MUTUO RESPETO	NO APLICA	MORIS PAREDES ZARATE DE 48 AÑOS, CON DOMICILIO EN AV. 473 NO. 55 EN LA UNIDAD HABITACIONAL SAN JUAN DE ARAGON DE LA GAM	PATRUILLAJE	T11	SARAH GABRIELA ALVARADO DE 25 AÑOS, CON DOMICILIO EN CALLE DEL ROSAL, MZ. 41 LOTE 3 COLONIA SAN MANUEL RAMIREZ MARTINEZ DE 43 AÑOS, CON DOMICILIO EN CALLE GUATEMALCA NO. 22 COLONIA SAN JUAN DE ARAGON.	ALVARADO DE 25 AÑOS, CON DOMICILIO EN CALLE DEL ROSAL, MZ. 41 LOTE 3 COLONIA SAN MANUEL RAMIREZ MARTINEZ DE 43 AÑOS, CON DOMICILIO EN CALLE GUATEMALCA NO. 22 COLONIA SAN JUAN DE ARAGON.	DESISTO	1	ACTA DE MUTUO RESPETO
3	AL ARRIBO DE LA UNIDAD SUJETOS SE ENCONTRABAN DESVALIANDO UN CHEVY MONZA COLOR BLANCO CON ROSA PLACAS AMBA Y LA PRECATORIA DE LA PRESENCIA DE LA UNIDAD SE OYERON LA FUERA A PIE TIERRA, LOGRANDO LA DETENCION DE UN MASCULINO DE 40 AÑOS. ARRIBO EL PROPIETARIO DEL VEHICULO QUE NO QUISO PROCEDER YA QUE HUBO ALGUNO A SUSTRANAR EN UN MOMENTO QUE ARRIBO EL COCHERO POSUO EN SU VEHICULO, POR LO QUE FUE REMITIDO AL JUEZ CALIFICADOR	NO APLICA	MANUEL LEILA VARGAS DE 40 AÑOS, CON DOMICILIO EN LORETO FAVELA NO. 471 EDIFICIO C INTERIOR 8º COLONIA SAN JUAN DE ARAGON	PATRUILLAJE	L3A	MANUEL LEILA VARGAS DE 40 AÑOS, CON DOMICILIO EN LORETO FAVELA NO. 471 EDIFICIO C INTERIOR 8º COLONIA SAN JUAN DE ARAGON	MANUEL LEILA VARGAS DE 40 AÑOS, CON DOMICILIO EN LORETO FAVELA NO. 471 EDIFICIO C INTERIOR 8º COLONIA SAN JUAN DE ARAGON	REMBION	1	204
4	FUE LOCALIZADO EN CAMION 200ZAGUARDADO POR LOS QUE SE LE MANDO EL ALTO AL CAMION UNA HORA DEL SERVICIO PUBLICO FEDERAL, CON LICITACION DE TRANSPORTE MORENO MEXICO. AL DETENERSE DESCONOCE EL CONDUCTOR INTENTANDO DARSE A LA FUERA A PIE TIERRA, LOGRANDO SU DETENCION MISMO QUE AL PONERSE EN UN VOLKSWAGEN JETTA COLOR GRIS Y EN UN VOLKSWAGEN GOLF COLOR ROJO Y UN VOLKSWAGEN GOLF COLOR GRIS	NO APLICA	DARIEL MARTINEZ FLORES DE 42 AÑOS, CON DOMICILIO EN AV. NORTE 54 NO. 5413 COLONIA LA JOYITA DELEGACION BUSTAMANTE A MORENO, OTROS SUJETOS DE LOS CUALES NO ESPECIFICADO DATOS	PATRUILLAJE	T74	JOSÉ ROBERTO MEJÍA YAÑEZ	NO ESPECIFICO	PUESTA	1	NEZANEZ2303032 54561802
ZONA PONIENTE										
1	CIUDADANO DE 30 AÑOS REFIRIO QUE SE DIRIJA A SU CASA CUANDO FUE INTERCEPTADO POR TRES SUJETOS QUE LO INTENTARON DESPOJARLO DE PREFERENCIAS. POR LO QUE LOS AVISTO Y CORRIO A LA CASITA PARA PEDIR EL APOYO, NO SE RECORDA COMO SE DESARROLLO EL HECHO.	NO APLICA	TRES MASCULINOS DE LOS CUALES NO ESPECIFICO CARACTERISTICAS	PATRUILLAJE	T85	ARTURO	AN SALVADOR ATENCO	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
2	MENOR DE 11 AÑOS SOLICITO EL APOYO SEÑALANDO QUE SE ENCONTRABA EN EL LUGAR ESPERANDO A UN MODO SE LE ASESORARON 2 SUJETOS MASCOS QUE LE PUDIERON SU TELEFONO CELULAR PARA REALIZAR UNA RECARGA TELEFONICA. A LA ESPERAR 15 MINUTOS Y DE VER QUE ENO REGRESABA EL SUJETO ES COMO PIDIO EL APOYO.	NO APLICA	2 SUJETOS DE ENTRE 20-30 AÑOS	PATRUILLAJE	V043	JAVIER	EL SOL	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
3	JOVEN DE 18 AÑOS REFIRIO QUE POR LA TARDE DEL DIA DE ANTER DEJO ESTACIONADO FRENTE A SU DOMICILIO ESTACIONADO SU VEHICULO MARCA VW, TPO. JETTA, COLOR GRIS PLACA DE CIRCULACION MORENO. EL DIA DE LA FECHA AL SALIR COMO A LAS 10:30 HRS NOTO QUE LE FALTABA LA BATERIA, AGRESIVAMENTE EL DIA DE LA FECHA UNO DE ELLOS LE INFORMO HABIENDO ESCUCHADO RUIDO EN LA MADRUGADA SIN EMBARGO NO ESPECIFICO LA HORA.	DESCONOCE	DESCONOCE	PATRUILLAJE	V071	JOSÉ EDUARDO	E FORVENIR	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
ZONA CENTRO										
1	FEMENINA DE 28 AÑOS SEÑALO QUE UN SUJETO A BORDO DE UN VEHICULO PEUGEOT COLOR BLANCO PLACAS MVA977 LA HABIA ABORDADO CON UNA ARMA BLANCA Y DESPOJADO DE PREFERENCIAS. LOGRANDO DARLE ALCANCE METROS ADELANTE ASIGURANDO A UN SUJETO DE 25 AÑOS A QUEN SE LE LOCALIZO EN UNA DE SUS VEHICULOS EN SU PANTALON LA CANTIDAD DESPOJADA A LA VICTIMA Y EN EL INTERIO DEL VEHICULO SE HALLO EN LA PARTE DEL ASIENTO UN CACHULLO. MOTIVO POR EL CUAL EL DETENIDO FUE PRESENTADO ANTE EL MINISTERIO PUBLICO.	NO APLICA	RODRIGO GONZALES MESA DE 25 AÑOS DOM. CALLE OTULO MONTAÑO NUMERO 147 LT 6 COL. EJIDOS DE SAN AGUSTIN	PATRUILLAJE	D013	DIANA PAOLA VARGAS GUZMAN	CALLE ETICA NUMERO 148 COL LAS PALMAS	PUESTA	1	PENDIENTE
2	FEMENINA QUE NO PROPORCIONO MÁS DATOS, YA QUE ESTABA NERVIOSA REFIRIO QUE MOMENTOS ANTES POR EL LUGAR DOS SUJETOS A BORDO DE MOTO TIPO ABOCNERA LA DESPOJARON DE SU TELEFONO CELULAR, DÁNDOSE A LA FUERA SOBRE ROMA EN DIRECCION HACIA LA V. TEJOCOC.	MOTO TIPO ABOCNERA	DOS MASCULINOS DE LOS CUALES NO ESPECIFICADO DATOS	PATRUILLAJE	V083	FEMENINA DE LA QUE NO ESPECIFICO DATOS	NO PROPORCIONO DATOS	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
3	MENOR DE 16 AÑOS DENUNCIÓ QUE AL CAMINAR POR EL LUGAR FUE INTERCEPTADO POR UN MASCULINO QUE LO ABORDO CON ARMA DE FUERO PARA INTENTAR DESPOJARLO DE SU TELEFONO CELULAR, SIN EMBARGO EL DENUNCIANTE LOGRO FRUSTRAR EL ROBO CORRIENDO PARA INGRESAR A UN NEDODO INSTALADO A UNOS METROS DE DISTANCIA.	NO APLICA	MASCULINO DE APROXIMADAMENTE 170 MTS DE ESTATURA QUE VESTIA CAMARERA COLOR NEGRO Y PANTALON DE MEZCLILLA	PATRUILLAJE	V083	JESUS BRAVO	CALLE MICALCO NUMERO 283 DE LA COLONIA VICENTE YLAGA	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
4	FEMENINA DE 40 AÑOS MENCIONO QUE AL LLEGAR A SU DOMICILIO NOTO QUE LA CHAPA DE LA PUERTA DE ENTRADA ESTABA VOLADA AL CUESTIONAR A SU PROPIETARIA QUE ERA LA UNICA QUE SE ENCONTRABA EN LA VIVIENDA DIO QUE INSTANTES ANTES ESCUCHO QUE ALGUIEN TOCABA LA PUERTA SIN EMBARGO AL TENER UN PIE LASTIMADO NO PUDO SALIR, DE PRONTO ESCUCHO PASOS EN SU PATIO POR LO QUE COMENZO A GRITAR PARA PEDIR AYUDA, PROVOCANDO QUE LO RESPONSABLES SE RETIRARON DEL INMUEBLE CORRIENDO.	DESCONOCE	DESCONOCE	LLAMADA A 06	V093	CAROLINA	BENTO JUÁREZ I SECCIÓN	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
5	CIUDADANO DE 30 AÑOS A BORDO DE UN HONDA CITY COLOR GRIS MODELO 2017 PLACAS RAMAMA DE UBER, INDICANDO QUE MOMENTOS ANTES ABORDO COMO PASAJE EN AV. MEXICO Y AV. TEJOCOCO A DOS SUJETOS POSERON QUE SE FUERA POR LA AV. GONZ MATEOS Y POSTERIOR EN CUALES SE METO ENTRE CALLES PARA SUBIR A LA AV. BORDO DE HONDA, EN LA UBICACION CITADA LO ABAGARON CON DOS NAVAJAS PARA QUE SE BAJARA DEL VEHICULO, PERO EL SE PERDIO QUE LA CALLE ESTABA OBRERA Y BASTANTE TRANSPORTADO POR LO QUE AGUERO HASTA QUEDAR FRENTE DE LOS TUBOS QUE CERRABAN LA CALLE PARA EVITAR QUE LE LLEVARAN EL VEHICULO, POR LO QUE LOS SUJETOS SOLO LO DESPOJARON SUS PREFERENCIAS.	NO APLICA	DOS SUJETOS UNO DE COMPLEJION ROBUSTA MORENO CON SUADERA COLOR NEGRO Y PANTALON AZUL DE MEZCLILLA, EL OTRO DELGADO CON SUADERA COLOR CLARO Y PANTALON DE MEZCLILLA	PATRUILLAJE	T22	VÉCTOR	TAMAILPAS SECCIÓN VICENTINAS	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
ZONA ORIENTE										
1	CIUDADANO DE 38 AÑOS, PROPIETARIO DE UN LOCAL DE MARIHUANA, SEÑALO A DOS SUJETOS QUE IRAN METROS ADELANTE COMO RESPONSABLES DE DARLE UNA NOTA CON EL NUMERO DE 14 84 27 18 CON LA LEYENDA "TENES 20 MIN PARA EMPERAR A DAME LA RENTA \$2000 ATTE. LA FAMILIA MICHACANAY" ABORDO REFIRIO QUE YA LE HABIA ENTREGADO DICHA CANTIDAD, AL PRECATORIA DE LA UNIDAD LOS SUJETOS INTENTARON DARSE A LA FUERA A BORDO DE UNA MOTO, POR LO QUE INICIARON LA PERSECUCION LOGRANDO EL ASIGURAMIENTO, BIENDO PUESTA A DISPOSICION.	NO APLICA	JOSÉ GUADALUPE HERNÁNDEZ HERNÁNDEZ DE 33 AÑOS CON FECHA DE NACIMIENTO 28/07/89, CON DOMICILIO EN AV. COLONIA ESPERANZA Y ROBERTO MARIQUILZ ABLEDES DE 17 AÑOS CON FECHA DE NACIMIENTO 20/09/2001, CON DOMICILIO EN MONTAÑA NO. 207 COLONIA LA ESPERANZA	PATRUILLAJE	V117	JOSÉ	NO ESPECIFICO	PUESTA	2	PENDIENTE
2	JOVEN DE 18 AÑOS REFIRIO QUE AL ENCONTRARSE EN EL LUGAR DOS SUJETOS LA INTENTARON DESPOJARLA DE PREFERENCIAS, PERO AL PRECATORIA QUE HABIA MAS PERSONAS TRANSPORTANDO POR EL LUGAR NO EFECTUARON EL ROBO, DÁNDOSE A LA FUERA A BORDO DE UNA MOTONETA.	MOTONETA ITALICA COLOR VINO DE LAS PLACAS VISUALIZO 8FF	DOS SUJETOS UNO MORENO ACUBIERTO CON GORRA Y VESTIDO COMPLETAMENTE DE NEGRO, EL OTRO DELGADO, TEJ BLANCA, CON SUADERA COLOR ROJO Y UNA BUFANDA	VIA NEXTEL	V135	VERÓNICA	NO ESPECIFICO	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
3	CIUDADANO DE 40 AÑOS RETIRO DEL BANCO BANCOMER DE LA COL. ERMITA EN LA COMA LA CANTIDAD DE \$ 25,000.00 (VEINTICINCO MIL PESOS, ESTO APROX. A LAS 14:50 HRS. DESPUES ABORDO SU CAMIONETA FORD ESCAPE ENTRANDO AL MDO. POR AV. FLORESTA DIRECCION NORTE AL ENTRAR A LA ZONA INDUSTRIAL LE OYERON EL RUIDO UN VEHICULO CHEVROLET AVO COLOR BLANCO DEL QUE DESCENDIERON 3 MASCULINO CON ARMAS LARGAS DESPOLANDOLO DE SU CANTIDAD DE PREFERENCIAS Y EL EFECTIVO RETIRADO, DÁNDOSE A LA FUERA SOBRE CERRILLO UNDO CONTINUANDO SOBRE VALLE DE BRAVO DIRECCION SUR.	VEHICULO CHEVROLET AVO COLOR BLANCO CON PLACAS 17ATM	3 MASCULINO CON ARMAS LARGAS	PATRUILLAJE	T32	JOSÉ	20-may	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
4	CIUDADANO DE 38 AÑOS DE OCUPACION ALBAÑIL MENCIONO HABER SIDO CONTRATADO PARA TRABAJAR EN LA CONSTRUCCION DEL INMUEBLE LOCALIZADO EN EL LUGAR, QUE EL DIA DE AYER COMO A LAS 20:00 HRS TENIENDO SU JORNADA LABORAL DEJANDO TODO COMPLETO Y ORDENADO SIN EMBARGO EL DIA DE LA FECHA AL REGRESAR COMO A LAS 07:00 HRS VIO QUE LA CHAPA DE LA PUERTA DE ENTRADA DE LA CASA ESTABA FORZADA AL REVISAR NOTO QUE FALTABAN VARIAS HERRAMIENTAS, AGREGANDO QUE EL VORNO DE UNA DE LAS VENTANAS DE LA PARTE TRASERA DEL INMUEBLE ESTABA ROTO, SOPESCHICA DE UNO DE LOS VECINOS CON QUE HABIA UNO O DOS TIPO UNA DENUNCIA.	DESCONOCE	DESCONOCE	PATRUILLAJE	V151	DAVID	BARRO TATELCO MUNICIPIO DE CHIMALHUACÁN	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
5	CIUDADANO DE 38 AÑOS A BORDO DE UN HONDA CITY COLOR GRIS MODELO 2017 PLACAS RAMAMA DE UBER, INDICANDO QUE MOMENTOS ANTES ABORDO COMO PASAJE EN AV. MEXICO Y AV. TEJOCOCO A DOS SUJETOS POSERON QUE SE FUERA POR LA AV. GONZ MATEOS Y POSTERIOR EN CUALES SE METO ENTRE CALLES PARA SUBIR A LA AV. BORDO DE HONDA, EN LA UBICACION CITADA LO ABAGARON CON DOS NAVAJAS PARA QUE SE BAJARA DEL VEHICULO, PERO EL SE PERDIO QUE LA CALLE ESTABA OBRERA Y BASTANTE TRANSPORTADO POR LO QUE AGUERO HASTA QUEDAR FRENTE DE LOS TUBOS QUE CERRABAN LA CALLE PARA EVITAR QUE LE LLEVARAN EL VEHICULO, POR LO QUE LOS SUJETOS SOLO LO DESPOJARON SUS PREFERENCIAS.	NO APLICA	DOS SUJETOS UNO MORENO ACUBIERTO CON GORRA Y VESTIDO COMPLETAMENTE DE NEGRO, EL OTRO DELGADO, TEJ BLANCA, CON SUADERA COLOR ROJO Y UNA BUFANDA	PATRUILLAJE	V152	MASCULINO QUE NO PROPORCIONO DATOS	NO ESPECIFICO	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA



**DIRECCION GENERAL DE SEGURIDAD CIUDADANA
UNIDAD DE ESTUDIO, PLANEACION Y CONTROL
DELITOS DE ALTO IMPACTO DEL 08 AL 09 DE FEBRERO DEL 2018**



NO.	FECHA	HORA	CALLE	NO.	ENTRE CALLE 1	ENTRE CALLE 2	COLONIA	SECTOR	CUADRANTE	TURNO	DELITO	TIPO DE COMERCIO Y RAZON SOCIAL	OBJETOS ROBADOS Y/O ASEGURADOS	ARMAS DE FUEGO	ARMA DE BLANCA	NM. DE PARTICIPANTES	ALTO IMPACTO	BLDO IMPACTO	MODALIDAD	
ZONA NORTE																				
1	08/02/2018	12:53	VALLE FERTIL		VALLE DE YUKON	VALLE DE YANG TSE	VALLE DE ARAGON	1	CD/2	1	ROBO EN LUGARES CERRADOS (ESCUELA PRIMARIA)	ESCUELA PRIMARIA MONTESSORI	\$8,000.00 (OCHO MIL PESOS 00/100 M.N.) Y \$10,000.00 (DIEZ MIL PESOS 00/100 M.N.)	X		2	X		VIOLENTO	
2	08/02/2018	09:40	AV PERIFERICO		VALLE DE SAN LORENDO		PLAZAS DE ARAGON	2	C022	1	ROBO EN VIA PUBLICA	NO APLICA	TELEFONO CELULAR		X	1	X		VIOLENTO	
ZONA PONIENTE																				
1	08/02/2018	10:46	CALLE 19	21	AV BORDO DE XOCHACA	7a AVENIDA	EL SOL	4	C044	1	ROBO A CASA HABITACION	NO APLICA	\$150,000.00 (CIENTO CINCUENTA MIL PESOS 00/100 M.N.) EN EFECTIVO Y \$30,000.00 (TREINTA MIL PESOS 00/100 M.N.)			2	X		VIOLENTO	
2	08/02/2018	MADRUGADA	AV BORDO DE XOCHACA		AV VICTOR	AV CIUDAD JARDIN	CIUDAD JARDIN	4	C046	3	ROBO A COMERCIO	RESTAURANT VIP'S	FALTAN DOS PANTALLAS DE LA MARCA LG. DE 40 PULGADAS CON UN VALOR APROXIMADO DE \$8,000.00 (OCHO MIL PESOS 00/100 M.N.)					DESCONOCIDO	SIN VIOLENCIA	
3	08/02/2018	NP	CALLE 4	67	6a AVENIDA	4a AVENIDA	ESTADO DE MEXICO	5	C054	3	DETENIDOS POR EXTORSION	NO APLICA	NO APLICA			4	X		VIOLENTO	
4	09/02/2018	00:30	JOSE DEL PILAR				PORVENIR	7	C070	2	LESIONADO POR ARMA BLANCA POR ROBO DE VEHICULO EN GRADO DE TENTATIVA	NO APLICA	LE INTENTARON DESPOJAR DE SU MOTOCICLETA		X	2		X	VIOLENTO	
ZONA CENTRO																				
1	08/02/2018	01:40	VILLA DE GUERRERO		COATEPEC		ATLACOMULCO	8	C081	2	INCENDIO DE LOCAL COMERCIAL DERIVADO DE UNA EXTORSION	TORTILLERIA LA CONSUETA	NO APLICA				DESCONOCIDO	X	VIOLENTO	
3	08/02/2018	10:20	INDIO TRISTE		PALACIO NACIONAL	CASTILLO DE CHAPLA TEPEC	METROPOLITANA 2a SECCION	9	C087	1	ROBO A COMERCIO	LOCAL DE REPARACION DE CELULARES	3 CELULARES (DESCONOCE DE LAS MARCAS)	X		1	X		VIOLENTO	
4	08/02/2018	19:30	ANGEL DE LA INDEPENDENCIA		GLORIETA DE PETROLEOS		EVOLUCION	9	C096	2	DETENIDOS POR DELITOS CONTRA LA SALUD	NO APLICA	SE LES ASEGURO 4 ENVOLTORIOS DE MARIJUANA Y UNA LAMPARA DE DESCARGAS ELECTRICAS		X	2		X	SIN VIOLENCIA	
5	08/02/2018	19:30	ANGEL DE LA INDEPENDENCIA		GLORIETA DE PETROLEOS		EVOLUCION	9	C096	2	DETENIDO POR ENCUBRIMIENTO POR REGISTACION DE VEHICULO	NO APLICA	NO APLICA			1		X	SIN VIOLENCIA	
6	08/02/2018	18:00	AV GUSTAVO BAZ		AV ADOLFO LOPEZ MATEOS		BENITO JUAREZ I	10	C102	1	ROBO A TRANSPORTE PUBLICO	NO APLICA	PERTENENCIAS VARIAS	X		2	X		VIOLENTO	
7	08/02/2018	01:50	CABALLO BAYO		AV GUSTAVO BAZ		BENITO JUAREZ I	10	C102	2	ROBO A COMERCIO	FARMACIA DEL AHORRO	CAJA REGISTRADORA CON \$2000 (DOS MIL PESOS 00/100 MN)			1		X	SIN VIOLENCIA	
8	08/02/2018	06:00 A 18:00	DALIA	98	4a AVENIDA	ALELI	TAMAJUJAS SECCION EL PALMAR	10	C105	1	ROBO A CASA HABITACION	NO APLICA	UNA PANTALLA DE 32 PULGADAS MARCA LG Y UN ESTERO				DESCONOCIDO		X	SIN VIOLENCIA
9	08/02/2018	14:40	FERIA DE LAS FLORES		AMANECER RANCHERO		BENITO JUAREZ II	10	C108	1	DETENIDO POR ROBO EN VIA PUBLICA	NO APLICA	\$2,000.00 (DOS MIL PESOS 00/100 M.N.)		X	1			VIOLENTO	
ZONA ORIENTE																				
1	08/02/2018	18:21	ADELITA	239	4a AVENIDA	AMANECER RANCHERO	BENITO JUAREZ III	11	C116	1	VIOLACION	NO APLICA	NO APLICA			1	X		VIOLENTO	
2	08/02/2018	12:38	AMANECER RANCHERO		CALLE 1		ESPERANZA	11	C118	1	ROBO EN VIA PUBLICA	NO APLICA	TELEFONO DE LA MARCA SAMSUNG COLOR BLANCO CON MORADO			2		X	SIN VIOLENCIA	
3	08/02/2018	09:50	ORIENTE 9	367	NORTE 1	NORTE 2	REFORMA	14	C146	1	DETENIDO POR VIOLACION	NO APLICA	NO APLICA			1	X		VIOLENTO	
4	08/02/2018	14:00	NICOLAS BRAVO		16 DE SEPTIEMBRE		LOMA BONITA	15	C154	1	ROBO EN VIA PUBLICA	NO APLICA	MONEDERO Y TELEFONO CELULAR			2		X	SIN VIOLENCIA	



DIRECCION GENERAL DE SEGURIDAD CIUDADANA
UNIDAD DE ESTUDIO, PLANEACION Y CONTROL



NO	MODOS OPERATIVOS	CARACTERISTICAS VEHICULOS	CARACTERISTICAS RESPONSABLES	VIA DE SOLICITUD DE APOYO	UNIDAD QUE PRESTA EL APOYO	NOMBRE DE LA VICTIMA	COLONIA	DENUNCIA	NO. DE DETENIDOS	CAPACIDAD DE INVESTIGACION O PUNTO RESORTE
ZONA NORTE										
1	LOS SUJETOS INGRESARON A LA ESCUELA PARA AMAGAR A LA DIRECTORA CON ARMA DE FUEGO Y DESPOJARLA DE DINERO EN EFECTIVO DANDOSE A LA FUGA CON RUMBO DESCONOCIDO	DESCONOCE	DOS SUJETOS DELGADOS, DE TEZ MORENA, UNO DE ELLOS VISTE DE PANTS NEGRO Y OTRO VISTE DE BUENDEIRA GRS Y PANTALON AZUL	VIA RADIO	V613	ANGELICA	NO ESPECIFICO	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
2	LA DENUNCIANTE FUE INTERCEPTADA POR UN SUJETO QUE VIAJABA A BORDO DE UNA BICICLETA, EL CUAL LA AMAGO CON UNA NAVAJA PARA DESPOJARLA DE SU TELEFONO CELULAR PARA DESPUES DARSE A LA FUGA	UNA BICICLETA SIN MAS CARACTERISTICAS	SUJETO QUE USA GORRA	PATRULLAJE	V022	GUADALUPE	SAN FELIPE DE JESUS	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
ZONA PONIENTE										
1	UNA FEMENINA Y UN MASCULINO AMAGARON A UN CIUDADANO DE 60 AÑOS AL SALIR DEL BAÑO, SEÑALANDO QUE AQUE HORA LLEGABA LA EMPRESA COMERCIAL CUANDO LUEGO FUE SORPRENIDA POR LOS SUJETOS QUIENES LA AMAGARON Y SUSTRINERON OBJETOS Y ALHAJAS, CABE SEÑALAR QUE LA DENUNCIANTE SEÑALO QUE SU BLANCO ESPORSO BALDO A LARGAS A LAS 05:40 DE LA MAÑANA Y QUE NO HA LLEGADO NI CONTESTA LAS LLAMADAS	DESCONOCE	UN MASCULINO Y UNA FEMENINA	LLAMADA A CA	V044	JUANA	EL SOL	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
2	LA JEFA DE PISO AL LLEGAR A LABORAR SE PERCATO QUE LA VENTANA QUE DA AL ESTACIONAMIENTO ESTABA ROTA Y EN EL INTERIOR DEL NEGOCIO FALTABAN DOS PANTALLAS	DESCONOCE	DESCONOCE	VIA NEXTEL	V046	SALMA ALEJANDRA	NO ESPECIFICO	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
3	EN APOYO A LA FISCALIA REGIONAL DE NEZAHUALCOYOTLLOS CUATRO SUJETOS FUERON DETENIDOS POR EXTORSIONAR A UN JOVEN ESTUDIANTE DE DERECHO, LOS SUJETOS EL DIA LUNES LE REALIZARON VARIAS DETONACIONES DE ARMA DE FUEGO A SU DOMICILIO PARA PRESIONARLO PARA QUE LES ENTREGARA LA CANTIDAD DE \$6,000 PESOS	DESCONOCE	DESCONOCE	OPERATIVO	CCAT	MIQUEL ANGEL	ESTADO DE MEXICO	PUESTA	4	PENDIENTE
4	EL CIUDADANO DE 36 AÑOS SEÑALO QUE EN LA CALLE JOSÉ DEL PILAR DOS SUJETOS A BORDO DE UNA MOTONETA LO INTENTARON DESPOJAR DE SU MOTOCICLETA PERO AL OPORTERSE LO HEREN CON UN ARMA BLANCA EN EL CODO Y MUÑECA DEL BRAZO DERECHO	UNA MOTONETA SIN MAS CARACTERISTICAS	DOS MASCULINOS DE QUIENES NO PROPORCIONO CARACTERISTICAS	PATRULLAJE	V076	ULISES	PORVENIR	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
ZONA CENTRO										
1	EL SUJETO O SUJETOS RESPONSABLES PROVOCARON UN INCENDIO EN LA TORTILLERIA DEJANDO UNA CARTULINA CON LA LEYENDA "COMUNIQUESE CON LA EMPRESA SIN LOS PROXIMOS QUEDADOS VANA A SER USTEDES" AL APOYO ACUIDO PERSONAL DEL CUERPO DE BOMBEROS	DESCONOCE	DESCONOCE	VIA NEXTEL	V081	DAVID	METROPOLITANA 2a SECCION	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
2	EL SUJETO INGRESO AL LOCAL COMERCIAL PARA AMAGAR A LA ENCARGADA CON ARMA DE FUEGO Y DESPOJARLA DE TRES TELEFONOS CELULARES PARA DESPUES DARSE A LA FUGA CON RUBO A LA AV. ADOLFO LOPEZ MATEOS	NO APLICA	UN SUJETO MORENO, DELGADO CON MARCAS EN LA GARRA EL CUAL VESTIA PANTALON DE MEZCILLA OSCURO Y PLAYERA VERDE LINDON DE APROX 40 AÑOS	VIA NEXTEL	V087	ANDREA ALEJANDRA	NO ESPECIFICO	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
3	DENTRO DEL OPERATIVO 070 SE REALIZO LA DETENCION DE DOS SUJETOS QUE HIBAN A BORDO DE UNA CAMIONETA TOYOTA EN ACTITUD IRREGULAR POR LO QUE SE LES MARCA EL ALTO PARA EFECTUARLES UNA REVISION LOCALIZANDOSE A ENVOLTORIOS DE MARIHUANA Y TELEFONOS CELULARES, 1 IPAD, UNA LAMPARA DE DESCARGAS ELECTRICAS Y \$2100 PESOS (DOS MIL CIENTO PESOS) EN EFECTIVO	CAMIONETA MARCA TOYOTA TIPO HIGHLANDER BLANCO CON PLACA DE CIRCULACION 2M4VU	OSCAR RAM MARTINEZ CALDERON 30 AÑOS CON DOMICILIO EN CALLE AMANCAO NUMERO 107 DE LA COLONIA DIFERENTES MUNICIPIO DE CHIMALHUACAN Y MAN LABROS DE 31 AÑOS CON DOMICILIO EN PALACIO FURBERE NUMERO 189 DE LA COLONIA METROPOLITANA 1 SECCION	OPERATIVO	T33	NO APLICA	NO APLICA	PUESTA	3	PENDIENTE
4	EL SUJETO DEL OPERATIVO 070 SE EFECTUO LA DETENCION DE UN MASCULINO QUE IBA A BORDO DE UNA MOTONETA EN ACTITUD IRREGULAR, LA CUAL ARROJO REPORTE DE ROBO CON FECHA 10/02/2017	MOTONETA MARCA ITALKA VVS 125 COLOR AMARILLO CON NEGRO MODELO 2012 CON NUMERO DE SERIE 35C7V8EAMC1001309	JESUS AVILA HERNANDEZ DE 23 AÑOS CON DOMICILIO EN CALLE MANUEL MARIA CONTRERAS NUMERO 207 DE LA COLONIA MEXICO 2A SECCION	OPERATIVO	T33	NO APLICA	NO APLICA	PUESTA	1	NEZAHUALCOYOTL 2005/2006/2007/2008/2009
5	LOS SUJETOS AMAGARON A LOS PASAJEROS DE LA CAMIONETA DEL TRANSPORTE PUBLICO CON ARMA DE FUEGO PARA DESPOJARLOS DE SUS PERTENENCIAS DANDOSE A LA FUGA POR TIERRA SOBRE AGUILA NEGRA	NO APLICA	MASCULINO DE COMPLEJION ROBUSTA Y UN SUJETO MAS	LLAMADA A CA	S108	JUAN	BENITO JUÁREZ 1a SECCION	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
6	LA FEMENINA RESPONSABLE DEL ROBO INGRESO AL ESTABLECIMIENTO PARA SUSTRAR LA CAJA REGISTRADORA, LA ENCARGADA NO SE PERCATO DEL ROBO YA QUE ESTABA EN LA BODEGA A COMANDO MEDICAMENTO	NO APLICA	FEMENINA DE COMPLEJION ROBUSTA	VIA NEXTEL	V102	NOEMÍ	NO ESPECIFICO	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
7	LOS DENUNCIANTES AL REGRESAR A SU DOMICILIO SE PERCATARON QUE LAS COSAS ESTABAN EN DESORDEN Y LES FALTABAN VARIOS OBJETOS	DESCONOCE	DESCONOCE	LLAMADA A CA	V105	HILDA	TAMALIPAS SECCION EL PALMAR	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
8	EL DETENIDO INTERCEPTO A LA DENUNCIANTE PARA AMAGARLA CON UN CUCHILLO DE 15 CM Y DESPOJARLA DE DINERO EN EFECTIVO PARA DESPUES TRATAR DE DARSE A LA FUGA POR TIERRA	NO APLICA	MIGUEL CRUZ JUÁREZ DE 53 AÑOS, FECHA DE NACIMIENTO 20 DE JULIO DE 1969, DOMICILIO FERIA DE LAS FLORES N° 224 COLONIA BENITO JUÁREZ III	LLAMADA A CA	V108	KARINA	BENITO JUÁREZ 1a SECCION	PUESTA	1	PENDIENTE
ZONA ORIENTE										
1	LA MENOR POR LA TARDE FUE LLEVADA POR SU TIO QUE ES ELEMENTO DE LA DGGC A UNA INICIACION DE SANITARIA DONDE ABUSO DE ELA PARA DESPUES REGRESARLA A SU CASA Y DARSE A LA FUGA	NO APLICA	MARCO ANTONIO DE LA ROSA LÓPEZ ELEMENTO DE LA DGGC	VIA NEXTEL	V116	NEZOR	BENITO JUÁREZ 3a SECCION	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
2	LA DENUNCIANTE SEÑALO QUE DOS SUJETOS LA INTERCEPTARON PARA DESPOJARLA DE SU TELEFONO CELULAR PARA DESPUES DARSE A LA FUGA A BORDO DE UNA MOTONETA	UNA MOTONETA DE LA MARCA ITALKA COLOR NEGRO CON RUBO	DOS MASCULINOS SIN PROPORCIONAR MAS CARACTERISTICAS	PATRULLAJE	L118	JENICA PAOLA	NO ESPECIFICO	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA
3	EL SUJETO DETENIDO ABUSO SEXUALMENTE DE UNA MENOR DE 13 AÑOS SIENDO SOBORNADO POR EL PADRE DE LA VICTIMA AL SOLICITAR DATOS AL CS DE LA COMA ARROJA DOS FICHAS DE PROCESADO UNA DE 1998 EN EL RECLUSORIO PREVENTIVO VARAMON NORTE Y OTRA DE 1998 EN EL RECLUSORIO PREVENTIVO VARAMON SUR, AMBOS SIN REGISTRAR EL DELITO	NO APLICA	JESUS AGUILAR FABIAN DE 47 AÑOS	VIA RADIO	V146	RUBÉN	REFORMA	PUESTA	1	NEZAHUALCOYOTL 2005/2006/2007/2008/2009
4	LOS SUJETOS RESPONSABLES DEL ROBO INTERCEPTARON A LA DENUNCIANTE PARA DESPOJARLA DE SUS PERTENENCIAS DANDOSE A LA FUGA A BORDO DE UNA MOTOCICLETA	MOTOCICLETA YAMAHA COLOR ROJO SIN PLACAS	DOS MASCULINOS DE QUIENES NO PROPORCIONO CARACTERISTICAS	PATRULLAJE	T12	PATRICIA	NO ESPECIFICO	DENUNCIA	SIN DETENIDOS	NO APLICA

- Annexe 3 – Rapport quotidien sur les vols de véhicules du 1-2 février et 8-9 février 2021 à Nezahualcóyotl

NEZA CÓYOTL		DIRECCIÓN GENERAL DE SEGURIDAD CIUDADANA UNIDAD DE ESTUDIO, PLANEACIÓN Y CONTROL														HORA DEL REPORTE GENERAL								
ROBO DE VEHÍCULOS DEL 01 AL 02 DE FEBRERO DEL 2018																								
NO	HORA	FECHA	CALLE	NO.	ENTRE CALLE 1	ENTRE CALLE 2	COLONIA	SECTOR	CUADRA NTE	EJE H	EJE V	TURNO	VEHICULO	MARCA	MODELO	COLOR	PLACAS	N DE SERIE	CARACTERÍSTICAS DEL VEHICULO	V	A	E	HORA DEL REPORTE GENERAL	
ZONA NORTE																								
1	18:40	01/02/2018	AV. PERIFERICO		AV. PEÑON TEXCOCO		CIUDAD LAGO	3	0355			2	CAMION	DINA	1992	BLANCO	19061		EN LAS PUEBLAS LA LEYENDA TRANSPORTES MORENO MEXICO COLOR NEGRO CON AEROS Y EN LA PARTE TRASERA DE LA CABA LA LEYENDA AIR CONDITIONING COLOR NEGRO LETRAS GRANDES CUENTA CON GPS	X	X		19:47	19:49
ZONA PONIENTE																								
1	18:15 A 19:10	01/02/2018	AV. CHIMALHUACAN		CALLE 9	CALLE 10	BARAVILLAS	6	0091	1	A	2	MOTOCICLETA	VENTO	2016	ROJO	3C3UZ		VIN TRANSERO COLOR GRIS			X	22:56	22:58
2	12:55 A 13:10	01/02/2018	AV. CUAUHTEMOC		SULTEPEC	ANECARCA	BARAVILLAS	6	0062	2	A	2	MOTOCICLETA	ITALIKA	2015	ROJO	5V2M8		VIVOS COLOR NEGRO, LAS TAPAS CON SICHOS NEGROS, CON LOS 2 ESPEJOS			X	13:09	13:10
ZONA CENTRO																								
1	10:00	01/02/2018	CORDOBANES		CDATEPEC		METROPOLITANA 1ª SECCION	8	0081	1	D	2	MAZDA 3	MAZDA	2010	GRIS	NDR525	JM3K2W57AD541428	PROPIEDAD DE MONTEFIO LUZ SANCHEZ S A DE CV	X	X		17:00	17:02
2	14:00 A 16:00	01/02/2018	LA ZANJUNGA		DELITO LINDO		BENITO JUAREZ 1	10	C107	2	E	2	SEDAN	VW	1992	NEGRO	MSM3380		RINES CROMADOS VRIOS POLARIZADOS			X	16:53	16:54
ZONA ORIENTE																								
1	21:50	01/02/2018	LAMAGUEÑA	141	DELITO LINDO	AV. CHIMALHUACAN	BENITO JUAREZ II	11	C116	2	F	3	MAZDA 3	MAZDA	2016	ROJO	MM1886		QUEMADOZ PANGANCO VRIOS POLARIZADOS DE AGENCIA EN EL PARANDEAS DEL LADO DERECHO INFERIOR	X	X		22:01	22:03
2	22:20	01/02/2018	CANELOS		ESCONDIDA		LA PERLA	12	C125	2	G	3	COMPASS	JEEP	2014	BLANCO	NFA1216	1CANJCB9ED68843	MOTOR HECHO EN USA			X	22:38	22:40
3	05:00	02/02/2018	PONIENTE 4	311	AV. PANTITLAN		LA PERLA	14	C145	1	H	3	TRAFIC	RENAULT	2012	BLANCO CON CROMATICA AMARILLA	NP-1400		CROMATICA COLOR AMARILLO ECONOMICO DOS RUTA 69			X	05:44	05:46
4	21:00	01/02/2018	AV. CARMELO PEREZ		AV. PANTITLAN		VICENTE VILLADA	12 Y 13	NP	1	C	3	CNC	HONDA	2017	GRIS	NEL909	19FC160M6E04877	MOTOR 1158721452 QUEMADOZ RINES DEPOSITOS ENGRANADO EN EL MEGALLEN DEL LADO DERECHO INFERIOR			X	01:21	01:23
VEHICULOS QUE NO ENTRARON EN EL REPORTE ANTERIOR																								
1	11:00 A 11:45	31/01/2018	CALLE 25		AV. TEXCOCO		AMPLIACION LAS AGULAS	13	C136	0	H	3	VOYAGUER	CHRYSLER	1993	VERDE	M5W7616	2P4GH4332PR103307	CANASTILLA DE HERRERIA EN EL TOLDO, EN EL MEDALLON UNA CALCAMARA CON LA LEYENDA PUNTA EN COLOR BLANCO, LA PARRILLA EN MAL ESTADO			X	11:41	11:42
2	01:30	01/02/2018	AV. PANTITLAN		AV. NEZAHUALCOYOTL		LAS FUENTES	6,7,8 Y 9	NP	2	C	1	SENTRA	NISSAN	2017	ROJO	NBL9578	3M1A87AD0H1683410	EL VEHICULO ES TALLER RINES DE ALUMINO Y EN BUEN ESTADO			X	17:22	17:23



UNIDAD DE ESTUDIO, PLANEACIÓN Y CONTROL
DATOS DE LA VÍCTIMA ---- DENUNCIAS AL MP Y A LA DGSC

NO DENUNCIANTE	COLONIA	MÓDUS OPERANDI	MURO	MEDIA FILIACION	REPORTA	VEHICULOS RECUPERADOS O ABANDONADOS	CONTACTO CON EL DENUNCIANTE	OBSERVACIONES	NOTICIA CRIMINAL
ZONA NORTE									
1	RENE	BUCHILLA DEL TESORO DELEGACION GUSTAVO A. MADRID	VENIA DE LA QUAMA CIRCULANDO SOBRE BORDE TERCERO, CONDUCA UN CAMION CARGADO DE MISCANCA DE EXPORTACION E IMPORTACION DE LA QUAMA SE IBA A INCORPORAR AL ENCUENTO EXTERIOR MENDIQUENS SE DIRIGA A TEPIC CUANDO SE ENCONTRABA ESTACIONADO EN EL SEMAFORO DE LA UBICACION CUANDO LO ATRADONAN DOS SUJETOS CON ARMA DE FUEGO QUINTO LO AMAGARON Y LE MENCIONAN LOS ESPALDADOS DE SU PREFERENCIA INICIENDO EL VEHICULO PARA DESPUES BAJARLO Y TRASLADARLO A OTRO AUTOMOVIL DEL CUI. NO SE TIENEN DATOS DEANADO. BAHAR EN CALLE ZACATECAS Y VILLA DE AYALA COLUMAN SAN FELIX DE JESUS	VOLKSWAGEN COLOR ROJO Y EN UN VEHICULO COLOR GRIS	UNO DE ELLOS ROBERTO JET CAMIESTE	LOS OFICIALES DE LA UNIDAD Y16 SE PRESENTARON DE DICHO CAMION ZICAZATECAS, AL MARCARSE EL ALTO EL CONDUCTOR DEL MISMO INTENTÓ BAJAR A LA PISTA A PE TIRAR, POR LO QUE LOS OFICIALES INICIARON LA PERSECUCION Y DESPUES METIERON ADELANTE LA MARCHA QUE AL POSERSE MENCIONO OBRERO A LOS OFICIALES PREGUNTANDO PARA QUE LO BAJARAN AL REFERENCIO QUE EL CAMION ERA ROJADO Y QUE AL OBRERO SE LO VIERAN LEVADO OTRO SUJETOS EN UN VEHICULO ASI MISMO REFERIO QUE EL CAMION TRANSPORTABA LIMA BLANCA.	BUZON TELEMX	ENCUENTRO LA UNIDAD L16 PROPORCIONANDO LOS DATOS A ESTE PUESTO DE MANDO	PENDIENTE
ZONA NOROCCIDENTE									
1	DANIEL	VILLA DE GUADALUPE XALISCO	VENIA DE SU DOMICILIO INGRESANDO AL MUNICIPIO POR PERIFERICO Y CHIMLAHUACAN HASTA LLEGAR AL LUGAR DEL ROBO, LA DEJO ESTACIONADA FUERA DE LA COCINA ECONOMICA DE SU HERMANO SOBRE LA BANQUETA Y AL SALIR YA NO LA ENCONTRO		EL JEFE DE TURNO MANABALLAS		NO SE ENCONTRO EL DENUNCIANTE		PENDIENTE
2	RUTH	ESTADO DE MEXICO	VENIA DE SU DOMICILIO TOMANDO SOBRE CALLE 22 DIRECCION SUR CRUZA AV/ CHIMLAHUACAN DANDO VUELTA EN UALL DE BRANCO DIRECCION NOROCCIDENTE AL LLEGAR A AV/ QUARINTEROC SE ESTACIONA FRENTE AL MERCADO COMO REFERENCIA EN LA PLAZUETA AL SALIR YA NO LA VIGUALZA, SE ENTRESTA CON EL FRANLEIRO QUEM MENCIONA SI LA VIO LLEGAR, NO LOGRANDO OBSERVAR AL RESPONSABLE		DATOS PROPORCIONADOS POR LA UNIDAD TRS COMPLEMENTADOS CON EL AFECTADO		SI	LLAMO LA UNIDAD Y081 PROPORCIONANDO LOS DATOS A ESTE PUESTO DE MANDO SIERVO NEGATIVO DE QUE PROPORCIONARA LOS DATOS A ESTE PUESTO DE MANDO	NO HA LEVANTADO
ZONA CENTRO									
1	NP	NP	POR DOS SUJETOS		ALERTA VEHICULAR		NO EXISTE EL NUMERO		PENDIENTE
2	MARTIN	SELEMA DEL TLAHUAC	LO DEJO ESTACIONADO EN EL LUGAR FUE AL MP DE PALACIO REALIZAR UN TRAMITE, ES EL REPRESENTANTE LEGAL DE SAMSON, AL REGRESAR SE PERCATA QUE YA NO SE ENCUENTRA SU VEHICULO		EL AFECTADO		SI	NO ENCONTRO UNA UNIDAD DE LA POLICIA CERCA	NO HA LEVANTADO
ZONA ORIENTE									
1	AGUSTO	BENTO JUAREZ II	VENIA DE CIUDAD HANON CIRCULANDO SOBRE BORDE DE NOCHNACA CON DIRECCION AL CENTRO POSTERIOR SE INTRODUCIO EN LOREZ MAREZ DANDO VUELTA EN 4º AV HASTA PANICO LOREZ DONDE BEO A SU NOVIA POSTERIOR CIRCULO SOBRE 4º AV HASTA MEXICO UNDO DIO MALLTA HACHA CIEFRO UNDO PASO A LLEGAR A LA UBICACION DEL ROBO DONDE AL ABIR EL SACUMI PARA QUAJAR EL VEHICULO LO ATRADONAN DOS SUJETOS CON ARMA DE FUEGO, LO AMAGARON ESPALDANDO DEL VEHICULO EMPRENDIENDO LA HUGA HACHA CHIMLAHUACAN	NO DE ELLOS VESTIA SUDADERA COLOR GRIS Y EL OTRO SUDADERA COLOR NEGRO	LA UNIDAD Y116 COMROBORADOS CON EL DENUNCIANTE		BUZON	A LA UNIDAD Y116 PROPORCIONANDO LOS DATOS A ESTE PUESTO DE MANDO	PENDIENTE
2	CARLOS	VICENTE VILLADA	SELECCION DE UNA COLETA UBICADA EN TPE 20 CIRCULANDO SOBRE ALANADO HASTA LLEGAR A LA UBICACION DEL ROBO DONDE SE DETUVIERON A CENAR EN UN PUESTO DE TACOS POSTERIOR AL INTENTAR SABER CON SU FAMILIA LOS AMAGARON TRES SUJETOS CON ARMA DE FUEGO UNO DE ELLOS CON UN SAMBANDIENDO LA HACHA SOBRE ECONOMIA CON DIRECCION HACHA CAMELLO Y192		LA UNIDAD Y125 COMROBORADOS CON LA DENUNCIANTE	LOCALIZADA ABANDONADA A LAS 23:55 HRS POR LA UNIDAD L134 EN CALLE 5 ENTRE SUR Y AV 12 COLUMA LAS AGUILAS, PUESTA A DISPOSICION A OCA	BUZON	DESPUES DEL ROBO LLAMARON A LA UNIDAD Y125 PROPORCIONANDO LOS DATOS A ESTE PUESTO DE MANDO	PENDIENTE
3	JESUS	LA PERLA	LA DEJO ESTACIONADA FUERA DEL DOMICILIO CON DIRECCION HACHA NORTE 1 AL PASARLA PARA DIRIGIRSE A LA BAGE SE LE ACHICAN DOS SUJETOS CON ARMA DE FUEGO LOS CUALES LO DESPARAN DEL VEHICULO DANDOSE A LA FUGA HACHA NORTE 1	NO DE ELLOS VESTIA SUDADERA COLOR GRIS Y OTRO SUDADERA COLOR NEGRO	CHOFER		BUZON MOVISTAR		PENDIENTE
4	SERGIO	ACUTLAPALCO CHIMLAHUACAN	VENIA CON SU HIJO DEL HOSPITAL GENERAL EN LA COME CIRCULANDO SOBRE CALLE 15 DIRACCION SURCA UBICACION QUE RECUBRA YA QUE SU HIJO LE MENCIONO QUE YA IBAN A PASAR AL MUNICIPIO DE MEZAHUALCOCHOTL, SERVICIO INDICANDO QUE DEBE HABER HABIDO ALGUN PUNTE POSTERIOR LOS UN INTERCEPTO UN VEHICULO DE DONDE DESCENDIERON TRES SUJETOS UNO CON UNA METALERA Y LOS OTROS DOS CON ARMAS DE FUEGO CORTAS QUEHENS LO BAJARON DEL VEHICULO PRIVANDO DE SU LIBERTAD A SU HIJO	VEHICULO COLOR NEGRO	ALERTA VEHICULAR Y COMROBORADOS CON EL AFECTADO	CONTIESTO EL HERMANO DEL VEHICULO DONDE FUE EL ROBO POSTERIOR SE COMUNICARON PROPIETARIO QUEM DUDO NO LA VIO REALIZANDO EL REPORTE DE ROBO DONDE LA OFICIALES ATENDIO LOS PROPORCIONO LA UBICACION MENCIONADA SU HERMANO LO TRASLADARON EN QUE LA ULTIMA UBICACION HABA SIDO A LA ALTA DE CARCEL DONDE ORGANARON EL PUENTE HACHA CALLE 3 DE LA MANANA POSTERIOR RECIBIERON LLAMADAS DE MANDADO INDICANDO LA CANTIDAD DE 200 MIL PESOS A CAMBIO DE LA LIBERTAD DE SU FAMILIAR EN UN MANDADO DE DOS HORAS ADJUNTANDAN SER CARPINTEROS Y EL PRODUCTOR HERRAMIENTAS DE TALLER SE NEGARON A RECIBIR APOYO DE ALGUNA UNIDAD DE LA POLICIA.		PENDIENTE	
VEHICULOS QUE NO ENTRARON EN EL REPORTE ANTERIOR									
1	JORGE	SANTA MARTHA	VENIA DE SU DOMICILIO ENTRANDO AL MPD POR AV CARRETEL PEREZ PARD A DIFERENTES PARTES DEL MPD YA QUE REALIZO MUCHAS COMPRAS PARA POR ULTIMO PASAR AL TIANGUIS DE AV TERCERO, ARGUMENTANDO SE DIRIA A LA VENTA DE TACOS ATRAS DEL AEROPUESTO PASO POR VIVERES AL MISMO, ENTRANDO POR AV 20 SOBRE CALLE 25 LA DGA, ESTACIONADA CON DIRECCION AV 2, AL REGRESAR YA NO LA VIGUALIZAN		ALERTA VEHICULAR COMPLEMENTADOS CON EL AFECTADO	LOCALIZADA ABANDONADA EN UN BATERIA A LAS 16:00 HRS. POR EL PROPIETARIO	SI	NO SOLICITO EL APOYO YA QUE SU ESPOSA SE PUSO MAL	NO LEVANTO ACTA
2	GUSTAVO	CARREL HERNANDEZ	AL IR CIRCULANDO SOBRE LA AV, PANITELAN CON DIRECCION HACHA, LE CERRA E PASO UN VEHICULO DE BAJAN DOS SUJETOS LO AMAGAN CON UN ARMA DE FUEGO AL DESPARAR DEL VEHICULO LO GOLPEARON Y PERDIO EL CONDOMENIO		ALERTA VEHICULAR COMPLEMENTADOS CON EL PROPIETARIO		CONTIESTO EL CUERPO DEL AFECTADO SON LOS UNICOS DATOS QUE DIO		PENDIENTE



COMPARATIVO DE ROBO DE VEHÍCULOS POR TURNO

Distribución del Robo de Vehículos por Sector y Turno al 1 de cada mes



ZONA	SECTOR	FEBRERO 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1		1		1	1.0
	2			1	1	1.0
	3	1			1	1.0
TOTAL ZONA NORTE		1	0	1	2	2.0
PONIENTE	4	1	2		3	3.0
	5			0	0	0.0
	6	1	1		2	2.0
TOTAL ZONA PONIENTE		2	3	0	5	5.0
CENTRO	7	1	1		2	2.0
	8	2	1		3	3.0
	9			2	2	2.0
TOTAL ZONA CENTRO		3	3	2	8	8.0
ORIENTE	11			0	0	0.0
	12			0	0	0.0
	13			0	0	0.0
	14			0	0	0.0
	15			0	0	0.0
TOTAL ZONA ORIENTE		0	0	0	0	0.0
SIN SECTOR NP		0	0	0	0	0.0
TOTAL GENERAL		6	6	3	15	15.0

ZONA	SECTOR	MARZO 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1	1	1	2	2.0	
	2	1	1	2	2.0	
	3	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA NORTE		2	0	3	5	5.0
PONIENTE	4	1		1	1.0	
	5			0	0.0	
	6	1	2	3	6	6.0
TOTAL ZONA PONIENTE		2	0	2	4	4.0
CENTRO	7	1	1	1	3	3.0
	8			0	0.0	
	9	1	1	2	4	4.0
TOTAL ZONA CENTRO		2	2	3	7	7.0
ORIENTE	11	1	0	1	2	2.0
	12	1	1	1	3	3.0
	13			0	0.0	
	14			0	0.0	
	15			0	0.0	
TOTAL ZONA ORIENTE		2	1	2	5	5.0
SIN SECTOR NP		1	0	1	2	2.0
TOTAL GENERAL		6	3	7	16	16.0

ZONA	SECTOR	ABRIL 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1			0	0.0	
	2			1	1.0	
	3			0	0.0	
TOTAL ZONA NORTE		0	0	1	1	1.0
PONIENTE	4	1		1	2	2.0
	5			0	0.0	
	6	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA PONIENTE		2	0	2	4	4.0
CENTRO	7	1	1	1	3	3.0
	8			0	0.0	
	9	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA CENTRO		2	2	2	6	6.0
ORIENTE	11	1	1	1	3	3.0
	12	1	1	1	3	3.0
	13			0	0.0	
	14			0	0.0	
	15			0	0.0	
TOTAL ZONA ORIENTE		2	2	2	6	6.0
SIN SECTOR NP		1	0	1	2	2.0
TOTAL GENERAL		6	4	4	14	14.0

ZONA	SECTOR	MAYO 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1			0	0.0	
	2			0	0.0	
	3	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA NORTE		1	0	1	2	2.0
PONIENTE	4	1	0	0	1	1.0
	5			0	0.0	
	6	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA PONIENTE		2	0	1	3	3.0
CENTRO	7	1	1	1	3	3.0
	8			0	0.0	
	9	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA CENTRO		2	2	2	6	6.0
ORIENTE	11	1	1	1	3	3.0
	12	1	1	1	3	3.0
	13			0	0.0	
	14			0	0.0	
	15			0	0.0	
TOTAL ZONA ORIENTE		2	2	2	6	6.0
SIN SECTOR NP		1	0	1	2	2.0
TOTAL GENERAL		6	4	4	14	14.0

ZONA	SECTOR	AGOSTO 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1	2	1	1	4	4.0
	2	1	1	2	4	4.0
	3	0	0	0	0	0.0
TOTAL ZONA NORTE		3	0	1	4	4.0
PONIENTE	4			0	0.0	
	5			0	0.0	
	6			0	0.0	
TOTAL ZONA PONIENTE		0	0	0	0	0.0
CENTRO	7	2	2	2	6	6.0
	8	1	1	1	3	3.0
	9	1	2	1	4	4.0
TOTAL ZONA CENTRO		4	5	4	13	13.0
ORIENTE	11			0	0.0	
	12			0	0.0	
	13			0	0.0	
	14			0	0.0	
	15			0	0.0	
TOTAL ZONA ORIENTE		0	0	0	0	0.0
SIN SECTOR NP		0	0	0	0	0.0
TOTAL GENERAL		7	5	5	17	17.0

ZONA	SECTOR	SEPTIEMBRE 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1	1	1	1	3	3.0
	2	0	0	0	0	0.0
	3	0	0	0	0	0.0
TOTAL ZONA NORTE		1	1	1	3	3.0
PONIENTE	4	2	0	0	2	2.0
	5			0	0.0	
	6	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA PONIENTE		3	1	1	5	5.0
CENTRO	7	1	1	1	3	3.0
	8	1	1	1	3	3.0
	9	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA CENTRO		3	3	3	9	9.0
ORIENTE	11	1	0	1	2	2.0
	12	0	0	0	0	0.0
	13	0	0	0	0	0.0
	14	1	1	1	3	3.0
	15	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA ORIENTE		3	2	3	8	8.0
SIN SECTOR NP		0	0	0	0	0.0
TOTAL GENERAL		7	7	7	21	21.0

ZONA	SECTOR	OCTUBRE 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1			0	0.0	
	2			0	0.0	
	3	0	0	0	0	0.0
TOTAL ZONA NORTE		0	0	0	0	0.0
PONIENTE	4	1	1	1	3	3.0
	5			0	0.0	
	6	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA PONIENTE		2	2	2	6	6.0
CENTRO	7	1	1	1	3	3.0
	8	1	1	1	3	3.0
	9	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA CENTRO		3	3	3	9	9.0
ORIENTE	11	1	1	1	3	3.0
	12	1	1	1	3	3.0
	13	1	1	1	3	3.0
	14	1	1	1	3	3.0
	15	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA ORIENTE		5	5	5	15	15.0
SIN SECTOR NP		0	0	0	0	0.0
TOTAL GENERAL		5	5	5	15	15.0

ZONA	SECTOR	NOVIEMBRE 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1	1	1	1	3	3.0
	2	0	0	0	0	0.0
	3	0	0	0	0	0.0
TOTAL ZONA NORTE		1	1	1	3	3.0
PONIENTE	4	1	1	1	3	3.0
	5	1	1	1	3	3.0
	6	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA PONIENTE		3	3	3	9	9.0
CENTRO	7	1	1	1	3	3.0
	8	1	1	1	3	3.0
	9	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA CENTRO		3	3	3	9	9.0
ORIENTE	11	1	1	1	3	3.0
	12	1	1	1	3	3.0
	13	1	1	1	3	3.0
	14	1	1	1	3	3.0
	15	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA ORIENTE		5	5	5	15	15.0
SIN SECTOR NP		0	0	0	0	0.0
TOTAL GENERAL		5	5	5	15	15.0

ZONA	SECTOR	ENERO 2018			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1			0	0.0	
	2			0	0.0	
	3	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA NORTE		1	1	1	3	3.0
PONIENTE	4			0	0.0	
	5			0	0.0	
	6	2	2	2	6	6.0
TOTAL ZONA PONIENTE		2	2	2	6	6.0
CENTRO	7	0	2	0	2	2.0
	8	1	1	1	3	3.0
	9	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA CENTRO		2	4	2	8	8.0
ORIENTE	11	1	1	1	3	3.0
	12	1	1	1	3	3.0
	13	1	1	1	3	3.0
	14	1	1	1	3	3.0
	15	1	1	1	3	3.0
TOTAL ZONA ORIENTE		5	5	5	15	15.0
SIN SECTOR NP		1	0	1	2	2.0
TOTAL GENERAL		11	13	12	36	36.0

ZONA	SECTOR	COMPARATIVO CON EL MES DE FEBRERO 2017		COMPARATIVO CON EL MES DE ENERO 2018		ROBO DEL MES MAS BAJO DE CADA MES	ROBO A LA FECHA	COMPARATIVO
		T1	T2	T3	T3			
NORTE	1	-1	A LA BAJA	-1	A LA BAJA	11	0	IGUAL
	2	0	IGUAL	0	IGUAL	0	0	IGUAL
	3	0	IGUAL	1	A LA ALZA	0	1	A LA ALZA
TOTAL Z. NTE		-1	A LA BAJA	0	IGUAL	25	0	A LA ALZA
PONIENTE	4	-3	A LA BAJA	0	IGUAL	6	0	IGUAL
	5	0	IGUAL	0	IGUAL	0	0	IGUAL
	6	1	A LA ALZA	0	IGUAL	10	1	A LA ALZA
TOTAL Z. PTE		-2	A LA BAJA	0	IGUAL	16	1	A LA ALZA
CENTRO	7	-1	A LA BAJA	0	IGUAL	11	1	A LA ALZA
	8	-1	A LA BAJA	1	A LA ALZA	21	0	A LA ALZA
	9	-3	A LA BAJA	0	IGUAL	12	1	A LA ALZA
TOTAL Z. CTR.		-5	A LA BAJA	1	A LA ALZA</			



Distribución del Robo de Vehículos por Sector, Cuadrante y Turno al 01 de febrero de 2018

ZONA	SECTOR	CUADRANTE	TURNO			TOTAL
			1	2	3	
NORTE	CAMPESTE	C011 VALLE DE ARAGÓN I PONIENTE	0	0	0	0
		C012 VALLE DE ARAGÓN I CENTRO	0	0	0	0
		C013 VALLE DE ARAGÓN I ORIENTE	0	0	0	0
		C014 VALLE-CAMPESTRE PONIENTE	0	0	0	0
		C015 VALLE-CAMPESTRE ORIENTE	0	0	0	0
	ARAGON	C021 VALLE DE ARAGÓN 2ª SECCIÓN	0	0	0	0
		C022 PLAZAS ARAGÓN NORTE	0	0	0	0
		C023 IMPULSORA PONIENTE	0	0	0	0
		C024 IMPULSORA ORIENTE	0	0	0	0
		C025 BOSQUES DE ARAGÓN NORTE	0	0	0	0
	LAGO	C031 BOSQUES DE ARAGÓN PONIENTE	0	0	0	0
		C032 BOSQUES DE ARAGÓN ORIENTE	0	0	0	0
		C033 AMPLIACIÓN LAGO NORTE	0	0	0	0
		C034 CIUDAD LAGO	0	0	0	0
		C035 AMPLIACIÓN LAGO SUR	0	0	0	0
TOTAL POR ZONA		0	1	0	1	
PONIENTE	SOL	C041 EL SOL PONIENTE	0	0	0	0
		C042 EL SOL CENTRO NORTE	0	0	0	0
		C043 EL SOL ORIENTE NORTE	0	0	0	0
		C044 EL SOL CENTRO SUR	0	0	0	0
		C045 EL SOL ORIENTE SUR	0	0	0	0
	ESTADO	C051 ESTADO NOR PONIENTE	0	0	0	0
		C052 ESTADO NORTE	0	0	0	0
		C053 VIRREYNICAS NORTE	0	0	0	0
		C054 ESTADO SUR PONIENTE	0	0	0	0
		C055 ESTADO SUR	0	0	0	0
	MARAVILLAS	C061 EL BARCO-MARAVILLAS	1	0	0	1
		C062 MARAVILLAS CENTRO	1	0	0	1
		C063 MARAVILLAS ORIENTE	0	0	0	0
		C064 AGUA AZUL - CENTRAL NORTE	0	0	0	0
		C065 AGUA AZUL - CENTRAL SUR	0	0	0	0
PANTITLAN	C071 PORVENIR-JUAREZ	0	0	0	0	
	C072 PALMAS-JUAREZ	0	0	0	0	
	C073 PAVON	0	0	0	0	
	C074 RAUL ROMERO	0	0	0	0	
	C075 JUAREZ PANTITLAN PONIENTE	0	0	0	0	
TOTAL POR ZONA		0	2	0	2	
PROMEDIO DIARIO 12.0						

AL DIA DE HOY HASTA LAS 07:00 A. M. SE HAN REGISTRADO 12 ROBOS DE VEHICULOS EN EL MUNICIPIO, DISTRIBUIDOS EN LOS ESPACIOS Y TIEMPOS INDICADOS EN EL CUADRO.

ZONA	SECTOR	CUADRANTE	TURNO			TOTAL
			1	2	3	
CENTRO	METRO	C081 METROPOLITANA 1ª NORTE	0	1	0	1
		C082 METROPOLITANA 2ª EVOLUCIÓN	0	0	0	0
		C083 METROPOLITANA 3ª EVOLUCIÓN	0	0	0	0
		C084 ATLACOMULCO	0	0	0	0
		C085 METROPOLITANA 1ª SUR	0	0	0	0
	CENTRAL	C091 AGUA AZUL	0	0	0	0
		C092 BENTO JUAREZ - EVOLUCION A	0	0	0	0
		C093 BENTO JUAREZ - EVOLUCION B	0	0	0	0
		C094 BENTO JUAREZ - VILLADA	0	0	0	0
		C095 PORFIRIO DIAZ - MODELO	0	0	0	0
	JUAREZ	C101 LAS FLORES	0	0	0	0
		C102 BENTO JUAREZ I NORTE	0	0	0	0
		C103 BENTO JUAREZ I NORTE	0	0	0	0
		C104 BENTO JUAREZ I CENTRO	0	0	0	0
		C105 EL PALMAR	0	0	0	0
TOTAL POR ZONA		1	1	0	2	
ORIENTE	UTN	C111 BENTO JUAREZ II NORTE	0	0	0	0
		C112 BENTO JUAREZ II BACHILLERES	0	0	0	0
		C113 BENTO JUAREZ II PONIENTE	0	0	0	0
		C114 BENTO JUAREZ II CENTRO	0	0	0	0
		C115 UNIDAD REY NEZA	0	1	0	1
	PERLA	C121 BENTO JUAREZ - AMP. VILLADA	0	0	0	0
		C122 BENTO JUAREZ II	0	0	0	0
		C123 ESPERANZA	0	0	0	0
		C124 AMPLIACION V. VILLADA	0	0	0	0
		C125 LA PERLA - PONIENTE	0	0	0	0
	AGUILAS	C131 VICENTE VILLADA NORTE	0	0	0	0
		C132 LAS AGUILAS NORTE	0	0	0	0
		C133 AMPLIACION LAS AGUILAS	0	0	0	0
		C134 VICENTE VILLADA SUR	0	0	0	0
		C135 LAS AGUILAS SUR	0	0	0	0
TOTAL POR ZONA		0	0	1	1	
IZCALLI	C141 IZCALLI	0	0	0	0	
	C142 ESPERANZA - IZCALLI	0	0	0	0	
	C143 SAN AGUSTIN ORIENTE	0	0	0	0	
	C144 SAN AGUSTIN PONIENTE	0	0	0	0	
	C145 LA PERLA - REFORMA	0	0	0	0	
TOTAL POR ZONA		0	0	1	1	
REFORMA	C151 LOMA BONITA NORTE	0	0	0	0	
	C152 REFORMA FLORESTA	0	0	0	0	
	C153 REFORMA ORIENTE	0	0	0	0	
	C154 LOMA BONITA SUR	0	0	0	0	
	C155 SIN DEFINIR CUADRANTE	0	0	0	0	
TOTAL POR ZONA		0	0	0	0	
PROMEDIO DIARIO 12.0						
NP SIN DEFINIR SECTOR Y CUADRANTE			1	0	1	2
TOTAL GENERAL			2	5	5	12



DIRECCIÓN GENERAL DE SEGURIDAD CIUDADANA
UNIDAD DE ESTUDIO, PLANEACIÓN Y CONTROL
ROBO DE VEHÍCULOS DEL 08 AL 09 DE FEBRERO DEL 2018



NO	HORA	FECHA	CALLE	NO.	ENTRE CALLE 1	ENTRE CALLE 2	COLONIA	SECTOR	CUADRA NTE	EJE N	EJE V	TURNO	VEHICULO	MARCA	MODELO	COLOR	PLACAS	N. DE SERIE	CARACTERISTICAS DEL VEHICULO	V	A	E	HORA DEL REPORTE	LLAMADA GENERAL
ZONA NORTE																								
1	17:30	08/02/2018	VALLE DEL MANZANEDO	42	ANDADOR 2		VALLE DE ARAGON 1ª SECCION	1	C015			1	STEPWAY	RENAULT	2014	GRIS	SP2VC	9F88918A2E8117578	RINES DE ALUMINIO	X	X		17:55	17:57
2	15:30	08/02/2018	PLAZA CENTRAL		PLAZAS DE ARAGON		PLAZAS DE ARAGON	2	C022			1	TSURU	NISSAN	2007	BLANCO	HF6455	3M1EB819K310259		X	X		17:59	18:00
ZONA PONIENTE																								
1	17:45	08/02/2018	CALLE 15		AV. CHIMAHUACAN		ESTADO DE MEXICO	5	C055	2	A	1	MOTOTABO	ITALIKA	2016	BLANCO	PUBTV	35CVD88EG1002895	CON CALAMBRAS DE COLOR AZUL CON BAYAS ROJAS TIENE EL LOGO SURCENDE CON LETRAS AMARILLAS CON VARIAS CALCOMANIAS DE AMERICA	X	X		18:01	18:03
2	14:00	08/02/2018	AV. RIVA PALACIO		JUARIZ		MEXICO	7	C075	1	B	1	VENTO	VW	2017	CAFE	V158MY	MEKSH056011508506	GOLEPE EN LA PUERTA DE PILOTO	X	X		22:29	22:30
3	19:00	08/02/2018	LUS		SILVA		PAYON	7	C077	0	B	2	05	AUDI	2011	GRIS	XBU4055	W4UCYF08BA06485	RINES DEPORTIVOS DE ALUMINIO CRISTALES POLARIZADOS	X	X		20:18	20:19
ZONA CENTRO																								
1	13:30	08/02/2018	DOS ARBOLITOS		CABA DE PIEDRA	ESCONDIDA	BENITO JUAREZ I	9	C094	2	F	1	MOTOCICLETA	ITALIKA	2016	VERDE	4T6EW	35CT05EASG1005584	UNA ESTAMPA DE STAR WARS	X	X		13:50	13:55
2	20:20	08/02/2018	ALCACERA	299	AV. PANITILAN		PORFIRIO DIAZ	9	C095	1	C	2	VENTO	VW	2017	GRIS	Z96ALK		EMPRESA NUEVO INDUSTRIAS RODAMEX; UN PUEBLO GOLEPE EN LA PARTE TRASERA	X	X		20:28	20:30
3	20:15	08/02/2018	MIXCAC		CLORETA DE PETROLEOS		AMPLIACION VICENTE VILLADA	9	C097	1	F	2	MOTOCICLETA	ITALIKA	2016	NEGRO	NP1405		NUMERO MOTOR:JC1610M616005643		X	X	20:36	20:38
ZONA ORIENTE																								
1	21:37	08/02/2018	LA TEXANITA	399	RANCHO GRANDE		BENITO JUAREZ II	11	C111	3	F	2	TRAK	CHEVROLET	2015	NEGRO	MTV9791	35GKJ7EE71154809		X	X		22:18	22:19
2	12:30 A 15:30	08/02/2018	CIRCUITO REY NEZA		LAZARO CARDENAS	4ª AV.	UNIDAD REY NEZA	11	C115	3	G	1	MOTOCICLETA	ITALIKA	2015	ROJO	379PU	35CT05E88F1003330	NO TIENE EL ESPEJO DERECHO	X	X		17:17	17:19
3	14:50 A 15:00	08/02/2018	CALLE 10		AMANCER RANCHERO		ESPERANZA	11	C118	2	H	1	CAVALIER	CHEVROLET	1997	NEGRO	LXMS486	3C1J2S45ZV5129618	GOLEPE EN LA FACIA DELANTERA DEL LADO DEL COPILOTO UN TALLON	X	X		15:24	15:34
4	06:20	09/02/2018	ORIENTE 26		NORTE 1	NORTE 2	REFORMA	14	C146	1	H	2	AJEO	CHEVROLET	2012	TANI DE LA COMA	AM1496		PORTA PLACAS CON LUZ LED COLOR AZUL; SALPICADERAS CHOCADAS CORRIE; LEVANFADO INTERIORS; COLOR ROSA	X	X		06:38	06:39
VEHICULOS QUE NO ENTRARON EN EL REPORTE ANTERIOR																								
1	22:00	29/01/2018	LERMA		WATAMOROS		LAS FUENTES	6	C067	1	C	3	MICRORIS	CHEVROLET	1990	VERDE	10954	3CCHP4ZL0L1190008	FRANJA COLOR GRIS DE LA RUTA 1	X	X		21:32	21:33



UNIDAD DE ESTUDIO, PLANEACIÓN Y CONTROL
DATOS DE LA VÍCTIMA — DENUNCIAS AL MP Y A LA DGSC

NO	DENUNCIANTE	COLONIA	MODUS OPERANDI	MURO	MEDIA FILIACION	REPORTA	VEHICULOS RECUPERADOS O ABANDONADOS	CONTACTO CON EL DENUNCIANTE	OBSERVACIONES	GR.
ZONA NORTE										
1	GABRIELA	VALLE DE ARAGON 1ª SECCION	AL ARRIBAR A SU DOMICILIO Y CERRAR EL VEHICULO ES INTERCEPTADA POR DOS SUJETOS CON ARMA DE FUEGO, LA ABARRAN Y LA DESPUJAN		DE TEZ MORENA CABELLO CORTO UNO DE ELLOS PORTA ALGO EN COLOR AZUL EN EL CUELLO	POR ES TOLUCA Y CORROBORADOS CON LA PROPIETARIO		NO PROPORCIONA NUMERO DE TELEFONO	DESPUES DEL ROBO LOCALIZO UNA UNIDAD	PENDIENTE
2	HECTOR	PROVIDENCIA	LOS SUBIO COMO PESAJE EN LA PROVIDENCIA UNA FEMENNA Y UN MASCULINO LOS CUALES EN INGRESAR QUE LOS LLEVARA AL OCEANUS AL LLEGAR AL PUNTO ES AMAGADO Y DESPUJADO DEL VEHICULO			CAMPESTRE Y Y CORROBORADO CON EL CHOFER		EL NUMERO NO EXISTE		PENDIENTE
ZONA PONIENTE										
1	JUAN	ARENAL	LO ABORDARON COMO PASAJERO TRES SUJETOS EN 4ª AV Y AV CHIMALMAGAN EN DONDE LE INDICARON QUE LOS LLEVARA A LA UBICACION EN DONDE SE DIO EL ROBO. AL ARRIBAR AL PUNTO ES AMAGADO Y DESPUJADO DE LA BIOTA		UNO DE ELLOS MORENO DE SUDADERA DE COLOR NEGRO	EL PROPIETARIO		BUZON DE VOZ		PENDIENTE
2	OSCAR	NP	AL ESTAR ESPERANDO EL CAMBIO DEL SEMAFORO SE LE ACERCA UN SUJETO LO AMAGA CON UN ARMA DE FUEGO, LO BAJA DEL VEHICULO			ALERTA VEHICULAR COMPLEMENTADOS CON EL AFECTADO	LOCALIZADO ABANDONADO, POR LOPACK AL PARECER CHOCADO EN UN CASTILLO DE CHAMATEPEC E RODO TRITE	NO CONTESTARON		PENDIENTE
3	MANUEL	NAPOLES DELEGACION JUAREZ COME	VENIA DE SU TRABAJO EN LA COMA YA QUE SE QUISO DE VER CON UN AMIGO EN CALLE MARCO NUMERO 37 ENTRA AL MPFO POR AV PANTITLAN DIRECCION ORIENTE SU AMIGO LE INDICA QUE DE VUELTA EN AV RIN PALACIO PERO SE PUDO ENTRANDO 2 O 3 CALLE ADELANTE YA QUE EN UNA DE ELLAS ESTABA EN REPARACION, SALIERON POR CALLE LUIS TORRADO AL SUBIR AL PASAR UN TONAJE ANTES DE CALLE SILVIA LE CERRAN EL PASO DOS MASCULINOS A BORDO DE UNA MOTOCICLETA LO AMAGAN CON ARMA DE FUEGO DESGARRANDO A BAJAR DEL VEHICULO DÁNDOSE A LA FUGA EN CALLE SILVIA DIRECCION AV RIN PALACIO	MOTOCICLETA COLOR BLANCA CON RIGIDO	CON CASCO UNO DE ELLOS NEGRO Y OTRO BLANCO CON CALCOMANIAS	ALERTA VEHICULAR COMPLEMENTADOS CON EL AFECTADO		BUZON DE VOZ		PENDIENTE
ZONA CENTRO										
1	DANIEL	BENITO JUAREZ III	EN EL LUGAR SE ENCONTRABA UNA RIN ESCOLAR POR LO QUE ESTACIONO A VISTA, CUANDO ES INTERCEPTADO POR DOS SUJETOS CON ARMA DE FUEGO LOS SUJETOS, LOS CUALES LE INDICA QUE SE BAJE DE LA BIOTA, EMPRENDENDO LA HUIDA SOBRE DOS ARRILLOS CON DIRECCION AV CHIMALMAGAN		DE TEZ MORENA DELGADOS	CENTRAL Y Y CORROBORADOS CON EL AFECTADO		NO CONTESTARON	VISUALIZARON LA UNIDAD, SOLICITANDOLE EL APOYO, A LA CUAL LE PROPORCIONARON LOS DATOS DEL ROBO	PENDIENTE
2	CRISTIAN	INDUSTRIAL VALLEJO	VENIA DE SU TRABAJO EN ENTRANDO AL MPFO POR AV PANTITLAN DELANDO A UN AMIGO EN CALLE CAPUCHINAS RODEANDO EL COYOTE REGRESANDO POR AV PANTITLAN DANDO VUELTA EN CALLE AGUACERRA DIRECCION NORTE ESTACIONANDOSE FRENTE A SU DOMICILIO AL MOMENTO DE BAJAR LO HAZERON UN MASCULINO LO AMAGA CON UN ARMA DE FUEGO DESPUJANDOLO DE PERTENENCIAS DÁNDOSE A LA FUGA DIRECCION NORTE		DE SUDADERA COLOR GRIS Y PANTALON DE MEZCULA DELGADO	EL AFECTADO		EL NUMERO ESTA OCUPADO	MARKA AL SINDICADO SE LE APOYO AL AFECTADO AL WHATSAPP 363 11616080, CON UN CORREO CRISTIANMUNICION@GMAIL.COM CORREO@BPO@MEX.COM.MX SIN QUE LE LOGRE VISUALIZAR	PENDIENTE
3	ANGEL	NP	POR DOS SUJETOS CON ARMA BLANCA ESTO INGRESARON AL LOCAL DE INTERES OCUPANDO A LOS USUARIOS DE PERTENENCIAS Y LAS LLAVES DE LA BIOTA			VIA WHATS APP POR DCAT		NO SE ENCONTRO EL DENUNCIANTE		PENDIENTE
ZONA ORIENTE										
1	AURORA	BENITO JUAREZ II	VENIA DE SU TRABAJO EN LA COMA, ENTRA AL MPFO POR LOPEZ MATEOS DIRECCION NORTE ESTA AV PANTITLAN DONDE DA VUELTA A LA DERECHA HASTA AV NOR JUAREZ DONDE DA VUELTA AL NORTE AL LLEGAR A CALLE RANCHO GRANDE TOMA A LA DERECHA INGRESANDO A CALLE TORRE ESTACIONANDOSE FRENTE A SU DOMICILIO EN FORMA DE BATERIA, MOMENTO EN EL QUE LO HAZERON DOS SUJETOS MASCULINOS QUE LO AMAGAN CON ARMA DE FUEGO DESPUJANDOLO DE PERTENENCIAS Y LAS LLAVES DEL VEHICULO, SE DIO A LA FUGA DIRECCION RANCHO GRANDE POSTERIOR DIRECCION AV VICENTE VALLADA		DELGADOS MORENOS DE 1.65 DE ESTATURA, CON SUDADERA COLOR GRIS, CORRA AZUL Y OJOS DE SUDADERA COLOR BRICE	BASE UTM, COMPLEMENTADOS CON CON EL SPOJO DE LA PROPIETARIA		BUZON DE VOZ		PENDIENTE
2	RICARDO	BENITO JUAREZ	LA DESA ESTACIONADA, REGRESO A LA UNIVERSIDAD A CLASES Y AL SALIR SE PERCATO QUE YA NO SE ENCUENTRA			ALERTA VEHICULAR Y CORROBORADOS CON EL PROPIETARIO		NO CONTESTARON	LE SOLICITO EL APOYO A UNA UNIDAD	PENDIENTE
3	GABRIEL	BENITO JUAREZ II	LO DEJO ESTACIONADO, EN EL LUGAR FUE A COMPRAR AL MERCADO Y AL REGRESAR SE PERCATO QUE YA NO SE ENCUENTRA			LA AFECTADA		CONTESTA Y DESPUES CUEBGAN		PENDIENTE
4	UREL	AGRICOLA ORIENTAL	LO ABRODO COMO PASAJERO EN EL METRO PANTITLAN UN SUJETO QUEN LE SOLICITO LO LLEVARA A RECIBIR UNOS DATOS A CARA DE UN AMIGO INGRESARON AL MUNICIPIO POR EL PUENTE DE PERIFERICO Y AV PANTITLAN CIRCULANDO HACIA EL CENTRO POSTERIOR DIERON VUELTA A LA DERECHA EN AV FLORESTA INDICA QUE NO RECUERDA BIEN POR QUE CALLE CIRCULO YA QUE DESON VARIAS VUELTAS MOMENTANDOSE EL SUJETO QUE NO RECUERDA BIEN DONDE ESTABA LA CASA DE SU AMIGO POSTERIOR LLEGARON A CALLE PONIENTE SE DIERON EL SUJETO NEGRO DEL VEHICULO SIN INGAR Y POCO UNA MUJER HIZO NEGATIVO QUE SALIERAN AL REGRESAR LO AMAGO CON UN ARMA DE FUEGO DESGARRANDO A DESCENDER DEL VEHICULO DESPUJANDOLO DE SUS PERTENENCIAS Y DEL VEHICULO DÁNDOSE A LA FUGA HACIA AV PANTITLAN DONDE DIO VUELTA A LA DERECHA		DE TEZ MORENA CON BARBA CORTA EL CUAL VENIA SUDADERA A BARRA COLOR NEGRO CON BLANCO PANTS COLOR AZUL Y CUANTOS COLOR NEGRO	BASE REFORMA CORROBORADOS CON EL CHOFER		BUZON MOVISTAR	CONTACTANDO CON LA RIN PROPORCIONANDO LOS DATOS A ESTE PUESTO DE BIOTA	PENDIENTE
VEHICULOS QUE NO ENTRARON EN EL REPORTE ANTERIOR										
1	JUAN	AGUA AZUL	LO DEJO ESTACIONADO, SE ENCONTRABA DESCOMPUESTO DESDE HACE 10 DIAS LO DEJA EN LA ISO YA QUE EN SU DOMICILIO NO TIENE ESPACIO, AL PERCATARSE DE QUE YA NO SE ENCONTRABA LE PRESENTA A LOS VECINOS HIZO QUE SE BUSCARA SE LO HABIA LLEVADO LA OTRA OTRA HIZO SIENDO ESTOS LOS UNICOS DATOS LO REPORTA HASTA HOY YA QUE TAMBIEN LO FUE A BUSCAR A LA COMA ASI COMO NO LOCALIZABA LOS DOCUMENTOS			ALERTA VEHICULO COMPLEMENTADOS CON EL AFECTADO		BUZON DE VOZ		PENDIENTE



COMPARATIVO DE ROBO DE VEHÍCULOS POR TURNO

Distribución del Robo de Vehículos por Sector y Turno a 8 de cada mes



ZONA	SECTOR	FEBRERO 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1	2	2	5	0.6	
	2	1	2	3	0.3	
	3	2	1	3	0.4	
TOTAL ZONA NORTE		4	1	5	1.3	
PONIENTE	4	3	2	7	0.9	
	5	1	1	2	0.1	
	6	3	2	5	0.8	
TOTAL ZONA PONIENTE		9	8	22	2.8	
CENTRO	7	4	3	11	1.4	
	8	3	4	11	1.4	
	9	4	3	9	1.1	
TOTAL ZONA CENTRO		8	12	33	4.5	
ORIENTE	10	3	2	7	0.9	
	11	3	4	8	1.0	
	12	1	2	3	0.4	
	13	1	1	2	0.3	
	14	1	1	2	0.3	
TOTAL ZONA ORIENTE		10	7	13	3.8	
SIN SECTOR		NP	0	0	0.0	
TOTAL GENERAL		31	29	56	6.9	

ZONA	SECTOR	AGOSTO 2017			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1	4	2	8	1.0	
	2	3	1	7	0.9	
	3	1	2	3	0.4	
TOTAL ZONA NORTE		8	5	3	16	2.0
PONIENTE	4	2	1	4	0.5	
	5	1	2	4	0.5	
	6	3	2	5	0.6	
TOTAL ZONA PONIENTE		6	6	3	17	2.1
CENTRO	7	3	2	8	1.0	
	8	1	3	2	0.8	
	9	3	1	7	0.9	
TOTAL ZONA CENTRO		7	6	8	21	2.6
ORIENTE	10	2	2	6	0.8	
	11	2	1	3	0.4	
	12	1	2	3	0.4	
	13	1	2	3	0.4	
	14	1	1	2	0.3	
TOTAL ZONA ORIENTE		5	7	8	20	2.5
SIN SECTOR		NP	0	0	0.0	
TOTAL GENERAL		26	26	22	74	9.3

ZONA	SECTOR	FEBRERO 2018			TOTAL	PROM. DIARIO
		T1	T2	T3		
NORTE	1	2	2	1	5	0.6
	2	1	1	2	0.3	
	3	2	2	4	0.5	
TOTAL ZONA NORTE		5	5	1	11	1.4
PONIENTE	4	2	2	2	6	0.8
	5	1	1	3	0.4	
	6	4	1	4	0.5	
TOTAL ZONA PONIENTE		7	4	4	17	2.1
CENTRO	7	1	3	1	5	0.6
	8	3	6	2	11	1.4
	9	5	2	4	11	1.4
TOTAL ZONA CENTRO		9	11	7	27	3.4
ORIENTE	10	4	2	2	8	1.0
	11	1	1	5	0.7	
	12	2	1	3	0.4	
	13	1	2	1	4	0.5
	14	2	3	1	6	0.8
TOTAL ZONA ORIENTE		7	9	10	26	3.3
SIN SECTOR		NP	1	0	1	0.3
TOTAL GENERAL		26	34	23	83	10.4

MARZO 2017				
T1	T2	T3	TOTAL	PROM. DIARIO
2	4	2	8	1.0
2	5	1	8	1.0
1	1	1	3	0.4
5	10	4	19	2.4
1	2	1	4	0.5
2	2	2	6	0.8
3	2	3	8	1.0
2	3	6	11	1.4
5	10	9	24	3.0
4	2	7	13	1.6
2	3	5	10	1.3
5	2	7	14	1.8
11	5	9	25	3.1
4	3	7	14	1.8
1	3	1	5	0.6
2	2	3	7	0.9
3	2	5	9	1.1
2	2	2	6	0.8
6	9	6	21	2.6
11	3	11	25	3.1
27	34	28	96	11.4

SEPTIEMBRE 2017				
T1	T2	T3	TOTAL	PROM. DIARIO
4	3	2	9	1.1
3	1	4	8	1.0
1	2	4	7	0.9
8	5	3	16	2.0
4	1	4	9	1.1
1	1	2	4	0.5
2	2	4	8	1.0
7	3	0	10	1.3
4	2	7	13	1.6
2	3	5	10	1.3
2	4	2	8	1.0
8	9	12	29	3.6
1	1	3	5	0.6
1	2	3	6	0.8
1	1	1	3	0.4
1	1	1	3	0.4
3	1	4	8	1.0
8	2	6	14	1.8
0	0	0	0	0.0
29	19	21	69	8.6

ZONA	SECTOR	COMPARATIVO CON EL MES DE FEBRERO 2017		PUNTAJE	ROBO LA FECHA	COMPARATIVO
		VALOR	VARIA			
NORTE	1	0	IGUAL	1	A LA ALZA	11
	2	0	IGUAL	4	A LA ALZA	9
	3	1	A LA ALZA	3	A LA ALZA	5
TOTAL Z. NORTE		1	A LA ALZA	0	IGUAL	25
PONIENTE	4	-1	A LA BAJA	4	A LA ALZA	6
	5	2	A LA ALZA	2	A LA ALZA	8
	6	-2	A LA BAJA	-2	A LA BAJA	10
TOTAL Z. PONIENTE		7	A LA ALZA	2	A LA ALZA	11
CENTRO	7	-5	A LA BAJA	6	A LA ALZA	35
	8	-8	A LA BAJA	0	IGUAL	21
	9	3	A LA ALZA	5	A LA ALZA	12
TOTAL Z. CENTRO		10	A LA ALZA	2	A LA ALZA	17
ORIENTE	10	-6	A LA BAJA	7	A LA ALZA	50
	11	1	A LA ALZA	-3	A LA BAJA	18
	12	-1	A LA BAJA	-1	A LA BAJA	11
	13	-5	A LA BAJA	-1	A LA BAJA	7
	14	3	A LA ALZA	5	A LA ALZA	6
TOTAL Z. ORIENTE		-4	A LA BAJA	-2	A LA BAJA	49
SIN SECTOR		NP	2	A LA ALZA	2	A LA ALZA
TOTAL GENERAL		-12	A LA BAJA	13	A LA ALZA	159

ABRIL 2017				
T1	T2	T3	TOTAL	PROM. DIARIO
3	2	3	8	0.9
4	3	4	11	1.4
1	2	3	6	0.8
8	3	9	20	2.5
2	3	5	10	1.3
2	1	2	5	0.6
4	1	6	8	1.0
6	4	2	12	1.5
2	7	1	10	1.3
1	2	3	6	0.8
6	9	9	24	3.0
3	3	1	7	0.9
4	2	2	6	0.8
2	1	6	9	1.1
1	1	2	4	0.5
1	1	2	4	0.5
10	8	11	29	3.6
3	5	3	11	1.4
30	24	31	85	10.6

OCTUBRE 2017				
T1	T2	T3	TOTAL	PROM. DIARIO
5	3	4	12	1.5
2	2	4	8	1.0
7	3	6	16	2.0
4	1	5	10	1.3
1	3	1	5	0.6
2	1	3	6	0.8
1	3	2	6	0.8
8	3	2	13	1.6
3	1	4	8	1.0
5	1	2	8	1.0
7	1	1	9	1.1
15	2	3	20	2.5
2	4	6	12	1.5
2	1	4	7	0.9
2	4	2	8	1.0
1	1	2	4	0.5
1	1	1	3	0.4
7	6	11	24	3.0
0	0	0	0	0.0
37	14	22	73	9.1

ZONA	SECTOR	COMPARATIVO CON EL MES DE ENERO 2018		PUNTAJE	ROBO LA FECHA	COMPARATIVO
		VALOR	VARIA			
NORTE	1	0	IGUAL	1	A LA ALZA	11
	2	0	IGUAL	4	A LA ALZA	9
	3	1	A LA ALZA	3	A LA ALZA	5
TOTAL Z. NORTE		1	A LA ALZA	0	IGUAL	25
PONIENTE	4	-1	A LA BAJA	4	A LA ALZA	6
	5	2	A LA ALZA	2	A LA ALZA	8
	6	-2	A LA BAJA	-2	A LA BAJA	10
TOTAL Z. PONIENTE		7	A LA ALZA	2	A LA ALZA	11
CENTRO	7	-5	A LA BAJA	6	A LA ALZA	35
	8	-8	A LA BAJA	0	IGUAL	21
	9	3	A LA ALZA	5	A LA ALZA	12
TOTAL Z. CENTRO		10	A LA ALZA	2	A LA ALZA	17
ORIENTE	10	-6	A LA BAJA	7	A LA ALZA	50
	11	1	A LA ALZA	-3	A LA BAJA	18
	12	-1	A LA BAJA	-1	A LA BAJA	11
	13	-5	A LA BAJA	-1	A LA BAJA	7
	14	3	A LA ALZA	5	A LA ALZA	6
TOTAL Z. ORIENTE		-4	A LA BAJA	-2	A LA BAJA	49
SIN SECTOR		NP	2	A LA ALZA	2	A LA ALZA
TOTAL GENERAL		-12	A LA BAJA	13	A LA ALZA	159

MAYO 2017				
T1	T2	T3	TOTAL	PROM. DIARIO
4	2	2	8	1.0
1	2	3	6	0.8
2	2	0.3	1	0.1
7	4	2	13	1.6
3	1	1	3	0.4
1	1	2	4	0.5
4	1	0.1	1	0.1
3	1	4	6	0.8
4	2	0	6	0.8
3	2	6	11	1.4
3	1	4	8	1.0
3	2	4	9	1.1
9	4	6	19	2.4
1	3	2	6	0.8
2	2	2	6	0.8
3	2	4	9	1.1
9	4	6	19	2.4
4	3	10	17	2.1
1	3	2	6	0.8
3	2	1	6	0.8
2	1	2	5	0.6
2	1	2	5	0.6
1	1	2	4	0.5
7	8	7	22	2.8
0	0	0	0	0.0
27	16	15	68	7.3

NOVIEMBRE 2017				
T1	T2	T3	TOTAL	PROM. DIARIO
1	5	5	12	1.5
1	3	1	5	0.6
2	2	0.3	3	0.4
4	5	6	15	1.9
1	3	1	5	0.6
2	1	3	6	0.8
1	3	2	6	0.8
4	6	4	14	1.8
3	2	5	10	1.3
2	1	3	6	0.8
4	1	2	7	0.9



ZONA	SECTOR	CUADRANTE	TURNO			TOTAL
			1	2	3	
NORTE	CAMPESTE	C011 VALLE DE ARAGÓN I PONIENTE	1			1
		C012 VALLE DE ARAGÓN I CENTRO				0
		C013 VALLE DE ARAGÓN I ORIENTE	1	1		2
		C014 VALLE-CAMPESTRE PONIENTE				0
		C015 VALLE-CAMPESTRE ORIENTE				0
	ARAGÓN	C016 CAMPESTRE-JARDINES PONIENTE	1			1
		C017 CAMPESTRE JARDINES ORIENTE				0
		C018 VERDELS-JOYAS			1	1
		A1 SIN DEFINIR CUADRANTE				0
		TOTAL	2	2	1	5
	LAGO	C021 VALLE DE ARAGÓN 2ª SECCIÓN				0
		C022 PLAZAS ARAGÓN NORTE	1			1
		C023 IMPULSORA PONIENTE				0
		C024 IMPULSORA ORIENTE		1		1
		TOTAL	1	1	0	2
SOL	C031 BOSQUES DE ARAGÓN PONIENTE		1		1	
	C032 BOSQUES DE ARAGÓN ORIENTE				0	
	C033 AMPLIACION LAGO NORTE	1			1	
	C034 CIUDAD LAGO	1			1	
	TOTAL	2	2	0	4	
PONIENTE	ESTADO	C041 EL SOL PONIENTE	5	2	1	8
		C042 EL SOL CENTRO NORTE				0
		C043 EL SOL ORIENTE NORTE				0
		C044 EL SOL CENTRO SUR	1	1	1	3
		TOTAL	2	2	2	6
	MARAVILLAS	C051 ESTADO NOR PONIENTE		1		1
		C052 ESTADO NORTE				0
		C053 VIRREINCIAS NORTE				0
		C054 ESTADO SUR PONIENTE				0
		TOTAL	1	1	1	3
	PANTITLÁN	C061 EL BARCO-MARAVILLAS		2		2
		C062 MARAVILLAS CENTRO		1		1
		C063 MARAVILLAS ORIENTE				0
		C064 AGUA AZUL - CENTRAL NORTE				0
		TOTAL	0	4	0	4
TOTAL POR ZONA			4	3	4	11
	PROMEDIO DIARIO 10.4					

AL DIA DE HOY HASTA LAS 07:00 A. M. SE HAN REGISTRADO 83 ROBOS DE VEHÍCULOS EN EL MUNICIPIO, DISTRIBUIDOS EN LOS ESPACIOS Y TURNOS INDICADOS EN EL CUADRO.

ZONA	SECTOR	CUADRANTE	TURNO			TOTAL
			1	2	3	
CENTRO	METRO	C081 METROPOLITANA 1ª NORTE		2		2
		C082 METROPOLITANA 2ª EVOLUCIÓN			1	1
		C083 METROPOLITANA 3ª EVOLUCIÓN				0
		C084 ATACOMULCO				0
		TOTAL	1	3	1	5
	CENTRAL	C091 AGUA AZUL	1			1
		C092 BENITO JUÁREZ - EVOLUCIÓN A			2	2
		C093 BENITO JUÁREZ - EVOLUCIÓN B	1	2		3
		C094 BENITO JUÁREZ - VILLADA	1			1
		TOTAL	3	6	2	11
	JUAREZ	C101 LAS FLORES				0
		C102 BENITO JUÁREZ I NORTE				0
		C103 BENITO JUÁREZ II NORTE	1	1		2
		C104 BENITO JUÁREZ II CENTRO				0
		TOTAL	1	1	0	2
UTN	C111 BENITO JUÁREZ III NORTE			1	1	
	C112 BENITO JUÁREZ III BACHILLERES			1	1	
	C113 BENITO JUÁREZ III PONIENTE				0	
	C114 BENITO JUÁREZ III CENTRO				0	
	TOTAL	2	1	1	4	
PERLA	C121 BENITO JUÁREZ III SUR	1		1	2	
	C122 BENITO JUÁREZ III		1	1	2	
	C123 ESPERANZA	1			1	
	C124 AMPLIACION V. VILLADA				0	
	TOTAL	2	1	2	5	
AGUILAS	C131 VICENTE VILLADA NORTE		2		2	
	C132 LAS AGUILAS NORTE				0	
	C133 AMPLIACION LAS AGUILAS				0	
	C134 VICENTE VILLADA SUR			1	1	
	TOTAL	0	2	1	3	
IZCALLI	C141 IZCALLI				0	
	C142 ESPERANZA - IZCALLI	2	1		3	
	C143 SAN AGUSTÍN ORIENTE				0	
	C144 SAN AGUSTÍN PONIENTE				0	
	TOTAL	2	1	0	3	
REFORMA	C151 LOMA BONITA NORTE				0	
	C152 REFORMA FLORESTA			1	1	
	C153 REFORMA ORIENTE				0	
	C154 LOMA BONITA SUR	1			1	
	TOTAL	1	0	1	2	
TOTAL POR ZONA						
TOTAL GENERAL 26 34 23 83						

- Annexe 4 – Magnet à coller avec les informations de la police du bloc 22 à Nezahualcóyotl



- Annexe 5 – Document formalisant la création d’un réseau de voisinage dans une rue à Nezahualcóyotl



Gobierno Municipal de Nezahualcóyotl
Dirección General de Seguridad Ciudadana



Red

Vecinal
de seguridad

Por cuadra



Dirección de
PREVENCIÓN DEL DELITO
Y PARTICIPACIÓN CIUDADANA



RED DE SEGURIDAD VECINAL



CALLE:	ENTRE CALLES:
COLONIA:	
NOMBRE DE LA CUADRA:	FECHA:

VECINOS PARTICIPANTES					
NO.	VECINO	NO. DE CASA	TELÉFONO CASA	TELÉFONO CELULAR	CORREO ELECTRÓNICO
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					



PLAN DE ACCIÓN DE LA RED DE SEGURIDAD VECINAL



<p>ACCIONES:</p> <ul style="list-style-type: none"> • GENERAR CONCIENCIA ENTRE LOS VECINOS SOBRE LOS PROBLEMAS DE SU CUADRA, HACER UN LISTADO Y ACORDAR LAS ACCIONES QUE PERMITAN RESOLVERLOS CON EL APOYO DEL GOBIERNO MUNICIPAL. • CONVENCER A TODOS LOS VECINOS DE LA CUADRA QUE LA COMUNICACIÓN ES LO BÁSICO PARA LA GESTIÓN EXITOSA DE SOLUCIONES A LOS PROBLEMAS COMUNES. • SOLICITAR LA INTERVENCIÓN DE LA POLICÍA MUNICIPAL EN CASO DE HECHOS DELICTIVOS Y FALTAS ADMINISTRATIVAS, ASÍ COMO DE VIOLENCIA GENERADA EN LA CUADRA O AL INTERIOR DE ALGÚN DOMICILIO. 	<p>COMO SER UN BUEN VECINO:</p> <ul style="list-style-type: none"> • CONOZCA A SUS VECINOS. • EN SUS FESTEJOS Y CELEBRACIONES, PIENSE EN SUS VECINOS. • EVITE MOLESTAR A SUS VECINOS CON RUIDOS. • MANEJE ADECUADAMENTE LA BASURA. • TENGA CUIDADO CON SUS MASCOTAS. • SEA CONCILIADOR.
--	--

NO.	PROBLEMÁTICA	ACCIÓN Y/O RESOLUCIÓN
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		

SEGURIDAD CIUDADANA

CUADRANTE	
NÚMERO DE LA UNIDAD VECINAL	V -
TELÉFONO DE LA UNIDAD VECINAL	

JEFE DE SECTOR
TELÉFONO

POLICIAS VECINALES DE PROXIMIDAD	
TURNO	NOMBRE DE LOS ELEMENTOS
1ro.	
2do.	
3ro.	

JEFES DE TURNO DEL SECTOR		
TURNO	NOMBRE DEL JEFE DE TURNO	TELÉFONO
1ro.		
2do.		
3ro.		



NÚMEROS DE EMERGENCIAS

EMERGENCIAS



57434343

CUERPO MUNICIPAL DE BOMBEROS Y PROTECCIÓN CIVIL



57358758

CUERPO MUNICIPAL DE RESCATE Y URGENCIAS MÉDICAS



57167318